JOURNAL ASIATIQUE

SEPTIÈME SÉRIE

TOME XVIII

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD,
CHERBONNEAU, CLERMONT-GANNEAU, DEFRÉMERY, J. DERENBOURG,
DULAURIER, FEER, FOUCAUX, GUYARD, HALÉVY,
OPPERT, REGNIER, RENAN, SANGUINETTI, E. SENART, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SEPTIÈME SÉRIE

TOME XVIII

PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXXI

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1881.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 1881.

La séance est ouverte à une heure par M. Adolphe Regnier, président.

Le procès-verbal de la précédente séance générale est lu et adopté.

Sont reçus membres de la Société :

MM. Abraham Danon, à Andrinople, présenté par MM. Halévy et Guyard.

Halil Ganem, 26, rue Bonaparte, présenté par MM. Renan et Barbier de Meynard.

M. le Président communique une lettre de la Société de géographie de Paris, invitant les sociétés scientifiques à prendre part au Congrès des sciences géographiques qui se réunira cette année à Venise.

La parole est donnée à M. Zotenberg pour la lecture du rapport des Censeurs sur les comptes de l'exercice 1880. Le rapport est adopté, et le Conseil vote des remerciements à la Commission des fonds.

M. Ernest Renan donne lecture de son rapport sur les études orientales en France pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. J. Halévy fait une communication relative au sens des mots *Tyropæon*, *Siloè* et autres termes bibliques. Sa note sera insérée dans un des prochains numéros du Journal.

On procède au dépouillement du scrutin, dont les résultats sont consignés dans le tableau annexé au procès-verbal.

La séance est levée à trois heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par le comité de rédaction, *Journal des Savants*, n^{os} de janvier à avril 1881. Paris. In-4°.

Par l'Académie. *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, VIIe série, t. XXVIII, n° 3. In-4°.

— *Bulletin* de la même. T. XXVII, n°s 1 et 2. In-4°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. L, part. I, n° 1, and part II, n° 1. Calcutta, 1881. In-8°.

— *Extra number to Part I* for 1880.

— *Proceedings* of the same, n° 3, march 1881. In-8°.

— *Verhandlingen van het Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen*, deel XLI, 2e Stuk. Batavia; 'sHage, 1880. In-4° obl.

Par la Société. *Tijdschrift voor Indische taal-, land-, en volkenkunde*, deel XXV, afl. 2, 3, 4. Batavia; 's Hage, 1880. In-8°.

— *Notulen* van de algemeene en bestuurs-vergaderingen van het Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen, deel XVIII, n°s 1, 2, 3. Batavia, 1880. In-8°.

— *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa.* 2e série, n° 4, 1881. In-8°.

— *General Index* to the fourth ten volumes of the Journal of the royal Geographical Society. London, 1881. In-8°.

— *Bulletin de la Société de Géographie*, n°s de février et de mars 1881. Paris. In-8°.

Par l'éditeur. *Indian Antiquary*, ed. by Jas. Burgess. Part CXIX and CXX (may and june), 1881. Bombay. In-4°.

Par les rédacteurs. *Revue africaine*, n° 145. Janvier-février 1881. Alger. In-8°.

— *Revue de l'histoire des religions*, publiée sous la direction de M. Maurice Vernes avec le concours de MM. A. Barth, A. Bouché-Leclercq, P. Decharme, S. Guyard, G. Maspero, C. P. Tiele (de Leyde), etc. Tome III, n° 2. Paris, 1881. In-8°.

— *Polybiblion*. Revue bibliographique universelle. *Partie littéraire*. Deuxième série, t. XIII, livr. 5 et 6. *Partie technique*. Deuxième série, t. VII, livr. 5. Paris, 1881. In-8°.

— *Mittheilungen der deutschen Gesellschaft für*

Natur- und Völkerkunde Ostasiens. 23tes Heft; Index zu Band II. Yokohama, 1881. In-4° obl.

Par l'auteur. *Notes of the services of B. H. Hodgson Esq.;* collected by a friend, s. l. n. d. 75 p.

— *Catalogue of sanskrit manuscripts*, collected in Nepal. . . by B. H. Hodgson Esq.; compiled by W. W. Hunter. Trübner, 1881. In-12. 27 p.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 1881.

PRÉSIDENT.

M. Ad. Regnier.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Barthélemy Saint-Hilaire.
Defrémery.

SECRÉTAIRE.

M. Ernest Renan.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Barbier de Meynard.

TRÉSORIER.

M. de Longpérier.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Barbier de Meynard.
Garrez.
Specht.

CENSEURS.

MM. Pavet de Courteille.
Zotenberg.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. J. Halévy.
Bréal.
J. Derenbourg.
d'Hervey de Saint-Denys.
Clermont-Ganneau.
de Vogüé.
Dr Leclerc.
Marcel Devic.
Rodet.
Zotenberg.
l'abbé Bargès.
Foucaux.
Sanguinetti.
Charles Schefer.
Feer.
Lancereau.
Pavet de Courteille.
Dulaurier.
Oppert.
E. Senart.
Stanislas Guyard.
Cherbonneau.
Bergaigne.
Hauvette-Besnault.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1880-1881,

FAIT À LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 29 JUIN 1881,

PAR M. ERNEST RENAN.

Messieurs,

Mon année se passe à bénir et à regretter le jour où vous me fîtes l'honneur de me désigner pour rendre compte de vos travaux. Quand j'entrevois à distance l'énormité de cette tâche et que je vois le peu de temps que d'autres devoirs me permettent d'y consacrer, je me désole, et je me reproche de ne pas vous avoir priés de confier cette charge à une autre personne moins avancée que moi dans sa carrière et plus libre d'engagements. Cela dure huit ou dix mois. Puis quand j'arrive au mois de mai, et que je commence à dépouiller la pile d'excellents livres que je mets en réserve pour ce rapport sur un des plats de ma bibliothèque, je trouve tant de plaisir à vous suivre dans cette variété extrême de recherches où tout est neuf et original, que je me prends à vous remercier intérieurement de m'avoir

confié une fonction pour moi si fructueuse et si agréable. Vous me faites l'effet d'une armée pacifique de défricheurs, s'avançant en ligne serrée dans quelque forêt Hercynienne, cernant et réduisant chaque jour les limites de l'inconnu, arrivée du moins à posséder déjà la carte approximative de l'espace qui reste à conquérir. Rien ne vous décourage; car la récompense que vous attendez est dans votre travail même. Il est si bon de penser que l'on contribue à une œuvre vraiment solide et qui survit à ses auteurs! L'homme ne se console bien de sa destinée fragile que par la confiance qu'il a de travailler à quelque chose d'éternel. Presque chaque année, j'ai à vous signaler des vides sensibles que la mort a faits parmi vous, et néanmoins, presque chaque année, je peux vous dire: Bon courage! votre œuvre prospère; la moisson de l'avenir s'annonce plus belle que jamais.

Rarement votre Société a fait des pertes plus sensibles que dans les mois qui viennent de s'écouler. Quoique M. de Saulcy eût donné sa démission de votre Conseil depuis quelques années, vous le teniez toujours pour votre confrère. Son activité d'esprit pouvait le porter à quitter une recherche pour une autre; mais partout, il laissait sa trace. Il animait ce qu'il touchait, et vos études ont plus d'une fois senti l'influence fécondante de cet esprit actif, primesautier, dégagé de toute routine et de tout parti pris. Certes, il est bon que la marche de la science soit assujettie à des règles, à un ordre et la pre-

mière de ces règles est de ne s'engager dans une question que quand on en connaît bien l'histoire et la bibliographie. Qu'arrive-t-il, cependant, quand les mêmes problèmes sont ainsi invariablement attaqués avec la même méthode pendant plusieurs générations de savants? un peu de monotonie et de stérilité. Comme ces longs troupeaux qu'on rencontre en Orient, où chaque mouton met le pied dans le sillon creusé par celui qui l'a précédé, les dissertations se suivent, sans varier la manière de poser la question, en répétant les mêmes *postulata*, souvent erronés. L'exégèse biblique, telle qu'elle se pratique dans certaines universités d'Allemagne est le meilleur exemple de cet état de stagnation et d'infécondité. Saulcy sortait bravement de ces parcs étroits, de ces catégories convenues. Se fiant à son instinct, il se souciait peu d'être au courant de ce qu'on avait dit avant lui sur un sujet donné; ce qu'il voulait, c'était du neuf, et souvent il en trouvait. Au début des études assyriennes, celtibériennes, démotiques, berbères, il fut là pour oser, pour dire le premier des choses en apparence hasardées et dont plusieurs se trouvèrent ensuite des traits de lumière. Les problèmes de déchiffrement tentaient son esprit prompt et sagace. Dans l'œuvre du déchiffrement des écritures cunéiformes, tout au début, il marqua sa place par quelques intuitions rapides dont la vérité s'est ensuite révélée. Le premier, il lut le nom de *Sargon* sur une des plaques de marbre de Khorsabad. Il eut aussi une part considérable dans la fixation des valeurs du

tifinag. Ses interprétations d'inscriptions phéniciennes furent souvent préférables à celles de savants plus spécialement philologues que lui; car il ne cherchait pas trop loin. Son sens droit lui faisait comprendre d'avance ce qu'un texte ne peut pas contenir, et toute explication qui le menait à des sens trop bizarres était pour lui tout d'abord écartée. Enfin, son tact numismatique était hors de ligne, et, s'il n'a pas résolu définitivement le très difficile problème de la numismatique juive, il a montré du moins combien il s'en fallait que les idées reçues fussent satisfaisantes, combien ces idées demandaient à être rectifiées par les considérations générales, qui permettent souvent au numismate de voir clair quand les textes se taisent ou sont trompeurs.

Le goût des voyages lui vint en 1850, à la suite de malheurs de famille. Il y porta la même ardeur que dans toutes ses recherches; mais peut-être n'avait-il pas ici tous ses avantages. M. de Saulcy n'aimait pas à douter; les assertions tempérées de « peut-être » n'étaient pas dans le tour de son esprit; or le voyageur doit beaucoup hésiter; il est sans cesse amené à revenir sur ses premières impressions. L'érudition, d'ailleurs, lui est nécessaire. M. de Saulcy ne rendit pas toujours assez de justice à des savants, tels que M. Quatremère, se permettant du fond de leur cabinet, avec leurs livres, de juger les systèmes du voyageur. Il est sûr, d'un autre côté, qu'on fut injuste pour lui. On lui reprocha trop de renverser certaines idées qui souvent n'étaient pas

plus démontrées que celles qu'il énonçait pour la première fois.

Parfois, sans doute, le goût qu'avait en général notre savant confrère pour les dates reculées le porta au delà des limites où l'on s'est arrêté depuis; il ne se figurait pas assez combien la haute antiquité, sur la côte de Syrie, a été broyée par les siècles; mais quelquefois aussi il vit juste; plusieurs importantes localités furent par lui signalées, et, malgré bien des dissentiments, tous ceux qui vinrent après lui le saluèrent comme leur père et leur initiateur. Il revenait facilement, pourvu qu'on sût le prendre avec sa propre méthode, c'est-à-dire qu'au lieu d'opposer à ses rapides aperceptions de longues déductions érudites, on se plaçât au même point que lui, pour essayer de lui faire voir autrement qu'il n'avait vu d'abord. Sans cela la polémique avec lui était inféconde; il se laissait aller volontiers à croire qu'on ne voulait pas lui rendre justice, et souvent on pouvait méconnaître ce qu'il y avait dans ses thèses hardies de parcelles de vérité.

Tous ceux qui l'ont vraiment connu garderont de lui un très agréable souvenir. Ses habitudes n'étaient celles ni de l'Université, ni de l'Académie; elles avaient un certain ton de camaraderie aimable, qui rappelait plutôt les allures de la vie militaire et mondaine; on peut dire que, si le savant en lui était incomplet, l'homme était charmant, et que même ses défauts furent plus utiles à la science que certaines habitudes d'esprit casanières qui, si elles dominaient

seules, aboutiraient facilement à la quiétude de la paresse et des commodes partis pris. Nous avons eu ensemble plus d'un dissentiment, et je déclare que, parmi ces séparations qui sont la grande tristesse du déclin de la vie, la perte de cet aimable et intelligent confrère est une de celles qui me laissent les plus durables regrets.

Auguste Mariette, de son côté, nous a donné l'exemple d'une forte activité consacrée tout entière à un labeur immense. Sa puissante nature (on eût dit. à le voir un Scandinave ayant récemment dit adieu à la jetée de Drontheim) le destinait à quelque chose de grand, et, comme le temps des aventures des rois de la mer était passé, il n'y avait que les lointains voyages ou les grandes explorations qui pussent assouvir cette soif ardente de découvrir et de créer. Il dut ses premières inspirations archéologiques à M. Letronne; M. de Luynes patronna ses débuts. La découverte du Sérapéum de Memphis vint bientôt démontrer ce qu'il y avait en lui de divination sagace. Peu après, chargé de la direction générale des fouilles en Égypte, il présida à ce vaste travail qui comptera sûrement entre les plus grandes entreprises scientifiques du XIXe siècle, je veux dire à un déblaiement de l'Égypte ancienne, conduit méthodiquement et dans la seule vue du progrès de la science. Pas un moment Mariette ne céda au désir de plaire aux touristes, aux gens du monde, et il faut dire à la louange du khedive Ismaïl que jamais aucune intervention superficielle ne vint le déranger

de ses pistes. Il travaillait pour quelques dizaines de personnes, et c'est ainsi qu'en poursuivant les visées les plus exclusivement scientifiques, il fonda cet admirable musée de Boulaq, qui a fait l'étonnement de l'Europe entière. Il conquit l'opinion en ne tenant d'elle aucun compte. Il ne fit aucun sacrifice de son esprit scientifique, et la célébrité vint le chercher sans qu'il l'eût achetée par aucune concession.

Toutes ses fouilles furent la conséquence d'un raisonnement et de la connaissance exacte des textes. Il s'agissait de retrouver dans un sol où rien ne s'altère un vieux monde dont il savait par cœur les lignes générales, si bien qu'il procéda toujours avec une sorte d'*a priori*, sachant ce qu'il cherchait, visant à combler des lacunes dont il avait la conscience claire. Rien ne ressembla moins à ces fouilles au hasard qui d'ordinaire aboutissent à si peu de chose. Jamais Mariette ne fit donner un coup de pioche sans savoir ce qu'il voulait et, dans un sens général, sans savoir ce qu'il trouverait. L'Égypte était pour lui comme un vaste musée qu'il connaissait à fond; il voyait les compartiments vides encore, et, si une fin prématurée ne l'en eût empêché, il eût comblé les lacunes de ces dynasties qui forment, dans la série de ces cinquante siècles d'histoire, des espèces de blancs significatifs. Maspero fera ce que Mariette n'a pu faire; grâce à ces infatigables explorateurs, nous aurons bientôt une histoire d'Égypte qui devancera toutes les autres histoires de deux ou trois mille ans.

Mariette voyait les ensembles avec la même sûreté que les détails, et il savait les tracer avec clarté. Tout était pour lui, en Égypte, classé avec le même ordre que dans ses vitrines de Boulaq. J'ai visité avec lui ce monde qu'il connaissait si bien. Il semblait faire les honneurs d'une collection dont il avait la clef et dont sa tête était le catalogue. Pour s'accoutumer à vivre ainsi dans le désert avec les morts, et, chose plus triste, avec cette humanité profondément abaissée de l'Orient, il dut faire une sorte de pacte avec le silence. J'ai vu à Sakkarah la maison de boue où il demeura des années; près des Pyramides, le tombeau où il passa des mois avec toute sa famille. Son héroïque nature s'endurcit à cette gymnastique prolongée et sut réagir contre la dangereuse influence psychologique du désert. L'énergie, la force de volonté qu'il déploya dans cette œuvre ne seront jamais assez comprises. Sa vie fut longtemps dans un danger perpétuel, soit de la part des gens dont il gênait les manœuvres abusives, soit par l'effet délétère d'un climat qui n'est sain que pour celui qui se permet une très petite somme d'activité.

Mariette ne supporta trente ans une pareille vie que par l'ascendant d'un caractère de fer et par l'amour absolu qu'il avait pour son œuvre et pour la science. Les défauts de son exploration furent ceux qui ne pouvaient être évités. Le sol de l'Égypte est tellement gorgé d'antiquités que celui qui y fait des fouilles est en quelque sorte débordé par les richesses qu'il trouve. Il lui est impossible de publier les mo-

numents à mesure qu'il les découvre; d'un autre côté, à partir du moment qui les rend à la lumière du jour, ces monuments se trouvent dans une position bien plus fâcheuse que quand la terre les protégeait. Le contact de l'air les détruit, le touriste devient leur pire ennemi; une concurrence souvent peu loyale s'établit pour la publication. De là des inconvénients inévitables. Certes, il aurait mieux valu que Mariette eût eu des collaborateurs, des coadjuteurs qui eussent dessiné sur-le-champ et publié rapidement tout ce qu'il découvrait. Mais qui eût porté comme lui le poids de cette vie terrible, à laquelle sa famille se prêtait par le dévouement sans bornes qu'elle avait pour lui? Devéria, qui aurait pu devenir son aide, mourut en 1870. Ces grandes entreprises, en Orient, ne doivent pas être jugées par les règles ordinaires. Mariette fut un fondateur: il fut seul; mais l'œuvre qu'il a fondée est si solide qu'elle lui a survécu tout entière. Couché dans son sarcophage de granit, à l'entrée du musée qu'il a fondé, il présidera toujours à ces belles recherches. Il se les était tellement appropriées que la force des choses en a dévolu la continuation, malgré mille obstacles, à un Français, digne de lui succéder. Il a pu mourir impunément; son héritage était assuré. Le Sérapéum découvert, le temple du Sphinx rendu à la lumière, Tanis et les Hyksos devenus des réalités palpables, Abydos, un vrai livre, un trésor d'histoire et de géographie, déblayé et livré aux recherches; à Thèbes, d'innombrables trouvailles, des trésors d'un art charmant

mis sous les yeux des gens de goût: voilà ce qu'il a fait dans trente ans. Il faudrait un livre pour énumérer même sèchement ses découvertes. Grâce à lui, l'égyptologie est doublement inféodée à notre pays. La lumière ne faiblira pas. Maspero et cette brillante école qui l'entoure continueront Mariette, et joindront comme lui le travail de la terre à celui du cabinet, la fouille dans le sol à l'analyse philologique et critique. Champollion, de Rougé, Mariette, ces trois illustres morts, seront comme le bon génie qui protégera éternellement chez nous ces études et nous les assurera, non en vue d'une possession égoïste, que nous, les amis de la science, nous serions les premiers à répudier, mais comme une invitation à continuer une tradition excellente, qui, en même temps qu'elle nous honore, nous impose des devoirs.

Ne laissons pas sans souvenir un laborieux travailleur, M. Jules Thonnelier, que le goût de l'étude passionna au plus haut degré. Il avait projeté la publication de fac-similés de la traduction pehlvie du *Vendidad*, pour faire suite au *Vendidad Sadé* de Burnouf. La partie qui en a paru est faite avec beaucoup de soin. Il a donné aussi quelques traductions du persan et un spécimen d'un dictionnaire géographique de l'Asie centrale. La collection de sa belle bibliothèque, surtout, l'absorba, et le catalogue qui en a été publié [1] est probablement celle de ses œuvres à laquelle, s'il revivait, il tiendrait le plus.

[1] *Bibliothèque de M. Thonnelier*, partie orientale et linguistique. Paris, Leroux, 1880, VIII-564 pages, in-8°.

Les études de philologie comparée s'enfoncent dans une voie où votre secrétaire, limité aux choses qui intéressent l'histoire de l'Asie, n'a pas à les suivre. Malgré la forte activité de la Société de linguistique de Paris [1], je ne trouve parmi ses travaux aucun mémoire à vous signaler. La mythologie comparée semble un peu se reposer. Elle aurait tort de se montrer trop susceptible à certaines objections que des personnes peu familiarisées avec cet ordre d'idées ont pu élever contre elle. C'est le sort des études nouvelles après la période, toujours brillante, de leur première apparition, de traverser une période d'attaques, souvent injustes, qui, loin de les décourager, doit les porter à serrer leurs méthodes et à mieux assurer leur marche. Les études de M. James Darmesteter sur le dieu suprême de la mythologie indo-européenne [2] et sur les cosmogonies aryennes [3] montrent très bien comment le naturalisme aryen devint mysticisme et resta toujours à une distance infinie du monisme des Sémites bibliques. Je voudrais que M. Darmesteter, avec sa grande intelligence et sa vue profonde des parentés cachées, étudiât le gnos-

[1] *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n° 20, avril 1880, in-8°. Vieweg. Voir l'essai de M. Hovelacque : *La langue khasia étudiée sous le rapport de l'évolution des formes*. Paris, Maisonneuve, 41 pages in-8°. Le khasia est parlé au nord du Bengale, vers l'Assam.

[2] *Revue de l'histoire des religions* de M. Vernes (Leroux, in-8°), I, p. 305 et suiv.

[3] *Revue philosophique*, 6° année, n° 5, p. 449-493, Germer-Baillière, p. 449-493. Citons, en dehors de la méthode accoutumée, Eugène Lévêque, *Les mythes et les légendes de l'Inde et de la Perse*, Paris, Belin, 1880. XXIV-608 pages.

ticisme, c'est-à-dire la plus singulière tentative qui ait été faite pour associer ces deux théologies opposées. Jamais n'apparut mieux leur incompatibilité que dans cette crise étrange qui remplit tout le second siècle de notre ère, et où l'on vit parfois les plus vieilles formules de l'âge primitif remonter à la surface et se mêler aux rêveries toutes modernes d'une philosophie en décadence.

J'ai sous les yeux les dix-sept premières feuilles du texte et de la traduction du tome IV du *Bhâgavata-Pourâna*[1], œuvre longue et méritoire à laquelle M. Hauvette-Besnault se dévoue avec un courage digne des plus grands éloges. On sait que les trois premiers volumes de cette gigantesque publication sont d'Eugène Burnouf. La mort empêcha le grand maître de pousser plus loin l'ouvrage, et l'édition splendide commencée par l'Imprimerie nationale restait dans le plus triste état d'inachèvement. Il faut féliciter l'administration de l'Imprimerie d'avoir voulu que ce monument insigne de l'art typographique en notre siècle fût achevé dans la forme même où Burnouf l'avait commencé. Les personnes qui n'ont pas connu Burnouf se sont souvent étonnées que cet homme, doué d'un esprit si juste et d'un si rare discernement, ait dépensé des années de sa plus précieuse activité à traduire, à scander l'un après l'autre ces interminables chants du plus ennuyeux des poèmes dévots, et cela à l'heure même où il arrivait aux idées

[1] Imprimerie nationale, grand in-4°.

les plus lumineuses sur les Védas, ainsi qu'on peut le voir dans la préface du tome III du *Bhâgavata-Pourâna*. Elles ont regretté que Burnouf n'ait pas préféré à une publication monumentale de ce long bavardage une *editio princeps* des Védas. Ce choix tenait à la réserve et à la modestie extrême que Burnouf portait dans ses travaux. Il crut la publication des Védas assurée par les annonces de M. Roth; il vit les épopées hindoues déjà en bonnes mains; plein de cette idée que ce qui importait le plus était de donner comme spécimen de chacun des genres de la littérature sanscrite l'œuvre même la plus populaire dans l'Inde, il choisit le *Bhâgavata* comme type des Pourânas, et, pendant que son esprit créait les idées qui ont prévalu depuis sur les Védas, sa main préparait pour l'impression cet immense travail. Elle ne s'arrêta que quand elle fut glacée par la mort. Pour se soutenir dans cet âpre labeur, auquel il était si bien préparé, M. Hauvette-Besnault peut se dire qu'il procure l'achèvement, éminemment désirable, d'une des œuvres auxquelles notre grand maître tenait le plus.

En parcourant le travail, maintenant complet, de M. Senart sur les inscriptions de Piyadasi[1], je pense toujours au plaisir que Burnouf aurait éprouvé à lire un pareil mémoire dans notre Journal. Voilà cette minutieuse philologie, cette rigoureuse précision à laquelle il attachait tant de prix. Quel bon-

[1] *Journal asiatique*, février-mars-avril, mai-juin, août-septembre, octobre-novembre-décembre 1880; février-mars 1881. Tirage à part, Impr. nat., 326 pages, 2 planches.

heur, dans cette littérature hindoue, qui semble toujours suspendue entre ciel et terre, sans contact avec notre planète, de trouver, sur le roc ou sur des colonnes, des inscriptions d'une authenticité indéniable, datées, exprimant des idées claires et en rapport avec l'histoire! Depuis 1801, tous les bons esprits ont compris que là était le secret de l'histoire véritable de l'Inde. Prinsep a marqué sa place dans *l'histoire de la science en déchiffrant le premier avec une rare sûreté ces textes difficiles.* Quelle surprise de trouver les noms d'Antiochus, de Ptolémée, dans des documents émanant d'un monde si fermé, si oublieux de ses relations avec les peuples étrangers! Enfin, quelle révélation que celle de ce Constantin bouddhiste, créateur de la puissance la plus vaste qui ait existé dans l'Inde avant l'ère chrétienne, second successeur de ce Sandracottus par lequel la chronologie flottante de l'Inde trouva son premier point fixe! Le IIIe siècle avant notre ère devient ainsi, pour l'histoire de l'Inde, une période lumineuse, projetant sur les ténèbres qui précèdent et sur celles qui suivent des reflets qui permettent au moins d'entrevoir les grandes masses. Ajoutons qu'au milieu du chaos des dialectes de l'Inde, les inscriptions d'Açoka-Piyadasi, destinées à l'enseignement et à l'édification du peuple, nous présentent, dans des systèmes différents suivant les regions, une image nécessairement fidèle de l'état linguistique à une époque déterminée. Burnouf reprit le problème avec sa rare philologie, et ne s'arrêta que devant l'insuf-

fisance des reproductions. Le *Corpus inscriptionum indicarum* de Cunningham a ouvert une voie nouvelle, et, malgré les difficultés qu'opposent à la transcription des textes écrits sur des surfaces inégales et rongées par les siècles, M. Senart a pu reprendre le problème dans des conditions meilleures que celles de ses devanciers. Ce sont surtout les versions multiples de mêmes morceaux qui ont permis, par la comparaison, d'arriver à une certitude qu'un texte épigraphique isolé fournit rarement. Ainsi, voilà l'épigraphie qui, après avoir éclairé de lumières inattendues le monde grec et latin, après avoir détruit plus d'une obscurité du monde sémitique, va transporter dans le domaine du réel ce monde hindou qui, jusqu'ici, paraissait n'avoir aucune attache avec l'espace et la durée.

M. Senart prépare activement l'édition du *Mahâvastu*, qui doit faire partie de votre collection orientale. Il déploie en même temps la plus louable activité pour fonder avec d'autres savants une société des textes palis[1], dont le but serait de rendre accessibles aux travailleurs les trésors de la littérature la plus ancienne du bouddhisme, qui, jusqu'ici, restent enfouis et inédits dans les bibliothèques publiques et universitaires de l'Europe. Des noms comme ceux de MM. Fausböll, Oldenberg, Rhys Davids recommandent suffisamment cette entreprise à l'attention du public savant.

[1] Les adhésions sont reçues chez M. Ernest Leroux.

J'ai lu avec un vif empressement l'intéressant article de M. Feer : « Comment on devient bouddha[1], » et je n'en ai pas tiré grande lumière. Quels prometteurs que ces bouddhistes! On arrive à la fin du soutra, attiré par un titre d'une séduisante clarté, sans avoir, hélas! rien appris. M. Guimet nous a donné le procès-verbal d'une conférence qu'il eut avec des bouddhistes de Kioto[2]. Par moments, les questions et les réponses s'y rencontrent avec une certaine précision; puis, on retombe dans d'éternelles tautologies. Et pourtant mille esprits sincères se contentent de ces semblants de solution. C'est qu'il est des questions que l'homme ne peut résoudre, mais sur lesquelles il aime mieux se faire illusion que d'avouer qu'il n'y voit goutte. Laissons à d'autres le soin de jeter aux bouddhistes la première pierre; car sommes-nous bien sûrs nous-mêmes d'être, à cet égard, sans péché?

Depuis que les écrits de Schopenhauer sont arrivés à une grande publicité, on s'est habitué à rapprocher du bouddhisme ces théories qui seraient désespérantes, si elles étaient toujours bien sérieuses, d'après lesquelles la vie est un don funeste, un jeu où l'individu joue le rôle de dupe et de victime.

[1] *Journal asiatique*, octobre-novembre décembre 1880.

[2] *Annales du musée Guimet*, t. I, p. 335 et suiv. Paris, Leroux, grand in-8°. Voir dans le *Congrès des orientalistes de Lyon*, t. II, p. 2-11 (Lyon, Pitrat, grand in-8°), une traduction du *Dathavansa* de Mouton Koumara Swami. Voir aussi l'étude de M. Feer sur l'état actuel des études bouddhiques, dans la *Revue de l'hist. des relig.*, II, p. 363 et suiv.

M. Paul Regnaud[1] a montré que le pessimisme brahmanique, tel surtout qu'il résulte des théories de la philosophie védanta, ne le cède en rien au pessimisme bouddhique. L'Inde me paraît, en effet, un des pays où l'homme a dû être le plus porté à prendre la vie par le côté triste. Ici, comme dans la question du nirvâna, il faut bien distinguer entre les croyances populaires et les exagérations de certaines écoles. L'Oriental se grise facilement de ses images, et il est injuste d'interpréter avec les règles de notre scolastique, fille d'Aristote, les paradoxes où l'entraîne son intempérante rhétorique.

M. Rodet se voue de plus en plus aux problèmes que soulève l'histoire des mathématiques[2]. Vous avez publié, dans votre Journal, son mémoire sur la signification de la notation numérique inventée par Aryabhata[3]. C'est un élément capital dans cette question de l'origine de la numération décimale, question si décevante et où des objections inattendues viennent si souvent renverser les thèses qu'on avait crues les mieux établies. M. Barth[4] dépense sa vaste science du monde hindou en des ar-

[1] *Annales du musée Guimet*, I, p. 101 et suiv. La traduction prétendue posthume, par M. Garcin de Tassy, du morceau de Vichnou-Das sur le *Kali-Youg*, insérée dans ce recueil (p. 77-84), avait déjà paru dans le *Journal asiatique*, mai-juin 1852, p. 551 et suiv.

[2] *Journal asiatique*, août-septembre 1880.

[3] *Ibid.*, octobre-novembre-décembre 1880.

[4] *Revue critique*, 20 et 27 septembre, 4 et 11 octobre, 6 décembre 1880; 18 avril, 6 et 20 juin 1881 (Leroux, in-8°). — *Revue de l'hist. des religions* (Leroux, in-8°), I, p. 239 et suiv.; III, p. 72 et suiv.

ticles qui ont la valeur de travaux originaux et portent toujours sur les questions vives de ces belles études.

M. de Harlez continue ses recherches sur l'Avesta, auxquelles il donne souvent le tour de la polémique[1]. Il devient très difficile de suivre le débat. D'excellents juges avaient cru que M. de Harlez voulait dire que les mythes védiques n'ont point eu en Éran leur signification originaire, qu'ils y ont été introduits et n'y ont qu'un rôle accessoire. Il paraît que telle n'est point la pensée de M. de Harlez. « Bien loin d'expliquer des affinités organiques par des emprunts extérieurs et en quelque sorte littéraires, m'écrit-il, j'affirme partout que les mythes aryaques ont eu en Éran leur pleine signification, qu'ils font partie intégrante de la religion avestique, mais qu'ils ont subi une transformation radicale sous l'influence de doctrines empruntées à des peuples étrangers, ce que M. Darmesteter nie complètement. M. Darmesteter ne veut admettre aucune réforme, aucun changement de religion, aucune influence externe. Tout est pour lui développement naturel des mythes et croyances aryaques. » Si le champ du débat est si restreint, quelques pages suffiront aux savants adversaires, je ne dis pas pour

[1] *Journal asiat.*, février-mars-avril, août-septembre, octobre-novembre-décembre 1880; février-mars 1881, p. 285-287. Signalons encore, du même auteur, *Les Aryas et leur première patrie*, 1880, in-8° (extrait de la *Revue de linguistique et de philologie comparée*); le *Calendrier persan*, dans le *Bulletin de l'Athénée oriental*, n°s 1 et 2, et divers articles dans la *Revue critique internationale*, Louvain, in-8°.

s'entendre, mais pour poser leur dissentiment en termes clairs.

En tout cas, les éléments de la question sont sous les yeux du public savant. M. Darmesteter nous a donné, l'an dernier, sa traduction de l'Avesta; M. de Harlez vient de publier un beau volume qui est, en quelque sorte, le résumé de sa doctrine et son dernier mot[1] : « L'ouvrage que nous présentons au public, dit-il, n'est point une simple reproduction de la première édition de l'*Avesta traduit;* c'est, pour ainsi dire, une œuvre nouvelle. La traduction a été entièrement revisée, et, pour répondre au vœu des spécialistes, elle a été rendue aussi littérale qu'on pouvait le désirer, sans cesser, toutefois, d'être claire et lisible. » Ce volume, en effet, renferme la matière de trois ou quatre volumes ordinaires; c'est une véritable encyclopédie avestique. On ne peut se réjouir assez de l'activité qui règne en ces études. Notre section iranienne, si l'on peût s'exprimer ainsi, qui ne comptait, il y a quelques années, que M. Bréal, se compose maintenant de trois savants, embrassant, chacun à son point de vue, tout l'ensemble des études zoroastriennes, MM. Darmesteter, de Harlez et Hovelacque. Une foule de difficultés de détail restent encore; mais elles sont comptées en quelque sorte. On les résoudra, ou bien l'on saura du moins pourquoi on ne peut les résoudre.

[1] *Avesta*, formant le tome V de la *Bibliothèque orientale* de Maisonneuve; Paris, 1881, CCXLVIII-671 pages, grand in-8°.

La reprise des fouilles en Égypte[1] a été marquée cette année par des trouvailles inespérées. A Saqqarah, huit pyramides nouvelles ont été ouvertes, dont cinq nous ont rendu des textes de la plus grande importance pour l'histoire politique et religieuse du haut Empire égyptien. A Thèbes, la découverte d'une cachette où un grand-prêtre d'Ammon avait entassé des sarcophages royaux, pour les soustraire aux voleurs qui exploitaient la nécropole thébaine, nous a mis entre les mains près de six mille monuments nouveaux, de la XVIII[e], de la XIX[e] et de la XX[e] dynastie. Il y a là matière à de longues études pour les membres du nouvel institut d'archéologie française du Caire.

M. Pierret a publié son Panthéon égyptien[2]. C'est une reproduction sous forme nouvelle des idées qu'il avait exposées dans son *Essai*[3]. Toutes les divinités égyptiennes sont ramenées à un seul dieu, qui est le soleil. Cet ouvrage, très court pour le sujet, est rédigé avec soin; mais il est loin de donner une idée de la masse énorme de noms divins que renferment les textes et de la répartition des cultes différents sur le sol de l'Égypte. M. Maspero a reproduit, dans le second fascicule de ses *Études égyptiennes*[4], la notice

[1] Cette reprise est l'œuvre de M. Maspero, à qui je dois toute cette partie de mon rapport et que la modestie empêche de parler de ses propres travaux avec tous les développements qu'ils mériteraient.

[2] *Le Panthéon égyptien*, Paris, E. Leroux, 1880, in-8°.

[3] Voir le rapport de 1879.

[4] *Études égyptiennes*, t. I, 2° fascicule: *Étude sur quelques peintures et sur quelques textes relatifs aux funérailles; le Conte d'Apopi et de Soknounri*, Paris, Imprimerie nationale, 1881, in-8°, p. 81-216.

sur les funérailles qu'il avait publiée dans votre Journal [1]; il y a joint la traduction et le commentaire d'un fragment du *Papyrus Sallier nº 1*, relatif aux Pasteurs. Au lieu d'y voir, comme on a fait généralement, le début d'un récit historique, M. Maspero y reconnaît les débris d'un conte analogue à ceux qui ont eu cours sur Nectanébo et Lycerus.

Le *Recueil* a continué de paraître aussi régulièrement que le permettent les difficultés de l'impression [2]. Outre deux notices de M. Victor Loret, élève de l'école du Caire, sur les musées égyptiens du Havre [3] et de Rouen [4], on y remarque un long mémoire de M. Karl Piehl sur une version ancienne du chapitre xv du *Livre des morts* [5], et une série de notes de critique et de philologie [6], où plusieurs questions difficiles sont traitées d'une manière fort satisfaisante. M. Maspero a étudié le culte des animaux en Égypte [7], et commencé la publication d'un long rapport sur le voyage qu'il a fait en Italie au mois de juillet de l'an dernier [8]. Une première partie est consacrée à l'examen des monuments du Musée de Turin qui se

[1] Février-mars-avril et mai-juin 1880.

[2] *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. II, fasc. 3, p. 71-120; fasc. 4, p. 121-200. Le départ de M. Maspero pour l'Égypte a retardé l'apparition des fascicules du troisième volume.

[3] *Les antiquités égyptiennes du Musée du Havre*, p. 89-94.

[4] *Monuments égyptiens du Musée d'antiquité de Rouen*, p. 151-158.

[5] *Stèle portant une inscr. empruntée au Livre des morts*, p. 71-75.

[6] *Petites notes de critique et de philologie*, p. 121-129.

[7] *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, p. 105-120.

[8] *Rapport sur une mission en Italie*, p. 159-299.

rapportent aux personnages attachés au culte d'Aménophis Ier, et renferme nombre de renseignements curieux sur la population de la nécropole thébaine sous la XIXe et la XXe dynastie. Enfin, M. Ceugney, de l'Imprimerie nationale, a publié des fragments coptes-thébains inédits de l'Ancien et du Nouveau Testament que possède la Bibliothèque nationale[1].

Le *Recueil* s'ouvre de préférence aux documents de l'époque pharaonique : la *Revue égyptologique*[2] est consacrée presque exclusivement aux textes démotiques; M. Révillout en est le directeur et le principal rédacteur. Outre des extraits du Papyrus de la Bibliothèque nationale[3] et une dissertation sur le Papyrus philosophique de Leyde[4], il y a commencé simultanément la publication d'un grand nombre de notes ou de mémoires où sont débattus des points d'administration et de droit égypto-grecs[5]. Comme corollaire à ces travaux, il faut citer le petit mémoire de M. Baillet sur la dynastie thébaine, contemporaine

[1] *Quelques fragments coptes-thébains inédits de la Bibl. nat.*, p. 94-105.

[2] *Revue égyptologique*, publiée sous la direction de MM. H. Brugsch, F. Chabas, Eugène Revillout, Paris, E. Leroux, 1880, in-4°, t. I, 2e et 3e fasc., p. 49-144, 8 pl.; 4e fasc., p. 145 et suiv.

[3] *Premier extrait de la chronique démotique de Paris : Le roi Amasis et les mercenaires*, t. I, p. 49-87.

[4] *Entretiens philosophiques d'un petit chacal kouf et d'une chatte éthiopienne*, t. I, p. 143-144.

[5] *La syntaxis ou budget des cultes sous les Ptolémées; la question du divorce chez les Égyptiens; les régimes matrimoniaux du droit égyptien; reconnaissance d'enfants avec légitimation par mariage subséquent; union légitimée après séduction; l'omnipotence des femmes, et le décret de Philopator sur l'autorité maritale; les affres de la mort chez les Égyptiens*, etc

des Ptolémées, et dont M. Révillout a signalé l'existence[1]. Deux des princes d'une des grandes familles féodales qui se partageaient encore l'Égypte au temps de la conquête macédonienne profitèrent des troubles qui éclatèrent à l'avènement de Ptolémée Épiphane pour se déclarer indépendants à Thèbes; le fait, sans être commun, n'était pas aussi rare qu'on le pense d'ordinaire, et l'on connaît par d'autres monuments toute une famille de Téos dont un membre au moins paraît en avoir fait autant dans l'Heptanomide.

M. Révillout a réuni en volumes les feuilles tirées à part du mémoire qu'il a publié dans votre Journal sur les actes coptes du concile de Nicée[2]. M. Piehl vous a donné au commencement de cette année la traduction et le commentaire d'une stèle intéressante pour l'histoire de l'époque saïte[3]. Enfin M. Lefébure a discuté dans un discours d'ouverture la question des races chez les Égyptiens[4]. C'est de Lyon également que nous arrivent, après trois années de retard, les deux excellents mémoires de M. Édouard Na-

[1] *Le roi Horemhou et la dynastie thébaine au IIIe siècle avant notre ère* par Aug. Baillet, archiviste-paléographe, in-8°, 38 p., 1880, Paris, Maisonneuve (Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres d'Orléans*).

[2] *Le Concile de Nicée, d'après les textes coptes, 2e série de documents*; et *le Concile de Nicée, d'après les textes coptes et les diverses collections canoniques, dissertation critique*, 1er fascicule, Paris, E. Leroux, 1880.

[3] Février-mars 1881, p. 159-178.

[4] *Les races connues des Égyptiens* (Extrait des *Annales du Musée Guimet*, t. I), in-4°, Paris, 1880, E. Leroux.

ville[1] sur les Quatre stèles orientées du Musée de Marseille et sur l'Ostracon égyptien du Musée Guimet[2], ainsi que la conférence de M. Maspero sur les stèles funéraires et sur l'immortalité de l'âme[3]. Le volume entier que le comité du *Congrès provincial de Saint-Étienne* a consacré à l'Egypte, contient, outre le dernier article de M. Chabas[4] et des travaux intéressants de MM. Erman, Golenischeff et Wiedemann, des commentaires ingénieux de M. Textor de Ravisi[5].

Bien que M. Piehl ne soit pas Français de nationalité, il se rattache à notre école française et par les études qu'il a faites à Paris et par la langue dans laquelle il écrit ses mémoires. Il vient de prendre son grade à l'université d'Upsala avec de *Petites études égyptologiques* où il fait preuve, malgré la modestie du titre, d'une érudition solide et variée[6]. M. Piehl nous a montré qu'il est bien préparé à la lutte : nous voudrions maintenant qu'il prît quelque sujet de longue haleine.

[1] *Congrès provincial des orientalistes*, Lyon 1878, t. I, p. 275-294, Lyon, 1880, Pitrat.

[2] *Un Ostracon égyptien* (Extrait des *Annales du Musée Guimet*, t. I), in-4°, Paris 1880, E. Leroux.

[3] *Congrès de Lyon*, t. I, p. 235-248.

[4] *Sur un vase à libations de la collection Guimet* dans les *Comptes rendus du Congrès de Saint-Étienne*, t. I.

[5] Entre autres une étude sur la métrique égyptienne qui renferme, avec quelques erreurs, des notions nouvelles et généralement exactes sur les rythmes employés par les scribes.

[6] *Petites études égyptologiques, Dissertation académique*, Vienne, 1881, Holzhausen, in-8°, 63 p.

Il faut remercier la famille de M. Letronne du soin pieux avec lequel elle a recueilli les excellents mémoires de l'illustre critique sur tant de points de l'histoire d'Égypte qui ont reçu de lui de précieux éclaircissements[1]. Ce sont des chefs-d'œuvre de méthode et d'exposition. Tout le monde profitera en lisant ces précieux opuscules, qui jusqu'ici étaient épars dans un grand nombre de recueils. L'unité et la force de cet éminent esprit apparaîtront ainsi dans tout leur jour.

Vos séances ont été remplies par les débats que soulèvent les doutes énormes qui planent encore sur certaines parties de l'assyriologie. Votre Journal contient l'écho de ces controverses auxquelles ont pris part MM. Oppert, Halévy, Guyard, Pognon[2]. Ce n'est que par une méthode analytique des plus rigoureuses qu'on parviendra à sortir de ces embarras. La question n'est pas résolue parce qu'on a appelé l'accadien «l'hiératique». Comme l'a très bien dit M. Barbier de Meynard, «il est grand temps de livrer au monde savant le mot de l'énigme, si l'on veut préserver ces belles et fécondes études assyriennes du scepticisme et même du discrédit qui finiraient par les atteindre[3].»

[1] *Œuvres choisies de A. J. Letronne*, assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index par E. Fagnan, 2 vol. in-8°, Leroux. XXIV-520-600 pages.

[2] *Journ. asiat.*, février-mars-avril 1880, p. 349-353; mai-juin 1880, p. 530, 531, 538; février-mars 1881, p. 251-252.

[3] *Comptes rendus de l'Académie des inscr.*, 1881, p. 50.

M. Oppert se complaît aux questions de chronologie et surtout à celles qui intéressent l'histoire du peuple d'Israël[1]. Votre Journal a également reçu de lui de savantes notes sur l'ère de Nabonassar[2], sur les tablettes juridiques de Babylone, sur diverses pièces, contrats, actes de louage[3]. M. Menant a commenté une nouvelle inscription de Hammourabi[4] et discuté ces cylindres assyriens où l'on a voulu trouver l'idée de l'androgynisme[5], avec aussi peu de raison que quelques rêveurs ont cru la voir dans les premières pages de la Genèse. M. Halévy a étudié deux inscriptions cunéiformes relatives au règne de Nabonide et à la prise de Babylone par Cyrus[6].

On suit avec le plus grand intérêt les travaux des jeunes philologues, comme M. Guyard, M. Pognon, qui commencent à s'appliquer à ces problèmes et qui, on l'espère, sauront y porter un esprit nouveau. Les essais de lexicographie assyrienne de M. Guyard[7] paraissent conçus dans cet esprit sobre et discret qui inspire la confiance et est la première condition d'une science vraiment progressive. L'espèce de bilan de

[1] *La méthode chronologique*, extrait de la *Revue historique*, 30 p.

[2] *Journal asiatique*, mai-juin 1880.

[3] *Journal asiatique*, p. 540 et suiv.

[4] *Une nouvelle inscription de Hammourabi, roi de Babylone* (XVIᵉ siècle avant J.-C.).

[5] *Comptes rendus de l'Académie des inscr.*, avril-mai-juin 1880, p. 154 et suiv.

[6] *Comptes rendus*, juillet-août-septembre 1880, p. 261 et suiv.

[7] *Journal asiatique*, mai-juin 1880. — *Revue de linguistique*, t. IV, 3ᵉ fascicule, 1880, p. 204-209.

ces études que le même savant a tracé[1] se recommande par son impartialité et sa clarté. Enfin, dans son article sur les inscriptions de Van[2], M. Guyard a réussi à identifier une formule de ces inscriptions avec une formule assyrienne, ce qui permettra un jour, on peut l'espérer, de déchiffrer complètement la langue inconnue des rois de Van.

Je peux enfin vous annoncer la publication du premier fascicule du *Corpus inscriptionum semiticarum*[3]. Le plan de ce recueil fut communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans sa séance du 25 janvier 1867. Les discussions furent longues, approfondies. Le 26 avril, l'Académie nomma la commission chargée d'exécuter le travail; elle était composée de MM. de Saulcy, Mohl, de Longpérier, Renan, de Slane, Waddington MM. de Saulcy, Mohl, de Slane étant morts dans l'intervalle, MM. de Vogüé et Derenbourg les ont remplacés.

Il semble au premier coup d'œil qu'on puisse reprocher à la commission ses longs délais, ce *grande mortalis ævi spatium* qui s'est étendu entre l'œuvre conçue et commencée. On sera peut-être indulgent, si l'on veut bien songer aux tristes événements qui ont eu lieu dans cet intervalle, à cette interruption des bonnes études qui a marqué les funestes années

[1] *Revue de l'hist. des relig.* de M. Vernes, I, p. 327 et suiv.

[2] *Journ. asiat.*, mai-juin 1881, p. 540-543.

[3] *Corpus inscriptionum semiticarum*, pars prima, inscriptiones phœnicias continens, tomus I, fascic. 1. XVI-120 pages, in-4°, 13 planches, in-fol., Paris, Imp. nat.

1870-1871. En une pareille entreprise, d'ailleurs, la hâte eût été funeste. Il fallait établir tout le travail avant de publier séparément aucune de ses parties. Il fallait que les agents français en Orient et dans le Nord de l'Afrique eussent pris l'habitude de communiquer à la commission tous les renseignements qu'ils pouvaient posséder; il fallait, enfin, par quelques missions, compléter certains chapitres qui sans cela eussent été pauvres, insuffisants. C'est ainsi que M. Halévy accomplit son voyage dans l'Yémen, et que M. de Sainte-Marie reçut les fonds au moyen desquels il fit sortir de terre ces innombrables vœux carthaginois à Tanit et à Baal-Hammon. Il fallait surtout mûrir lentement un plan qui, dès les premières feuilles tirées, allait devenir irrévocable pour tout l'ouvrage et qui ne permettrait plus les repentirs.

Dans le plan primitif l'ouvrage était plutôt paléographique qu'épigraphique. On faisait marcher ensemble les inscriptions proprement dites, les monnaies, les papyrus, les plus anciens manuscrits. Puis la nécessité qui a toujours fait séparer pour le travail scientifique la numismatique de l'épigraphie s'est imposée à la commission. Le recueil a été borné aux inscriptions proprement dites, gemmes, sceaux, papyrus, aux pièces en un mot dont la nature est d'être uniques, de n'avoir point de double. Plus tard, un recueil distinct contenant toutes les monnaies sémitiques sera publié par la commission et formera en quelque sorte le pendant de celui-ci.

Sur l'étendue du recueil, la commission n'a jamais varié. Elle a toujours voulu qu'il contînt tous les textes anciens en langue sémitique, écrits en caractères sémitiques. Ni les inscriptions cunéiformes, ni les inscriptions chypriotes, ni les inscriptions libyques, ni les inscriptions de l'Asie Mineure (lyciennes, phrygiennes, etc.), ni les restes d'ancienne écriture zende, pehlvie, arienne n'en doivent faire partie. Les inscriptions cunéiformes formeront évidemment un jour un recueil à part. Quant aux inscriptions chypriotes, libyques, lyciennes, pamphyliennes, ces textes n'ayant ni assez d'unité pour former un recueil d'ensemble, ni assez d'importance pour former de petits recueils distincts, il sera peut-être opportun de les mettre à la suite du *Corpus* sémitique, comme un appendice.

La limite de temps qu'il convient d'assigner au recueil n'a pu être fixée avec la même précision. Le *Corpus* ne doit s'appliquer qu'aux textes anciens; il ne saurait contenir les innombrables textes arabes, hébreux, syriaques du moyen âge ou des derniers siècles. L'islamisme marque dans l'histoire des peuples, des langues et des écritures sémitiques une époque tout à fait tranchée. Une telle date, cependant, ne saurait être prise trop à la rigueur. Les monuments de l'écriture mendaïte sont tous postérieurs à l'hégire, et cependant ils ne sauraient être omis dans un tableau de la paléographie sémitique. Enfin les monuments arabes des premiers temps de l'hégire (monnaies, tessères, manuscrits d'Asselin, papyrus, in-

scriptions de Harran et de Zébed) ont un si grand intérêt pour la paléographie et se rattachent d'une façon si directe à l'épigraphie du Hauran, du Sinaï, de l'Irak, qu'on ne saurait les négliger dans un ouvrage qui se propose de donner tous les documents pour l'histoire de l'alphabet sémitique. On a pensé qu'il ne fallait s'arrêter qu'au moment où l'épigraphie et la numismatique arabe, par la fixation définitive de l'écriture coufique, arrivent à une forme en quelque sorte classique et arrêtée. En d'autres termes, ici encore on a procédé par exclusion; on a mis dans le recueil ce qui n'est ni l'épigraphie arabe proprement dite, ni l'épigraphie assez uniforme des juifs et des Syriens du moyen âge.

Dans un *Corpus* qui ne s'applique qu'à des inscriptions d'une même espèce, comme sont les inscriptions grecques et latines, l'ordre géographique prime tous les autres. C'est en faisant dominer ce principe que M. Bœckh a opéré une si grande révolution dans l'épigraphie et en a presque été le fondateur. Mais l'épigraphie sémitique renferme des écritures et des langues trop diverses pour qu'il fût permis d'y appliquer ce principe. Avant la division par provinces géographiques, il fallait une division générale d'après la langue, l'écriture, l'histoire. Les rédacteurs du *Corpus inscriptionum semiticarum* ont été de la sorte amenés à diviser l'ouvrage en quatre parties : 1° la partie phénicienne, comprenant toutes les inscriptions phéniciennes de toutes les époques, puniques, néopuniques; 2° la partie hébraïque, comprenant

toutes les inscriptions en caractère ancien ou en caractère carré jusque vers le v[e] ou vi[e] siècle de notre ère; 3° la partie araméenne, comprenant tous les restes d'ancienne écriture sémitique trouvés en Assyrie, les inscriptions palmyréniennes, nabatéennes, hauraniennes, sinaïtiques, araméennes d'Égypte, estranghélo; 4° la partie arabe, renfermant les inscriptions de Safa et celles du même genre qui se trouvent ailleurs, les inscriptions himyarites et éthiopiennes, et même les plus anciens spécimens du neskhi. Chacune de ces parties aura sa série de numéros, et par conséquent elles pourront être entamées séparément. Le fascicule qui va paraître est le premier de la partie phénicienne. Nous espérons que, l'hiver prochain, pourra commencer la publication de la partie araméenne, confiée à M. de Vogüé, et, peu après, la publication de la partie arabe, confiée à M. Derenbourg. La numismatique fera une collection à part, confiée à MM. de Longpérier et Waddington.

Les rédacteurs ne se sont pas dissimulé que ces divisions entraîneraient bien des embarras. Les plus vieux spécimens d'écriture araméenne ne diffèrent en rien du phénicien. Dans les très petits textes où ne se trouve pas le mot בן ou בר, il a été difficile de décider si le texte devait appartenir à la première ou à la deuxième partie. La distinction des pierres gravées hébraïques, phéniciennes, araméennes, est plus délicate encore. Mais ces difficultés sont inévitables. Le principe fondamental de l'épigraphie classique est

la division des textes en païens et en chrétiens. Or cette division est très souvent arbitraire; les recueils de Bœckh et de Mommsen renferment en réalité un nombre considérable de textes chrétiens.

Les rédacteurs ont donné des soins tout particuliers à la bibliographie, sans viser à être complets. Qui peut être sûr qu'aucun article, même savant, imprimé dans quelqu'un des innombrables journaux ou recueils qui s'impriment dans le monde entier, ne lui a pas échappé. Les rédacteurs espèrent avoir connu tous les mémoires vraiment utiles à l'interprétation ou à l'histoire des monuments; leur ambition se borne là. Les essais tout à fait chimériques, qui ne peuvent à aucun point de vue être jamais utiles, ont été omis de propos délibéré.

L'essence de tels recueils est d'être incomplets, par le fait de nouvelles découvertes, le lendemain même du jour de leur publication. Si le plan des rédacteurs est suivi, des suppléments paraîtront de dix ans en dix ans et tiendront le recueil au courant. Les planches de fac-similés ont toutes été exécutées par les procédés héliographiques de M. Dujardin, qui ne permettent en aucune mesure l'intervention arbitraire du graveur. On n'a rien négligé pour que l'ouvrage fût pour les travailleurs un instrument commode et sûr.

Le fascicule qui va être livré au public comprend les inscriptions phéniciennes qui ont été trouvées en Phénicie et dans l'île de Chypre. Plusieurs, provenant de cette île, paraissent pour la première fois et

apportent de précieux éléments à la grammaire comparée et à l'histoire. Notons en particulier les inscriptions tracées à l'encre sur des plaques de marbre et récemment trouvées à Larnaka. Ce sont des monuments vraiment uniques, qui jettent le plus grand jour sur l'intérieur des temples et des cultes de la Phénicie. On discutera longtemps sur ces *gérim*, ces *gallabim*, ces *calbim*, qui figurent parmi les fonctionnaires sacrés et portent à supposer dans ces sanctuaires un culte d'assez bas étage, justement proscrit par les prophètes hébreux [1]. La théorie du *ger* ou parasite sort, au moins, de ces textes avec une clarté parfaite. Tandis que le *ger* de Jéhovah est l'honnête homme (*Ps.* v, 5; xv, 1; xxxix, 13; lxi, 5), le *ger* du temple phénicien paraît avoir été un parasite de bas étage, associé à la plus triste compagnie. Il est difficile, en effet, de douter que les *kalbim* dont nous parlent les plaques de Larnaka ne soient les *kalbim* que le Deutéronome (xxiii, 18-19) nous montre voués aux plus infâmes emplois.

Le travail du *Corpus* a suscité, comme on devait s'y attendre, une foule de recherches parallèles ou accessoires. M. de Vogüé vous a donné de judicieuses observations sur la forme du tombeau d'Eschmounazar [2]. M. Clermont-Ganneau a disserté avec sagacité sur les rois de Cittium et déposé, soit dans

[1] Voir, outre le *Corpus*, *Comptes rendus de l'Acad.*, 26 novembre 1880; *Revue archéol.*, janvier 1881; *Revue des études juives*, n° 33, p. 124 et suiv.

[2] *Journal asiatique*, février-mars-avril 1880.

votre Journal[1], soit dans une publication qu'il a l'intention de continuer[2], une foule de vues, toutes ingénieuses, parfois minutieuses, que lui suggère à propos de chaque texte ancien son esprit hardi, pénétrant, avide de savoir. M. Bruston a placé dans ces débats quelques observations justes[3]. M. Berger a continué de s'y dépenser tout entier, surtout comme auxiliaire du *Corpus*. Le rédacteur de la partie phénicienne reconnaît, dans la préface, le soin et la sagacité que ce jeune savant a déployés en ce difficile travail.

L'étude de la mythologie est inséparable de ces recherches d'épigraphie sémitique; car c'est surtout l'histoire de la religion qui trouve son profit au déchiffrement de ces petits textes. M. Clermont-Ganneau est sur ce point d'une rare fécondité de vues[4].

M. Berger a disserté sur les dieux pygmées et sur Baal-Maleak[5], ainsi que sur la trinité carthaginoise, à propos du bandeau de Batna[6]. Je ne connais rien de plus intéressant qu'une note de M. de Longpérier sur une intaille représentant le jugement de Salomon[7]. M. F. Lenormant a traité savamment la question du

[1] *Journal asiatique*, mai-juin 1880, p. 531, 532 et 537, 538; août-septembre, p. 269.
[2] *Études d'archéol. orientale*, t. I, 1re livr., 85 pages, in-4°, Vieweg.
[3] *Revue archéol.*, septembre 1880.
[4] *Études d'archéol. orientale*, déjà citées.
[5] *Revue de linguistique*, t. IV, 4e fascic., p. 347-358.
[6] *Gazette archéol.*, septembre 1880, p. 164 et suiv.
[7] *Comptes rendus de l'Acad.*, 1880, p. 275 et suiv.

culte de Jupiter Carius en Syrie [1], et celle des bétyles [2]. M. Tiele a fait un beau travail d'ensemble sur la religion des Phéniciens [3].

L'inscription hébraïque de Siloé commence à faire parler d'elle [4]. J'aurai certainement l'année prochaine à vous annoncer la lecture définitive de ce texte capital, qui, à défaut de données historiques, fournira du moins des lumières précieuses sur l'histoire de la langue et de l'orthographe hébraïques. J'ai aussi à vous signaler une bonne acquisition de textes himyarites [5] et d'intéressantes communications faites à l'Académie des inscriptions sur quelques monuments nouveaux [6].

L'année 1880 fera époque dans l'histoire de la numismatique himyarite par la publication du Trésor de Sana [7], c'est-à-dire de ce précieux lot de deux cents monnaies d'argent trouvé sous le soubassement d'une des portes de la ville de Sana, et acheté à Constantinople par M. Schlumberger au mois de juillet 1879 [8]. M. de Longpérier et M. Schlumberger

[1] *Gazette arch.*, juillet 1880.

[2] *Revue de l'hist. des relig.*, III, p. 31 et suiv.

[3] *Revue de l'hist des relig.*, III, p. 167 et suiv.

[4] *Journ. asiat.*, février-mars 1881, p. 254, 255; *Acad. des inscr.*

[5] Sans oublier la très curieuse note de M. Pognon, *Journ. asiat.*, février-mars 1881, p. 255.

[6] *Comptes rendus*, 1880, p. 303, 304, 311, 320.

[7] *Le trésor de San'â* (monnaies himyarites), par G. Schlumberger, Paris, 1880. 65 pages et 3 planches in-4°.

[8] Voir les observations de M. Halévy, *Journal asiatique*, janvier 1881; *Revue critique*, 11 avril 1881; Maspero, *ibidem;* Longpérier, *Comptes rendus de l'Acad.*, 1880, p. 298, 299, et *Journal des savants*, janvier 1881.

semblent rapporter cet ensemble monétaire à la deuxième moitié du IIe siècle avant J.-C. M. Halévy veut qu'elles soient de celles qu'on doit appeler sabéennes, antérieures à la situation prépondérante prise par la tribu de Himyar en l'an 24 avant J.-C. On dissertera longtemps sur cette belle trouvaille. Il est intéressant de rappeler qu'avant 1868 on ne connaissait pas une seule monnaie de l'Yémen antérieure à l'islam. Chose singulière et qui montre bien l'unité de la science! La trouvaille de Sana projette une étonnante lumière sur les plus difficiles questions de la numismatique d'Athènes. Négran imitait le monnayage d'Athènes, et, selon M. de Longpérier, les têtes royales qui se trouvent au droit de ces monnaies impliquent, par leur style et leur physionomie, un certain ordre qui fournit un arrangement chronologique, tant pour les revers des pièces arabes que pour les pièces qu'elles imitent.

M. Halévy a repris son beau travail sur les inscriptions du Safa [1]. Ce chapitre de l'épigraphie sémitique n'aura tout son intérêt que quand on aura bien constaté l'extension de l'alphabet safaïtique et son droit à s'appeler «l'alphabet arabe» des premiers siècles de notre ère. On trouve un *graffito* en ce caractère sur une des colonnes du forum de Pompéi [2], et probablement le *librarius arabicus* du temps de Trajan, qui nous est connu par une inscription, écrivait en ce même alphabet.

[1] *Journ. asiat.*, janvier-février-mars 1881.

[2] *Journal des savants*, juin 1881, p. 337, 338.

D'importants monuments libyques sont signalés à l'horizon. M. le général Faidherbe a présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres[1] une note sur un monument bilingue qui paraît lever les derniers doutes qui restaient encore sur certaines valeurs.

J'ai lu avec une vraie émotion les pages éloquentes et chaleureuses que M. James Darmesteter a consacrées à l'histoire du peuple juif[2]. Jamais on n'aborda ce grand sujet avec un sentiment plus large, plus éloigné du particularisme étroit dont les plus savants israélites ne sont pas toujours exempts. Ce n'est pas en dehors de l'humanité ni en dérogeant aux règles ordinaires de la critique que M. James Darmesteter montre la grandeur de l'histoire juive; c'est en la plaçant, au contraire, au cœur même de l'histoire générale et en y appliquant la méthode qui partout ailleurs sert à trouver la vérité. Dans ces grandes questions, on sauve les ensembles en faisant bon marché des détails. Ce n'est pas par quelques escarmouches heureuses qu'on gagne ces parties de haute critique; c'est en refusant d'ordinaire la bataille et en se tenant presque toujours sur les hauteurs. «On releva des erreurs de quelques centimes, disait M. Strauss en parlant de Christian Baur, dans les comptes du grand spéculateur qui opérait sur des millions.» A propos des délicates questions soulevées par M. François Le-

[1] *Comptes rendus*, 1881, p. 16-19.
[2] *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*, 21 pages in-8°. Paris, Librairie nouvelle.

normant, dans un livre auquel nous souhaitions l'an dernier la bienvenue, M. Halévy a entassé des objections [1], dont plusieurs peuvent être fondées. La thèse de M. Lenormant n'en garde pas moins toute sa valeur. Dans la phase nouvelle où sont entrées les *études critiques, la Bible n'est plus* à expliquer par elle-même; elle est à comparer. Elle ne perdra rien à cette épreuve. Il n'y a pas à craindre qu'à la Bible hébraïque le monde soit tenté de substituer une Bible babylonienne ou hindoue [2].

Parmi les travaux d'exégèse biblique parus dans l'année, je signalerai les très fines et parfois très fécondes observations de M. Joseph Derenbourg sur Job [3] et l'Ecclésiaste [4]. M. Ewald avait déjà entrevu ce fait que, pour saisir la suite de la pensée dans l'Ecclésiaste, il faut admettre des espèces de citations ou d'intercalations. M. Derenbourg a développé cette idée et a montré que beaucoup des difficultés du livre sont levées en admettant dans le texte, lequel en général est une sorte de prose, des citations de vers qui n'ont souvent qu'un lien assez lâche avec ce qui précède. C'est là, on le sait, un constant procédé

[1] *Revue critique*, 13, 20, 27 décembre 1880. — Comparez les articles de MM. Guyard et Vernes, *Revue de l'hist. des rel.*, I, p. 338 et suiv.; II, p. 123 et suiv.

[2] Je signalerai un nouvel article de M. François Lenormant, dans la *Revue critique internationale* de Louvain, n° 1. Au même ordre d'idées appartient le volume de M. Maurice Vernes, *Mélanges de crit. religieuse*, Paris, Fischbacher, XVI-348 pages.

[3] *Revue des études juives*, n° 1, p. 1 et suiv.

[4] *Revue des études juives*, n° 2, p. 165 et suiv.

chez les moralistes persans; il doit tenir à de plus anciennes habitudes. L'Ecclésiaste étant certainement un des livres les plus récents de la littérature hébraïque, il ne faut pas être trop surpris d'y trouver une particularité qui le rapproche des littératures modernes de l'Orient. Il faut lire également les très ingénieuses observations de M. Derenbourg sur le nom d'Amminadab et sur les noms de mois *bul* et *étanim* [1].

Signalons, dans le même ordre d'études, les bonnes analyses des travaux de Wellhausen sur les questions fondamentales de l'histoire du peuple israélite, qui paraissent dans la *Revue* de M. Vernes [2]; les recherches de M. Halévy sur Manassé, roi de Juda, et ses contemporains [3], sur Cyrus et le retour de l'exil [4]; les essais sur la métrique hébraïque de M. David Günzburg [5]; le travail de M. Gustave d'Eichthal sur le nom de Yahveh [6]; l'étude de M. Hartwig Derenbourg sur les noms de personnes dans l'Ancien Testament et l'himyarite [7]; celle de M. Lœb sur les portes dans l'enceinte du temple [8]. Les comparaisons entre les croyances avestéennes et celles des Juifs comptent entre les sujets les plus délicats de la critique. Le

[1] *Revue des études juives*, n° 3, p. 123 et suiv.

[2] *Revue de l'hist. des relig.*, t. II, p. 27 et suiv., p. 170 et suiv.

[3] *Revue des études juives*, n° 3, p. 1 et suiv.

[4] *Revue des études juives*, n° 1, p. 9 et suiv.

[5] *Revue critique*, 14 février et 27 juin 1881.

[6] *Revue de l'hist. des rel.*, I, p. 357 et suiv.

[7] *Revue des études juives*, n° 1, p. 56 et suiv.

[8] *Les portes dans l'enceinte du Temple*, 8 pages in-8°.

mémoire de M. James Darmesteter, *les Six feux dans le Talmud et dans le Boundéhesch*[1], donne le modèle à suivre. Le rôle des juifs de Babylone dans la marche générale des idées juives aux premiers siècles de notre ère n'a jamais été mieux montré[2].

On sait combien l'Allemagne possède de ces livres utiles qui, sous le titre d'*Introduction à l'Ancien Testament*, résument tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour lire avec fruit la Bible au sens protestant ou au sens catholique. Le livre que vient de publier M. Wogue[3] est tout à fait un livre de ce genre. C'est une *Introduction* au sens juif. Le savant israélite y apprendra peu de chose; mais l'hébraïsant non juif y prendra une idée de la manière dont l'exégèse biblique est entendue dans le judaïsme moderne, et cela aussi est un fait utile à connaître.

La traduction française du Talmud par M. Schwab s'achèvera, et je m'en réjouis. M. Schwab vient de nous donner le tome quatrième, contenant les traités *Schabbath* et *Éroubin*[4]. Je lisais, il y a quelque temps, dans la *Revue encyclopédique* de 1828, un article intéressant où M. Arthur Beugnot exposait les motifs, selon lui péremptoires, pour lesquels le Tal-

[1] *Revue des études juives*, n° 2, p. 186 et suiv.

[2] Notons, avec des réserves, le *Scheol des Hébreux et le Sert des Égyptiens*, par Gœtzel Sélikowitsch. Extrait de l'*Athénée oriental*, 18 pages.

[3] *Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours*, VI-384 pages, grand in-8°. Imp. nat.

[4] *Le Talmud de Jérusalem*, traduit pour la première fois, t. IV, VIII-312 pages, grand in-8°.

mud ne pouvait ni ne devait se traduire. Il est, selon moi, très heureux que cette interdiction hautaine n'ait pas fait loi. Certes, un savant comme M. Grætz ou M. Derenbourg n'aura rien à apprendre dans la traduction de M. Schwab. Mais il s'écoulera bien du temps avant qu'un hébraïsant non juif soit capable de lire le Talmud dans son ensemble; or la discussion des passages en particulier n'est possible que si l'on s'est rendu compte de l'ensemble. C'est à quoi servira la traduction de M. Schwab, malgré les défauts qu'on y peut relever. Pour moi, je la lis d'un bout à l'autre avec beaucoup de fruit et toujours avec un vif intérêt. Le Talmud est un des livres les plus singuliers qu'il y ait dans aucune littérature. Il y a un type de maladie de l'esprit humain qui ne peut être bien étudié que là.

Un intérêt à peu près du même genre s'attache aux travaux de M. Rabbinowicz. Le tome V de la *Législation civile du Thalmûd*[1] renferme le commentaire et la traduction de tous les passages des trente traités des trois dernières divisions (*sedarim*) qui concernent la médecine, les païens, les esclaves, le prosélytisme et la boucherie. M. Rabbinowicz est un admirateur exalté du Talmud; même la médecine qu'on y trouve lui paraît très belle. Sous ce titre : *La médecine du Thalmud*[2], il a réuni tous les passages des vingt et un traités du Talmud de Babylone où il est question de l'art de guérir. J'ai goûté plus ce

[1] Paris, chez l'auteur, 1879, LXX-431 pages, in-8°.
[2] Paris, chez l'auteur, LI-176 pages, in-8°.

que dit M. Rabbinowicz de la boucherie (*schehita*). Il montre bien que beaucoup de ces précautions d'abattoir qui nous paraissent singulières viennent d'un sentiment qu'approuverait la Société protectrice des animaux, du désir de leur rendre la mort aussi instantanée et aussi peu douloureuse que possible.

Les observations de M. Israël Lévy sur les traces d'apocalypses qu'on trouve dans le Talmud [1], son étude sur le dialecte du Talmud de Babylone [2], les remarques de M. Moïse Bloch sur les rapports qu'eurent au Ier siècle les juifs avec les chrétiens et sur les conséquences qu'eurent ces relations sur la direction du christianisme [3], seront lues avec fruit par ceux qui font des origines du christianisme une étude spéciale [4]. M. Oort, d'un autre côté, a présenté d'excellentes observations sur les qualités et les défauts de la critique juive, quand elle s'applique au christianisme primitif [5].

Pour l'histoire du judaïsme au moyen âge, je signalerai diverses notes de MM. Halberstam, Israël Lévi, Derenbourg, Lœb [6]; les articles sur Joseph le Zélateur [7] et les controverses de l'an 1240 [8], par

[1] *Revue des études juives*, n° 1, p. 105 et suiv.
[2] *Revue des études juives*, n° 2, p. 212 et suiv.
[3] *Revue des études juives*, n° 2, p. 197 et suiv.
[4] *Revue des études juives*, n° 2, p. 202 et suiv.
[5] *Revue de l'hist. des religions*, II, p. 222 et suiv. Voir aussi l'article d'exégèse de M. Vernes, *ibid.*, III, p. 389 et suiv.
[6] *Revue des études juives*, n° 3, p. 127 et suiv.; *Univers israélite*, 1er août 1878 (inscription hébraïque de Béziers, 8 pages).
[7] *Revue des études juives*, n° 2, p. 122 et suiv.
[8] *Revue des études juives*, n° 2, p. 247 et suiv.

MM. Zadoc Kahn et Lœb; les extraits d'Alkharizi donnés par M. Schwab[1], d'où il résulte si bien qu'il n'y avait pas de juifs à Jérusalem sous les rois latins et qu'ils n'y reparurent qu'après la bataille de Hattin; enfin, la traduction qu'a donnée M. Jonas Weyl de la lettre de Maimonide sur l'astronomie judiciaire adressée à la synagogue de Marseille, le 27 septembre 1194. A cette date-là, si Ibn Roschd était mort, comme il semble, Maimonide était sûrement l'homme le plus éclairé du monde, le plus dégagé des préjugés qui tiennent l'homme courbé sous le joug de l'absurdité[2].

Cette curieuse histoire des juifs au moyen âge s'élabore aussi bien par les savants chrétiens que par les savants israélites. Le livre de M. Saige est un chef-d'œuvre de cette critique documentaire où excellent nos archivistes et notre École des chartes[3]. Il est tout entier composé de pièces originales. M. Siméon Luce a dressé avec une égale diligence le catalogue des documents du Trésor des chartes relatifs aux juifs sous le règne de Philippe le Bel[4]. Il faut lire aussi les recherches de M. Lœb sur le rôle des juifs de Paris en 1296 et 1297, sur la

[1] *Al-Harizi et ses pérégrinations en Terre sainte.* Extrait des *Archives de l'Orient latin*, t. I, 1881, p. 231-244.

[2] *Lettre de Maimonide au collège rabbinique de Marseille*, par Jonas Weyl. Avignon, 1877, 23 pages, in-18.

[3] *Les juifs du Languedoc, antérieurement au XIVe siècle*, x-388 p. gr. in-8°. Paris, Alph. Picard.

[4] *Revue des études juives*, n° 3, p. 15 et suiv.

ville d'Ezob[1], sur les bulles des papes relatives aux juifs[2]; les notes de MM. Arsène Darmesteter et Morel-Fatio sur la correspondance apocryphe des juifs d'Arles et de Constantinople (1489)[3]; le travail de M. Bardinet sur l'organisation des juiveries du comtat Venaissin[4], et une foule d'autres communications qui font de la *Revue des études juives* un précieux répertoire de notes bibliographiques et de renseignements[5].

Nous sommes heureux, Messieurs, d'avoir notre part, grâce à M. Guyard, dans cette édition monumentale du texte arabe des Annales de Tabari, qui sera une des plus belles œuvres collectives du XIXe siècle. Sous la savante et habile direction de M. de Goeje, des arabisants hollandais, allemands, russes, italiens, français, se relayent en quelque sorte pour mener à fin cette immense publication, qui va remplir une lacune si regrettable dans les publications relatives à l'historiographie arabe[6]. L'ouvrage paraît par fas-

[1] *Revue des études juives*, n° 1, p. 61 et suiv.

[2] *Revue des études juives*, n° 1, p. 114 et suiv., et n° 2, p. 293 et suiv.

[3] *Revue des études juives*, n° 1, p. 119 et suiv.; n° 2, p. 301 et suiv.

[4] *Revue des études juives*, n° 2, p. 262 et suiv. Sur les juifs de Haguenau, voir n° 3, p. 73 et suiv.

[5] Voir surtout les notes critiques ou bibliographiques de MM. Arsène Darmesteter, Jules Dukas, Lœb.

[6] *Annales*, auctore Abu Djafar Mohammed Ibn Djerir at-Tabari, quos ediderunt J. Barth, Th. Nœldeke, P. de Jong, E. Prym, H. Thorbecke, S. Fränkel, J. Guidi, D. H. Müller, M. Th. Houtsma,

cicules de 320 pages en trois séries indépendantes : la première commençant à la création du monde ; la seconde débutant par le règne éphémère de Hasan, fils d'Ali et petit-fils de Mahomet ; la troisième partant des origines de la dynastie abbasside. C'est à cette troisième partie que M. Guyard a collaboré. Nous le remercions d'avoir représenté la science française dans cette belle entreprise qui, lorsqu'elle sera terminée, fera tant d'honneur à notre temps. Plusieurs index et un glossaire étendu des acceptions qui manquent dans les dictionnaires termineront l'ouvrage et en rendront l'usage presque aussi commode que s'il était accompagné d'une traduction continue.

M. Clément Huart[1] a tiré du *Kitâb el-Agâni* un charmant tableau de mœurs abbassides, en réunissant tout ce qui concerne la poétesse Fadhl. On se plaira toujours aux récits de ce monde du khalifat de Bagdad, sorte d'oasis dans la sombre histoire du fanatisme musulman. C'est presque la seule époque où le monde oriental ait connu ce qu'on peut appeler la société, c'est-à-dire le commerce libre des hommes et des femmes, sans morgue ni raideur. Le manque de force et de sérieux empêchera toujours

S. Guyard, V. Rosen et M. J. de Goeje. Lugduni Batavorum, E. J. Brill. Ont paru de 1879 à 1881 : trois fascicules de la 1re série, publiés par MM. J. Barth (deux fascicules et demi) et Th. Nœldeke (un demi-fascicule) ; un fascicule de la seconde série, publié par MM. H. Thorbecke (p. 1-295) et S. Fränkel (p. 295-320) ; enfin trois fascicules de la 3e série, publiés par MM. Th. Houtsma (p. 1-459) et S. Guyard (p. 459-960).

[1] *Journal asiat.*, janvier 1881.

que cette civilisation, aimable à tant d'égards, soit comparable aux développements autrement vigoureux de l'antiquité grecque et romaine et des temps modernes. Le siècle de Louis XIV, à côté de Lulli, de Quinault et des fêtes de Versailles, eut Pascal, Vauban, Saint-Simon. Mais, dans cette longue nuit du moyen âge, la brillante aurore boréale de Bagdad vous retient et vous soulage. M. Clément Huart a rendu ce caractère singulier des temps de Motéwakkel avec beaucoup de savoir et de talent.

M. Basset a dignement inauguré son enseignement à Alger par une excellente leçon sur la poésie arabe avant Mahomet [1]. Il discute les critiques que M. Ahlwardt a élevées sur la rédaction de ces poèmes et les réduit à leur juste valeur. L'authenticité des poèmes arabes anté-islamiques est du même ordre que celle de toutes les poésies qui n'ont pas d'abord été écrites. Jamais un texte transmis de mémoire durant des siècles ne conserve son intégrité. Ce qui est authentique, en pareil cas, c'est l'esprit de la poésie, le goût, le rythme, la façon d'attaquer et de dérouler un morceau. La haute originalité des poèmes arabes anté-islamiques est, d'après cette manière de voir, hors de toute contestation.

Nous retrouvons M. Rodet sur le champ des études arabes, poursuivant la solution de ces problèmes mixtes qui supposent à la fois une profonde connaissance des mathématiques et la connaissance

[1] *La poésie arabe anté-islamique*, Bibliothèque elzévirienne. Leroux, 1880, 82 pages in-18.

de l'arabe, du sanscrit, du moyen âge grec et latin. Le *Sepher ham-mispar* d'Aben-Ezra est un livre capital pour l'histoire de l'arithmétique. M. Rodet en a fait l'objet d'un examen très attentif[1]. Par l'arabe, le sanscrit et le grec, M. Rodet me paraît serrer de très près le problème qu'il embrasse avec ténacité.

Les travaux de M. Féraud sur l'histoire de l'Algérie musulmane sont le principal intérêt de la *Revue africaine*[2]. M. Gasselin continue son utile dictionnaire français-arabe[3]. M. Guillaume Rey n'oublie pas ses familles du temps des croisades[4]. M. Siouffi a donné la traduction de la biographie du patriarche nestorien Yabalaha III[5].

M. de Longpérier est revenu sur l'épitaphe du roi de Grenade découverte à Tlemsen par M. Brosselard[6]. La seconde partie du travail de M. Henri Fournel

[1] *Sur les notations numériques et algébriques antérieurement au* XVI*e siècle.* Paris, Leroux, 80 pages.

[2] *Revue africaine*, Alger, Jourdan, in-8°.

[3] *Dict. français-arabe*, t. I, première partie, 210 pages, in-4°. Leroux. Signalons aussi la traduction de la *Grammaire arabe* de M. Caspari, par M. Uricoechea. Paris, Maisonneuve, deux fascicules. — *De la transcription pratique, au point de vue français, des noms arabes en caractères latins*, Mémoire présenté à la section de géographie de l'Association française pour l'avancement des sciences, au congrès de Montpellier, le 1er septembre 1879, par le général Parmentier. Paris, au secrétariat de l'Association, 1880, 34 pages in-8°.

[4] *Sommaire du supplément des familles d'outre-mer*, par G. Rey. Chartres, Durand frères, 36 pages, in-8°.

[5] *Journal asiat.*, janv. 1881.

[6] *Journal des sav.*, avril 1881.

sur la conquête de l'Afrique par les Arabes a paru [1]. M. Fournel, sans être arabisant de profession, a su, grâce, si je ne me trompe, à la collaboration de M. Dugat, faire un livre estimable. Sa thèse fondamentale, savoir que l'élément arabe a été en Afrique d'importance secondaire, et que c'est la race berbère qui a fait la force militaire de Carthage, la richesse de l'Afrique romaine (il aurait pu ajouter le caractère si original de l'Église d'Afrique aux premiers siècles de notre ère), cette thèse, dis-je, a cessé d'être une nouveauté. Mais le livre de M. Fournel abonde en faits bien observés et qui, indépendamment de tous les systèmes, gardent leur prix.

M. Sauvaire vous a donné la suite de ses études de numismatique et de métrologie musulmanes [2]; M. Mehren, quelques observations de numismatique [3]; M. de Goeje [4], M. Batifaud, de bonnes observations critiques [5].

La mythologie des musulmans! Expression au premier coup d'œil tout à fait insolite, puisque l'islam peut être défini la destruction de toute mythologie; expression qui répond cependant à une réalité. Comment désigner autrement, en effet, cet ensemble de fables d'origine juive et païenne, tombées depuis le triomphe de l'école critique, tout à fait en dis-

[1] *Les Berbers, Études sur la conquête de l'Afrique par les Arabes*, t. II, IV-381 pages, in-4°. Imp. nat.

[2] *Journal asiat.*, février-mars-avril et mai-juin 1880.

[3] *Journal asiat.*, octobre-novembre-décembre 1880.

[4] *Journal asiat.*, novembre-décembre 1880.

[5] *Revue critique*, 19 juillet 1880.

crédit, mais qui remplissent les livres de d'Herbelot, de Galland? Les bons articles de MM. Goldziher [1] et Decourdemanche [2] sur les saints chez les musulmans, sur les mythes relatifs à Salomon et aux oiseaux, sur la littérature superstitieuse des Turcs, se rapportent à ce très curieux sujet. Un des livres que M. Mohl désirait le plus voir faire était un recueil où toutes ces fables fussent réunies avec l'indication des sources et les rapprochements critiques. Mais pour qu'un tel livre fût complet, il faudrait avoir parcouru tous les wélis de l'Orient; c'est dans ces petits sanctuaires, en effet, que la mythologie du passé s'est conservée à peu près intacte jusqu'à nos jours.

M. Guyard a montré sa rare connaissance de la langue persane dans un simple petit livre destiné à l'usage pratique [3]. M. Fagnan a traduit l'opuscule moral de Nacir-eddin ben Khosrou, fort estimé en Orient [4]. M. Clément Huart continue pour vous les études de bibliographie ottomane [5] que pendant des années M. Belin a consciencieusement rédigées.

Est-il un livre plus intéressant pour la connaissance de l'Orient au XVIIe siècle que le journal d'Antoine Galland [6], que vient de publier M. Schefer? Ce

[1] *Revue de l'hist. des relig.*, II, p. 257 et suiv.

[2] *Revue de l'hist. des relig.*, II, 83 et suiv.; III, 111 et suiv.

[3] *Vocabulaire français, anglais et persan*, par St. Guyard. Maisonneuve, Paris, XXXII-266 pages in-18.

[4] *Le livre de la félicité*. Extrait de la *Zeitschrift der d. m. Gesellschaft*, 1880, p. 643-674.

[5] *Journ. asiat.*, octobre-novembre-décembre 1880.

[6] *Journal d'Antoine Galland* pendant son séjour à Constantinople

tableau frappant et sincère, tracé par un témoin non étonné, qui ne fait nulle concession aux nécessités littéraires et n'est pas faussé dans son impartialité par le sens moral, prouve combien l'Orient change peu. Au point de vue de la noblesse, de l'intelligence et de l'honnêteté, l'empire ottoman se montre, dans le livre de Galland, exactement ce qu'il est aujourd'hui. La seule chose qui ait changé, ce sont les relations de cet empire avec l'Europe et avec ses sujets chrétiens. La description du cortège de l'*ourdi*, à Andrinople, peint bien l'espèce de perversion bornée et sombre de la race turque. Galland n'était pas un profond orientaliste, mais il sut vivre avec les Orientaux et bien voir. C'était presque un Oriental; c'était, en tout cas, juste l'homme qu'il fallait pour attacher le public français à cette conception de la vie aimable, facile, insoucieuse, fantastique, qui fait le fond de l'intérêt des *Mille et une nuits*.

Votre Journal [1] a publié la traduction de l'élégie sur les malheurs de l'Arménie et le martyre de saint Vahan de Koghten, par M. Gatteyrias. L'Arménie est la seule nation chrétienne de l'Orient qui ait eu conscience de son écrasement par l'islam. Ailleurs, pas une protestation, pas un cri, du moins dans les monuments écrits qui sont parvenus jusqu'à nous. Où est la plainte de l'Égypte? Où est celle de

(1672-1673), publié et annoté par Ch. Schefer; t. I, XVIII-286 p.; t. II, 220 p., grand in-8°, Leroux.

[1] *Journ. asiat.*, août-septembre 1880.

la Syrie? Cette espèce de résignation muette vint sans doute de ce que la condition des raïas fut très supportable, durant les premiers siècles de l'hégire, pour des races qui n'avaient que des besoins religieux. L'Arménie, qui avait lors de la conquête une vie politique plus sérieuse, eut au moins des paroles pour dire qu'elle se sentait mourir.

M. d'Hervey de Saint-Denys a publié le troisième fascicule du tome II de l'*Ethnographie des peuples étrangers* de Matouanlin [1]. Ce fascicule comprend la fin des documents historiques sur les autochthones de la Chine méridionale, qui étaient encore considérés au XIIIe siècle comme des peuples étrangers à l'empire. On ne peut que féliciter M. d'Hervey de Saint-Denys de l'activité qu'il met à terminer une grande publication à laquelle son nom restera si dignement attaché.

M. Cordier poursuit également avec ardeur son vaste recueil de bibliographie chinoise [2]. L'ouvrage aura quatre volumes; le premier est entièrement terminé. Venant d'un juge aussi compétent, l'étude sur la religion de la Chine qui a paru dans la *Revue de l'histoire des religions* [3] peut être lue avec confiance.

Les miscellanées que vous envoie M. Imbault-

[1] Paris et Londres, in-4°, 15 feuilles, p. 249-408.

[2] *Bibliotheca sinica. Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'empire chinois*, t. I, 4e fascic. Leroux, p. 642-873, grand in-8°.

[3] *Revue de l'hist. des relig.*, t. I, p. 346 et suiv.; III, p. 218 et

Huart [1] sur le mouvement littéraire en Chine sont l'ouvrage d'un très fin observateur. Je suis trop peu compétent pour oser apprécier l'étude de M. Philastre sur l'ouvrage tao-sse intitulé *Yin-phu-king* [2] et les travaux divers de M. Léon de Rosny et de ses collaborateurs [3], en particulier de M. Georges de la Gabelentz sur les textes chinois et mandchous.

On connaît la belle fondation de M. Guimet à Lyon, ce musée si libéralement ouvert et doté, qui, dans la pensée de son fondateur, doit être un centre pour les études sur l'histoire des religions [4]. Sous le titre de *Annales du musée Guimet* [5] paraissent de beaux volumes remplis de miscellanées d'inégale valeur, dont les principaux sont relatifs aux religions de l'Inde et du Japon. M. Guimet et M. Regamey ont visité ces contrées lointaines avec un vif sentiment de curiosité, en artistes, en philosophes. Tout ce qui vient d'eux a un grand prix. La conversation rapportée p. 337 et suiv. est du plus rare intérêt. Je voudrais que M. Max Müller, qui fait de si curieuses recherches sur les livres sanscrits trouvés au Japon, lût l'article intitulé *Shidda* (p. 319 et suiv.). Je ne le

[1] *Journal asiatique*, févr.-mars-avril 1880; août-sept. 1880; oct.-nov.-déc. 1880; févr.-mars 1881.

[2] *Annales du musée Guimet*, t. I, p. 255 et suiv.

[3] *Revue orientale et américaine*, n° 11. Paris, au bureau de la Revue.

[4] Voir *Revue de l'hist. des relig.*, I, p. 392 et suiv.; II, p. 107 et suiv.

[5] *Annales du musée Guimet*, in-4°, t. I, 384 pages avec des planches. Paris, Leroux. Voir aussi *Congrès provincial des orientalistes*, in-4°, t. I, 364 pages; t. II, 166 pages. Lyon, Pitrat.

comprends pas bien; je voudrais qu'un œil exercé passât là-dessus. N'est-ce pas Hioueng-Thsang qui est cité p. 325?

Le dictionnaire français-malais de M. l'abbé Favre[1] me paraît une œuvre considérable, le fruit d'un long et consciencieux travail.

Ce vaste ensemble de recherches, qui vous fait tant d'honneur, Messieurs, apparaîtrait comme plus grand encore, s'il était moins dispersé, si le nombre des recueils où se publient des mémoires scientifiques était moins considérable. Certes, il est bon que les moyens de publicité scientifique soient variés et faciles. La trop grande dispersion, cependant, a bien aussi ses inconvénients. Comment exiger des savants d'être abonnés à des dizaines de recueils, qui souvent n'ont qu'un rapport indirect avec leurs études. Que de bons travaux se perdent ainsi! J'ai là sous la main un excellent travail de Clermont-Ganneau imprimé dans une revue d'instruction publique qui probablement n'a pas deux abonnés parmi les philologues. J'ai imprimé en 1856 un petit mémoire sur l'onomastique arabe du Hauran, que je m'étonnais un peu de ne voir jamais cité par tant de personnes soigneuses qui ont depuis touché le même sujet. Eh bien, elles n'avaient pas tout à fait tort. J'ai découvert il y a quelques semaines que le numéro du recueil où avait paru cette note n'a jamais

[1] *Dictionnaire français-malais* par l'abbé P. Fabre, t. I, XIV-931 pages, t. II, 915 pages. Paris, Maisonneuve, 1880.

été distribué. Je vous demanderai peut-être de la reproduire dans le *Journal asiatique*. De tels inconvénients seront évités, si le travail de la philologie orientale se concentre dans quelques recueils connus et revêtus de la sanction des vrais savants. Des sociétés comme la vôtre ont pour devoir de conserver à ces délicates études le caractère de spécialité qui leur convient et de prévenir le public contre les travaux hâtifs et sans solidité. Votre Commission du Journal et votre Conseil tout entier maintiennent avec fermeté cet esprit, qui est le vôtre. Je peux vous assurer que toute l'Europe savante approuve la direction de votre recueil et prend à vos travaux l'intérêt qu'ils méritent.

RAPPORT DE M. GARREZ,

AU NOM DE LA COMMISSION DES FONDS,

ET COMPTES DE L'ANNÉE 1880.

Le chiffre de nos dépenses pour l'année 1880, comparé à celui de nos recettes, accuse encore une fois un excédent relativement considérable (près de 5,600 francs), qui provient surtout, comme dans ces dernières années, de l'interruption momentanée de la publication de la *Collection des auteurs orientaux*. Cette période d'économie forcée et contraire au but de la Société est maintenant terminée. Le premier mémoire de l'Imprimerie nationale pour l'impression du *Mahâvastu* figurera sur le prochain budget, qui sera en outre grossi d'un certain nombre d'articles de dépenses afférentes à 1880 (telles que gravure de planches, étrennes, frais de

bibliothèque, etc.) qui, n'ayant pu être soldées avant la clôture de cet exercice, ont dû être reportées sur le suivant. De plus notre agent, dans son zèle à faire rentrer les cotisations arriérées, a provoqué quelques abonnements et une cotisation anticipés, ce qui fait paraître encore plus considérable la différence entre les recettes et les dépenses. Si nous insistons ainsi sur le caractère anormal et passager de la diminution de nos dépenses, c'est que la Commission des fonds, dont une stricte économie est la préoccupation constante, ne croit pas avoir lieu de renoncer à ses instances annuelles pour obtenir de MM. les auteurs de mémoires et d'articles une plus grande circonspection dans les remaniements sur épreuves, et aussi dans l'emploi de types, de gravures et de planches, et enfin de tout ce qui, sans être indispensable pour la démonstration scientifique, ne sert qu'à l'ornementation extérieure.

Une autre cause minime, mais persistante et particulièrement pénible, de la diminution de nos dépenses, c'est la diminution de nos recettes; moins on touche de cotisations, moins il y a de frais de perception. Cette année, sur deux cents membres souscripteurs, notre agent n'a pu encaisser que 139 souscriptions, dont 27 arriérées et 1 anticipée. Nous nous abstiendrons de répéter les doléances, assez inutiles, que nous avons cru si souvent devoir faire entendre. Mais si nous devons prendre notre parti de l'écart entre le nombre des souscripteurs et celui des souscriptions, nous ne saurions en faire autant de la décroissance du chiffre absolu des souscripteurs. La Société asiatique est maintenant redevenue sédentaire; elle a un local, une bibliothèque, elle prête des livres, elle tient des séances régulièrement; elle a donc autre chose à offrir que son Journal, et, à moins de se transformer en société du *Journal asiatique*, elle ne peut se contenter d'abonnés; elle doit pouvoir compter sur des membres actifs, assidus et faisant de la propagande en faveur de l'idée qui a présidé à sa fondation.

COMPTES

DÉPENSES.

Honoraires du libraire pour le recouvrement des cotisations.	477f 00c	
Frais d'envoi du *Journal asiatique*	217 75	
Ports de lettres et de paquets reçus.	62 55	882f 00c
Frais de bureau du libraire....	82 50	
Dépenses diverses soldées par le libraire..................	42 20	
Honoraires du sous-bibliothécaire.	550 00	
Service....................	165 00	
Chauffage, éclairage, blanchissage, etc................	86 30	1,974 20
Reliure et frais de bureau.....	77 50	
Loyer et contributions........	1,095 40	
Frais d'impression du *Journal asiatique* en 1879..........	8,048 00	
Indemnité au rédacteur.......	600 00	8,848 00
Allocation à l'ancien compositeur.	200 00	
Société générale. Droits de garde, timbres, etc.		33 40
TOTAL des dépenses de 1880........		11,737 60
Espèces en compte courant à la *Société générale* au 31 décembre 1880................		14,774 99
Ensemble.................		26,512f 59c

ANNÉE 1880.

RECETTES.

111 cotisations de 1880	3,330f 00c	
27 cotisations arriérées	810 00	
1 cotisation de 1881	30 00	
2 cotisations à vie	600 00	
101 abonnements au *Journal asiatique* de 1880	2,020 00	7,236f 20c
8 abonnements au *Journal asiatique* de 1881	160 00	
Vente des publications de la Société	286 20	
Intérêts des fonds placés :		
1° Rente sur l'État 3 o/o	1,800 00	
——— 5 o/o	500 00	
2° 69 obligations de l'Est	1,091 26	
3° 20 obligations d'Orléans	276 20	5,097 71
4° 60 obligations Lyon-fusion	828 60	
Intérêts des fonds disponibles déposés à la *Société générale*	101 65	
Souscription du Ministère de l'instruction publique	2,000 00	
Crédit alloué par l'Imprimerie nationale, en dégrèvement des frais d'impression du *Journal*	3,000 00	5,000 00
TOTAL des recettes de 1880		17,333 91
Espèces en compte courant à la *Société générale* au 1er janvier 1880		9,178 68
TOTAL égal aux dépenses et à l'encaisse au 31 décembre 1880		26,512f 59c

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES CENSEURS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1880,

LU DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 1881.

Messieurs,

Le compte des recettes et des dépenses de la Société asiatique pendant l'année 1880 qui nous a été présenté par la Commission des fonds, se résume dans un ensemble de recettes de 17,333 fr. 91 cent. et un ensemble de dépenses de 11,737 fr. 60 cent. L'année dernière, les recettes s'étaient élevées à la somme de 18,880 fr. 55 cent. et les dépenses à 13,532 fr. 75 cent.

La diminution des recettes de l'exercice courant est la conséquence d'une diminution du chiffre des cotisations, qui est tombé de 127 à 111, et du chiffre des recouvrements des cotisations arriérées, qui a été de 27 au lieu de 54 l'année dernière. Ces pertes ont été en partie compensées par une augmentation du nombre des abonnements au Journal.

En ce qui concerne les dépenses, comme le nouveau volume de la *Collection des auteurs orientaux*, dont la dépense figurait dans les prévisions du budget actuel, n'est pas encore sorti des presses de l'Imprimerie nationale, et qu'il y a lieu d'en reporter le crédit au budget de l'année prochaine, nous n'avons eu à solder, outre les frais ordinaires de gestion, de loyer et d'entretien de la bibliothèque, que l'impression du *Journal asiatique*. En somme, l'excédent des recettes sur les dépenses ressort à 5,596 fr. 31 cent. Cette somme, ajoutée aux 9,178 fr. 68 cent. déposés en compte courant à la *Société générale* au 1er janvier 1880, porte l'encaisse à 14,774 fr. 99 cent. En présence de ce chiffre relativement élevé du compte courant, il pourrait paraître désirable qu'une partie

des sommes disponibles fussent capitalisées, que celles au moins qui proviennent de cotisations à vie, suivant une règle traditionnelle, fussent placées en rentes. Mais, comme nous avons pu nous en rendre compte, ces sommes auront leur emploi nécessaire pour les dépenses de l'exercice courant; car le volume du *Mahâvastu* étant à peu près terminé, le mémoire de l'Imprimerie nationale devra être soldé vers la fin de cette année ou dans les premiers mois de l'année prochaine.

Nous croyons devoir renouveler les recommandations que vos diverses commissions ont si souvent fait entendre en ce qui concerne l'acquittement régulier des cotisations, et d'une autre part, tout en rendant justice au zèle et à l'intelligente activité de notre agent, nous appelons son attention sur les facilités qu'offrent pour les recouvrements les réformes récemment introduites dans le service postal.

En terminant, nous vous proposons de voter des remerciements à la Commission des fonds pour le dévouement avec lequel elle ne cesse de veiller aux intérêts de notre Société.

A. PAVET DE COURTEILLE, H. ZOTENBERG.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des Membres à vie.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. *Abbadie (Antoine d'), membre de l'Institut, rue du Bac, 120, à Paris.

Adam (Lucien), conseiller à la Cour d'appel, membre de l'Académie Stanislas, à Nancy.

Amari (Michel), sénateur, professeur d'arabe, piazza Esquilino, 5, à Rome.

Amiaud, chargé de cours à l'École supérieure des lettres, à Alger.

*Aymonier, capitaine d'infanterie de marine, représentant du Protectorat français au Cambodge.

Bibliothèque Ambrosienne, à Milan.

Bibliothèque de l'Université, à Erlangen.

Bibliothèque de l'Université, à Tübingen.

Bibliothèque de l'Université, à Utrecht.

MM. Barbier de Meynard, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des langues orientales vivantes, boulevard de Magenta, 18, à Paris.

Bargès (l'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris, rue Malebranche, 3, à Paris.

Barré de Lancy, secrétaire archiviste de l'ambassade de France, à Constantinople.

Barth (Auguste), rue du Vieux-Colombier, 6, à Paris.

Barthélemy-Saint Hilaire, Ministre des Affaires étrangères, membre de l'Institut, rue Dufresnoy, 3, à Paris.

Basset (René), professeur d'arabe à l'École supérieure des lettres, rue Randon, 11, à Alger.

Bazangeon (Louis), conseiller-auditeur à la Cour de Saïgon (Cochinchine).

Beauregard (Ollivier), rue des Saints-Pères, 55, à Paris.

Beck (l'abbé Franz Seignac), professeur au petit séminaire, rue Thiac, à Bordeaux.

Bellin (Gaspard), magistrat, rue des Marronniers, 4, à Lyon.

Bergaigne (Abel), maître de conférences à la Faculté des lettres, rue d'Erlanger, 12, à Paris-Auteuil.

MM. Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, au palais de l'Institut, rue de Seine, 1, à Paris.

Boittier (Adolphe), rue Larribe, 3, à Paris.

Boncompagni (le prince Balthasar), à Rome.

* Boucher (Richard), rue Dufresnoy, 5, à Passy-Paris.

Bouillet (l'abbé Paul), ancien missionnaire en Birmanie, avenue de Villars, 16, à Paris.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 63, à Paris.

Briau (René), docteur en médecine, rue Joubert, 37, à Paris.

Brosselard (Charles), préfet honoraire, rue des Feuillantines, 82, à Paris.

Bühler (George), professeur à l'Université de Vienne.

Bullad, interprète militaire en retraite, à Amboise.

* Bureau (Léon), rue Gresset, 15, à Nantes.

Burgess (James), archéologiste de la Présidence de Bombay, à Bombay.

Burggraff, professeur de littérature orientale, à Liège.

* Burnell (Arthur Coke), du Service civil de l'Inde, à Londres.

* Burt (Major Th. Seymour), F. R. S. Pippbrook House, Dorking, Surrey (Angleterre).

MM. Caix de Saint-Aymour (le vicomte A. de), au château d'Ognon (Oise).

Carletti (P. V.), professeur d'arabe à l'Université de Bruxelles, rue de Keyenveld, 109, à Ixelles (Belgique).

Cernuschi (Henri), avenue Velasquez, 7, parc Monceaux, à Paris.

Challamel (Pierre), rue des Boulangers-Saint-Victor, 30, à Paris.

Charencey (le comte de), rue Saint-Dominique, 3, à Paris.

Chenery (le professeur Thomas), Norfolk Square, 3, à Londres.

Cherbonneau, correspondant de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue des Feuillantines, 80, à Paris.

Chodzko (Alexandre), chargé du cours de littérature slave au Collège de France, rue Notre-Dame-des-Champs, 77, à Paris.

Clerc (Alfred), interprète principal de la division d'Alger, rue Mogador, 4 *bis*, à Alger.

Clercq (F. S. A. de), inspecteur adjoint des écoles indigènes, à Padang (Moluques).

Clermont-Ganneau, vice-consul de France, à Jaffa.

Cordier (Henri), chargé de cours à l'École des langues orientales vivantes, rue de Rivoli, 190, à Paris.

* Croizier (le marquis de), boulevard de la Saussaye, 10, à Neuilly.

MM. Cusa (le commandeur), professeur d'arabe à l'Université de Palerme.

Cust (Robert), Saint-Georges Square, 64, à Londres.

Dabry de Thiersant, consul de France au Guatémala.

Danon (Abraham), à Andrinople.

* *Darmesteter* (*James*), *place de Vaugirard*, 7, à Paris-Vaugirard.

Debat (Léon), boulevard de Magenta, 145, à Paris.

Decourdemanche (Jean-Adolphe), rue de Berlin, 32, à Paris.

Defrémery (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Bac, 42, à Paris.

* Delamarre (Th.), rue du Colysée, 37, à Paris.

Deloncle (François), rue de Naples, 29, à Paris.

Delondre, rue Mouton-Duvernet, 16, à Paris.

* Derenbourg (Hartwig), professeur à l'École des langues orientales vivantes, boulevard Saint-Michel, 39, à Paris.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut, rue de Dunkerque, 27, à Paris.

Devéria (Gabriel), secrétaire d'ambassade, boulevard Péreire, 15, à Paris.

Devic (Marcel), professeur d'arabe à la Faculté des lettres de Montpellier.

MM. Dillmann, professeur à l'Université de Berlin, Grossbeeren Strasse, 68, à Berlin.

Dillon (Em.), *magistrant* à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Dobranich (Baldmar F.), rue de Montholon, 30, à Paris.

Donner, professeur de sanscrit et de philologie comparée, à l'Université de Helsingfors.

Drouin, avocat, rue Moncey, 15 *bis*, à Paris.

Dukas (Jules), rue Coquillière, 10, à Paris.

Dulaurier (Édouard), membre de l'Institut, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, à Meudon.

Dumast (le baron P. G. de), correspondant de l'Institut, président d'honneur de l'Académie Stanislas, à Nancy.

Duval (Rubens), boulevard de Magenta, 18, à Paris.

* Eastwick (Edward), Hogarth Road, 54, Cromwell Road, à Londres.

Eichthal (Gustave d'), rue Neuve-des-Mathurins, 44, à Paris.

Fagnan, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, rue de Lille, 25, à Paris.

Favre (l'abbé), professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 50, à Paris.

* Favre (Léopold), rue des Granges, 6, à Genève.

MM. Feer (Léon), attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 145, à Paris.

Fell (Winand), professeur d'études religieuses au Marzellen Gymnasium, à Cologne.

Ferté (Henri), à l'ambassade de France, à Constantinople.

Figueiredo (Candido de), à Alcacer (Portugal).

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Foucaux (Édouard), professeur au Collège de France, rue Cassette, 16, à Paris.

* Fryer (Major George), Madras Staff Corps, Deputy Commissioner, British Burmah.

Garrez (Gustave), rue Jacob, 52, à Paris.

Gasselin (Ed.), consul de France, rue Saint-Georges, 31, à Paris.

Gatteyrias, rue Monge, 36, à Paris.

* Gautier (Lucien), professeur d'hébreu à la Faculté libre de théologie, à Lausanne.

Gilbert (Théodore), au consulat de France à Port-Saïd (Égypte).

Gildemeister, professeur à l'Université de Bonn.

Girard (l'abbé Louis-Olivier), ancien missionnaire, à l'Asile des convalescents, à Vincennes.

Girard de Rialle, sous-directeur au Ministère des affaires étrangères, rue de Clichy, 64, à Paris.

MM. Goldschmidt (Siegfried), professeur à l'Université de Strasbourg.

Gorresio (Gaspard), secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin.

Grigorieff, conseiller intime, professeur d'histoire orientale à l'Université de Saint-Pétersbourg.

* Guieysse (Paul), ingénieur hydrographe de la marine, rue des Écoles, 42, à Paris.

* Guimet (Émile), au musée Guimet, boulevard du Nord, à Lyon.

Guyard (Stanislas), maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue Saint-Placide, 45, à Paris.

Halévy (J.), rue Aumaire, 26, à Paris.

Halil Ganem, 26, rue Bonaparte, à Paris.

* Harkavy (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque publique impériale, à Saint-Pétersbourg.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, à Louvain.

Hauvette-Besnault, bibliothécaire à la Sorbonne, rue Monsieur-le-Prince, 51, à Paris.

Hecquard (Charles), attaché à la légation de France, à Tanger (Maroc).

* Hervey de Saint-Denys (le marquis d'), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue Bosquet, 9, à Paris.

MM. Hodji (Jean), secrétaire à l'ambassade de Turquie, rue Laffitte, 17, à Paris.

Holmboë, professeur de langues orientales à l'Université de Norwège, à Christiania.

Hù (Delaunay), à Pont-Levoy, près Blois.

Huart (Clément), drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

Imbault-Huart (Camille), interprète-adjoint de la Légation de la République française, à Péking.

Jensen (N.), orientaliste, Brolaeggerstraede, 2, à Copenhague.

Jauffret (E. M.), rue d'Enghien, 44, à Paris.

*Jong (de), professeur de langues orientales à l'Université d'Utrecht.

*Kerr (Mme Alexandre), à Londres.

Kremer (de), ministre du commerce, membre de l'Académie des sciences, à Vienne (Autriche).

Lambert (L.), interprète militaire à Mascara (Algérie).

Lancereau (Édouard), licencié ès lettres, rue de Poitou, 3, à Paris.

Landes (A.), administrateur des affaires indigènes, à Travinh (Cochinchine).

MM. Laudy, ancien élève de l'École pratique des hautes études, rue Bonaparte, 13, à Paris.

Leclerc (Charles), quai Voltaire, 25, à Paris.

Leclerc (le Dr), médecin-major de 1re classe, à Ville-sur-Illon.

Lee (Lionel F.), du Civil Service, à Ceylan.

Lefèvre (André), licencié ès lettres, rue Hautefeuille, 21, à Paris.

Lenormant (François), membre de l'Institut, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue de Sèvres, 4, à Paris.

* Lestrange (Guy), 46, Charles Street, Berkeley Square, à Londres.

Letourneux, conseiller à la Cour d'appel, à Alexandrie.

Levé (Ferdinand), rue du Cherche-Midi, 21, à Paris.

Liétard (le Dr), maire de Plombières.

Loewe (le Dr Louis), M. R. A. S., examinateur pour les langues orientales au Collège royal des précepteurs, Oscar Villas, 1 et 2, Broadstairs (Kent).

Lombard (Gustave), ancien officier des bureaux arabes, chargé d'une mission en Abyssinie, rue La Bruyère, 20, à Paris.

Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut, rue Scheffer, 47, à Paris-Passy.

Lorgeou (Édouard), interprète du consulat de France, à Bangkok.

MM. Mac-Douall, professeur, Queen's College, à Belfast.

Madden (J. P. A.), agrégé de l'Université, rue *Saint-Louis, 6, à Versailles.*

Marrash, à Manchester.

Marre de Marin (Aristide), professeur de langues orientales, rue Brey, 11, à Paris.

* Maspero, professeur au Collège de France, directeur général des Musées d'Égypte, rue du Vieux-Colombier, 19, à Paris (ou à Boulaq).

Masqueray (Émile), directeur de l'École supérieure des lettres, rue Joinville, 13, à Alger.

Massieu de Clerval (Henry), boulevard de la Reine, 113, à Versailles.

Mathews (Henry-John), 2, Goldsmid Road, à Brighton.

Mehren (le D[r]), professeur de langues orientales, à Copenhague.

Mercier (E.), interprète-traducteur assermenté, membre associé de l'École supérieure des lettres d'Alger (section orientale), rue Desmoyen, 19, à Constantine (Algérie).

Merx (A.), professeur de langues orientales, à Tübingen.

Michel (Charles), chargé de cours à l'Université, rue de la Paix, 38, à Liège.

Mohn (Christian), vico Nettuno, 28, Chiaja, à Naples.

MM. Monier Williams (le Dr), professeur à l'Université d'Oxford.

Moty, capitaine d'infanterie de marine, administrateur des affaires indigènes, à Saïgon.

Muir (John), C. I. E., D. C. L., L. L. D., Ph. D., Merchiston Avenue, 10, à Édimbourg.

Muir (Sir William), membre du Conseil de l'Inde, India Office, à Londres.

* Müller (Max), professeur à Oxford.

Neubauer (Adolphe), à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford.

Nève (Félix), professeur à l'Université catholique, rue des Orphelins, 40, à Louvain.

Noer (Frederick, prince de Schleswig-Holstein, comte de), à Noer (Prusse).

Nouet (l'abbé René), curé à Roëzé, par la Suze (Sarthe).

Oppert (Jules), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue Mazarine, 19, à Paris.

Palmer (Edward H.), professeur de persan, Saint-John's College, à Cambridge.

* Parrot-Laboissière (Ed. F. R.), à Cérilly (Allier).

* Patkanoff (Kerope), professeur de langue arménienne à l'Université de Saint-Pétersbourg.

MM. PAVET DE COURTEILLE (Abel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de l'Université, 25, à Paris.

PÉRETIÉ, chancelier du consulat général de France, à Beyrout.

PERTSCH (W.), bibliothécaire, à Gotha.

PETIT (l'abbé), curé du Hamel, canton de Granvilliers (Oise).

* PHILASTRE (P.), lieutenant de vaisseau, inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, au Buyat (Beaujeu), Rhône.

PIEHL (le Dr Karl), *docent* d'égyptologie à l'Université, à Upsal.

PIJNAPPEL, docteur et professeur de langues orientales, à Leyde.

* PINART (Alphonse), à Marquise (Pas-de-Calais).

* PLATT (William), Callis Court, Saint-Peters, île de Thanet (Kent).

POGNON, attaché au Ministère des affaires étrangères, rue Saint-Placide, 47, à Paris.

POPELIN (Claudius), rue de Téhéran, 5, à Paris.

PRÆTORIUS (Franz), Genthiner Strasse, 40, à Berlin.

PRIAULX (O. DE BEAUVOIR), Cavendish Square, 8, à Londres.

QUERRY (Amédée), consul de France à Trébizonde (Turquie).

MM. RAT, capitaine au long cours, rue Glacière, 2, à Toulon.

REGNAUD (Paul), maître de conférences, pour le sanscrit, à la Faculté des lettres, à Lyon.

REGNIER (Adolphe), membre de l'Institut, rue de Vaugirard, 22, à Paris.

* REHATSEK (Edward), M. C. E., à Bombay.

RENAN (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Tournon, 4, à Paris.

* REVILLOUT (E.), conservateur adjoint au Musée égyptien du Louvre, à Paris.

* REYNOSO (Alvaro), docteur de la Faculté des sciences de Paris, rue Mosnier, 12, à Paris.

RICHERT, conseiller à la Cour, à Alger.

* RIMBAUD, rue Satory, 10, à Versailles.

RIVIÉ (l'abbé), vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, rue Réaumur, 53, à Paris.

ROBERT (le Dr L. DE), à Trébizonde.

ROBINSON (John R.), à Dewsbury (Angleterre).

RODET (Léon), ingénieur des tabacs, rue de la Collégiale, 1, à Paris.

RONDOT (Natalis), ex-délégué du commerce en Chine, au château de Chamblon, près Yverdon (Suisse).

RONEL (le commandant), rue Amélie, 3, à Paris.

ROST (Reinhold), bibliothécaire à l'India Office, à Londres.

RUDY, professeur, rue Royale, 7, à Paris.

MM. Rylands (W. F. S. A.), secrétaire de la Société d'archéologie biblique, Lincoln's Inn Fields, 51, à Londres.

Sanguinetti (le docteur B. R.), via Urbana, 1, à Bologne.

Satow (E. M.), secrétaire, pour le japonais, de la légation anglaise, à Yédo (Japon).

Schack (le baron Adolphe de), à Munich.

Schefer (Charles), membre de l'Institut, interprète du Gouvernement aux Affaires étrangères, professeur de persan et administrateur de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2, à Paris.

Schmidt (Valdemar), professeur, à Copenhague.

Scholl (J. C.), homme de lettres, campagne Villamont, à Lausanne.

Schuyler (Eugène), consul des États-Unis, à Birmingham.

Seidel (le capitaine J. de), à Brünn (Moravie).

Seignette, interprète militaire, à Oran.

Sélim Géohamy, à Smyrne.

Senart (Émile), rue Bayard, 16, à Paris.

Si el-Hachemi-ben Lounis, membre du Conseil général, chargé du cours de berbère, à Alger.

Siouffi, vice-consul de France, à Mossoul.

Specht (Édouard), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 195, à Paris.

Spooner (Andrew), rue Appert, 8, à Paris.

MM. Steinnordh (J. H. W.), docteur en théologie et en philosophie, à Linköping (Suède).

Taillefer, docteur en droit, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales, boulevard Saint-Michel, 81, à Paris.

Tardieu (Félix), attaché à la Préfecture, à Constantine (Algérie).

Tardif, chef aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60, à Paris.

Terrien de Lacouperie, professeur de chinois, 326, Kennington Road, à Londres.

Textor de Ravisi (le baron), rue d'Annonay, 7, à Saint-Étienne.

Thessalus-Boittier (Félix), boulevard Central, 46, à Bruxelles.

Thomas (Edward), du service civil de la Compagnie des Indes, Victoria Road, 47, Kensington, à Londres.

Trübner (Nicolas), libraire-éditeur, Ludgate Hill, 57 et 59, à Londres.

Truong-Vinh-Ki, professeur au Collège des stagiaires, à Saïgon.

Turrettini (François), rue de l'Hôtel-de-Ville, 8, à Genève.

Turrini (Giuseppe), professeur de sanscrit à l'Université de Bologne.

Vasconcellos-Abreu (de), professeur de langues et de littératures orientales, rue Neuve-San-Francisco-de-Paula, 23, à Lisbonne.

MM. VETH (Pierre-Jean), professeur de langues orientales, à Leyde.

VINSON (Julien), chargé de cours à l'École des langues orientales vivantes, à Paris.

VOGÜÉ (le comte Melchior DE), membre de l'Institut, ancien ambassadeur de France à Vienne, rue Fabert, 2, à Paris.

VOLLON (Léonce), président de chambre honoraire à la Cour d'appel, à Alger.

WADDINGTON (W. V.), membre de l'Institut, *ancien ministre des affaires étrangères, rue* Dumont-d'Urville, 11, à Paris.

* WADE (Thomas), ministre d'Angleterre, à Pékin.

WEIL, grand rabbin, à Tlemcen.

WILHELM (Eug.), professeur, à Iéna.

WILLEMS (Pierre), professeur de l'Université, place Saint-Jacques, à Louvain.

WRIGHT (le Dr W.), professeur d'arabe à l'Université de Cambridge, Saint-Andrew's station Road, Cambridge.

WYLIE (A.), 18, Christchurch Road, Hampstead, à Londres.

* WYSE (L. N. B.), lieutenant de vaisseau, boulevard Malesherbes, 117, à Paris.

* ZOGRAPHOS (S. Exc. Christaki Effendi), banquier, à Constantinople.

ZOTENBERG (H. Th.), bibliothécaire au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, avenue des Ternes, 96, à Paris.

II

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. Briggs (le général).

Hodgson (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.

Manakji-Cursetji, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.

Rawlinson (Sir H. C.), à Londres.

Kowalewski (Joseph-Étienne), professeur de langues tartares, à Varsovie.

Dozy (Reinhart), professeur, à Leyde.

Brosset, membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Weber (le Dr Albrecht), à Berlin.

Salisbury (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Boston (États-Unis).

Weil (Gustave), professeur à l'Université de Heidelberg.

III

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

En vente chez Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

JOURNAL ASIATIQUE, publié depuis 1822. Collection complète........................... 1000 fr.

Chaque année........................ 25 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825, in-8°.................................... 3 fr.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse, etc. *Paris*, 1825, in-8°. — Supplément à la grammaire japonaise, etc. *Paris*, 1826, in-8°.................... 7 fr. 50 c.

ESSAI SUR LE PÂLI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris*, 1826, In-8°. (Épuisé.)......................... 15 fr.

MENG-TSEU VEL MENCIUM, latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetiæ Parisiorum*, 1824, 1 vol. in-8°.. 9 fr.

YADJNADATTABADHA, OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poème épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale, par J. L. Burnouf. *Paris*, 1826. In-4°, avec quinze planches......... 9 fr.

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Klaproth. *Paris*, 1827. In-8°..................... 7 fr. 50 c.

Élégie sur la Prise d'Édesse par les Musulmans, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris*, 1828. In-8° . . . . 4 fr. 50 c.

La Reconnaissance de Sacountalâ, drame sanscrit et pracrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy. *Paris*, 1830. In-4°, avec une planche. . . . . 24 fr.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830. Grand in-8° . . . . 9 fr.

Chrestomathie chinoise (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833. In-8° . . . . 9 fr.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837. In-8° . . . . 9 fr.

Géographie d'Aboulféda, texte arabe, publié par Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imp. royale, 1840. In-4° . . 24 fr.

Râdjataranginî, ou Histoire des rois du Kachmîr, publié en sanscrit et traduit en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie royale et nationale, 3 vol. in-8° . . . . . . 20 fr.

Précis de législation musulmane, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du ministre de la guerre, quatrième tirage. *Paris*, Imp. nat. 1877. In-8°. 6 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

Les Voyages d'Ibn Batoutah, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery et Sanguinetti. *Paris*, Imprimerie impériale; 4 vol. in-8°. Chaque volume . . . . 7 fr. 50 c.

Table alphabétique des Voyages d'Ibn Batoutah. *Paris*, 1859, in-8° . . . . 2 fr.

Les Prairies d'or de Maçoudi, texte arabe et traduction par M. Barbier de Meynard (les trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille). 9 vol. in-8°. (Le tome IX comprenant l'Index.) Chaque vol. 7 f. 50 c.

EN PRÉPARATION :

Le Mahâvastu, texte sanscrit, publié pour la première fois, avec des Introductions et un Commentaire, par M. Ém. Senart. Volume I.

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront *directement* au libraire de la Société, M. Ernest Leroux, rue Bonaparte, 28, à Paris, auront droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus.

LISTE DES OUVRAGES DE LA SOCIÉTÉ DE CALCUTTA.

En vente chez Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

Journal of the Asiatic Society of Bengal. Les années complètes, de 1837 à 1881, l'année . . . . 40 fr.

Le numéro . . . . 5 fr.

Mahâbhârata, an epic poem, by Veda Vyása Rishi. Calcutta, 1837-1839, 4 vol. in-4°, avec Index . . . . 180 fr.

Rája Taranginí, a History of Cashmir. Calcutta, 1835, in-4° . . . . 30 fr.

Inayah. A commentary on the Idayah, a work on Muhamedan law, edited by Moonshee Ramdhun Sen. Calcutta, 1831. Tomes III et IV . . . . 75 fr.

The Moojiz ool Kanoon, a medical work, by Alee Bin Abee el-Huzm. Calcutta, 1828, in-4°, cart . . . . 15 fr.

THE LILÁVATÍ, a treatise on arithmetic, translated into Persian, from the Sanscrit work of Bháscara Áchárya, by Feizi. Calcutta, 1827, in-8°, cart. . . . . 6 fr. 50 c.

SELECTIONS descriptive, scientific and historical translated from English and Bengalee into Persian. Calcutta, 1827, in-8°, cart . . . . 8 fr. 50 c.

TYTLER. A short anatomical description of the heart, translated into Arabic. Calcutta, 1828, in-8°, cart. 2 fr. 50 c.

THE RAGHU VANSA, or Race of Raghu, a historical poem, by Kalidasa. Calcutta, 1832, in-8°. . . . . 17 fr. 50 c.

THE SUSRUTA. Calcutta, 1835, 2 vol. in-8° br. . 11 fr. 50 c.

THE NAISHADA CHARITA, or Adventures of Nala, raja of Naishada, a Sanscrit poem, by Sri Harsha of Cashmir. Calcutta, 1836, in-8° . . . . 25 fr.

(Le tome Ier, le seul publié.)

ASIATIC RESEARCHES, or Transactions of the Society instituted in Bengal, for inquiring into the history, the antiquities, the arts, sciences and literature of Asia. Calcutta, 1832 et années suivantes.

Vol. XVI, XVII, XVIII, le vol . . . . 22 fr.

Vol XIX, part I; vol. XX, parts I, II. Chaque partie . . . . 12 fr.

Le Gérant :

BARBIER DE MEYNARD

JOURNAL ASIATIQUE.

AOÛT-SEPTEMBRE 1881.

ÉTUDES
SUR
L'HISTOIRE D'ÉTHIOPIE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHRONIQUE ÉTHIOPIENNE,

D'APRÈS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS,

PAR

M. René BASSET.

(SUITE.)

A cette époque eut lieu la persécution de Dabra-Libânos [74], parce qu'Abbâ Anoréouos (Honorius) de Ṣĕgâdjà avait excommunié le prince ʿÂmda-Ṣyon (fol. 4), qui avait pris la concubine de son père. D'autres disent qu'il forniqua avec sa sœur, suivant d'autres avec les deux sœurs. Il fit frapper cruellement à coups de verges Abbâ Anoréouos, parce que la capitale avait été brûlée et détruite; le roi le fit déchirer jusqu'au sang à cause de l'incendie. C'est pourquoi

les habitants de Dabra Libânos furent exilés dans les provinces du Dambyâ (75) et du Bégamdër (76); l'Éthiagé (77) Filpos (Philippe), expulsé du pays de Châouâ (78), s'établit à Ânqo et à Gëchénâ (79). Là, il fit embrasser la vie monastique à beaucoup d'hommes, entre autres Abbâ Za-Yoḥannës (serviteur de Jean) de Këbrân (80), Abbâ Takla-Alfâ de Dimâ (81), et Abbâ Takasta-Bërhân (la lumière a été révélée) de Dabra Ṣot. Les docteurs qui avaient établi des couvents depuis Qârodâ (82) jusqu'à Fërqâ (83) s'enfuirent, les uns dans les îles du Tsânâ (84) et les autres à Bagaṣar (?); Abbâ-Zakâryâs, qui alla dans l'île de Galilâ (85), vivait au temps de ʿÂmda-Ṣyon (86).

Nëouâya-Krëstos (vase du Christ), le même que Saïfa-Arʿâd, était le fils du prince ʿÂmda-Ṣyon. Il régna 28 ans (1342-1370). Ce roi alla dans le Tigré et monta à Dabra Bankual. Il y vit Madḥânina-ʿËgzië, qui était un faible vieillard, et reçut sa bénédiction. Il fit la guerre dans la haute Égypte, parce que le prince de Masr avait enchaîné Abbà Mârqos, le quatre-vingt-quatrième patriarche d'Alexandrie, à cause du payement de l'impôt (87). Ensuite le maître de l'Égypte délivra le patriarche et le rétablit dans ses fonctions. Ce récit est consigné dans le Synaxare, le 19 de ṭëqëmt (88). L'an 25 du règne de Saïfa-Arʿâd, eut lieu, le 15 de gënbot, la translation des ossements de l'abouna Takla-Hâïmânot (89).

Nëouâya-Mâryâm (vase de Marie), le même que Ouëdëm Asfaré (II), fils de Saïfa-Arʿâd, régna 10 ans (1370-1380); on ne sait rien de lui (90).

Dâouit (I), autre fils de Saïfa-Arʿâd, régna 29 ans (1380-1409); sous son règne on apporta le bois de la croix du Christ. Il y eut des réjouissances et les chapes des prêtres furent ornées de fleurs brodées. On dit que ce prince fut tué d'un coup de pied de cheval (91). Le monument (commémoratif) de cet accident subsiste encore de notre temps à Gënbârou, dans l'île de Dâgâ (92); sa mort arriva le 9 de ṭëqëmt (93).

Téouodros (I), l'aîné des fils de Dâouit, régna 3 ans (1409-1412 (94)) et mourut le 29 de sané; son tombeau est à Tadbâba Mâryâm. On ne sait rien de lui (95).

Yësḥaq, autre fils de Dâouit, règna 15 ans (1412-1427). Ce prince alla dans le Ouagarâ (96), en expédition contre Béta-Achour, des Falachâs de Marabâ; il destitua vingt-quatre juges parce qu'ils s'étaient élevés contre lui lors de cette campagne (97). De son temps beaucoup d'églises furent construites dans les provinces de Dambyâ et de Ouagarâ. A Kossogé (98) est celle qu'il appela Yësḥaq-Dabr. Dans la dixième année de son règne fut accompli le 13° cycle (99).

Andryâs (André), fils de Yësḥaq, régna six mois (100); tous deux furent ensevelis à Tadbâba-Mâryâm. On ne sait rien de ce prince.

Takla-Mâryâm (plante de Marie), le même que Ḥëzb-Nâñ (101), troisième fils de Dâouit, régna 4 ans (1429-1433).

Saroué-Iyasous (pilier de Jésus), dont le nom de roi était Mëhërka-Nâñ (102), fils de Ḥëzb-Nâñ, régna 4 mois.

'Âmda-Iyasous (*colonne de Jésus*), le même que Badl-Nâñ, autre fils de Ḥëzb-Nâñ [103], régna 8 mois. On ne sait rien de ces princes.

Zarëa-Yâ'qob (semence de Jacob), quatrième fils de Dàouit, régna 34 ans et 2 mois (1434-1468); son *nom de roi fut Quasṭanṭinos* [104]. *De son temps eurent lieu des débats sur la foi, et Abbâ Giyorgis discuta avec un Franc et finit par révéler et composer le livre du mystère* [105]. La dixième année du règne de ce prince mourut Abbâ Yoḥannës de Ouifât [106]. La mort du roi Zarëa-Yâ'qob arriva le 3 d'épagomène; il fut enterré dans l'île de Dâgâ [107].

Baëda-Mâryâm (celui qui est dans la main de Marie), son fils, régna 10 ans (1468-1478). Il fit peindre l'image de Marie et celle de Jésus-Christ par un Franc; le peuple d'Éthiopie en fut irrité [108]. Le portrait demeura à Atronsa-Mâryâm [109] (fol. 5), jusqu'à la troisième année du règne du prince Téouoflos (Théophile), où les Gâllâs vinrent et détruisirent les peintures d'Atronsa-Mâryâm, tuèrent ses prêtres et emmenèrent en captivité tous les hommes et toutes les femmes. Quant à ce tableau et au cercueil renfermant les ossements du roi Baëda-Mâryâm, les Gâllâs les précipitèrent dans l'abîme [110], le 19 de naḥasé [111], un dimanche. Ce prince mourut le 12 de ḥëdâr [112].

Ëskëndër (Alexandre), son fils, régna 17 ans (1478-1495) [113]. On dit qu'il fut tué d'un coup de flèche par Mâyâ (?), gardien de l'étendard (?) [114]. Sa mort arriva le 12 de gënbot [115]. Il fut enterré à Dabra Ouarq [116].

ʿÂmda-Ṣyon (II), son fils, âgé de sept ans, régna sept mois et mourut [117].

Après lui régna Nâʿod, frère d'Ëskëndër, pendant 13 ans (1495-1508). Son nom de roi était Anbasâ Batsar (lion pour l'ennemi). Ce fut lui qui composa le portrait de Notre-Dame Marie. Il mourut le 7 de naḥasé, alors que 7,000 ans étaient accomplis. Il fut enterré à Gëché Ambâ-Nagast [118].

Jusqu'à cette époque, le pays n'avait pas été démembré, ni envahi par aucun ennemi; mais ces princes avaient vaincu beaucoup de rois. Ainsi ʿÂmda-Ṣyon (I) en avait battu dix qui l'avaient assailli subitement, avant qu'il eût réuni ses forces. L'invasion des ennemis dans notre pays commença sous le roi Lëbna-Dëngël (encens de la Vierge), fils du prince Nâʿod [119]. Son nom de roi fut Ouanâg Sagad, Ouanâg signifie «lion». La dix-neuvième année du règne de Lëbna-Dëngël, Dégalhan [120], général de son armée, alla dans le pays des Adals, pilla leurs biens et emmena leurs femmes en captivité [121]. Ensuite Grâñ le poursuivit et reprit les prisonniers et le butin. Deux ans après, la vingt et unième année du règne de Lëbna-Dëngël, Grâñ s'avança jusque Samarmâ. Le roi marcha contre lui avec ses troupes, et le repoussa jusque Chëmbrâ-Kouré, sa capitale. Ils livrèrent bataille le 11 de magâbit [122]. Là périrent beaucoup de fonctionnaires, entre autres l'Ësa-Ëdoug [123], le grand trésorier, Gabra Madḥën (serviteur du Sauveur), le Râs [124] du Châouâ, ʿAmdou, le Ṣâfalâm Robël (Ruben) [125], Asër et beaucoup d'autres. Deux

ans après, le 18 de ṭĕr [126], Grâñ quitta le pays d'Adal, arriva dans le Daouâro [127] et livra bataille à Ayfars, le 5 de miyâzyâ [128]. Là périrent le Râs Ĕslâm-Sagad [129], Takla-Iyasous (plante de Jésus) et beaucoup de chefs. Ensuite Moḥammed s'empara du Châouâ. Le 24 de ḥamlé [130], il brûla Dabra-Libânos; le 5 de naḥasé mourut le Râs Ouasan-Sagad. Deux ans après, le roi quitta la terre d'Amḥarâ et s'établit à Ḥaguâ. Le 22 de ṭĕqĕmt, il en fut chassé, et le 7 de ḥĕdâr, Grâñ brûla Makâna-Sĕlâsé (siège de la Trinité) [131], Dabra-Naguadguâd et Atronsa-Mâryâm; le 12, il incendia Ganata-Giyorgis (paradis de Georges); le 7 de tâḥsâs [132], il pilla Ḥaïq [133], théâtre du martyre d'Ĕsṭifânos. Ensuite, il alla dans son pays et y resta une année. Il revint au mois de miyâziâ, pilla Ouarouar où il passa l'hiver. Ceci arriva la vingt-cinquième année du règne de Lĕbna-Dĕngĕl. La vingt-sixième année, Grâñ descendit dans le Tigré où il fut accueilli par le Siré [134] et le Sarâoué [135]. Le roi passa l'hiver dans le Dambyâ qu'il quitta au mois de ṭĕqĕmt pour aller dans le Ouagarâ. Il en partit au mois de tâḥsâs, fit route par Ṣalamt [136] et arriva à Aksoum (fol. 6) où il célébra la fête de l'Épiphanie [137]. Il s'en éloigna en passant par le Ṣagadé [138]. Grâñ se mit à sa poursuite, brûla le sanctuaire d'Abbâ Sâmouèl le 23 de ṭĕr, puis il alla dans le Mazagâ [139], où il se rencontra avec les Makatĕrs [140], qui l'accueillirent et le guidèrent jusqu'au Dambyâ. Le roi partit pour le Darâ [141], poursuivi par les musulmans; la rencontre eut lieu près du fleuve Abâouï

(Nil bleu)[142], le 22 de yakâtit[143]. Là moururent le ʿÂqâbé-Saʿât [144] Nagada Iyasous (hôte de Jésus), son fils Bëësé-Ëgziabḥèr (homme du Seigneur), le Qañ-Gétâ [145] Ouasangé et beaucoup d'autres. La même année, le 27 de sëné [146], mourut Adolé, de la main de Tasfâ-Lëʿoul (espoir du Très-Haut) qui fut tué lui-même par Abbâs [147] dans le mois de ḥamlé; beaucoup de gens du Sarâoué périrent également. La vingt-septième année du règne de Lëbna-Dëngël, ce prince livra bataille à Sëmʿon [148] le 19 de ḥëdâr: là succombèrent Mâʿëqa-Ëgzië (colère du Seigneur), le Ṣërâg-Mâsaré Takla-Sëlous et Abéto [149] Téouodros; Aksoum fut brûlé ainsi que Hallélo [150], Bankol, Lagâso [151], Dabra-Karbé (le couvent des larmes) et beaucoup d'autres endroits. Les musulmans montèrent vers le Mazagâ et le Ouagarâ; ils attaquèrent Sâoul (Saül), fils de Tasfâ-Iyasous (espoir de Jésus), et le vainquirent le 12 de miyâzyâ. Là périrent Azmât [152] Yoḥannës, Ganzaï et Boula. Les infidèles s'emparèrent du Samèn [153], du Dambyâ et du Bégamdër et s'y établirent. La vingt-huitième année du règne de Lëbna-Dëngël, l'ennemi entra dans la province de Gojâm [154], où il tua beaucoup de monde. Il descendit dans le Sarâoué dont il massacra et extermina les habitants. Amḥâ tua Farachâm le musulman. La vingt-neuvième année du règne de ce prince, il tua Ouasanâ le 21 de maskaram [155]. Cette même année, Galilâ, au milieu d'une île, fut brûlé le 23 de magâbit. Les musulmans allèrent dans le pays de Daouâro où ils demeurèrent huit mois, et de là dans la

province d'Angot [156], le 5 de gënbot, la trentième année du règne. L'an suivant, Grâñ envoya au roi une ambassade pour lui dire : « Donne-moi ta fille pour femme, et faisons amitié : si tu n'agis pas comme je te dis, il n'y a personne vers qui tu puisses te réfugier. » Le roi lui fit répondre par des députés : « Je ne te la donnerai pas, car tu es un infidèle; il vaut mieux tomber au pouvoir du Seigneur qu'au tien, car sa grandeur est aussi grande que sa miséricorde. C'est lui qui donne la force aux faibles, et la faiblesse aux forts. » Alors il devint l'objet d'une poursuite et d'une chasse rigoureuses, par la faim et l'épée, et il fut tourmenté par le malheur à un degré qu'on ne peut imaginer. Le 7 de miyâzyâ, le mercredi de la Passion, périrent l'Azâj [157] Takla-Giyorgis, l'Azâj Amḥâ-Mikaèl (présent de Michel), Dâragot, Yâ'qob, Gâd, Abbâ-Tansëa-Krëstos (le Christ est ressuscité) de Bizan [158], professeur à Ɖabra-Samâ'ët, Amata-Lë'oul (servante du Très-Haut) et beaucoup d'autres; Gédéouon [159], Yodit (Judith), la bru du roi, et un grand nombre de soldats furent pris ainsi qu'un butin innombrable. En ce temps-là, le peuple éthiopien se divisa en partis à propos de la Pâque, à la suite de nombreuses excommunications : les uns disaient que la Pâque tombait le 18 de miyâzyâ, mais ceux qui connaissaient la loi du Seigneur et qui accomplissaient ses prescriptions, célébrèrent la fête de la résurrection le 10 de miyâzyâ et la Pâque le 11 [160]. A cette époque, le roi éprouva une grande douleur : (fol. 7) son fils aîné Fiqṭor (Victor) succomba le 12 de miyâzyâ [160 bis]. Il fut tué par

Garâd Ësmân (عثمان ?), ainsi que ceux qui étaient avec lui, Yonâdâb, Këflo, Yosèf, ʿÂmdo et Salouanâg. Ensuite un musulman appelé Ëmar attaqua le roi le 25 de gënbot; le fils de Lëbna-Dëngël, qui se nommait Minâs, fut pris. Vers ce temps-là moururent ʿËzrâ (Esdras) le Blâtèn-Géta de l'intérieur (161) (?), Giyorgis le Grâ-Gétâ; Bâḥrëï (essence divine ou perle), fils de Mârtâ (Marthe), et un grand nombre de chrétiens. Beaucoup furent vendus comme esclaves. Le roi fut affligé de la captivité de ses troupes et de son fils. Cet événement arriva dans le pays de Ouâg (162), à l'endroit appelé Zâtâ. Lorsque Lëbna-Dëngël fut dans la province de Salaouâ, Ëmar y arriva, et tous les soldats qui étaient à l'extérieur et à l'intérieur furent faits prisonniers le 17 de sané. Le roi s'enfuit avec peu de troupes et arriva dans la terre de Ṣalamt, où il s'établit sur une montagne appelée Thiëlëmfrâ. Il en fut chassé par Iyorâm, chef du pays, aidé par un musulman, le 14 de ḥamlé. En ce jour, il fut l'objet d'un grand miracle du Seigneur : il passa le Takazzé (163) à pied après la réunion des apôtres (164) et demeura l'hiver à Tâbr, ambâ haut et élevé du Siré. La trente-deuxième année de son règne, Dieu donna la victoire au roi, qui tua Aḥmadin (165), le 27 de maskaram. Ëmar le poursuivit ensuite, et fut atteint, dit-on, d'un coup mortel; mais il n'en mourut pas : ceci eut lieu le 1er de ṭëqëmt. Lorsqu'il quitta, ce mois-là, le Dambyâ, le musulman descendit dans le Siré où il détruisit ce qui restait d'églises : il brûla Maṭbabilâ le premier de tâḥsâs, anéantit Goutmân, le 15. Là

moururent beaucoup de moines. Parti de là, il arriva à Zanâ dans le mois de ṭër et pilla les richesses de l'église de Këbërto. Le 13, il s'empara des biens de celle de Dabra-Karbé, puis il se rendit dans le Siré où il demeura quelques jours, ensuite à Laïṭigo: Lorsque le Seigneur voulut montrer sa force, il envoya un pauvre dont le nom est inconnu. Celui-ci alla trouver Ëmar, alors qu'il était couché avec sa femme, le transperça au-dessus du nombril et le déchira de plusieurs coups comme le rapportent ceux qui le virent. Cet événement arriva le 17 de yakâtit, le jour de la fête de Marie, mère du Sauveur. On vit la force et la puissance de Dieu comme le dit Ḥannà (Anne) mère de Sàmouèl (166) : « Il a affaibli l'arc des forts et il a ceint les faibles de vigueur. » Admire la puissance du Seigneur qui a agi ainsi afin de circoncire l'arrogance du cœur des chrétiens et des musulmans. Lors de cet événement, un fonctionnaire chrétien se réjouit parce qu'il (Ëmar) avait dit : « J'ai fait cela par ma force et non par celle du Seigneur. . . (167). » Dieu qui connaît les choses cachées a couvert de honte la puissance de cet homme en se servant d'un pauvre que l'on ne soupçonnait pas, non par la lance, non par l'épée, mais simplement par le poignard à deux tranchants qu'on appelle chotal : celui qui nous avait poursuivis depuis le Daouâro jusqu'à Maṣouâ (168), la limite de l'Égypte, a été humilié par la puissance du Seigneur.

Dans ce mois de yakâtit, Gëché Ambâ-Nagast (l'ambâ royal) fut détruit et ravagé (169). On y trouva

beaucoup d'or et de vêtements de soie, provenant des trésors des anciens rois qui, depuis Yĕkouno-Amlâk jusqu'à (fol. 8) Lĕbna-Dĕngĕl, les avaient entassés là. On y prit aussi d'autres richesses innombrables sans possesseur, de sorte que l'or devint aussi commun que les pierres, et les vêtements de soie que les feuilles. Le prix de l'once fut de 30 amlés, on donnait une once pour un bœuf (170). On passa au fil de l'épée les Israélites (171) qui demeuraient là; il y en eut qui, pour leur foi, furent précipités dans la mer. Les musulmans prirent pour vizirs Moudjâhid et Amdouch. Dans l'année de Matéouos (172) (Matthieu), mourut notre roi Lĕbna-Dĕngĕl, le 5 de maskaram, et il s'endormit avec ses pères après un règne de trente-deux ans et de trente-deux jours. Il fut enseveli à Dâmo, dans le couvent d'Abbâ Aragâoui (173).

Ensuite régna son fils Galâoudéouos (Claude) dont le nom de roi fut Aṣnâf-Sagad (1540-1559). Il était encore très jeune. Il se rendit au milieu de Bourkalo-Makadâ, et il surprit à l'improviste le vizir ʿAsâ, Garâd-Ĕsmân, Dĕlba-Iyasous (la victoire est à Jésus), Yorâm (Joram) et beaucoup d'autres musulmans. Il leur livra bataille le 11 de taḥsâs, en tua un grand nombre et les terrifia comme un lion terrible et un ours magicien. Ils partirent, ne pouvant lui résister en face et disant : « Qui pourrait le combattre puisque le Seigneur est avec lui? » Ce prince agissait par la puissance de l'Esprit-Saint qui habitait en lui. Il n'avait pas appris la science de la guerre, il n'avait jamais assisté à un combat avant

ce jour. Il partit pour se rendre dans le pays de Samèn où il fut accueilli par les Agaous de cette province [174], du Laouâré, de Ḥotsâ et de Ṣalamt. Le vizir Moudjâḥid, Garâd Ësmân, Ganza-Garâda(?), Nasr'adin (Naṣr Eddin), les seigneurs du Siré et du Sarâoué et beaucoup de musulmans se réunirent contre lui, mais ils ne purent le battre. Il demeura au milieu d'eux pendant trois mois, jusqu'à ce qu'il tuât Yonâtân le renégat, fils de Hénok (Enoch), gouverneur du Tambèn [175]; il prit les présents et les dons nécessaires à son royaume, puis partit de cet endroit, traversa le Takazzé et arriva dans le pays de Sard où il célébra la Pâque, en commémoration de la résurrection de Notre Sauveur Jésus-Christ. Il se trouvait dans ce territoire, lorsque Garad-Ësmân marcha contre lui. Ils se rencontrèrent à Salf et se livrèrent bataille; les ennemis disaient : « Nous n'avons jamais vu ni connu personne d'aussi fort, ni d'aussi courageux que ce jeune homme qui ne craint pas la mort, bien qu'il n'ait pas beaucoup d'hommes avec lui. » Il retourna ensuite dans la province du Samèn. Cette année arrivèrent les Francs qui venaient du pays de Bërtëguâl (Portugal), leur capitaine était Dëngëstobou (Don Christophe?) : ils tuèrent Abâ Ësmân Nour (ابو عثمان نور?) [176]. Ils passèrent l'hiver à Dëbârouâ [177], et Grâñ à Darasgé, puis ils envoyèrent dans la terre de Rome Minâs, encore enfant, qui partit du Dambyâ dans le mois de maskaram. Au mois de tâḥsâs, Grâñ se rendit dans le Tigré; les Francs quittèrent Dëbârouâ, ayant avec eux Ité [178] Sabla-Ouangèl, tan-

dis que le roi leur envoyait des secours avec prudence et sagesse et leur fournissait des vivres et ce qui leur était nécessaire. Ils se rencontrèrent avec Grâñ dans le pays d'Anaṣâ [179] et lui livrèrent bataille le 29 de magâbit. Ils tirèrent sur lui avec des armes à feu, mais il ne mourut pas. Il passa l'hiver à Zabl, et la reine Sabla-Ouangèl à Alfâ avec les Francs. La deuxième année du règne de ce prince, il livra bataille le 3 de maskaram. Le capitaine (portugais) mourut au mois de ṭëqëmt [180]. Le roi Aṣnâf Sagad vint retrouver sa mère et ce qui restait de Francs dans le pays de Samèn, et tint conseil avec eux [181]. Ils allèrent dans le Chëouâdâ au mois de ḥëdâr, le 13 ils livrèrent bataille à Ouagarâ [182] et tuèrent Sidi Maḥamad (Sidi Moḥammed), Ësmân et Ṭalilâ [183]; le reste des ennemis se dissipa comme de la fumée [184]; il y en eut qui s'enfuirent à Ëbna (?). Le (fol. 9) 19, Galâoudéouos descendit de Darasgé [185], incendia les demeures des Maures, pilla leurs biens, et revint dans le Chëouâdâ où il demeura deux mois. Grâñ retourna dans le Dambyâ en quittant Zabl, et le roi, partant du Chëouâdâ, arriva à Ouaïnâ-Dagâ [186] et s'y établit. Les musulmans s'éloignèrent de Darasgé et leurs troupes s'arrêtèrent non loin du roi, dont l'armée se trouvait au même endroit. On vit la miséricorde du Seigneur qui fortifia ses serviteurs et leur prince Aṣnâf-Sagad, encore jeune, qui les fit se rencontrer avec leur ennemi et le regarder en face, tandis qu'auparavant ils ne se seraient pas arrêtés, alors qu'ils craignaient et tremblaient en entendant prononcer son nom : du

temps qu'il était dans le Châouâ et les chrétiens dans le Tigré, ceux-ci étaient abattus toutes les fois qu'il marchait contre eux. Lorsque la miséricorde du Seigneur jeta un regard sur eux, ils se rirent et se raillèrent du musulman. Le 17 de yakâtit, Grâñ se dressa sur le pied de l'orgueil, car il se fiait à ses canons, à ses fusils et à ses Turks; mais celui qui mesure les années disait: « Je combattrai et je chasserai aujourd'hui ceux qui se tiennent debout devant ma face. » Aṣnâf-Sagad, de son côté, mettait sa confiance dans le Seigneur et dans ses prières à Notre-Dame Marie qui l'accueillit. Les soldats du roi, qui marchaient en avant, tuèrent Grâñ avant qu'il n'arrivât au prince; il tomba sur la pente de Zântarâ, et mourut par l'ordre du Seigneur. Il succomba à la troisième heure, un mercredi, ses troupes se dissipèrent comme la fumée et la cendre d'un fourneau [187]. Il y en eut qui s'enfuirent jusqu'à l'Atbarâ avec sa femme Dël-Ouambarâ [188] à cause de leur terreur; d'autres vinrent se rendre, la corde au cou, abandonnant leurs épées et leurs chevaux. On massacra les musulmans qui résidaient dans le Darâ. Quant à Yorâm, il fut tué à son retour [189], afin que l'on n'oubliât pas le châtiment d'Israël. Alors l'Incarnation et la Résurrection coïncidèrent.

Lorsque Grâñ mourut, Aṣnâf-Sagad régnait depuis 2 ans, 5 mois et 22 jours. Deux ans après la mort du roi musulman, Abbâs fut tué [190]. Quant aux Francs, le roi pourvut à leurs besoins et leur donna beaucoup de terres en vertu de leurs conventions.

Il s'éleva, à cause de leur croyance, un grand trouble [(191)], et ils eurent des luttes avec les grands, avec les partisans d'Abbâ-Zëkré et d'Abbâ-Pâoulos, et avec tous les moines. Le roi n'aimait pas la croyance des Francs; il établit Andryâs comme patriarche [(192)]. Toutefois il craignit que le peuple d'Éthiopie n'excitât dans son royaume un trouble comme au temps de Grâñ, et il demeura dans la foi d'Alexandrie, ce dont les Francs furent affligés. Après avoir régné 6 ans et 8 mois, ce roi Aṣnâf-Sagad alla dans le pays d'Adal. La treizième année, le soleil s'obscurcit [(193)] et Azâj Gërmâ mourut. La dix-septième année, Abétahoun Yâʿqob son frère mourut, ainsi que la Ouézaro [(194)] Ouësta-Qëdousân, sa sœur, mère des princes de Saqalt, dans la dix-huitième année. L'an dix-neuvième, le musulman Nour (Nour Eddin?) vint d'Adal [(195)]; il était fils de la sœur de Grâñ. Voici quelle fut, dit-on, la cause de son arrivée. Lorsque Dël Ouambarâ s'enfuit, le jour de la mort de Grâñ, son mari, Nour se retira avec elle et, quand ils furent dans le pays d'Adal, il voulut l'épouser, car c'est la coutume des musulmans. Mais elle lui dit : « Si tu veux m'épouser, va tuer ce roi chrétien, meurtrier de mon mari. » C'est ce motif qui amena Nour. Quand Galâoudéouos apprit son arrivée [(196)], il réunit son armée et alla combattre les musulmans. Lorsqu'ils se virent face à face, les moines vinrent trouver le roi (fol. 10) : Abbâ Yoḥannës, professeur à Dabra-Libânos, qui avait composé le portrait de Takla Hâïmânot; Abbâ Maqarës (Ma-

caire) et beaucoup d'autres religieux dirent au prince : « Choisis entre le royaume des cieux et celui de la terre : si tu demeures en vie, tu vaincras; sinon, tu mourras et tu entreras dans le royaume des cieux. » Il répondit : « Je préfère mourir pour le dernier. » Ce jour-là, le 27 de magâbit, anniversaire du crucifiement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les officiers du roi Galâoudéouos le supplièrent en ces termes : « Nous te demandons, ô Seigneur, de passer cette Pâque avec nous, pour que nous nous réjouissions en mangeant et en buvant. » Il leur répondit : « Je ne resterai pas et ne verrai pas cette fête de Pâque, dans laquelle la nourriture et la boisson que je prends deviennent des excréments et de l'urine, mais j'assisterai à la Pâque céleste, exempte de ces souillures, et je m'y réjouirai avec le Seigneur Jésus-Christ. » Il avait une concubine qu'il aimait beaucoup à cause de la beauté de son visage : autrefois, il l'avait enlevée de force à son mari qui était prêtre. Cette femme alla le trouver et lui dit : « Mon Seigneur, ne meurs pas ici, je t'en prie, pour l'amour de moi. » Le roi lui répondit : « A cause de qui crois-tu que je meurs ? n'est-ce pas à cause de toi ? car la souillure de mon péché ne peut être effacée que par mon sang, puisque je t'ai enlevée au prêtre ton mari. » Après avoir ainsi parlé, il alla au plus fort du combat où les musulmans le percèrent de nombreux coups d'épée et lui coupèrent la tête qu'ils portèrent dans l'Adal et placèrent sur un poteau (197). Pendant trois ans, il ne plut pas. Ensuite des marchands rap-

portèrent cette tête coupée et la transportèrent dans le pays d'Ënṣaqyâ (Antioche); elle fut déposée dans le tombeau de saint Galâoudéouos, le grand martyr. Le reste de son corps est demeuré jusqu'à présent à Tadbâba-Mâryâm.

Revenons à notre récit. Le jour de la mort du roi, beaucoup de moines périrent aussi, entre autres l'Ëthiagé Yoḥannës, et parmi les grands le ʿAqâbé-Saʿât et le Qès-Ḥatsé (chapelain royal), qui succombèrent avec lui et allèrent dans le royaume des cieux, d'après ce que disent les savants d'Éthiopie. Du temps de Galâoudéouos apparurent Azâj Gérâ et Azâj Râgouèl, prêtres instruits dans la musique. Ils commencèrent à faire régner l'usage de la notation dans le chant ecclésiastique et instruisirent les prêtres de Tadbâba-Mâryâm que ce prince avait fait bâtir(198). Ensuite il construisit un sanctuaire en l'honneur de saint Claude, dans la terre de Dâbr, et il l'appela Makâna-Samâʿët (siège des martyrs).

On donna le trône à son frère Minâs, après l'avoir racheté et avoir livré beaucoup d'or aux musulmans(199), car le roi Galâoudéouos n'avait pas de fils. Il laissait une fille nommée Sabana-Giyorgis (bandeau de Georges), qui avait épousé Abéto-Yonâèl, fils d'Ité Mënitchâlé-Chimé. Il eut d'elle la Ouézaro Aouqâfo, qui fut mère des princes de Dabâra. L'autre fille du roi Galâoudéous, la Ouézaro Masiḥâouit (chrétienne), fut mère des princes de Dâbr.

Règne de Minâs. Il dura quatre ans (1559-1563). Son nom de roi était Admâs-Sagad. La première

année de son règne, il alla dans le pays de Samèn et fit la guerre contre Radëèt le Falâchâ[200]. La seconde année, ses troupes se séparèrent et proclamèrent roi Tazkâro dans le pays de Dâbr[201]. La troisième année, il livra bataille au Turk Zëmour-bâchâ (témoin زمور ?)[202] et marcha contre les Dëbas[203]. La quatrième année, Admâs Sagad mourut[204], et il fut enseveli à Tadbâba-Mâryâm.

(Fol. 11) Son fils, Sartsa-Dëngël (rejeton de la Vierge), dont le nom de roi était Malak-Sagad, lui succéda (1563-1595). Malak (ملك) en arabe signifie « roi »[205]. Lorsqu'il commença de régner, il était âgé de treize ans et six mois. Cette même année, les troupes se révoltèrent de concert avec les musulmans, enlevèrent les richesses du camp et se joignirent à Abéto-Ḥamalmâl, fils de Româna-Ouarq, fille du roi Nâ'od. Le roi ordonna au gouverneur Taklo-la-Asfadin d'entrer en campagne (?), et tous deux livrèrent bataille au rebelle. Cette même année mourut Abétahoun Rom-Sagad. La seconde année mourut Abétahoun Ḥamalmâl. La troisième année, Fâsil alla trouver le prince qui l'établit gouverneur du Dâmot. La quatrième année, il attaqua Sartsa-Dëngël qui le battit. La cinquième année, le roi fit la guerre au bâchâ; alors mourut Ité Sabla-Ouangèl, mère du roi. La sixième année, le roi livra bataille aux Azés[206] et les vainquit; il demeura dans leur pays pendant deux ans. La neuvième année, il alla dans le Dambyâ et se rencontra avec Ḥarbo et Yësḥaq. Il reçut d'eux beaucoup de présents, et établit sa résidence à Dobit.

La dixième année, il alla dans le pays de Zouâï[207] et attaqua les Borans[208] dont le Loubâ[209] était Ambisâ. La onzième année, mourut Azmât Zarëa-Yoḥannës (semence de Jean). Le roi passa l'hiver dans le Bizâmo[210]. La douzième année mourut Azmât Ḥarbo: Sartsa Dëngël passa en revue les soldats de Zarëa-Yoḥannës, les organisa en armée; puis il alla dans le Dambyâ, ramena toutes les villes sous son autorité et y établit pour gouverneur un homme capable[211]. La treizième année arriva Moḥammad[212]; la révolte de Yësḥaq prit de l'extension. Mais le roi nomma Darâgot gouverneur du Tigré(?), attaqua et vainquit Yësḥaq. La quatorzième année, il marcha contre Moḥammad, lui livra bataille dans la vallée du Ouabi[213], le mit en fuite et passa l'hiver à Zaḥon-dour. La quinzième année, il en vint aux mains avec les Borans dans la vallée de Madjo[214] et les battit; puis il revint dans le Dambyâ, rencontra les Abaṭis[215] et les extermina sans en excepter un seul. La dix-septième année, il alla dans la province de Samèn, fit prisonnier Radëèt et le transporta dans la terre de Ouadj[216]. La dix-huitième année, il ravagea le canton de Châṭ[217]. La dix-neuvième année, il livra bataille à Kâlèf, le Falâchâ du Samèn[218], le battit, puis dévasta le pays de Bad. La vingtième année, il pilla la contrée de Sârkâ[219]. Cette même année, il alla dans l'Ënâryâ[220], en tira un tribut d'or considérable et passa l'hiver à Kouchnâï. Cette année, le frère du roi, Abâdir, mourut, avec ses fils et sa femme, pour avoir mis le feu à de la poudre. La vingt-deuxième année, les Gâllâs

tuèrent Abolî, qui était Oualo[221], alors qu'il gardait Birmadj. La vingt-troisième année, le roi descendit dans le pays de Gualinâ et livra bataille aux Maraouâs. La vingt-quatrième année, il fit une expédition dans *le Samèn, attaqua* Gouchn le Falâchâ[222] et le tua le 21 de tĕr. A la même époque, *il descendit à Balyâ* et se dirigea vers le pays des Ouambaryâs[223]. La vingt-cinquième année, il alla dans le Ḥérâ ou Quârâ[224], et tandis qu'il traversait le Gojâm, il rencontra les Ournĕṭchâs et les extermina jusqu'au dernier. La vingt-sixième année, il marcha vers Jân-Médâ[225]. La vingt-septième année, maskaram commença par un samedi (temps de l'évangile de Luc), nombre d'or, 27; épacte, 4. La Pâque eut lieu le 9 de miyâzyâ. Le roi alla à Daḥono[226], en face de Maṣouâ, et livra bataille au bâchâ des Turks appelé Kadaourd, qui fut tué par Abéto Yonâèl, fils d'Ité Mĕnitchâlé. C'est ce qu'ont écrit les prêtres dans la notation des chants ecclésiastiques, lorsqu'ils disent[227] : Yonâèl, le serviteur de Malak-Sagad, a tué le bâchâ d'un coup de couteau. La vingt-huitième année, le roi alla à Aïbâ, où il bâtit une église sous l'invocation de Notre-Dame de Miséricorde; cette église a subsisté jusqu'à présent. La vingt-neuvième année, il fit une expédition contre les gens de Gambo[228]. La trentième année, il ne sortit pas de sa ville d'Aïbâ. La trente et unième année, Maskaram commença par un mercredi (temps de l'évangile de Marc), nombre d'or, 23; épacte, 7. En ce mois il y eut un tremblement de terre et Ité Mĕnitchâlé mourut. La Pâque arriva le 5 de miyâzyâ;

le 21 de hamlé, un lundi, mourut(229). . . . .
. . . .

[Après la mort du patriarche Nuñez Barreto, réfugié aux Indes, Oviédo, qui était resté en Éthiopie, fut nommé à sa place. Mais le roi de Portugal, D. Sébastien, désespérant de la conversion de ce pays, pria le pape d'envoyer dans l'Inde et en Chine les missionnaires qu'il destinait à l'Afrique orientale. La cour de Rome accéda à cette demande; toutefois Oviédo, à qui les Turks fermaient le retour par Maṣouâ, s'efforça de faire revenir le souverain pontife sur cette détermination et chercha à obtenir des troupes portugaises pour convertir de force l'Éthiopie, présentant ce royaume comme affaibli, Malak-Sagad qui venait de vaincre les Gâllâs et les Turks, les Maures et les Juifs, comme sans autorité, et les populations comme faciles à conquérir. La défaite des Portugais à Alcacer dans le Maroc ne permit pas de donner suite à ce projet de persécution. Philippe II, roi d'Espagne, s'empara bientôt après du Portugal, et ce fut à lui que Malak Sagad adressa la lettre publiée par Ludolf (*Comment. ad hist.*, p. 483-485) et dans laquelle il lui demande des artisans capables de fondre des canons et de fabriquer de la poudre et des mousquets. Ces relations avaient lieu par l'intermédiaire d'un certain D. Duarte de Menezes qui avait résidé dans le pays. Oviédo continua de vivre paisiblement à Frémonat, grâce à la tolérance de Malak-Sagad. Sa mort (1577) fut suivie de près par celle d'Antonio Fernandez qui le remplaça;

les autres jésuites : Gonzalez Cardoso, André Galvarez et Emmanuel Fernandez périrent tous de mort violente, excepté François Lobo qui mourut en 1596, la même année que Malak-Sagad. Quelques mois après arriva des Indes un missionnaire indigène, Melchior da Silva, qui remplaça les Jésuites jusqu'à l'arrivée du P. Paëz.

Après la défaite des Turks et la mort de Kadaourd, Sartsa-Dëngël passa une seconde fois dans le royaume d'Ënâryâ, où il assista à de nombreuses conversions, et revint en Éthiopie, rappelé par une insurrection du Dâmot. Il s'apprêtait à l'étouffer, lorsqu'il mourut pour avoir mangé d'un poisson pêché dans une rivière du Chât, soit que le poisson fût venimeux, soit que le mets eût été empoisonné. Ce prince ne laissait que des filles et trois fils naturels, Za-Mâryâm (l'homme de Marie), Yâ'qob et Za-Dëngël (l'homme de la Vierge). En mourant, il désigna son neveu Za-Dëngël, fils de son frère Lesâna-Krëstos (langue du Christ), pour lui succéder.

Sous Sartsa-Dëngël, la littérature éthiopienne s'enrichit de trois ouvrages importants. Le premier est un *Mazmoura-Krëstos* (psautier du Christ), composé, dit l'auteur, un moine du couvent de Dabra-Mâryâm, à l'imitation du psautier de David. L'œuvre n'est guère originale et n'a de valeur que par les citations dont elle se compose. Nous trouvons ainsi énuméré un nombre considérable d'ouvrages dont une partie seulement a été apportée en Europe : le Pentateuque, les Juges, Josué, le Koufalé (petite Ge-

nèse), Enoch, Job, les Rois, les Psaumes, les Proverbes, la Sagesse, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, l'Ecclésiastique de Jésus, fils de Sirach, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel, Esdras, les Macchabées, la Vision d'Élie, les Petits Prophètes, les Évangiles avec l'introduction d'Eusèbe, les Épîtres de Paul, de Jacques, de Pierre et de Jean, les Actes des Apôtres, l'Apocalypse, le Synodos, les Didascalia, Kidân, Clément, Basile de Césarée, Athanase, le Hâïmânota-Abaou, Jean Chrysostome, le livre des 310 Pères orthodoxes (du Concile de Nicée), Grégoire de Nazianze, Épiphane, Jacob Baradæus, le livre de la Perle, l'Élève et le maître, le Synaxare, Ephrem le Syrien, Jacques de Saroug, Abbâ Benjamin, Abba Hëryaqos (Cyriaque), Sévère d'Echmounaïn, l'Aragâoui Manfasâoui, le Philoxenus, les Miracles de Jésus, le Zéna Abaou (Vie des Pères), les Miracles de la Vierge, la Maṣḥafa-Mëstir et l'Hexæmeron : parmi les ouvrages profanes, la Chronique (Târik), le Fëtḥa Nagast, le Livre des philosophes, Joseph ben Gorion, le Physiologus, Barlaam et Joasaf et le *Kalila et Dimnâ*. Ce dernier écrit est sans doute une version faite sur le texte arabe; il serait curieux de rechercher si elle nous a conservé une recension différente de celles que nous connaissons. Le Psautier du Christ fut composé l'an XIX du règne de Sartsa Dëngël; il est fait mention dans le 151e psaume de la victoire remportée sur Moḥammed, roi d'Adal (conf. Wright, *Catal. of the ethiop. mss.*, n° 128).

L'année suivante du règne de ce prince (la vingtième), l'encyclopédie religieuse du moine Nikon, intitulée *Πανδέκτης τῶν ἑρμηνειῶν τῶν θείων ἐντολῶν τοῦ Κυρίου* fut traduite d'arabe en gheez par un certain Salik. Cet ouvrage est un recueil de préceptes empruntés aux Pères de l'Église sur divers sujets : la nécessité de connaître l'Écriture sainte, les commandements de Dieu, la vie monastique, l'indignation permise, la pauvreté, les jugements téméraires, la royauté, les injures, la fornication, l'aumône, la volonté, l'obéissance, la haine, la prière, les métiers licites, l'humanité, la confession, le jeûne, les fêtes, etc. (Cf. d'Abbadie, *Catal. des mss. éthiop.*, n° 34; Zotenberg, *Catal. des mss. éthiop.*, n° 110; Wright, *Catal. of the ethiop. mss.*, où il donne de longs extraits, p. 235-253, 249, 350.)

Sous le même roi, un marchand arabe du Yémen vint s'établir en Éthiopie et fut baptisé par l'abouna Pétros au couvent de Takla-Hâïmânot. Il prit le nom de 'Ënbaqom (Habacuc), embrassa la vie monastique et devint le onzième abbé de ce couvent, avec le titre d'Ëthiagé. Plus tard il fut nommé traducteur de Sartsa-Dëngël. L'Église éthiopienne célèbre sa commémoration le 28 de miyâzyâ (Zotenberg. *Catal. des mss. éthiop.*, p. 182; Wright, *Cat. of the ethiop. mss.*, p. 291). C'est par erreur qu'Isenberg (*Diction. of the Amhar. lang.*, p. 205) le fait vivre sous Nâ'od. On lui attribue plusieurs traductions en gheez : 1° celle des fragments du Qorân, du Maṣḥafa-Ṭabibân et des Pseudo-Clémentines; la langue de cet ouvrage est

fort altérée (Wright, *Cat. of the ethiop. mss.*, n° 319); 2° celle d'un Commentaire arabe du Cantique des Cantiques, destinée à son fils Habta-Iyasous (Wright, *ibid.*, n° 319); enfin celle de la Chronique d'Abou-Châkir, faite sur la demande de Salik de Dabra-Libânos (Cf. Dillmann, *Cat. mss. Brit. Mus.*, n° 36 : *Verzeich. der abyss. Handsch.*, n° 83, 3°; d'Abbadie, *Cat. des mss. éthiop.*, n° 140; Wright, *Cat. of the ethiop. mss.*, n°s 383-387). Il est probable, comme l'a fait remarquer M. Zotenberg (*Catal. des mss. éthiop.*, p. 245), que la vie d'Alexandre attribuée à Abou-Châkir est en réalité traduite d'El-Makin.

Këfla-Ouahad, gouverneur du Tigré, et Atanasios, gouverneur d'Amḥarâ, mariés aux deux filles de Malak-Sagad, voulurent proclamer l'aîné de ses fils naturels, Yâʿqob, dont la jeunesse devait leur assurer le pouvoir. De concert avec Mâryâm-Sënâ, veuve du dernier roi, ils s'emparèrent de Za-Dëngël et le reléguèrent dans l'île de Daq : de là, il parvint à s'enfuir dans le Gojâm. Sousnyos, fils de Fâsiladas, fils de Yâʿqob, fils de Dâouit (Lëbna-Dëngël), dont ils redoutaient l'ambition, réussit également à leur échapper; il trouva un asile chez les Gâllâs. Au bout de sept ans, Yâʿqob, devenu majeur, se lassa d'obéir aux trois complices; il commença par exiler un de leurs alliés, Za-Sëlâsé, dans l'Ënâryâ et se prépara à recouvrer l'autorité royale tout entière. Mais ceux qui l'avaient appuyé l'abandonnèrent et proclamèrent sous le titre d'Aṣnâf-Sagad Za-Dëngël qu'ils tirèrent de son exil dans le Gojâm. Yâʿqob chercha en vain un asile

dans le Samèn, il fut arrêté et conduit à son rival *qui se contenta de l'envoyer dans l'Ënâryâ.*

Sur ces entrefaites, le P. Paëz arriva à la cour, où il avait été mandé par João Gabriel, officier portugais au service de l'Éthiopie. Ce jésuite, le plus habile de tous ceux qui cherchèrent à évangéliser le pays, se garda d'imiter le faste et l'insolence de ses prédécesseurs. Parvenu à Frémonat, après avoir été captif dans le Yémen, il se confina dans ce monastère, s'adonnant avec ardeur à l'étude du gheez et à l'enseignement de la religion catholique. Vers 1604, il fut appelé à la cour par l'empereur Yâ'qob; mais lorsqu'il arriva, Za-Dëngël venait de monter sur le trône. Il reçut un bon accueil du nouveau prince, qu'émerveilla la science des élèves du missionnaire: ceux-ci n'eurent pas de peine à vaincre, dans une controverse publique, l'ignorance de quelques moines éthiopiens. Dès lors, Aṣnâf-Sagad se montra disposé à embrasser le catholicisme; il défendit de célébrer le sabbat à la manière juive, et écrivit au pape Clément VIII et à Philippe III, roi d'Espagne et de Portugal, des lettres qui nous ont été conservées par Tellez (*Historia geral de Etiopia alta*, l. III, c. XVIII) et Ludolf (*Comment. ad hist. æth.*, p. 485-486). Il demandait des ouvriers, des soldats et des missionnaires, et, en outre, proposait de marier son fils, âgé de sept ans, à la fille du roi d'Espagne, Anne d'Autriche. Ce projet n'eut aucune suite, non plus que celui d'établir les Espagnols à Maṣouâ, pendant que les Éthiopiens résideraient à Arkiko, de façon que

les communications entre les deux pays ne fussent plus à la merci des Turks. Avant l'arrivée d'une réponse, Za-Dĕngĕl était mort.

Ce prince, doué de grandes qualités, avait montré beaucoup de courage dans une guerre contre les Gâllâs qui avaient envahi le Dâmot, battu et tué le gouverneur de cette province. Aṣnâf-Sagad les repoussa, mais son zèle maladroit pour le catholicisme romain détacha de lui les grands et une partie de l'armée. La conversion publique de Lâëka-Mâryâm (serviteur de Marie), son ami intime, celle à peine dissimulée du roi, éveillèrent les craintes des partisans de l'Église d'Alexandrie. Le Gojâm se révolta et Râs Sĕlâsé amena le patriarche jacobite Péṭros à renouveler l'exemple d'Abbâ Anoréouos (v. p. 93) et à excommunier le roi. Lui-même se mit à la tête des rebelles, et Râs Atanasios fit défection au moment de livrer bataille. Méprisant les avis de João Gabriel, chef des Portugais, Aṣnâf-Sagad engagea le combat à Bartcho. D'abord vainqueur, il ne tarda pas à être tué sur le cadavre de son ami Lâëka-Mâryâm. Dès lors, la guerre fut terminée. Son corps, d'abord enterré dans une chapelle par des paysans, fut, dix ans après, transféré en grande pompe dans l'île de Daq, par ordre de Sëlṭân-Sagad.

Le trône d'Éthiopie était vacant : Sousnyos revint de chez les Gâllâs, et prétendit y avoir droit. Il commença par s'assurer de Râs Atanasios qui, surpris sans avoir pu se consulter avec Za-Sëlâsé, le reconnut pour roi. Il fut moins heureux avec le second. Celui-ci, de son

gouvernement de Dambyâ, avait envoyé dans l'Ënâryâ un messager pour ramener Yâ'qob. Il se refusa à prêter serment à Sousnyos, marcha contre lui à l'improviste et le força de s'enfuir dans les montagnes de l'Amḥarâ. Toutefois, ne recevant pas de nouvelles de Yâ'qob, il se détermina, sur les réclamations de ses soldats, à faire sa soumission au prétendant qu'il abandonna pour rejoindre le prince de son choix. Son exemple fut suivi par Râs Atanasios. A son arrivée en Éthiopie, Yâ'qob chercha à entrer en arrangement avec son rival; il lui fit offrir les provinces d'Amḥarâ, de Châouâ et de Oualaka. Sousnyos refusa, réclamant le royaume tout entier. Il fallut avoir recours aux armes : Za-Sëlâsé, orgueilleux de ses succès passés, dédaigna de joindre son armée à celle du roi; il se fit battre par son ennemi et, mécontent du peu d'estime que lui marquait Yâ'qob, il le trahit pour Sousnyos. Celui-ci n'eut pas de peine à terminer la guerre; habile général, il sut forcer son adversaire à accepter le combat dans une position désavantageuse où presque toute son armée fut détruite malgré l'aide des Portugais qui avaient embrassé sa cause; la nuit suivante, un corps de cinq cents cavaliers fuyant au hasard tomba dans un précipice; il n'en échappa, au rapport du P. Tellez, qu'un Portugais nommé Manoel Gonsalva; l'Abouna Péṭros fut tué : Yâ'qob disparut, et l'on ne put retrouver son cadavre. Sousnyos fut reconnu roi dans toute l'Éthiopie. (Cf. Codigni, *De Abbassinorum rebus*; Tellez, *Historia geral*, l. III; Ludolf, *Hist. æth.*, c. VII;

Legrand, *Relat. hist. d'Abiss.*, Dissertat. IX; Bruce *Voyage*, t. II, p. 254-283.)

Sous Yâ'qob, le diacre Gabriel l'Égyptien, fils de Jean de Qalioub, traduisit de l'arabe en gheez, sur l'ordre du Râs Atânasios et de la reine Mâryâm-Sënâ, la Chronique de Jean, évêque de Nikiou. (Cf. d'Abbadie, *Catal. des mss. éthiop.*, n° 31; Zotenberg, *Cat. des mss. éthiop.*, n° 146; id., *La Chronique de Jean de Nikiou*, Paris, 1879, in-8°; Wright, *Cat. of the eth. mss.*, n° 391 2°.)

[(230) Ensuite régna Sousnyos dont le nom de roi fut Ṣëltân-Sagad. Il était fils d'Abéto-Fâsiladas, fils d'Abéto-Yâ'qob, fils de Ouanâg-Sagad. L'année qui suivit son élévation au trône, maskaram commença par un lundi, temps de l'évangile de Jean, 12ᵉ épacte; nombre d'or 18 : la Pâque arriva le 1ᵉʳ de miyâzyâ. Depuis Yëkouno Amlâk jusqu'à ce jour (1268-1605), il s'était écoulé 338 (337) ans. A cette date, il fit une expédition contre les Gâllâs de Ouaqro] (mss. 142, fol. 42), et ensuite à Ëbnât(231) : il battit les Gâllâs, descendit dans le Tigré où il tua un rebelle(232). Il partit ensuite par le Gojâm où il extermina beaucoup d'ennemis, sans en laisser un seul, enfin il remporta sur les Libâns(233) une victoire de trois jours, un grand nombre périt...(234). A cette époque mourut le révolté Za-Sëlâsé le 20 de sané(235). La troisième année de son règne, les Maraouâs obtinrent d'abord l'avantage sur Sëlṭân-Sagad, puis il les vainquit et emmena captifs les hommes et les femmes(236). De là, il se rendit dans le Tigré où il étouffa une révolte et pacifia le

pays. Malka-Ṣédèq (Melchisédec) se souleva à l'arrivée d'une rumeur disant : Le prince est mort dans le Tigré. Il proclama Abéto Arzo, fils d'Abéto Ḥaouâryât, fils du roi Admâs-Sagad, le même que Minâs(237). Râs Yamâna-Kësos tua Malka-Ṣédèq le traître. Abéto Arzo fut pris à Tâhya et Sëlṭân-Sagad le fit tuer à son retour du Tigré(238). La quatrième année, il alla dans le Gojâm où il livra bataille aux Borans : il vainquit les Zalabâsâs(239), les Thiarâs et les Kuâkuëras et établit sa résidence à Dëḥânâ. Puis il partit pour le Bégamdër, s'arrêta à Asté qu'il quitta pour aller combattre les Gâllâs à Dorâgo. La cinquième année, il y eut un fléau(240) dont le nom était Mântitâ; alors commença la ruine d'Atchafar(241) Oualag (?) par la main de Sëlṭân-Sagad. La sixième année, il établit sa résidence à Gorgorâ(242) et ravagea le Dorâ(243). L'Ëthiagé mourut le mercredi 15 de gënbot. Quelque temps après, le roi, qui était dans le Gojâm, livra bataille aux Borans à Chabal et les battit. Puis il dévasta le pays de Oualaq, attaqua Ouaranchâ(244), emmena prisonniers sa femme et ses fils encore enfants, tua beaucoup d'ennemis et alla passer l'hiver à Atchafar. La septième année, il attaqua les Agaous de Zalabâsa, de Thiarâ, de Sëkout et d'Abalâ; il resta à Atchafar où il passa l'hiver. Alors commencèrent les discussions sur les deux natures. La huitième année, le prince ne sortit pas de sa résidence(245). La neuvième année, il partit pour le Samèn et livra bataille aux Falâchâs : il les vainquit, prit Takloui le révolté et le fit mettre en croix(246). La dixième année,

il demeura à Libo. A cette époque moururent Ité Ḥamalmâl (verdure)[247] sa mère, Abéto Kanâfra-Kĕsos (lèvres du Christ) et la Ouézaro Amata-Mikâël (servante de Michel), fille du prince Malak-Sagad. La onzième année, il marcha contre les Chânqallas; lorsqu'ils arrivèrent, Sëlṭân-Sagad et le dadjazmâtch Yolyos leur livrèrent bataille à Ṣaddâ[248]. Yolyos mourut ainsi que l'abouna Sëmʿon et Abbâ Diyosqorps le 7 de gënbot, un jeudi. La douzième année, le roi établit sa résidence à Danqaz[249] et se rendit à Ḥabatâ. La treizième année, il alla dans le Gojâm, et apprenant l'attaque des Gâllâs du Bégamdër, il accourut en toute hâte, fondit sur eux à Machalamyâ, en tua une quantité considérable et n'en épargna qu'un petit nombre[250], puis il retourna, dit-on, dans sa résidence. Cette année mourut la Ouézaro Masiḥâouit. La quatorzième année, le prince alla dans le pays d'Angot pour attaquer Yonâèl, qui était précédemment dadjazmâtch du Bégamdër. Comme Yolyos, il s'était révolté à cause des Francs[251]. Cette même année, les Outhialés[252] tuèrent le dadjazmâtch Oualda-Ḥaouâryat, mari de la Ouézaro Ouangélâouit (évangélique). La quinzième année, il alla dans le Bégamdër, s'arrêta quelque temps à Zougarâ, qu'il quitta pour se rendre chez Malkëa-Krëstos (image du Christ) le Bëḥt-Ouadad[253], afin de combattre Yonâèl[254]. La seizième année, il ravagea l'Amḥarâ et l'Anâza, livra bataille aux Gâllâs Oualos et Outhialés, les vainquit, en tua un grand nombre, s'empara de leurs troupeaux et emmena leurs femmes prisonnières.

Puis il retourna dans sa résidence; le Gâllâ Arka-Nëgous (ami du roi) tua Yonâèl dont il porta les parties sexuelles à Danqaz[255]. Le 24 de hamlé mourut Abbâ-Dama-Kësos (sang du Christ) d'Ëbn-Ëgrou. La dix-septième année, le prince ne sortit pas de sa ville. (Fol. 41) Cette année, les gens périrent dans le Ouag[256] à cause des Francs[257]. La dix-huitième année, le roi alla dans le Bégamdër et s'arrêta à Chamâ-Mâsâbyâ. La dix-neuvième année, il passa dans le Samèn, livra bataille aux Falâchâs et tua Gédéouon[258]. A cette époque eut lieu l'arrivée d'Afonsou (Alfonse) le patriarche[259], et le rebelle Qëbryal (Gabriel), qui régnait dans le Châouâ, périt à cause des Francs[260]. La vingtième année[261] moururent Abéto Mârqos, fils du roi, et la Ouézaro Malakotâouit (divine), sa fille[262], ainsi que Yohannës, le 23 de hëdâr, et Abbâ Abâla-Kësos (chair du Christ), maître de Za-Manfas-Qëdous (celui qui est à l'Esprit saint) le révolté, fils d'Abéto Arzo. Ensuite le prince se rendit dans le Samèn, attaqua les Falâchâs et tua Za-Manfas Qëdous le rebelle, fils d'Abéto-Arzo[263]. La vingt et unième année, il se rendit dans la terre de Thiarâ pour faire la guerre aux Agaous, puis dans la province de Gojâm pour combattre les Gâllâs. Ceux-ci mis en fuite, le prince s'établit à Askounâ et attaqua les Agaous Sakalas[264] et Asaouâs. A ce moment, les Gâllâs tuèrent le dadjazmâtch Bouko[265]. En ce temps-là, maskaram commença par un mercredi, douzième épacte; l'Incarnation et la Pâque coïncidèrent. Cette année moururent le dadjazmâtch Afa-Kësos et Oualda-Giyor-

gis[266]. A la même époque, le roi fit la guerre aux Sakalâs et aux Asaouâs. La vingt-deuxième année, il alla dans le Bégamdĕr et s'arrêta à Jârabatĕn; un rebelle apparut dans le Lâstâ[267]. La vingt-troisième année mourut Abétohoun Yamâna-Ab (droite du Père) qui eut la langue coupée à cause du Christ, le 25 de maskaram; le roi ne sortit pas de sa résidence. La vingt-quatrième année, il alla dans le Lâstâ qu'il ravagea[268]. En même temps, Abâla Krĕstos et le dadjazmâtch Sartsa-Kĕsos (rejeton du Christ) avec huit de ses partisans furent mis à mort[269]. Cette année mourut Abétohoun Ĕḥoua-Krĕstos (frère du Christ), parce qu'il était partisan de la croyance à une seule nature, le 3 de sané, un samedi, à 6 heures. Le roi ne quitta pas sa résidence[270]. La vingt-cinquième année, maskaram commença par un mardi, évangile de Jean, épacte 7, nombre d'or 23. La Pâque arriva le 7 de miyâzyâ. Le prince marcha contre le Lâstâ révolté pour faire la guerre au rebelle. Avant qu'il quittât sa ville de Danqaz, Abétohoun Fâsil[271], son fils, qui résidait dans le Samèn comme dadjazmâtch, alla le trouver et lui dit : « Seigneur roi, vois comme tout est désolé et troublé par cette croyance des Francs, que nous ne connaissons pas, dont nous n'avons jamais entendu parler, et qui n'est pas dans les livres de nos pères. Nous te craignons et nous aimons ta face : nous sommes unis avec toi de bouche et de cœur. Prie le Seigneur comme l'indique la foi d'Alexandrie, afin qu'il te donne la victoire sur tes ennemis. » Le roi répondit : « C'est bien[272]. » Le mois

de sané commença par un samedi; le lundi 3, le prince Sëltân-Sagad livra bataille à Ouaïnâ-Dagâ; le rebelle Retou'â-Amlâk, choum du Ouâg, et Bihono-Hâyâl, général de l'armée de Malkëa-Krëstos le révolté d'Ëmakinâ, périrent. Malkëa-Krëstos s'enfuit, le roi extermina ses troupes nombreuses et revint à la foi d'Alexandrie[273] par une proclamation disant : « Que cette croyance soit rétablie et que mon fils Fâsil règne. Pour moi je suis faible; j'ai commis des fautes, je suis malade. » Ceci se passait le 5 de sané, les autres disent le 21. La vingt-septième année, le mois de maskaram commença un mercredi, temps de l'évangile de Matthieu, 8e épacte, nombre d'or 12. Le 10 de maskaram mourut le roi Sëlṭân-Sagad [274], et son fils Fâsiladas (Basilidès) régna.

NOTES.

(74) Le couvent de Dabra-Libânos, le plus illustre d'Éthiopie, était situé dans le Châouâ. Le premier abbé qui y commanda fut Takla-Hâimânot. Plus tard, les incursions des Gâllâs forcèrent l'Éthiagé ou chef des moines, qui y résidait, à émigrer à Dabra-Tabor.

(75) Le Dambyâ est une province de l'Amharâ au nord du lac Tsânâ qu'on désigne souvent par son nom : plus tard la ville de Gondar fut bâtie dans ce pays ainsi que le couvent de Dabra-Quësquâm.

(76) Le Bégamdër (pays des Bedjas et non des moutons, comme le dit Lobo, *Relat. historique d'Abissinie*, p. 109) est situé à l'est du lac Tsânâ, entre l'Abâï (Nil bleu) et le Takazzé. Salt avait cru reconnaître ce nom dans les Begas (Βεγα) de l'inscription d'Adulis, mais cette opinion a été combattue par M. Vivien de Saint-Martin (*Éclaircissements sur l'inscription d'Adulis*, p. 31). Il renferme le couvent célèbre de Dabra-Tabor.

(77) L'Ëthiagé est le nom qu'on donne au chef de tous les moines

d'Éthiopie. Sa juridiction est très étendue, il prend place après l'abouna ou patriarche, mais il n'a pas le droit de conférer l'ordination. (Cf. Ludolf, *Historia æthiopica*, l. III, ch. VII, 14; Isenberg, *Amharic Dictionary*, London, 1841, s. h. v°; Massaja, *Lectiones grammaticales*, Paris, 1867, in-8°, p. 259; Bruce, *Voyage*, t. III, p. 363.)

(78) Le Châouâ (Choa) est une des anciennes provinces éthiopiennes, isolée par les Gâllâs du reste du royaume et devenue un État indépendant dont la capitale est Ankober. Réunie de nouveau quelque temps à l'empire par Théodoros, elle se sépara à la mort de ce prince, sous Mênilĕk II. On y parle deux des dialectes gâllâs. (Cf. d'Héricourt, *Voyage dans le royaume de Choa*, Paris, 1841, in-8°; *Second voyage dans le royaume de Choa*, Paris, 1846, gr. in-8°; Johnston's *Travels in southern Abyssinia*, 2 vol. in-8°, London, 1844; Harris, *The highlands in Ethiopia*, 3 vol. in-8°, London, 1844; Karpf, *Reisen in Ost-Africa*, 2 vol. in-8°, Kornthal, 1858; Schmidt, *Abriss der Shoagallagrammatik*, *Zeitschrift der deutschen morgenländ. Gesellschaft*, t. XII, p. 225-248; Bruce, *Voyage*, t. III, p. 291-292.)

(79) Gĕchénâ est un ambâ (forteresse naturelle) de l'Amharâ, non loin du Châouâ, où le prince régnant emprisonnait ses frères et tous ceux qui pouvaient prétendre au trône.

(80) Kĕbrâm est une des îles du lac Tsânâ, située vers le sud et près de l'endroit par où sort le Nil.

(81) Dimâ est une ville du Gojâm près de la rivière de Gadd, affluent de droite de l'Abâï.

(82) Qârodâ, ville et district du Bégamdĕr, à l'est du lac Tsânâ.

(83) Le Fĕrqâ est une petite province de l'Amharâ, au nord-est du lac Tsânâ, entre le Dambyâ et le Foggera.

(84) Le lac Tsânâ ou Tzânâ, le plus grand d'Éthiopie, est situé dans l'Amharâ méridional. Il est traversé par le Nil bleu et renferme un grand nombre d'îles.

(85) Galilâ est une île de la partie septentrionale du lac Tsânâ, en face de la province de Fangia, et renferme un couvent célèbre.

(86) La Chronique a passé sous silence les longues et glorieuses guerres de 'Âmda-Syon que je vais résumer d'après les écrivains chrétiens et musulmans.

A l'est et au sud de l'Éthiopie s'étendaient de nombreux royaumes mahométans, entre autres celui de Zeyla', divisé en sept régions, l'Aoufât (اوفات), le Daouâro, l'Arababni, Hadyâ, Charkhâ, Bâli et Dârâ. La plupart de ces pays avaient été chrétiens et soumis directement aux rois d'Éthiopie, mais il est probable que la dynastie qui se maintint dans le Châouâ n'eut pas assez de puissance pour faire respecter son autorité. Les gouverneurs de ces provinces s'étaient rendus à peu près indépendants, lorsque 'Âmda-Ṣyon résolut de reconquérir tout ce qui avait appartenu à l'ancien empire. Aux royaumes mentionnés plus haut d'après Maqrizy, il faut ajouter ceux de Mârâ, de Zindjiro, d'Adal, etc.

Un des facteurs du roi d'Éthiopie ayant été assassiné dans l'Ifat (en arabe Aoufât), ce pays fut l'objet de la première attaque. Les habitants, au dire de Maqrizy, étaient chaféites et hanéfites; ils parlaient l'éthiopien et l'arabe; la capitale, Aoufât, était située dans la province de Djabarta (جبرت). La dynastie régnante tirait son origine d'un descendant de 'Oqaïl, fils d'Abou-Thaleb, Qoraïchite; ses successeurs, qui tenaient cette province comme un fief du Ḥatsé (حاطی، ሐፄ ፡), demeurèrent obscurs jusqu'à 'Omar, surnommé Oualachma' (ولشمع), qui régna longtemps sur un pays prospère. Après lui, ses fils, au nombre de quatre ou cinq, montèrent successivement sur le trône; on ne connaît d'eux que Bazaou (بزو), Manṣour et Ḥaqq-Eddin (Maqrizy, *Historia reg. islamiticor. in Abyssinia*, ed. Rinck, Lugduni Batavorum, 1790, in-4°, p. 10-17). Sous ce dernier prince, pour le motif exposé plus haut, le roi d'Éthiopie envahit le pays, brûla plusieurs villes et vainquit Ḥaqq-Eddin, dont il tua le frère, Darâdĕr. Les Maures demandèrent la paix, qui leur fut accordée, à condition que le roi d'Ifat serait remplacé par Ṣabr-Eddin, frère de Ḥaqq-Eddin selon les chroniques éthiopiennes, son neveu, fils de Manṣour, d'après Maqrizy. Le nouveau prince s'allia à Amano, roi de Hadyâ, et Haïdar, roi du Daouâro; mais 'Âmda-Ṣyon, qui surveillait leurs menées, envahit le Hadyâ, dont il vainquit et prit le prince, tandis que Ṣagâ-Krĕstos (faveur du Christ), gouverneur du Bégamdĕr, réprimait une insurrection des Falâchâs, et qu'un corps de troupes marchait contre Ṣabr-Eddin, le battait et le faisait prisonnier. Haïdar, également mis en fuite, fut remplacé par son frère Djemal-Eddin. Les rois d'Adal et de Mârâ, qui comptaient surprendre près du Haouach l'armée éthiopienne, au retour de cette campagne, furent repoussés. 'Âmda-Ṣyon retourna dans le Daouâro dont le gouverneur

lui inspirait des soupçons, mais les plaintes de ses soldats l'obligèrent à revenir sur ses pas. Il reçut l'avis qu'une armée de sept princes maures confédérés voulait l'assaillir dans sa retraite : c'étaient les rois d'Adal, de Mârâ, de Tiko, d'Agouama, de Baqla, de Mourgar et de Gaboula. Il envahit alors le pays de Mârâ et campa à Dassi, où il tomba malade de la fièvre. Il y fut rejoint et attaqué par toute l'armée musulmane, qui, au dire des chroniques éthiopiennes, se composait de 40,000 hommes conduits par seize rois, entre autres Djemal-Eddin. Un corps de troupes était même venu d'Arabie pour prendre part à la guerre sainte. Il fut entièrement exterminé, et la victoire des Chrétiens fut complète. Le roi de Mârâ, Ṣaliḥ, fut fait prisonnier et pendu; sa femme, qui passait pour sorcière, fut mise en pièces et jetée aux chiens. Après ce succès, 'Âmda-Ṣyon marcha sur Zeyla'; le roi d'Adal, qui lui barra le passage, fut vaincu et tué ainsi que le chérif 'Abd-Allah, roi de Gassi. Tous deux s'étaient trouvés parmi les seize princes confédérés. Une seconde armée fut détruite. Toutefois le roi d'Éthiopie ne poursuivit pas son projet d'assiéger Zeyla'; il revint sur ses pas, ravageant les pays musulmans, massacrant les soldats, réduisant en esclavage les femmes et les enfants, détruisant les mosquées jusqu'à ce qu'il arrivât dans le Daouâro, où il écrasa une nouvelle révolte. (Cf. Bruce, *Voyage en Nubie et en Abyssinie*, 6 vol. in-4°, Paris, 1790, t. II, p. 14-61.) Ces exploits furent célébrés dans des chants populaires dont quelques-uns nous sont parvenus. (Cf. Zotenberg, *Catal. des mss. éthiopiens*, p. 218.)

Sous le règne de 'Âmda-Ṣyon fut composé le livre intitulé Këbra-Nagast (la gloire des rois). Ce roman, d'origine purement éthiopienne, et destiné à célébrer l'antiquité glorieuse de la dynastie salomonienne, est donné par son auteur Yësḥaq comme la traduction d'une version arabe faite sur l'original copte par Abou 'l-'Iyz et Abou 'l-Faradj, au temps du roi 'Âmda-Ṣyon. L'ouvrage aurait été, suivant la préface, composé au temps des Zâgués. Il semble se diviser en deux parties : dans la première, l'auteur fait exposer aux trois cent dix-huit pères du Concile de Nicée, par Grégoire le Thaumaturge, l'histoire de la création du monde et les divers récits bibliques jusqu'à David (ch. II-XVIII). Au chapitre XIX, Damâtyos, patriarche de Rome, décrit un livre qu'il a trouvé dans l'église de Sainte-Sophie et renfermant des détails sur Rome et l'Éthiopie. On y raconte, d'une manière conforme aux traditions arabes, l'entrevue de la reine de Saba (Makëdâ et non Bilqis) avec Salomon, la naissance de leur fils Ibn al-Hakim (Mënilëk), le départ de ce prince de Jérusalem avec l'arche

et Azaryâs, qui règle les affaires religieuses de l'Éthiopie, et le reste de l'histoire de Salomon (ch. XIX-LXX). Les chapitres suivants entremêlent sans aucune liaison l'histoire juive et les légendes éthiopiennes, et l'ouvrage se termine par le récit d'un partage de la terre entre le roi d'Éthiopie et celui de Rome. Les rubriques des chapitres ont été publiées par M. Wright (*Catalog. of ethiopic mss. in the British Museum*, p. 298-300), et les chapitres XIX-XXXII, relatifs au voyage de Makĕdâ à Jérusalem, par M. Prætorius, *Fabula de Reginâ Sabæâ apud Æthiopes*, in-4°, Halis Saxonum, 1870; cf. également Bruce, *Voyage en Nubie et en Abyssinie*, t. I, ch. VI; Dillmann, *Catal. codic. Bibliot. Bodleianæ*, n°s XXXVI, XXXVII; d'Abbadie, *Catalogue raisonné des mss. éthiopiens*, Paris, 1859, in-4°, n°s 97, 132, 152, 225; Wright, *Catal. of eth. mss.*, n° CCCXCI, 1°; Dillmann, *Verzeichniss der abyssinischen Handschriften von Berlin*, Berlin, 1878, in-4°, n° 76. Une version arabe conservée à la Bibliothèque nationale de Paris (supplément arabe n° 92, fol. 70-81) et renfermant le récit du voyage de la reine à Jérusalem est un remaniement du texte éthiopien.

D'après M. Dillmann (*Catalog. cod. Bibl. Bodleian.*, n° XXIX), l'histoire des guerres de 'Âmda-Syon contre les musulmans fut écrite pendant le règne de ce prince (1312-1342).

(87) D'après les historiens musulmans, la persécution qui affligea les chrétiens d'Égypte en 1352 fut causée par leur luxe et leur insolence envers les musulmans. L'émir Cheïkhoun, tuteur du sulṭân Mélik Eṣ-Saliḥ, fit revivre les anciennes lois somptuaires contre les juifs et les chrétiens. (Cf. Renaudot, *Historia patriarcharum*, p. 607-610.)

(88) Le mois de ṭĕqĕmt, le second de l'année éthiopienne, correspond au mois ⲡⲁⲱⲡⲓ des Coptes, et commence le 28 septembre selon le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon linguæ æthiopicæ*, s. h. v°). Toutefois les Synaxares éthiopiens qui nous sont parvenus ne font pas mention de cet événement le 19 de ṭĕqĕmt.

(89) Le Synaxare célèbre la commémoration de cet événement le 12 et non le 15 de gĕnbot. Ce mois correspond au ⲡⲁϣⲟⲛⲥ des Coptes et commence le 26 avril selon le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexic.*, s. h. v°, *Cat. cod. Bib. Bodl.*, n° XXIV; Zotenberg, *Cat. des mss. éth.*, n° 128, fol. 12.)

D'après la vie d'Aron le Thaumaturge, la fille de Saïfa Ar'âd aurait

embrassé la vie religieuse, sous le nom de Barbara, au couvent de Dabra Darèt, dirigé par ce moine. (Wright, *Cat. of the ethiop. mss.*, n° CLXIX.)

Nĕouâyâ-Krĕstos eut, comme son père, à combattre les Maures de l'est. A Ṣabr-Eddin Moḥammed Oualkhouï (ولخوى) avait succédé son fils 'Ali qui se révolta contre le roi d'Éthiopie. Il fut vaincu et son gouvernement donné à son fils Aḥmed Ḥarb (ou plutôt Ḥasb) Ar'ad (حرب أرعد). Lui-même demeura huit ans captif chez les chrétiens avec ses autres fils; après ce temps, il rentra en grâce et recouvra ses États. Il chassa son fils, qui alla chercher un asile à la cour de Saïfa-Ar'âd; celui-ci lui fit donner en fief une partie du Djabarta. Mais après la mort d'Aḥmed, tué dans une émeute, le roi d'Aoufât le remplaça par son autre fils Abou-Bekr ben 'Ali, au détriment de son petit-fils Ḥaqq-Eddin ben Ḥarb Ar'ad qu'il n'aimait pas et qu'il chassa de sa capitale. Bien accueilli par un souverain voisin, ce jeune prince ne tarda pas à renverser son hôte, puis il commença la guerre en attaquant son oncle, Maoula Aṣfaḥ (أصفح). Celui-ci s'adressa au roi d'Éthiopie. Saïfa Ar'âd (سيف أرعد) lui amena 30,000 hommes qui furent vaincus par Ḥaqq-Eddin. Une seconde armée ne fut pas plus heureuse, et Aṣfaḥ fut trouvé parmi les morts. Le vainqueur mit le siège devant Aoufât dont il s'empara, traita avec générosité son aïeul 'Ali et émigra avec presque toute la population de la ville dans le Châouâ (شوا), où il bâtit Ouaḥal (وحل). La guerre continua sans relâche contre l'Éthiopie. (Makrizy, *Hist. reg. islamit.*, p. 17-20.)

(90) Maqrizy, qui a confondu ce prince avec son frère et successeur Dâouit, fait mourir à tort Ḥaqq-Eddin sous le règne suivant. Ce fut sous Nĕouâyâ-Mâryâm que le roi d'Aoufât fut tué dans une grande bataille (776 hég., 1374-75 de J. C.), la dixième année de son règne. Il eut pour successeur son frère Sa'ad-Eddin Abou'l-Berekât Moḥammed ben 'Ali ben 'Omar (*Histor. reg. islam.*, p. 20-21).

(91) Dâouit était surnommé le Van des impies et le mur de diamant : le Synaxare célèbre le 9 de tĕqĕmt la commémoration de ce prince dans les termes suivants :

Salut à toi qui as pris en pitié de nombreux débiteurs,
Image de Dâouit, le roi de Juda,
Dâouit, oint (du Seigneur), parce que tu les as aimés,
Ils ont fortifié ton palais et rendu ses fondements solides
Aux jours de Mâryâm et de son fils.

(92) Daga est la plus grande île du lac Tsânâ. Elle renferme le couvent de Saint-Estêfanos (Étienne) et est encore aujourd'hui l'asile des prêtres éthiopiens contre les révolutions politiques du pays. (Cf. Raffray, *Abyssinie*, Paris, 1878, in-12, p. 288-290.)

(93) La guerre continua sous ce prince contre les Maures de l'Aoufât. Sa'ad Eddin, fait prisonnier dans un combat près d'Ahbazah (اهبزة), fut délivré par la valeur d'un de ses soldats et reprit le cours de ses expéditions. Après avoir battu Aman Morfa (امن مرفى), général du Négouch, il s'empara de Zalân (زلان), où il trouva un butin considérable; mais son gendre Sélim ben 'Ayad fut tué à peu de jours de là. Les villes de Zamdouah (زمدوة) et de Bâli furent emportées peu après, et une nouvelle armée éthiopienne, commandée par Zân-Ḥach (زان حش), fut vaincue par Asad, officier musulman. Dans un autre combat, un émir du nom de Moḥammed périt avec presque toutes ses troupes, à l'exception d'un cavalier. Le succès fut suivi d'une nouvelle expédition des chrétiens commandés par Bârouâ (بروا), qui battit Sa'ad Eddin et le força à se réfugier dans la ville de Zeïla', où il l'assiégea. Les Éthiopiens s'introduisirent facilement dans la capitale, qui manquait d'eau depuis trois jours, et massacrèrent tous ses défenseurs l'an 805 de l'hégire (1402-1403 de J. C.). La mort de ce prince fut le signal de l'abaissement de l'islam : partout les églises remplacèrent les mosquées, et pendant vingt ans les musulmans expièrent, à force d'insultes et de mauvais traitements, les ravages qu'ils avaient exercés en Éthiopie. (Maqrizy, *Hist. reg. islamit.*, p. 21-25.)

Au début de son règne, Dâouit reçut une ambassade envoyée d'Égypte par le patriarche que Maqrizy appelle Matthieu et le Synaxare Mârqos, à la demande de l'émir hanéfite d'Égypte, soit le khalife abbasside du Kaire El-Ouathiq billah, soit le mamlouk Barqouq, fondateur de la dynastie des Tcherkesses. Cette ambassade se composait des principaux dignitaires de l'Église d'Alexandrie, Abbâ Maëmër et Abba Qérlos, évêque d'Ahnâs, sous la conduite d'Abbâ Yoḥannës, patriarche jacobite de Jérusalem. Elle était adressée au roi Saïfa Ar'âd, qui avait persécuté les musulmans de son royaume, tuant ou chassant ceux qui ne voulaient pas embrasser le christianisme. Arrivés sur les frontières d'Éthiopie, les députés apprirent la mort de Saïfa Ar'âd et furent reçus avec une grande pompe par les gardes du roi, chargés de leur offrir des présents et des mules. Ils passèrent quelque temps à la cour d'Aksoum et revinrent après avoir

réussi dans leur mission, car Maqrizy rapporte que Dâouit envoya à Barqouq une ambassade accompagnée de vingt-deux chameaux portant des présents. (Cf. *Synaxare*, manusc. de la Bibl. nation. de Paris, fonds éthiopien, n° 126, fol. 54-55; Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 276.)

En l'an 1396-1397, Abbâ Sëm'on de Dabra Antonios traduisit en gheez, sur la version copte, la vie de Fâsiladas (Basilidès) dont l'auteur était le pape saint Célestin. (Cf. Wright, *Cat. of ethiop. manus.*, n°s 257, 282, 283, 284.)

(94) Cette date de l'avénement de Téouodros (Théodore) concorde avec celle donnée par Maqrizy, 812 de l'hégire = 1409-1410 de J. C. (*Histor. reg. islam.*, p. 5).

(95) Ce fut lui qui abolit le pacte en vertu duquel le tiers de l'Éthiopie devait appartenir aux successeurs de Takla-Hâïmânot. Cette sage mesure ne l'empêcha pas d'être mis au rang des saints. D'après le Synaxare, il avait été, dès sa jeunesse, rempli de la crainte de Dieu et de l'amour des livres pieux; il excellait à tirer de l'arc et à monter à cheval, et vécut toujours avec une seule femme; il fit bâtir un grand nombre d'églises et distribua ses richesses aux pauvres. Il songea même à faire le pèlerinage de Jérusalem, mais il en fut détourné par l'abouna Mârqos. Il fut l'objet de plusieurs miracles rapportés par Bruce et le Synaxare (cf. *Synaxare*, man. éth. de la Bibl. nat. de Paris, n° 128, fol. 139; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 68-69). L'Église éthiopienne célèbre sa commémoration le 29 de sané. Ludolf (*Hist. æth.*, l. II, ch. VI) a publié les vers que le Synaxare rapporte en l'honneur de ce prince. Il y est appelé fils du lion, et sa mère Syon Mogasa.

(96) Le Ouagarâ (Woghara, Ouodjéra des voyageurs modernes) est une province de l'Amharâ, située à l'ouest du Samèn et au nord de Gondar. Le passage assez obscur de la Chronique semble prouver qu'à cette époque les Falâchâs occupaient un territoire plus considérable qu'aujourd'hui.

(97) D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 70), douze des juges destitués étaient du Tigré, et douze du Châouâ. La Chronique étant muette sur les causes de leur résistance, il est difficile d'admettre l'hypothèse du voyageur écossais qui en cherche les raisons dans un blâme formulé par ces juges, au sujet d'injustices commises contre

les Falâchâs, blâme analogue aux remontrances des Parlements de l'ancienne France.

(98) Kossogé (village de Kousso) est situé dans l'Amharâ au nord de Gondar.

(99) Maqrizy (*Hist. reg. islam.*, p. 5-8) rapporte que les troupes de Yĕsḥaq furent disciplinées par un mamlouk fugitif qui vint chercher un asile en Éthiopie. Un autre réfugié, nommé Altounboghâ (الطنبغا et non Tanbaghâ comme le lit Rinck), ancien gouverneur d'un district de Sa'id, vint aussi à la cour du roi, exerça les troupes éthiopiennes et leur fabriqua des feux grégeois (وعمل لهم النفط bien que le mot éthiopien ነፍጥ ፡ نفط ait été employé depuis pour désigner les fusils, il ne peut guère s'appliquer à cette époque aux armes à feu). Maqrizy attribue également à un Copte l'introduction du luxe des vêtements à la cour d'Éthiopie. Voyant son royaume prospère, Yĕsḥaq conçut le projet d'attaquer les musulmans. Il persécuta ceux qui habitaient ses États, écrivit aux rois des Francs pour les associer à son dessein et recommença la guerre contre le royaume d'Adal et d'Aoufât. Après la mort de Sa'ad-Eddin, ses dix fils avaient passé en Arabie, à la cour d'un certain Naṣr Aḥmed ben Achraf Isma'il qui leur fournit des secours. Ils retournèrent en Afrique avec l'aîné d'entre eux pour chef, Ṣabr-Eddin (II), et s'établirent à Sayârah (سيارة), où une partie des anciens soldats de leur père vint les retrouver. Ṣabr-Eddin vainquit d'abord les chrétiens à Dzikr Amḥarah, puis à Serdjân (سرجان). Mais ces succès furent suivis d'échecs. Nadjt Baqal (نجت بقل), à la tête des Éthiopiens, chassa les musulmans de toutes les positions qu'ils occupaient, mais il fut vaincu et tué dans le pays de Reṭouâ (رطوا) par Moḥammed, frère de l'émir, et Ḥarb Djâouch (حرب جاوش peut-être Ḥazb, cf. l'éthiopien ሐዝብ ፡), un de ses officiers. Un autre de ses frères, 'Omar, fit une excursion dans le pays d'Eldjab (الجب). Une dernière défaite éprouvée par l'émir, qui n'échappa qu'à grand'peine, rétablit pour quelque temps la paix entre les chrétiens et les musulmans. Ṣabr-Eddin mourut vers 825 de l'hégire (1421-1422 de J. C.). La guerre recommença sous son frère et successeur Manṣour (II) ben Sa'ad-Eddin. Il fut d'abord vainqueur à Djedâyah (جدايه), résidence de la famille du roi (Gĕchena, Djechnèh?), et à Mokhâ (مخا); mais Yĕsḥaq le battit, le fit prisonnier ainsi que son frère Moḥammed en 828 de l'hégire (1424-1425 de J. C.), et les garda en prison jusqu'à leur mort. L'émir fut remplacé par Djemal-Eddin, autre fils

de Sa'ad-Eddin. Ḥarb Djaouch vainquit les chrétiens à Bâli, à Djedâyah, à Yadjzah (يجزة), brûla les églises et ramena de ces diverses expéditions une foule de captifs qui se vendaient à vil prix. Dans une campagne, Djemal-Eddin poursuivit Yĕsḥaq jusqu'au Nil, pendant que son frère Aḥmed et Ḥarb Djaouch ravageaient le Daouâro. L'Éthiopie cependant n'était pas aussi affaiblie que ces défaites exagérées par l'historien musulman le feraient croire, car nous voyons peu après les chrétiens attaquer de trois côtés différents les États de Djemal-Eddin et l'obliger de renoncer à une expédition commencée. Après une lutte acharnée à Hardjâï (هرجاى), l'émir fut vaincu. (Maqrizy, *Histor. reg. islam.*, p. 25-32.) L'écrivain égyptien fait assassiner Yĕsḥaq en 833 de l'hégire (1429-1430 de J. C.). Cette date ne paraît pas exacte.

(100) Maqrizy fait régner Andryâs (اندرياس) pendant quatre mois (*Histor.*, p. 8).

(101) Il est appelé par Maqrizy (*ibid.*) Harbnâï (حربناى ou plutôt Hazb-nâï) et serait mort, suivant le même auteur, en 834 de l'hégire (1430-1431 de J. C.).

(102) Maqrizy (*ibid.*) mentionne un Salmoun dont il n'est pas question dans les Annales.

(103) Il est probable que c'est ce roi mort en 1434 (et non en 1435-36, 839 de l'hégire) de la peste qui, d'après Maqrizy, ravagea l'Afrique orientale et mit une trêve à la lutte entre l'Aoufât et l'Éthiopie. A Djemal-Eddin assassiné par ses proches en 835 (1431-1432) avait succédé son frère Chehab-Eddin Aḥmed Badlâï (بدلاى cf. l'éthiopien በድል ፡ ኖኝ ፡), qui vengea ce meurtre et recommença la guerre contre les chrétiens: il reconquit le pays de Bâli et brûla six églises. (Cf. Maqrizy, *Hist. reg. islam.*, p. 35-36, où il semble s'être trompé sur les dates des divers princes qui se succédèrent rapidement sur le trône jusqu'à Zarĕa-Yâ'qob.)

(104) A ce moment, l'Éthiopie entra pour la première fois en communication avec l'Europe. Suivant Baronius (*Annales ecclesiastici*, Lucæ, 1746, t. XII, p. 450 et sqq., ad ann. 1177), le pape Alexandre III aurait écrit au Prêtre Jean, roi des Indes, qui ne serait autre que le roi d'Éthiopie, une lettre pour lui recommander un médecin du nom de Philippe. Mais ce document, quoique rapporté par Roger de Hoveden et d'autres chroniqueurs contemporains, est probablement apocryphe, comme l'a démontré M. Zarncke (*Com-*

mentatio de epistolâ Alexandri papæ III ad presbyterum Joannem, Lipsiæ, in-4°, 1875). L'ambassadeur envoyé par le roi d'Éthiopie au pape d'Avignon, Clément V (Codigni, *De Abbassinorum rebus*, Lugduni, 1615, in-8°, p. 177; Ludolf, *Commentar. ad suam historiam*, Francofurti, 1691, in-fol., p. 467), n'a pas laissé de traces dans l'histoire, non plus que les lettres de Yĕsḥaq (voy. plus haut, p. 134, note 99). Les premières relations authentiques de l'Éthiopie avec l'Europe occidentale commencèrent sous Zarĕa-Yâ'qob, à l'occasion du concile de Florence (1439). On sait que, devant les progrès menaçants des Turks, la question de la réunion des Églises grecque et latine y fut débattue et n'échoua que par la résistance opiniâtre de quelques évêques et abbés orientaux, parmi lesquels il faut compter les prêtres envoyés par Nicodémos, supérieur du couvent éthiopien de Jérusalem. C'est à cette époque, et non au temps d'Alexandre III, comme le croit Baronius, qu'il faut probablement placer la fondation d'un monastère éthiopien à San Stefano in Rotundis à Rome. Toutefois Salt (*Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 274, note), appuyé sur le témoignage d'Abraham Peritsol, recule jusqu'à la fin du XVe siècle l'établissement de ce couvent.

Zarĕa-Yâ'qob eut ensuite à lutter contre les princes musulmans voisins. Il comprima la révolte de Mihico, chef tributaire de Gadaï, qui fut vaincu et tué par son oncle, et une insurrection des gens du Hadyâ, à la tête de laquelle s'était mis un certain Kha r-Eddin, fut également étouffée. Dans l'une de ces guerres, Chehab-Eddin Aḥmed Badlâï, roi d'Aoufât, fut tué par le roi d'Éthiopie en combat singulier. (Cf. *Manusc. éth. de la Bibl. nat.*, n° 141; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 77-82; Burton, *First Footsteps in East-Africa*, London, 1856, in-8°, p. 306-307.)

(105) D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 74), l'adversaire d'Abbâ Giyorgis était un peintre vénitien nommé Francisco de Branca-Leone, qui passa en Éthiopie où il mourut. Ce fut probablement lui qui, sous le règne de Baèda-Mâryâm, fils de Zarĕa-Yâ'qob, peignit les images de Marie et de Jésus. Nous avons encore l'ouvrage d'Abbâ Giyorgis, fils de Ḥĕzba-Ṣyon (peuple de Sion), de la ville de Saglâ en Amḥarâ. Il est consacré spécialement à la réfutation des hérésies et il combat successivement les doctrines de Sabellius, d'Arius, de Nestorius, de Photinus, d'Origène, de Biton (?), des Antidicomarionites, d'Eutychès, de Sévère d'Antioche, de Theodose d'Alexandrie, d'Abourios, de Manès, du pape Léon, du concile de Chalcédoine,

le «Synode des chiens» (ማኅበረ ፡ ከለባት ፡), de Jean Philoponos, de Macédonius, etc. (cf. *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. V. p. 194; d'Abbadie, *Catal. des manusc. éth.*, n° 49; Zotenberg, *Cat. des manusc. éth.*, n° 113). Abbâ Giyorgis compléta son livre par un recueil de lettres du patriarche jacobite d'Alexandrie, Timothée Élure, meurtrier de son prédécesseur orthodoxe Protérios, et des extraits de Grégoire de Nazianze et de Cyrille d'Alexandrie (cf. Zotenberg, *oper. laud.*, p. 131, col. 1).

(106) Les dernières années de Zarĕa-Yâ'qob furent troublées par les menées de la reine Ṣyon-Mogasa qui, avec l'appui du clergé, s'efforça de détrôner son mari au profit de son fils Baĕda-Mâryâm. Dénoncée par les grands qu'elle cherchait à gagner, elle mourut sous les coups et fut enterrée à Dabra Bĕrhân. Son fils, convaincu d'avoir honoré son tombeau en y brûlant de l'encens, fut exilé avec son ami Mĕḅrata-Krĕstos (clémence du Christ) sur un ambâ (sans doute Gĕchéna), d'où il ne sortit qu'à la mort de son père. (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 82-84.)

(107) Ce prince se fit remarquer aussi bien par son amour pour les lettres et la religion que par ses talents militaires. Il adressa aux moines du couvent éthiopien de Jérusalem le texte gheez des canons des Apôtres et des conciles admis par l'Église éthiopienne, c'est-à-dire : cent vingt-sept canons des Apôtres, trente-huit canons d'Hippolyte (Aboulids), pape, les canons des conciles de Nicée, d'Ancyre, de Néo-Césarée, de Gangres et de Césarée, les canons de Basile, de Jean Chrysostome et du concile de Constantinople. Ludolf (*Hist. æth.*, l. IV, ch. III, n° 27, et *Comment. ad hist. æth.*, p. 301-340) a publié la lettre du roi, la table des rubriques et le texte des vingt-trois premiers canons des Apôtres. Geddes (*Church History of Ethiopia*, London, in-8°, 1696, p. 27 et sqq.) a aussi donné la lettre du roi. (Cf. également Fell, *Canones apostolorum æthiopice*, Lipsiæ, 1871, in-8°; Zotenberg, *Catal. des manusc. éthiop.*, n° 121; Wright, *Catal. of the ethiop. manusc.*, n°s 359, 360, 361 v°, 362 r°.)

Le commencement de son règne fut marqué par une violente persécution contre les païens et surtout contre les Agaous : toutes les pratiques idolâtres furent punies de mort; dans la famille royale deux gendres du roi furent exécutés. Zarĕa-Yâ'qob composa alors un ouvrage intitulé Maṣḥafa-Bĕrhân (le Livre des lumières), recueil de préceptes sur toutes sortes de sujets : sur l'observation des jours

fériés, sur les présents à faire aux églises, sur le respect dû au roi, sur quelques cérémonies idolâtres, etc. (Cf. d'Abbadie, *Catal. des manusc. éthiop.*, n° 69; Dillmann, *Verzeichniss der abyssinischen Handschriften zu Berlin*, n° 38.)

Le même prince fit rédiger le livre intitulé Ègziabhèr Nagša (le Seigneur règne), renfermant des salâms ou pièces de vers en l'honneur des saints, analogues à celles qui terminent chacune des vies du Synaxare. (Cf. *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. I, p. 37; Dillmann, *Lexicon ling. æthiop.*, Prolégom., col. XI; Zotenberg, *Catal. des manusc. éthiop.*, n° 130; Wright, *Catal. of the ethiop. manusc.*, n°s 180-186, 193, 3°; Dillmann, *Verzeichniss der abyssinischen Handschriften*, n° 60.)

Le livre des miracles de la Vierge (Taamra Mâryâm) fut traduit de l'arabe la septième année du règne de Zarëa-Yâ'qob, Abbâ Mikaël et Abbâ Gabriel étant métropolitains d'Éthiopie. Le nombre de ces récits légendaires, les uns d'origine orientale, les autres d'origine européenne, varie suivant les manuscrits. La préface a été publiée dans le Catalogue des manuscrits éthiopiens du Musée Britannique par M. Dillmann (p. 26). (Cf. également d'Abbadie, *Catal. des manusc. éthiop.*, passim; Zotenberg, *Catal. des manusc. éthiop.*, n°s 60-63; Dillmann, *Verzeichniss der abyssinischen Handschriften*, n° 68; Wright, *Catal. of the ethiop. manusc.*, n°s 76 (manuscrit original), 77-84 et 86-99.)

D'après Bruce, Abbâ Giyorgis l'Arménien composa en 1440 l'Organon-Dèngël (Orgue du panégyrique de la Vierge), en sept parties correspondant chacune à un jour de la semaine. Ludolf (*Comment. ad hist.*, p. 346) et M. Zotenberg (*Catal. des manusc. éthiop.*, p. 95) en ont publié quelques fragments.

La traduction gheez des Annales de Georges, fils d'El-'Amid, plus connu sous le nom d'El-Makin, date aussi du règne de Zarëa-Yâ'qob. Des résumés de cette histoire furent souvent placés en tête des Chroniques éthiopiennes. (Cf. Rüppel, *Reise in Abyssinien*, t. II, p. 408; d'Abbadie, *Catal. des manusc. éthiop.*, n°s 67-68; Zotenberg, *Catal. des manusc. éthiop.*, n°s 141, 143, 146, 8° et 9°; Wright, *Catal. of the ethiop. manusc.*, n° 388; Dillmann, *Verzeichniss der abyssinischen Handschriften*, n°s 62-63.)

(108) Les Annales résumées par Bruce (*Voyage*, t. II, p. 92-93) rapportent qu'un synode de prêtres et de moines éthiopiens attaqua la peinture de Branca-Leone, parce que celui-ci avait représenté la

Vierge portant, à la mode italienne, le Christ de la main gauche qui, chez les Éthiopiens et en général chez les Orientaux, est tenue en peu d'estime. Toutefois Baëda-Mâryâm n'écouta pas ces plaintes, et le talent du peintre vénitien sauva son œuvre. Le même synode persécuta aussi une nouvelle secte qui, tout en admettant l'humanité dans le Christ à côté de la divinité, considérait sa chair et son sang comme étant d'une nature supérieure à la chair et au sang des hommes.

(109) Atronsa-Mâryâm (le trône de Marie) est une ville du district d'Amara, dans l'Amharâ méridional, sur la rive gauche de l'Abâï.

(110) Rüppel (*Reise in Abyssinien*, t. II, p. 357) s'est complètement mépris sur le sens de ce passage, reproduit peut-être fautivement par la Chronique de Lëbna-Dëngël. Il rapporte que, la troisième année de son règne, Baëda-Mâryâm eut à lutter contre un certain Tiwafalos (Téouoflos) qui appela les Gâllâs à son secours. Ceux-ci pillèrent le couvent d'Atronas (Atronsa-Mariam). La remarque du voyageur allemand sur l'importance de ce passage prouvant l'existence des Gâllâs en Éthiopie au XVe siècle n'a donc aucune espèce de valeur.

(111) Le mois de nahasé est le douzième de l'année éthiopienne. Il correspond au mois copte de ⲘⲈⲤⲞⲨⲢⲎ et commence le 25 juillet, suivant le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æth.*, s. h. v°.)

(112) Le mois de hëdâr est le troisième de l'année éthiopienne. Il correspond au mois ⲀⲐⲰⲢ des Coptes et commence le 28 octobre, suivant le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æth.*, s. h. v°.)

Baëda-Mâryâm consacra la plus grande partie de son règne à combattre les musulmans de l'Est. Après avoir reçu la soumission du roi des Danakils, il résolut de détruire les Dobas, peuple païen qui faisait des incursions continuelles en Éthiopie. Malgré l'appui secret que leur fournirent les Maures d'Adal, ces barbares furent exterminés en partie, et en partie convertis au christianisme. Baëda-Mâryâm, à qui la reine Româna Ouarq (grenade d'or) venait de donner un fils, tourna alors ses armes contre Mohammed, roi d'Adal. Il pénétra dans ce pays par le Gojâm, et, dans une première bataille, tua un grand nombre d'ennemis, dont plusieurs chefs im-

portants, entre autres Aḥmed, fils du sulṭân Moḥammed. Baëda Mâryâm s'apprêtait à envahir entièrement le royaume d'Adal, lorsqu'il mourut subitement, peut-être empoisonné (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 86-95).

(113) Comme Ëskëndër était encore enfant à la mort de son père, la reine Româna-Ouarq, le 'Aqâbé-Sa'ât Tasfâ Giyorgis (espoir de Georges) et le Bitouadad Amdou gouvernèrent en son nom, malgré l'opposition, punie de mort, d'Abbâ Giyorgis et d'Abbâ Hasabo. Dès que le jeune roi fut arrivé à l'âge d'homme, il reprit les projets de son père contre le royaume d'Adal, dont un émir nommé Maffoudi ou Maḥfouzh (محفوظ) faisait chaque année une incursion sur le territoire éthiopien. Malgré la trahison de son ministre, Za-Sëlâsé, Ëskëndër battit deux fois les musulmans et tua le fils du roi ennemi (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 120-126; Burton, *First Footsteps*, p. 307).

A cette époque, l'espoir de trouver enfin le fameux Prêtre Jean amena l'envoi d'une ambassade portugaise en Éthiopie. Sur les récits fabuleux d'un roi de la côte de Guinée qui mentionnait un empire chrétien au centre de l'Afrique, le roi Jean envoya Alfonso de Païva et Pedro Covilhão à la recherche du Prêtre Jean. Partis de Portugal en 1486, sous l'habit de marchands, ils se dirigèrent vers le Kaire en passant par Rhodes et Alexandrie, s'embarquèrent sur la mer Rouge, s'arrêtèrent à Saouâkin, puis à Aden, et là se séparèrent. Alfonso de Païva se dirigea vers la côte de Berberah, où il trouva la mort. Covilhão passa dans l'Inde, et après avoir séjourné à Calicut et à Goa, il retourna par Sofala et Aden au Kaire où il espérait revoir son compagnon. Là il reçut, par l'intermédiaire de Rabbâ Abraham et de Jose Lamego, des lettres du roi de Portugal, l'informant de la mort de Païva et lui ordonnant de visiter Ormuz et de se rendre à la cour du Prêtre Jean (le roi d'Éthiopie). Après plusieurs voyages dans la mer Rouge, il débarqua à Zeïla' et arriva près d'Ëskëndër qui lui fit bon accueil. (Damianus Goez, *De Æthiopum moribus*, in-18, 1591, p. 381-383; Legrand, *Relation historique d'Abissinie*, Paris, 1728, in-4°, p. 233-234; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 113-115; Desborough Cooley, *Hist. des Voyages*, trad. franç., t. I, p. 369.) Goez dit formellement que Covilhão visita Ëskëndër, c'est donc à tort que le P. Tellez place après la mort de ce prince l'arrivée de l'ambassadeur portugais. Il est difficile en outre d'admettre que celui-ci ait trouvé le successeur d'Ëskëndër, 'Âmda-Syon II, qui mourut en bas âge, occupé à réprimer une révolte.

(114) D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 125), Èskëndër fut assassiné à Tegoulet à l'instigation de Za-Sëlâsé. Celui-ci, après avoir vainement tenté d'exciter un soulèvement, fut pris, eut les yeux arrachés et fut mis à mort. J'ai traduit le mot ኣልዋ፡ par analogie avec l'arabe الولاء.

(115) Le mois de gënbot est le neuvième de l'année éthiopienne; il correspond au mois copte ⲡⲁϫⲱⲛ et commence le 26 avril, suivant le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æth.*, s. h. v°.)

(116) C'est sous le règne de ce prince, et non sous celui de Fâsiladas, comme le fait remarquer M. Wright, qu'il faut placer la traduction gheez faite en l'an 1204 des martyrs, des soixante-dix-neuf miracles de Mar Giyorgis, martyr. (Cf. Wright, *Catal. of the ethiop. manusc.*, n°ˢ 288, 289 3°, 290 3°, 291 3°, 292 4°.)

(117) Le règne si court de ʿÂmda-Syon (II) a été omis par la plupart des chroniqueurs : manuscrit de la Bibliothèque nationale n° 141, chronique de Bërhân-Sagad (ap. Rüppel, t. II, p. 358), Damianus Goez, Alvarez et le P. Tellez. C'est ce qui explique le désordre de la chronologie éthiopienne à cette époque chez les écrivains portugais et Salt. Bruce paraît être seul dans le vrai, lorsqu'à l'aide du calcul d'une éclipse de soleil il place en 1495 l'avénement de Nâʿod, frère d'Èskëndër et non son fils, comme le dit à tort le P. Tellez (*Historia geral*, l. II, ch. IV).

(118) A la mort de son neveu, Nâʿod était enfermé dans l'ambâ de Gëchénâ. Malgré les efforts de la reine Hélène qui voulait faire proclamer roi Anqo-Israël, troisième fils de Baë la-Mâryâm, l'armée reconnut Nâʿod. Celui-ci, dès son avénement, fit cesser les guerres civiles, défendant, sous peine de mort, de faire allusion aux discordes passées; puis, ayant ainsi tranquillisé le pays, il résolut de délivrer l'Éthiopie des ravages de Maḥfouzh. Le roi d'Adal sépara sa cause de celle de cet émir qui fut vaincu dans une grande bataille (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 128-132).

(119) Ce prince étant encore enfant à la mort de son père, la reine Hélène, fille de Moḥammed, gouverneur musulman du Daouâro, et l'Abouna Mârqos ne songèrent qu'à conserver la paix avec le royaume d'Adal et avec l'Égypte. La régente envoya même dans ce dernier pays, à ce que rapporte Ibn Aïas, une ambassade (922 de

l'hégire, 1516 de J. C.) qui fut reçue avec pompe par l'avant-dernier sultân mamlouk Qansou'l-Ghouri. Toutefois les présents apportés d'Éthiopie étaient bien inférieurs à ceux offerts précédemment (Quatremère, *Mém. sur l'Égypte*, t. II, p. 479). Craignant cependant les attaques des peuples voisins, Hélène s'adressa aux Portugais, soit que le bruit de leurs exploits dans l'Inde et le Zanguebar fût arrivé jusqu'à elle, soit qu'elle eût écouté les conseils de Covilhão qui était retenu de force en Éthiopie, où il occupait un rang élevé, soit enfin qu'elle ajoutât foi à une prédiction qui courait alors en Orient, relative à l'anéantissement de l'islam par un roi des Francs. Elle envoya un marchand arménien, nommé Mathieu, établi depuis longtemps dans le pays, et un Éthiopien de noble famille qui mourut dans le voyage. Cet ambassadeur était porteur d'un morceau de la croix de J. C. et de lettres; il avait en outre des instructions secrètes relatives à une attaque combinée des deux royaumes contre la Mekke et Médine. Arrivé à Daboul, dans l'Inde, Mathieu qui, par prudence, ne s'était pas fait suivre du cortège ordinaire des ambassadeurs, fut arrêté comme espion par le gouverneur portugais, à qui il refusait de faire connaître l'objet de sa mission. Délivré par le vice-roi des Indes, Albuquerque (1513), il fut envoyé de Goa à Lisbonne, où il reçut un favorable accueil du roi Emmanuel. Ce prince se détermina à répondre par une ambassade aux avances d'Hélène, et il choisit D. Edouard de Galvan qui était déjà avancé en âge. La flotte qui l'amenait ainsi que Mathieu était commandée par Lopez Alvarez, mais l'ambassadeur étant mort dans l'île de Kamaran, ce retard ne permit pas aux Portugais d'entrer en Éthiopie avant 1520. Ils trouvèrent l'état des choses bien différent de ce qu'il était au départ de Mathieu. (Cf. Alvarez, *Verdadeira informaçam do preste Ioao*, Lisboa, 1540, in-fol.; la traduction publiée dans le premier volume de Ramusio est plus complète : *Primo volume e terza editione delle navigationi*, Venetia, 1563, in-fol.; Goez, *De Æthiopum moribus*, p. 383-389; Tellez, *Historia geral*, l. II, ch. v; Ludolf, *Histor. æthiop.*, l. II, ch. xvi; Legrand, *Relation d'Abissinie*, p. 291; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 138-145.)

A peine âgé de seize ans, Lëbna-Dëngel, plus connu des Européens sous le nom de David, avait marché en personne contre Mahfouzh, malgré les représentations d'Hélène et de ses ministres. Il traversa rapidement la province de Fatagar, et rencontra les musulmans qui gardaient les défilés donnant accès dans la plaine d'Adal. Il les fit tourner par un Bitouadad avec une partie de ses troupes, et

le roi Moḥammed, effrayé d'une prédiction, s'étant retiré avec ses soldats, les deux corps éthiopiens détruisirent l'armée de Maḥfouzh. Celui-ci fut tué par un ancien soldat devenu moine, Gabriel Andreas, que la liberté de son langage avait fait mutiler sous Nâ'od. Le butin fut immense: la tente de velours noir envoyée à Maḥfouzh par le chérif de la Mekke servit plus tard de chapelle à l'ambassade portugaise, et l'étendard vert des musulmans fut parmi les trophées. Lëbna-Dëngël ravagea le royaume d'Adal, pendant qu'une flotte portugaise, commandée par D. Lopez Suarez, brûlait Zeïla' (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 146-152; Burton, *First Footsteps*, p. 308-309). On conçoit qu'après ces succès le roi d'Ethiopie se montra moins disposé à acheter à tout prix l'alliance portugaise. Après la mort de D. Édouard Galvan, D. Rodrigue de Lima, qui l'avait accompagné avec Alvarez et Mathieu, le remplaça, mais sans son habileté ni sa douceur. Il fut débarqué à Maṣoua par Lopez de Segueyra, et là commença une série d'interminables discussions sur la préséance. Lima finit par s'accorder avec le Bâḥar Nagâch d'Arkiko, et l'ambassade, composée de seize Portugais, se mit en marche pour aller rejoindre Lëbna-Dëngël, alors occupé à maintenir dans l'obéissance les provinces de Daouâro et de Faṭagar : c'était toute l'Ethiopie à traverser, et le voyage fut extrêmement pénible. En outre, Mathieu mourut en chemin, au couvent de Saint-Michel à Bizan, et cette perte priva les Européens des secours qu'ils auraient pu tirer de sa connaissance des choses et du pays. La différence des coutumes, la fierté du roi d'Éthiopie, qui ne le cédait en rien à celle des Portugais, la maladresse de l'ambassadeur qui resta près de sept ans à la cour de Lëbna-Dëngël, occupé seulement à vanter la puissance de son maître, empêchèrent de conclure une alliance dont l'Éthiopie allait avoir le plus grand besoin. Toutefois, lorsque Rodrigue de Lima partit pour l'Europe avec Alvarez, qui nous a conservé un récit presque fabuleux de cette ambassade, le roi lui adjoignit un moine nommé Ṣagâ-Zaab (faveur du Père), que les contemporains appellent Zagazabo. C'est lui qui fournit à Goez et à João de Barros les renseignements, pour la plupart erronés, qu'ils insérèrent dans leurs écrits et dont la fausseté a été signalée par Godinho (Codigni) et Ludolf. Pour s'attirer les bonnes grâces des Portugais, il feignit que l'Église éthiopienne était d'accord avec l'Église romaine sur les diverses questions qui séparent les Latins des Eutychéens. A son arrivée à Lisbonne (1527), Ṣagâ-Zaab présenta à Jean II, successeur d'Emmanuel, les lettres du roi d'Éthiopie, dans lesquelles celui-ci proposait

une alliance contre les musulmans, offrant de l'or et des soldats et demandant des artisans, des armuriers, des mineurs, des orfèvres, etc. Il proposait aussi de nommer évêque de Zeïla' et des pays voisins à convertir Alvarez, revenu avec le titre d'ambassadeur d'Éthiopie près du pape Clément. Toutefois, il ne put accomplir sa mission qu'en 1533, lorsqu'il fut reçu à Bologne, avec l'ambassadeur de Portugal, D. Martin, neveu du roi, par le pape et l'empereur Charles-Quint. Le médecin de Rodrigue de Lima, Jean Bermudez, était resté en Éthiopie, dont il fut nommé plus tard patriarche. Quelque temps après le départ de Ṣagâ Zaab commença la guerre désastreuse contre Grâñ. (Goez, *De morib. æthiop.*, avec les lettres de David et la confession de Zagazabo, p. 389-459; Ludolf, *Hist. æthiop.*, l. II, ch. I; l. III, ch. IX; Legrand, *Relation d'Abissinie*, p. 291-293; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 153-169.)

(120) Le manuscrit 141 de la Bibliothèque nationale l'appelle Délḥan.

(121) Les relations qui s'établissaient entre les Éthiopiens et les Portugais inquiétèrent les nations musulmanes voisines: les caravanes chrétiennes qui allaient en pèlerinage à Jérusalem furent massacrées; les Turks, qui venaient de faire la conquête de l'Égypte sous Sélim I[er], puis celle du Yémen, résolurent de s'emparer de l'Éthiopie pour fermer plus sûrement aux Européens l'entrée de la mer Rouge et se faciliter l'attaque des Indes. Ils s'établirent à Zeïla' dont ils ruinèrent le commerce par leurs douanes et leurs exactions, et fournirent aux habitants d'Adal les armes à feu qui leur donnèrent une supériorité redoutable sur les Éthiopiens armés de lances, d'épées et de flèches. Moḥammed ou Aḥmed, surnommé Grañ (le gaucher), en somali Gouray, fils d'Ibrahim, devenu, de simple cavalier, émir du Harrar après avoir épousé Dël-Ouambarâ, fille de Maḥfouzh, reçut du pacha de Zébid des janissaires et de l'artillerie, et de Moka des Arabes mercenaires (cf. Burton, *First Footsteps*, p. 310).

(122) Le mois de magâbit, le septième de l'année éthiopienne, correspond au mois copte de ⲫⲁⲙⲉⲛⲱⲑ et commence le 25 février, selon le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æthiop.*, s. h. v°.)

(123) L'Ësa-Ëdoug (le chef des bêtes de somme) remplissait en Éthiopie les fonctions de connétable (*comes stabuli*).

(124) Le Râs (ርእስ ። ou ርስ ። tête) désignait primitivement le

chef d'une armée : il s'employa ensuite pour les gouverneurs de provinces et le premier ministre du roi. (Cf. Ludolf, *Hist. æthiop.*, l. II, ch. XVII ; Massaja, *Lectiones grammaticales*, p. 255.)

(125) Robêl était gouverneur de l'ambâ de Gĕchéna où étaient enfermés les princes de la famille royale.

(126) Le mois de tĕr, le cinquième de l'année éthiopienne, répond au mois copte ⲧⲱⲃⲓ et commence le 27 décembre, selon le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æthiop.*, s. h. v°.)

(127) Le Daouâro était une province orientale de l'Éthiopie, située près des royaumes de Bâli et d'Aoufât et peuplée en partie de musulmans hanéfites. Il est aujourd'hui occupé par les Gâllâs. Grañ conquit en même temps le Faṭagar et l'Aoufât.

(128) Le mois de miyâzyâ, le huitième de l'année éthiopienne, correspond au mois copte de ⲫⲁⲣⲙⲟⲟⲓ et commence le 27 mars, selon le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æthiop.*, s. h. v°.)

(129) D'après Bruce (t. II, p. 175), Ĕslâm Sagad était premier ministre de Lĕbna-Dĕngĕl et commandait l'armée à la bataille d'Aïfars.

(130) Le mois de ḥamlé, le onzième de l'année éthiopienne, correspond au mois copte d'ⲉⲡⲏⲫ et commence le 25 juin, selon le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æthiop.*, s. h. v°.)

(131) Makâna-Sĕlâsé, patrie de Grégorius, le maître de Ludolf; Dabra-Naguadguâd, Atrousa-Mâryâm et Ganata-Giyorgis sont des villes et des couvents de la province d'Amara, sur la rive gauche de l'Abâï.

(132) Le mois de tâḫsâs, le quatrième de l'année éthiopienne, correspond au mois ⲭⲟⲓⲁⲕ des Coptes et commence le 27 novembre, selon le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æthiop.*, s. h. v°.)

(133) Ḥaïq (le rivage) est sur la frontière du Châouâ et de Géché.

(134) Le Siré est une province du Tigré, comprise entre le Marab et le Takazzé; la ville principale est Dabra-Abbaï.

(135) Le Sarâoué est aussi une province du Tigré, au nord du

Marab et au sud du Hamasèn, près de la frontière des Baréas et des

(136) Salamt est un district de l'Amharâ, au nord du Samèn, sur la rive gauche du Takazzé.

(137) La fête de l'Épiphanie, en commémoration du baptême de J. C., est une des plus importantes de l'Église d'Éthiopie. Le Synaxare (*Manusc. éthiop. de la Bibl. nation.*, fonds éthiop., n° 126, fol. 140) la place le 11 de tĕr. Ludof (*Comment. ad hist. æthiop.*, p. 373-374) a publié les hymnes qui accompagnent cette commémoration. La fête commence dès l'aurore par le chant des Psaumes, et, pendant toute la journée, le peuple entier, roi, métropolitain, clercs et laïques se plongent dans une rivière ou un étang : toutefois les femmes sont exclues. Cette fête a son office particulier dans la liturgie éthiopienne (cf. Trumpp, *Das Taufbuch der æthiopischen Kirche*, Munich, 1878, in-4°, p. 8). Les Éthiopiens croient que ce baptême, comme le premier, efface tous les péchés. (Cf. Ludolf, *Hist. æthiop.*, l. III, où il rapporte en les réfutant quelques assertions du P. Tellez et d'Alvarez; Wildt, *Ecclesia æthiopica*, 2ᵉ édition, in-4°, Strasbourg, 1672, p. 42; Œrtel, *Theologia Æthiopum*, Witteberga, in-12, 1746, p. 120-125; Legrand, *Relation historique d'Abissinie*, p. 318-320.)

(138) Sagadé est probablement le Takadé de Rüppel (*Reise*, t. II, p. 151), district de la province de Oualqâït, et dont le chef-lieu est Nagadé.

(139) Le Mazagâ est une province du Tigré, au nord du Takazzé et à l'ouest du Siré, sur les frontières du Sennaar.

(140) Makatĕr paraît être une tribu musulmane, Habab ou Beni Amer, de ce pays; elle fit alliance avec Grañ. Le nom véritable est peut-être Mokhtar (?), mais le texte ne permet pas d'y voir, comme Bruce (t. II, p. 176), un partisan du roi de Harrar.

(141) Le Darâ est un canton de l'Amharâ situé au sud-est du lac Tsânâ, à l'endroit où l'Abâï sort de ce lac. La ville principale est Quarata.

(142) Bruce (*Voyage*, t. II, p. 176) nomme Dalakus le lieu où cette bataille fut livrée. Gabriel Andreas, le vainqueur de Mahfouzh, fut aussi du nombre des morts.

(143) Le mois de yakâtit, le sixième de l'année éthiopienne, correspond au mois copte de ⲙⲉⲭⲓⲣ et commence le 26 janvier, d'après le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æthiop.*, s. h. v°.)

(144) Le 'Aqâbé-Sa'ât était un des principaux officiers de la cour d'Éthiopie : ce titre n'est plus appliqué aujourd'hui.

(145) Les Qañ-Gétâs (nobles de droite) étaient également comptés parmi les principaux fonctionnaires de la cour d'Éthiopie : ils étaient opposés aux Grâ-Qañs (nobles de gauche). (Cf. le *Sërata Mangëst*, manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 142, fol. 27.)

(146) Le mois de sëné ou sané, le dixième de l'année éthiopienne, correspond au mois copte de ⲡⲁⲱⲛⲓ et commence le 26 mai, d'après le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æthiop.*, s. h. v°.)

(147) 'Abbâs (عبّاس) était gouverneur musulman de Sarâoué. Bruce place la victoire et la mort de Tasfâ-Lë'oul après l'incendie d'Aksoum.

(148) Sëm'on (Siméon) avait été laissé dans l'Amharâ avec une armée pour occuper Lëbna-Dëngël pendant que le reste des troupes musulmanes allait ravager le Tigré.

(149) Abéto est un titre honorifique (አበ፡ ቤት፡ le père de la maison) contracté aujourd'hui dans la langue vulgaire en Ayto ou Hayto. (Cf. Isenberg, *Dictionary of the Amharic language*, London, 1841, in-4°, p. 123.)

(150) Hallélo (Alleluia) est un couvent du Tigré, au nord d'Aksoum et au sud du Marab.

(151) Lagaso est appelé Gazo par Bruce (*loc. cit.*).

(152) Azmât, devenu en amharique Azmâtch, signifie guerrier, et s'employait aussi comme nom de dignité. Ainsi le dadj-Azmâtch (ደጅ፡ አዝማች፡), en tigré Dag-Asmâtch (ደግ፡ አዝማች፡), et par abréviation Dadjâtch (ደጃች፡ *dedjadj* des voyageurs modernes), était le principal fonctionnaire de la cour d'Éthiopie, chargé d'introduire les étrangers auprès du roi. Plus tard, ce nom devint un simple titre honorifique, analogue à celui de prince. Les chefs insurgés contre l'autorité centrale prenaient dans ces derniers temps la qualification de dadjazmâtch. Au-dessous de ceux-ci venaient

deux fonctionnaires appelés Qañ-Azmâtch (guerrier de droite, ቀኝ፡ አዝማች፡, *kasmati* des voyageurs contemporains) et Grâ-Azmâtch (ግራ፡ አዝማች፡, guerrier de gauche), qui se tenaient aux deux côtés du roi. Le dadjazmâtch avait droit à autant de timbales qu'il gouvernait de provinces. (Cf. Isenberg, *Dictionary of Amharic lang.*, p. 131; Massaja, *Lectiones grammatic.*, p. 255-256.)

(153) Le Samèn ou Sèmèn est une province de l'Amḥarâ, bornée au nord et à l'est par le Takazzé, au sud et à l'ouest par le Bégamdĕr et le Ouagarâ. Il est traversé par de hautes montagnes qui renferment de nombreux ambâs et est habité par la population à demi indépendante des Agaous. Ce nom qui, dans la langue primitive, signifiait sud, prit plus tard le sens de septentrion, indice d'un déplacement du centre du royaume. Il se retrouve dans l'inscription d'Adulis sous le nom de Σαμινέ (var. Σεμηνέ). (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æthiop.*, s. h. v°; Vivien de Saint-Martin, *Éclaircissements sur l'inscription d'Adulis*, p. 29.)

(154) Le Gojâm ou Godjâm, une des principales provinces de l'Amḥarâ, est situé au sud du lac Tsânâ, à l'ouest et au nord de l'Abâï et à l'est du Dâmot. Il est gouverné par trois dadjazmâtch, et renferme le couvent important de Dabra-Ouarq.

(155) Le mois de maskaram, le premier de l'année éthiopienne, correspond au mois copte ΘΩΟΥΤ et commence le 29 août, suivant le calendrier julien. (Cf. Dillmann, *Lexicon ling. æthiop.*, s. h. v°.)

(156) L'Angot est une province méridionale du Tigré, limitée à l'ouest par le Lâstâ, au nord par le Ouadjerat, au sud par l'Idjou et à l'est par les montagnes qui la séparent des tribus Afar et Gâllâs.

(157) Le mot Azâj (dérivé de la racine አዘዘ፡ ordonner) désigne une sorte d'intendant ou de majordome: ce nom s'appliquait aussi au secrétaire et annaliste du roi. (Cf. Massaja, *Lectiones grammatic.*, p. 257.)

(158) Bizan, où se trouve un couvent sous l'invocation de saint Michel, appartenait autrefois à l'Éthiopie et dépendait du Ḥamâsèn. Aujourd'hui son territoire est au pouvoir des Chohos.

(159) Gédéouon régnait sur les Falâchâs du Samèn; il ne tarda pas à abandonner le parti du roi et à se ranger du côté des musul-

(160) Depuis le triomphe de Grâñ, Lĕbna-Dĕngĕl cherchait à s'assurer le concours des Portugais. Pour y arriver, il favorisa l'Église romaine, célébra la fête de Pâques à la date adoptée par elle et, lorsque l'abouna Mârqos, depuis longtemps sans relations avec Alexandrie, fut sur le point de mourir, le roi l'obligea à désigner pour son successeur Jean Bermudez qui était resté en Éthiopie après le départ de Rodrigue de Lima. Comme Ṣagâ-Za-Ab ne s'acquittait pas de sa mission en Portugal, et trahissait par sa négligence les intérêts de son maître, celui-ci envoya le nouveau patriarche demander au roi Jean du secours contre les Maures. Bermudez passa par la mer Rouge, la Syrie et la Palestine et arriva après la mort du pape Clément à Rome où Paul III le confirma dans sa dignité de patriarche d'Éthiopie et y joignit celle de patriarche d'Alexandrie et de la mer. Il trouva à Rome une communauté d'Éthiopiens qui avaient fui l'invasion musulmane, et qui, favorisés par le pape, publièrent en 1548 le Nouveau Testament et la messe en gheez.

(160 *bis*) D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 178-179), le vainqueur de Fiqtor fut Ammer, l'Ĕmar de notre Chronique (عمر). Il nomme Osman (Ĕsman) du Daouâro parmi les Éthiopiens qui avaient embrassé le parti des Maures.

(161) J'ai traduit comme s'il y avait ውሥጥ ፡ ብላቴን ፡ ጌታ ፡ Le Sĕrata-Mangĕst (fol. 25) mentionne un Grâ Qañ Ouĕst Azâj. Il est possible que ces deux titres se rapportent à la même fonction. En amharique le mot ብላቴና ፡ signifie garçon. (Cf. Isenberg, *Dictionary of the Amhar. lang.*, s. h. v°.) Il s'agirait peut-être aussi d'un chambellan. Le Blâtèn-Gétâ est à proprement parler un lieutenant. (Cf. Massaja, *Lectiones grammatic.*, p. 256.)

(162) Le Ouâdj ou Ouâg est un district du Tigré, au nord du Lâstâ, sur la rive droite du Takazzé, dont un affluent, le Tella, le traverse.

(163) Le Takazzé est une des plus grandes rivières d'Éthiopie qu'il traverse du sud-est au nord-ouest, séparant le Tigré de l'Amharâ : il prend sa source dans le Lâstâ et se jette dans le Nil sous le nom d'Atbara.

(164) La *Réunion des Apôtres* est une fête placée entre Pâques et la Pentecôte et appelée par les Grecs Μεσοπεντηκοστή. D'après l'*Abtélisat* (*Canones apostolorum*), ch. XXXVI, c'était le jour fixé aux

évêques pour tenir chaque année un synode. (Cf. Ludolf, *Comment.*, p. 386; Dillmann, *Lexicon ling. æth.*, s. h. v°.)

(165) Aḥmadin (Aḥmed-Eddin احمد الدين) traversait le Siré, chargé du butin des églises qu'il avait pillées. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 181.)

(166) I Samuel, II, 4.

(167) **ወእምኢያብኦቶ ፡ ዘለንታሃ ፡ ኢትዮጵያ ፡ ፈድፋደሰ ፡ ለሠየመቶ ፡ ትግሬ ፡** Toute l'Éthiopie et surtout les gouvernements du Tigré (furent délivres) de ses incursions?

(168) Maṣouâ ou Massaouah est située dans une petite île en face d'Arkiko et commande l'entrée de l'Éthiopie. Depuis la conquête du Yémen, elle était aux mains des Turks.

(169) L'ambâ de Gĕché fut pris par Moudjahid (مُجاهد), gouverneur d'Arar (Harrar?) selon Bruce (*Voyage*, t. II, p. 182-183). Il fut guidé par un musulman au service des princes de la famille royale qui y étaient renfermés et qui furent tous massacrés.

(170) L'amlé (amolé ou amoulé) est une plaque de sel gemme, de la longueur d'un pied et de la largeur de trois quarts de pouce, qu'on extrait d'une plaine située entre l'Agamé et le pays des Danakils. Elle sert de monnaie en Éthiopie, mais sa valeur augmente à mesure qu'on s'éloigne des dépôts de sel de l'est.

(171) Les princes de la lignée de Salomon.

(172) Les Éthiopiens donnent à chaque année le nom d'un évangéliste, ce qui forme des cycles de quatre ans.

(173) Pendant la période prospère du règne de Lĕbna-Dĕngĕl, c'est-à-dire jusque vers 1527, ce prince favorisa l'étude des lettres et s'occupa de faire traduire en gheez un grand nombre d'ouvrages écrits en arabe ou passés du grec dans cette langue. La deuxième année de son règne, Mikâèl le jeune, petit-fils d'Abbâ-Giyorgis, fils d'Abbâ Mikâèl, traduisit de l'arabe l'histoire et le martyre de Georges, dont l'Église éthiopienne célèbre la commémoration le 23 de miyâzyâ. Le récit des soixante-dix-neuf miracles de ce saint avait déjà été mis en gheez au temps d'Ĕskĕnder. (Cf. Wright, *Catal. of the ethiop. manusc.*, n°s 288 b, 289 2°, 290 2°, 291 2°, 292 2°.)

Le même Abbâ Mikâèl traduisit, de concert avec 'Ĕnbaqom (Habacuc), le commentaire de Jean Chrysostome sur l'épître aux Hé-

breux. Ce commentaire avait été mis du grec en arabe au XI[e] siècle par le diacre Abou'l-Fatḥ, fils de Fadhl. (Cf. Gildemeister, *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. V, p. 517; Dillmann, *Catal. cod. Mus. Britann.*, n° 10; Ewald, *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, ibid.*, p. 184; d'Abbadie, *Catal. des manusc. éthiop.*, n[os] 20, 166; Wright, *Catal. of the ethiop. manusc.*, n[os] 313, 314 1°, 315 1°, 316 1°, 317 1°; Dillmann, *Verzeichniss der abyssinischen Handschriften*, n° 25.)

Quelque temps avant l'invasion maure, la quinzième année du règne de Lĕbna-Dengel, un certain Oualda-ʿAli, fils d'Abou Esâ, traduisit sur une version hébraïque, dit-il, un commentaire syriaque sur les quatre évangiles, tiré en grande partie des œuvres d'Ephrem le Syrien, de Jean Chrysostome et de Cyrille d'Alexandrie. (Cf. Wright, *Catal. of the ethiop. manusc.*, n[os] 308-312; Dillmann, *Verzeichniss der abyssinischen Handschriften*, n° 26.)

Les œuvres ascétiques de Jean Saba, surnommé le Vieillard spirituel, furent également traduites en éthiopien par l'ordre de Lĕbna-Dĕngel. Elles se composent de trente-deux, et, selon d'autres manuscrits, trente-sept leçons (dĕrsân) sur divers sujets : la surveillance de soi-même, la lutte pour arriver à la perfection, la fornication, le blasphème, la colère, les visites des bons ou mauvais anges aux solitaires, les véritables visions spirituelles, etc., de quarante-huit lettres du même saint (certains manuscrits n'en contiennent que quarante-cinq), enfin de trois nouveaux discours et d'une lettre de Jean Saba, auteur de cet ouvrage qui fait partie de ce qu'on appelle en Éthiopie les livres monastiques avec les écrits de Mar Yĕsḥaq de Ninive et le Philoxios. (Cf. d'Abbadie, *Catal. des manusc. éthiop.*, n[os] 19, 23; Zotenberg, *Catal. des manusc. éthiop.*, n° 115; Wright, *Catal. of the ethiop. manusc.*, n[os] 54, 331 3°, 336; Dillmann, *Verzeichniss der abyssinischen Handschriften*, n[os] 49, 50 2°, 51, 52.)

On peut également rapporter à l'époque de Lĕbna-Dĕngel la composition d'une Chronique allant depuis Mĕnilĕk jusqu'au 7 ḥĕdâr de la deuxième année du règne de ce prince (Rüppel, *Reise in Abyssinien*, t. II, p. 336). Enfin c'est sous ce prince que furent rédigées les Annales de Zarĕa-Yâʿqob, de Baeda-Mâryâm, d'Ĕskĕnder, et sans doute aussi de Nâʿod.

(174) Galâoudéouos était allié par sa mère au chef des Agaous du Lâstâ.

(175) Le Tambèn est une province du Tigré, située à l'ouest du

Géralta, entre le Ouarié au N., le Géva au S., qui le sépare de l'Enderta, et le Takazzé, dont ces deux rivières sont des affluents de droite.

(176) Bermudez s'était acquitté avec zèle de la mission dont il avait été chargé. Il fit arrêter Sagâ Za-Ab et ne le relâcha que sur la prière du roi de Portugal. Il obtint de ce dernier que Don Garcia de Noronha, qui était vice-roi des Indes, expédiât un corps de quatre cents soldats au secours de Galâoudéouos. Une maladie du patriarche retarda l'envoi de ces troupes, d'autant plus que D. Étienne de Gama, successeur de Noronha, se montrait moins désireux de sauver l'Éthiopie que de prendre des villes musulmanes. Il s'embarqua à Goa pour la mer Rouge, perdit soixante Portugais qui furent massacrés à Zeïla' et, ayant échoué dans sa tentative de brûler la flotte turke réunie à Suez, il arriva devant Masouâ. Il trompa la perfidie de Nour, gouverneur d'Arkiko, et débarqua six cents hommes sous la conduite de Martin Correa. Cette troupe surprit la ville dont elle massacra tous les habitants : Nour (Eddin) Abou-'Othmân (Aba-Esmân de la Chronique) fut tué d'un coup de mousquet. Sa tête fut envoyée en présent à la reine Sabla-Ouangèl (Épi de l'Évangile) qui était à Dèbârouâ où les Portugais allèrent la retrouver. D. Étienne de Gama débarqua quatre cents hommes assistés d'un nombre considérable de valets d'armée; il en donna le commandement à son frère D. Christophe de Gama qui emmena avec lui le patriarche Bermudez. La Chronique est en desaccord avec les relations portugaises, d'après lesquelles les Européens se seraient mis en marche malgré l'hiver. Ces dernières paraissent plus exactes. (Cf. la relation de Bermudez, *Breve Relação do embaixada que João Bermudez trouxo do emperador de Ethiopia*, Lisbôa, 1565, pet. in-4°. Cette relation extrêmement rare a été traduite en anglais par Purchas, *Pilgrim*, London, in-fol., 1625, t. II; sur cette version a été faite la traduction que La Croze a insérée dans son *Histoire du christianisme en Éthiopie*, p. 89-268; cf. également la relation de Lobo ap. Legrand, *Rel. hist. d'Abis.*, p. 90; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 192-197.)

(177) Dèbârouâ est le nom d'une ville et du canton du Hamâsèn, au nord du Tigré. C'est là que résidait le Bâhar-Nagâch.

(178) Le titre d'Ité, abregé de Itége ou Étégé (እቴጌ ፡), est donné a celle des épouses du roi qu'il veut particulièrement honorer, après une cérémonie publique analogue au couronnement (cf. Ludolf, *Hist. æth.*, l. I, ch. 1, 66-69.)

(179) Anaşâ, que Bruce (*Voyage*, t. II, p. 197) appelle Aïnal, est situé sur le territoire du Bâḥar-Nagâch. Grâñ, qui voulait empêcher la jonction des Portugais avec Galâoudéouos, s'efforça de vaincre séparément ses deux ennemis. Arrivé en présence de D. Christophe, le roi maure échangea avec lui des cartels injurieux. Les mousquets et le canon des Portugais leur donnèrent la victoire; Grâñ, qui eut un cheval tué sous lui, battit en retraite jusqu'à Membret. (Cf. Lobo, dans Legrand, *Relat.*, p. 90-92; Bruce, *Voy.*, t. II, p. 197-199, où il paraît avoir confondu les deux batailles.)

(180) La victoire serait restée aux Portugais dans cette seconde rencontre, mais ils étaient affaiblis par des escarmouches quotidiennes et par l'envoi d'un corps de quarante hommes à Maşouâ pour garder leurs communications avec l'Inde. En outre, les Éthiopiens, leurs alliés, ne tinrent pas devant les armes à feu de Grâñ, qui avait reçu un renfort de deux mille aventuriers Arnautes, Turks ou Arabes. D. Christophe de Gama fut blessé au commencement de la bataille: les Portugais se firent tuer; le patriarche Bermudez, qui s'était empressé de fuir avec la reine, parvint heureusement près du roi, et fut rejoint par les débris de l'expédition, soldats et valets d'armée. Quant à Gama, livré par une musulmane qu'il avait avec lui, il refusa de soigner l'oncle et le neveu de Grâñ, blessés dans la dernière bataille, de déclarer où était le reste des Portugais et de se faire musulman. Après avoir souffert la torture, il fut décapité, sa tête envoyée à Constantinople et son corps coupé en quartiers. M. Burton (*First Footsteps in East-Africa*, p. 312-315) a accusé Bruce d'avoir été injuste envers le P. Lobo et d'avoir terni sans fondement la mémoire de D. Christophe en rapportant sa liaison avec une femme turke bien que le jésuite portugais n'en ait pas fait mention. «The more truth-like pages of Father Lobo record us not such silly scandal against the memory of the brave and holy Portuguese.» Mais si le P. Lobo a omis, volontairement ou non, ce détail, le patriarche Bermudez, témoin oculaire, n'a pas négligé d'en parler (voir sa relation dans La Croze, p. 129), et son témoignage me paraît préférable à celui de l'auteur de la Relation historique. Si Bruce a été trop sévère pour ce dernier en l'appelant «ignorant peasant and liar,» ces reproches étaient mérités jusqu'à un certain point. Les informations historiques du P. Lobo sont sujettes à caution quand on le voit connaître si mal l'époque de Grâñ et le faire combattre pendant près d'un siècle contre l'Éthiopie: «Un More du côté du cap de Gar-

dafuy se souleva vers le commencement du XVIe siècle et, soutenu par les Arabes et les Turcs qui lui envoyèrent de grands secours de Moca, il conquit presque toute l'Abissinie sur les empereurs *Alexandre, Nahum* (Nâ'od), *David et Claude* (1478-1543!) et fonda le royaume d'Adel (qui existait depuis plus de deux siècles et demi!) (*Relation* du P. Lobo, dans Legrand, p. 89). On a accordé, particulièrement Ludolf et Salt, trop de crédit aux relations des missionnaires et des jésuites portugais et italiens, écrites sous l'influence de la passion et sans esprit critique. On sait quelles réclamations a soulevées le récit d'Alvarez; celui de Bermudez n'est pas non plus exempt d'erreurs. (Cf. sur la mort du général portugais, outre la relation de Bermudez, déjà citée, Ludolf, *Hist. æthiop.*, l. II, ch. XV; Lobo, *Relat. hist.*, p. 92-93; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 199-203; Burton, *First Footsteps*, p. 313-314.)

(181) Galâoudéouos se montra fort affligé de la mort de D. Christophe : il distribua mille onces d'or aux Portugais qui purent le joindre et qui élurent pour chef Alfonse Caldeyra. Celui-ci, étant mort d'une chute de cheval, fut remplacé par le mulâtre Arius Diaz. (Bruce, *Voyage*, t. II. p. 203.)

(182) La bataille de Ouagarâ eut lieu sur un plateau des monts Lamalmon à l'O. du Samèn.

(183) Ṭalilâ est peut-être l'arabe Zhalil (ظليل).

(184) L'armée de Grâñ avait été affaiblie par le départ des Turks, frustrés dans leur espérance de tirer une rançon considérable de Gama. En même temps, les Portugais survivants brûlaient du désir de venger leur chef. Cette bataille n'a pas été mentionnée dans la relation incomplète de Lobo, suivie par M. Burton. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 203-204.)

(185) Darasgé est aujourd'hui un petit village à cinq heures de marche au S. O. de Gondar.

(186) Ouainâ-Dagâ (la colline de la vigne) est située dans la province de Foggara, à l'est du lac Tsânâ; son vin est renommé. (Cf. Krapf, *Reisen in Ost-Africa*, t. II, p. 349.)

(187) D'après les relations portugaises, Grâñ fut tué dans un bosquet. Galâoudéouos n'avait que 8,000 fantassins et 500 cavaliers; le roi musulman, 13,000 hommes; mais dès le début de la bataille, les armes à feu des Portugais portèrent le désordre dans l'avant-garde

des musulmans. Grâñ s'avança pour rétablir le combat et fut reconnu par Pedro-Leon, ancien serviteur de D. Christophe de Gama. Le Portugais le blessa mortellement d'un coup de mousquet, le suivit dans un bouquet d'arbres où il était allé mourir, lui coupa une oreille et retourna prendre part à la bataille qui fut si meurtrière pour les musulmans que quatorze Turks, dit-on, purent seulement s'échapper. Le lendemain, un officier éthiopien apporta au roi la tête de Grâñ, se vantant de l'avoir tué, mais son imposture fut découverte grâce à la précaution du soldat portugais. (Cf. Ludolf, *Hist. æth.*, l. II, ch. xv; Lobo, *Relat. histor.* ap. Legrand, p. 94-95; Bruce. *Voyage*, t. II, p. 205-206; Burton, *First Footsteps*, p. 316-318.) Une tradition chrétienne, qui a cours également chez les musulmans, prétend que, pour tuer le roi de Harrar, il fallut que tous les Portugais dirigeassent contre lui le feu de leurs fusils (Burton, *loc. laud.*). La vie d'Aḥmed Grâñ fut écrite par son secrétaire sous le titre de *Conquête du Ḥabach par l'imâm Aḥmed, fils d'Ibrahim El-Ghazi* (فتوح الحبش على يد امام المسلمين احمد بن ابرهم الغازى) (d'Abbadie, *Catal. des mss. éthiop.*, n° 104).

(188) C'est à tort, comme on le voit par ce passage, que Bermudez dit dans sa Relation que Dĕl-Ouambarâ fut prise et donnée en mariage à Arius Diaz, le chef des Portugais. Cette erreur avait déjà été relevée par Bruce.

(189) Yorâm, qui venait rejoindre Grâñ, fut surpris et tué par un corps d'armée placé en embuscade sur sa route. (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 206-207.)

(190) 'Abbâs (عباس) était le gouverneur musulman du Ṣarâoué qui avait vaincu et tué Tasfâ-Lĕ'oul (voy. page 99).

(191) La querelle entre les catholiques romains et les Eutychéens eut pour origine l'envoi d'une ambassade au Kaire pour demander un patriarche jacobite. Bermudez, qui se regardait comme le seul patriarche légitime, attaqua les croyances de l'Église éthiopienne, insulta le roi qui l'avait vaincu dans des discussions religieuses et menaça de se retirer aux Indes avec tous les Portugais. Une partie de ceux-ci, toutefois, resta fidèle à Aṣnâf-Sagad. Leur chef même, Arius Diaz, prit le nom de Mârqos; mais les autres ayant tenté une nuit d'assassiner Galâoudéouos, ce dernier exila Bermudez dans le pays de Gafa où il se livra à des actes de barbarie qui faillirent le faire déporter sur un ambâ jusqu'à sa mort. Le roi se laissa fléchir par les

prières d'Arius Souza qui avait remplacé Arius Diaz, mort dans une campagne contre les Gâllâs, et le patriarche romain d'Éthiopie, d'Alexandrie et de la mer partit de Dēbarouâ et s'embarqua à Maṣouâ avec dix de ses compatriotes pour Goa, où ils arrivèrent heureusement. (Cf. Tellez, *Histor. geral*, l. II, ch. XXVI, XXVII; Codigni, *De Abbassinorum rebus*, l. III, ch. V; Ludolf, *Comment. ad hist. æth.*, p. 237; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 209-212.)

(192) La Chronique anticipe sur les événements, en disant qu'Andryâs (André Oviédo) fut nommé patriarche par Galâoudéouos. Nous verrons plus loin (page 113) qu'il n'arriva à cette dignité que sous *Malak-Sagad*. Quoique Bermudez eût fait confirmer sa nomination par le pape, la maladresse de sa conduite en Éthiopie détermina Jules III à choisir un nouveau patriarche, après avoir refusé à Ignace de Loyola, fondateur de la Société de Jésus, l'autorisation de se charger de la mission d'Éthiopie. Le choix du pontife tomba sur Nuñez Barreto qui partit pour les Indes, porteur d'une lettre d'Ignace de Loyola pour Galâoudéouos. Elle se trouve dans l'Histoire du P. Tellez (l. II, ch. XXII) et Ludolf (*Comment. ad hist. æth.*, p. 470) en a reproduit une analyse faite par Maffei au seizième livre de son *Histoire des Indes*. L'objet principal de cette lettre, fort médiocre du reste, était de rattacher l'Église d'Éthiopie à celle de Rome. Arrivé à Goa, Nuñez Barreto jugea, d'après les rapports qu'on lui faisait du pays, qu'il n'était pas convenable d'exposer sa dignité de patriarche à quelque affront : il envoya en conséquence, pour préparer les voies, André Oviédo, évêque d'Héliopolis, Jacobo Diaz, ambassadeur du vice-roi des Indes, Mascarenhas, le P. Rodrigo Gonçalez de la Société de Jésus, qui nous a laissé une relation de ce voyage, insérée dans l'Histoire du P. Tellez (l. II, ch. XXII) et de Codigni (l. II, ch. XVIII). Partie de Goa le 7 février 1555, la mission arriva auprès du roi le 17 mai de la même année. Elle fut bien accueillie d'Aṣnâf-Sagad, quoiqu'il eût espéré recevoir des soldats plutôt que des prêtres, et les discussions religieuses recommencèrent. Gonçalez composa un ouvrage où il résumait ses principaux arguments en faveur de l'Église romaine, et qui ne laissa pas de faire impression sur le roi. Celui-ci s'irrita même contre l'abouna qui lui en avait interdit la lecture. C'est à tort que Bruce (*Voyage*, t. II, p. 211-212) attribue cet écrit à Bermudez trop ignorant en matière de religion pour en être l'auteur. Pour répondre aux attaques que les missionnaires dirigeaient contre l'Église d'Alexandrie,

le roi écrivit le traité connu sous le nom de *Confession du roi Claudius*, dans lequel il justifie ses coreligionnaires de l'accusation de se livrer à des pratiques juives. (Cf. Ludolf, *Grammatica æthiopica et Lexicon æthiopicum*, 1re édition, Oxford, 1661, et *Commentar. ad hist. æth.*, p. 237-241.) André Oviédo ayant appris que la mère d'Aṣnâf-Sagad était opposée au catholicisme, ecrivit au prince deux ans après (22 juin 1557) pour neutraliser cette influence; il échoua, et le roi, instruit des conquêtes des Portugais, craignit que la soumission spirituelle de l'Éthiopie à la cour de Rome n'eût pour conséquence la domination temporelle du Portugal sur ses États. Aussi, deux ans après (1559), Oviédo, perdant patience, fulmina une *censure contre les hérésies des Éthiopiens et les dénonça à l'Église et à ses chefs «pour qu'ils sévissent contre eux dans leurs personnes et leurs biens s'ils ne préféraient user de miséricorde.»* Le patriarche Nuñez Barreto resta aux Indes, où il mourut; son rival Bermudez était retourné en Portugal, où il acheva sa vie en protestant de la légitimité de son titre. (Cf. outre Tellez et Codigni, Ludolf, *Hist. æth.*, l. III, ch. IX; *Commentar. ad hist. æth.*, p. 470-483; Legrand, *Relat. hist. d'Abiss.*, neuvième discours, p. 293-294; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 213-215.)

(193) D'après le calcul de Bruce (*Voyage*, t. II, p. 207-208), cette éclipse aurait eu lieu le 24 janvier 1553.

(194) Le titre de Ouézaro, qui se donnait à la fois aux princes et aux princesses de sang royal, a fini par devenir une appellation générale qu'on emploie en parlant à une femme mariée. (Cf. Isenberg, *Diction. of the Amharic lang.*, s. h. v°.)

(195) Nour était neveu d'Aḥmed Grâñ par sa mère et fils de Moudjaḥid tué sous Galâoudéouos. Dël-Ouambarâ était fille de Maḥfouzh tué sous Lëbna-Dëngël. Nour devint le sujet de nombreuses légendes dans le pays de Harrar; il passait pour s'entretenir avec Khidhr (Élie) et reçut le titre de Ouali. Après lui, le royaume d'Adal, ravagé par les incursions des Gâllâs, cessa de jouer un rôle dans l'histoire d'Éthiopie. (Cf. Burton, *First Footsteps*, p. 320.)

(196) Il était occupé à bâtir l'église de Dabra-Ouarq lorsqu'il reçut en 1559 le défi de Nour. (Cf. sur sa mort, Bruce, *Voyage*, t. II, p. 217-219; Burton, *First Footsteps*, p. 318-321.)

(197) Legrand (*Relat. hist. d'Abiss.*, p. 250) se trompe en faisant mourir Aṣnâf-Sagad dans un combat livré en 1558 contre les Gâllâs.

(198) Les controverses qui s'élevèrent en Éthiopie entre les partisans de l'Église d'Alexandrie et les missionnaires portugais ne furent pas étrangères à l'apparition d'ouvrages religieux empruntés à la littérature arabe. Le grand recueil connu sous le nom de Hâïmânota-Abaou (la foi des Pères) aurait été traduit à cette époque, par un certain Mabâ-Syon, fils du Râs 'Amdou, s'il faut en croire Isenberg (*Diction. of the Amh. lang.*, p. 198). L'ouvrage composé en copte, *d'après la préface du traducteur éthiopien, passa de là en arabe; il se compose de passages empruntés aux auteurs suivants*, pour la plupart apocryphes : Doctrine des apôtres (*Didascalia Apostolorum*); Hiérothée, évêque d'Athènes; Aoutifas, patriarche de Constantinople; Arkaos, évêque de Leptis; Denys l'Aréopagite; Ignace; Grégoire le Thaumaturge; Grégoire, archevêque d'Arménie; Alexandre, patriarche d'Alexandrie; Athanase; Basile de Césarée; Grégoire de Nysse; Félix, pape; Jules Ier, pape; Innocent, pape; Silvestre, pape; Natalis; Éphrem le Syrien; Proclus de Cyzique, patriarche de Constantinople; Sévérianus de Gabalos; Eupraxius d'Arménie; Jean, patriarche de Jérusalem; Théodatos d'Ancyre; Épiphane de Chypre; Grégoire de Nazianze; Jean Chrysostome; Théophile, patriarche d'Alexandrie; Cyrille, patriarche d'Alexandrie; Théodose, patriarche d'Alexandrie; Sévère, patriarche d'Antioche; Jacques de Saroug; Benjamin, patriarche d'Alexandrie; Jean, patriarche d'Alexandrie; Cyriaque, patriarche d'Antioche; Théodose, patriarche d'Antioche; Denys, patriarche d'Antioche; Gabriel, patriarche d'Alexandrie; Cosmas, patriarche d'Alexandrie; Basile, patriarche d'Alexandrie; Macarios, patriarche d'Alexandrie; Ménas, patriarche d'Alexandrie; Jean, patriarche d'Antioche; Philothée, patriarche d'Alexandrie; Athanase, patriarche d'Antioche; Zacharie, patriarche d'Alexandrie; Sanutius (Chenouti), patriarche d'Alexandrie; Christodule, patriarche d'Alexandrie; Habib Abou Raïta, évêque de Takrit; Abou Zakarya Yahya; Jean de Bourlos. Ces divers extraits contiennent des lettres synodales, des homélies sur plusieurs points de religion, des passages de traités ascétiques et enfin la réfutation de quelques hérésies, particulièrement celles d'Arius, d'Apollinaire, de Nestorius, d'Eunomius et de Macédonius, et la profession de foi de Jacob Baradæus. (Cf. Dillmann, *Cat. cod. Bibl. mus. Brit.*, n° 14; d'Abbadie, *Catal. des mss. éth.*, nos 15, 31, 93; Zotenberg, *Catal. des mss. éthiop.*, nos 111 et 112; Wright, *Catal. of the eth. mss.*, nos 144, 145, 146, 147; le texte complet des *Didascalia* publié par Platt, London, 1834, in-4°, et la Profession de foi de Jacob Baradæus par M. Cornill, *Die Glaubensbekenntniss*

des Jacob Baradäus in æthiopischer Uebersetzung, — *Zeitsch. d. deutsch. Morgenländ. Gesellsch.*, t. XXXIII, p. 417-467.)

Le livre de l'Extrême-Onction (Mashafa-Qandil) renfermant sept offices et le Rite de la Pénitence pour ceux qui ont renié la foi ou qui ont eu commerce avec des femmes non chrétiennes furent aussi traduits sous le règne de Galâoudéouos. (Cf. d'Abbadie, *Cat. des mss. éth.*, n° 213; Zotenberg, *Cat. des mss. éth.*, n° 78, 1°, 2°; Wright, *Cat. of eth. mss.*, n° 213.)

En 1553, un certain 'Ënbaqom traduisit sur la version arabe de Barsauma ben Abou'lfaradj le roman religieux connu sous le nom de Barlaam et Josaphat (Baralâm et Yëouâsëf). On sait, grâce aux travaux de MM. Laboulaye et Liebrecht, que S. Yoasaf, canonisé par l'Église catholique qui célèbre sa fête le 26 novembre, n'est autre que le Bouddha Sakiâ-Mouni. Les légendes que le moine Jean, assimilé par quelques-uns à Jean Damascène, traduisit peut-être directement du sanscrit, sont tirées du Lalita-Vistara. Sur le texte syriaque, aujourd'hui perdu, furent faites des versions arabe et grecque : cette dernière seule a été éditée, ainsi qu'une version française du moyen âge. (Cf. Boissonade, *Anecdota græca*, t. IV; Jean Damascène, *Œuvres*, éd. Migne, t. III, p. 857; d'Abbadie, *Catal. des mss. éth.*, n° XXI, 4°, où la date de la copie du livre (1630) est prise à tort pour celle de la composition de l'ouvrage; Zotenberg et Meyer, *Barlaam und Josaphat von Gui de Cambrai*, Stuttgardt, 1864; Littré, *Études sur les Barbares et le moyen âge*, l. VI, ch. III; Max Müller, *Chips from a german Workshop*, t. IV, London, 1875, ch. III; Kirpitchnikov, *Les romans grecs de la littérature moderne; recherches sur Barlaam et Josaphat*, Kharkov, 1876, in-8°; Zotenberg, *Catal. des mss. éthiop.*, n° 140; Wright, *Cat. of the eth. mss.*, n°s 275; 316, 3°.)

(199) Minâs avait été racheté sous le règne de son frère, malgré l'opposition des Maures établis en Éthiopie. Le pacha de Maṣouâ servit d'intermédiaire. Les Éthiopiens renvoyèrent un fils de Grañ, nommé Ali-Garad, pris à la bataille de Ouaïnâ-Dagâ avec Ouaraba-Gouta, frère du roi d'Adal, et payèrent en outre 4,000 onces d'or. (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 216.)

(200) Dans cette campagne, Minâs faillit être assassiné par deux bergers d'Ëbnât qui pénétrèrent la nuit dans sa tente.

(201) Tazkâro était l'aîné des fils naturels de Yâ'qob, frère aîné de Minâs, et mort avant Lëbna-Dëngël. Il fut proclamé roi par le

Bâḥar-Nagâch, Yĕsḥaq, mécontent de la sévérité du nouveau prince. Yoḥannĕs, général des troupes royales, fut vaincu par les révoltés, qu'appuyaient secrètement les missionnaires catholiques. Mais ils furent battus par Minâs en personne dans les plaines du Ouagarâ, et Tazkâro, fait prisonnier, fut précipité du haut d'un pic de la chaîne du Lamalmon. (Cf. Ludolf, *Comment. ad hist.*, p. 241-242; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 224.)

(202) Le Bâḥar-Nagâch implora l'alliance des Turks de Maṣouâ, à qui il livra Dĕbarouâ et le pays jusqu'à la mer, et celle des Portugais en se déclarant disposé à embrasser leur religion. Mécontent des troubles excités par les prédications des missionnaires, Minâs, qui d'abord avait bien accueilli Oviédo, lui défendit de faire de la propagande; il voulut ensuite le bannir du royaume, et, sur son refus de partir, faillit le tuer. Il l'exila, mais Oviédo, rassemblant les Portugais, alla rejoindre les Turks et les rebelles. La défaite de Zĕmour eut lieu en 1562. Les jésuites portugais, dans leur haine contre Minâs, et Ludolf, trompé par eux, ont rapporté faussement que le roi fut vaincu. Immédiatement après avoir battu le Bâḥar-Nagâch et son nouveau prétendant Yoḥannĕs, second fils naturel de Yâ'qob, Minâs marcha contre les Dĕbas. (Cf. Legrand, *Relat. d'Abis.*, p. 295; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 225-238.)

(203) Les Dĕbas ou Dobas, qu'on rattache aux Chânqallas, étaient déjà renommés au temps d'Alvarez pour leur férocité. Chez eux, un homme ne pouvait se marier avant d'avoir tué douze chrétiens. Ils habitent sur les confins du Ouodjérat. (Cf. Salt, *Voy. en Abyssinie*, t. II, p. 14-15.)

(204) Ce fut dans son expédition contre les Dĕbas qu'atteint de la fièvre dans le pays de Ouâdj, Minâs mourut le 15 janvier 1563, laissant trois fils, Sartsa-Dĕngĕl, Tazkâro et Lĕsâna-Krĕstos (langue du Christ).

(205) Le compilateur anonyme de cette Chronique emploie, en parlant de Sartsa-Dĕngĕl, le pluriel respectueux.

(206) Les Azés appartiennent à la grande nation des Gâllâs. Le P. Lobo raconte (*Relat. d'Abiss.*, p. 66) que le patriarche Bermudez, chassé par le roi Galâoudéouos, annonça qu'en punition l'Éthiopie serait ravagée par une nuée de fourmis noires, où le jésuite n'a pas manqué de voir les Gâllâs; toutefois ils avaient déjà fait une appari-

tion sur les frontières en 1542. Ils s'appellent eux-mêmes Ilmormas ou Élmormas (fils d'Orma), du nom d'Orma, leur ancêtre mythique, qui aurait vécu un siècle seulement avant leur invasion. Cet Orma eut, dit-on, huit fils : Boréna, Toloma (ou Toulama), Libân, Goudroù, Djémma, Nónno, Hourroù et Amourroù, desquels descendent toutes les tribus gâllâs actuelles. Une autre tradition, racontée au missionnaire Krapf par le chef Gâllâ Tcharra, nomme Wolab l'ancêtre de cette race, et lui assigne neuf fils : Arousi, Karaiou, Djilla, Gelan, Abedjou, Woberi, Metta, Goumbidjou et Bedjafougik. La première liste, empruntée à l'évêque Massaja, paraît plus authentique, car on retrouve un certain nombre de noms analogues dans l'histoire d'Éthiopie. Une version qui a cours chez les Éthiopiens leur donne une autre origine : les esclaves fugitifs d'un certain Mathieu se seraient établis dans le royaume de Bâli, au sud de l'Éthiopie, et profitant des guerres des chrétiens contre Grâñ, ils se seraient emparés des provinces environnantes et auraient fini par menacer les royaumes d'Adal et d'Aksoum (Ludolf, *Hist. æth.*, l. I, ch. xvi). Cette légende offre une variante (Isenberg, *Diction. of Amhar. lang.*, p. 210-211; Krapf, *Reisen in Ost-Afrika*, t. I, p. 95; Schmidt, *Abriss. der Shoagallagrammatik*, *Zeitsch. der deutsch. morg. Gesel.*, t. XV, p. 225) : les Gâllâs seraient fils d'un esclave et d'une princesse éthiopienne, fille de Zarêa-Yâ'qob, que son père aurait exilée sur la montagne d'Endoto, près du fleuve Haouach, dans le Châouâ. Cette fable, inventée probablement par mépris pour ces peuples, se trouve fréquemment dans l'histoire de l'Afrique orientale; c'est ainsi que, d'après Pline l'Ancien (*Hist. natur.*, l. VI, ch. xxxiv, § 4), la ville d'Adulis aurait été fondée par des esclaves égyptiens fugitifs. Une tradition analogue, citée par Munzinger (*Ostafrikanische Studien*, Schaffouse, 1865, in-8°, p. 454) et M. Reinisch (*Die Barea-Sprache*, Wien, 1874, in-8°, p. 3), fait descendre les Baréa-Chânqallas des esclaves abandonnés en Afrique par un ancien prophète. Les Gâllâs, dont le nom signifie «émigrés» (cf. celui des Ag'azis), s'étendent du 3ᵉ au 8ᵉ degré de latitude nord. Les musulmans expliquent à leur manière ce mot de Gâllâ. Mohammed ayant envoyé inviter Wolab, l'ancêtre des Élmormas, à adopter l'islam, le messager du prophète lui rapporta cette réponse : «Il a dit non» (قال لا, *qâl lâ* ou, selon la prononciation de l'Afrique orientale, *gâl lâ*), d'où ce nom resta comme punition aux descendants de Wolab. Leurs traditions nationales les font partir vers le xviᵉ siècle des bords d'une grande eau (Bargamo), soit la mer, soit plutôt l'un des grands lacs de l'Afrique

équatoriale. Cette émigration eut peut-être pour cause des défaites, comme celle qui a chassé récemment leurs tribus des bords de l'Ozi et du Tana, devant les peuplades somalies de la côte (cf. Fischer, *Ueber die jetzigen Verhältnisse im südlichen Galla-Lande und Wito*, dans les *Mittheilungen der geograph. Gesellsch. in Hamburg*, 1876-1877, Hambourg, 1878, p. 347-362; Supplément, p. 1-12). A cette époque, ils n'avaient pas de chevaux, et ce ne fut qu'en arrivant sur les frontières de l'empire éthiopien qu'ils commencèrent à se former cette cavalerie qui les rend aujourd'hui si redoutables. Ils affaiblirent considérablement le royaume d'Adal, séparèrent les provinces de Kaffa et d'Ēnâryâ aujourd'hui pays indépendants : de même la conquête du territoire de Oualaka mit une barrière entre le Châouâ et l'Éthiopie. Leur langue appartient au groupe dont fait partie l'Afar, le Somâli et les autres dialectes de la branche protosémitique : on y reconnaît cinq rameaux principaux, etroitement apparentés entre eux et dont deux seulement ont été l'objet de publications : 1° le dialecte des Gâllâs musulmans établis à l'est de l'Éthiopie et au nord du Châouâ : Oualos, Raias, etc.; 2° le dialecte Ittoudia, parlé à l'est vers le pays des Somâlis et l'océan Indien par les Ittous, les Arousis, les Karaïous et les Alabas; 3° le dialecte Godjob, employe au sud de l'Éthiopie par les Goudrous et les habitants du pays d'Enârya, de Metcha, de Koutcha, etc.; trois grammaires, des vocabulaires et des traductions partielles de la Bible ont été publiés dans cet idiome : Krapf, *An outline of the elements of the Galla language*, London, 1840, in-8°; *Vocabulary of the Galla language*, London, 1842; Tutschek, *Dictionary and Grammatik of the Galla language*, Munich, 1844-45, 3 vol. in-12; Krapf, *Vocabularies of six East-African languages*, Tubingen, 1850, in-folio; Massaja, *Lectiones grammaticales*, Paris, 1867, in-8°; 4° le dialecte du Châouâ, presque entièrement inconnu avant le mémoire de M. Schmidt cité plus haut; 5° le dialecte de l'Équateur. D'abord peuple pasteur, les Gâllâs finirent par devenir agriculteurs sur certains points; toutefois ces derniers sont moins estimés de leurs compatriotes. Ils sont armés d'arcs, de lances et d'épieux dont la pointe est durcie au feu, car le fer est très rare chez eux; pour armes défensives, ils se servent d'un bouclier de cuir. Ils sont tres braves : un nombre considérable d'entre eux occupa, comme nous le verrons plus loin, un rang important à l'armée et même à la cour d'Éthiopie. Leurs tribus, fort désunies entre elles, vivent sous le régime monarchique ou républicain. Dans celles-ci, le chef est élu pour une période de huit ans (*bottâ*); il a le titre

d'Abba-Boukoù (le père du sceptre), que Bruce (*Voyage*, t. II, p. 237) a identifié à tort avec leur roi; il n'a d'autres fonctions que de rendre la justice et de décider de la paix ou de la guerre; celle-ci est conduite par un chef spécial appelé Abba-Doúla (le chef des soldats), élu par les juges inférieurs nommés Gadàs. Dans les tribus monarchiques, le roi est appelé Mòti (Bruce: Moaty) ou Goïta. On les désigne nominalement ainsi que leurs guerriers par le nom de leur cheval, non par celui de leur père ou de leur fils (Arnaud d'Abbadie, *Douze ans de séjour dans la haute Éthiopie*, Paris, 1867, in-8°, p. 261, note; Beke, *An inquiry into M. Antoine d'Abbadie's Journey to Kaffa*, London, 1850, in-8°; Appendice, p. 42). La reine se nomme Gifti ou Gánni, mot d'origine sidama. Abba-Koró est le titre des gouverneurs de province, qui ont sous leur direction des chefs de district (Abba Génda); ceux-ci commandent à leur tour à des chefs inférieurs (Abba-Doúla). La conduite des armées en temps de guerre est confiée, comme dans les républiques, à un chef des soldats (Abba-Doúla) qui souvent est le roi lui-même. Les passages des frontières sont surveillés par un Abba-Kélla (chef de la Porte), et l'administration intérieure du royaume, moins la justice, est exercée par un Abba-Mizân (père de la Balance, de l'arabe ميزان; cf. Massaja, *Lection. grammaticales*, p. 261-268). Les tribus qui habitent sur la frontière orientale de l'Éthiopie ont en grande partie embrassé l'islamisme: celles établies dans le Châouâ et à l'intérieur de l'empire sont chrétiennes; mais la grande majorité, estimée à 8 millions, est païenne. Les Gâllâs n'adorent pas d'idoles, mais ils vénèrent une espèce de sycomore (Krapf: Woda; Bruce; Wantzé), dont l'un, Woda-Nabi, situé auprès du Haouach, est le théâtre de nombreux sacrifices, et diverses plantes du nom de Abbo. Le culte des arbres, du reste, et surtout du sycomore, joue un grand rôle dans les religions de l'Afrique orientale et de l'Arabie occidentale; ainsi le Sammourah, adoré comme une divinité par les Benou-Ghatafân et d'autres tribus (cf. Rasmussen, *Additamenta ad historiam Arabum*, Copenhague, 1821, in-4°, p. 71; Osiander, ap. *Zeitsch. d. deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. VII, p. 86; Lévy, *ibid.*, t. XIX, p. 432; et un conte Saho publié par M. Reinisch, *ibid.*, t. XXXII). Ils ont aussi du respect pour les serpents et les vautours. Leur être suprême, qu'ils appellent Wak, réside dans les nuages: il a au-dessous de lui deux divinités, l'une masculine, Oglie, l'autre féminine, Atatie. On sacrifie à la première en juin, à la seconde en septembre. Les Gâllâs croient aussi à l'existence de démons, prin-

cipes des maladies, au nombre de 88, divisés en deux séries de 44 chacune, et commandés par l'un d'entre eux. Pour les chasser, ils ont recours à des sorciers appelés Kalidja ou Arîtou; d'autres ont pour fonction de faire tomber la pluie ou briller le soleil: on les nomme Kamaitou; cette superstition leur est commune avec un grand nombre de peuplades des bords du Nil blanc et des grands lacs. Il existe aussi chez eux des prêtres, Louba, qui d'après Ludolf, Bruce et notre chronique, exercent parfois l'autorité royale, et des inspirés, hommes ou femmes, Kallo, dont les exploits ont paru vraiment surnaturels (*præter naturale*) à certains missionnaires crédules. Ces diverses sortes de sorciers sont respectées chez eux; une autre, celle des Bouddas, qu'on accuse de se métamorphoser en hyènes, est au contraire en exécration : le seul soupçon d'être Boudda équivaut à une condamnation à mort. (Cf. sur les récits fabuleux qui courent sur les Bouddas, *The Life and adventures of Nathaniel Pearce*, London, 1831, in 8°, t. II, appendice 1.) Le P. Lobo, dans sa *Relation* (p. 66), appelle Oul la principale divinité des Gâllâs; ce nom ne se trouve que chez lui. Le docteur Beke s'est trompé complètement, comme le démontre le missionnaire Krapf, en concluant au christianisme dégeneré de ces peuples, d'après quelques emprunts que certaines tribus des frontières, les Goudrous par exemple, ont pu faire aux noms des saints éthiopiens. Leurs mœurs sont patriarcales: ils pratiquent l'hospitalité; le droit d'aînesse y règne dans une certaine mesure, ainsi que l'institution du lévirat. Ils pratiquent la circoncision et ont introduit en Éthiopie l'usage de l'éviration des prisonniers et des morts; la polygamie est permise, mais peu fréquente (cf. Ludolf, *Hist. æthiop.*, l. I, ch. XVI; Lobo, *Relat. d'Abiss.*, p. 21, 25, 66, 156; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 233-236; Combes et Tamisier, *Voyage en Abyssinie*, t. III, ch. IX; Ferret et Galinier, *Voyage en Abyssinie*, Paris, 1847, in-8°, t. II, ch. XIII; Rochet d'Héricourt, *Second voyage dans le royaume de Choa*, IVe partie; Krapf, *Reisen in Ost-Afrika*, t. I, p. 92-107; Massaja, *Lettre sur la mission du pays des Gallas* dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, janvier 1858, id. janvier 1865; Massaja, *Lectiones gram.*, loc. laud.; le P. Le Gall, *Les Abyssins et les Gallas*, *Études historiques et littér. des PP. de la Société de Jésus*, 1868, juillet et décembre; le P. des Avanchers, *Lettre écrite du pays des Gallas: Bullet. de la Soc. de géogr. de Paris*, mars 1869, p. 209-310; Schmidt, *Abriss. der Shoagallagrammatik*, loc. laud.).

(207) Le pays de Zouâï entoure le lac de ce nom, appelé aussi Djilalou et Lagi par les Gâllâs, dans le royaume de Gouraguech, au sud du Châouâ. Le lac renferme cinq îles où sont bâtis plusieurs monastères; lors de l'invasion de Grâñ, on y déposa un grand nombre de livres éthiopiens qui y existaient encore au temps de Sahla-Salâsé, roi du Châouâ, dépossédé par Théodoros. (Cf. Isenberg, *Dict. of the Amh. lang.*, p. 208; Krapf, *Reisen in Ost-Afrika*, t. I, p. 72.)

(208) Les Borans ou Borénas habitaient d'abord au sud-ouest de l'Éthiopie, sur la rive gauche de l'Abâï; de là, s'avançant vers l'orient, ils arrivèrent à l'est du Gojâm, entre l'Amharâ et le Châouâ où ils sont encore établis aujourd'hui. La plupart d'entre eux ont embrassé l'islamisme. Leurs traditions les font descendre de Boréna, fils aîné d'Orma, l'ancêtre mythique de toutes les nations Gâllâs. C'est de cette famille que les plus nobles tribus ilmormas d'aujourd'hui: les Legambos, les Ouallos, les Ouara-Kallos, les Ouara-Aïmanos, les Edjous et les Ayoubous, tirent leur origine. (Cf. Massaja, *Lection. grammat.*, p. 249-250.)

(209) Sur le Loubâ ou Loubo, voir note 206, p. 164. D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 241), l'expédition aurait eu lieu contre les Djâouis ou Edjous, qui avaient envahi le Gojâm.

(210) Le Bizâmo est une ancienne province d'Éthiopie, séparée du Gojâm par l'Abâï et occupée par les Gâllâs.

(211) Les soldats et la milice du Dambyâ s'étaient ligués avec les Maures établis dans la province depuis le temps de Grâñ pour se soulever et abjurer le christianisme. 3,000 d'entre eux furent exécutés, ce qui fit avorter la rébellion. (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 247.)

(212) Mohammed était roi d'Adal et successeur de Nour, le vainqueur de Galâoudéouos: il envahit l'Éthiopie, assuré de l'appui du pacha de Masouâ et du Bâhar-Nagâch Yĕshaq. Mais la promptitude de Sartsa-Dĕngĕl déconcerta ses mesures; le roi d'Éthiopie marcha d'abord contre le Bâhar-Nagâch, le vainquit complètement, le força de chercher un asile chez les Turks et revint alors contre les musulmans de Harrar, qui ignoraient la défaite de leur allié. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 247-249.)

(213) Le roi d'Adal fut surpris près du Ouabi par l'arrivée de Sartsa-Dĕngĕl qui l'obligea de passer la rivière dans des conditions défavorables. Presque toute l'armée musulmane périt soit dans l'eau,

soit sous le fer des Éthiopiens. Moḥammed parvint à s'enfuir avec un très petit nombre de soldats. Le roi d'Éthiopie le suivit, passa *l'hiver à Zaḥendour sur la frontière, et se préparait à envahir le* pays d'Adal, lorsqu'il fut rappelé par une invasion des Gâllâs Borans. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 247-249.)

(214) Le Madjo est une rivière du Gojâm, affluent de droite de l'Abâï.

(215) Les Abaṭis étaient une tribu Falâchâ. Oṳaïnâ-Dagâ est célèbre par la défaite et la mort de Grâñ.

(216) Radëèt était un chef Falâchâ dont il a déjà été question plus haut. Voir p. 110.

(217) Châṭ était un pays occupé par les Gâllâs.

(218) Kâlëf était le successeur de Radëèt. Le pays de Bad est un territoire gâllâ.

(219) Sârkâ est le nom d'un canton et d'une ville du Gojâm où s'établirent plus tard les jésuites.

(220) Le royaume d'Ënâryâ (le Narea des Portugais), avec lequel l'Éthiopie a cessé depuis longtemps d'être en communication, appartenait sans doute à l'empire d'Aksoum et s'en détacha soit au IXe, soit au XVIe siècle. Il est arrosé par le Gibé, le Dambese, le Didesa, affluent de l'Abâï, et le Godjob, et occupé en partie par les Gâllâs appartenant aux tribus de Limmoù, Agalo, Nónno et Bator. La capitale où réside le roi ou Souppera est Sarka. Le pays est très commerçant et très fertile, et l'influence de son prince s'étend sur les tribus environnantes. On y parle un dialecte gâllâ. On y trouve une caste peut-être formée de la population primitive, appelée Ouata; elle existe également plus au sud, dans le Kaffa, auprès du lac Tsânâ, sous le nom de Ouayto, et chez les Sidamas, sous celui de Mango. Les Ouatas sont considérés comme impurs; ils se nourrissent d'animaux dont la chair est réputée immonde et vivent en servage: ils n'ont d'autre emploi que de fournir leurs maîtres de bois et de charbon. Le nom d'Ënâryâ désigne chez les Gâllâs une montagne où résidait un roi d'origine amḥarique. A l'arrivée des Limmoùs (postérieure à l'expédition de Sartsa-Dëngël?), il se retira dans le pays de Géra au sud-ouest de l'Ënâryâ et de là, plus au sud, dans le Kaffa, dont une province a gardé ce nom. Les habitants et le roi se convertirent aisément au

christianisme que leur prêcha Sartsa-Dēngēl : celui-ci s'établit à Kouchnâï, où mourut son frère. Nous ignorons à quelle époque ce royaume fut de nouveau séparé de l'Éthiopie : à la fin du XVII° siècle le roi Iyâsou y fit encore une expédition. Depuis les Portugais du XVI° siècle, deux seuls Européens parvinrent à y pénétrer, M. d'Abbadie et l'évêque Massaja. (Cf. Ludolf, *Hist. æth.*, l. I, ch. II, 14; ch. III, 18; *Comment. ad hist. æth.*, p. 87; Legrand, *Relat. d'Abiss.*, p. 202-203; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 249-250; Isenberg, *Diction. of Amhar. lang.*, p. 204; Krapf, *Reisen in Ost-Afrika*, t. I, p. 83-90; Massaja, *Lect. gramm.*, p. 249; Ant. d'Abbadie, *Remarque sur une lettre du P. Léon des Avanchers*, dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, mars 1869, p. 310-311.)

(221) Les Oualos ou Wollos forment sept tribus et appartiennent à la grande famille des Borans ou Borénas, issus du fils aîné d'Orma. Ils sont réputés pour les plus guerriers, mais aussi pour les plus perfides et les plus cruels des Gâllâs. Ils habitent à l'est de l'Abyssinie, et, contenus un moment par l'énergie de Théodoros, ils ont fini, après la victoire des Anglais, par reprendre Magdala. Ils furent convertis à l'islam par un Arabe du nom de Debelo, et quelques-uns de leurs chefs, entre autres Râs Ali, jouèrent un rôle important dans l'histoire d'Éthiopie à la fin du XVIII° et pendant la première moitié du XIX° siècle. (Cf. Krapf, *Reisen*, t. I, p. 106-107.)

(222) La défaite et la mort de Gouchn, successeur de Kâlèf, eurent lieu dans les plaines du Ouagarâ. 4,000 Falâchâs succombèrent avec leur chef. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 250-251.)

(223) Les Ouambaryâs étaient une tribu chânqalla établie à l'ouest du lac Tsânâ.

(224) Quârâ est un district de la province du Dambyâ, au nord du lac de ce nom.

(225) Jân-Médâ (la plaine du roi) est un village du Foggara, au sud-est de Dabra-Tabor.

(226) Dahono est le nom éthiopien de la ville d'Arkiko, située sur le continent, en face de Masouâ, et dont le Naïb perçoit un impôt sur les caravanes venant d'Éthiopie ou y allant.

(227) Bruce (*Voyage*, t. II, p. 253) le nomme Robel, et dit que le souvenir de cet exploit « fut écrit en lettres d'or dans les Annales

de l'empire.» Toutefois, l'expression employée ici ne signifie que la notation du chant d'église, introduite, comme nous l'avons vu plus haut, par Azâj Gérâ et Azaj Râgouèl. Ces mots désignent sans doute aussi les hymnes composés en l'honneur d'un exploit, et je crois que c'est dans ce sens qu'il faut l'entendre ici. En effet les vers sont ici en amharique pur, et les Annales de l'empire étaient écrites en gheez, ou du moins en gheez mêlé d'amharique. (Cf. sur des chants de ce genre, Zotenberg, *Catal. des mss. éth.*, p. 218-219; Prætorius, *Die Amharische Sprache*, Halle, 1879, in-4°, p. 499-501.)

(228) Peut-être faut-il lire ici Lĕgambo au lieu de Gambo. Il s'agirait alors d'une tribu gâllâ issue d'un fils de Boran et établie au nord-ouest du Châouâ, près des Oualos.

(229) La chronique présente ici une lacune allant des dernières années de Sartsa-Dĕngĕl à l'avénement de Sousnyos, et que je vais essayer de combler à l'aide des renseignements fournis par Ludolf, Bruce et les écrivains portugais.

(230) Le passage suivant est tiré du ms. 143 de la Bibliothèque nationale.

(231) Ĕbnât est situé dans le district de Belessen. Bruce (*Voyage*, t. II, p. 299) place cette expédition contre les Gâllâs après la défaite des Maraouâs, dont il va être parlé plus loin. Selon lui, la bataille se livra le 7 janvier 1608; l'armée royale était commandée par Sousnyos, son gendre le Kasmati Yolyos et Kĕfla-Krĕstos. Les ennemis, qui avaient tout ravagé sur leur passage, perdirent 12,000 hommes et battirent en retraite. Legrand (*Relat. histor.*, p. 299) paraît avoir confondu avec les luttes contre le faux Yâ'qob cette campagne contre les Gâllâs qu'il fait vaincre par Sĕ'la-Krĕstos.

(232) Le Tigré s'était soulevé à la voix d'un moine. Le gouverneur du Tambèn, feignant d'entrer dans son parti, parvint à s'emparer de sa personne. Il le fit conduire au vice-roi du Tigré, qui l'envoya à la cour. Là, le rebelle eut le nez coupé. (Legrand, *Relat.*, p. 299.)

(233) Les Libâns prétendaient tirer leur origine de Libân, troisième fils d'Orma, père de leur race. Ils habitaient sur les frontières du Châouâ.

(234) ወልዱ፡ገለ ፡?

(235) Après avoir trahi Yâ'qob, Za-Sĕlâsé avait suivi Sĕlṭân-Sagad; mais un jour, étant ivre, il rapporta que, d'après une prédiction, il devait tuer trois rois, que deux avaient déjà succombé et que le troisième n'échapperait pas. Ce propos fut redit au roi qui exila Za-Sĕlâsé sur l'amba d'Ouré; il parvint à s'échapper, et, à la tête de quelques brigands, il ravagea le Gojâm. Il fut tué dans une embuscade de Gâllâs Tolamas, et sa tête, envoyée à Sousnyos, fut exposée au bout d'une lance à Coga, la résidence royale. (Cf. Tellez, *Hist. geral*, l. III, ch. XXIX; Ludolf, *Hist. æth.*, l. II, ch. VII; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 290-292.)

(236) La Chronique donne ici d'une manière succincte et obscure le récit d'événements que d'autres historiens racontent plus au long. Comme on n'avait pas retrouvé le cadavre de Yâ'qob, un imposteur, prétendant être ce prince, fils de Sartsa-Dĕngĕl, apparut aux environs du monastère de Bizan, entre Dĕbârouâ et la mer Rouge, dans la province du Bâḥar-Nagâch. Pour dissimuler ce que la différence de ses traits avec ceux du feu roi pouvait avoir de visible, il se cachait une partie du visage, comme si les blessures reçues à Lebart l'avaient défiguré. Sĕ'la-Krĕstos, gouverneur du Tigré, lui livra bataille sur les bords du Marab et le vainquit, mais l'imposteur parvint à se réfugier dans les montagnes. Une autre victoire n'eut pas plus de résultat, et même, pendant que les troupes éthiopiennes étaient occupées sur les frontières du Ḥamasèn, le centre de la province s'agitait. Le gouverneur demanda des secours au roi son frère, qui vint en personne avec 530 cavaliers, le reste de ses soldats étant occupé à repousser les Chânqallas et les Gongas. Mais en route, il dut marcher contre les Gâllâs Maraouâs, qui venaient de pénétrer dans le Bégamdĕr. Ce fut là qu'il essuya l'échec dont il est parlé dans la Chronique. Sa cavalerie, commandée par son frère Yamâna-Kĕsos (droite du Christ), fut repoussée, et les Gâllâs arrivèrent jusqu'au roi qui en tua un de sa main. Le combat recommença et fut terminé par la défaite des Maraouâs qui abandonnèrent le Bégamdĕr. (Cf. Tellez, *Hist.*, l. III, ch. XXXIV; Ludolf, *Hist. æth.*, l. II, ch. VII; Legrand, *Relat. hist.*, p. 300; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 293-298.)

(237) Pendant la campagne contre les Maraouâs, le bruit de la mort du roi se répandit dans le Tigré, le faux Yâ'qob descendit du Ḥamasèn et, de concert avec le gouverneur d'Aksoum, ravagea le Siré; mais l'arrivée du Râs Sĕ'la-Krĕstos le fit battre en retraite.

Après la bataille d'Ëbnât, le roi marcha en personne contre le rebelle. Il fut rejoint par son frère et le P. Paëz qu'il accueillit avec une faveur marquée, et alla se faire couronner à Aksoum. A cette nouvelle, le faux Yâ'qob se retira dans des cavernes inaccessibles où il ne vivait que de lait. Le roi chargea Amsâla-Krëstos (image du Christ) de le réduire. Celui-ci eut recours à la ruse. Il séduisit, par la promesse du pardon, deux complices de l'imposteur, Amhâ-Giyorgis (présent de Georges) et Zaréa-Yohannës (rejeton de Jean), qui assassinèrent leur chef et portèrent sa tête à Së'la-Krëstos. (Legrand, *Relation*, p. 300-301; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 299-306.)

Un autre imposteur, connu sous le nom de Tsagaxus (ጸጋ ፡ ክሪስ ፡), passa quelques années après en France, où il se donnait pour fils de Yâ'qob. Ailleurs, il prétendait avoir pour père Arzo, fils d'Abéto Haouâryât, fils de Minâs. Son air imposant et son habileté le firent bien accueillir de Louis XIII et de la cour. Il mourut en 1638 d'une pleurésie, suivant les uns, des suites de ses débauches, d'après les autres. C'est pour lui qu'on fit l'épitaphe bien connue :

> Ci gist du roi d'Éthiopie
> L'original ou la copie.

Ses aventures ont été rapportées dans un livre rempli de faussetés et d'erreurs : *Les estranges evenemens du voyage de Son Altesse le serenissime prince Zaga-Christ d'Éthiopie*... par le sieur de Rechac, Paris, 1635. (Cf. aussi Ludolf, *Hist. æthiopica*, l. II, ch. VII; *Commentar. ad hist.*, p. 243-244.)

Malka-Sédêq était un des officiers de Malak-Sagad. On ignore les motifs de sa rébellion. A la tête de quelques soldats il partit du Ouagarâ et força Sinodâ, que le roi avait établi gouverneur de sa capitale en son absence, à fuir de Metcha à Tchelga, où demeurait 'Abd el-Qader, roi des Fougns du Sennaar, dépossédé par son frère Adlan. Ce peuple, venu peut-être de l'Afrique occidentale, avait fondé vers 1504 un royaume sur les ruines de l'État nubien de Dongolah. (Cf. sur les Fougns Bruce, *Voyage*, t. IV, p. 523 et suiv.; Cailliaud, *Voyage à Méroé et au fleuve Blanc*, Paris, 1826, in-8°, t. II, ch. XXXIV, il place en 1484 l'arrivée des Fougns; Trémaux, *Voyage en Éthiopie et dans le Soudan oriental*, Paris, in-8°, t. II, p. 189 et suiv.; dans une *Note sur les Fougns et leur idiome*, *Bulletin de la Soc. de géogr. de Paris*, 1865, t. II, p. 238-252, Lejean a essayé de rapprocher le vocabulaire des Fougns et des Goubbas de ceux de l'Afrique centrale et occidentale.) 'Abd el-Qader fournit à Sinodâ un corps de troupes

qui fut presque entièrement exterminé par les rebelles. L'officier éthiopien n'échappa que grâce à la vitesse de son cheval. A cette nouvelle, Sousnyos fit partir son frère Yamâna-Kĕsos, qui donna à un de ses généraux, Zénobius, le gouvernement du Ouagarâ. (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 307-309.)

Le prétendant récompensa Malka-Ṣédèq par le titre de Râs et lui nomma Za-Krĕstos pour lieutenant. La bataille fut livrée le 9 mars 1611. Après une lutte acharnée, Malka-Ṣédèq prit la fuite au moment où la victoire se déclarait pour lui. Il fut arrêté et tué dans le Bégamdĕr ainsi que Za-Krĕstos et Tansĕa-Krĕstos, ses officiers. Leurs têtes furent envoyées à Sousnyos. (Legrand, *Relation*, p. 300; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 309-311.)

(238) Au commencement de son règne, Sousnyos résolut d'obtenir l'alliance et les secours du roi du Portugal. En conséquence, il fit venir à sa cour le jésuite Paëz qui avait su se maintenir depuis quelques années à Frémonat; il célebra en présence du roi la messe selon le rite romain et obtint un territoire considérable au sud du lac Tsânâ dans le Dambyâ. Il y bâtit un couvent, et cette construction, aussi bien que celle d'un palais pour le roi, excita l'admiration des Éthiopiens. En 1607, Sĕlṭân Sagad adressa au pape Paul V et au roi d'Espagne et de Portugal des lettres où il rapportait les ravages des Gâllâs dans les provinces d'Éthiopie : en conséquence il demandait un corps de troupes espagnoles dans l'intérêt de la chrétienté. Ces lettres ont été rapportées par Tellez (*Historia geral*, l. III, ch. XXXIII) et d'après lui par Ludolf (*Comment. ad hist. æth.*, p. 487-489). Il n'y est pas fait mention, comme l'observe Bruce (*Voyage*, t. II, p. 290), de la conversion du roi au catholicisme, quoi qu'en aient dit certains écrivains. (Cf. Ludolf, *Hist. æth.*, l. III, ch. X; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 283-290; Legrand, *Relat. hist. d'Abissinie*, p. 298.)

(239) Les Zalabâsâs étaient une tribu des Agaous du Dâmot; la guerre conduite par Sĕʿla-Krĕstos dura deux ans.

(240) Le mot ቀጠና ፡ est traduit par Isenberg par *learness, a burning, blasting wind.* Peut-être s'agit-il d'une sorte de simoun. Ailleurs il semble avoir été employé dans le sens général d'épidémie ou de fléau.

(241) L'Atchafar est une province de l'Amḥarâ située le long de la côte orientale du lac Tsânâ.

(242) Ville au nord du lac Tsânâ, dans la province de Fangía.

(243) Il existe au sud de ce même lac, sur les frontières de l'Agaoumdër, une ville de Dârâ. Il s'agirait donc encore ici de la guerre contre les Agaous. Aucun autre historien ne donne de détails sur cette campagne.

(244) Peut-être faut-il lire ici Ouaraña (ወሬኛ ፡ au lieu de ወሬግኛ ፡); ce mot signifierait simplement «le révolté».

(245) Cette même année Sousnyos reçut du pape Paul V une réponse à la lettre qu'il lui avait écrite précédemment. Elle était datée du 4 janvier 1611. Le pontife lui faisait savoir qu'il avait appuyé ses demandes auprès du roi d'Espagne, dont une lettre datée du 15 mars 1609 était déjà arrivée en Éthiopie : il l'exhortait aussi à favoriser la religion catholique. Sousnyos répondit aussitôt, le 31 janvier 1613, pour annoncer l'envoi à Rome d'une ambassade composée du P. Antonio Fernandez de la Compagnie de Jésus et de Fëkour-Ëgzië. Pour éviter les Turks de Maṣouâ et de Zeïla', ils reçurent l'ordre de gagner par terre la ville de Mélinde, possession portugaise, à travers le pays des Gâllâs et des Zindjes. Ils pénétrèrent jusque dans l'Alaba, après avoir passé par l'Ënâryâ, le Zindjiro et le Kambat; mais le souverain musulman de cette dernière contrée les retint captifs et ne les renvoya qu'au bout de 9 ans et 7 mois. Les résultats de ce voyage ne furent pas perdus pour la science, car ce fut d'après les rapports du P. Fernandez que le P. d'Almeyda et son abréviateur le P. Tellez insérèrent dans leur histoire les détails qu'elle renferme sur l'Ënâryâ, le Zindjiro et le Kambat. Une tentative en sens inverse, faite par le P. Lobo, qui voulut quelques années plus tard pénétrer en Éthiopie en partant de la côte du Zanguebar, échoua également.

Le frère du roi, Së'la-Ḳrëstos, gouverneur du Gojâm, écrivit aussi la même année au pape Paul V pour lui annoncer qu'il était disposé ainsi que Sousnyos à professer ouvertement la religion catholique qu'ils pratiquaient secrètement, pourvu que Philippe III leur envoyât un secours de 1,000 Portugais, afin de combattre les révoltes qui ne manqueraient pas de s'élever. Le pape répondit à la lettre du roi, qui n'en put tirer que des exhortations et des promesses. (Cf. Tellez, *Hist. geral*, l. IV, ch. III et suiv.; Ludolf, *Hist. æth.*, l. II, ch. 16; *Commentar. ad histor.*, p. 487-492; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 334-356.)

(246) Cette expédition, que Bruce place à tort en 1615, eut lieu à l'occasion d'un prétendu Yâ'qob, fils de de Malak-Sagad. Cet imposteur, dont le véritable nom était Amdo, fut arrêté par Takla Giyorgis, gouverneur du Samèn, et Asra-Krëstos, gouverneur de Salamt, et transféré dans cette dernière ville; mais il fut délivré par Gédéouon, roi des Falâchâs, qui lui fournit des troupes. Sousnyos nomma son gendre Yolyos gouverneur du Samèn, du Ouagarâ et du Ouâg; mais un de ses officiers nommé Abram ayant été vaincu par le faux Yâ'qob, le roi d'Éthiopie vint en personne attaquer les Falâchâs. Il prit et detruisit Mesiraba, une de leurs forteresses, puis les deux ambâs de Hochi et de Za-Hankasé; Gédéouon finit par demander la paix; il l'obtint en livrant le faux Yâ'qob, qui fut crucifié, puis décapité. (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 312-315.)

(247) Les noms des premiers maris d'Ité Ḥamalmâl étant rapportés d'une manière différente par les historiens, je ne crois pas devoir les donner ici. Il est constant toutefois que Sousnyos avait quatre frères utérins plus âgés que lui : Afa-Krëstos (bouche du Christ), Së'la-Krëstos, Malka-Krëstos et Yamâna-Krëstos.

(248) Les tribus Chânqallas contre lesquelles marcha le prince étaient les Gongas et les Goubbas qui habitaient Belaya sur les bords du Nil bleu. Les premiers, qui portent aussi le nom de Goumouz, s'étendent jusqu'au Nil bleu qu'ils appellent Netza et forment sept tribus. Leur principal village se nomme Goubba. (Cf. Lejean, *Note sur les Fougns*, p. 242-243.) L'expédition fut heureuse ainsi qu'une razzia faite sur les Agaous. Bruce (*Voyage*, t. II, p. 315) raconte différemment cette campagne; d'après lui, Sëlṭân-Sagad, resté à Danqaz, aurait envoyé Këfla, le gouverneur du Gojâm, et Yonâël, qui se révolta plus tard, à la tête des troupes, sans marcher en personne.

(249) Danqaz, qui fut quelque temps la capitale de l'Éthiopie, est une ville du Ouagarâ, à l'est de Gondar.

Une expédition contre les Gâllâs du Bizâmo, faite en 1617, débarrassa des Barbares le pays entre le Nil et l'Ënâryâ; mais elle provoqua pour l'année suivante une ligue des Gâllâs Borans et Bertoumas, contre lesquels le roi dut marcher en personne.

(250) C'est à tort que Bruce place cette campagne en 1617. Un fragment de la relation du P. Paëz, conservé par le P. Kircher dans son *Œdipe*, rapporte ces événements à l'année 1618. Ce fut pendant cette expédition que le jésuite portugais découvrit les sources

de l'Abâï ou Nil bleu, dans le territoire de Sakalà. On sait que Bruce, qui visita ces sources à la fin du XVIIIe siècle, chercha à s'attribuer l'honneur de cette découverte en passant sous silence le nom de son devancier. Sousnyos se dirigea d'abord vers le Gojâm, plus directement menacé par les Gâllâs Djâouis. Ces peuples prétendaient descendre d'Edjou, un des fils de Boréna, fils d'Orma, et habitaient le Bizâmo. Ils le quittèrent pour entrer dans le Gojâm, où ils furent vaincus par Së'la-Krëstos au moment même où ils venaient de passer le Nil. Lorsque, après une marche forcée de trois jours, le roi arriva à Bad, il trouva l'ennemi en déroute et résolut de porter la guerre dans le Châouâ. Il alla camper à Dabra-Ôuarq, pendant que son frère Së'la-Krëstos remportait une nouvelle victoire sur les Djâouis, près de la rivière Amka. (Cf. Legrand, *Relat. hist. d'Abis.*, p. 210-211; Bruce, *Voyage*, p. 318-319.)

Le reste de cette année fut occupé par une guerre con re les Fougns du Sennaar. Le roi de ce pays, 'Abd el-Qader II, détrôné par son frère Adlan, s'était réfugié à Tchelga, ville éthiopienne, où il s'était créé une sorte de principauté. Son fils Badi I surnommé Abou Arbat, qui chassa peu de temps après son oncle Adlan (1616), inquiet des bons rapports qui existaient entre son père et Sousnyos, envoya son général Nile Oued Hadjib qui avait tué Adlan à Karkong ravager les frontières éthiopiennes. Mais Sousnyos fit un traité secret avec Ḥadjib, chef des Arabes dépossédés par les Fougns, et lorsque les chrétiens envahirent le Sennaar, il passa dans leur camp avec ses soldats. La ville nubienne de Serké fut détruite, et de nombreux captifs emmenés comme esclaves. Après ce succès, Sousnyos retourna à Danqaz, tandis que Oualda-Ḥaouâryât (fils des Apôtres), Malka-Krëstos et Takla Giyorgis étaient chargés de continuer la guerre. Outre les Fougns, une armée de Chânqallas fut détruite, et des quantités considérables d'esclaves furent le produit de cette campagne. Une nation d'Arabes nomades, qui habitait dans l'Atbara, autour de la ville de Mendera, fut également vaincue par le Bâḥar-Nagâch Gabra-Mâryâm (serviteur de Marie), et leur reine, Faṭmah, faite prisonnière, fut amenée devant Sousnyos qui la relâcha, après qu'elle eut reconnu sa suzeraineté comme l'avait fait Ḥadjib. (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 322-331.)

(251) La faveur déclarée que les missionnaires trouvaient près de Sousnyos, le zèle intempérant des jésuites qui n'imitaient pas la sage conduite de leur chef, le P. Paëz, avaient déjà indisposé les partisans

de l'Église nationale, lorsque la conversion déclarée de Sĕ'la-Krĕstos au catholicisme romain et l'arrêt du roi imposant à ses sujets le dogme des deux natures commencèrent cette longue lutte qui tourna au désavantage des étrangers. L'abouna Sĕm'on et les principaux de la cour représentèrent en vain au prince la faute qu'il commettait. Le patriarche alla même jusqu'à l'excommunication: Sousnyos ne se laissa pas convaincre; les mécontents, à la tête desquels étaient Yamâna-Krĕstos, le frère du roi, Yolyos, son gendre, gouverneur du Ouagarâ, et l'eunuque Kĕfla-Ouaḥad, conspirèrent contre sa vie. Le prince échappa par hasard: les trois officiers s'enfuirent; mais pendant la campagne contre les Fougns, Yolyos se déclara le défenseur de la foi nationale, souleva le peuple du Ouagarâ et fut rejoint par l'abouna Sĕm'on. Il fut tué dans une bataille au moment même où il pénétrait jusqu'à la tente du roi: sa tête, celle du patriarche massacré après la bataille et celle de Kĕfla-Ouaḥad furent exposées à Danqaz. Yamâna-Krĕstos, livré à Afa-Krĕstos par les moines qui l'accompagnaient à Malka-Ambâ, fut amené à Sousnyos qui l'envoya prisonnier dans un ambâ de l'Amḥarâ. (Cf. Tellez, *Historia geral*, l. IV, ch. xv-xx; Ludolf, *Hist. æth.*, l. III, ch. x; Michaelis, *Sonderbarer Lebens-Lauff Herrn Peter Heylings, und dessen Reise nach Ethiopien*, von J.-H. Michaelis, Halle, 1724, in-12, p. 17-20; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 353-366.)

Comme on le voit, la défaite des partisans d'Alexandrie n'arrêta pas Yonâèl, gouverneur du Bégamdĕr. Cependant la révolte ouverte ne commença qu'en 1620.

(252) Les Outhialés étaient une tribu gâllâ voisine des Oualos. Ils envahirent le Bégamdĕr, battirent les Éthiopiens, et outre Oualda-Ḥaouâryât, gendre du roi, ils tuèrent Amdo, le kântiba du Dambyâ et Nile Oued Hadjib. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 332.)

(253) Le Bĕḥtouadad (Bitouadad des voyageurs modernes) est un des principaux grades militaires d'Éthiopie, supérieur à celui de Kantibâ (général).

(254) Un factum anonyme où les jésuites étaient appelés «parents de Pilate,» allusion à la foi romaine, et renfermant la défense des points de foi de l'Église alexandrine et celle de l'observation du Sabbat, récemment interdite par le roi, augmenta la persécution. (Voir le texte de cette lettre dans Ludolf, *Comment. ad hist. æth.*, p. 493-507.) Le roi manifesta de plus en plus son attachement aux

missionnaires qui venaient d'être rejoints par deux des leurs (1618), les PP. Diégo de Matos et Antonio Bruni de Sicile. Les grands ayant essayé de faire revenir Sousnyos sur sa détermination furent accusés de trahison; il fit couper la langue à un moine nommé Abbâ Afa Krëstos, défenseur de l'eutychéisme, et battre de verges un de ses officiers, Bouko, pour l'obliger à apostasier. Yonâèl se retira dans des endroits inaccessibles lorsque le roi envahit le Bégamdër, et cette campagne n'eut pas de résultats. (Cf. Tellez, *Historia geral*, l. IV, ch. xx; *Nuove e curiose lettere dell'Etiopia annualmente al rever. P. N. Viteleschi*, 1617-1620, Florence, 1622; Ludolf, *Histor. æth.*, l. III, ch. x; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 367-368.)

L'insurrection du Dâmot, qui éclata la même année, fut noyée dans le sang : Së'la-Krëstos, voulant faire exécuter l'ordonnance de Sousnyos sur le Sabbat, marcha contre les Agaous de ce pays où s'étaient réfugiés les plus ardents défenseurs de l'eutychianisme; 400 moines prirent les armes et se joignirent aux 12,000 révoltés qui essayèrent, mais sans succès, de résister aux 7,000 Éthiopiens, renforcés d'un corps de Portugais et armés de mousquets. Ils furent presque tous massacrés à la bataille d'Amid livrée le 6 octobre 1620. (Cf. Tellez, *Historia geral*, l. IV, ch. xxii; Ludolf, *Histor. æthiop.*, l. III, ch. x; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 369-372.)

(255) Yonâèl s'étant réfugié chez les Gâllâs, la campagne du roi contre ces peuples eut pour but de les forcer à abandonner sa cause. Néanmoins la violence n'ayant pas réussi, Sousnyos employa la trahison. Il acheta les protecteurs du rebelle qui le laissèrent tuer. (Cf. Tellez, *Historia geral*, l. IV, ch. xxi; Ludolf, *Hist. æth.*, l. III, ch. x; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 369.) C'est la première fois qu'on trouve mentionnée dans les Annales d'Éthiopie l'émasculation d'un ennemi pour se procurer un trophée, pratique si fréquente depuis.

(256) Le Ouag était un des cinq cantons du pays des Agaous Thiaras, habité par une tribu de ce nom, dans le Lâstâ, près des sources du Takazzé.

(257) Ce fut cette même année qu'eut lieu la conversion du roi entre les mains du P. Paëz qui mourut peu après (mai 1622). Cette abjuration fut suivie d'une déclaration adressée à toute l'Éthiopie, et rédigée par le secretaire Takla-Sélâsé (plante de la Trinité). Sëlṭân Sagad y exposait les principes du catholicisme qu'il prétendait imposer à ses sujets et particulièrement le dogme des deux natures de

J. C., qui faisait la principale différence entre l'Église de Rome et celle d'Alexandrie. Il y attaquait en même temps les Abounas ou métropolitains d'Éthiopie qui ne prêtaient que trop le flanc aux critiques par leurs vices et leur conduite scandaleuse, principalement l'Abouna Mârqos, l'Abouna Krëstodolou, l'Abouna Pétros et enfin l'Abouna Sëm'on. (Cf. Tellez, *Historia geral*, l. IV, ch. XXIII-XXVII; Ludolf, *Hist æth.*, l. III, ch. x; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 373-378.) La lettre a été publiée par Ludolf (*Comment. ad hist.*, p. 509-511) d'après Tellez (*Histor. geral*, l. IV, ch. XXVII), et par Legrand (*Relat. histor. d'Abiss.*, p. 498-501) d'après la *Relation* de Mendez (l. I, ch. XIII). Ces textes présentent des divergences peu considérables.

(258) Cette expédition contre les Falâchâs est placée par Bruce dans la treizième année du règne de Sousnyos. Depuis le Ouagarâ jusqu'aux frontières du Samên, les Éthiopiens ravagèrent le pays, massacrant les hommes en état de porter les armes et réduisant en esclavage les femmes et les enfants. Un petit nombre échappa à grand'peine sous la conduite de Finéas. Les Falâchâs du Dambyâ, terrifiés par ces cruautés, embrassèrent sans difficulté le christianisme tel que le leur imposa le roi. (Cf. la *Relation* du patriarche Mendez dans l'*Histoire de ce qui s'est passé au royaume d'Éthiopie ès années 1624, 1625, 1626 tirées* (sic) *des lettres adressées au P. Viteleschi, général de la Compagnie de Jésus*, Paris, 1629, in-12, p. 131-132; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 316-319.)

(259) La Chronique commet ici un anachronisme d'un an, provenant de quelque incertitude sur la chronologie du règne de Sousnyos. Alfonse Mendez, à qui le roi écrivit en 1624 une lettre qui nous est parvenue, fut sacré à Lisbonne patriarche d'Éthiopie, et partit quelque temps après pour Diu. De là, il comptait gagner directement Maṣouâ, mais la crainte des Turks retenait les vaisseaux des Banians qui font le commerce entre l'Inde et l'Afrique orientale. A Diu, il trouva des lettres l'avertissant de ne passer ni par Saouâkin, ni par Maṣouâ, mais par Baylour, port du royaume des Danakils, gouvernés à cette époque par un émir vassal du roi d'Éthiopie. Il se conforma à ces recommandations et, avec une suite de dix-huit personnes, parmi lesquelles Jérôme Lobo, l'historien du voyage, il débarqua à Baylour en mai 1625. La traversée du royaume des Danakils fut extrêmement pénible, tant à cause de la difficulté des chemins que de l'avidité des habitants. Ce ne fut que le 21 juin 1625 que la caravane arriva à Frémonat. (Cf. Tellez,

Historia geral, l. IV, ch. XXXII-XXXIV; Lobo, *Relation* dans Legrand, p. 29-63; Ludolf, *Hist. æth.*, l. III, ch. II; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 379-382.)

(260) Qĕbryal était un homme de race royale, ou, d'après les jésuites, un Égyptien qui se donnait pour fils de Malak-Sagad et se proclamait le défenseur de l'Église alexandrine. Il fut chassé par Râs Sĕʿla-Krĕstos et fut tué en 1625 par les Gâllâs à qui il s'était confié. Le jésuite qui traduisit de l'italien la lettre du P. Gaspard Paĕz au général de la compagnie, ne comprenant pas le nom de Gallo (Gâllâ), fait mourir Qĕbryal de la main d'un «François». (Cf. la *Relation* de Paĕz et celle de Mendez dans l'*Histoire de ce qui s'est passé au royaume d'Éthiopie*, p. 5-6, 128-129, 141-143, 185-187; Michaëlis, *Peter Heylings Reise*, ch. XVII; Bruce, *Voyage*, p. 378-379.)

(261) L'entrée du patriarche romain à Danqaz eut lieu cette même année. Arrivés à Frémonat en juin 1625, Mendez et sa suite y passèrent quelques mois pour se remettre des fatigues du voyage, pendant que Sousnyos était occupé à combattre les rebelles. Enfin Alfonse se mit en route en novembre 1625 pour aller rejoindre la cour. Il arriva le 7 février 1626 après avoir reçu toute sorte d'honneurs pendant sa marche. Il fut accueilli en grande pompe par Sĕʿla-Krĕstos revenu depuis peu du Samèn. Un jour fut fixé pour l'abjuration solennelle de la foi alexandrine : ce fut le 12 février, et le patriarche en a soigneusement décrit le cérémonial : il prononça un long discours dans lequel il exaltait la suprématie de l'Église romaine sur les autres entachées d'hérésie, particulièrement celle d'Alexandrie; il termina en rappelant les tentatives faites par les empereurs précédents pour rétablir en Éthiopie l'autorité du pape. Le vice-roi Malkĕa-Krĕstos, que le roi avait chargé de répondre, fit à son tour l'éloge de la cour de Rome et de l'orthodoxie de ses doctrines, auxquelles il jura, au nom de son pays, de rester fidèlement attaché. Le roi reconnut la suprématie romaine, anathématisa les doctrines d'Eutychès, et promit obéissance au pape Urbain VIII. Son fils Fâsiladas (Basilidès) l'imita; mais Sĕʿla-Krĕstos, qui devait en outre prêter avec les autres serment de fidélité à l'héritier du trône, ne le fit que sous la condition que le prince resterait catholique romain. Le lendemain, il fut décidé que la Pâque serait célébrée à la mode romaine, que les schismatiques et les hérétiques seraient considérés comme ennemis de l'État et que les prêtres seraient suspendus,

s'ils n'avaient l'approbation du patriarche. (Cf. la *Relation* de Mendez, p. 145-164, dans l'*Histoire de ce qui s'est passé au royaume d'Éthiopie;* Tellez, *Historia geral*, l. I, ch. I-IV, qui diffère sur plusieurs points de la Relation du patriarche; Ludolf, *Hist. æth.*, l. III, ch. XI; *Comment. ad histor.*, p. 511-523; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 382-385.)

(262) La Ouézaro Malakotâouît, fille ainée du roi, avait épousé Éléos, gouverneur du Tigré, et mourut en couches. Cette mort et celle du prince Mârqos furent représentées par les partisans de la religion nationale comme un châtiment du ciel, qui punissait ainsi l'abjuration de Sousnyos, mais celui-ci persévéra dans sa ligne de conduite. (Cf. la *Relation* de Mendez, *op. laud.*, p. 164-165.)

(263) D'après Mendez (*Relation, op. laud.*, p. 176), ce ne fut pas le roi qui écrasa la révolte de Za-Manfas-Qëdous; mais le 1er juin 1626, on amena à la résidence royale ce chef chargé de chaînes; 200 têtes des principaux d'entre les Falâchâs avaient déjà été apportées.

(264) Sakalâ est le chef-lieu d'un district de ce nom, situé dans l'Agaoumdër, auprès des sources de l'Abâï. Les habitants de ce pays sont encore aujourd'hui à demi païens.

(265) Bruce place en 1627 la mort de ce général. D'abord attaché à la foi alexandrine, il finit par se convertir après avoir été battu de verges; et soit conviction sincère, soit ambition secrète, il se montra un des catholiques les plus dévots et les plus fanatiques. (Cf. *Histoire de ce qui s'est passé au royaume d'Éthiopie*, Relat. de 1624 et de 1625, p. 108-112 et 248-257.) Les Gâllâs feignirent d'attaquer le Dâmot dont il était gouverneur, puis ils s'éloignèrent brusquement, comme pour tenter une expédition contre l'Ënâryâ. Bouko licencia ses troupes; mais les ennemis, qui s'étaient retirés dans le Bizâmo, revinrent tout à coup, et le tuèrent avec les soldats qui lui restaient. Ils quittèrent ensuite le Dâmot, refusant la bataille que leur offrait Së'la-Krëstos pour venger ce désastre. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 391-395.)

(266) Peut-être faut-il entendre ici Takla Giyorgis au lieu de Ouëlda Giyorgis (fils de Georges). La Chronique, continuant sa chronologie erronée, aurait rapporté à la vingt et unième année du règne de Sousnyos ce qui arriva en réalité la vingt-troisième (1628). Takla-Giyorgis, gendre du roi qui lui avait fait épouser sa fille la Ouézaro Ouangélâouit et lui avait donné le gouvernement du Tigré, mécontent de la conduite de sa femme et de l'indifférence avec la-

quelle son beau-père accueillait ses plaintes à ce sujet, se déclara le champion de la foi alexandrine. Il chercha à faire périr les Jésuites de Frémonat, mais ceux-ci, avertis à temps, ayant pu s'échapper, il ne put mettre à mort que son ancien chapelain, le P. Jacques. En même temps il fit brûler les chapelets, crucifix, missels, etc., dont les étrangers avaient introduit l'usage en Éthiopie. Le roi envoya contre lui un fervent catholique, Kĕba-Krĕstos, à qui il donna le gouvernement du Tigré. Celui-ci fit diligence, et le 12 décembre 1628, il vainquit les ennemis grâce à une panique qui jeta le trouble chez les Gâllâs. Takla-Giyorgis, arrêté et envoyé à Sousnyos qui le condamna à mort, rentra dans le sein de l'Église catholique, dans l'espoir de sauver sa vie; mais le roi s'étant montré inexorable, il rétracta son abjuration et fut pendu avec sa sœur Adero qui l'avait encouragé dans son entreprise. Les dames de la cour et la reine elle-même intercédèrent en faveur de cette dernière, mais inutilement. (Cf. Lobo, *Relation*, ap. Legrand, p. 98-105; Tellez, *Historia geral*, l. V, ch. XI-XIII; Ludolf, *Hist. æthiop.*, l. III, ch. XI; *Comment. ad hist.*, p. 523-524; Michaëlis, *Peter-Heylings Reise*, ch. XXII; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 395-403.)

(267) Les Agaous du Lâstâ, connus sous le nom de Thiarâs et formant cinq cantons: Ouâg, Tettera, Dehânah, Goulion et Louta, refusèrent d'adopter le catholicisme romain et mirent à leur tête un certain Malkĕa-Krĕstos, de race royale, élevé chez les Gâllâs. En 1629, Sousnyos fut vaincu par lui dans les montagnes du Ouâg, et son armée aurait été entièrement anéantie sans l'arrivée de Kĕba-Krĕstos qui protégea la retraite. (Cf. Tellez, *Historia geral*, l. V, ch. XV; Ludolf, *Histor. æth.*, l. III, ch. II; Bruce, t. II, p. 403-406; Michaëlis, *Peter Heylings Reise*, ch. XXVII-XXIX.)

(268) La campagne contre les Agaous du Lâstâ (1629) fut conduite par Sĕ'la-Krĕstos qu'on rappela de son exil déguisé dans le Gojâm, et qui battit les rebelles campés à cinq journées de marche de Danqaz. La Chronique ne mentionne pas la révolte de Lâĕka-Mâryâm (serviteur de Marie), parent du roi et nommé récemment gouverneur du Bégamdĕr. Il se déclara en faveur de la religion nationale, mais, vaincu par Fâsiladas et Sĕ'la-Krĕstos, il périt dans un précipice. Toutefois les armées royales essuyèrent deux sanglants échecs; dans l'un, Kĕba-Krĕstos, gouverneur du Tigré, fut tué par les Agaous du Lâstâ et sa tête portée à Malkĕa-Krĕstos; dans l'autre, Fĕqour Ĕgziĕ, qui défendait le Dâmot, tomba sous les coups des

Gâllâs du Bizâmo. (Cf. Tellez, *Historia geral*, l. V, ch. xvii; Ludolf, *Hist. æthiop.*, l. III, ch. ii; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 407-412.)

(269) Ce Sartsa-Kësos, que Bruce appelle Serka-Christos, était un ami du prince Fâsiladas, et avait été nommé gouverneur du Gojâm à la place de Së'la-Krëstos, disgrâcié encore une fois à cause de ses cruautés. Croyant que le fils du roi, qu'il savait secrètement attaché à la foi nationale, entrerait dans ses vues, Sartsa-Krëstos le proclama roi et se déclara contre les Jésuites. Mais Fâsiladas refusa de s'associer à sa rébellion; bien plus, il marcha contre lui à la tête d'une armée, le força à fuir dans le Dâmot et le fit prisonnier au moment où le révolté cherchait à passer le Nil pour se réfugier chez les Gâllâs. Sartsa-Krëstos, transporté à Danqaz, y fut exécuté. (Cf. Tellez, *Hist. geral*, l. V, ch. xxiv-xxv; Ludolf, *Hist. æthiop.*, l. III, ch. ii; Michaëlis, *Peter Heylings Reise*, ch. xxxv; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 417-422.)

(270) A cette époque, Apollinaris d'Almeyda, évêque de Nicée, apporta en Éthiopie des lettres du pape Urbain VIII, adressées à l'occasion du jubilé à Sëlṭân-Sagad (1627) et au patriarche Mendez (1628). Elles furent suivies (1630) d'une autre au prince Fâsiladas. Le pontife les félicitait de leurs efforts en faveur de la religion catholique. (Voir ces lettres dans Tellez, l. V, ch. xxii, et dans Ludolf, *Comment. ad hist. æth.*, p. 525-529.)

(271) Abréviation de Fâsiladas.

(272) Deux expéditions successives de Sousnyos dans le Lâstâ sont confondues ici par la Chronique. L'armée divisée en trois corps, sous le commandement du prince Fâsiladas, de Gabra-Krëstos, gouverneur du Bégamdër, et du gouverneur du Tigré, pénétra dans le pays des rebelles, battit Malkëa-Krëstos, dont le meilleur général, Takla-Mâryâm, fut tué, et ne se retira que chassée par un froid extraordinaire. Mais les Agaous du Thiarâ ayant exterminé un corps de troupes du Bégamdër, cette province et le Lâstâ échappèrent à l'autorité royale. Sousnyos résolut alors d'entreprendre une nouvelle expédition, et ce fut à ce moment que son fils se fit l'interprète des sentiments de la nation contre la foi romaine. Déjà le roi avait tenté plusieurs accommodements, mais, sous la pression du patriarche Mendez, il n'osa pas proclamer la liberté de conscience. Il se borna d'abord à autoriser l'usage de la liturgie en langue éthiopienne, mais conforme à celle de l'Église de Rome, la célébration de quelques fêtes, moins la Pâque, aux

dates fixées par les Orientaux, enfin le jeûne du mercredi en place de celui du samedi. A cette occasion, il dut lutter contre le patriarche catholique qui voyait avec regret la persécution se ralentir. Avant de tenter la seconde expédition contre le Lâstâ, le roi promit, s'il était vainqueur, de rétablir la foi alexandrine. Cette promesse anima les soldats, qui ne virent plus dans les Agaous que des révoltés, non des défenseurs de la croyance nationale. (Cf. Tellez, *Hist. geral*, l. V, ch. XXIX; Ludolf, *Hist. æthiop.*, l. III, ch. II; *Comment. ad hist. æth.*, p. 528-530; Michaëlis, *Peter Heylings Reise*, ch. XXXIX-LIV; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 423-428.)

(273) Ce fut effectivement la vingt-septième année du règne de Sousnyos (1692) que ce prince, de retour du Lâstâ, proclama la liberté de conscience, malgré les efforts d'Alfonse Mendez. Cette décision fut accueillie avec une joie universelle, et Ludolf (*Hist. æthiop.*, l. III, ch. XII) a publié le chant populaire composé en l'honneur du rétablissement de l'Église d'Alexandrie :

Voici que les brebis d'Éthiopie ont échappé
Aux hyènes de l'Occident, grâce à l'enseignement de l'apôtre Marc
Et de Cyrille, colonnes de l'Église d'Alexandrie,
Réjouissez-vous, réjouissez-vous et chantez Alleluia,
L'Éthiopie a échappé aux hyènes de l'Occident.

Quant à Sousnyos, voulant rester fidèle au catholicisme et fatigué de lutter contre les sentiments de son peuple, il prit le sage parti d'abdiquer. Sa mort arriva le 7 septembre 1632.

(274) La littérature contemporaine de Sousnyos ne comprend guère que des ouvrages de polémique traduits pour la plupart du portugais. Les Jésuites furent aidés dans leurs travaux par Fèqour Ègzië que le roi avait tenté d'envoyer en Portugal par Mélinde. Ils transcrivirent en caractères gheez le texte latin de l'oraison dominicale et de la salutation angélique, et firent apprendre aux nouveaux convertis ces prières singulièrement déguisées (cf. Ludolf, *Comment. ad hist. æth.*, p. 493). Ils tentèrent aussi d'introduire dans ce pays les représentations scéniques qui florissaient dans leurs collèges d'Europe et d'Amérique, mais la première fois qu'ils firent apparaître des démons sur la scène, les assistants épouvantés s'enfuirent en criant : «Hélas! hélas! ils ont amené des diables». (Ludolf, *Hist. æth.*, l. III, ch. II, Michaëlis, *Peter Heylings Reise*, ch. XXII; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 390.)

Le P. Caldeira, de la résidence de Gorgora, dans le Dambyâ, composa une grammaire éthiopienne, aujourd'hui perdue, sur le modèle des grammaires latines (Relation de 1624, dans l'*Histoire de ce qui s'est passé au royaume d'Éthiopie*, p. 95). L'année suivante (1625), il traduisit une partie du rituel romain et composa avec le supérieur une concordance des calendriers romain et éthiopien. C'est probablement l'ouvrage connu sous le nom de Ḥasab Retou' (calcul exact), manuel chronologique, datant de la vingtième année de Sousnyos (cf. Wright, *Cat. of the eth. mss.*, n° 143). Les mêmes auteurs écrivirent aussi en *amharique* une instruction sur le jeûne. Le P. Caldeira, sur la demande du roi, revit, avec l'aide d'un Éthiopien instruit et bon catholique (Fĕqour-Ĕgziĕ ?), la version éthiopienne du Nouveau Testament, faite par le supérieur de la mission et le P. d'Azevedo sur la Vulgate latine, afin de remplacer l'ancien texte d'Abbâ Salâmâ qui dérivait des Septante (*Relation, loc. laud.*, p. 225-227.) Des versions amhariques de ces mêmes livres existaient déjà, et Sousnyos donna mille écus d'or (?) afin de créer une imprimerie éthiopienne (*ibid*).

En 1625, le P. d'Azevedo traduisit en amharique le Pré spirituel (de Jean Moschus ?) et un traité populaire de la doctrine chrétienne, probablement celui de Bellarmin. Il composa en outre une grammaire amharique, la première dont il soit fait mention, celle de Ludolf ne datant que de 1698 et Marinus Victorinus n'ayant donné que les paradigmes de deux temps dans cette langue. (*Chaldeæ seu æthiopicæ linguæ Institutiones*, 2e édition, Romæ, in-12, 1630, p. 43-46.)

Outre les travaux mentionnés plus haut, le même père, de la résidence de Ganata-Iyâsou, avait traduit en éthiopien, dès 1624, une partie du bréviaire, l'office de la Vierge, les exorcismes, un livre de sermons sur le symbole des apôtres, tiré de Bellarmin, et les annotations du P. Natal sur la vie de Jésus-Christ, des apôtres et des ermites. Le supérieur de cette communauté écrivit dans la même langue un traité sur l'immunité de l'Église. (*Relation d'Éthiopie*, op. laud., p. 105.)

(La suite à un prochain cahier.)

LES PRÉTENDUS PROBLÈMES D'ALGÈBRE DU MANUEL DU CALCULATEUR ÉGYPTIEN (PAPYRUS RHIND),

PAR M. LÉON RODET.

INTRODUCTION.

Dans le courant de l'année 1878, aussitôt qu'il m'a été possible de prendre connaissance de la teneur du curieux papyrus égyptien que M. Eisenlohr a publié et traduit sous le titre de *Ein mathematisches Handbuch der alten Ægypter*, je m'étais empressé de communiquer à la Société mathématique de France[1] un aperçu sommaire des questions intéressantes pour l'histoire des mathématiques qui sont traitées dans ce précieux document. Je me proposais alors de faire de ce monument, jusqu'ici unique, une etude complète et détaillée, et de présenter mon travail, à la fois philologique et mathématique, au jugement de mes doctes collègues de la Société asiatique. Une pareille étude, portant sur le livre entier, devait nécessairement demander un temps fort long; mais rien ne me pressait, pensais-je, car la science n'a pas d'actualité,

[1] *Sur un Manuel du calculateur, découvert dans un papyrus égyptien*, au *Bulletin de la Société mathématique de France*, t. VI, 1878, p. 139 et suiv. J'ai rajouté aux tirages à part des planches reproduites par décalque à la lumière.

et je croyais de mon devoir d'accumuler lentement les matériaux nécessaires pour me former un jugement sain sur les méthodes, les idées, la terminologie du calculateur égyptien, afin de rectifier à coup sûr certains points pour lesquels il m'avait semblé, dès la première lecture, que M. Eisenlohr n'avait pas trouvé la véritable interprétation. J'avais aperçu dans certains procédés de notre papyrus l'origine et partant l'explication de méthodes, de manières de voir qui nous semblent étranges aujourd'hui et qui avaient cours soit chez les Grecs, soit dans l'École arabe et chez les premiers mathématiciens d'Europe, disciples plus ou moins directs de cette dernière. Ainsi, si les Traités d'arithmétique jusqu'au XVI[e] siècle ont fait de la *duplication* et de la *dimidiation* des opérations spéciales, distinctes de la *multiplication* et de la *division*[1], j'en voyais la raison dans la pratique égyptienne qui ne sait multiplier qu'au moyen de duplications successives[2]. Si les Grecs (je ne parle pas de Diophante) n'avaient de notation que pour les fractions dont le numérateur est l'unité, et si Héron d'Alexandrie transforme ses nombres fractionnaires en sommes de fractions simples à numérateur 1[3], j'y voyais le souvenir des transformations analogues

[1] Quelques écrivains de la fin du moyen âge commençaient à trouver cette distinction peu justifiée. L'habitant de Pamiers (qui ne nous a donné ni son nom ni son âge), auteur «d'un breu compendi del art del Algorisme (que foc natural de vida, et foc trop sant home et discret / e maystre en quatre sciencias)» contenu dans le ms. n° 4140, fonds français, nouvelle acquisition de la Bibliothèque nationale, dit à la fin de son chapitre de la division (lo partir, lo partiment) : «Del doblar nj del mediar, dels quals alcuns ne fan capitol expres, yeu no ne fatz çap despecial. Car doblar / es multiplicar per 2 /. et mediar es partir per 2 /. Et per so non son pas capitols aixi com hom ditz.»

[2] Voyez mon *Étude précitée*, p. 139 (p. 1 du tirage à part).

[3] Voyez *ibid.*, p. 42 (p. 4 du tirage à part). La ressemblance des deux systèmes est poussée si loin que Héron admet aussi, comme Aahmesu (l'auteur de notre papyrus), $\frac{2}{3}$ comme fraction simple. M. Hultsch, dans son édition, écrit cette fraction ω'' : dans les manuscrits que j'ai eus entre les mains, la figure employée est plutôt ɯ (un m de romain retourné) au dernier jambage de laquelle s'attache le trait noueux qui remplace le double accent pour marquer les fractions.

qu'opère constamment l'auteur de notre papyrus, qui a consacré tout son premier chapitre à montrer comment ces transformations se doivent opérer pour toute fraction à numérateur 2 et à dénominateur impair; et l'expression même dont il est fait usage pour prescrire cette transformation,  *nas 2 šent 17* « exprime ou prononce 2 entre 17 » par exemple, m'avait paru pouvoir donner la clef de cette idée bizarre, que nous retrouvons chez les Arabes et chez leur disciple Aben-Ezra, que des fractions telles que ٥ اجزاء من ١٢ « 5 parties de 12 » pour $\frac{5}{12}$, ٢٥ اجزاء من ١٤٤ « 25 parties de 144 » (Al-Khârizmi); ח חלקים מיג « 8 parties de 13 » pour $\frac{8}{13}$, י חלקים מיז « 10 parties de 17 » pour $\frac{10}{17}$ (Aben-Ezra) sont des fractions « irrationnelles », اصم, synonyme de *ἄλογος*, mot à mot « qu'on ne peut dire » שלא יוכל אדם לבטא בהם, comme s'exprime à leur sujet Aben-Ezra. Pareillement, dans ce premier chapitre (et autre part encore), le détail des calculs amenant à la transformation est annoncé par  *semt* ou *smot*, ϹⲘⲞⲦ que M. Eisenlohr traduit par « Ausrechnung ». Mais ce mot n'est qu'une des variantes de  « ressemblance, similitude, effigie, image, figure, forme » (Pierret d'après Brugsch), et par conséquent nous avons ici le prototype du והנה ככה הצורה précédant la proportion d'Aben-Ezra citée plus loin, ou du جرين صورة qui précède constamment tous les tableaux de calcul dans les traités d'arithmétique persans. Si jusque dans ces détails minimes (et il en est d'autres encore que je passe sous silence ici pour en reparler ailleurs) je trouvais à faire des rapprochements au moins curieux, j'étais autorisé à penser, je crois, que sur des points plus sérieux, plus importants, je rencontrerais encore des comparaisons ayant quelque valeur historique. Le travail que j'offre aujourd'hui au public fera voir que je ne me trompais pas. Voilà pourquoi, je le répète, je croyais ne pas devoir me presser.

Mais l'apparition, au mois d'octobre dernier, du premier volume des *Vorlesungen zur Geschichte der Mathematik* de M. Cantor est venue modifier ma manière de voir à ce sujet. Je savais ce livre composé avec le plus grand soin; je savais que l'auteur, pour le mettre au courant des plus récentes découvertes de l'archéologie, ne s'était pas contenté de s'entourer de toutes les publications pouvant toucher de près ou de loin à l'histoire de la science qui l'intéressait, mais s'était encore mis en correspondance directe avec les travailleurs, même les plus humbles, pour obtenir d'eux des renseignements encore inédits dont il pût enrichir son œuvre; et une lecture rapide, au reçu du livre, m'avait convaincu que le savant professeur d'Heidelberg avait largement fait profiter le public des richesses scientifiques qu'il avait ainsi accumulées, et très judicieusement coordonnées et interprétées. Aussi, désireux de voir un livre d'un pareil mérite mis à la portée de tous les travailleurs, dont beaucoup ne lisent pas assez couramment la langue allemande pour pouvoir le feuilleter et y chercher les précieux documents qu'il renferme en si grande abondance, me suis-je empressé d'en entreprendre une traduction en français et ai-je commencé naturellement cette traduction par le premier chapitre dans lequel M. Cantor expose les résultats du déchiffrement du *Manuel du calculateur égyptien*, ainsi que les notions que ce curieux papyrus nous a fournies sur l'état des connaissances arithmétiques et géométriques des contemporains de son auteur. Mais je fus bientôt arrêté dans mon travail : je m'aperçus en effet avec douleur que M. Cantor, regardant trop tôt comme définitivement acquis les résultats d'un premier déchiffrement, d'une première étude de ce document, présentait les méthodes de l'auteur du papyrus, ses procédés de calcul, ses notions scientifiques sous un jour qui ne me paraissait pas conforme au texte même du *Manuel égyptien*. Il faisait penser et agir un écrivain du XVIIIe siècle avant notre ère (car telle paraît être définitivement la date à laquelle il faut faire remonter notre papyrus) beaucoup trop

comme nous pensons et agissons aujourd'hui. Il m'a, dès lors, paru urgent de ne pas laisser se répandre et s'accréditer comme vérités historiques, sur l'autorité du savant professeur, des doctrines erronées donnant une idée complètement fausse de l'état de la science mathématique à ces époques reculées. J'ai donc décidé de soumettre au public les résultats partiels de mes études à mesure que je pourrais en obtenir. Aussi bien une série d'articles de peu d'étendue rend souvent à la science plus de services qu'un gros livre qui, long et difficile à publier, est aussi difficile à se procurer et long à étudier. A chaque mémoire particulier, l'attention des hommes de science est mise en éveil : on peut ainsi provoquer des études de toute sorte de la part des gens compétents, recherches philologiques ayant pour but de préciser le sens d'un mot resté obscur, rapprochements historiques propres à faire envisager telle et telle question particulière sous un jour nouveau, etc., le tout pour le plus grand profit de la science qui fait ainsi de plus rapides progrès.

J'étudierai dans le présent article les problèmes que M. Cantor appelle « Calculs de *hau* », *Hau-Rechnung*, en se servant du mot égyptien par lequel notre scribe désigne l'« inconnue » du problème. MM. Eisenlohr et Cantor ont cru y voir l'origine de l'algèbre, et ce dernier expose la suite des calculs de l'auteur égyptien, de façon à justifier cette opinion. Pour ma part, après une étude très approfondie des chiffres et des explications qui les accompagnent quelquefois, je ne puis y voir que le procédé de la FAUSSE POSITION (*falscher Ansatz*), procédé purement arithmétique, dont M. Cantor a bien reconnu l'application à d'autres problèmes du papyrus (v. *Vorlesungen*, p. 36), mais dont il attribue la codification aux Indiens (v. p. 409, 524 et 626). Je me propose de démontrer, par une analyse minutieuse des calculs d'Aahmesu, que celui-ci pratiquait déjà le procédé d'une façon tout aussi méthodique qu'on l'a pu faire plus tard. En outre, analysant de la même manière le chapitre précédent, appelé par M. Cantor « Calculs de *Seqem* », je ferai voir que ce chapitre

n'est précisément que l'exposé de la règle générale à suivre dans ce procédé de la *fausse position*, exposé qui se compose d'un théorème et de quelques applications destinées à faire voir comment on doit opérer.

Chemin faisant, je chercherai à fixer la valeur exacte des expressions qui composent la terminologie de notre auteur, et à bien faire saisir les procédés primitifs à l'aide desquels il obtenait les résultats auxquels nous arrivons par la multiplication et la division, *opérations qu'il ne savait pas encore faire.*

Je tiens beaucoup, en terminant cette introduction, à insister sur un point : dans ce qui va suivre, ayant à réfuter certains passages du livre de M. Cantor, je serai bien obligé d'employer le langage de la critique et de traiter d'inexactes, d'interprétées à faux, etc., certaines manières de présenter les questions que je me propose justement de remplacer par d'autres. Mais ces critiques ne s'adressent qu'aux conclusions qu'il a tirées de résultats encore imparfaits d'un déchiffrement qu'il n'a pas fait lui-même; ces imperfections de détail ne m'empêchent pas d'avoir en très haute estime le talent du docte professeur d'Heidelberg, et de continuer à penser que ses « Leçons d'histoire des mathématiques » constituent un ouvrage de premier mérite que j'ai le plus grand désir de voir bientôt traduit, même tel qu'il est, dans notre langue, afin qu'il puisse devenir le *vade-mecum* de quiconque s'intéresse à l'histoire des mathématiques.

PROBLÈMES DE *SEQEM* ,

AUTREMENT DITS *SEGHOM*, ⲤϬⲰⲘ.

Voici en quels termes M. Cantor (*Vorlesungen*, I, p. 30) définit ces problèmes :

« Les *calculs de Seqem* portent sur des complé-

ments par multiplication ou par addition, c'est-à-dire que dans les premiers exemples (il y en a 17) on enseigne par quoi il faut multiplier un nombre, composé soit de fractions seules, soit d'entiers avec fractions, pour lui faire atteindre une valeur déterminée; dans les autres, on enseigne combien il faut ajouter à un nombre donné, de même nature que les précédents, pour obtenir une somme donnée. Nous pourrions dire plus brièvement : on y divise un nombre donné par un autre, ou l'on retranche celui-ci de celui-là, si cette manière de s'exprimer ne présentait sous un jour absolument faux et le but et la manière d'opérer de l'Égyptien. »

M. Eisenlohr, moins tranchant, s'était contenté de dire (p. 53) : « Dans les n°s 7 à 20, on entend par *Seqem* l'opération qui consiste à compléter une fraction simple ou composée, en ajoutant ensemble des multiples de cette fraction, de façon à obtenir un entier ou une fraction simple; dans les n°s 21 à 23, c'est l'opération qui consiste à compléter des fractions données, au moyen d'autres fractions indépendantes des premières, de façon à obtenir un entier ou une fraction [déterminés]. »

Ce qu'il y a de vrai dans ces définitions, c'est qu'il est traité dans ce chapitre de deux choses différentes dont la distinction est établie par l'auteur égyptien lui-même, ainsi qu'on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur les fac-similés ci-après. En effet, les quatorze premiers calculs (je ne dis pas « problèmes » à dessein) sont inscrits les uns à la

suite des autres dans une seule colonne du papyrus (ils ne commencent qu'au second compartiment de cette colonne), sans aucune explication verbale pour les accompagner et avec le simple titre général

ap en seghom-t

« chapitre [1] de l'opération [2] du seghom, »

tandis que les trois derniers calculs, occupant les deux premiers compartiments de la colonne suivante, dont tout le reste est demeuré vide, sont accompagnés d'un texte explicatif dont fait partie tout d'abord l'énoncé du problème. En tête de cet énoncé,

[1] M. Eisenlohr a traduit partout par « Vorschrift », ce qui oblige M. Cantor (p. 20) à faire cette réflexion très judicieuse : « Précepte pour arriver à la connaissance de toutes choses obscures..... Précepte pour compléter une somme..... Précepte pour calculer un grenier rond..... Précepte pour calculer les champs..... Précepte pour faire une parure....., etc. — Si l'on voulait conclure de ces titres qu'il est en tous ces endroits donné de véritables préceptes, enseigné les règles suivant lesquelles on doit procéder aux calculs, on commettrait une grave erreur. Des préceptes, des règles dans le sens actuel du mot, ne se rencontrent nulle part : Ahmès se contente, dans un grand nombre de cas, de réunir et de traiter des problèmes de même espèce. Il ne serait pas difficile de déduire de ces problèmes particuliers et de leur solution une règle générale, mais Ahmès ne le fait pas. » — Je rétablis partout, au lieu de ce malencontreux « Vorschrift », la traduction habituelle et naturelle de par « chapitre, κεφάλαιον, *caput* ».

[2] Je cherche à rendre par « opération du *seghom* » le nom verbal *seghom-t* de l'original : quant à la prononciation, je la justifierai tout à l'heure.

on lit l'impératif  *seghom* au lieu du nom verbal  du titre de tout à l'heure.

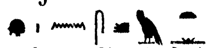
Nous verrons plus loin que la distinction entre ces deux parties du chapitre est bien plus profonde encore que les savants professeurs d'Heidelberg ne l'ont vue, mais qu'elle est d'une nature toute différente de ce qu'ils ont imaginé. Pour le moment, continuons à examiner leur explication.

Au début de l'alinéa suivant, nous lisons chez M. Cantor : « Le procédé consiste essentiellement *à ramener les fractions données à un dénominateur commun.* » Il y a ici une erreur de fait (indépendamment d'une erreur de mots que je signalerai plus loin) imputable à M. Eisenlohr, qui, à la suite de la phrase que j'ai citée plus haut, ajoute : « Enfin le mot *qem* seul, non *seqem*, est employé là où des fractions à dénominateurs disparates sont ramenées à un dénominateur unique et additionnées. Au fond, il faut considérer le sens du mot *seqem* comme étant celui d'une addition de fractions qu'on ramène à un dénominateur commun. »

Je ne puis aucunement m'associer à cette interprétation dans laquelle je vois, je l'ai dit, deux erreurs capitales : une linguistique, le sens attribué au terme *qem* ou *seqem;* une historique, le fait d'indiquer comme but, ou même comme *moyen*, des calculs ici effectués, la réduction des fractions à un *dénominateur commun :* manière d'envisager l'opération qui appartient à l'école mathématique moderne, mais qui n'était pas celle des calculateurs anciens.

et, en Occident, de ceux antérieurs au XVIe siècle. Je vais développer chacun de ces deux points successivement.

A.

Il n'est pas admissible *a priori* que la pure et simple réduction des fractions au même dénominateur ait servi de titre général à la catégorie de calculs présentés dans le chapitre qui nous occupe. Leur but évident, qui va ressortir clairement de l'analyse que nous allons en faire, est d'enseigner à amener un nombre fractionnaire donné à égaler un autre nombre. Et M. Eisenlohr lui-même, dans sa traduction du titre général et des énoncés de la deuxième partie, ne laisse aucun doute à ce sujet. Il dit très justement dans le premier cas :  « Vorschrift (nous savons qu'il faut lire « Kapitel ») der Ergänzung », et dans l'autre  « gesagt ist dir zu ergänzen ». Il est donc en contradiction avec lui-même lorsque, après avoir, à la troisième ligne du présent chapitre de son Étude du papyrus, invoqué l'autorité du Dictionnaire de Brugsch, p. 1448-1449, pour donner à  et à  le sens de « compléter, parfaire, *vollenden* », il prétend plus bas, dans le passage que je viens de citer, que ce terme indique la réduction à un dénominateur commun. Ce qui l'embarrasse, il l'avoue, c'est qu'aux n°s 21, 22, 67, le mot , au n° 37  tout seul précèdent une grande somme de fractions à effectuer pour achever la preuve d'une opération.

Pourtant, il n'est pas difficile d'expliquer partout, d'une façon très rationnelle, l'usage qui est fait de ce mot : voici, par exemple, deux explications que je propose, qui me paraissent également plausibles, mais entre lesquelles je ne puis me prononcer, n'étant point égyptologue.

1° Nous verrons plus loin, dans la seconde partie du présent mémoire, que lorsque Aahmesu, dans ses approximations, est amené à ajouter ensemble des nombres comprenant des entiers, de grosses et de petites fractions, il commence d'abord par faire la somme des entiers et des grosses fractions et déterminer où il en est de son approximation, c'est-à-dire de ce qui lui manque pour parfaire le nombre qu'il cherche à atteindre : ce manquant doit être comblé d'une part par les petites fractions qu'il a laissées de côté, puis par une dernière approximation qui est le « complément »,  « *die Ergänzung* », de la somme de ces petites fractions. On comprendra mieux ce que je veux dire en se reportant, ci-après, à la *preuve* du problème n° 34, et à l'approximation du n° 31. Or lorsqu'il effectue cette somme de petites fractions dans une *preuve*, comme aux n°s 21, 22, 67 et 37, lesdites petites fractions lui fournissent tout ce qui manque à l'ensemble de ses entiers et de ses grosses fractions : elles n'ont pas besoin pour cela d'un « complément », d'une « Ergänzung », elles sont par elles-mêmes « complètes, parfaites, *vollendet* » : c'est pour cela qu'il in-

scrit devant leur ensemble à sommer le mot
ou .

2° Ou bien le copte ϭⲟⲙ, ϭⲱⲙ « virtus, potentia, vis, robur; hortus, ager; prædium, possessio » (v. Tattam, *Lexicon copticum*, *s. v.*) nous fournit la preuve qu'une racine égyptienne composée d'une gutturale et de *m* avait un sens général analogue à celui des mots sémitiques גם et עם, dont le premier signifie « ensemble » et le second « avec »; et comme ces mots sont employés indifféremment par les mathématiciens hébreux comme synonymes de notre mot « plus » pour indiquer « une sommation », il pourrait bien se faire que le sens général de la racine égyptienne eût été « faire la somme », notre mot « ajouter », *aiustar* de l'arithmétique languedocienne (v. plus haut, p. 185, note 1). Devant les sommes à faire des n°s 21, 22, 67 et 37, nous aurions l'impératif « ajoute », et dans le titre de nos problèmes, *seqemt* ou *seghomt* serait « l'ajustement, la quantité à ajouter » au nombre donné.

Si cette interprétation se confirme un jour, nous trouverions dans l'équivalent de notre terme « somme » qui manque à la p. 22 de M. Eisenlohr. *demd* est « le total »; mais les mathématiciens de tous les temps et de tous les pays ont toujours fait une distinction entre une « somme », qui peut être *partielle*, et un « total ». Et comme sert de déterminatif à la fois à et à , il pourrait bien se faire que ce ne fût pas toujours le dernier mot qu'il représente, et qu'en particulier, quand il

désigne *une somme partielle*, une somme en négligeant les petites fractions, comme aux n°s 31 et 34, ce soit  « somme » qu'il veuille dire, car il ne peut là signifier  « total », lequel est au contraire spécialement entendu au n° 32.

Quoi qu'il en soit, c'est pour rattacher  par l'intermédiaire de ϭωм à גם et עם que je le transcris par *ghom*.

B.

J'arrive à l'erreur de fait et vais essayer de prouver que quand un Égyptien avait à ajouter ensemble des fractions hétérogènes, il ne les réduisait pas au même dénominateur, dans le sens que nous attachons aujourd'hui à cette expression, mais que l'opération qu'il leur faisait subir, équivalente au fond à cette transformation, était faite dans un tout autre ordre d'idées.

Lorsque nous réduisons aujourd'hui des fractions au même dénominateur, nous transformons chacune d'elle en une autre expression, toujours fractionnaire, ayant toujours un numérateur et un dénominateur, et nous avons bien soin de faire remarquer à nos élèves, en les initiant à cette opération, que multipliant les deux termes par un même nombre, nous ne changeons rien, absolument rien que l'aspect extérieur, à la fraction proposée.

Les anciens mathématiciens raisonnaient-ils de même? Consultons sur ce point quelques-uns d'entre eux.

Aben-Ezra, dans son ספר המספר *Sepher ha-mmispar*, écrit à Rodez en 1156[1], fait de la manière suivante l'addition de deux fractions :

חברנו ב חמישיות אחד על ה שביעיות אחד · כמה הוא העולה :
הנה המורה.לה· ושתי חמישיותו יד · וה חמישיותו כה · נחברם
והם לט· ונקח בעבור לה אחד שלם ונשארו ד שהם ד חמישיות
שביעית :

Je traduis le plus littéralement possible :

Additionnons 2 cinquièmes d'unité avec 5 septièmes d'unité : quel est le résultat? Or le *môré* (j'expliquerai ce mot tout à l'heure) est 35 : ses 2 cinquièmes sont 14, ses 5 septièmes sont 25 ; ajoutons-les, ils font 39. A cause de 35 prenons une unité entière, et il reste 4 qui sont 4 cinquièmes de septième.

Mahmoud de Hérat[2] va nous fournir un autre exemple :

چون خواهند كه دو ثلث وسه ربع وچهار خمس را جمع كنند

[1] Voir l'intéressante notice historique sur Aben-Ezra par le Dr Steinschneider dans le troisième fascicule des *Abhandlungen zur Geschichte der Mathematik*, 1880. La date que je cite se trouve à la page 70 de la notice (p. 14 du tirage à part). — Pour le texte de l'*Arithmétique* du savant rabbin, je l'emprunte au ms. 1052 de la Bibliothèque nationale dont j'ai indiqué les mérites, à mes yeux, dans mon article *Sur les notations numériques et algébriques, antérieurement au XVIe siècle*, dans les *Actes de la Société philologique*, 1878.

[2] Ce traité inédit est contenu dans le ms. 169, supplément persan de la Bibliothèque nationale. Je respecte, dans mes citations, l'orthographe du manuscrit. L'ouvrage n'est pas daté ; certaines par-

مخرج مشترك در ميان اين كسور شصت بود ودو ثلث شصت
چهل وسه ربع او چهل وپنج وچهار خمس او چهل وهشت
ومجموع چهل وچهل وپنج وچهل وهشت صد وسى وسه بود
واين مبالغ پيشتر از مخرج مشترك است اين را بر شصت كه
مخرج مشترك است قسمت كنند دو بيرون آيد وسيزده باقى
ماند سيزده را بشصت نسبت دهند حاصل النسبة سدس
ونصف عشر بود پس مجموع كسور مفروضة دو وسدس ونصف
عشر بود

Si l'on veut additionner deux tiers et trois quarts et quatre cinquièmes, le *mokhraj* du complexe de ces fractions est soixante. Or deux tiers de soixante font quarante, ses trois quarts font quarante-cinq, ses quatre cinquièmes font quarante-huit; la somme de quarante, quarante-cinq et quarante-huit, est cent trente-trois. Cette somme étant plus grande que le *mokhraj* du complexe, on la divisera par soixante, *mokhraj* du complexe : il en sortira deux, et il restera seize qu'on donnera en rapport à soixante : le résultat du rapport est un sixième et la moitié d'un dixième : alors la somme des fractions proposées est $2\ \frac{1}{6} + \frac{1}{2} \cdot \frac{1}{10}$.

Le procédé pour la multiplication et la division

ticularités historiques, empruntées aux méthodes suivies par l'auteur, me le font regarder comme assez ancien; en tout cas, je le crois antérieur à la *Kholâçat-ul-hiçâb* de Behâ-ud-din qui n'a fait, je crois, que résumer les doctrines scientifiques ayant cours chez les Arabes d'Occident et en Perse. Le nom complet de l'auteur est : محمود بن محمد بن قوام القاضى الوالشتانى المشتهر بمحمود الهراوى, et le titre de son livre مختصر علم الحساب « Abrégé de la science du calcul ».

des fractions est peut-être plus frappant encore. Voici, par exemple, Aben-Ezra :

בקשנו לחלוק ג׳ שלמים וב׳ חמישיות על ב׳ וד׳ שביעיות · יהנה
המורה לה׳ והג׳ שלמים קה׳ ושתי חמישיות יד׳ והנה זה החשבון
קיט׳ · ונשים הב׳ השלמים ע׳ והד׳ שביעיות כ׳ והנה צ׳ · ונחלק
קיט׳ עליו עלה אחד שלם וישארו כט׳ שהם ב׳ תשיעיות
ועשירית א׳ :

Cherchons à diviser 3 et 2 cinquièmes par 2 et 4 septièmes. Le *môré* est 35; les trois entiers font 105, les deux cinquièmes 14, donc ce nombre est 119. Posons les 2 entiers 70 et les 4 septièmes 20, donc 90. Divisons 119 par ce dernier, il vient un entier et il reste 29 qui sont 2 neuvièmes et un dixième d'unité.

Et Mahmoud de Hérat :

چون خواهند که چهار خمس را بر دو ثلث قسمت کنند مخرج
مشترك میان هر دو کسر پانزده بود پس حاصل ضرب مقسوم
که چهار خمس است در مخرج مشترك دوازده باشد وحاصل
از ضرب مقسوم علیه که دو ثلث است در مخرج مشترك ده بود
حاصل ضرب مقسوم را بر حاصل ضرب مقسوم علیه قسمت
کنند خارج القسمة یکی وخمس بود واینست مطلوب از قسمت
چهار خمس بر دو ثلث

Si l'on veut diviser quatre cinquièmes par deux tiers, le *mokhraj* du complexe des deux fractions est quinze. Alors le résultat de la multiplication du dividende, qui est quatre

cinquièmes, par le *mokhraj* du complexe est douze, et le résultat de la multiplication du diviseur, qui est deux tiers, par le *mokhraj* du complexe est dix. Divisons[1] le résultat de la multiplication du dividende par le résultat de la multiplication du diviseur : ce qui sort de la division est un et un cinquième. Telle est la valeur demandée de la division de $\frac{4}{5}$ par $\frac{2}{3}$.

Tout autre est le langage des auteurs qui, comme nous aujourd'hui, réduisaient réellement les fractions au même dénominateur, tout en les laissant sous forme de fractions. Voici, par exemple, comment s'exprimait Bhâskara en 1150, c'est-à-dire exactement à la même époque que Aben-Ezra[2] :

अथ भिन्नपरिकर्म्माष्टकं । तत्रादाव् अंशसवर्णनं । तत्रापि भागजातौ करणसूत्रं वृत्तं ॥

अन्योन्यहाराभिहतौ हरांशौ राश्योः समच्छेदविधानम् एवं । मिथो हराभ्याम् अपवर्त्तिताभ्यां यद्वा हरांशौ सुधियात्र गुण्यौ ॥ अत्रोद्देशकः ।

[1] Mahmoud dit ici « divisons », parce que le dividende est plus grand que le diviseur. Dans le cas contraire, il eût dit, comme on le voit et par ses règles et par d'autres exemples : « *Donnons* le dividende *en rapport* au diviseur » *maqsûm râ ba maqsûm 8alayhi nesbat dehîm*, c'est-à-dire « cherchons le rapport fractionnaire qui existe entre le dividende et le diviseur ». Ce rapport est, lui aussi, exprimé en somme de fractions simples, autant que possible ayant un dénominateur inférieur à 10, et de sous-multiples de l'une des fractions écrites en premier, comme je l'ai fait voir dans mon *Algèbre d'Al-Khârizmi*.

[2] Je cite d'après l'édition de la *Lilâvatî* imprimée à Calcutta en 1768 = 1826.

रूपत्रयं पञ्चलवस् त्रिभागो योगार्थम्
एतान् वद तुल्यहारान् ।
त्रिषष्टिभागश्च चतुर्दशांशः
समच्छिदौ मित्र वियोजनार्थं ॥

न्यासः ३/१ १/५ १/३
जाताः समच्छेदाः ४५/१५ ३/१५ ५/१५
योगे जातं ५३/१५

Les huit opérations sur les fractions : en premier lieu, uniformisation de couleur[1] des parts; et, ici, règle pour la transformation des parts, une strophe.

Le diviseur et la portion (le dénominateur et le numérateur) multipliés tous deux par le diviseur l'un de l'autre, c'est, en vérité, la réduction au même diviseur de deux quantités; ou bien les deux diviseurs étant simplifiés, on multiplie habilement le diviseur et la portion[2].

Voici un exemple :

Trois entiers, un cinquième, un tiers à joindre ensemble : dis-les-moi avec même diviseur; un soixante-troisième, un quatorzième, au même diviseur, amie, pour les disjoindre.

[1] Ou «unification de race, de caste, d'espèce», car *varṇa* a tous ces sens en sanscrit. C'est probablement ce *savarṇana*m que les Arabes ont traduit par تجنيس «réduction à la même espèce»; seulement, ils n'emploient ce terme que lorsqu'il s'agit d'écrire sous forme d'un seul nombre fractionnaire l'ensemble d'un entier et d'une fraction.

[2] Ce mot à mot rigoureux est suffisamment intelligible, je crois : il a, d'autre part, le mérite de présenter les idées mêmes de l'auteur, sans les habiller à la moderne.

Tableau $\frac{3}{1}, \frac{1}{3}, \frac{1}{5}$.

Ramenés au même dénominateur, ils deviennent $\frac{45}{15}, \frac{5}{15}, \frac{3}{15}$ et par addition on trouve $\frac{53}{15}$.

अथ द्वितीयोदाहरणार्थं न्यासः १/६३ १/१४

एतौ ७ प्रापवर्त्तिताभ्यां हाराभ्यां ९ । २

मिथः संगुणितौ समच्छेदौ २/१२६ ९/१२६

वियोजिते जातं ७/१२६

सप्रापवर्त्तिते च जातं १/१८

Voici, pour l'exemple du second cas, tableau $\frac{1}{63}, \frac{1}{14}$.

Les deux dénominateurs simplifiés par 7 : 9, 2,

Réciproquement multipliés et ramenés au même dénominateur $\frac{2}{126}, \frac{9}{126}$,

Par disjonction (soustraction) il vient $\frac{7}{126}$,

Simplifiant par 7 : $\frac{1}{18}$.

Voici maintenant la division des fractions :

अथ भिन्नभागहारे करणसूत्रं वृत्तार्द्धं ।

छेदं लवं च परिवर्त्य हरस्यशेषः कार्य्यो ऽथ भाग-
हरणे गुणनाविधिश्च ॥ अत्रोद्देशकः ।

सत्र्यंशरूपद्वितयेन पञ्च त्र्यंशेन
षष्ठं वद मे विभज्य ।
दर्भीय गर्भाग्रसुतीक्ष्णबुद्धिस् चेद् अस्ति
ते भिन्नहृतौ समर्था ॥

न्यासः २ १ ३ | ५ १ | १ ३ | १ ६

[illegible] जातं १५ ७ | १ २

Règle pour opérer la division des fractions, une demi-strophe : par interversion du dénominateur et du numérateur (m. à m. du partageur et de la part) on transforme le diviseur; alors on applique dans la division le procédé de la multiplication[1].

Exemples : Avec un tiers, deux entiers divisent cinq : un tiers divise un sixième : dis-moi cela si tu es douée d'une science pénétrante et féconde de la division des fractions.

Tableau $2\frac{1}{3}$, $\frac{5}{1}$ $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{6}$.

En opérant comme il a été dit, il vient $\frac{15}{7}$ $\frac{1}{2}$.

Bhâskara, dans le premier exemple, saute à pieds joints sur une opération préliminaire que les commentateurs, la version hindoue et Feizi n'ont pas manqué d'expliquer tout au long, bien que l'auteur n'ait pas jugé nécessaire d'en reparler ici parce qu'il l'avait enseignée quelques vers plus haut : je veux parler de la transformation de $2\frac{1}{3}$ en $\frac{7}{3}$ pour retourner ensuite la fraction diviseur sous la forme de $\frac{3}{7}$ et effectuer, suivant les règles de la multiplication, le *produit* de $\frac{3}{7}$ ($\frac{7}{3}$ retourné) par $\frac{5}{1}$. Il agit partout ainsi,

[1] D'après le témoignage de M. Treutlein, *Das Rechnen im 16 ten Jahrhundert* (Abhandlungen zur Geschichte der Mathematik, I^es Heft, p. 81, l. 6), la règle qui transforme la division des fractions en multiplication, *par la fraction renversée*, n'apparaît que chez Stifel (vers 1550) et Stevin (1584). Elle est formulée en toutes lettres par Brahmagupta (vers 600) et supposée par Âryabhaṭa (vers 500). Voir *Leçons de calcul d'Âryabhaṭa*, strophe XXVIII et note s'y rapportant.

ne mettant en relief, dans ses calculs, que ce qui se rapporte à la règle même qu'il enseigne. Du reste, puisque l'occasion s'en présente, il faut encore que je demande la permission au lecteur d'attirer une fois de plus son attention sur l'aisance, ou plus exactement encore l'élégance de la manière d'opérer de Bhâskara, laquelle ressort d'autant mieux ici qu'elle a pour *repoussoir les procédés si lourds si pénibles* d'Aben-Ezra et surtout de Mahmoud de Hérât. L'auteur indien n'a pas besoin de toutes ces distinctions logiques, si l'on veut, mais bien encombrantes, d'entiers avec ou sans fractions ou de fractions proprement dites jouant le rôle soit de dividende, soit de diviseur, chaque cas conduisant à une règle différente. Avec son sens mathématique exquis et ses idées vraiment larges, Bhâskara ramène tout à un seul cas, en écrivant du premier coup le nombre entier n sous la forme fractionnaire $\frac{n}{1}$, généralisation bien simple, bien aisée à comprendre, et pourtant nos livres classiques actuels n'ont pas encore osé lui donner droit de cité, tant est grande et persistante la force du préjugé et de la routine[1]. Nous en avons

[1] Je ne puis me dispenser de citer un détail bien curieux qui m'est tombé sous les yeux récemment. L'auteur allemand *Huswirt* (1501) écrit également ses entiers joints aux fractions sous la forme $\frac{n}{1}$: or M. Wildermuth, professeur à Tubingue, qui l'a réédité en 1865, fait à cette occasion la réflexion suivante : « Die Ganzen durch Untersetzung des Nenners 1 in Bruchform darzustellen, ei Verfahren, das bis auf die Inder zurückgeführt werden kann, ist a sich etwas sehr Unwesentliches. » Cette opinion est assez étrang chez un professeur de mathématiques spéciales.

une preuve bien frappante dans la façon dont le Persan Feizi, voulant rendre la *Lîlâvatî* accessible à ses coreligionnaires qui ne pouvaient lire le sanscrit, a, dans sa traduction paraphrasée, substitué aux allures rapides, à la manière élégante de son modèle, la phraséologie lourde et les procédés lents des auteurs persans. J'avais eu envie de citer, par curiosité, cette traduction pour les passages de Bhâskara que j'ai donnés plus haut, mais j'ai trouvé que c'était allonger outre mesure et peu utilement le présent article : je me contenterai d'en signaler l'infériorité et je termine par cette remarque que les personnes qui ne connaissent Bhâskara que par la traduction de Feizi s'en font une bien fausse idée. C'est le cas ou jamais de dire avec les Italiens : « traduttore, traditore », et de se convaincre que pour étudier l'histoire d'une science, tout comme pour obtenir quelque chose, « il vaut mieux avoir affaire au bon Dieu qu'à ses saints. »

Avant d'aller plus loin, demandons encore à Aben-Ezra et à Mahmoud de Hérât la définition de ce qu'ils appellent, l'un *môré*, l'autre *mokhraj*.

וחכמי החשבון יקחו כל שבריהם מחשבון גדול שיהיו שבריו
אחדים שלמים · על כן יוציאו החצי משנים ושליש משלשה
וככה עד סוף המערכה הראשונה החשבון · ויקראו אותו שיקחו
שבריהם ממנו המורה .... וכאשר יצטרכו לשנים שברים
שאינם ממין אחד שלא ידמו זה לזה יבקשו כל אחד מן השברים
מאיזה חשבון יצא כל אחד מהם ויכפלו על האחד והעולה

בחשבון הוא המורה • ואם היו שלשה מינים יכפלו החשבון
שיצאו ממנו הראשונים השברים על חשבון השני שיצאו ממנו
השברים השנים והמחובר יכפלו אותו על החשבון שיצאו ממנו
שברים השלישים • וככה יעשו אם היה ארבעה מינים או חמשה
או יותר כי יבקשו מורה אחד לכולם • ונקרא בשם הזה בעבור
כי הוא יורה הדרך הישר :

Les arithméticiens prennent toutes leurs fractions d'un nombre assez grand pour que ses fractions soient des unités entières. Ainsi, ils tirent *une demie* de *deux*, *un tiers* de *trois*, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la première série de nombres (les neuf nombres simples, 2 à 10, donnant les neuf fractions « parlées » des Sémites). Ils appellent ce nombre, d'où ils prennent leurs fractions, le *môré*, le « directeur »...... Et lorsqu'ils ont besoin de deux fractions qui ne sont pas de la même espèce, qui ne se ressemblent pas, ils cherchent chacune des fractions dans un nombre d'où l'on puisse tirer chacune d'elles, puis ils les multiplient entre eux, et le résultat numérique est le *môré*. Et s'il y a trois espèces, ils multiplient le nombre dont ils ont tiré les premières fractions par le second nombre dont ils ont tiré les secondes fractions, et le résultat, ils le multiplient par le nombre dont ils ont tiré les troisièmes fractions. Ils agissent de même s'il y a quatre espèces, ou cinq ou davantage, car ils cherchent un *môré* unique pour toutes. On l'appelle de ce nom (*môré* « celui qui dirige ») parce qu'il dirige dans la voie droite.

Écoutons maintenant Mahmoud de Hérât :

مخرج کسور کمتر عدد است که کسر ازو صحیح بیرون آید همچو
نصف مثلا که از دو صحیح بیرون می آید چه نصف دو یکی
است وآن صحیح است واز چهار نیز صحیح بیرون می آید واز

غير چهار نيز از اعداد زوج چندانك باشند صحيح بيرون مى آيد امّا بر غير دو اطلاق نمى كنند چه كمترين عددى كه ازو نصف صحيح بيرون آيد دو است پس اول مخارج دو باشد. . . .
. . . . . ودوّم از مخارج سه باشد ونسبت يكى بسه بثلث باشد. . . . .

ومخرج كسر مفرد عدد امثال آن كسر است در واحد مثلا امثال ثلث در واحد سه است بس سه مخرج ثلث باشد وامثال ربع در واحد چهار است پس چهار مخرج ربع بود. . . . .
امّا مخرج كسر مركب را باعتبار مخارج مفردات او معلوم توان كرد يعنى در مخارج مفردات او نظر كنند اگر مخارج مفردات او متداخل باشند آن مخرج كه بيشتر است مخرج همه باشد همچو ثلث وتسع مثلا كه مخرج ثلث سه است ومخرج تسع نه است وسه ونه متداخلند ونه بيشتر است پس نه مخرج ثلث وتسع باشد. . . . . واگر مخارج مفرداتش متباين باسند مخرج اوّل را در مخرج دوّم ضرب كنند وحاصل را در مخرج سوّم وباز حاصل را در مخرج چهارم هم چنين تا بآخر آنچه حاصل شود مخرج كسر مركب باشد

Le *mokhraj* des fractions est le plus petit nombre, tel que les fractions prises de lui ressortent entières[1]. Ainsi $\frac{1}{2}$, par

[1] La définition de Behâ-ud-Dîn est d'un laconisme difficile à rendre : مخرج الكسر اقلّ عدد يصح منه « le *mokhraj* d'une fraction est

exemple, ressort entier de 2, car la moitié de 2 est 1 qui est entier. Elle ressort entière également de 4 et aussi de tout nombre pair quel qu'il soit, mais ils n'étendent pas d'une manière générale ce nom à d'autres nombres que 2, parce que le plus petit des nombres d'où une demie ressort entière est 2. Alors le premier des *mokhrajs* sera 2..... et le second des *mokhrajs* sera 3, et le rapport de 1 à 3 est un tiers.....

Le *mokhraj* des fractions isolées est leur analogue parmi les unités : par exemple, l'analogue de *un tiers* parmi les unités est *trois*, alors 3 sera le *mokhraj* de $\frac{1}{3}$; l'analogue de *un quart* parmi les unités est 4, alors 4 sera le *mokhraj* de $\frac{1}{4}$...

Maintenant, le *mokhraj* d'une fraction composée se peut connaître en le déduisant des *mokhrajs* de ses isolées (de chacune des fractions particulières qui le composent) à savoir : on examine si les *mokhrajs* de ses isolées sont *rentrants* (c'est-à-dire sont multiples les uns des autres) et le *mokhraj* le plus grand est le *mokhraj* de l'ensemble. Ainsi $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{9}$ par exemple : le *mokhraj* de $\frac{1}{3}$ est 3, celui de $\frac{1}{9}$ est 9; 3 et 9 étant *rentrants* et 9 le plus grand, alors 9 sera le *mokhraj* de $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{9}$..... Si les *mokhrajs* de ses simples sont *distincts* (c'est-à-dire premiers entre eux), on multiplie le premier *mokhraj* par le second, puis le produit par le troisième, et de nouveau le produit par le quatrième, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Ce qui en résulte est le *mokhraj* de la fraction composée.

Il reste encore, pour bien éclaircir la question, à rechercher l'étymologie des deux mots : *môré* en hébreu, *mokhraj* en persan ou mieux en arabe. Aben-Ezra nous donne lui-même, à sa façon, celle de *môré* : il le tire avec raison du causatif de la racine

le plus petit nombre par qui elle est rendue entière». M. Marre a traduit : «Le dénominateur d'une fraction est le plus petit nombre qui en fasse un nombre entier;» traduction exacte, à part l'expression «dénominateur», pour *mokhraj*, qui est l'idée moderne substituée à la conception ancienne.

ירה, d'où vient aussi תּוֹרָה *thorah* « la loi, la règle de conduite », et semble y voir « le guide, l'indicateur du bon chemin », דרך ישר. La vérité est que ce mot n'est autre chose que la traduction littérale de امام *imâm*, nom qu'Ibn al-Bannâ, et à sa suite l'École marocaine, donnent au dénominateur d'une fraction. Or on sait combien de significations sont attachées au mot *imâm* en arabe : c'est non seulement le guide de la caravane ou le guide des consciences, c'est aussi la règle de bois qui sert à tracer une ligne droite et la règle de conduite à suivre pour demeurer dans la voie droite (v. Freytag, *s. v.* امام). Si donc, comme je le crois, le *môré* d'Aben-Ezra est bien la traduction de l'*imâm* des Andalous (Ibn al-Bannâ était né à Grenade), je n'avais pas absolument tort lorsque, la première fois que j'ai eu occasion de parler de ce mot, me guidant sur sa parenté d'origine avec *thorâh*, je proposais de le traduire, en arithmétique, par « la norme ». Si j'ai dit tout à l'heure « le directeur », c'est pour répondre mieux et à sa forme grammaticale (c'est un nom d'agent) et au sens le plus habituel de son prototype arabe, *imâm*.

Quant à *mokhraj*, usité chez les Arabes orientaux (v. la *Kholâçat-ul-hiçâb* de *Behâ-ud-dîn*), il répond absolument à la définition qu'en donne Mahmoud de Hérât et que j'ai rapportée plus haut. C'est bien « ce dont sort » (بيرون آمد *bîrûn âmad* en persan, יצא *yatsé* en hébreu, خرج *haraja* en arabe) la fraction à l'état d'entier. Si l'on voulait un mot pour le traduire, il faudrait un terme qui exprimât le bloc d'où l'on tire

une statue, voire même la carrière d'où l'on tire ce bloc et d'autres pierres de toutes dimensions.

La signification des termes établie, je reviens à l'analyse des opérations citées plus haut.

Pour ajouter ensemble $\frac{2}{5}$ et $\frac{5}{7}$ Aben-Ezra, prenant pour «bloc extractif» 35, *substitue* à $\frac{2}{5}$ l'entier 14, à $\frac{5}{7}$ l'entier 25 : ce sont ces entiers qu'il ajoute, et dont la somme lui fait 39. Mais ces 39 ne sont pas des unités ordinaires, ce sont des parties du bloc 35 qui ne vaut que une unité. Aussi l'auteur dit-il qu'à cause de 35 de ces parties contenues dans 39, il met *une unité entière* et qu'il lui reste 4 «parties dont 35 dans un», comme il dit très souvent (v. l'*Algèbre d'Alkharizmi* aux exemples de fractions).

Pour diviser $3\frac{2}{5}$ par $2\frac{4}{7}$, il prend un «bloc extractif» de 35 également. Travaillant sur ce bloc, il *substitue* à $3\frac{2}{5}$ l'entier 119, à $2\frac{4}{7}$ l'entier 90, et ce sont ces deux entiers qu'il divise l'un par l'autre.

Mahmoud de Hérât agit de la même façon :

Pour additionner $\frac{2}{3}+\frac{3}{4}+\frac{4}{5}$, il prend un «bloc extractif», *mokhraj*, de 60. Opérant sur ce bloc, il *substitue* à $\frac{2}{3}$ l'entier 40, à $\frac{3}{4}$ l'entier 45, à $\frac{4}{5}$ l'entier 48, et obtient pour somme *de ces entiers* 133, qui, comparé à 60, le bloc extractif qui ne vaut qu'un entier, donne pour résultat de la comparaison le nombre énoncé.

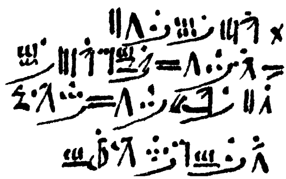
Et pour diviser $\frac{4}{5}$ par $\frac{2}{3}$, prenant pour «bloc extractif» 15, il *substitue* à $\frac{4}{5}$ l'entier 12, à $\frac{2}{3}$ l'entier 10, et ce sont ces deux entiers qu'il divise l'un par

l'autre, suivant les règles qu'il a données pour effectuer cette opération.

Rapprochons de ceci ce que nous lisons chez Aahmesu.

Dans mon analyse du *Manuel du calculateur égyptien*, j'ai donné un exemple d'une addition de fractions du genre de celles qui nous occupent. Elle est imprimée p. 141 du *Bulletin*, p. 3 du tirage à part, et le calque de l'original (que je redonne ici en réduction) forme la première des planches que j'ai ajoutées à ce tirage à part. Pour la commodité des arguments que j'ai à en tirer, je reproduis l'addition seulement, laissant de côté le commencement du problème dont l'addition en question ne constitue que la preuve.

Aahmesu doit vérifier que



$$\frac{1}{4}\quad\frac{1}{53}\quad\frac{1}{106}\quad\frac{1}{212}$$

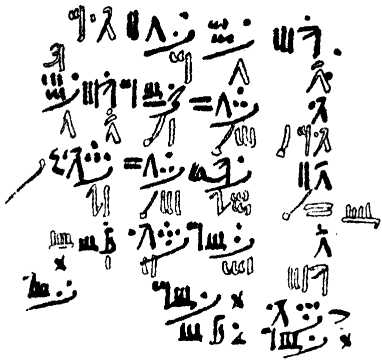
$$\frac{1}{2}\quad\frac{1}{30}\quad\frac{1}{318}\quad\frac{1}{795}\quad\frac{1}{53}\quad\frac{1}{106}$$

$$\frac{1}{12}\quad\frac{1}{159}\quad\frac{1}{318}\quad\frac{1}{636}$$

$$\frac{1}{20}\quad\frac{1}{265}\quad\frac{1}{530}\quad\frac{1}{1060}$$

réunies forment bien l'unité.

« *Ici, disais-je, l'auteur réduit les petites fractions*, mais les petites seulement, au dénominateur commun 1060, afin d'en faire plus facilement la somme



$\frac{1}{53}$	$\frac{1}{106}$	$\frac{1}{212}$			
20	**10**	**5**			**35**[1]
$\frac{1}{30}$	$\frac{1}{318}$	$\frac{1}{795}$	$\frac{1}{53}$	$\frac{1}{106}$	
35 $\frac{1}{3}$	**3** $\frac{1}{3}$	**1** $\frac{1}{3}$	**20**	**10**	**70**
$\frac{1}{12}$	$\frac{1}{159}$	$\frac{1}{318}$	$\frac{1}{636}$		
88 $\frac{1}{3}$	**6** $\frac{2}{3}$	**3** $\frac{1}{3}$	**1** $\frac{2}{3}$		**100**
$\frac{1}{20}$	$\frac{1}{265}$	$\frac{1}{530}$	$\frac{1}{1060}$		
53	**4**	**2**	**1**		**60**
			Total		**265** $= \frac{1}{4}$

[1] Ces totaux par lignes sont écrits en rouge au bout de la ligne des fractions, quelquefois au-dessus (70 par exemple).

et reprenant les grosses fractions, qu'il a laissées de côté, avec ces $\frac{265}{1060}=\frac{1}{4}$ qu'il vient de trouver

$\frac{1}{2}$	530
$\frac{1}{4}$	265
$\frac{1}{4}$	265
Total	1060

Tout est scrupuleusement exact dans cet exposé de la question, sauf l'expression «réduit..... *au dénominateur* commun 1060». A l'époque où j'ai écrit cette Note, je n'avais pas bien saisi la valeur des termes employés par Aben-Ezra, je ne connaissais pas encore Mahmoud et sa définition du *mokhraj*. Mais aujourd'hui je vois plus clair dans la question, et les lecteurs qui auront bien voulu suivre avec moi l'analyse des procédés du Juif de Rodez, du Musulman de Hérât, ont déjà reconnu la vraie nature de l'opération effectuée par le scribe d'Égypte, du détour par lequel il arrive à sommer ses fractions. Elle saute du reste aux yeux à la simple inspection du tableau que je viens de reproduire. Ces nombres écrits en rouge (je les ai mis en caractères particuliers dans l'imprimé), au-dessous de chaque fraction, ne sont autre chose que la part correspondante du *mokhraj*, du «bloc extractif» 1060 *substituée* à la fraction pour faire le calcul. Ce sont ces nombres que l'on additionne ligne par ligne pour obtenir des

sommes partielles réunies ensuite pour former 265, nombre dans lequel on reconnaît le quart du *mokhraj*, 1060. Et, bien qu'il ait reconnu ainsi que toutes ces petites fractions font $\frac{1}{4}$ d'unité, lorsqu'il n'a plus qu'à faire la somme bien simple $\frac{1}{2}+\frac{1}{4}+\frac{1}{4}=1$, somme qu'il fait à chaque instant sans détour, il a tellement en tête qu'il doit arriver non à 1 mais à 1060, qu'il écrit encore la deuxième partie de l'addition ci-dessus reproduite. Et là encore, quand il obtient son total 1060, il est satisfait d'avoir retrouvé son *mokhraj* tout entier et n'essaye même pas de dire « qui vaut 1 », quoiqu'il eût encore la place au bout de sa dernière ligne.

Enfin, un argument qui me semble tout-puissant et que pour ce motif j'ai réservé pour l'invoquer à part, c'est que, à chaque instant, le nombre équivalent à la fraction, et qu'il lui substitue, *est lui-même un nombre fractionnaire.* Il n'est jamais venu à l'idée d'aucun mathématicien ancien, faisant usage de vraies fractions (il faut en excepter Diophante qui, du reste, fait exception encore sur bien d'autres points), de leur donner un numérateur fractionnaire. Feizi, le traducteur persan de Bhâskara, en fait foi, lorsqu'il appelle le numérateur رقم صحیح *raqm é sahîh* « le chiffre entier ». Et chez nous même, on n'oserait jamais, dans un livre consacré à l'enseignement élémentaire, imprimer des fractions telles que $\frac{35\frac{1}{3}}{1060}$. Au contraire, dès que l'on admet que le nombre à l'encre rouge de notre papyrus n'est qu'un substitut des fractions proposées, pris dans un bloc commun,

on admet très bien que ce substitut, au lieu de se composer exclusivement d'entiers, soit formé d'entiers et d'une fraction simple, un tiers, un quart, voire même un huitième, dont la présence ne gêne pas quand il se retrouve, dans d'autres substituts, les mêmes fractions, de telle sorte que trois tiers ou deux tiers et un tiers se réunissent dans la somme pour donner un entier, deux huitièmes pour former un quart, deux quarts pour une moitié, et ainsi de suite.

Donc il est bien certain qu'Aahmesu ne « réduisait pas ses fractions à un dénominateur commun », mais que, comme on l'a fait après lui pendant vingt-six et trente siècles encore, il choisissait un nombre, bloc extractif, fonds commun ou comme on voudra l'appeler, d'où il puisse tirer toutes ces fractions soit, comme ses successeurs, à l'état d'entiers, soit, comme il s'en contentait, à l'état d'*à peu près entiers*, mais, dans ce cas, avec une fraction d'expression simple; et c'est sur les substituts ainsi obtenus pour ses fractions qu'il opérait.

En terminant ces recherches étymologiques, j'ai encore besoin de préciser le sens d'une expression qui revient à chaque instant, et que M. Eisenlohr a traduite par *vervielfältigen* « multiplier », tout en s'étonnant qu'elle veuille dire quelquefois simplement « ajouter », et sans trop s'effrayer d'une tournure de phrase, assez bizarre pourtant, qu'il rend par : *Mache Du vervielfältigen die Zahl 20 mal 5* « FAIS MULTIPLIER le nombre 20 fois 5 », par exemple.

Le mot en question est *ûah* (on le trouve quelquefois écrit , ce qui en fixe la prononciation), et la phrase, dont je viens de rapporter la traduction singulière, *ar kherek ûah.* Des considérations philologiques d'une part, l'étude minutieuse des opérations que Aahmesu qualifie ainsi d'autre part, vont nous en fournir la signification exacte.

M. Ebers, dans son examen du travail de M. Eisenlohr (*Literarisches Centralblatt,* n° 41 de 1878), M. P. Pierret, dans son *Vocabulaire hiéroglyphique*, donnent à notre mot le sens primitif de « placer, mettre sur, ajouter ». « Ajouter », je veux bien, mais aussi et surtout « augmenter, accroître », que lui donne le *Vocabulaire* de S. Birch (inséré au t. V de la version anglaise de l'*Ægypten's Stelle* de Bunsen) où on lit « increase, flourish », « very much », et qui s'adapte, à mon avis, merveilleusement à la plupart des exemples donnés par M. Pierret. D'abord au sens adjectif d'« abondant, riche » appuyé sur l'autorité d'E. de Rougé, puis à [1] *ûah en sepu* « un grand nombre de fois », à *em ûah* « en outre » (d'où, bien sûr, la conjonction copte ⲟⲩⲟϩ « et »). Puis surtout à *ûah nofer* « faire mieux », c'est-à-dire « accroître le bien »

[1] J'étudierai quelque jour, إن شاء الله, le mot *sepu* qu'on traduit par « fois ». Aahmesu l'emploie quand il s'agit de multiplier un nombre par une fraction : or nous n'accepterions pas volontiers qu'on nous dise de « prendre une quantité *un tiers* ou *un cinquième de fois* ».

(et non « *ajouter* bien », comme dit M. Pierret); à la phrase même dont je parlais plus haut, *ar ûah* « faire profiter » (Chabas), c'est-à-dire « faire augmenter, faire croître ». De même *ûah ab* « modeste, indulgent » s'explique bien mieux par la métaphore universelle « grand cœur » ou « grand de cœur » que par « cœur posé »; *ûahi mû* « fournisseur d'eau » est bien plutôt celui qui « fait grandir l'eau » que celui qui « en ajoute », etc.

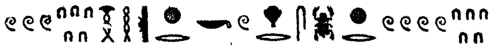
Mais si la signification de « faire croître » est rendue *possible* ou *probable* par les exemples que je viens de citer, elle devient *nécessaire* lorsqu'on étudie à fond la nature de l'opération que Aahmesu qualifie ainsi : cette opération est en effet absolument ce que nous appelons en Algèbre supérieure « donner un accroissement » aux variables de nos fonctions. Quand il nous dit, par exemple, au n° 21 : *ûah ap m*[1] *15 er qem 4* « ..... le nombre 15 pour trouver 4 », au n° 22 *ûah ap m 30 er qem 9* « ..... le nombre 30 pour trouver 9 », et que nous le voyons, dans le premier cas, prendre *un cinquième* du nombre 15 (égal à 3), puis *un quinzième* du même nombre (égal à 1) pour composer le nombre demandé 4; dans le second cas, prendre *un dixième*

[1] Il me semble que ce curieux *m*, qui précède l'énoncé des nombres et que M. Eisenlohr ne sait rendre que par *deux points* (ce qui est fort exact, du reste), pourrait bien être un abrégé du mot « vois, regarde, fais attention » que M. Maspero conjugue, p. 24 de son *Étude sur les statues des défunts*, au t. VII, partie 1, des *Transactions of the Society of biblical archæology*.

de 30 égal à 3, puis *deux dixièmes* (il écrit $\frac{1}{5}$) faisant 6, pour en composer 9, le nombre demandé[1]..... jamais, au grand jamais, une intelligence d'ancien ou même les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des intelligences de modernes n'appelleront une pareille opération *multiplier, viele Fälte machen, multas efficere plicas, πολλα-πλασιάζειν*. Tandis que «FAIRE CROÎTRE 15 de *son cinquième* et de *son quinzième*», «donner à 30 un ACCROISSEMENT de *un dixième* et *un cinquième*», sont des expressions qui rendent parfaitement l'esprit de l'opération égyptienne.

Et comme on peut «faire croître» une quantité soit en lui ajoutant des parties d'elle-même (ce qui, si on veut me permettre cette image, consiste à la faire «enfler comme un ballon» ou «dilater» comme un corps qu'on chauffe), soit en lui *soudant* des parcelles étrangères, on s'explique très bien que notre Égyptien puisse nous dire au n° 72 (v. Eisenlohr, p. 22 et 188) :

[1] Nous verrons plus loin des exemples encore plus frappants de cette manière de calculer. En somme, ce qu'Aahmesu appelle *ùah* n'est autre chose qu'un procédé *par approximations successives*, où, quand il s'agit de rendre un nombre donné égal à un autre, on commence par ajouter, s'il y a lieu, le nombre donné plusieurs fois à lui-même (ce qui se fait par des *duplications* successives), puis à ajouter à cette somme des fractions de plus en plus petites dudit nombre. On ne va généralement pas jusqu'au bout de cette façon, mais lorsque l'approximation est arrivée à ne différer du nombre cherché que d'une quantité très minime, on détermine la valeur du manquant qu'on évalue en fractions (je serais presque tenté de dire «en fonction») du nombre sur lequel on opère, et l'on ajoute cette fraction à celles déjà obtenues pour compléter l'approximation.



350, fais-toi un accroissement de 100 sur lui, devient 450,

où *ûah* désigne une simple *addition*, ce qui avait tout à fait dérouté M. Eisenlohr.

C'est donc par « fais croître » que nous remplirons l'espace laissé vide dans la traduction des deux exemples de la p. 217; quant à la phrase que M. Eisenlohr traduit d'une façon si bizarre, nous la rendrons par

« FAIS CROÎTRE le nombre 20, 5 fois, »

ou, en allemand :

« Mache Du einen Zuwachs der Zahl 20 mal 5. »

C.

Ainsi, le chapitre de *Seghomt* n'a pas pour but fondamental d'enseigner à faire « une addition de fractions réduites à un dénominateur commun ». On y fait bien des additions de fractions, mais seulement à titre d'accidents du calcul. Pour faire ces additions, on ne « réduit pas les fractions à un dénominateur commun », mais, au moyen d'un « bloc extractif », on « substitue aux fractions des nombres *entiers* ou *presque entiers* » sur lesquels l'opération s'effectue plus aisément. Il nous reste à voir si réellement les deux parties dont se compose ce chapitre enseignent à « trouver des compléments par multiplication ou par addition », ou si, comme l'explique M. Eisenlohr, ce

complément se compose « de multiples (ou de sous-multiples) du nombre proposé » pour la première partie, et pour la seconde, « de fractions indépendantes des premières ».

On serait tenté de le croire à la façon dont M. Cantor analyse deux exemples de ce chapitre : voici, en effet, ses propres expressions :

Au n° 23, il faut, par *addition*, compléter $\frac{1}{4}\ \frac{1}{8}\ \frac{1}{10}\ \frac{1}{30}\ \frac{1}{45}$ à 1. Le dénominateur commun est 45, quoiqu'il n'en soit pas dit un mot. On se contente de remplacer les fractions simples susnommées par les nombres $11\frac{1}{4}$, $5\frac{1}{2}\frac{1}{8}$, $4\frac{1}{2}$, $1\frac{1}{2}$, 1, et par ce seul fait il est suffisamment clair pour l'initié qu'il s'agit de *quarante-cinquièmes*. Leur somme $23\frac{1}{2}\frac{1}{4}\frac{1}{8}$ *quarante-cinquièmes* a encore besoin pour être complétée à $\frac{2}{3}$ de

$$\frac{6\frac{1}{8}}{45}=\frac{5}{45}+\frac{1\frac{1}{8}}{45}=\frac{1}{9}\ \frac{1}{40};$$

après quoi, il manque encore $\frac{1}{3}$, et, par suite, le complément entier est $\frac{1}{3}\ \frac{1}{9}\ \frac{1}{40}$.

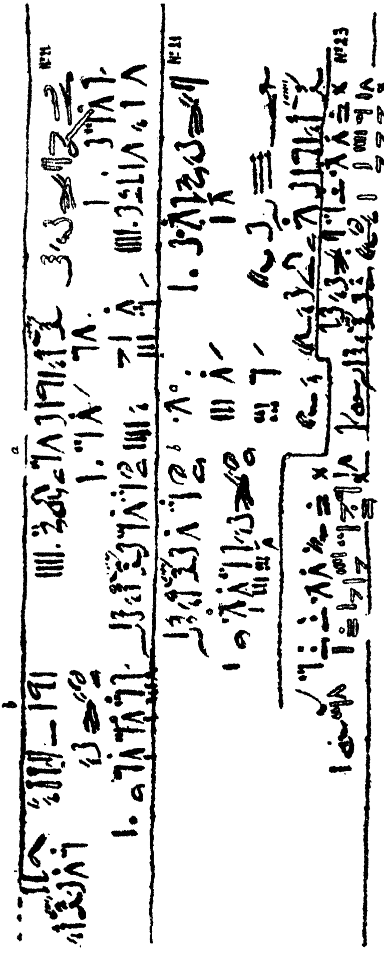
Au n° 13, il s'agit de compléter *par multiplication* $\frac{1}{16}\ \frac{1}{112}$ à $\frac{1}{8}$. Sans doute en considération de ce que $112 = 7 \times 16$, on choisit pour dénominateur commun un multiple pair de 7, savoir 28, et alors on pose $\frac{1}{10}=\frac{1\frac{1}{2}\frac{1}{4}}{28}$[1], $\frac{1}{112}=\frac{\frac{1}{4}}{28}$ et leur somme $\frac{2}{28}$. Celle-ci doit être égale $\frac{1}{8}=\frac{3\frac{1}{2}}{28}$, ce qui se fait en ajoutant ensemble $\frac{2}{28}$ de lui-même, sa moitié $\frac{1}{28}$ et la moitié de cette moitié $\frac{\frac{1}{2}}{28}$. En d'autres termes, $\frac{1}{16}\ \frac{1}{112}$ est complété à $\frac{1}{8}$ si on le multiplie par $1\frac{1}{2}\ \frac{1}{4}$.

[1] Le texte allemand porte $\frac{1\frac{1}{2}}{28}$; j'ai rectifié : 1° sur l'autorité du texte hiératique; 2° parce que c'est $(1\frac{1}{2}\ \frac{1}{4})+\frac{1}{4}$ qui font 2.

Il n'y a qu'un malheur, c'est que cette manière d'exposer la suite des calculs donne, des procédés égyptiens, l'idée la plus fausse, la plus inexacte qu'il soit possible d'imaginer. Comme je ne veux pas avoir l'air de faire ici une critique malintentionnée, je prie le lecteur de vouloir bien suivre avec moi, non ce que je vais dire de ces problèmes, mais ce que Aahmesu lui-même nous en dit, et que je vais transcrire signe à signe et traduire mot à mot. Comme M. Cantor, je commencerai par les problèmes de la seconde partie, mais je prendrai d'abord le n° 21 qui est accompagné d'explications émanant du scribe égyptien lui-même : nous aurons plus de chance ainsi de pouvoir le suivre et nous pénétrer de ses propres idées.

Voici donc ce problème textuellement :

Planche X de Eisenlohr, colonne 12 du papyrus.



N. B. Le papyrus est partagé dans sa hauteur en six bandes : les quatre dernières de cette colonne **sont restées vides.**

N° 21 (en rouge). [1]

On te dit : complète, savoir,



$\frac{2}{3}$ $\frac{1}{15}$ à 1.

[2]

10 **1**, ensemble **11**, manque **4**.

(*a*) 

Fais croître le nombre 15 pour trouver 4.

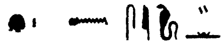
	5
$\frac{1}{10}$	1 $\frac{1}{2}$
/ $\frac{1}{5}$	3
/ $\frac{1}{15}$	1
—	4

[1] M. Eisenlohr ne transcrit qu'en hésitant le signe hiératique employé ici, et qui se rencontre très souvent dans notre papyrus, par . Je ne me permettrai pas de trancher cette question; je ferai seulement observer que cette transcription donne un sens très satisfaisant, et que l'on obtient ainsi une orthographe plus complète du verbe *ma8* « regarde, vois, fais attention » dont j'ai parlé, p. 217, note.

[2] Ce mot  *jet* est si souvent employé dans notre papyrus là où nous mettrions « manquant » ou « reste », qu'il n'y a pas à douter que telle ne soit sa signification. Je me permettrai seulement de faire remarquer que tandis que M. Eisenlohr le rend toujours par « reste », l'expression de « manquant » me paraît mieux appropriée à l'emploi qui en est fait.

 [1]

Donc $\frac{1}{5}$ $\frac{1}{15}$ pour accroissement de lui.

(*b*) 

Chapitre de vérifier.

 [2]

Donc complet, parfait
ou bien
Donc, fais la somme.

$\frac{2}{3}$	$\frac{1}{5}$	$\frac{1}{15}$	$\frac{1}{15}$	—	1
10	**3**	**1**	**1**	ensemble	**(15)**

(*c*)  (lisez ) 

Autrement $\frac{1}{5}$ $\frac{1}{15}$, voilà l'accroissement.

Si nous laissons de côté cette dernière sous-colonne qui paraît ne contenir qu'une répétition oiseuse (les autres problèmes n'ont rien qui y réponde), l'opération est des plus faciles à suivre.

[1] J'expliquerai plus tard pourquoi je crois devoir traduire  *hi-f* par « lui-même ».

[2] Je laisse ici indécise la traduction du mot *ghom* : l'auteur peut vouloir dire, ou qu'il faut « faire la somme » de la quantité proposée et de son complément, ou que cette somme faite, elle est « complète, parfaite, *vollendet* ». Il ne faudrait pas trop se préoccuper, dans ce dernier cas, de trouver la conclusion avant l'opération. Nous verrons plusieurs fois par la suite Aahmesu, *qui ne faisait que copier*, transposer ainsi des lignes, des calculs intermédiaires, etc.

Aux fractions données $\frac{2}{3}$ et $\frac{1}{15}$ sont substitués les nombres entiers **10 et 1** pris sur le *mokhraj*, le « bloc extractif » **15**. Leur somme alors fait **11**, et il manque **4** pour parfaire le bloc. Ces 4 unités manquantes, Aahmesu les cherche en « faisant croître » convenablement le bloc 15. Un opérateur, je ne dis pas moderne, mais plus moderne, n'eût pas manqué (qu'on me permette un instant de désigner le « bloc extractif » par B), puisque $\frac{1}{15}$ B = 1, d'opérer comme ceci :

$$\frac{1}{15} \qquad\qquad 1$$
$$\frac{2}{15} = \frac{1}{10}\ \frac{1}{30} \cdot \qquad 2$$
$$\frac{4}{15} = \frac{1}{5}\ \frac{1}{15} \qquad 4,$$

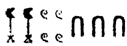
et il eût trouvé ainsi que les 4 unités manquantes sont $(\frac{1}{5} + \frac{1}{15})$ B, lorsqu'il s'agit d'atteindre B; donc, si B est pris pour unité, le complément cherché est $\frac{1}{5}\ \frac{1}{15}$.

Aahmesu n'opère point ainsi, quoiqu'il sache fort bien que $\frac{1}{15}$ de son bloc soit 1 : il en donne la preuve deux lignes plus loin. Il cherche d'abord à donner à sa quantité le plus grand accroissement possible; et pour cela, après avoir peut-être essayé des $\frac{2}{3}$, de $\frac{1}{2}$, de $\frac{1}{3}$, de $\frac{1}{4}$, il arrive à $\frac{1}{5}$; le détour qu'il prend pour calculer cette dernière fraction est fort curieux. Il sait multiplier un nombre par 10, par 100, etc. (il s'en rencontre de fréquents exemples dans le papyrus), parce qu'il suffit pour cela, en hiéroglyphes,

de changer *simplement la figure des unités sans changer leur nombre;* il sait, par exemple, que

 243

sera décuplé si l'on écrit tout simplement



et centuplé si l'on écrit



de même aussi, il sait le diviser par 10, toutes les fois qu'il ne renferme qu'un nombre rond de dizaines *ou qu'il se termine par un 5*. En effet, on a remarqué de très bonne heure[1] que si le chiffre 5 vaut *cinq*

[1] Cette observation avait été faite par les gens qui se servaient, pour leurs calculs, du procédé qu'on appelait, au XVI[e] siècle, *super lineas et per projectiles*, procédé que je crois avoir été employé par les Grecs et avoir constitué leur ψηφοφορία. Voici, par exemple, la règle de la multiplication telle que la donne Michel Stifel, cité par M. Treutlein dans son Mémoire intitulé *Das Rechnen im 16. Jahrhundert* : « So oft du nu einen Rechenpfenning aufhebst von der lini « die du greyfst / so oft mustu dein geschriebne zal gantz hinüber « legen gegen deinem finger das ist eben auff die lini die du greifst. « So oft du aber einen Rechenpfenning aufhebst von spacio vnder « der linie die du greifst / so oft mustu dein geschribne zal nur halb « hinüberlegen. » « Toutes les fois que tu enlèveras un jeton sur la ligne que tu touches (de l'index de la main gauche : ce jeton est un de ceux du multiplicateur), il te faudra ajouter tout entier ton nombre écrit (c'est le multiplicateur que l'on écrivait en dehors du champ où s'effectuait le calcul) en face de ton doigt sur la ligne que tu touches (en le posant dans la seconde partie du champ, dans le

unités, il est aussi la moitié de 10. Dès lors, tout nombre terminé par *cinq unités* est considéré comme composé de dizaines et d'une *demi-dizaine*, et on le divisera par 10 en l'écrivant en unités et une *demi-unité*.

Voilà pourquoi Aahmesu écrit $\frac{1}{10}$ 15 = 1 $\frac{1}{2}$,
puis, multipliant par 2, $(\frac{2}{10} = \frac{1}{5})$ 15 = 3,
c'est alors seulement qu'il dit $\frac{1}{15}$ 15 = 1.

Ensemble $(\frac{1}{5} + \frac{1}{15})$ 15 = 4.

C'est donc $(\frac{1}{5} + \frac{1}{15})$ B qui font 4 lorsqu'il s'agit de compléter B = 15; ce seront donc $\frac{1}{5}$ $\frac{1}{15}$ de 1 qui feront 1 quand on les ajoutera au nombre proposé : c'est ce nombre proposé qu'il appèlle  « sa face, lui-même ».

Vient ensuite la vérification, qui manque rarement à la fin de la solution d'un problème; les deux fractions proposées $\frac{2}{3}$ $\frac{1}{15}$ et leur complément $\frac{1}{5}$ $\frac{1}{15}$ sont écrites par ordre de grandeur, évaluées en parties du bloc 15, et comme la somme de ces parties fait 15 (qui n'est pas écrit, mais se devine de lui-même), Aahmesu conclut que la somme des fractions fait 1.

Telle est, *au complet*, la solution égyptienne du problème : les deux autres exemples vont nous re-

second *Banckir*, comme l'auteur l'a expliqué quelques lignes plus haut que notre extrait). Et toutes les fois que tu enlèveras un jeton dans l'intervalle au-dessous de la ligne (place où les jetons en valent cinq de l'ordre inférieur), il te faudra ajouter seulement la moitié du nombre écrit (du multiplicande). »

produire la même méthode, mais un peu abrégée dans le suivant, tronquée par défaut de place dans le dernier, celui que, malheureusement, M. Cantor a cité seul.

N° 22 

Complète, vois, $\frac{2}{3}$ $\frac{1}{30}$ à 1.



20 1.



Total [21], il manque 9.



Fais croître le nombre 30 pour trouver 9.

•	30
/ $\frac{1}{10}$	3
/ $\frac{1}{5}$	6
—	9



Donc $\frac{1}{5}$ $\frac{1}{10}$ pour accroissement de lui.



Donc complet, parfait
ou bien
Donc, ajoute.

$\frac{2}{3}$	$\frac{1}{5}$	$\frac{1}{10}$	$\frac{1}{30}$	—
20	6	3	1	ensemble [30]

Je n'ai rien de particulier à dire ici, si ce n'est que le *mokhraj* choisi est 30; puis, que pour avoir $\frac{1}{5}\,30 = 6$, l'auteur passe encore par l'intermédiaire obligé pour lui, $\frac{1}{10}\,30 = 3$.

Voici maintenant l'exemple maladroitement choisi par M. Cantor :

N° 23 $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{10}$ $\frac{1}{30}$ $\frac{1}{45}$ 

11	**5**	**4**	**1**	**1**	Complète à $\frac{2}{3}$.
$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$		
	$\frac{1}{8}$				



Donc $\frac{1}{9}$ $\frac{1}{40}$ en accroissement de lui fait $\frac{2}{3}$.

Si nous rapprochons ce problème des précédents, nous voyons qu'il manque, entre l'énoncé et la conclusion :

1° La somme des parties du bloc extractif 45, savoir :

$$11\frac{1}{4}\quad 5\frac{1}{2}\frac{1}{8}\quad 4\frac{1}{2}\quad 1\frac{1}{2}\quad 1 \text{ ensemble } 23\frac{1}{2}\frac{1}{4}\frac{1}{8}$$

2° La mise en évidence de ce qui manque à cette somme pour atteindre le bloc 45, soit



Manquant 6 $\frac{1}{8}$.

3° La phrase sacramentale « fais croître le nombre 45 pour trouver $6\frac{1}{8}$ »; et le calcul y amenant, qui, suivant les modèles d'Aahmesu, serait certainement

•	45				
$\frac{1}{10}$	$4\frac{1}{2}$	$\frac{1}{10}$	$4\frac{1}{2}$		
$\frac{1}{5}$	9	$\frac{1}{20}$	$2\frac{1}{4}$		
/ $\frac{1}{9}$	5 [1]	/ $\frac{1}{40}$	$1\frac{1}{8}$	—	$6\frac{1}{8}$

Et c'est ici seulement que devrait venir se placer la conclusion : « Donc $\frac{1}{9}$ $\frac{1}{40}$, en accroissement de lui, fait $\frac{2}{3}$. »

Le motif qui a conduit le copiste à supprimer tous ces intermédiaires se voit facilement sur l'original hiératique : il était évidemment préoccupé de ne pas sortir de son second compartiment, voulant sans doute réserver le reste de la colonne pour transcrire d'autres calculs; c'est aussi ce qui lui a fait remonter sa preuve le plus haut possible, au point qu'elle empiète sur l'espace occupé déjà en partie par le problème n° 22 (dont la preuve n'est pas faite, du reste).

Voici, par contre, la preuve du n° 23 à laquelle

[1] Il n'y a absolument rien dans ce calcul qui ne soit calqué sur des exemples fournis par le papyrus lui-même : la transformation que je fais ici, en vertu de laquelle dès qu'on sait que $\frac{1}{n}$ B = p on écrit $\frac{1}{p}$ B = n, est un de ces artifices de calcul que l'auteur égyptien emploie à chaque instant.

il manque, toujours pour économiser la place, l'en-tête que nous lisons au n° 21 (*b*) : « Chapitre de la preuve ».

$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{9}$	$\frac{1}{10}$	$\frac{1}{30}$	$\frac{1}{40}$	$\frac{1}{45}$	$\frac{1}{3}$	𓂋	1
11	**5**	**5**	**4**	**1**	**1**	**1**	**15**	font	[**45**]
$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$		$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{8}$				
	$\frac{1}{8}$								

On remarquera ici que les fractions de l'énoncé et celles de l'« accroissement » ou du complément sont rangées par ordre de grandeur ; puis vient $\frac{1}{3}$ placé hors rangs, en vedette, et mis là tout simplement pour qu'en l'ajoutant à l'ensemble des autres fractions qui, d'après l'énoncé, doivent faire $\frac{2}{3}$, on obtienne 1, soit, pour la somme des substituts, le bloc entier 45[1]. M. Cantor a donc tort de dire que « le complément tout entier est $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{9}$ $\frac{1}{40}$ ». Le complément *se rapportant au problème* est, comme nous le dit la conclusion d'Aahmesu, $\frac{1}{9}$ $\frac{1}{40}$, la fraction $\frac{1}{3}$ n'intervient que dans la preuve.

Voilà, restitués dans toute leur sincérité et sous leur physionomie vraiment égyptienne et archaïque, les problèmes de la deuxième partie du chapitre du Seghom. Et si maintenant le lecteur veut bien reve-

[1] J'ai rétabli, dans ma transcription, 𓂋 en face des fractions : c'est évidemment par erreur que Aahmesu l'a écrit en face des substituts en rouge ; il faudrait là, comme je l'ai mis entre crochets, en prenant modèle sur d'autres preuves, le nombre 45 également en rouge.

nir à la p. 220 et relire la façon dont M. Cantor explique le problème 23, il reconnaîtra pourquoi j'ai jugé nécessaire d'écrire ces pages. C'est que l'exposé du savant professeur d'Heidelberg n'est nullement dans l'esprit du calculateur égyptien : c'est que l'algorithme $\frac{6\frac{1}{8}}{45}$, c'est que la décomposition de cette fraction en $\frac{5}{45}+\frac{1\frac{1}{8}}{45}=\frac{1}{9}\frac{1}{40}$ est beaucoup trop moderne et nullement dans les habitudes de l'auteur de notre papyrus. Quant à la question de savoir si c'est bien réellement un complément *par addition* que Aahmesu a eu l'intention d'enseigner à trouver, je me bornerai à dire ici que je ne crois pas que telle ait été son idée : je ne puis en donner, pour le moment, la démonstration; elle ressortira des remarques que j'aurai à faire dans l'étude du chapitre suivant et des calculs qui y sont pratiqués.

(La suite à un prochain cahier.)

MATÉRIAUX
POUR
LE DICTIONNAIRE ASSYRIEN,

PAR

M. ARTHUR AMIAUD.

I.

§ 1. — *Išûṭu abšâni* est une phrase fréquente dans les textes assyriens. Elle a été différemment expliquée par les savants, sans qu'aucun d'eux, à mon avis, en ait donné une traduction satisfaisante. Je propose pour ces mots le sens suivant : « Ils portèrent mon joug ».

Abšâni vient d'une racine assyrienne הבש, identique à la racine sémitique qui a donné les verbes חבש, حبس, ܚܒܫ, et dont le sens primitif est « lier, enchaîner ». הבש a pris ensuite en assyrien le sens de « s'emparer de, prendre en propriété », et c'est toujours avec cette dernière acception que le verbe est employé dans les contrats privés sous ses formes *ubbiš*, *ubiš* (*passim*), *tubiš* (WAI, III, p. 49, n° 3, l. 11) et *ubbušat* (*ibid.*, p. 46, n° 1, l. 12). *Abšâni*, *abšânka*, *abšânšun* nous offrent une forme nominale

en *ân* de notre racine. *Abšân* devait avoir, comme je vais le montrer par des exemples, la signification de « lien, joug ».

Pour *išûṭu*, les différentes formes de ce verbe que nous offrent les textes, *išâṭ*, *išâṭa*, *šûṭa*, ne permettent pas de songer à une autre racine que שוט. Le verbe *šâṭu* avait le sens de « porter, traîner » (cf. le chaldéen סוט). Son nom d'action *šâṭam* rend, en effet, dans une inscription de Nabuchodonosor la même idée exprimée dans un autre texte de ce roi par *šadâda*, dont le sens de « faire parvenir » a été reconnu par M. Guyard [1], et qui devait avoir encore ceux de « porter, traîner [2] ». On lit dans l'inscription de Londres, WAI, I, 53, col. 2, l. 9 : *Marduk . . . . . ana šadâda serṭêšu ušadkanni libba* « Marduk . . . . . me disposa le cœur à porter son joug [3] »; et sur le baril de Philipps, WAI, I, 65, col. 1, l. 12 : *ana šâṭam serṭêšu lukaniš kišadam* « je baissai le cou pour porter son joug ».

Je citerai seulement quelques-uns des nombreux exemples de notre phrase :

WAI, III, 18, l. 113 : *Sandašarme* (MAT) *Ḥilakkaï*

[1] *Journ. asiat.*, 1878, 2e semestre, p. 444.

[2] Voy. Oppert, *Grande inscription du palais de Khorsabad*, l. 36 : *ardu kanšu šadid niriya* « sujet soumis qui portait mon joug »; — et Smith, *Hist. of Assurbanipal*, p. 302, l. 14 : *adi bab ekur išdudû* « ils le traînèrent jusqu'à la porte du temple ».

[3] Je dois à M. Guyard l'indication d'un passage qui semble confirmer le sens que je donne à *šiṭê*. WAI, II, 23, col. 3, l. 5 : *šadidtum* (proprement : ce qui est porté) *kussu širṭê* « chaise à porteurs » (littéralement : chaise à joug).

ša ana šarrâni abâniya la iknašu la išûṭu abšânšun..... « Sandasarme de Cilicie qui ne s'était pas soumis aux rois mes pères et n'avait pas porté leur joug..... ». — WAI, I, 45, col. 2, l. 52 : *Nabušallim abal Balasu ina kussišu ušešib ma išâṭa abšâni* « j'ai fait asseoir sur son trône Nabusallim, fils de Balasu, et il porte mon joug ». Cf. WAI, I, 38, l. 62, où l'on lit . *išâṭ abšâni*, avec même sens. — WAI, III, 19, l. 40 (Smith, *Hist. of Assurb.*, p. 68) : *Šarru ša ilu idušu atta. Abûa ultaka illik ma limuttu iššakin ina panišu. Yâti ardu palihka. Gurbanni mala šûṭa abšânka* « le roi avec qui est Dieu, c'est toi. Mon père s'est détourné de toi et le malheur est tombé sur lui. Je suis ton serviteur obéissant. Tout mon peuple portera ton joug ». Je vois ici dans *šûṭa* la troisième personne du féminin pluriel du temps appelé par Hincks le *permansif*.

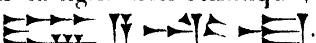
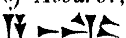
Sâṭu s'employait, comme il est naturel, dans le sens d'« apporter ». Dans la table de Nebi-Yunus (WAI, I, 44, l. 70), on lit que, sur l'ordre de Sennachérib, les rois de Phénicie qu'il avait soumis coupèrent des cèdres dans l'Amanus et « les apportèrent à Ninive », *ana Ninua išûṭûnim*.

Notre mot *abšânu* se rencontre encore dans des phrases différentes, et toujours avec le sens de « joug ». Sennachérib dit dans la même inscription de Nebi-Yunus (l. 15) : *rapšu nagû mat Yaudi Ḥazaqiau šaršu emid abšâni* « vaste est le territoire de la Judée; j'ai imposé mon joug à Ézéchias, son roi ». Cf. la phrase équivalente de Sargon : *nir belutiya emidsunuti* (Oppert, *Gr. inscr. du palais de Khorsabad*, l. 23). — Et

dans la légende prétendue de la chute (Delitzsch, *Ass. Les.*, p. 42, l. 14), nous lisons : ***abšâna endu ušassiku eli ilâni nakiriša*** « il a imposé (littéralement : il a fait porter) un joug solide aux dieux ses ennemis ».

§ 2. — Plusieurs intéressants passages des textes établissent que les Assyriens, comme tous les peuples, ont eu le culte des morts; qu'ils croyaient à la nécessité de la sépulture, et faisaient des libations sur le tombeau des ancêtres.

Sur une tablette bilingue du quatrième volume des WAI, p. 12, aux lignes 38-41, on lit l'imprécation suivante : *šâšu šumšu ziršu piri'šu* [*ina pî*] *nišû dišâti lihalliq zirašu lilqut ma naq mê aï irši* « qu'il le fasse disparaître, lui, son nom, sa postérité, sa race, du milieu des hommes nombreux, qu'il moissonne sa postérité et qu'il ne lui laisse personne pour faire les libations ».

Naq mê signifie proprement « celui qui fait la libation de l'eau ». Dans la ligne non sémitique, ces mots sont rendus par . Or on sait que  est l'idéogramme de *mê* et  l'idéogramme de *naqû* (cf. le syriaque ܢܩܐ « sacrifier, faire la libation »). Des formes apocopées comme *naq* ne sont pas très rares en assyrien. Par exemple, la racine *našû* fournit *naš biltu* et *niš qatâ* (Smith, *Hist. of Assurb.*, p. 123, l. 48). — Peut-être est-ce dans  qu'il faut chercher l'origine du nom assyrien du fils, *abal*, et du הבל hébreu.

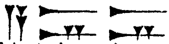
WAI, III, 43, col. 4, l. 19, 20, nous offre encore l'expression *naq mê. Ninip bel kudurrêti abalšu naqa mêšu lišeli* « que Ninip, le seigneur des bornes, lui enlève son fils, celui qui doit lui faire les libations ».

On trouvera un troisième exemple de cette expression au paragraphe suivant.

§ 3. — Le mot *ekimmu* figure habituellement dans les incantations magiques à côté des mots *utukku*, *alû*, *gallû*, etc., et comme eux désigne une sorte de démon malfaisant. Mais ce n'est pas là sa seule signification. Un autre sens d'*ekimmu*, et sans doute son sens primitif, est l'« ombre, l'âme » d'un mort. J'en trouve la preuve dans une remarquable phrase d'Asurbanipal, dont M. Guyard a déjà traduit les premières lignes à l'appui de ses explications des mots *kimaḫḫu*, NIR-PAD-DI et de l'expression *ukallim šamši*[1]. Voici cette phrase : « Les tombeaux de leurs rois anciens et modernes, qui n'avaient pas craint Asur et Istar, mes seigneurs, et qui avaient fait trembler les rois mes pères, je les renversai, les démolis et les exposai à la lumière du soleil; j'emportai leurs cadavres en Assyrie; » puis le roi poursuit : *ekimmešunu la ṣalalu emed kispi naq mê uzammišunuti* « je laissai leurs ombres sans sépulture; je les privai des offrandes (?) de ceux qui leur devaient les libations ».

§ 4. — M. Hommel (*Zwei Jagdinschriften Asur-*

[1] Voy. *Journ. asiat.*, 1880, 1er semestre, p. 514.

banîbal's, p. 3) a très justement supposé que le pronom isolé de la première personne du pluriel devait être *a*[*nî*]*ni*. Mais il n'en cite aucun exemple. Ce pronom se trouve pourtant trois fois dans les textes cunéiformes publiés, malheureusement deux fois dans un passage mutilé. Il est écrit  à la ligne 29 et à la ligne 30 d'une dépêche adressée au roi d'Assyrie, WAI, IV, 52, n° 3; et la ligne 40 d'une autre dépêche, WAI, IV, 53, n° 1, nous offre une seconde forme de ce pronom,  : *nîni mala* [*bašû*?] *ana šarri niltapra. Sarru kî ša ili'u libuš* « Nous écrivons au roi tout ce qui s'est passé. Que le roi fasse selon son bon plaisir ». On sait que l'hébreu avait de même la forme נַחְנוּ à côté de la forme אֲנַחְנוּ.

§ 5. — *Ramû* = habiter; *rimit, rimeti* = habitation, demeure. Cf. l'arabe رما « faire halte, s'arrêter dans un lieu ».

Exemples :

WAI, I, 42, l. 26 : *Ina umešuma ultu ekal qabal âli ša Ninua ana rimit šarrutiya ušaklilu* « en ce temps-là, après que[1] j'eus achevé le palais qui est au milieu de la ville de Ninive pour ma demeure royale ». Smith a traduit : « for the *glory* of my kingdom. »

Layard, 38, l. 7, 8 : *Ekal qabal ali ša Ninâ* . . . . . *ša šarrâni alikut maḫri abâniya ana rimit belutišun*

[1] Les exemples de prépositions regissant non plus seulement un substantif mais un verbe et toute une phrase, et devenant par ce fait conjonctions, sont fréquents en assyrien.

ušepišû « le palais qui est au milieu de la ville de Ninive....., que les rois prédécesseurs, mes pères, avaient fait construire pour leur résidence seigneuriale ».

Oppert, *Dour-Sarkayan*, p. 6, l. 67 : *Ina araḫ Abu araḫ Ili mukin temen âli û biti ša gimir ṣalmat qaqqadi ana rimetišina ipattiqa* « au mois d'Ab, le mois du Dieu qui donne la stabilité aux fondements des villes et des maisons que toute l'humanité construit pour sa demeure ».

Les exemples du verbe sont nombreux et plus concluants. Exemples du qal :

WAI, I, 47, col. 2, l. 44 : *qiribša dariš lurme* « que j'y habite longtemps », dit Esarhaddon, parlant du palais qu'il a fait bâtir.

WAI, I, 56, col. 7, l. 9 et suiv. : *Panama ultu um ulluti adi palê Nabu-abal-uṣur sar Babilu abi alidiya šarrâni maduti alik maḫriya ša Ilu ana šarrutim izkuru zikiršun ina âlâni niš inišunu ašar ištâmu ekalê iteppušû irmû šubatsun* « auparavant, depuis des jours lointains jusqu'aux années de Nabu-abal-uṣur, roi de Babylone, le père qui m'a engendré, les nombreux rois, mes prédécesseurs, qu'El a appelés à la royauté, se sont bâti des palais dans les villes, pupille de leurs yeux (c'est-à-dire leurs préférées) où ils s'étaient établis, et y ont fait leur résidence (littéralement : et y ont habité leur résidence) ».

Exemples du saphel :

WAI, I, 38, l. 1, 2 : *Ultu qirib šadi ušeridam ma ina* (AL) *Ḫardišpi* (AL) *Bit-Kubatti ušarme* « je les ai

fait descendre des montagnes [où ils s'étaient réfugiés] et les ai fait habiter dans les villes de Hardispi et de Bit Kubatti ».

Oppert, *Dour-Sark.*, p. 8, l. 106 : *Aslula pâ ištin*[1] *ušaškin ma ušarmâ qiribšu* « je les ai faits captifs, les ai réunis ensemble et les y ai fait habiter » (*scil.* dans la ville de Dur-Sarkin). M. Oppert a très bien traduit : *collocavi in ea* (*urbe*).

Oppert, *ibid.*, *Tablette d'argent*, l. 10 et suiv. : « J'ai bâti une ville, je l'ai nommée Dur-Sarkin, j'y ai élevé des temples (*šubat*) à Ea, Sin, Samas, Bin, Ninip, les grands dieux, mes seigneurs, » — *bunnanê ilutišunu rabite nakliš ušepiš ma ušarmâ parakki šuate* — « j'ai fait faire les statues de leurs grandes divinités et je les ai installées dans ces temples ». Cf. *Tablette d'or*, l. 11, la phrase correspondante : *ma irmû parakki*.

Le participe du qal, *ramû*, est très fréquent dans le quatrième volume des WAI :

P. 9, col. 1, l. 25 : *sa šubtam ellitim ramû* « qui habite la demeure élevée »; p. 18, n° 1, l. 12 : *parakka ellu ramû* « qui habite le sanctuaire élevé », etc.

§ 6. — On a traduit d'abord par « tribut, richesses », puis par « symboles de soumission » un mot *ṣirrât, ṣirrêti*, qui ne se rencontre d'ailleurs que rarement dans les textes. Je crois qu'il faut abandonner ces traductions. Mais quel est le sens de *ṣirrât*? Le

[1] Sur *pâ ištin*, voy. Guyard, *Journ. asiat.*, 1878, 2ᵉ semestre, p. 452.

rapprochement des passages suivants va nous permettre de le déterminer.

Le roi Hammurabi s'exprime ainsi dans l'inscription du Louvre (col. 1, l. 10 et suiv.) : *Ninu Ilu û Bel nišû Sumerim û Akkadim ana belim iddinûnim ṣirrazina ana gatiya umallû*[1] « après qu'El et Bel m'eurent donné, pour en être le maître, les hommes de Sumir et d'Akkad et eurent empli mes mains de leurs *ṣirrât* ». — De même, sur une tablette dont Nabunaïd nous a transmis le texte (WAI, 1, 69, col. 3, l. 24-26), un autre très ancien roi de Babylone, Sagaraktiyas, disait : *Inu Šamaš û Anunitum ana ri'at mat. . . . . imbû[inni] ṣiriti kala nišû qatûa ušmallû* « après que Samas et Anunit m'eurent appelé à la royauté du pays de. . . . . et eurent empli mes mains des *ṣiriti*[2] de tous les peuples ».

Ces deux passages, par eux-mêmes obscurs, me semblent singulièrement éclairés par une phrase de Sargon, qui en reçoit en retour quelque lumière. Ce roi dit dans la grande inscription de Khorsabad (l. 14) : *ḫammami ša arba' addâ ṣirrêti*. Or si l'on

[1] Cf. la même phrase dans *Une nouvelle inscription de Hammourabi* publiée par M. Menant (*Recueil de travaux relatifs à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. II, p. 76) : *Ninu Bel nišû û. . . . . ana belim iddinušum ṣirrazina ana qatišu umallû*. La valeur *šum* du signe que M. Menant n'a pas lu (dans *iddinušum* et plus bas dans *ibnišum*) est certaine. Voy. l'inscription de Londres, col. 6, l. 39 : *Aššum aïbi*, etc.

[2] M. Delitzsch (Lotz, *Tiglathpileser I*, p. 183) a proposé pour *ṣirîtu* (*sic*), dans ce passage, le sens de « *Hoheit, Erhabenheit* ». Mais la comparaison des deux autres passages où se retrouve notre mot suffit pour prouver que *ṣiriti* est ici pour *ṣirrîti* et non pour *ṣîrîti*.

compare avec cette phrase l'expression fréquente et bien connue : *birîtu parzillu addîšu* « je le chargeai de chaînes de fer », — en syriaque ܐܣܪܬܗ ܒܗ ܫܫܠܬܐ, — on sera amené à traduire : « je chargeai de *ṣirrêti* les quatre régions. » La racine sémitique צרר a le sens de « lier ». Les *ṣirrêti* seraient donc une sorte de « liens ». Je rendrais volontiers ce mot par « rênes », dont le sens métaphorique convient bien à nos trois passages.

§ 7. — Aux noms de parenté déjà connus, *abu*, *ablu*, *ummu*, *bintu*, *aḫu*, il faut ajouter ceux de *kallatu* « bru » (כַּלָּה, ܟܠܬܐ) et de *emêtu* « belle-mère » (حَمَاة, חָמוֹת, ܚܡܬܐ). Le sens de ces mots ressort avec certitude de la place qu'ils occupent dans un texte du quatrième volume des WAI (p. 58, col. 1, l. 22 et suiv.), où l'on relève encore les expressions *ibir*, *ibru* « allié, ami » (חָבֵר, ܚܒܪܐ) et *ru'a*, signifiant aussi l'« ami » et peut-être le « prochain » (héb. רֵעַ).

itti abi ablu iprusu,
itti abli abu iprusu,
itti ummi bintu iprusu,
itti binti ummu iprusu,
itti emêti kallati iprusu,
itti kallati emêti iprusu,
itti aḫi aḫušu iprusu,
itti ibri ibiršu iprusu,
itti ru'a ru'ašu iprusu.

Celui qui a séparé le fils d'avec le père, le père d'avec le fils; qui a séparé la fille d'avec la mère, la mère d'avec la

fille; qui a séparé la bru d'avec la belle-mère, la belle-mère d'avec la bru; qui a séparé le frère d'avec son frère, l'allié d'avec son allié, l'ami d'avec son ami.

§ 8. — L'idéogramme  a d'ordinaire les significations de « dame, princesse », et se lit alors *beltu, rubatu.* Il désigne toujours une déesse et n'a jamais la signification d'« épouse » (*ḫirta, aššatu*), qui est celle de l'idéogramme . Mais sans aucun doute  signifie aussi « sœur ». Déjà Norris avait entrevu ce fait (*Assyr. Dict.*, p. 1046).

WAI, IV, 7, *a*, 39-41, on lit : *Lû arrat abišu, lû arrat ummišu, lû arrat aḫi rabî* « soit la malédiction de son père, soit la malédiction de sa mère, soit la malédiction de son frère aîné ». Or la même expression *aḫi rabî* () se retrouve en corrélation avec  aux lignes 32-33 de WAI, IV, 58, *b* : *Ina lamas abi u ummi itta*[*mi*], *lamas aḫi rabî u* NIN *rabiti itta*[*mi*]. NIN *rabiti* est donc la « sœur aînée ».

Comment d'ailleurs expliquer NIN autrement que par « sœur » dans les trois passages suivants?

Smith, *Hist. of Assurb.*, p. 29, l. 53 : *Arkânu Urdamanê abal* NIN-*šu ušib ina kussi šarrutišu* « ensuite Urdamane, son neveu (le fils de sa sœur), s'assit sur son trône ».

Ibid., p. 271, l. 107 : *Ilânišu ummušu* NIN-MES-*šu*[1] *aššatsu* (écrit DAM-*su*) *qinnušu* . . . . . *ḫarran Dimašqa ušaškina* « ses dieux, sa mère, ses sœurs, sa femme,

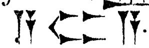
[1] WAI, V, p. 9, l. 3, donne NIN-*šu* « sa sœur ».

sa famille. . . . ., je les ai emmenés à Damas (littéralement : je leur ai fait prendre le chemin de Damas) ».

Chez Asurnaṣirabal, col. 2, l. 124 (WAI, I, 23) : *SAL-NIN-su itti nudniša ma'adi binât rubûtišu itti nudnišina ma'adi âmḫur* « sa sœur, avec une dot considérable, les filles de ses grands, avec de fortes dots, je les reçus comme tribut ».

NIN, dans le sens de « sœur », se lisait sans doute *aḫat, aḫatu.*

§ 9. — Nous savons que le mot *agû* a en asssyrien deux sens bien différents. Il signifie « tiare, couronne ». Par exemple, dans l'inscription de Tiglathpileser, I, col. 1, l. 21 : *agâ ṣira tuppirašu;* dans la descente d'Istar aux enfers, col. 2, l. 45 : *utterši agû rabâ ša qaqqadiša.* — Il signifie aussi « flot, courant rapide, torrent ». *Nâr Itite agû šamru emuru* (Smith, *Hist. of Assurb.*, p. 221, l. 20); *ana agê Puratti ušar ma* (WAI, IV, 26, col. 1, l. 53).

Dans le sens de « couronne », la représentation idéographique d'*agû* est ; dans le sens de « torrent », elle est .

Il me semble que ce mot doit avoir encore un troisième sens, celui de « douleur, mal[1] », ar. وَجَعْ. A la colonne 3, l. 13 du *Caillou de Michaux* on lit : *Marduk belu rabû agâ la qatâ rikissu la paṭira* (cf. WAI, III, 41, col. 2, l. 25 : *agâ la qatâ ša rikissu la*

[1] Cf. Guyard, *Journ. asiat.*, mai-juin 1880, p. 526.

ippaṭṭaru) *lišeššišu* « que Marduk, le grand seigneur, le frappe d'un mal sans fin (littéralement : lui fasse porter un mal sans fin) de l'étreinte duquel il ne puisse être délivré ».

La variante *ša rikissu la ippaṭṭaru* empêche de lire *arkatu la gamri* pour *A-GA NU-BE-LA*, comme on a voulu le faire d'après WAI, II, 48, *b*, 51, et de traduire : « Marduk, le grand seigneur de l'avenir sans fin (de l'éternité). » Ce n'est pas non plus le lieu de rendre *aga* par « couronne », car WAI, III, 41, *loc. cit.*, remplace le verbe *lišeššišu* par les mots *liṣan karassu* « qu'il remplisse [1] son ventre (littéralement : qu'il charge son ventre, rac. צען, cf. syr. ܛܥܢ) d'un mal sans remède . . . ». Enfin le sens de « flot, courant », dont on pourrait peut-être tirer celui de « flux, écoulement », me paraît ici peu probable.

§ 10. — Que signifie l'adverbe *ema* qu'on lit plusieurs fois dans les textes? Je crois qu'il faut l'expliquer par « partout, partout où » et le décomposer en *e* (= héb. אי) et *ma*. Comparez les expressions *aïumma* « qui que ce soit » et *aïumma ul*, *aïumma la* « aucun ne . . ., personne ne . . . ».

Nabukudurriuṣur, Inscr. de Londres, col. 6, l. 11 : *Dalât erinim taḫlupti siparri askuppu û nukušê pitik eri ema babânisa ertetti* « dans toutes les baies de ses murs (littéralement : *partout* dans ses baies) j'ai fait poser des portes de cèdre, avec un revêtement de cuivre, avec un seuil et des gonds en bronze ». —

[1] Cf. Guyard, *Journal asiatique*, mai-juin 1880, p. 526.

Voir la même phrase, col. 8, l. 8, et col. 9, l. 16 de la même inscription, et une phrase semblable chez Nabu-naïd (WAI, I, 69), col. 1, l. 12.

Nirgalsarruuṣur (WAI, I, 67), col. 2, l. 37 : *Ištu* AN-UR *adi* AN-PA *ema Šamaš aṣû ša šarrâni kiprâti ša kal. tenišêti bilatsunu kabitti lumḫur qirbušša* « que je reçoive dans ce palais les tributs considérables des rois des régions du monde entier, depuis AN-UR jusqu'à AN-PA, partout où le soleil se lève ». — Cette expression *ema šamaš azû* (*sic*) se retrouve encore dans l'inscription de Londres, col. 10, l. 13.

WAI, IV, 29, *a*, 25-28 : *Samê u irṣitim kummu — ema šamê u irṣitim kummu* « les cieux et la terre sont à toi, — partout les cieux et la terre sont à toi ». Justement, dans ce passage, *ema* est représenté par  dans la ligne non sémitique. Or  = *ašar*, qui, à l'état construit, a souvent le sens de « où, dans le lieu où ».

§ 11. — Dans la relation de sa campagne au désert du pays de Vas, Assurbaniabal a écrit cette phrase : *ummanâtiya. . . . . ina er Aïalli*[1] *istû mê* . Smith (*Hist. of Assurb.*, p. 270, l. 101) a lu *mê šarbê*, lecture impossible, puisque  n'a jamais la valeur syllabique « *šar* », et il a traduit « abundant waters ». Il faut lire *mê manbê* (ar. مَنْبَع, syr. ܡܒܘܥܐ) et traduire : « Dans la ville d'Ayalli (Azalli), mes soldats burent des eaux de source. »

[1] Il faut lire *Azalli* et non *Aïalli*. Voir WAI, V, p. 8, l. 108, 119, 120.

L'assyrien avait-il aussi un verbe *nabû* = נבע, à côté du verbe *nabû* = נבא? WAI, II, 27, *d*, 22-24 donne la preuve que ce verbe existait. Nous y lisons en effet :

(*ṣi-im*) [cuneiform] = *šaḥâlum*
[cuneiform] (*ṣim-ṣim*) [cuneiform] = *nabû*
[cuneiform] [cuneiform] = *šuṣû*, .

c'est-à-dire : *ṣim* = *šaḥâlum* « couler », syr. ܫܚܠ ; — *ṣimṣim* = *nabû* « sourdre, couler », syr. ܢܒܥ ; — *šuṣim* = *šuṣû* « faire sortir, faire couler ».

§ 12. — Ne quittons pas encore ce verbe *šaḥâlu*, dont le lexique assyrien vient de nous donner la signification. Son correspondant syriaque ܫܚܠ a au pael le sens de « faire couler », aussi celui de « faire fondre un métal ». En arabe, سَحَلَ veut dire « racler », مِسْحَلٌ veut dire « lime », et l'éthiopien ሰሐለ፡ signifie « aiguiser ». Il nous sera facile maintenant de traduire une phrase de Tiglathpileser I, où je trouve le pael de notre verbe (col. I, l. 36) : *šatammu ṣîru ša Aššur kakkêšu ušaḥilu* « le prince auguste dont Assur a aiguisé, a affilé les armes ». M. Lotz a mal compris cette phrase. Il explique *ušaḥilu* par « berufen[1] », trompé par l'équivalence *šaḥâlu* = *nabû*, que j'ai relevée au paragraphe précédent.

[1] Lotz, *Die Inschriften Tiglathpileser's I*, p. 105.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 8 JUILLET 1881.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Defrémery, vice-président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est reçu membre de la Société :

M. David A. Cohen, présenté par MM. Oppert et Renan.

On procède au renouvellement de la Commission du Journal. Sont élus membres de cette commission : MM. Defrémery, Dulaurier, Barbier de Meynard, E. Senart et Stanislas Guyard.

M. Garrez émet le vœu qu'à l'avenir les membres de la Société soient informés officiellement, avant chaque séance générale, des candidatures aux fonctions de la Société qui pourront se produire. Le Conseil décide que cette proposition sera mise à l'ordre du jour de sa prochaine séance.

La séance est levée à 9 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par la Société. *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, N° IV, avril 1881, Calcutta. In-8°.

— *Proceedings of the Royal geographical Society*, may and june 1881. London. In 8°.

Bibliotheca Indica. *Váyu Puráṇa* ed. by Rájendralála Mitra. Vol. II, fasc. I. Calcutta, 1881. In-8°.

Par les *Trustees* du Musée britannique. *Catalogue of the Persian Manuscripts in the British Museum* by Charles Rieu. Vol. II. London, 1881. In-4°, VII, p. 433-877.

Par l'auteur. *Kurdische Grammatik* von F. Justi. Saint-Pétersbourg, 1880. In-8°, XXXIV-256 pages.

Par M. C. Imbault-Huart. *'Hou peï Si-léou sô tch'eng sinn lou*, Rapport sur le Si-léou sô, refuge indigène pour les malheureux, établi près de Changhaï par le juge Tch'enn.

Par l'auteur. *Spraakkunst der maleische taal*, door A. H. L. Badings. Schoonhoven, 1877. In-12, 111 pages.

— *Nieuw hollandsch maleisch, maleisch-hollandsch Woordenboek*, door A. H. L. Badings. Derde veel vermeerderde en verbeterde Druk. Schoonhoven, 1879. In-12, 397 pages.

— *Woordenboek voor de Zeevaart*, in het hollandsch-maleisch-fransch-engelsch, door A. H. L. Badings. Schoonhoven, 1880. In-12. 386 pages.

— *The Early Caliphate*, by Sir W. Muir. Br. s. l. n. d.

— *The Indo-Aryans*, their history, creed and practice by Ramachandra Gosha. Calcutta, 1881. In-12, 176 pages.

— *Annales auctore Abu Djafar Mohammed Ibn Djarir At-Tabari.* Sectionis secundæ pars prima quam ediderunt H. Thorbecke (p. 1-295) und S. Fraenkel (p. 295-320.) — Sectionis tertiæ pars tertia quam edidit S. Guyard. Lugd. Bat., 1881. In 8°.

COMMUNICATION FAITE PAR M. HALÉVY À LA SÉANCE GÉNÉRALE, LE 29 JUIN.

Josèphe (*Guerre des juifs*, V, 4, 1) donne à la vallée qui séparait la ville haute d'avec la ville basse de Jérusalem le nom de « vallée des Τυροποιών ou des fromagers ». On a émis un grand nombre d'hypothèses sur l'origine de ce nom qui semblait inconnu aussi bien à la Bible qu'à la littérature tal-

mudique. M. Halévy pense que cette disparité n'est qu'apparente et que ladite vallée est identique avec celle dont la porte, reconstruite au temps de Néhémie, est mentionnée sous le nom de שַׁעַר הַשְׁפוֹת ou הָאַשְׁפּוֹת, nom que les Septante traduisent déjà par «Porte des fumiers» (τῶν κοπρίων). L'identité topographique de ces deux vallées résulte indubitablement de la comparaison du passage de Josèphe et des versets 13-15 du troisième chapitre du livre de Néhémie. Josèphe remarque expressément que la vallée des fromagers s'étendait jusqu'à la fontaine de Siloé (καθήκει μέχρι Σιλωάμ). Dans le récit de Néhémie de même, la partie de la muraille qui renfermait la porte des fumiers était contiguë à celle où fut pratiquée la porte de la source (שַׁעַר הָעַיִן), c'est-à-dire de Siloé. Mais d'où vient la différence des noms et lequel des deux est le plus original ? M. Halévy trouve l'origine de cette divergence dans la forme double sous laquelle le nom de cette porte ou, ce qui revient au même, de cette vallée, nous est parvenu dans le texte hébreu de Néhémie. L'appellation adoptée par Josèphe se fonde sur la leçon השפות du verset 13, vocalisée הַשְׁפּוֹת qui, en faisant abstraction de l'article הַ, donne le mot שְׁפוֹת «fromage» (II Samuel, XVII, 29); tandis que la traduction des Septante repose sur la variante הָאַשְׁפּוֹת du verset 14, qui ne peut signifier autre chose que «fumier». Il est digne de remarque que la Massore, fidèle à son système de nivellement, a cherché à faire disparaître le dualisme en ponctuant la première forme הָשְׁפּוֹת avec *kameç* sous l'article ה, afin d'indiquer la chute de l'aleph. Cependant si l'on considère que Josèphe cite d'ordinaire des noms populaires et usités de son temps, on préférera son témoignage à celui des Septante et des rabbins qui étaient dépourvus de connaissances locales. Pour la question de savoir si Josèphe a fait usage du texte hébreu en dehors de la version grecque, le fait qui vient d'être signalé décide cette question dans le sens affirmatif, ce qui explique d'une façon très natu-

relle les nombreuses différences que présentent plusieurs données de cet auteur comparées au texte des Septante.

L'étymologie du nom de la source de *Siloé* ou *Siloam* est très obscure. La forme hébraïque שלח est ponctuée tantôt שִׁלֹחַ (Isaïe, VIII, 6), tantôt שֶׁלַח (Néhémie, III, 15). Cette dernière forme est restée tellement hors d'usage, que les Septante ne se doutaient même pas qu'il fût question de cette source dans le passage de Néhémie. Aussi ont-ils traduit les mots : בְּרֵכַת הַשֶּׁלַח לְגַן הַמֶּלֶךְ « la fontaine de Siloé (qui arrosait) le jardin du roi » par « la fontaine des toisons des tontures du roi », comme s'il y avait לְגֵז הַמֶּלֶךְ. La traduction de שֶׁלַח par « toison » s'appuie en outre sur l'araméen-talmudique שְׁלַח, שִׁלְחָא qui signifie « toison » (*Makhschîrîn*, V, 6. Schabbat, 49 [a]). Au point de vue de l'hébreu pur, le mot שֶׁלַח permet encore deux autres interprétations : celle de « arme » (II Chroniques, XXXII, 5) et celle de « terrain d'arrosage » (Cantique, IV, 13), et tout fait supposer que la dernière interprétation est la vraie. Dans ce cas, on doit rappeler que, dans la Mischna, l'expression בית השלחין est constamment opposée à בית הבעל « maison de Ba'al » qui désigne un terrain qui n'est arrosé que par la pluie du ciel. Or, étant donné que chez les Arabes ces deux sortes de terrain portent les dénominations respectives de بعلى « de Ba'al » et de عثّرى « de Astarté (voir le lexique de Lane sous ces articles), il en résulte que le terme שלח peut bien cacher le nom d'Astarté qui était appliqué à cette localité dès l'époque préisraélitique.

Le dieu Hadad (הֲדַד) occupe une place éminente parmi les divinités adorées en Syrie, comme le prouvent les anciens noms propres בֶּן־הֲדַד « fils de Hadad » et עבוד־ הדד « serviteur de Hadad ». Le culte de ce dieu en Phénicie est attesté par Philon de Byblos qui lui donne le titre de « roi des dieux » (Ἄδωδος βασιλεὺς θεῶν. Orelli, *Sanchuniathon*, p. 34). Macrobe (*Saturn.*, I, XXIII) dit que ce nom signifie *unus* (*ejus nominis interpretatio significat* UNUS). On prend d'ordinaire le

mot *unus* dans le sens d'unité et l'on suppose que l'auteur latin a confondu חדד avec le nom de nombre araméen חד « un ». La chose paraît devoir être expliquée autrement. M. Halévy pense que Macrobe a employé le mot latin *unus* dans le sens particulier de « ensemble » qu'il a dans la locution *ad unum, cum uno*, et dont le correspondant araméen est חדד, surtout dans les formes בחדד et לחדד « l'un avec l'autre, ensemble ». L'auteur dont il s'agit trouve dans ce nom l'explication de ce fait, que, malgré la puissance suprême qu'on attribue à ce dieu, celui-ci est néanmoins indissolublement lié à Atargatis, son parèdre féminin, avec lequel il partage le gouvernement du monde (*hunc ergo ut potentissimum adorant deum sed subjungunt eidem deam Adargatin omnemque potestatem cunctarum rerum his duobus attribuunt*). Pline (*Nat. Hist.*, XXXVII, 11) nous apprend que les Syriens adoraient le dieu Adadu (= Hadad) sous la forme de pierres qui frappaient par leur ressemblance avec certaines parties du corps humain, comme les reins, les yeux et les doigts (*Adadunephros ..ejusdem oculus et digitus dei, et hic colitur a Syris*). On pense tout de suite à la pierre d'Émèse, à la surface de laquelle on distinguait certaines empreintes mystérieuses, ce qui signifie probablement des similitudes frappantes avec certaines parties du corps. Tout nous fait donc croire que la célèbre pierre dont l'empereur Élagabale s'est constitué le prêtre était primitivement le symbole de Hadad, le dieu syrien par excellence.

Les bétyles (Βαιτυλία, Βαίτυλος) constituaient une autre espèce de pierres adorées en Syrie : c'étaient des aérolithes, de forme ronde, de couleur blanchâtre et ressemblant au porphyre (σφαῖρα μὲν ἀκριβὴς ἐτύγχανεν ὤν, ὑπόλευκος δὲ τὸ χρῶμα..., καὶ πορφυροειδὴς ἄλλοτε. Damascius). Cette description suffit pour montrer combien se trompent ceux qui font de la pierre d'Émèse un bétyle, attendu que cette pierre était noire et de forme conique. La même raison nous défend également de voir des bétyles dans certaines stèles de Carthage sur lesquelles on lit les mots נצב מלכבעל. Dans la mytho-

logie phénicienne Bétylos a trois frères : Ilos-Cronos Dagon et Atlas, tous enfants de Ouranos et de Gé (Orelli loc. cit., p. 23-24.) Quand on considère qu'aucun dieu sémitique ancien ne porte un nom composé avec אֵל, on arrive à la conviction que l'identification usuelle de Bétyle avec בֵּית־אֵל « maison de dieu » est tout à fait inadmissible. La constance de la voyelle υ, y, dans la forme gréco-latine de ce nom plaide aussi contre cette identification. Au point de vue sémitique on peut songer tout au plus à בְּתוּל « jeune homme »; forme masculine de בְּתוּלָה « jeune fille, vierge » qu'on ne constate jusqu'à présent qu'en assyrien (*batuli u batulât*), mais l'origine sémitique de ce nom est en elle-même très incertaine, vu que Philon de Byblos mêle souvent des noms grecs à des noms sémitiques dans la même énumération[1]. Le bétyle le plus célèbre était celui qu'on adorait dans le temple d'Astarté à Tyr; il avait la forme ronde d'un astre et l'on en attribuait la découverte à la grande déesse elle-même (ἡ δὲ Ἀσ7άρτη . . . . . εὗρεν ἀεροπετῆ ἀσ7έρα, ὃν καὶ ἀναλομένη ἐν Τύρῳ τῇ ἁγίᾳ νήσῳ ἀφιέρωσε). Ces pierres tombées du ciel étaient naturellement censées fabriquées par le dieu suprême du ciel, Ouranos, c'est-à-dire בעל שמם, et comme, d'après la croyance générale de l'antiquité, le feu avait son origine dans le ciel, on considérait les aérolithes comme étant doués d'une portion extraordinaire de l'élément igné ou, ce qui était alors la même chose, d'une grande chaleur vitale, d'une vie réelle. Voilà pourquoi on les appelait : « pierres douées de vie » (λίθοι ἐμψύχοι). Nous savons par Pline que les silex qui produisaient plus rapidement l'étincelle étaient appelés « pierres vivantes » (*lapides vivi*); de là à faire de *silex* un dieu, il n'y avait qu'un pas, et ce pas a été franchi par les Romains. On voit maintenant que quand, d'après la légende

[1] Le mieux sera de rapprocher Bétylos des noms géographiques de la péninsule ibérienne *Baetis*, *Baeturia*, *Baetulo*. La donnée mythique d'après laquelle Astarté découvrit le dieu-pierre dans ses lointaines pérégrinations s'y adapterait fort bien.

grecque, Cronos avale un Bétyle à la place de Zeus, le dieu destructeur n'a pas beaucoup perdu par cette substitution, car Bétylos est aussi un grand dieu et en même temps son frère germain. C'est là un cas remarquable, où une légende grecque reçoit son explication naturelle par le rapprochement d'un mythe phénicien.

P. S. La récente publication de l'inscription de Siloé par M. Kautsch (*Zeitschrift des deutschen Palestina-Vereins*, 1881, p. 260-271) ne modifie en rien mes observations à ce sujet du 8 avril dernier (*Journ. as.*, avril-mai-juin, p. 522). On constate seulement qu'à la ligne 6 de cette inscription, il faut lire מוצא au lieu de מוציא et באמתים ואלף « sur un espace de 1,200 coudées » au lieu de במאתי אלף que donnait la copie de M. Sayce. Le nom de צֶלַע הָאֶלֶף « la côte des mille (sous-entendu *coudées*) », que portait la localité adjacente à la montagne du tunnel, en exprime la longueur en nombres ronds.

J. Halévy.

MISCELLANÉES CHINOIS,

PAR

M. CAMILLE IMBAULT-HUART.

I. UNE VISITE À UN ÉTABLISSEMENT CHARITABLE INDIGÈNE PRÈS CHANGHAÏ. — II. NOTICE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE OUEÏ YUANN.

I. UNE VISITE À UN ÉTABLISSEMENT CHARITABLE INDIGÈNE PRÈS CHANGHAÏ.

En Chine, on le sait, la misère est excessivement grande : chaque année il y meurt quantité de gens, les uns de faim, les autres de froid, d'autres encore par le manque de soins. S'il arrive une calamité quelconque, comme une révolte, une famine, une inondation, et que l'immensité du désastre ne permette plus aux classes dirigeantes d'apporter un secours efficace, le nombre de ceux qui périssent s'élève à des centaines de mille, que disons-nous ? à des millions. A dire vrai, la population de ce vaste empire asiatique se multiplie si rapidement que cette perte considérable d'habitants, perte qui affaiblirait et ruinerait pour de longues années les plus peuplés de nos pays d'Europe, ne porte aucun préjudice à la Chine. Il n'en est pas moins douloureux de penser que de pareilles choses puissent arriver de nos jours.

Ce n'est point que l'on ne vienne, en Chine, au secours des malheureux qui crient misère et qui voient les maladies sévir sur eux : les mandarins à la tête du gouvernement, les autorités locales, de riches négociants même font tout leur possible à cet égard; mais les fonds dont ils disposent arrivent-ils toujours bien aux mains des besogneux, et ne

s'arrêtent-ils pas souvent dans la poche de quelque officier ou fonctionnaire subalterne dont la bourse est aux abois? D'autre part, les missionnaires catholiques et protestants se consacrent aussi aux bonnes œuvres et s'efforcent, dans la mesure de leurs moyens, de soulager les infortunes[1] : mais que sont leurs dons en nature, en argent? une goutte d'eau dans l'Océan, rien de plus. Il y a tant de malheureux que, comme le dit un proverbe chinois : « la porte du bien est difficile à ouvrir » (*Chann-meunn nann k'aï*), c'est-à-dire que l'on ne sait comment ni à qui faire l'aumône.

Dans plusieurs provinces, des efforts intelligents ont été tentés par les indigènes pour venir en aide à leurs compatriotes : on a compris qu'il ne suffisait pas de distribuer de l'argent, d'ordinaire aussitôt dépensé que reçu, ou de faire des dons en nature, qui, à peine recueillis, vont s'empiler dans les monts-de-piété, mais qu'il fallait élever des refuges pour offrir un abri aux vagabonds et aux malades : quelque chose qui ressemble aux *work-houses* des Anglais. A Changhaï il existe à présent plusieurs maisons de ce genre, et, durant notre séjour en cette ville, nous avons vu se bâtir et s'élever un nouvel asile qui peut être donné aux Chinois comme un excellent modèle à imiter.

Le *Si léou sô* « endroit pour servir d'abri aux vagabonds », tel est le nom de cet établissement, a été construit grâce à une souscription indigène dont l'initiative appartient au vénérable Tch'enn, juge de la cour mixte du *Foreign Settlement* ou concession étrangère[2]. Il est situé près du village de

[1] Témoin, par exemple, l'orphelinat de Tou sè vé (Tou chann ouanu), près Changhai.

[2] Au nord de Changhaï, dans l'angle formé par les murs de cette ville et le fleuve 'Houang pou, se trouve, comme l'on sait, un grand emplacement affermé à la France et à l'Angleterre, où s'élèvent de magnifiques maisons européennes et de vastes magasins. Cet emplacement est par suite divisé en deux concessions : la concession française et la concession étrangère (*Foreign settlement*); cette dernière est subdivisée en *quartier anglais* et *quartier américain*. Comme sur ces concessions réside une nombreuse population indigène (montant à près de quarante mille âmes sur la concession française

Sinza (en mandarin, *Sinn tcha*), à un kilomètre environ à l'ouest de cette concession, sur le bord d'une grande route qui le met en communication facile aussi bien avec la ville européenne qu'avec la campagne chinoise.

L'an passé, nous manifestâmes au vieux Tch'enn le désir de visiter l'établissement qu'il avait fait construire et que nous ne connaissions pas encore. On comprend aisément le plaisir que causa cette demande au digne juge. Aussi le lendemain même, recevions-nous une lettre sur papier rouge (couleur d'heureux augure en Chine), nous invitant pour le dimanche suivant, à quatre heures, à une petite collation dans la grande salle d'honneur du *Si léou sô*.

Donc le dimanche suivant, un peu avant l'heure dite, nous montions dans notre chaise bleue officielle à quatre porteurs[1], et nous nous dirigions vers le *Si léou sô*. Après avoir longé le champ de courses, situé à l'extrémité ouest des concessions étrangères, et traversé l'arroyau qui sépare le sol des concessions du territoire purement chinois, nous enfilâmes la grande route de Sinza. La pluie tombait dru, fouettait avec bruit les parois de la chaise, et tassait la boue sur le chemin. Les porteurs, coiffés d'un vaste chapeau en bambou tressé, d'un mètre au moins de circonférence, véritable parapluie mobile, affublés d'un court manteau de feuilles sèches de bambou, couraient, les jambes nues, sans souci du mauvais temps. Après un quart d'heure de marche, nous apercevons à droite diverses constructions toutes neuves, aux tuiles luisantes, aux cloi-

seule), il a été établi, en 1869, deux cours spéciales pour juger les différends qui s'élèvent : 1° entre Chinois résidant sur les *settlements*, 2° entre Chinois et étrangers (quand l'étranger est demandeur, ou bien qu'il n'est immatriculé à aucun consulat). Ces deux cours, établies, l'une sur le *Foreign settlement*, l'autre sur la concession française, sont mixtes, c'est-à-dire composées d'un juge chinois ayant rang de sous-préfet, et d'un assistant européen, qui, à la cour française, est l'interprète du consulat général de France, et à la cour étrangère, tour à tour, l'interprète anglais, ou américain, ou allemand, etc. Tch'enn est juge de la cour mixte étrangère depuis onze ans.

[1] Les consuls étrangers étant assimilés aux Taô taï ou intendants de circuits, ont droit à la chaise verte; les interprètes, ayant rang de préfet, à la chaise bleue.

sons de bois frais équarri, aux chimères voyantes dont la pluie avivait encore les couleurs; autour, et les enserrant, un mur nouvellement crépi: c'est le *Si léou sô.*

Nous prenons à droite une étroite allée, bordée d'arbres aujourd'hui jeunes, infirmes et chancelants sous le moindre vent, mais qui plus tard feront une jolie avenue; la route tourne à gauche et conduit à la porte du mur d'enceinte que nous franchissons. Quelques pas plus loin nous sommes en face de la grande porte d'honneur; au delà s'étend la cour d'honneur, bordée de chaque côté de deux longs bâtiments, et se terminant au fond par un pavillon rectangulaire à deux étages, précédé d'un perron. Là s'arrête notre chaise: nous nous hâtons d'en sortir à la vue du vénérable Tch'enn qui, en grand costume officiel, le chapeau orné de la plume de paon [1] et du bouton blanc diaphane [2], la robe de satin bleu portant le rational brodé [3] et le collier magistral à gros grains faisant deux fois le tour du cou, accourt nous recevoir.

Les salutations exigées par les rites une fois faites et quelques paroles de politesse échangées, Tch'enn nous intro-

[1] La plume de paon à un ou plusieurs yeux est une décoration que l'on peut comparer à celles de chevalier, d'officier, etc., de la Légion d'honneur.

[2] Il y a, comme on sait, neuf espèces de boutons ou globules qui se portent sur le bonnet de cérémonie et indiquent le rang du mandarin :

1er rang : rubis; 2e rang : corail rouge: 3e rang : saphir; 4e rang : bleu opaque; 5e rang : cristal ; 6e rang : blanc opaque; 7e rang : or plein ; 8e rang : or ciselé ; 9e rang : or strié.

[3] Le rational ou pectoral est un plastron brodé que les mandarins portent sur la poitrine et dans le dos : ceux des mandarins civils sont ornés d'une figure d'oiseau, ceux des militaires, d'une figure de quadrupède. Voici la liste de ces divers animaux variant selon le grade :

1° Rational civil :

1er rang : cigogne; 2e rang : faisan doré ; 3e rang : paon; 4e rang : grue; 5e rang : faisan d'argent; 6e rang : aigrette; 7e rang : perdrix; 8e rang : caille; 9e rang : passereau.

2° Rational militaire :

1er rang : unicorne ; 2e rang : lion ; 3e rang : léopard; 4e rang : tigre; 5e rang : ours; 6e rang : tigre; 7e rang : rhinocéros; 8e rang : rhinocéros; 9e rang : morse.

duit dans le grand salon de réception, et nous invite à prendre la place d'honneur : tout salon chinois a l'un de ses côtés occupé par une sorte de canapé large et élevé, sur lequel se trouvent disposés deux coussins séparés par une petite table rectangulaire de quelques centimètres de haut, posée elle-même sur le canapé. Le coussin qui est à droite, en regardant de face le divan, est toujours réservé aux visiteurs, tandis que celui de gauche appartient de la sorte au maître de la maison : par conséquent le visiteur se trouve à la gauche de l'hôte; c'est, en Chine, la place d'honneur[1]. *Ts'ing chang tsô* « je vous en prie, asseyez-vous à la première place », nous dit le vieux Tch'enn; — *pou kann, pou kann* « nous n'osons pas », répondons-nous. Enfin, faisant semblant de nous laisser faire violence par notre hôte (ainsi l'exige la politesse chinoise), nous prenons place sur le divan, et l'on apporte du thé parfumé, des cigares de Manille et le narghilé ou pipe à eau chinoise. Après une causerie de quelques minutes sur des sujets variés, la pluie et le beau temps, la multiplicité des affaires, le différend russo-chinois, etc., nous rappelons à notre hôte le but principal de notre visite et le prions de nous montrer en détail le *Si léou sô*.

Naturellement, en vrai Chinois qu'il est, Tch'enn se hâte de nous dire que l'établissement est petit, malpropre, qu'il n'est pas terminé, qu'il ne vaut pas la peine d'être vu, etc. Connaissant les Chinois et sachant très bien que notre interlocuteur ne parle ainsi que par politesse et pour se conformer aux *rites*, sans en penser un traître mot, nous nous gardons bien de nous rendre à ces fallacieuses raisons, et nous ne cessons d'insister de plus belle. Comme malgré lui, Tch'enn se décide alors à nous guider.

[1] Jadis la droite était chez les Chinois la place d'honneur, et par conséquent la gauche était une place inférieure. Ainsi l'on disait : *Vou tch'ou tç'i yéou tchô* « il n'y a personne qui soit à sa droite », c'est-à-dire il n'y a personne avant lui, il est le premier; et par suite l'expression *tsô tçienn*, envoyer à gauche, signifiait (et signifie encore, bien que la gauche soit à présent la première place) : abaisser d'un ou de plusieurs rangs un fonctionnaire qui s'est mal conduit.

D'abord il nous montre le pavillon dans lequel nous nous trouvons : au rez-de-chaussée est le grand salon de réception (*ta t'ing*) qui, ainsi que le marque l'inscription suspendue au-dessus du divan, porte le nom de YANG'HOUÖ T'ANG, *salle où l'on cultive l'harmonie;* cette pièce est très simple et sans ornements. Outre le divan qui fait vis-à-vis à la grande porte, on n'y remarque que deux rangées de fauteuils carrés alternant avec de petites tables et allant de la porte au divan; au-dessus de ce divan on lit en gros caractères la copie de lettre du *tao taï*, ou intendant de circuit, autorisant la création du *Si léou só.*

Un escalier qui prend pied au fond du salon conduit au premier étage, composé d'une grande salle flanquée de deux longues et étroites chambres : c'est dans cette salle que, lors de l'inauguration du refuge à la fin de 1879, le vieux Tch'enn donna un grand repas à l'européenne aux consuls généraux, consuls, vice-consuls, interprètes et chanceliers étrangers; c'est là également que nous attend la collation à nous offerte. Suspendue à la cloison du fond nous voyons une belle et ressemblante photographie du célèbre vice-roi du Tchè li, Li 'Hong-tchang, l'homme d'État le plus remarquable de la Chine actuelle, et certainement celui qui a le moins de préjugés contre les étrangers. De chaque côté, sur deux longues pancartes rouges (*toueï tseu*), on lit en grands caractères noirs les deux maximes suivantes :

Yéou jong, tô naï tâ;
Vou tç'i, sin tseung unn.

Si l'on a de l'indulgence pour autrui l'on n'en a que plus de mérite;
Si l'on ne trompe pas son semblable, on aura naturellement l'esprit tranquille.

En sortant du pavillon nous voyons du perron deux longs bâtiments qui bordent les deux côtés de la cour d'honneur : à droite ce sont les bureaux (*tchang fang*), à gauche, la phar-

macie (*yaô fanğ*). Sur des registres spéciaux on y inscrit les noms, prénoms, âges, lieux d'origine de ceux qui sont entrés au *Si léou sô*, et aussi de ceux à qui l'on a distribué des vêtements, des vivres ou des subsides, à qui l'on a donné des soins médicaux ou fourni des médicaments,

A gauche, nous franchissons la porte de l'enceinte même du refuge, ainsi que nous l'indique l'inscription en trois caractères (*Si léou tch'ou*) de son fronton. Devant nous s'étend alors une vaste cour rectangulaire, au centre de laquelle s'élève un hangar à toit courbe, et bordée d'une série de petites chambres sur tous les côtés. Ces chambres sont au nombre de quarante; chacune a environ quatre mètres de long sur trois de large; il s'y trouve une large et longue planche recouverte d'une natte de bambou et posée sur deux tréteaux: c'est le lit où deux ou trois malheureux peuvent s'étendre. Ceux qui savent quelque métier sont employés dans la mesure de leur savoir-faire: ainsi en voilà qui équarrissent des planches, ou travaillent le zinc; d'autres font et raccommodent des souliers, ou façonnent des cordes dans la cour. Sous le hangar ils peuvent travailler, en été, à l'air et à l'abri des rayons meurtriers du soleil changhaïen. Les chambres sont propres et très bien tenues; elles sont balayées et arrosées tous les matins. Il est défendu sévèrement d'y fumer de l'opium, ce poison de la Chine. Lors de notre passage il y avait près de quatre-vingts vagabonds dans cet asile; chaque chambre étant assez spacieuse pour contenir cinq ou six individus en moyenne, plus de deux cents vagabonds pourraient y trouver abri.

A l'extrémité nord-ouest du rectangle formé par les chambres est une petite porte qui donne sur un potager de deux *mous* d'étendue[1]: c'est le reste des six *mous* de terrain achetés pour la construction du refuge; on y cultive des légumes en attendant que l'on y bâtisse, si besoin est, de nouvelles chambres.

[1] Le *mou* ou *méou* est l'arpent chinois; il varie suivant les provinces.

Le règlement du *Si léou sô* est fort sage. Il se compose de dix articles dont voici le résumé : toute personne entrant au refuge doit dire ses noms, âge et lieu de naissance; si elle a un père ou une mère, et quels sont les parents qui lui restent encore; quel est son métier; si elle fume l'opium, auquel cas on ne peut l'admettre que si elle renonce à cette habitude; comment elle est devenue pauvre ou malade; si c'est sa propre faute ou non; si elle veut se conformer ou non au règlement de la maison; combien de temps elle désire y rester: ce laps de temps ne peut excéder une année. En s'en allant, chacun doit dire où il va, s'il est lettré, s'il a lu les classiques, s'il sait écrire, et enfin s'il peut parler une langue étrangère.

Tch'enn a fait imprimer un petit livre qui renferme la correspondance échangée entre le Taô taï de Changhaï et lui, la liste des souscripteurs, un plan de l'établissement, le compte rendu des dépenses faites : achat du terrain, constructions, drains, etc. [1]. D'après la liste des souscripteurs nous voyons que le Taô taï a donné 1,900 taels et 392 piastres, le Tché chienn ou magistrat de district, 135 piastres, Tch'enn lui-même, 300 piastres. Voilà pour les autorités de Changhaï; viennent ensuite les souscriptions des autorités non locales, comme l'intendant des grains pour la vice-royauté au Chann-Kann, 1,000 taels; le Taô Taï de Tientsin, 200 piastres; ainsi que de nombreuses maisons de commerce indigènes. La souscription totale s'est élevée à 8,852 piastres 20 cents, et les dépenses ont atteint le chiffre de 8,171 piastres 99 cents.

L'entretien de l'établissement, y compris le salaire des divers employés, gardiens et domestiques, coûte environ 300 piastres par mois. Outre diverses autres sources de revenu, le *Si léou sô* reçoit par an environ 200 piastres de la Cour mixte de la concession française, prélevées sur le produit des amendes qu'elle inflige.

Tch'enn nous donne tous ces détails tandis que nous dé-

[1] Cette brochure, dont nous avons fait don a la bibliothèque de la Société asiatique, renferme en outre le plan de l'établissement.

gustons son vin de Chaô ching̃ et goûtons aux nombreux plats qui défilent sous nos yeux : nids d'hirondelles, ailerons de requins, œufs de pigeons pochés, holoturies (biche de mer), crevettes enivrées, pousses de bambous, racines de nénufar au sucre, etc.; puis les pâtisseries variées, le lait d'amande et enfin l'inévitable tasse de thé et les cigares. Le repas fini, nous remercions de sa brillante réception notre vénérable hôte, qui nous fait hommage d'un exemplaire de son rapport sur le *Si léou sô*, et nous remontons dans notre chaise pour rentrer à Changhaï.

II. NOTICE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE OUEÏ YUAN.

Lorsque, en 1878 et 1879, nous publiâmes dans le *Journal asiatique* la traduction de plusieurs chapitres du *Cheng̃ vou tçi* ou *Histoire des guerres de la dynastie régnante en Chine* de Oueï Yuann [1], nous ne pûmes donner sur cet auteur aucun renseignement biographique. En effet, le seul ouvrage où nous eussions pu en trouver, le *Kouô tch'aô sienn tcheng̃ ché liô*, *Dictionnaire biographique des hommes célèbres de la dynastie actuelle*, n'existe ni à la Bibliothèque nationale de Paris, ni à la bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes : c'est cependant un vade-mecum indispensable au sinologue qui s'occupe de l'histoire et de la littérature chinoises contemporaines [2].

On le trouve assez facilement à Péking, où d'ailleurs il faut résider pour s'occuper de recherches bibliographiques

[1] Voyez *Journal asiatique*, numéro de février-mars 1878, *Histoire de la conquête de la Birmanie sous le règne de Tç'ienn long̃*; numéro d'octobre-décembre 1878, *Histoire de la conquête du Népâl par les Chinois en 1792*, et numéro d'octobre-décembre 1879, *Mémoire sur les guerres des Chinois contre les Coréens, de 1618 à 1637*.

[2] Le *Kouô tch'aô sienn tcheng̃ çhé liô* est dû à Li Yuann-tou, surnommé Ts'eu-ts'ing̃, de P'ing̃-tciang; il est divisé en soixante *tçuann* ou livres et comprend plus de mille biographies. Le style en est concis, élégant, tout en restant clair ; il est parsemé de *tcienn kou* ou allusions historiques et littéraires qui décèlent chez son auteur une connaissance approfondie des principaux monuments de la littérature chinoise.

sérieuses, mais il est peu commun dans le Sud. Il paraît que l'on vient d'en faire paraître un supplément contenant les biographies de Seng kô linn sinn, qui commanda les troupes tartares contre les Anglo-Français en 1860, de Tsenĝ kouô fann, vainqueur de l'insurrection des Taï-ping et père du ministre actuel de Chine à Paris. Nous n'avons pas encore pu mettre la main sur un exemplaire de ce livre.

Pour compléter les traductions du *Chenĝ vou tçi* que nous avons données ici et ailleurs, nous offrons au lecteur l'article de ce grand recueil sur Oueï Yuann, traduit textuellement pour montrer comment les Chinois écrivent de nos jours les biographies.

Oueï Yuann, surnommé Mô chenn, était originaire de Chaô yanĝ [1]. Dans l'année cyclique K'oueï yéou du règne de Tçia tç'inĝ (= 1813), il fut reçu *pa kong* [2]; l'année Tçi maô (= 1819) et l'année Sinn sseu du règne de Taô kouanĝ (= 1821), il vit son nom figurer sur la liste supplémentaire des licenciés [3]. L'année Jenn vou (= 1822), il fut reçu licencié à l'examen de Chounn t'ienn fou (Péking), le premier de tous les candidats des provinces méridionales. Ses compositions furent présentées à l'empereur Taô kouanĝ, qui y écrivit de sa main quelques mots d'éloge, ce qui le rendit célèbre.

Oueï Yuann acheta alors une charge de *Neï kŏ tchonĝ chou*, secrétaire du conseil privé, qu'il échangea peu après contre celle de sous-préfet. L'année Tçia tch'enn (= 1844) il obtint le grade de docteur et fut envoyé comme sous-préfet dans la

[1] Province du 'Hou nann.

[2] L'examen pour ce grade a lieu une fois tous les douze ans : celui des bacheliers (*siéou ts'ai*) qui l'a obtenu peut se rendre à la capitale pour passer l'examen de docteur (*tsinn ché*).

[3] Outre la liste des bacheliers reçus licenciés (*tçiu jenn*), on livre à la publicité une liste supplémentaire (*fou panĝ*) contenant les noms d'une quarantaine environ de *siéou ts'aï* qui n'ont pu passer licenciés, mais dont le talent et le savoir ne laissent pas que d'être remarquables.

province du Tçiang̃ sou, mais il géra pa. intérim les districts de Tong̃ tʿaï et de Ching̃ ʿhoua.

Lors de la grande inondation de l'année Tçi yéou (= 1849), quand le vice-roi chargé de la navigation du fleuve [1] voulut faire lever les écluses, Oueï yuann s'opposa de toutes ses forces à cette mesure. Il n'aurait peut-être point triomphé s'il n'avait été frapper sur le tambour à la porte du ya meunn (prétoire) du vice-roi [2]. Apprenant ce qui se passait, le vice-roi Lou Tçienn-yng̃ se hâta d'accourir sur les lieux et, après enquête, donna l'ordre de ne pas ouvrir les écluses. Les lettrés et les habitants de sept départements et districts vinrent remercier Oueï Yuann (de les avoir sauvés de l'inondation).

Aussitôt après, Oueï Yuann fut nommé sous-préfet de Kaô yéou, mais dans la suite, ayant retenu quelque temps à tort une dépèche qu'il aurait dû réexpédier sans délai par la poste, il ne fut plus employé. Peu après cependant, comme il s'était distingué par la prise de bandes de brigands, l'empereur lui rendit sa charge sur le rapport du censeur Yuann Tçiasann. Oueï Yuann mourut la sixième annee du règne de Chienn fong (1856).

Le style de Oueï Yuann est profond et abondant. Oueï Yuann possédait à fond toutes les allusions historiques ou littéraires, mais il connaissait encore mieux l'histoire de son temps. Il avait étudié avec soin la géographie : en discourant un jour sur le fleuve Jaune (Houang̃ ʿhô), il prédit que

[1] C'est le *Ho taò tsong̃ tou*, vice-roi charge de la surveillance du fleuve Jaune (ʿHouang̃ ʿhô).

[2] A la porte des yamen, il y a un grand tambour sur lequel peut venir frapper toute personne qui a quelque chose d'important et de pressant à communiquer au magistrat ; celui-ci, au bruit, se hâte d'accourir. L'histoire chinoise rapporte que le célèbre empereur Yu (2205 a 2197 avant notre ère) avait, pour ce même motif, établi cinq sortes d'instruments à la porte de son palais. Yu, de l'intérieur du palais, entendait frapper sur l'un desdits instruments, distinguait sur quelle affaire on voulait l'entretenir, et donnait ordre qu'on fît entrer les personnes qui demandaient audience. (Pauthier, *Chine ancienne*, p. 43, note.)

ce fleuve reprendrait son ancien cours vers le nord et s'écarterait du sud; en effet, la cinquième année Chienn fong (1855), le ʿHouanḡ ʿhô rompit la digue de ʿTonḡ oua sianḡ, et, se dirigeant de nouveau vers le nord, se jeta dans la mer par la Ta tsinḡ ʿhô. Cela s'accorde avec ce qu'il avait dit, comme s'il avait vu lui-même ce qui devait arriver.

Oueï Yuann est l'auteur des ouvrages suivants :

Le *Tsenḡ tseu tchanḡ tçin, Sur le philosophe Tsenḡ*, en deux livres;

Le *Chenḡ vou tci, Histoire des guerres de la dynastie actuelle*, en quatorze livres [1];

Le *ʿHaï kouó tʿou tché, Géographie générale avec cartes*, en soixante livres [2];

Le *Ché kou oueï, Sur les difficultés du Ché tçinḡ* (Livre des odes), en dix livres;

Le *Chou kou oueï, Sur les difficultés du Chou tçinḡ* (Livre des annales), en dix livres;

Le *Konḡ yanḡ oueï, Sur les difficultés de la chronique de Konḡ Yanḡ* (Commentaires du Tchʿounn tsʿiéou, printemps et automne de Confucius), en dix livres;

Le *Tchʿouenn tsʿiéou fanc lou tchou, Commentaire du Tchʿouenn tsʿiéou*, en douze livres;

Le *Tsʿinḡ yé tchaï ouenn tsi, Recueil de littérature*, en vingt livres.

Oueï Yuann compila en outre le *ʿHouanḡ tchʿaô tçinḡ ché ouenn pienn, Recueil littéraire de la dynastie actuelle*, et plusieurs livres sur l'étude de la chrestomathie *Ouenn chuann*.

Lorsque Oueï Yuann avait passé à la capitale l'examen de licencié, les examinateurs avaient beaucoup vanté son style; ces derniers désiraient beaucoup le voir obtenir le grade de docteur. Parmi les compositions faites à cet examen, ils en trouvèrent une dont le style était tout à fait semblable à celui

[1] Sur le *Chenḡ vou tçi*, voyez *Journal asiatique*, février-mars 1878, où nous avons donné la table des matières de cet ouvrage.

[2] M. G. Pauthier a consacré une notice bibliographique au *Haï kouó tʿou tché* dans les *Annales de philosophie chrétienne* (juillet 1869).

de Oueï Yuann; mais le lendemain matin, quand on afficha la liste des candidats, on vit que le travail était d'un nommé T'ang̃ Haïts'iéou, de Y-yang̃, qui avait passé l'examen de licence avec Oueï Yuann.

(La suite prochainement.)

Numounè-ï Edèbiyyât, Modèles de littérature, publiés et annotés par Abou 'z-Ziya Tevfîq-éfendi. Constantinople, imprimerie de Mehrân, 4 fascicules petit in-8°, 512 pages, 1296 (1879). Prix: 16 piastres.

Le compilateur de cette nouvelle chrestomathie ottomane, qui forme les fascicules VI à IX de la *Bibliothèque de poche* (*Djèb kutub-hânèsi*) publiée par les soins de l'imprimeur Mehrân, s'est proposé, ainsi qu'il a eu soin de l'indiquer dans le titre même de l'ouvrage, « de réunir des extraits des auteurs turcs les plus célèbres, depuis le VIIIe siècle de l'hégire (XIVe de l'ère chrétienne) jusqu'à nos jours, en y joignant, pour chacun d'eux, des remarques et des considérations littéraires. »

Voilà qui promet. Quoi, en effet, de plus curieux que de voir un Osmanlu moderne, élevé plus ou moins dans la connaissance des lettres et des sciences de l'Europe, venir juger les auteurs des siècles passés, les comparer entre eux et avec nos contemporains, et apprécier leur style, plus profondément imbu des fortes études arabes et persanes qu'on était alors tenu de faire et qui ont été bien négligées depuis? Mais avant d'apprécier à notre tour la valeur de cette nouvelle production des presses de Constantinople, voyons comment Abou'z-Ziya s'est acquitté de la tâche ardue qu'il s'est imposée.

Au début, l'auteur s'adresse aux lecteurs, et les considérations qu'il exprime sont vraiment caractéristiques. « Pour bien écrire, dit-il, il faut d'abord bien penser, et, après avoir bien pensé, prendre pour exemple les modèles laissés par les maîtres en l'art d'écrire. » Rien de plus juste. Mais cette règle si simple a-t-elle toujours été observée par les nom-

breux écrivains de la littérature turque? « Nous devons regarder en arrière et, en étudiant nos ancêtres, comprendre ce que nous devons faire; sinon, et si nous devions prendre pour criterium de notre style les écrits des *Véïçis* et de tant d'autres, il faudrait désespérer du progrès de notre littérature. Si l'on appliquait à notre langue la phrase célèbre : « Qu'est-ce que le passé? Une mort éternelle! » on pourrait trouver cent mille exemples justifiant le bien fondé de cet aphorisme, du moins avant l'apparition d'Âkif-pacha. Il est possible que vous, lecteur, vous ayez lu le *Khamsè-ï Narghisi* ou le *Sier-i-Véïçi;* mais n'espérez pas que vos enfants puissent lire ces livres; et s'ils devaient consumer leur vie dans cette étude . . . . . malheureux enfants! malheureuse patrie! et surtout malheureux lecteur! »

Ces quelques mots suffisent déjà pour que l'on s'aperçoive, à n'en pouvoir douter, que Tevfîq-éfendi, en littérature du moins, appartient au parti de la jeune Turquie. Aussi n'aime-t-il guère les auteurs classiques à phrases redondantes et cadencées, dans lesquels il était d'usage, il y a peu de temps encore, d'apprendre à bégayer les rudiments du turc; foin de l'Humayoun-Namèh et de Kémâl-pacha Zadèh, des pompeuses et fastidieuses imitations pseudo-persanes! Ce que veut la nouvelle école — et qui pourrait l'en blâmer? — ce sont des phrases courtes, claires et intelligibles, où l'esprit n'ait pas de peine à retrouver la pensée de l'auteur, trop souvent voilée par le vague des expressions emphatiques, et à se débrouiller dans le dédale de cet écheveau emmêlé que l'on appelle la phrase turque, savante accumulation de gérondifs suspensifs à n'en plus finir, et à laquelle Tevfîq-éfendi n'épargne pas ses sarcasmes, tout le long du *Numounè-ï Edébiyyât.* Comme l'on sait, cette nouvelle école réformatrice compte parmi ses membres plusieurs personnages éminents de la Turquie, parmi lesquels il me suffira de citer Djevdet-pacha, aujourd'hui ministre de la justice, et bien connu parmi nous par son *Histoire ottomane,* et Zia-bey, maintenant Zia-pacha, gouverneur générale du *vilayet* d'Adana.

Plus loin, l'auteur explique encore mieux son idée : « Alors que, de notre nation déjà vieille de six cents ans, il est sorti des littérateurs par milliers, en choisir vingt à peine pourrait fournir un prétexte à attaques contre nous de la part de ceux qui aiment les expressions pompeuses طمطراق الفاظ ; mais quant à nous, nous ne pensons pas ainsi. Car, si par *littérature* nous avions voulu entendre des modèles d'un style plein d'énigmes, nous aurions, en ce cas, pris nos exemples dans les *Humâyoun-Nâmèh*, les *Chéfîq-Nâmèh*, et les œuvres d'Oqtchou-Zadèh et de Qara-Tchélébi-Zâdèh..... Loin de nous la pensée de nier la capacité et l'habileté des anciens littérateurs; nous avons tenu seulement à avertir que la voie qu'ils ont suivie ne conduisait pas au but véritable. »

Maintenant que nous savons dans quelle intention l'auteur a compilé son recueil, passons à l'examen des différents extraits d'œuvres littéraires qu'il a rangés par ordre historique.

Sinân-pacha, qui fut ministre de Mahomet II et vécut de 844 à 891 de l'hégire (1440-1486)[1], a été jugé digne de figurer en tête du recueil. « Cet auteur, dit Tevfîq-éfendi, est le premier de ceux qui ont emprunté aux littératures orientales contemporaines, mais de façon à ne pas permettre de reconnaître ces emprunts; c'est pourquoi il peut être réputé comme le fondateur de la littérature ottomane. Peut-être, avant lui, y a-t-il eu des écrivains qui ont écrit de cette façon; mais nous n'avons pu les trouver. Si quelqu'un pouvait nous les faire connaître, il rendrait un grand service à l'histoire littéraire de notre langue.

« Quoique le style de Sinân-pacha soit très élevé, comme il a recherché la prose rimée et l'emploi des termes poétiques et surtout ce qu'on appelle نثر مرسل (prose lâche, négligée), il n'est pas à désirer que l'on prenne actuellement pour modèle un style qui n'est pas conforme à la véritable nature de notre langue, et l'on doit être heureux qu'il n'en ait pas été non plus ainsi auparavant. »

[1] Consulter Hammer, *Geschichte der Osmanischen Dichtkunst*, t. I, p. 243.

La critique moderne est impitoyable pour tout ce qui, de près ou de loin, rappelle la littérature persane. « Malheureusement, bien que le sabre des Turcs ait réduit les Persans à l'obéissance (allusion aux campagnes heureuses de Sélim I[er] et de Murad IV contre les Séfévis), les futilités du style persan ont à ce point séduit les Turcs, que le modèle savant dû à la plume d'un tel sage (Sinân-pacha) n'a pas pu l'emporter sur la fausse grâce attribuée à tort, par le vulgaire, au bredouillement produit par la rencontre de huit *qâf* et de seize *chin* dans une seule ligne, que nous devons à la manière d'écrire de Wassâf et de Khodja-Djihân. »

Fuzouli, le célèbre poète du milieu du XVI[e] siècle de notre ère[1], vient immédiatement après Sinân-pacha, dans le recueil de Tevfîq-éfendi, avec un *Chikâyèt-Nâmèh* ou plainte, très spirituelle d'ailleurs, adressée de Baghdad à Nichandji Mohammed-pacha pour l'informer que, malgré les ordres de la Porte, le gouvernement local refuse d'acquitter sa pension. « Quand on lit ses productions avec attention, dit notre commentateur, on s'aperçoit que Fuzouli, dès qu'il s'abandonne à sa nature وجدان, est un créateur qu'on ne peut imiter; en écrivant, il pleure, il rit, et il fait rire et pleurer. Mais s'il se laisse aller à ses réflexions, il n'est plus qu'un imitateur sans valeur, il fait des vers, il recherche la prose rimée, il écrit des choses insipides et des phrases qu'on ne saurait entendre. C'est en obéissant à son naturel qu'il a trouvé le passage suivant : « Mes amis sont sans pouvoir, le ciel sans pitié, les malheurs sans trêve; mes chagrins sont nombreux, et personne n'y compatit: mes ennemis sont redoutables, et ma fortune est impuissante. » Parmi les plus jolies phrases citées dans le *Numoûnèh*, il y a encore celle-ci : « Je les ai salués; on n'a pas accepté mon salut, en disant : Ce ne sont point là des présents (رشوت). » Pour résumer les considérations de Tevfîq-éfendi, nous dirons avec lui que quant à la sagesse et à la pondération dans l'expression de la pensée, Fuzouli ne

[1] Cf. Hammer, *op. laud.*, t. II, p. 293.

peut être mis en parallèle avec Sinân pacha, mais qu'il est supérieur à celui-ci par son talent poétique.

Vient ensuite Qotchou-bey, littérateur du XI[e] siècle de l'hégire, que Tevfîq considère comme le précurseur de Naʿîma et comme auteur d'une révolution dans l'art d'écrire, bien qu'il ait dit un peu auparavant « que s'il s'était efforcé de faire en littérature autant qu'en politique (il est surtout connu par une note adressée à sultan Murad IV, sur les réformes administratives), il est possible que notre style actuel, dû à la réforme opérée sous les auspices d'Âkif-pacha, deux siècles plus tard, eût été créé dès cette époque. »

L'illustre historiographe ottoman Naʿîma figure avec honneur parmi ceux que l'auteur a cru devoir admettre dans sa chrestomathie : « On peut dire de l'histoire de Naʿîma qu'elle est supérieure à toutes les productions de la littérature turque, tant par la facilité avec laquelle elle se lit que par le juste emploi des expressions. La forme générale en est exempte de tout reproche, et la convenance qu'il y a dans la disposition des diverses parties est poussée à un tel degré que, si l'on effaçait la place d'une ligne, en quelque endroit que ce soit, cette lacune sauterait de prime abord aux yeux, comme un morceau de plâtre qui se serait détaché d'un mur ou d'un plafond orné par un peintre habile. » Voilà sans contredit des éloges sans aucune restriction, et quoiqu'il ajoute, en terminant : « Le génie de sa composition nous apparaît sous une forme étrange à laquelle nous ne sommes pas accoutumés, » cette légère critique trouve son correctif dans ces quelques mots : « Malgré cela, on le lit avec plaisir, c'est un livre choisi dont chaque phrase est compréhensible. » Naʿîma a d'ailleurs joui, parmi les Turcs, d'une grande et durable vogue, à en juger uniquement par le nombre de réimpressions de son *Histoire*, qui fut l'une des premières sorties des presses établies à Constantinople par le renégat hongrois Ibrahim-éfendi [1].

[1] Lumley Davids, *Grammaire Turke*, p. LXXIV.

Nédîm, qui vivait sous Ahmed III, au commencement du XVIII[e] siècle de notre ère, est aussi connu comme prosateur que comme poète; aussi tient-il une place honorable parmi les auteurs que Tevfîq-éfendi a admis à l'honneur de figurer dans son livre. Nous n'avons pas à nous occuper ici de son *Divân;* notons toutefois que l'appréciation qu'en donne Tevfîq est bien autrement favorable que le jugement sévère que nous trouvons dans Hammer[1]. La prose de Nédîm est représentée dans le *Numoûnèh* par un extrait de la traduction turque du *Sahâïf-ul akhbar,* composé originairement en arabe, comme on sait, par Dervîch Ahmed éfendi, chef des astrologues à la cour de Mohammed III, et connu vulgairement, à cause de ses fonctions, sous le nom de *Munedjdjim-bâchi.* « Comme on le comprendra en lisant le fragment que nous publions, dit le compilateur du *Numoûnèh,* on ne trouve, dans tout cet ouvrage, aucune expression pléonastique ou obscure. Le génie de son style, sa clarté d'expression, ses phrases courtes méritent réellement d'être imitées aujourd'hui. Les ornements du style et les recherches de rhétorique que l'on rencontre dans la préface du *Târikh* sont dus au style habituel des scribes (كاتبانه) qu'il a cru devoir suivre; mais le style éclatant de Nédîm, soit en vers, soit en prose, n'a besoin d'autre ornement que du brillant des pensées. Par exemple, même dans un ouvrage sérieux, entraîné par sa fantaisie déréglée, il fait ainsi l'apologie du sultan Ahmed III : « Aristote paraît un étourdi à côté de sa raison parfaite et d'origine divine, et le schah d'Ispahân, en regard de sa dignité et de sa splendeur, n'est plus qu'un simple cafetier persan. »

Ces éloges outrés sont, en effet, ridicules et du plus mauvais goût, et nous ne pouvons qu'approuver Tevfîq-éfendi qui les signale à ses lecteurs.

Passons rapidement sur Abou-Bekr Kiâni, de Toqât, qui fut, « comme Abou-Châdoûfi pour les Arabes, Qaânisi pour

[1] *Op. laud.*, t. IV, p. 311.

les Persans, et Piron pour les Français (*sic*), un auteur traduisant toutes ses pensées sous une forme légère et badine; » sur Haqqi-pacha, dont on ne connaît que trois lignes d'écriture, mais quelles lignes! un court fragment de lettre dans lequel il menace le *naïb* de Silivri de le faire pendre à la porte du tribunal; et sur Ismet-bey, qui fut *Sadr* de l'uléma sous Sélim III, et arrivons à Qodja Segbân-bachi, janissaire, et objet de la plus vive admiration de la part de Tevfîq-éfendi. « Un Khodjah vêtu de bure (*'abâ*)! Les janissaires avec leurs vêtements de *kébè* (sorte d'étoffe grossière)! Jadis ce furent là nos défenseurs, notre armée, nos prédicateurs, et même nos auteurs! Aujourd'hui, si nous nous appelons *Ottomans*, c'est grâce à eux. » Et plus loin : « Si, laissant de côté la personne de l'auteur, nous venons à l'examen de l'œuvre, nous trouverons que le style en ressemble à une beauté déjà vieille, qui, au premier coup d'œil, ne charme pas les yeux, mais qui captive, à mesure qu'on la regarde davantage, et qui laisse voir, quand on la contemple avec attention, au milieu des rides qui plissent son front, un grand nombre de traits remarquables. Qodja Segbân-bachi parle comme les édentés, d'une façon peu distincte باصق, mais ce qu'il dit est juste. Comme tout ce qui est le produit de l'expérience personnelle, il est sans ordre; mais on peut aisément ramener son langage à une forme régulière. »

ʿÂçim, le traducteur du *Qâmous* et du *Borhâni-Qâtiʿ*, fait bonne figure avec divers extraits de ces deux ouvrages, ainsi qu'avec un passage tiré de son Histoire. Originaire de la ville d'ʿAïntâb en Syrie, ʿÂçim vint à Constantinople en 1204, sous le règne de Sélim III, et y vécut des libéralités du sultan, jusqu'au moment où, grâce aux intrigues de deux ennemis puissants, Khodja Munib et le chéikh-ul-islam Âta-éfendi, il tomba dans la plus profonde misère; une place de qadhi, rapportant cent cinquante piastres par mois, fut jugée suffisante pour lui. Mahmoud II ne sut pas récompenser ses services. ʿÂçim, qui avait aussi appris le français, est le plus grand des littérateurs ottomans du XVIII[e] siècle. Sa

connaissance profonde de l'arabe et du persan lui servit beaucoup pour varier son style, mais on peut lui reprocher d'avoir versé du côté où il penchait, et d'avoir abusé de la recherche ركاكت et de l'emploi des termes techniques peu usités اصطلاح پردازلق. « Ce qu'il se proposait en écrivant son histoire, c'était de laisser une description des mœurs du temps; les expressions brillantes et oiseuses qu'il a jetées çà et là ne servent qu'à prouver simplement sa prodigieuse habileté. » Nous voici arrivés insensiblement jusqu'au XIXe siècle, au règne de Mahmoud, et aux grandes réformes accomplies sous ce sultan rénovateur. « Il n'y a pas de doute, dit Tevfîq-éfendi, que le règne de Mahmoud II n'ait été, pour la Turquie, en ce qui concerne la politique et la civilisation, une époque de révolutions de tout genre, les unes bonnes, les autres mauvaises. » La littérature n'est pas restée étrangère à ce grand mouvement, et l'auteur compte la transformation subie par elle parmi les réformes heureuses. Ce fut ʿÂkif-pacha, ministre des affaires étrangères et de l'intérieur, qui fut le grand promoteur de cette rénovation, et nous avons déjà vu à plusieurs reprises que Tevfîq-éfendi le considère comme l'initiateur d'une ère nouvelle. Toutefois, son style est encore loin d'être exempt de nombreux défauts, parmi lesquels on doit surtout noter « la difficulté qu'il a à se débarrasser entièrement de cette calamité qu'on appelle اصول قلم (l'ordonnance savante des gérondifs suspensifs et autres agréments de la syntaxe turque), » et dont notre auteur peut à peine souffrir qu'on prononce même le nom. « Dans l'histoire de notre langue, dit-il encore, ʿÂkif-pacha fut un élève sans maître, mieux encore un créateur, un novateur, ou plutôt un réformateur; mais pour dire toute la vérité, il ne ressemble à personne. »

Nous passons ensuite à des auteurs absolument contemporains, dont plusieurs se sont rendus célèbres en Europe comme hommes d'État de premier ordre, et dont les autres se sont fait connaître même chez nous par leurs travaux littéraires. Ce sont Réchid-pacha, « à qui l'on doit des changements con-

sidérables dans la langue officielle, à tel point que si ses successeurs avaient marché sur ses traces, le turc serait devenu une langue politique parfaite et méritant d'être remarquée; » Fuad-pacha, dont nous avons une lettre adressée de Syrie au grand vizir 'Ali-pacha, Djevdet-pacha, auteur du *Tarikhi-Djevdet* et d'un autre ouvrage qui doit être, suivant Tevfîq, préféré au premier comme modèle de rédaction, le *Qiçus ul-enbiyâ,* « ouvrage choisi écrit d'une façon agréable avec des expressions simples et des phrases courtes. » Quant à son *Histoire,* « s'il n'y avait pas conservé certaines particularités de l'ancien style, telles que les gérondifs en وب, il aurait pu en faire un modèle littéraire digne d'être imité; mais nous devons lui être reconnaissants de ce qu'il a réussi à écrire d'une façon libre, en brisant cette chaîne de servitude qu'on appelle اصول تم (voyez ci-dessus) et en sauvant ses phrases de ce lien pernicieux. » Vient ensuite Pertèv-pacha, dont nous citerons surtout un dialogue humoristique entre un chien et un sage; Pertèv se lit avec plaisir, mais il est un des derniers amants de la vieille méthode, « sa manière d'écrire prouve qu'il est de ceux qui sont séduits par cet ancien style qui sacrifiait à une vaine rime la pensée et le sens. » La résurrection de cette vieille rhétorique fait à Tevfîq-éfendi l'effet de l'apparition d'un fantôme (*djâdou*)[1].

Parmi les différents extraits des œuvres de Chinâsi qui figurent dans le *Numoûnèh,* nous citerons particulièrement une charmante lettre écrite à sa mère et datée de Paris, le 30 janvier, 11 février 1269 = 1853. Chinâsi avait alors dix-sept ans; il était fils d'un officier d'artillerie qui fut tué, à l'âge de quarante-deux ans, pendant la campagne des Russes en Bulgarie, et fut enterré dans la forteresse de Chumna. « Je considère comme au-dessus de mes forces, dit Tevfîq-éfendi, de dire un mot, même un mot d'éloge, à l'égard d'une personne telle que Chinâsi. C'est grâce à lui que les gens intel-

[1] Pertèv-pacha, né à Erzeroum, fut élevé dans la maison de Damad Khalil-pacha. Il mourut à Kastamouni, pendant qu'il était gouverneur général de la province de ce nom, en l'année de l'hégire 1290 (1873).

ligents de notre pays qui savent exprimer leurs désirs, peuvent écrire ce qu'ils ont pensé et le faire goûter à leurs lecteurs. C'est pourquoi nous sommes tous les fils intellectuels de Chinâsi [1]. »

Il n'y a trop rien à dire de Ziya-pacha, si ce n'est que les deux extraits historiques cités « sont un exemple de l'influence fâcheuse produite par la langue officielle des bureaux de la Porte (que nous considérons comme une école de science) sur le génie naturel d'un homme aussi bien doué, sous le rapport littéraire, que l'est Ziya-pacha. » Mais sous le rapport historique, nous y trouvons, nous, bien d'autres choses à reprendre. Qu'il nous suffise de signaler un passage (p. 288) où Ziya-pacha prétend que « le code civil français n'est pas autre chose qu'une traduction et un résumé des traités de jurisprudence musulmane pris lors de la conquête de l'Égypte et de l'Espagne par Napoléon ! [2] »

Kémâl-bey termine la série de modèles choisis par Tevfiq-éfendi. « Après Chinâsi, il est le plus grand littérateur de notre temps; en suivant les traces de son maître, il a atteint à sa hauteur. Chinâsi, en mariant la vieille sagesse asiatique aux pensers nouveaux de l'Europe, » a contribué à faire naître notre style actuel; Kémâl a atteint la perfection dans le mouvement littéraire né des efforts de Chinâsi, en tenant compte des nécessités du temps, c'est-à-dire des modes novatrices du siècle où nous vivons. D'après nous, les œuvres de Kémâl sont un modèle d'éloquence orné de toutes les beautés de la pensée et de l'expression, et nous espérons qu'il sera imité par les jeunes savants. Si ceux-ci se livrent sérieusement à cette étude, la fortune future de notre langue est assurée, grâce à l'influence de Kémâl. »

C'est sur la touchante expression de cette espérance que se termine la nouvelle chrestomathie ottomane. Nous ne savons quel est l'avenir réservé à la littérature turque, mais il

[1] Chinâsi est mort le 5 rédjèb 1288 = 13/25 septembre 1871.

[2] Ziya-pacha est mort tout récemment, après la publication du *Numoûneh*, dans la première moitié de djumada 'l-akhir 1297 = mai 1880.

est certain que certaines innovations admises dans ce livre sont de nature à faciliter l'étude d'une langue qui, jusqu'ici, avait passé, à bon droit, pour singulièrement embrouillée : nous voulons parler de la ponctuation et de l'orthographe. Les langues orientales, en général, n'ont pas senti le besoin de marquer, par des séparations ou des signes particuliers, les différents membres qui composent une phrase; il semblait que ce partage dût être fait mentalement par le lecteur, à la seule inspection du texte. Pour ne parler que de l'arabe, par exemple, on sait que les seuls signes de ponctuation usités sont des sortes d'astérisques ou de petites fleurs qui indiquent la fin d'un verset du Qorân, ou un passage en prose rimée dans un auteur profane. M. Cherbonneau avait, il y a quelques années, essayé d'introduire la ponctuation européenne dans la typographie orientale, et l'Imprimerie nationale avait publié quelques ouvrages destinés à faciliter l'étude de l'arabe aux commençants. L'essai fait par Tevfîq-éfendi est plus complet, en ce sens qu'il s'applique au turc, c'est-à-dire à une langue où les périodes sont infiniment plus compliquées, et où cette réforme pourrait produire des résultats tout à fait inattendus; en outre, son ouvrage est plus considérable. Il est vrai que cette innovation (il fallait s'y attendre) choque les idées reçues, et il n'en faut pour preuve que certains articles parus dans les journaux turcs de Stamboul, avec ce titre : ویرکوللر «les virgules», et où cette importation des Francs est presque dénoncée à la vindicte publique. Laissons de côté ces vaines criailleries et ne nous occupons que de l'effet produit par l'emploi des signes de ponctuation. Il faut avouer que, si ceux-ci choquent au premier abord l'œil habitué à suivre sans interruption des lignes droites, on ne tarde pas toutefois à s'apercevoir que ces repos fréquents aident singulièrement à la lecture. Tevfîq-éfendi emploie les signes suivants : le point; la virgule renversée ‛; le point-et-virgule renversé ⁏, les deux-points; les points d'interrogation et d'exclamation ؟ !, et les tirets pour séparer certaines phrases incidentes. Il est inutile d'ajouter à cette énumération

les guillemets et la parenthèse, qui sont entrés depuis longtemps dans les habitudes de la typographie orientale. Pour montrer ce que devient une phrase turque disséquée par ce procédé, nous allons citer le court et énergique passage d'un *boyourouldou* de Haqqî-pacha auquel nous avons déjà fait allusion, ponctué par Tevfîq-éfendi :

« سیلوری نائبی ! شریعت خائنی ٬ اعلامکی کوردم ؛ قهقهه ایله کولدم : مآلی هذیان ٬ حکمی خلاف قرآندر ؛ مهر مؤیدیمی باصارم ؛ سنی محکمه قاپوسنه آصارم ! . . . »

« *Nâïb* de Silivri ! traître à la loi religieuse, j'ai vu ta sentence, et j'ai ri aux éclats. Les *qualités* (de ce jugement) ne sont que du délire, et le dispositif en est contraire au Qorân. J'imprimerai mon sceau favorisé (de Dieu), et je te pendrai à la porte du tribunal ! »

Quant à l'orthographe de tous les fragments cités, elle est absolument modernisée, c'est-à-dire rendue, autant que possible, conforme à la prononciation aujourd'hui usitée à Stamboul; je dirai même plus, elle est, en certains cas, innovatrice par rapport à l'usage encore suivi aujourd'hui, par exemple, dans les journaux et dans les pièces officielles émanées des bureaux de la Porte. Ainsi, notre auteur écrit audacieusement بیلیر *bilir* pour بیلور « il sait », کلیر *guèlir* pour کلور « il vient », قپانیر *qapanyr* pour قپانور « il se ferme », مکتوبك یازیسی *mektouboun yazyçy* pour مکتوبك یازوسی « l'écriture de la lettre », etc. Il se raille même agréablement quelque part de « cette ancienne orthographe qui n'est plus employée que par les *Khodjas* du Kurdistan et les gens de Kharpout et d'Erzeroum, et qui consiste à écrire یوغیسه et یوخسه pour یوقسه « sinon », قنی pour هانی « où », قنغی pour هانکی « lequel », کمسنه pour کمسه « personne », etc. » C'est en effet de cette seconde manière que Tevfîq-éfendi écrit ces différents mots.

Pour nous résumer, le *Numoûnè-ï Edèbiyyât* est un essai d'histoire littéraire de la Turquie des plus heureux, à notre avis, et nous ne saurions trop féliciter l'auteur de cette courageuse tentative. Le seul reproche sérieux que nous aurions

à lui adresser serait précisément, pour les fragments appartenant aux siècles passés, de n'avoir pas conservé l'orthographe de l'époque, qui rendait mieux compte de certains phénomènes grammaticaux, en un mot, de les avoir défigurés. Quoi qu'il en soit, et pour ne rien cacher de notre pensée, nous estimons que cette nouvelle chrestomathie figurerait honorablement sur le programme de la seconde année du cours de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes; ce serait pour les élèves une excellente préparation à l'explication des historiens ottomans, en même temps que cela leur permettrait d'étudier les phases successives qu'à parcourues la langue turque depuis la prise de Constantinople jusqu'à nos jours[1].

Cl. Huart.

BIBLIOGRAPHIE MALAISE.

Ouvrages du capitaine Badings, d'Amsterdam.

La bibliothèque de la Société vient de s'enrichir de trois volumes sur la langue malaise, don gracieux de l'auteur, M. Badings, capitaine d'infanterie dans l'armée néerlandaise et membre de l'Institut philologique de La Haye.

Le plus ancien de ces ouvrages, intitulé : *Spraakunst der Maleische Taal*, ne remonte qu'à l'année 1877. Le second en date est de 1879, il est intitulé : *Nieuw Hollandsch-Maleisch*,

[1] Le vœu exprimé par l'auteur de cet article est devenu une réalité et le curieux ouvrage de Tevfîq-éfendi fait désormais partie des textes mis entre les mains des élèves du cours supérieur de turc. Nous n'avons que peu de restrictions à faire aux éloges décernés par M. Huart a ce petit livre, innovation heureuse et qui mérite de trouver des imitateurs. Nous ne rechercherons pas s'il est dû seulement à Tevfîq ou s'il est, comme on nous l'assure, le produit d'une collaboration dont la préface ne dit pas un mot. Nous ne voulons pas non plus chicaner sur la correction du texte ni sur l'emploi souvent maladroit des signes de ponctuation empruntés à l'Europe. Ce sont là de menus détails sans importance pour le public. Nous préférons remercier M. Huart de son intéressante communication d'une date déja ancienne et que l'abondance des matières ne nous a pas permis d'insérer plus tôt. B. M.

Maleisch-Hollandsch Woordenboek. Le troisième, le plus intéressant pour nous, a été publié en 1880 sous le titre : *Woordenboek voor de Zeevart in het Hollandsch-Maleisch-Fransch-Engelsch.*

I.

La *Spraakunst der Maleische Taal* est une grammaire pratique de la langue malaise, destinée principalement aux Néerlandais qui se proposent d'aller aux Indes Orientales et désirent apprendre le malais, sans être obligés d'étudier l'écriture arabico-malaise. Ce petit manuel est le *vade-mecum* des jeunes Néerlandais jaloux de contribuer un jour à augmenter l'influence politique et commerciale de leur patrie dans l'extrême Orient. M. Badings a eu l'excellente idée de faire précéder sa grammaire d'un aperçu historique de la langue malaise et d'un résumé rapide de l'histoire des Malais eux-mêmes. L'ouvrage se divise en sept chapitres. Le premier traite des voyelles et des consonnes; le deuxième, des voyelles longues et de l'accent tonique; le troisième, du déplacement prosodique de la syllabe longue dans tout mot racine, quand on lui ajoute un ou plusieurs suffixes; le quatrième, des diverses sortes de mots; le cinquième, des dix parties du discours; le sixième, de la nature et du rôle des particules préfixes et suffixes; le septième et dernier, de la syntaxe.

Ce cadre ainsi tracé est habilement rempli, et chacun des chapitres y est traité de main de maître; toutefois il nous paraît regrettable que le chapitre des « préfixes et suffixes » ait été relégué, pour ainsi dire, à l'arrière-plan. Dans notre opinion, l'étude spéciale de la nature et du rôle des diverses particules préfixes et suffixes est la clef de la connaissance de la langue malaise, et la véritable place de ce chapitre nous semble devoir être, non à la fin, mais au commencement de la grammaire. La *Spraakunst der Maleische Taal* se termine par une liste bibliographique de linguistique malaise; les 34 ouvrages cités sont tous d'auteurs hollandais, à l'exception de ceux des deux orientalistes anglais, John Crawfurd et William

Marsden. Il nous sera permis d'y ajouter le Dictionnaire malais-français et la grammaire de la langue malaise de M. l'abbé Favre, professeur à l'École spéciale des langues orientales, publiés en 1875 et 1876; son Dictionnaire français-malais n'a paru qu'en 1880, c'est-à-dire trois ans après la publication de la grammaire de M. le capitaine Badings.

II.

Le *Nieuw Hollandsch-Maleisch, Maleisch-Hollandsch Woordenboek*, ou Nouveau Dictionnaire hollandais-malais et malais-hollandais, publié en l'année 1879, est une troisième édition. La première édition parut en 1872 et la seconde en 1876. Comme on le voit, ces éditions se sont suivies de près, et bien qu'elles fussent de 5,000 exemplaires chacune, elles ont été promptement épuisées. Ces chiffres parfaitement authentiques démontrent clairement tout à la fois l'utilité de l'œuvre, le mérite de l'auteur et le nombre remarquable des personnes qui, en Hollande, se livrent à l'étude de cette langue malaise si belle et si facile, et en même temps si indispensable pour les voyageurs, marins, commerçants et fonctionnaires dans l'extrême Orient.

Le Nouveau Dictionnaire hollandais-malais et malais hollandais se divise en deux parties, dont la première comprend, outre le dictionnaire hollandais-malais, un résumé fort concis de la grammaire, un recueil de phrases simples et familières en hollandais, avec le malais en regard, et une liste de mots appartenant spécialement à la navigation. La seconde partie renferme, outre le Dictionnaire malais-hollandais, sept exercices élémentaires de traduction du hollandais en malais, des dialogues en malais, style noble (*bahâsa bangsawan*), avec le hollandais en regard, et enfin l'Oraison dominicale et le Décalogue.

III.

M. le capitaine Badings ne s'est point contenté d'écrire en

faveur de ses compatriotes des livres d'enseignement pratique du malais, qui sont devenus classiques, je dirais presque populaires; il a publié en 1880 son *Woordenboek voor de Zeevart in het Hollandsch-Maleisch-Fransch-Engelsch*, ou Dictionnaire pour la navigation en quatre langues : hollandais, malais, français et anglais.

En France, l'auteur anonyme du « Petit interprète malais à l'usage des marins qui font la navigation du détroit » et surtout M. le capitaine Léonce Richard, dans son dictionnaire malais, ont consacré quelques pages aux termes propres à la navigation. Aux Pays-Bas, en 1848, M. J. Büchler a publié en hollandais et en malais un manuel en 63 pages, avec une préface du lieutenant Leupe, destiné aux marins qui vont aux Indes Orientales. Ce petit volume est intitulé : *Scheepstermen en Kommando's in de Hollandsche en Maleische Talen* ou « Termes nautiques et commandements dans les langues hollandaise et malaise ». Mais, dans aucun pays, on n'avait encore publié un dictionnaire des termes de marine aussi complet que celui du capitaine Badings. Dans son ouvrage, on est sûr de rencontrer les dénominations exactes, en malais, de tout ce qui a rapport à la navigation à voiles. La terminologie pour les bâtiments à vapeur présente des lacunes, mais ce sont des lacunes volontaires, l'auteur n'ayant pas cru devoir admettre dans son Dictionnaire des néologismes qui sont autant de barbarismes. M. Badings a pris soin de marquer d'un astérisque les termes malais qui sont officiellement adoptés dans la marine royale indo-néerlandaise, mais il n'a pas indiqué la provenance de ceux de ces termes qui ont été empruntés par les Malais. Il n'est donc pas inutile de faire observer ici que beaucoup de termes nautiques en usage à bord des *prâhou* malais et des navires montés par les Lascars de l'Inde sont de source portugaise [1].

[1] Parmi les termes de marine empruntés au portugais et naturalisés malais, citons les suivants : *abit*, *avés*, *bandeira*, *bomba*, *bordo*, *bornal*, *bossêta*, *boya*, *bras*, *bulin*, *falka*, *falto*, *brassan*, *galei*, *kamar*, *kapitan*, *karrel in*, *lantchang*, *lantera*, *markah*, *martil*, *medja*, *murang*, *pelaro*, *pipa*,

Le *Dictionnaire pour la navigation* est suivi d'un Appendice qui contient près de 2,000 mots. Il serait désirable, pour la plus grande commodité du lecteur, que, dans la prochaine édition, le dictionnaire et l'appendice fussent fondus ensemble pour ne former qu'un tout homogène. Cet ouvrage n'est pas seulement un recueil de termes de marine, c'est aussi un recueil de savantes notices explicatives. Il nous suffira d'indiquer au lecteur les notices vraiment instructives qui accompagnent les mots *ijzer* (fer), *blokkade* (blocus), *noodroer* (gouvernail de rechange), *oorlogscontrebande* (contrebande de guerre), *opbrengen* (amener une prise), *rondhout* (mâts et vergues), *rusten* (porte-haubans), *spant* (gabarit), *stuiven* (arrimer), *wind* (vent) et *zeil* (voile).

L'auteur a toujours réussi à donner dans son dictionnaire les termes équivalents en hollandais et en malais, mais quelquefois il lui est arrivé de laisser en blanc le terme correspondant en français; je prends la liberté de combler quelques-unes de ces lacunes :

P. 64, *gemoeti touw* pourrait être traduit en français par « cordage de gomouti », car ce mot malais est aujourd'hui francisé; p. 69, le *tingkat tîang kapal besaar* est la « grande hune ou hune du grand mât »; p. 99, le *kâyou tounda* peut se rendre par « acores ou épontilles »; p. 103, *besaarnia kapal*, c'est, en français et aussi en anglais, le mot « tonnage »; p. 123, *ôrang djâga*, c'est le « quart ou les gens de quart »; p. 171, *gerbang mouwat* peut se traduire en français par « sabord de charge »; p. 173, au *mâta kalip* des Malais correspond notre mot *nable* (trou de tarière percé dans un canot et fermé par un tampon ou bouchon); p. 188, l'expression « cordages de rotin » ou mieux « cordages de rôtan » équivaut exactement au malais *tâli rôtan*, en hollandais *rottingtouwwerk*.

pragata, *punta*, *ris*, *roda*, *ronda*, *sektan*, *soldado*, *sumaka*, *tembako*, *tempo*, *tenda*, *trangkeira*, *trinket*, *trongko*, etc., qu'on retrouve pour la plupart, avec peu d'altération, dans le vocabulaire naval, anglais et hindoustani, du lieutenant Roebuck, imprimé à Calcutta en 1811 et réimprimé à Londres en 1813.

J'ajouterai quelques observations : dans la marine française on dit généralement tribord, et non *stribord*, pour dextri-bord ou côté droit d'un navire. En France, il n'y a plus de cadets de marine, mais des aspirants de première et seconde classe. Il faudrait éviter de confondre sous la même dénomination de *last* le *pikoul* et le *kôyan*, car le *pikoul* n'est qu'un sous-multiple du *kôyan*. Le *pikoul* vaut 125 livres, poids d'Amsterdam, et le *kôyan* 3,375 livres ou 27 *pikoul*. La qualification d'*esquiman* est plus hollandaise que française, et nos marins disent ordinairement : « quartier-maître. » Le mot *fougon* (p. 116) est un terme propre aux marins provençaux, il signifie le foyer de la cuisine et n'est pas d'un usage général à bord de nos bâtiments. Relevons en passant quelques-unes des fautes typographiques qui se sont glissées surtout dans le vocabulaire français : *taquets à cormes* (taquets à cornes), *porte-vente* (porte-vent), *calfait* (fer de calfat), *cabane* (cabine), *écumier de mer* (écumeur de mer), *virale* (virole), *hime* (hune), *awak prâhou* (*anak prâhou*, enfants de prâhou, matelots), *godeller* (godiller), *sceau* (seau), *crise* (criss ou kriss), *alge* (algue), *terreur de l'estime* (erreur de l'estime), *assuradeur* (assureur), *cargador* (chargeur ou commissionnaire de cargaison), *debarcadour* (débarcadère).

En terminant cet article bibliographique, nous nous faisons un plaisir d'annoncer aux orientalistes que M. le capitaine Badings travaille actuellement à la composition d'un grand Dictionnaire hollandais-malais et malais-hollandais, vaste répertoire aussi complet que possible de tous les vocables connus jusqu'à ce jour, qui appartiennent à ces deux langues. Nous faisons des vœux sincères pour que le succès couronne les efforts patriotiques de l'auteur.

ARISTIDE MARRE.

Le Gérant :

BARBIER DE MEYNARD.

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1881.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE D'ÉTHIOPIE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHRONIQUE ÉTHIOPIENNE,

D'APRÈS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS,

PAR

M. RENÉ BASSET.

(SUITE.)

Son nom de roi fut ʿÂlam-Sagad. La Pâque eut lieu le 27 de miyâzyâ. Cette année arriva le patriarche[275], dont le nom était (fol. 28) Rëzëq, avec l'arche sainte; il conféra le diaconat et la prêtrise, et le patriarche intrus demeura seul[276]. Le Franc Afonsou retourna dans son pays[277]. Dans cette première année de son règne, ʿÂlam-Sagad s'établit à Libo. En même temps, il déporta le Râs Sëʾla-Krëstos dans le Chëquâdâ[278], puis dans la vallée d'Abaro-Ambâ où il fut pendu à un

cèdre et mourut(279). Le roi nomma Bĕḥt-Ouadad le Râs Za-Krĕstos. La deuxième année, le 4 de tâḥsâs, mourut Malkĕa-Krĕstos qui avait été autrefois Bèḥt-Ouadad. Il avait epousé la fille de Dâdĕqt de Gadama-Quarâtsa. Le prince s'établit à Chamâ-Mâṣâbyâ et passa l'hiver à Dokit(280). Pendant cette saison arriva un fléau nommé Fangel. La troisième année, le roi fit une campagne dans le pays de Libo contre le révolté Malkéa-Krèstos. D'abord Fâsiladas s'enfuit, emportant la couronne, avec peu de troupes montées sur des chevaux : le rebelle vint au palais, s'assit sur le trône, plaça un diadème sur sa tête en guise de couronne. Tous les gens de Qeré et de Doraba-Bêt allèrent à sa rencontre dansant et disant : « Voici que le roi qui était caché est apparu. » Le prince envoya un message au dadjazmâtch du Samèn, Damo, au Râs Za-Krestos, dans le Dâmot, et à son frère cadet Ga-(lâ)oudeouos, dadjazmâtch du Be(gam)der. Tous arrivèrent avec. . . des troupes, ils entourèrent l'ennemi de quatre côtes et lui livrèrent bataille dans le pays de Libo, le 12 de ḥamle. Le rebelle Malkĕa-Krestos périt de la main de Qozmos, soldat d'Abéto Galâoudéouos, et son armée fut exterminée(281). Cette même année mourut le dadjazmâtch Éda-Krestos (main du Christ), fils du Râs Yamâna-Kesos(282), le 14 de yakâtit. La quatrième année, le roi alla dans la province du Gojâm et livra bataille aux Agaous Azanâs et Zigams(283). Vers cette époque, il envoya des troupes au dadjazmâtch Malak-Bâḥĕr pour faire la guerre aux Gâllâs, prendre leurs troupeaux de bœufs et em-

mener leurs femmes en captivité. Le roi alla dans le Bégamdër et s'arrêta à Qânzilâ. A ce moment arriva l'Abouna Mârqos le patriarche. Le prince fixa sa résidence à Gondar (284). La cinquième année, il se rendit dans le Gojâm, fit la guerre aux Agaous Dângëlâs et Ḥankâchâs. Cette même année mourut Abbâ Askâl. Le roi s'établit quelque temps à Gâfit et combattit les Zigams et les Ḥankâchâs. La sixième année, maskaram commença par un mardi, 14ᵉ épacte, nombre d'or 16. Le 29 de magâbit, la Pâque coïncida avec l'Incarnation. Cette année, le prince fit une expédition dans le Lâstâ; beaucoup de soldats périrent de froid et de faim. La septième année, le roi ne sortit pas de sa ville. Le 7 de ṭëqëmt mourut le dadjazmâtch Yoḥannës, ainsi que Za-Mâryâm dans sa rébellion (285). Au mois de ḥamlé, Abéto-Galâoudéouos partit pour le Lâstâ, et l'insurgea en sa faveur (286). La huitième année, le roi, ayant appris l'arrivée des Gâllâs, s'établit dans Jârâ et attaqua les Agaous Zigams et Matakals. La neuvième année, il alla dans le Gojâm, s'arrêta à Dërdëra et envoya des troupes avec le Fit-Aourâri (287) Mâmo pour combattre les Chânqallas et leur faire une guerre d'extermination. La dixième année, il retourna dans le Gojâm attaquer les Agaous. La onzième année, il ne sortit pas de sa ville. La douzième année, informé d'une invasion des Gâllâs, il revint encore dans le Gojâm; après une rencontre avec eux, il s'établit à Dabèt où mourut son fils Abéto Quasṭanṭinos. La treizième année, il alla dans le Gojâm, s'arrêta à Ënzagdëm qu'il quitta pour se

rendre à Jârâ et demeura à Queï. Il s'en éloigna en traversant les pays des Agaous et de Guimâm, et, ayant passé l'Abâoui (fol. 29), il fit la guerre aux Gâllâs Akabos dans le pays de Sabé. La quatorzième année, il attaqua les Hankâchâs, puis il revint et jeûna à Zagé. La quinzième année, maskaram commença par un samedi, épacte 23, nombre d'or 7. Le 23 de ḥëdâr, un jeudi, Abéto Galâoudéouos fut pris, enchaîné et exilé[288]. Le roi se remit en route pour le Gojâm, s'arrêta quelque temps à Ënzagdëm, puis à Dërdërâ, et jeûna à Zagé. La Pâque eut lieu le 23 de miyâzyâ. Ëmâbêt[289] Garzit mourut. La seizième année, le prince ne sortit pas de sa ville. La dix-septième année, Abéto Bëʿla-Krëstos (richesse du Christ) ravagea le pays de Ouambaryâ. Maskaram commença par un mardi, temps de l'évangile de Mathieu, épacte 15, nombre d'or 15. Le 29 de magâbit la Pâque coïncida avec l'Incarnation. A cette époque arrivèrent deux évêques, Abbâ Mikâèl et Abbâ Yoḥannës, l'un par le pays des Dankalis[290] et l'autre par le Sennâr : Abbâ Yoḥannës, qui prit la première route, fut envoyé à Sarkâ[291], parce qu'il était venu à l'appel d'Abéto Galâoudéouos, pour qui ce fut un affront. Lorsque Abbâ Mikâèl arriva par le Sennâr, il fut établi évêque, parce qu'il avait été mandé par le roi. Cette année mourut la Ouézaro Oualda-Kësos (enfant du Christ), sœur du prince : elle fut enterrée à Jânfaqarâ. La dix-huitième année, Fâsiladas alla dans le Gojâm combattre les Gâllâs et pénétra dans la Nouvelle Terre[292]. Les ennemis s'étant enfuis à la nouvelle de

son arrivée, il retourna faire la guerre aux Ḥankâchâs, en tua beaucoup, s'empara de leurs bœufs et emmena en captivité leurs femmes et leurs enfants, puis il revint dans sa capitale. A cette époque moururent Ëmabèt Amata-Iyâsous (servante de Jésus), fille du Râs Atanâtéouos et mère du dadjazmâtch Dëmétṛos (Démétrius). et Ëmabèt Oualata-Haouâryât (fille des Apôtres). La dix-neuvième année, le roi alla dans le Bégamdër, puis s'arrêta à Ëstê et envoya des troupes avec Bë'la-Krëstos pour attaquer le Lâstâ. Ensuite il revint, jeûna à Darâ et... dans le Gojâm. Il séjourna quelque temps à A...t et à Ënzagdëm. Il chargea Bëʿla-Krestos d'aller faire la guerre aux Chânqallas Dângëch et ce... (lacune) par les troupes du roi[(293)] ..... Ëla-Zagà et Batros périrent. Le roi jeuna à Dâ-(gou)smâ, puis il retourna dans sa capitale. La vingt et unième année, il alla dans le Bégamdër et s'arrêta à Jârabatën. Il envoya un de ses officiers, Oualda-Giyorgis, en expédition contre les Gâllâs et il battit les Ouakos. A cette époque mourut la Ouézaro Ouangélâouit (évangélique), sœur du roi. Dans l'hiver apparut le fléau appelé kabab. La vingt-deuxième année, temps de l'évangile de Marc, le prince partit pour le Bégamdër, s'établit à Ratchâ, convoqua un synode à Aringo au sujet de l'onction du Christ et revint dans sa capitale. La vingt-troisième année, il fit une expédition dans le Lâstâ, et jeûna à Aringo. La vingt-quatrième année, il ne sortit pas de sa résidence. La vingt-cinquième année, il partit pour Guâbra et retourna dans sa capitale. La vingt-

sixième année, il alla à Ratchâ et envoya son lieutenant Lâouis à Arirâbâ et ʿĔkaâ et ensuite le Râs Giyorgis faire la guerre aux Moz ou Gongâs(294), puis il revint dans sa capitale. La vingt-septième année, il se rendit à Aringo et chargea Râs Oualda-Giyorgis d'aller à Jârâ pour attaquer les Gâllâs qui furent vaincus. Il combattit aussi les Matakals. Puis il envoya son lieutenant Lâouis dans l'Amḥarâ contre les Gâllâs, à Mënithiër, et retourna dans sa résidence. La vingt-huitième année, il alla à Aringo et attaqua Lâké (Lâëka), fils du rebelle Malkëa-Krëstos, dans le Lâstâ. Ce Lâké vint de lui-même, enchaîné et dépouillé de ses vêtements. Le roi lui donna pour femme sa fille (fol. 44), nommée Ouézaro Tâouklyâ (Thècla). La vingt-neuvième année, il partit de sa capitale et s'établit dans le pays de Salâm. A cette époque, mourut sa mère, l'Itégé Ouald-Sëhlâ, le 1er de magâbit. Vers le même temps, il fit la guerre aux Hankâchâs et revint dans sa résidence au mois de hamlé. La trentième année, il se rendit dans le Gojâm pour combattre les Gâllâs qui s'enfuirent dès qu'ils apprirent son arrivée; il s'établit à Dâgousmâ. A cette époque mourut sa sœur la Ouézaro Ëḥta-Krëstos (sœur du Christ). Sur le bruit d'une invasion des Gâllâs, le roi envoya le dadjazmâtch Mâḥdara-Krëstos (demeure du Christ) dans le Bégamdër pour défendre cette province. Il marcha contre les Gâllâs Ouaroménous(295), les vainquit et les extermina jusqu'au dernier. Le Fit-Aourâri Nëtsâkësos mourut dans cette campagne. Ensuite le roi

revint dans sa capitale. La trente et unième année, il fit périr l'Azâj Dëmyânos (Damien) à Chotal-Médâ[296], jeûna à Aringo et revint dans sa résidence. Il ne la quitta pas la trente-deuxième année, où eurent lieu l'arrivée de l'abouna Krëstodolou (Christodule) et la mort du Badjërond[297] Oualdé. La trente-troisième année, le prince passa l'hiver à Jârâ-Gamé; le Râs Oualda-Giyorgis fut jeté en prison avec ses frères, et le Râs Lâouis fut nommé à sa place (?). La trente-quatrième année mourut le dadjazmâtch Mâḥdara-Kësos: le roi fit brûler les livres des Francs et passa l'été à Aringo. La trente-cinquième année, Abéto Dâouit, fils du roi, se révolta à Balyâ (?). Le Blâtèn-Gétâ Malkëa-Krëstos[298] l'amena à son père qui l'envoya enchaîné à Ouaḥni. Il tint un synode à Aringo. La trente-sixième année, correspondant à l'an 7108 de la création du monde, maskaram commença par un vendredi, temps de l'évangile de Jean, épacte 15. La maladie de Fâsiladas s'aggrava. Le mois de ṭëqëmt commença par un dimanche, et le mardi 10 le roi mourut et fut enterré à Azazo[299].

Après lui régna son fils Yoḥannës (I)[300], dont le nom de roi fut Aëlâf-Sagad. Il passa l'été à Mouï et guerroya dans le Gojâm. La deuxième année, il y eut un synode à Gondar. Le Blâtèn-Gétâ Gabra-Lëʿoul (serviteur du Très-Haut) ravagea le pays des Chânqallâs. Alors mourut la Ouézaro Amlâkâouit, fille du roi. Celui-ci nomma Ëthiagé Hëryâqos, chassa les Francs[301] et fit la guerre aux Ḥankâchâs. La troisième année, il ordonna aux musulmans de se retirer

du milieu des chrétiens. Le Fit-Aourâri Za-Roufâël (celui qui appartient à Raphaël) mourut. Le roi ravagea le Bândjâ. A cette époque arriva la mort de la Ouézaro Qëdësta-Krëstos (sainteté du Christ), sa sœur aînée, et du dadjazmâtch Sourouḥé-Krëstos (splendeur du Christ). La quatrième année, il y eut un trouble causé par les moines à Yëbâbâ[302]. La cinquième année, le roi fit emprisonner l'abouna Krëstodolou et le remplaça par l'abouna Sinodâ, ensuite il ravagea le pays de Gâm et passa l'été à Askounâ. La sixième année, il dévasta Jârâ; le dadjazmâtch Abâsi mourut; le prince passa l'été à Aringo, et l'Ëthiagé Za-Krëstos fut rétabli dans sa charge[303]. La septième année, le roi passa l'été à Qoulbiṭ-Ambâ et chez les Matakals. En même temps arriva la mort des dadjazmâtch Gabra-Krëstos et Këfla-Giyorgis et d'Abbâ Oualda-Krëstos de Rémâ. La huitième année, Yoḥannës passa l'été à Yëbâbâ; la neuvième année, à Gâdjën. Alors moururent le Qañ-Azmâtch Ḥaouâryâ et, dans le mois de sané, le fils du roi, Abéto Yosṭos (Juste). La dixième année, le prince quitta Thiathiaho (?) et passa l'été à Yëbâbâ. La onzième année, il ravagea le Lâstâ. Alors mourut le ʿÂqâbé-Saʿât Abamo qui fut remplacé par Quasṭanṭinos. La douzième année, Yoḥannës passa l'été dans le pays de Santom et de Gomar (fol. 43), et l'Azâj Oualda-Tansëé mourut à Qârodâ, le 3 de miyâzyâ. La treizième année, le prince ravagea le Lâstâ. La quatorzième année, il passa l'été à Jårâ et à Ouérâ. Le 24 de tâḥsâs, Abéto Iyâsou, son fils, partit pendant la

nuit, passa le fleuve Abâoui et demeura dans la maison de sa sœur[304]; le dadjazmâtch ʿÂsrât le poursuivit jusqu'au fleuve, mais sans l'atteindre. Au mois de gënbot, Abéto Iyâsou, après avoir fait des serments et des promesses, se réconcilia avec son père. La quinzième année, temps de l'évangile de Marc, le 10 de ṭëqëmt, le roi tint un synode où Abbâ Niqolâouos discuta avec Abbâ Akâla-Krëstos[305] et cita des arguments tirés des Écritures, pour prouver que c'était par son union avec le Verbe que le corps (du Messie) était devenu une substance précieuse. Il vainquit son adversaire, publia un manifeste proclamant cette opinion et excommunia Abbâ Akâla-Krëstos. Le roi passa l'été à Aringo. Abéto Iyâsou s'enfuit une seconde fois et fut arrêté près du fleuve Baqlo[306]. Le prince alla à Gondar et tomba malade; il mourut le 15 de ḥamlé et fut enterré à Ṣaddâ[307].

HISTOIRE DU ROI DES ROIS IYÂSOU.

Après lui régna son fils Iyâsou dont le nom royal fut Adyâm-Sagad. La première année de son règne, temps de l'évangile de Luc, maskaram commença par un mardi. Le ʿÂqâbé-Saʿât Quasṭanṭinos fut emprisonné et remplacé par ʿAsara-Kësos. Il en fut de même de l'Ëthiagé Ṣaga-Kësos, à la place de qui fut nommé Hëryâqos, venu de Maguinâ. Ensuite le roi mit à la tête de l'Amḥarâ le Râs Anstâsyos (Anastase). Le 30 de ḥëdâr, un dimanche, le roi Iyâsou consacra le sanctuaire de Takla-Hâimânot dans l'édifice du Grâ-Azmâtch Ṭëqouré. Dans le mois de tâḫsâs, le roi

alla à Ouaḥni d'où il fit descendre les princes fils des rois Sousnyos et Fâsiladas, ses frères Abéto Téouoflos (Théophile) et Abéto Qëladj. Il leur donna un festin au pied de la montagne et les réjouit par des mets et des boissons. Ils le bénirent en disant : « Que le Seigneur ne fasse pas sortir la royauté de ta famille, pendant l'éternité; jadis ton père, le prince Yoḥannës, nous fit souffrir de la faim et de la nudité pendant quinze ans. » Le roi partit de là pour le Dâmot où il chassa le buffle.

La deuxième année, temps de l'évangile de Jean, il attaqua les Ouallos[308], en tua et en prit une quantité innombrable. Le dadjazmâtch Dëmétros y périt.

La troisième année, temps de l'évangile de Mathieu, le roi passa l'hiver à Yëbâbâ. Au temps de la Pâque, il alla dans le pays de Gojâm faire la guerre aux Goudrous[309]; comme les Gâllâs l'évitaient, il revint dans sa capitale.

La quatrième année, temps de l'évangile de Marc, le dadjazmâtch Oualé se révolta avec Abbâ-Ṭabdân[310], supérieur de Guandj[311]; ils allèrent chez les Gâllâs-Bèt (Galabat?) et proclamèrent roi un rebelle appelé Yësḥaq. A cette nouvelle, une immense armée royale marcha contre les Gâllâs-Bèt et s'empara du prétendant. A cette époque mourut le dadjazmâtch Mëzré; le 12 de ṭër, le bâchâ[312] Aïgabaz, et le 17 de gënbot, Abéto Za-Giyorgis de Nârâ-Kâhën, fils de Yoḥannës, fils du chapelain royal Bâḥrëi [fol. 186[313].

La cinquième année, temps de l'évangile de Luc,

il y eut un synode (fol. 187) composé de trente-sept docteurs, de l'abouna, de l'Ëthiagé, du roi et des magistrats; ils affermirent la foi en excommuniant ceux qui disaient que le Fils de Dieu a été conçu par l'onction de l'Esprit Saint. Le prince passa l'hiver à Jârâ et se réconcilia avec Abbâ Ṭabdân et le dadjazmâtch Oualé. Le 29 de miyâzyâ mourut le Liq Soutâfé à Tchankalâ.

La sixième année, temps de l'évangile de Jean, Iyâsou partit de Gondar et ordonna à tous les chefs de Dabra-Libânos, à Abba Ṭabdân et à Abéto Qozmos d'Arahounâ, de s'établir dans l'île de Dabra-(Mâryâm) pour y étudier les livres saints et discuter sur la foi, après s'être accordés devant Abbâ Sinodâ l'évêque et le ʿÂqâbé-Saʿât ʿÂsara-Kësos(314). Le roi ravagea le pays des Gisâs et écrasa les Ouambaryâs(315). Le Qañ-Azmâtch y périt, tué par les Chânqallas près de Ouaʿâla, ou Dadjna (?), alors que le Râs Ansṭâsyos (Anastase) l'écoutait. Le prince revint de son expédition contre les Gisâs et convoqua un synode à Yëbâbâ. Là disputèrent Abbâ Béta-Krëstos (maison du Christ)(316) et Abbâ Oualda-Krëstos, chefs du synode de Dabra-Libânos, avec Abbâ-Ṭabdân et Abbâ-Qozmos d'Arahounâ sur l'onction et l'union. Les partisans d'Abbâ Ṭabdân laissèrent de côté, par ruse, le sujet de la discussion et dirent : « D'abord renvoie-nous à notre couvent, car nous avons été persécutés. » Le Râs Ansṭâsyos s'irrita contre eux et leur répliqua : « Répondez sur ce que l'on vous demande. » Ils refusèrent et furent excommuniés par beaucoup

de prêtres, de docteurs et Abbâ Sinodâ l'évêque. Le roi les fit enchaîner, les exila et alla à Gondar. Dans le mois de gënbot mourut le dadjazmâtch Dama-Kësos (sang du Christ) de Dënqésa; le 29 de ḥamlé, le Râs Ansṭâsyos, et le 30 de naḥasé, le Grâ-Az-mâtch Ṭëqouré. Il fut enseveli à Qaḥâ.

La septième année de son règne, temps de l'évangile de Mathieu, arriva la mort de Yëmrâïs, femme du Râs Ansṭâsyos et fille du dadjazmâtch Damo, de la manière suivante : Son serviteur Gabr la tua sans raison avec son épée, tandis qu'elle priait dans l'église de la Trinité. Ce Gabr fut condamné et exécuté. Le 8 de gënbot, le roi ravagea le Darâ, fit des prisonniers et tua beaucoup d'ennemis.

La huitième année (1689), temps de l'évangile de Marc, on aperçut une étoile à queue (comète). Le roi quitta Gondar pour aller à Amadbar; sa mère, l'Itégé Sabla-Ouangèl (317), fille d'Abéto Gabra-Masqal (serviteur de la croix), mourut de la mort égyptienne. Le prince revint, la pleura et la fit transporter dans l'île de Mësrâḥâ (318), suivant le cérémonial des reines. A cette époque, le chapelain du roi, Qaousṭos, poussé par le mépris du monde, se retira dans le désert de Ouarq-Labḥo (319). Le 12 de gënbot mourut le dadjazmâtch Krëstos-Moa (Christ est vainqueur), et le 8 de sané, le ʿÂqâbé-Saʿât Abbâ Asara-Krëstos. Za-Manfas-Këdous fut nommé Azâj, et Mëbar (?) Za-Grâ, fils de l'Azâj Oualda-Tansëé, ʿÂqâbé-Saʿât.

La neuvième année de son règne, temps de l'évangile de Luc, mourut la Ouézaro Kasatchëñ, fille

d'Abéto Galâoudéouos] (ms. 142, fol. 12). Le roi partit de Gondar le lendemain de la Nativité et alla à Aringo. Le 9 de ṭër, il fit publier une proclamation par laquelle il était défendu aux jeunes filles de monter sur des mules avec une selle, car auparavant, lorsqu'elles voyageaient sur cette monture, elles laissaient apercevoir leurs hauts-de-chausses, tout en se couvrant d'un voile; il leur interdit de porter des lances et de prendre part aux expéditions(320) à l'imitation des hommes. Puis il se rendit à Yëbâbâ le 25 de ṭër, et le lendemain il revint seul à Gondar. De là, il partit pour Aksoum, où il reçut la communion un dimanche. Le lendemain, il pénétra dans le sanctuaire et ouvrit de sa main l'arche de Ṣyon, ce que les prêtres ne pouvaient faire qu'avec de nombreuses clefs (?). Il partit d'Aksoum pour Yëbâbâ au moment de la prière du jeudi, et le 3 de ḥamlé, il revint à Gondar. Le 30 du même mois, mourut le Kantibâ Qérlos (Cyrille).

La dixième année de son règne, temps de l'évangile de Yoḥannës, le roi quitta Gondar parce qu'un crieur public vint lui dire : « Allons, les Gâllâs sont arrivés; » le lendemain, il envoya l'avant-garde dans la province de Gojâm. A la nouvelle de son approche, les Gâllâs s'enfuirent. Le 23 de ḥëdâr mourut le Bâchâ Tansé; le 29, Ouaïfan-Oualadé. Le roi leva son camp de Arirâ et s'établit à Douqé(321). Des exilés l'ayant appris arrivèrent avec Abbâ Arka-Dëngël (ami de la vierge), de Dabra-Ṣëmounâ(322), pour dire au prince : « Des persécutés nous ont envoyés

vers toi, juge comme arbitre sur les matières de foi.» Le roi leur répondit : «C'est bien, je vous accorderai un synode quand j'aurai fait venir Abbâ Sinodâ qui est à Dabra-Mâryâm[323]: l'Église est en mauvais état; là viendront tous ceux qui vous ont envoyés.» Mais ils répliquèrent : «Nous ne voulons pas du patriarche; qu'il ne nous juge pas; mais toi seul, ô roi, décide comme arbitre et convoque pour nous un synode[324].» Le roi leur dit : «Puisque vous dites : Nous ne voulons pas du patriarche, il ne me convient pas d'être votre juge, ni de réunir un synode sans abouna.» Iyâsou renvoya donc ces moines qui retournèrent dans leur pays, il ne les enchaîna pas comme le proposaient quelques fonctionnaires qui disaient : «Fais emprisonner ces messagers;» mais il blâma dans une proclamation les gens du Gojâm qui étaient allés à la rencontre des excommuniés. A ce moment s'éteignit le bruit d'une invasion des Afatchâlas, des Gâllâs, des Toulamâs[325] et des Mathias[326] à cause de la présence du prince en cet endroit. Le 25 de ṭër, il partit de Douqé pour Yëbâbâ. Après les fêtes de Pâques, il s'éloigna de cette ville par la route de Dëldëi[327] dans l'intention de faire la guerre aux Zigams, passa par Ësté[328] et arriva chez les Zigams le 11 de gënbot; vers trois heures, il envoya contre eux son avant-garde, fit du butin et tua beaucoup d'ennemis. Il pardonna aux survivants et leur rendit ce qu'il leur avait pris, mais par une proclamation il leur imposa une amende de deux mille bœufs[329] en plus de leur tribut antérieur. Quant aux

habitants du Dâmot, il les cita à comparaître et les convainquit, par de nombreux témoignages, d'avoir noué des alliances, de s'être ligués avec le rebelle et d'avoir commis toute espèce de trahison. Il fit enchaîner les principaux d'entre eux, partagea les bœufs qu'il avait reçus des Zigams et les distribua à l'Ëthiagé Yoḥânnës, à tous les prêtres de Gëmdjâ-Bèt (330), à Iyâsous, à l'abouna Takla-Hâïmânot, à tous les grands et aux Azâj des dignités de Qañ et de Grâ, aux uns 100 et aux autres 50. Il prit ensuite la route d'Atchafar et de Dangëlbar (331), et le 1er de ḥamlé il arriva à Gondar, où il passa paisiblement l'hiver.

La onzième année de son règne, temps de l'évangile de Mathieu, le 6 de ḥëdâr, il nomma 'Âqâbé-Sa'ât Ṭëbaba-Kësos, et chapelain royal Oualda-Gabrëèl (enfant de Gabriel). Le mois de tâḥsâs commença par un dimanche; le jeudi 5, le roi partit de Gondar pour pacifier ses États (fol. 13). Il campa à Dëbâ, car son expédition était dirigée contre les Doubânis, puis à Kosogé, de là à Ṭamâmé; dans cette expédition, il arriva à une ville appelée Sadaré. Il défendit d'allumer du feu et des torches dans le camp, quitta Sadaré et fit une razzia vers le Marab, dans la vallée de Ouarab. Il s'écarta de la route de ce fleuve et arriva à Kuânâ. Le 20 de ṭër, il lança en avant ses éclaireurs et tua deux Chânqallas; d'autres tombèrent sous les coups des gens de la résidence royale. Aucun homme des troupes du roi ne périt, sinon un vaillant soldat qui fut percé d'un trait: il s'appelait Mazmour (332). Le prince célébra la fête

de l'Épiphanie dans la rivière du Marab. Puis il se dirigea vers Tsaâda-Ambâ [333], harcelé par les Chânqallas qui habitent à 'Âmbo-Zaqobo, Fodé, Kuëlkou et Sëhoulé. Il ne laissa pas un survivant, revint à Tsaâdâ-Ambâ sur le bord de la rivière de Marab, dont il occupa la vallée pendant trois jours, jusqu'à ce que la plus grande partie des Chânqallas eût péri de soif, car les gens de Tsaâda-Ambâ n'ont d'autre eau que celle du Marab. Auparavant, ce prince avait ordonné au dadjazmâtch Galâoudéouos du Tigré, à Adarâ, à Qoqar Za-Manfas-Qëdous, et au Qañ Azmâtch Dama-Kësos, d'aller avec tous les hommes du Tigré dont ils avaient le commandement, ce qui comprenait 44 timbales [334], examiner les voies qui permettaient de pénétrer dans le territoire des Doubânis et d'en sortir, et en même temps de reconnaître s'il y avait assez d'eau pour suffire à l'armée. Les espions partirent et annoncèrent au roi que l'eau abondait à Batkom [335]. Le prince alla le matin chez les Doubânis, puis à Batkom, le même que la vallée de Laïdâ, et de là il lança ses éclaireurs contre les tribus de Bâïgâdâ, Dédâ, Katafé, Koïkaladâ, Mâtirâgâ, Magadarbé, Ganâ, Soli, Ḥamtâ, Chaladâ, Almou et Lëlti [336]; de là, il se dirigea vers Samaro [337], et là, tua de sa main deux jeunes gens. Ayant appris son départ, les Chânqallas assiégèrent le dadjazmâtch Fësa-Kësos, qui était à Dadjèn; Oualda-Qâqëm le Turk se mit en marche, tua deux ennemis d'un coup de fusil et effraya les autres; mais ceux-ci revinrent sur leurs pas [338] et massacrèrent tous ceux qui étaient

avec lui à Dadjèn. Le dadjazmâtch Galâoudéouos, fils de Mastafâ (Mousṭafa), passa quelques jours à réunir tous les hommes du Tigré à droite et à gauche; ils se rencontrèrent avec les Chânqallâs et leur livrèrent bataille; mais tandis que le combat était le plus acharné, le dadjazmâtch Galâoudéouos fit sonner les trompettes, abandonnant ses soldats et laissant (?) les étendards et les timbales(339). Les ennemis tuèrent beaucoup de gens du Tigré. Lorsqu'on rapporta au roi la conduite de Galâoudéouos, il s'irrita violemment. Le 27 de ṭër, il campa sous les murs d'Ambâ-Tséouâ : les Chânqallâs se retirèrent d'eux-mêmes, laissant libre la route que suivait le prince. Pendant cette retraite, on alluma un feu d'herbes sèches(340); une petite troupe d'hommes qui avaient transgressé les ordres royaux fut brûlée. Iyâsou partit d'Ambâ-Tséouâ pour Adyâbo(341) et de là pour le Siré, auprès d'Admanfito. Là mourut Tsaḥa-Sarguê Arsé. Le 5 de yakâtit, le roi arriva à cheval à Aksoum; tous les magistrats allèrent à cheval au palais avec Abbâ Sinodâ le patriarche, l'Ëthiagé Abbâ Yoḥannès, docteur de Dabra-Libânos, tous les fonctionnaires et des troupes. Les prêtres d'Aksoum se rendirent aussi à sa rencontre ainsi que les filles de Ṣyon avec des acclamations et des chants, et lui apportèrent la Loi, comme c'est la coutume royale établie (fol. 14) par la règle de Ṣyon depuis Mënilëk jusqu'à présent. A cette époque, le roi reçut des marchandises apportées par un marchand égyptien nommé Mourâd(342), qui trafiquait jusque dans l'Inde, la Syrie

et l'Égypte, depuis le temps du prince 'Âlam-Sagad jusqu'à ce moment. Ce fut ce Mourâd qui apporta les grandes cloches de Dabra-Bĕrhân dont on entend le bruit jusqu'au Dambyâ et à Kossogé et qui réveillent toute la capitale : c'était un présent envoyé à Iyâsou par le roi de Hollande (343), la capitale du pays de Rome. Le naïb Mousâ, fils d'Ĕmar-Qounou, enleva les richesses du roi qui étaient entre les mains de Mourâd. Celui-ci envoya dire au prince : « Voici que le naïb Mousâ m'a enlevé mes marchandises sous des prétextes vexatoires. » Iyâsou manda à Ab-Sĕlous, Gabra-Kĕsos et Zarĕa-Bĕrouk, ainsi qu'à toute la population du Hamâsèn (344), l'ordre suivant : « Publiez cette proclamation dans vos contrées : que personne n'aille porter à Maṣouâ ni miel, ni beurre, ni blé. » Ils obéirent. Lorsque le naïb Mousâ vit qu'on n'apportait plus de provisions par ordre du roi, il partit de Maṣouâ le 12 de yakâtit, alla trouver Iyâsou alors à Aksoum et lui rapporta les objets qu'il avait enlevés précédemment à Mourâd, après y avoir ajouté mille fois autant et beaucoup d'esclaves qu'il avait fait venir du pays des Turks. Ensuite on parla au prince du dadjazmâtch Galâoudéouos, et on lui apprit comment il s'était enfui un jour de bataille, abandonnant les étendards et les timbales, laissant les hommes du Tigré, et comment il avait tué beaucoup de prêtres à coups de fusil, lorsqu'il était allé à Aksoum. Pour ce fait, il fut condamné à mort d'un avis unanime. Mais le roi eut pitié de lui et le destitua de ses charges. Précédemment, sous le règne de

Yoḥannĕs, les juges l'avaient condamné à mort, pour un crime commis dans l'Ĕnfrâz [345], et l'avaient pendu à un arbre. Le roi Yoḥannĕs se montra miséricordieux et le fit aussitôt détacher de son gibet et rappeler à la vie. On dénonça des hommes du Siré, qui avaient fait un désert de leur pays pour qu'il devînt un repaire de bêtes sauvages et un chemin pour les Chânqallâs dans leurs excursions jusqu'au monastère de Ouâldĕbâ. Ils furent condamnés à mort. Le roi fit enchaîner les gens du Siré, à savoir Za-Ouald, Adarâ, 'Ĕsèt et les princes issus de la Ouézaro Qĕdĕsta-Krĕstos, fille du prince 'Âlam-Sagad, et les déporta à Daq et dans le Châouâ. Pour ce qui restait des gens du Siré, il les déclara, par une proclamation, déchus de leurs fiefs, les soumit à l'autorité du gouverneur du Tigré et ne leur confia plus les charges honorifiques que leurs pères avaient occupées dans la province. Il donna au Râs Fârès le gouvernement du Tigré comprenant quarante-quatre timbales. De retour de son expédition contre les Doubânis, il alla à Aringo par la route de Ḍanqaz, sans conduire ses soldats à Gondar, le 8 de magâbit, et il s'y établit. Ce même mois, il partit de nouveau pour une course dans le Lâstâ, puis il revint sur les frontières, dont il examina les passages d'entrée et de sortie, et retourna à Aringo. A cette époque, il reçut des renseignements des Qâla-Gands qui lui dirent [346] : « Voici que nous nous sommes établis chez toi : nous avons chassé les tribus des Toulamâs et des Libâns, et nous les avons détruites depuis Ḥalqâ jusqu'à Gĕnd-

Barat. » Après avoir entendu ces paroles, le roi fut satisfait, leur fit donner dans l'Amḥarâ mille pièces de toile et autant de mesures de grains, et les renvoya en paix dans leur pays. Le 29 de miyâzyâ mourut (fol. 15) le Blâtèn-Gétâ Gabra-Lĕʿoul, et le 13 de gĕnbot le Bâlâmbarâs[347] Donzé. Le 27 de sané, la foudre tua, à Ouaḥni, Abéto Qĕladj, frère du roi Iyâsou. Son nom de baptême était Isâyâs (Isaïe). On l'ensevelit dans l'île de Mĕṣrâḥa. Le 28 de sané, le prince quitta Aringo, et le 7 de ḥamlé il arriva à Gondar. Puis il manda aux moines de la plaine et des montagnes : « Allons vite prendre connaissance de la lettre du patriarche Abbâ Yoḥannĕs d'Alexandrie, apportée par Abbâ Mazmouré d'Agd et Abbâ Diyosqoros de Maguinâ, que nous avions envoyés vers lui pour connaître les raisons qui lui ont fait ordonner Abbâ Sinodâ et Abbâ Mârqos. » Tous les gens des couvents le suivirent, et ils amenèrent de Sârkâ Abbâ Mârqos. Le 26 de ḥamlé, jour de la fête d'Abbâ Salâmâ, tous les magistrats et les prêtres se réunirent dans le palais du roi, ouvrirent le sceau du patriarche, et lurent sa lettre ainsi conçue : « Nous avons ordonné Abbâ Mârqos et nous avons destitué Abbâ Sinodâ. » Le roi dit : « Qu'il soit fait selon la volonté du patriarche. » Alors on interrogea Abbâ Mârqos sur sa foi, sur la croyance à l'union et à l'onction et sur le mystère de l'Eucharistie. Il conforma son opinion à la doctrine unanime de la Sainte Église, et on l'intronisa ce jour-là. Le 3 épagomène, le marché fut pillé et le trouble fut tel dans la capitale que. . .

. . . . (348)
selon la loi. Le 4 épagomène, le prince se montra dans la salle d'audience, et il y eut de la joie.

La douzième année de son règne, temps de l'évangile de Marc, le 7 de hĕdâr, mourut le dadjazmâtch Iyâsou, et le 1er de tâḫsâṣ, un lundi, Abbâ Ĕda-Krĕstos (main du Christ), de Maguinâ, disparut. Il partit une nuit qu'il était dans la maison d'Abéto Sourâḥé-Krĕstos, de Kino, et alla en Égypte, emmenant avec lui douze moines ses disciples. Les religieux le poursuivirent jusqu'à Ouâldĕbâ, mais ils ne l'atteignirent pas et revinrent avec tristesse. Alors ils mirent à leur tête Abbâ Za-Oualda-Mâryâm (celui qui appartient au fils de Marie) comme supérieur. Dans ce même mois de tâḫsâs, le prince destitua l'Ĕthiagé Yoḥannĕs, qu'il remplaça par Ṣagâ-Krĕstos. Le 26 de ṭĕr, un dimanche, le roi consacra l'arche de la Sainte Trinité, et la suivit jusqu'à Dabra-Bĕrhân, étant à cheval et accompagné de sa cour, avec tous les fonctionnaires, le patriarche Abbâ Mârqos et l'Ĕthiagé Abbâ Ṣagâ-Krĕstos, outre les timbales et les chants. Les timbales étaient placées sur des chameaux. Iyâsou, étant allé jusqu'à la porte du vestibule (349) de l'église, descendit de cheval, porta l'arche sur sa tête jusque dans le sanctuaire, et là elle fut consacrée par Abbâ Mârqos le patriarche, qui l'adora. Le ʿÂqâbé Saʿât Ṭĕbaba-Krĕstos chanta des hymnes à la gloire de Dieu (350). En outre, votre louange à tous est célébrée par le secrétaire Azâj Ḫaouâryâ-Krĕstos (apôtre

du Christ), auteur de cette histoire du roi Iyâsou. Abbâ Qaousṭos, que le roi établit chef des prêtres, après l'avoir fait venir du couvent de Ouarq-Labho, chanta aussi des strophes pieuses. Le lendemain, le prince partit de Gondar, et, arrivé à Tsaddâ, il orna Abbâ Qaousṭos d'une chape. Le 2 de yakâtit, il alla à Aringo et s'y arrêta, car il aimait les prêtres qui connaissaient les événements anciens et récents, la musique et la poésie; il leur fit beaucoup de donations, savoir: Botch (351), Qoblâ-Djégol, Ouâouâ-Guarguara, Ouaïnâ, Ḥëfânqarâ, Kabkâmbâ et Sarâqé, qui était au pouvoir d'un soldat appelé Itou (351 bis); tout le pays de Dâblo que possédait Abéto-Ékadros après avoir pris (fol. 16)....................
.....(352) la terre de Sarâbâ, qui appartenait au roi, et la province de Ouâlouâdj, qu'occupaient en partie les Gâllâs (?). Le 27 de miyâzyâ moururent ensemble l'Azâdj Ḥaouâryâ-Kësos (353) et le Liqa-Makuâsa (354) Gabrëèl. Le 18 de gënbot moururent Ëmabët Oualata-Ṣyon (fille de Sion), femme du roi, et aussi la Ouézaro Oualata-Roufâèl (fille de Raphaël). Le même mois, le prince fit arrêter Adarâ, fils de Talâï, Anoré, fils du gouverneur du pays des Agaous Gisâs, et le garde Adgui : les magistrats les accusèrent et les convainquirent de trahison; ils eurent les yeux crevés. Le 5 de sané, le musulman 'Abd Ër-Rëḥmân tua Abéto Aboulids (Hippolyte), à Ṣagadé. Le 6 de ḥamlé, le roi alla à Gondar. Le 7 de ḥamlé, on commença à célébrer la fête de la Trinité à Dabra-Bërhân. Iyâsou destitua Châmât Yoḥannës de sa

charge de Bĕḥt-Ouadad et l'envoya gouverner le Dâmot. Bounâyâ Baslé fut nommé Bĕḥt-Ouadad à sa place. Cette année apparut un fléau très violent appelé Tânânqé.

La treizième année de son règne, temps de l'évangile de Luc, le roi ravagea le pays des Chânqallâs Balas : beaucoup furent tués par les troupes qui firent un butin considérable ; Dël-Sagad, fils de l'Azâj 'Ëgous, périt. Puis Iyâsou partit pour Yëbâbâ afin d'y passer l'été, et de là, le 3 de ḥamlé, il retourna à Gondar, où arriva le Râs Fârès, venant du Tigré.

La quatorzième année de son règne, temps de l'évangile de Jean, Iyâsou alla dans le Dâmot en secret et sous l'apparence d'un simple officier, lorsqu'il apprit l'arrivée des Gàllàs; mais, ne les ayant pas rencontrés, il revint à Gondar. Il se rendit ensuite à Aringo. Ayant laissé ses soldats avec le Râs Farès, il entra dans le pays de Tchëḥouâï, et le (Râs Fârès ?) nomma Fit-Aourâri à l'époque de cette expédition (?). Il alla ensuite dans la contrée de Ouërki, livra bataille, tua tous les Chânqallâs, fit beaucoup de butin et revint séjourner à Aringo. Le 11 de miyâzyâ, le lendemain de la fête des Rameaux, le feu consuma la demeure de beaucoup d'habitants de Gondar, les églises de Saint-Georges, de l'abouna Takla-Hâïmânot [355] et de Iyâsous. Après la fête de la Pâque, le roi ordonna au Râs Fârès de garder la couronne à Aringo. Lui-même partit pour le Châouâ par la route de Malak-Sânqâ et alla à Tadbâba-Mâryâm, selon le cérémonial

de son royaume. Tous les prêtres le reçurent au chant des psaumes; il s'y arrêta, et en visitant le sanctuaire, il salua les ossements des princes Téouodros, Yësḥaq, Andryâs, son fils, Galâoudéouos et Minâs. Le lendemain, il donna son vêtement royal, qui charmait les yeux, à l'église de Tadbâba-Mâryâm, et, après avoir vu tous les districts du Châouâ et des Gâllâs Karayous (356) et 'Abotés de Mërat (356 bis), il partit par Ganata-Giyorgis (357), revint à Aringo le 1er de ḥamlé, et rentra paisiblement à Gondar le 10.

La quinzième année de son règne, temps de l'évangile de Mathieu, le 2 de maskaram, l'Azâj Qérlos d'Azazo fut destitué, et Châmât Yoḥannës emprisonné à cause de l'accusation portée contre lui par le dadjazmâtch Ḥëzqyâs (Ézéchias) au sujet d'une épée donnée en présent. Il prêta serment sur l'évangile, au milieu des magistrats et des Azâj, dans la maison du bâchâ Yâ'qob. Dans le mois de ṭëqëmt, l'Ëthié (Ëthiagé) Ṣagâ-Krëstos fut destitué et remplacé par Za-Mikâël. Le 7 de ṭëqëmt, le dadjazmâtch Giyorgis, fils du Râs Anṭâsyos, s'enfuit dans la maison de l'Ëthiagé Za-Mikâël (fol. 17) pour se mettre sous sa protection. Lorsque Qualañâ Oualda-Giyorgis apprit l'asile donné au dadjazmâtch Giyorgis et l'emprisonnement de Châmât Yoḥannës, il alla dans le Lâstâ, sous prétexte de chasser, abandonnant le gouvernement d'Ëbnât, et s'établit chez Arâyo. Le choum (gouverneur) du Ouâg, ayant été informé qu'il avait, de concert avec les choums et Giyorgis, tramé des projets de révolte, en informa le

roi. Celui-ci dit aux gens de Dabra-Libânos : « Amenez ici Giyorgis, et s'il s'échappe de vos mains, sachez que je vous ferai la guerre, que je vous combattrai, et que le pacte qui a existé depuis Yëkouno-Amlâk jusqu'à présent sera détruit. » Après avoir délibéré, ils livrèrent au prince leur prisonnier, car le récit de la perfidie de Giyorgis avait fait grand effet. Lorsqu'il le reçut, Iyâsou le fit enfermer dans la maison de Tsabaña (?) Amsâlé. Quant à Qualaña Oualda-Giyorgis, Ârâyo l'arrêta près du Takazzé et le remit au Grâ-Azmâtch Arsé. Lorsqu'il arriva, le roi lui témoigna son mécontentement et l'amena à Gondar. Il dit ensuite aux gens de Dabra-Libânos : « A cause de vous je serai clément envers Giyorgis, mais il ne restera pas dans ma capitale; il ira dans le pays de Sëmâno. » Le 17 de ṭëqëmt, Askaréna (?)... d'Abbâ Éda-Krëstos, vint de Saouâkin (357 bis) et... à Maguinâ. Le 12 de ḥëdâr, mourut Abétahoun Yâ'qob, de Boraz. Le 25, le roi descendit à Qâḥa, fonda Dabanâ, offrit à ses officiers un festin admirable et merveilleux, et donna l'ordre de lever le camp (358). Le 12 de ṭër, le Blâtèn-Gétâ Bâslé partit par le quallâ (359) de Thiânqâ afin de ramener l'émir (?) du pays de Balaou, avant qu'il allât jusqu'à la frontière du territoire chrétien; dans un combat qui eut lieu entre lui et le chef de Balaou, il lui prit sa femme, son fils, ses bœufs et ses chameaux. Le 18 de ṭër, le roi quitta Gondar, attaqua les Tolas (360), en tua, fit beaucoup de butin et retourna dans sa capitale. Revenons à l'histoire de l'émir. Le Blâtèn Gétâ Bâslé

arriva accompagné de nombreuses troupes royales; à cette vue, l'émir fut effrayé; le Blâtèn-Gétâ lui manda cet ordre : « Viens. » Il obéit avec ses gens. On lui fit entendre le bruit redoutable de la mousqueterie qui était sous les ordres (?) d'Abdërbâchâ, et les soldats dirent à Bâslé : « Tuons l'émir; à quoi bon le garder prisonnier? » Il repoussa leur proposition et répondit : « Amenons-le à Aïna-Quarâñâ vers le roi. » 'Abdërbâchâ partit avec lui le lendemain, puis il s'enfuit dans son pays. Le Blâtèn-Gétâ revint après avoir enlevé le bétail et les chameaux qui formaient la richesse de l'émir, et alla à Gondar. Toute la capitale le considéra comme un sot, et les jeunes gens se moquèrent de lui. Cette année, mourut la Ouézaro Lâhya-Dëngël (beauté de la Vierge), femme du Râs Fârès. Le 9 de miyâzyâ, le roi tint un synode à cause d'Abbâ Oualda-Tënsâé, qui discutait sur l'onction. Les prêtres le citèrent à comparaître devant le prince, qui, les ayant fait venir, entendit leurs arguments d'après les Écritures. Ils excommunièrent Abbâ Oualda-Tënsâé et son frère Abbâ Tëmërté. Dans le mois de gënbot, Iyâsou alla chez les Gâllâs, après avoir traversé l'Abâoui. N'ayant trouvé personne à tuer, il revint à Gondar. Le 12 de sané, mourut Tchar Dâmo à Azazo.

La seizième année de son règne, temps de l'évangile de Marc, au mois de ṭëqëmt, le roi partit de Gondar pour le pays de Bibouñ, où il demeura longtemps, parce qu'il avait été informé d'une expédition des Gâllâs contre le Gojâm et le Dâmot; mais

il ne les rencontra pas. Le 2 de ḥëdâr, mourut à Gondar Abéto Ĕskĕndĕr, fils du prince 'Âlam-Sagad, car il était avec le roi Iyâsou; il était descendu de Ouaḥni pour y passer l'hiver. On l'ensevelit à Mëṣrâḥâ. Le 21 de (fol. 18) ḥëdâr, mourut Giyorgis de Maqdâlâ (361). Le prince quitta Bibouñ et revint à Gondar, d'où il partit le 18 pour Aringo. Le 23 de miyâzyâ, le lendemain du jour des Rameaux, il alla d'Aringo dans le pays de Galâgëïñ (Gâllâs Gëïn?) pour ravager le Lâstâ, et là, ayant vu l'isolement de ses troupes, il revint à Aringo. Le 28 de miyâzyâ, il fit arrêter, sur une accusation de trahison, Satouni Yoḥannës et Pâoulos, fils du Blâtèn-Gétâ Gabra-Lë'oul. Satouni Yoḥannës démentit Pâoulos en prêtant serment. Avec lui, Gabra-Dâouit (serviteur de David), parent de Gabarmâ, et Dëho, le joueur de lyre (?), jurèrent qu'ils l'avaient trouvé (Pâoulos?), à la clarté de la lune, dans le palais d'Aringo, où il délibérait avec Chagouṭ-Aïnté, Iyâsous-Mo'â et Za-Manfas-Qëdous, le mari de la Ouézaro Ĕléni (Hélène), d'aller chez les Gâllâs-Bèt. Le roi fit enfermer Pâoulos dans la maison de Tsabaña (?) Amsâlé; puis il le livra aux gens de Sâtouni, parents de Gabarmâ, qui l'emmenèrent et le pendirent dans leur ville de Bouré (362).

Le 14 de sané, le roi partit seul d'Aringo et ravagea le pays des Dângëch; c'étaient eux qui avaient vaincu Abéto Bë'la-Krëstos (363), tué les gens de Zagâ et de Batro, et qui n'avaient laissé aucun survivant des troupes de 'Âlâm-Sagad. Iyâsou les extermina

et n'en épargna aucun. Le 14 de ḥamlé, il revint paisiblement à Gondar.

La dix-septième année de son règne, temps de l'évangile de Luc, le 5 de maskaram, mourut la Ouézaro *Gadâmâouit (ermite), fille de notre roi Iyâsou.* Son nom de baptême était Iyopráqsyâ (Eupraxie); et le lendemain mourut Ëndodé, mari de la Ouézaro Mârtâ, fille du prince. Tous deux furent enterrés à Qâḥa. Dans le mois de ḥëdâr, le roi interrogea tous les grands sur l'affaire des taxes, en commençant depuis l'Ëndarta jusqu'au Ouagarâ. Ils lui racontèrent l'histoire de l'oppression des marchands[364]. Ayant appris les impôts que levaient Râs Fârès et Maḥdara-Krëstos du Tambèn, en commençant depuis l'Ëndarta jusqu'à Lâmâ, Iyâsou dit : «Que sur cinq mules qui portent du sel, il y ait une pièce de sel (comme tribut?); que de huit bêtes de somme chargées de sel, il y ait 4 amlés (comme tribut?), et celui qui lèvera (indûment) une taxe sur une charge (?) verra sa maison pillée (?) . . . .[365]» Le roi fit écrire cette décision dans le livre de la chronique, ainsi que la relation du Ëqa-Bèt[366], afin que cela subsistât de génération en génération. Le 10 de tâḥsâs, il partit de Gondar pour Yëbâbâ et de là il alla ravager Hëlqâ. Tandis que les troupes descendaient sur une pente. . . . . le toit écrasa l'Azâj Minâs Qañ-Azmâtch, qui mourut le 27 de yakâtit. Le prince alla ensuite à Dabra-Libânos, lieu de sépulture de Takla-Hâïmânot. Lorsqu'il vit la dévastation de Grâñ, il en fut affligé, et, après avoir ravagé

Hëlqâ, il revint à Yëbâbâ. Il convoqua un synode au sujet des exilés du Gojâm le jour de la Réunion (des Apôtres). Les bannis dirent : « Laissez-nous passer l'hiver. » Le Fit Aourâri Nathia Adâoua partit sur l'ordre du roi et les réprimanda : Abbâ Béta-Krëstos fit de même. Lorsque les exilés virent le livre saint ils poussèrent des cris, mais on leur répondit : « Soumettez-vous ; pourquoi criez-vous lorsque vous voyez les Écritures? » Alors Abbâ Béta-Krëstos disputa avec Abbâ Arka-Dëngël, chef de leur synode, et celui-ci dit : « Nous affirmons que le Fils (fol. 19) n'a pas reçu une substance particulière par l'onction[367]. » Il y eut une excommunication prononcée par l'Ëthiagé Agnâṭyos (Ignace) et l'Abouna Mârqos l'évêque. Le 30 de sané, le prince alla à Gondar; le 7 de ḥamlé, il monta à Dabra-Bërhân pour célébrer la fête de la Trinité, selon la coutume du royaume, et donna aux prêtres des ornements qu'il ôta de son cou. La valeur de cette parure était de cent cinquante onces (d'or).

La dix-huitième année de son règne, temps de l'évangile de Jean, le 1er de ḥëdâr mourut le 'Âqâbé-Sa'ât Ṭëbaba-Kësos à Guarabâ[368], et, dans le même mois, l'Abouna Sinodâ l'évêque, à Tankal, et le Ṣërâg-Mâsaré Malkëa-Krëstos, dans l'île de Gâlilâ. A cette époque, le Râs Fârès fit avec les troupes royales une expédition à Dabra-Garzâ. Alors il arriva une famine et un froid violents : il était impossible à personne de tenir les rênes ou de mettre le pied dans un étrier à cause de l'excès du froid. Le prince partit en toute hâte pour Gondar. Le 18 de yakâtit, il

quitta cette ville, fit une expédition au milieu des Goudrous et alla à Aringo. Le 27 de magâbit mourut la Ouézaro Oualata-Giyorgis, femme d'Abéto Pâoulos Ambârâs; elle fut enterrée à Thialmâ. Ensuite, le jour de Pâques, le roi traversa le fleuve de l'Abâoui. Le 29 de miyâzyâ, un mercredi, il fit une expédition contre les Goudrous. D'abord la victoire se déclara pour lui; mais les Gâllâs de Gabra-Chamaqâ arrivèrent dans un défilé et exterminèrent les Boursâs et les Thiafantâs, dont le chef, le Blâtèn-Gétâ Amonéouos (Ammonius), s'enfuit avec peine à Ṣadif. Parmi les soldats du roi qui périrent dans cette journée, il y eut Mikyâs (Michée), choum de Maqdalâ, Isâïyâs, chef des timbaliers, le capitaine Éouostṭâtéouos, Za-Bâḥër Arousé, fils de Kuâkuëra-Lëbso, Tëmërté, choum de Ṣagadé, parent du roi du côté de..... (መድበይ ፡ ?), Jân Ṣërâr Madaré, et le bâchâ subalterne Tcharé, Qonṭaro Giyorgis le Boursâ et l'Azâj Ḥaouâryâ-Kësos qui écrivit l'histoire du roi Iyâsou jusqu'à ce temps. Lorsqu'il succomba, il avait au doigt l'anneau royal. Alors un écrivain qui était sous ses ordres, appelé Abbâ-Këflé, alla à l'endroit où était tombé l'Azâj Ḥaouâryâ-Kësos et enleva le sceau royal. Abbâ Za-Ouald, qui eut la poitrine traversée, fut nommé secrétaire, et à partir de ce temps il eut le titre d'Azâj. Dans ce mois mourut Abéto Atsma-Giyorgis (ossement de Georges), qui était tombé malade de la fièvre à Guâzé. Le roi le pleura, car il était frère d'Ëmbéta Oualata-Ṣyon, mère de la Ouézaro Oualata Roufâèl, sa fille. Les fonctionnaires

et les troupes s'affligèrent aussi, chacun au sujet de ses parents et de ses proches qui avaient péri dans le désastre des Goudrous. Le roi alla à Yëbâbâ. Le 24 de sané mourut son fils aîné, le prince Fâsil, qui fut enterré à Këbrân(369), et le 29 de sané, Abbâ Kanâfro, à Tanqal. Le 5 de ḥamlé, Iyâsou revint à Gondar(370).

La dix-neuvième année de son règne, temps de l'évangile de Mathieu, il destitua le bâchâ Yâ'qob qu'il remplaça par Ouasana-Ar'ëd. Il partit de Gondar pour le Gojâm en parcourant les provinces. L'armée passa l'hiver à Aringo. Le 25 de sané, mourut le Fit-Aourâri Mâmâ. Le 2 de ḥamlé le roi revint paisiblement à Gondar. Dans ce mois, il nomma Abbâ Gàmtch de l'île de Këbrân au poste de 'Âqâbé Sa'ât; son nom de baptême était Ab...nyos. Le même hiver, éclata un fléau appelé Goudrou (fol. 20).

La vingtième année de son règne, temps de l'évangile de Marc, la Ouézaro Mârtâ, fille du roi et femme de Qoqadâñ-Atné, mourut le 30 de ḥëdâr et fut ensevelie à Dabra-Bërhân, qui commença à être un lieu de sépulture. Le 3 de tâḥsâs mourut le dadjazmâtch Abétyo; il fut enterré à Dabra-Bërhân. Dans le mois de yakâtit, le roi alla à Yëbâbâ et fit la paix avec les Basos qui étaient venus de chez les Goudrous, par l'intermédiaire du dadjazmâtch Anoré. Il fit une expédition contre Toulou-Amârâ(371) où ses soldats tuèrent beaucoup de gens. De là, il revint à Yëbâbâ, et le 3 de ḥamlé il rentra paisiblement à Gondar. Le 3 de naḥasé mourut Abbâ Sëbḥat-la-Ab (louange

au Père), moine de Tsânâ, auteur de l'image de la *sainte Trinité* (372), *à Dabra-Bërhân. Le roi s'affligea,* car il l'aimait beaucoup; il le conduisit jusqu'au Tsânâ, dans l'île de Qëdous Qourqos, où on l'enterra.

La vingt et unième année de son règne, temps de l'évangile de Luc, maskaram commença par un samedi. Le 5 de tëqëmt, mourut Abbâ Béta-Kësos, supérieur du couvent de Dabra-Libânos. Il fut enterré dans son pays, à Soufënqarâ. Le 17 de tëqëmt, le roi envoya sur la montagne de Ouahni le dadjazmâtch Giyorgis, le Fit-Aourâri Yâ'qob et tous leurs frères, fils du Râs Anstâsyos, parce qu'ils se haïssaient entre eux et disaient: « Nous sommes les fils d'Abéto Galâoudéouos. » Le 4 de tahsâs mourut Abbâ Ouadâdjé, chef des musiciens, à Dabra-Bërhân; son nom de baptême était Ëda-Krëstos, Le 23 de tâhsâs, le prince fit célébrer la fête du roi Dâouit. Le 10 de magâbit mourut l'Ëthiagé Agnâtyos : il fut enseveli à Azazo avec les drapeaux et les timbales. Dans ce même mois, le Badjërond Iyâsous-Mo'â, fils de l'Azâj 'Ëgous (Constant), s'enfuit à Maguinâ. Dans le mois de miyâzyâ arriva la mort du Blâtèn-Gétâ Amsâlé, fils de Kuâkuëra-Lëbso. Le 3, Oualda-Hâouâryât fut nommé Ëthiagé, et le lendemain le roi partit de Gondar pour une expédition contre les Chânqallâs appelés seconds (ዳግማዊ ፡) Gisâs. Dans le mois de gënbot, Batra-Hâïl mourut dans son pays, à Asâsâ. Le 4 de sané, le prince revint à Gondar. Le 11 arriva la mort de l'Azâj Giyorgis, qui était auparavant Kantibâ (373). Le roi nomma Jân-Sërar Quasté comme

Azâj d'Ërâq-Mâsarâ : le 23 de ḥam¹é, il alla dans l'île de Thiaqlâ-Manzo (374), où il observa le jeûne de l'Assomption.

La vingt-deuxième année de son règne, temps de l'évangile de Jean, maskaram commença par un lundi. Ce jour-là, il y eut de grands troubles parmi la population de Gondar, à cause d'un ouragan violent qu'on appela *ṭaro*, qui renversa les demeures des habitants de la capitale et celle du roi, détruisit la tour de Jân-Taqal et fit périr beaucoup de ceux qui s'y étaient réfugiés, au nombre de trente et plus, entre autres Abéto Oualda-Bërhân (fils de la lumière), homme considérable du Châouâ. Le 5 de maskaram, Amonéouos le Badjërond de Zëfn mourut de la mort égyptienne, car on lui fit boire du poison; il fut enseveli à Dabra-Bërhân. Le 12 de maskaram, le roi partit de Thiaqlâ-Manzo et alla à Gondar. Le 1er de ḥëdâr, les moines de Maguinâ chargèrent le Badjërond Iyâsous-Mo'a de porter leurs paroles devant le prince. Celui-ci découvrit sa perfidie (fol. 21) secrète, et la chose fut évidente. L'Azâj Zëkro, Mëbar Za-Qañ, l'Ëdoug Mikâèl, Abéto Pâoulos, fils du roi Malak-Sagad, et Châmât Yoḥannës affirmèrent par serment que Iyâsous-Mo'a était fils d'Abéto Téouodosyos (Théodose), fils du prince 'Âlam-Sagad. Alors il fut enfermé dans la maison de Tsabaña (?) Amsâlé. De là, on le conduisit à Dëb-Bar, où il prononça beaucoup de blasphèmes contre Iyâsou, et on le tua d'un coup de sabre. Le 12 de tër, mourut le chef des docteurs, Mâmo, dont le

nom de baptême était Za-Giyorgis. Le 29 de ṭër, un mardi, le roi partit de Gondar pour Tsaddâ avec le cérémonial ordinaire. Il ordonna au Bëḥt-Ouadad Bâslé d'aller à Yëbâbâ prendre la couronne et les troupes; lui-même s'avança pour défendre les déserts et les montagnes, car le Gibé (375) et l'Ënâryâ avaient souffert de grands ravages; ce fut là le terme de l'expédition. Iyâsou prit par la route de Dangël-Bar et arriva à Bâr kantâ, car sa concubine, la Ouézaro Qëdësté, était malade. De là, il se rendit à Yëbâbâ, où il rejoignit l'armée, et demeura quelque temps à combiner une expédition avec le dadjazmâtch Toulou du Dâmot, mari de la Ouézaro Oualata-Sëlâsé (fille de la Trinité), sa fille, le dadjazmâtch Anoré, du Gojâm, Tigé et tous les Gâllâs Bâsos (376), Libâns et Qâlâ-Gëndâs. Il publia une proclamation disant : « Que tout homme qui n'apportera pas sa faux, sa hache, des provisions suffisantes pour un mois, sache que je le punirai. » Le 1er de magâbit, le prince passa avec ses troupes le fleuve de l'Abâoui. Le Râs Fârès ne demeura pas là, mais, sur l'ordre de Iyâsou, il partit pour son gouvernement du Tigré. Le 10 de magâbit, tous les gens issus de Mathiâ (377) se rassemblèrent contre le roi campé à Toulou-Amârâ, abandonnèrent Adagâ au milieu de la nuit, et arrivèrent en face de Belmâ, de Mâyâ et de Qéro (?), alors que Dilâmo les animait (?) vaillamment. L'armée royale tint ferme et fit entendre le bruit de la mousqueterie redoutable d'Abdërbâchâ. Beaucoup de vaillants guerriers du Mathiâ tombèrent sous les

coups de lance et de fusil, et en avant de tous, Dilâmo. Un homme des Bâsos, Za-Mobaté, le prit et lui coupa les parties viriles. La hauteur de ce Dilâmo était élevée, et sa largeur très grande. Iyâsou, après avoir accompli ces exploits et ravagé tous les cantons des Gibés et la terre de Ṭëqour, arriva jusqu'à l'Ënâryâ dont il visita l'église et le marché. Après avoir reçu du souverain de ce pays des présents consistant en un léopard brun et en chevaux, il repartit. Dans le mois de magâbit, mourut sa concubine, la Ouézaro Qëdëstë, à Bârkantâ. Iyâsou fit prisonnier beaucoup de Gâllâs, hommes et femmes, et les baptisa. A ce moment arrivèrent le dadjazmâtch Lâtâ et Oualé-Ḥëzbo; il les établit dans le pays des Bâsos, sur le bord de l'Abâoui en face d'Atsâtsâmé, et dans la contrée des Djâouis[378], sur la rive du même fleuve, afin de protéger le pays contre les incursions des Gâllâs de Mâdo. Le Gojâm et le Dâmot furent à l'abri de la crainte. Retournons à présent au roi. Il revint de son expédition du Gibé, laissant Gabra Gësgasâ (?) près du Bëḥt-Ouadad Bâslé, et il alla à Barkantâ. Avec lui était le Fit-Aourâri Agné, frère de la Ouézaro Qëdëstë. Il apprit qu'elle était morte, et il pleura beaucoup en visitant son tombeau, accompagné de Bâyouba, la sœur de la Ouézaro, et de ses enfants, Dâouit, Yoḥannës, Oualata-Fëqr, Sabla-Ouangël et Oualda-Sëḥl (fol. 35). (A cette époque mourut?) la Ouézaro Oualata-Ḥaouâryât, bonne et craignant le Seigneur, fille du prince Sousnyos, ainsi que le Balâmbârâs Takla-Haïmânot, fils du

dadjazmâtch Iyob (Job), à Sârbâkou, et le 17 de yakâtit, l'Azâj Zĕkro, à Qârodâ. Tandis que le roi était à Bârkantâ, il donna cet ordre dans ce même mois au Badjĕrond Yosṭos, fils de Delba-Iyâsous, dadjazmâtch du Tigré : « Va à Gondar et empare-toi de Takla-Hâïmânot (379). » Quatre soldats se mirent en route avec Yosṭos, qui partit pour faire connaître l'ordre de Iyâsou. Le 1er de magâbit, un lundi, le lendemain de la fête du mont des Oliviers, Takla-Hâïmânot tint conseil avec les partisans du Râs Fârès, Oualda-Giyorgis, dadjazmâtch du Samèn, mari de la Ouézaro Oualata-Roufâèl, le Blâtèn-Gétâ Kidâné, le Badjĕrond Abré, le 'Ĕqa-bèt, et d'autres grands fonctionnaires en place ou déposés. Le prince leur dit : « Partirai-je? Voici que mon père me mande. » Les officiers lui répondirent : « Qu'irais-tu faire? Ne t'appelle-t-il pas pour t'enchaîner, t'envoyer sur la montagne de Ouaḥni et faire régner son fils le prince Dâouit? Allons, à présent nous allons te proclamer roi. » Après avoir ainsi parlé, ils emmenèrent Takla-Hâïmânot à Mâkal-Gĕmb (la tour du milieu) et le saluèrent roi. Le Badjĕrond Abré apporta la couronne de l'endroit où elle était déposée, et Yosṭos fut enchaîné. On envoya vers Iyâsou l'Azâj Galâoudéouos Saïf-Ĕdjâgré (chef des porte-glaives) pour lui dire : « Voici que nous avons couronné ton illustre fils Takla-Hâïmânot, car nous savons sûrement que toi, notre Seigneur, tu ne reviendras pas sur ce trône : en effet, dédaigne paisiblement le monde, comme Kâlèb, le roi d'Éthiopie, qui le méprisa, abandonna sa royauté, et embrassa la vie

monastique sous la direction d'Abbâ Panṭaléouon.»
Iyâsou, ayant entendu ce discours, envoya dire aux fonctionnaires : « Pourquoi avez-vous séduit mon fils chéri Takla-Hâïmânot, et pourquoi le faites-vous roi sans mon consentement? J'irai vous infliger, à vous et à lui, chacun le châtiment que vous méritez. » Lorsque l'Azâj Galâoudéouos rapporta ce message royal, tous les gens de Gondar furent en émoi; les officiers et les troupes s'accordèrent à prêter sur l'image de Jésus-Christ le serment de mourir avec le roi Takla-Hâïmânot. Le dadjazmâtch Toulou partit du Dâmot; le prince ordonna qu'on lui fît connaître les revenus de tous les collecteurs d'impôts (?), des musulmans et des riches du Ouagarâ et du Samèn. Le 12 de magâbit il partit de Gondar avec toute la pompe royale et les tabernacles en etoffe de soie. Iyâsous et l'abouna Takla-Hâïmânot l'accompagnèrent par la route d'Azazo et arrivèrent à Bârthiâ où avait été tué le roi Za-Dëngël. A ce moment, Iyâsou rassembla ses troupes pour combattre son fils. Il alla jusqu'à Dangël-Bar; puis, étant tombé malade, il se retira en disant : « Je reconnais que la volonté du Seigneur est de faire régner Takla-Hâïmânot; pour moi, le royaume des cieux est préférable. » Après ces paroles, il fit enchaîner tous ses fils par le dadjazmâtch Fësâ-Kësos et le Bëḥt-Ouadad Bâslé, et les envoya à Takla-Hâïmânot pour qu'il les fît monter à Ouaḥni. Lui-même alla à Daq, pendant que le nouveau roi quittait Bârthiâ, car une toux dangereuse y régnait. Beaucoup de gens tombèrent malades, et il y en eut qui en

moururent. Le prince alla à Aringo (fol. 36). Là les exilés du Gojâm lui dirent. « Rétablis-nous la foi par une proclamation publiant que par l'onction (du S. Esprit) le Fils existe avec une substance particulière. Ton père en effet nous a répondu avec des malédictions par la bouche des évêques, des prêtres, de l'Ëthiagé et de beaucoup de moines. Nous avons été en exil pendant vingt-quatre ans. » Takla-Hâïmânot leur répondit : « Est-il possible de rétablir votre foi par une proclamation comme un héritage ou un fief? Seulement, si vous voulez, je vous accorderai un synode. » Les bannis tinrent conseil dans la maison de la Ouézaro Ëléni et du dadjazmâtch Toulou, et dirent : « Pourquoi avons-nous pris ce prince pour roi? Il ne vaut pas mieux que son père pour sa croyance, lui qui dit : Le Christ existe par l'union. » Ils causèrent beaucoup de troubles à Aringo. Le roi délibéra avec le Râs Fârès, fit arrêter Toulou et l'envoya dans le Tigré, chez Abbâ Sëlous, où on lui arracha les yeux. La Ouézaro Ëléni fut exilée à Tankal. Quant aux exilés, ils furent dispersés chacun dans son pays. La Pâque arriva le 28 de magâbit. Ce jour-là mourut l'Ëthiagé Matako. Il fut enseveli à Ṣëgâdjâ. Dans le mois de miyâzyâ, les soldats du Râs Fârès et ceux du dadjazmâtch Anoré se livrèrent bataille à Në'ousa-Mëknyât, le même que Dorho de Ḉabayâ. Les troupes du second furent vaincues; ses deux fils succombèrent et lui-même périt à Aringo.

Revenons aux événements antérieurs : le roi envoya les princes ses frères à Ouaḥni, sous la conduite

des Boursâs et des Thiâfantâs. Le 30 de miyâzyâ, mourut le Kantibâ Mâm à Gondar. Il fut remplacé par Matéouos (Mathieu). Takla-Hâïmânot resta à Aringo, occupé à destituer et à nommer des fonctionnaires : Châmât Yoḥannës perdit sa place de dadjazmâtch de l'Amḥârâ, qui fut donnée à Mouthiâ Mâm. Mâmâs fut établi dans le Bégamdër. Le Râs Fârès fut nommé Bëḥt-Ouadad; Amḥâ-Giyorgis, fils du dadjazmâtch Dëmyânôs, Badjërond. Le 23 de gënbot mourut à Azazo Magâbi, fils de Iyâsous. Le roi partit d'Aringo et resta quelques jours à Ënfrâz. Le 4 de ḥamlé, mourut à Dâblo Abéto Donzo, frère de la Ouézaro Oualata-Yoḥannës, fille du prince Fâsil. Takla-Hâïmânot alla à Gondar le 5 de ḥamlé et prit pour nom de roi Lë'oul-Sagad

Maskaram commença par un jeudi, l'an 7199 depuis la création du monde, temps de l'évangile de Luc. Dans ce mois, le bâchâ Ouasana-Ar'ëd fut destitué et remplacé par Qualâñâ Oualda-Giyorgis. Le roi nomma Azâj Qabaro-Arsé. Dans le mois de ṭëqëmt, il y eut des troubles à Gondar, car le dadjazmâtch Anoré et le Fit-Aourâri Yâ'qob d'Achmân étaient arrivés du Gojâm et se dirigeaient vers le bord du lac Tsânâ, à Saïthiëla, pour faire sortir Iyâsou de l'île de Thiaqlâ-Manzo où il avait passé l'hiver en venant de Daq. Takla-Hâïmânot envoya de Darabé ses parents(380) Dërmën et Pâoulos, le fusilier Ëlbat-Tasfâ, deux autres fusiliers musulmans et des Gâllâs. Comme ils étaient embarrassés à propos de cette affaire, ils se dirent : « Si nous l'épargnons,

les gens d'Anoré le feront sortir et le conduiront dans le Gojâm, où il régnera : *décidons ce qui vaudra le mieux pour nous.* » Après avoir ainsi parlé, le 5 de ṭëqëmt, ils blessèrent d'abord Iyâsou d'un coup de fusil; ensuite Dërmën le perça (de son épée), et ils le brûlèrent. Les gens d'Anoré et de Yâʿqob, qui étaient tous à Thiaqlâ-Manzo, le virent et retirèrent le corps. Tous les prêtres de l'île et de Gaṣar, ayant appris la mort du roi Iyâsou, se réunirent, le placèrent sur un bateau en grande pompe [(381) (fol. 196) et l'ensevelirent dans le tombeau de son père et de sa mère, situé dans l'île de Mëṣraḥ(382). Il y eut de grandes clameurs et une grande affliction à Gondar, principalement chez les prêtres de Dabra-Bërhân. Ils célébrèrent avec éclat les cérémonies habituelles du deuil, prirent les objets sacrés que leur avait donnés Iyâsou et allèrent jusqu'à l'enceinte en bon ordre. Lorsqu'ils. . . (ያረግዱ ፡?) et qu'ils virent la capitale, leur douleur redoubla. Ils passèrent trente jours à étaler leur chagrin(383). Le 1er de tâḥsâs, mourut la Ouézaro Oualata-Nëgëst (fille des rois), fille du prince Fâsil et femme du dadjazmâtch Fësâ-Kësos. Le 3 de tâḥsâs, l'Azâj Za-Kësos mourut à Dabra-Bërhân. Le roi passa l'été à Gondar dans l'affliction et la maladie, sans sortir. Ce même mois, on arrêta Abbâ Anoré et Yâʿqob et on les amena dans la capitale. Le prince établit Dërmën sur le Gojâm et Pâoulos sur le Bégamdër. Dans le mois de magâbit, il réunit un synode à Fëqr-Gëmb, au sujet d'Abbâ Oualda-Tansâé, de son frère Abbâ Tëmerté et de leurs partisans Abbâ Tsadâl,

Qomiṭ Abbâ Madâré, qui parlaient sur l'onction (de Jésus-Christ par l'Esprit-Saint). Les prêtres se réunirent : l'évêque Abbâ Mârqos arriva ainsi qu'Abbâ Aousognyos et Abbâ Mazmouré d'Agd, et ils disputèrent contre ces hérétiques en leur disant : « Voilà ce que vous souteniez auparavant, et vous agissez perfidement en ceci. » Abbâ Oualda-Ṭansâé lui répliqua : « Certes, nous sommes attachés à cette opinion, et nous tenons de nos pères que c'est celle d'un livre égyptien. » Puis il ajouta : « Le Verbe s'est incarné par l'onction (de l'Esprit-Saint). » Alors l'évêque Abbâ Mârqos se leva et excommunia Abbâ Tëmërté et ses partisans que le roi envoya en prison. Le 30 de gënbot, un dimanche, la foudre incendia Dabra-Bërhân. Dans le mois de sané, un rebelle nommé Dëho se révolta : beaucoup de troupes se rassemblèrent autour de lui, et il y eut des troubles dans l'Amḥârâ; ce révolté succomba tout à coup au bout de quelques jours, tué par le Jân-Ṣërâr [384]. On apporta son cadavre à Gondar, et on l'accrocha à un gibet sur la place. Le 7 de ḥamlé, Yoḥannës fut nommé Ëthiagé un an et quatre mois après la mort de Gënat. Lorsque ce mois fut terminé, les gens du Gojâm se réunirent à Yëbâbâ, proclamèrent roi un usurpateur du nom de 'Âmda-Ṣyon et troublèrent tout le pays [385].

Le mois de maskaram commença par un samedi, temps de l'évangile de Jean. Takla-Hâïmânot, ayant appris ces désordres, envoya à Dërmën, le dadjazmâtch du Gojâm, l'ordre de réunir tous les siens. Il

alla combattre le révolté qui se dirigea sur Gondar, passa par l'Agaoumdër, et qui, arrivé au palais, accomplit les cérémonies du couronnement et fit des nominations et des destitutions (386). Sur la nouvelle de l'arrivée de Dërmën qui brûlait les maisons et massacrait les hommes et les femmes sur son passage, l'usurpateur alla à Yëbâbâ. Le 21 de maskaram, un vendredi, jour de la fête de la commémoration de Notre-Dame (Marie), ils se livrèrent une grande bataille à Qabaro-Médâ. La victoire resta à Dërmën. Au premier rang succombèrent les moines du Gojâm, excommuniés sous les règnes de Fâsil et de Iyâsou : c'était Abbâ Akâla-Krëstos qui avait jadis commencé les discussions en affirmant l'onction du Christ, et qui avait lutté avec acharnement ainsi que son frère Abbâ Niqolâouos, depuis le temps du roi orthodoxe Yoḥannës. Parmi les troupes royales, composées surtout d'Ëlmânâs et de Dénsas, il périt beaucoup de monde. Au nombre des soldats qui succombèrent dans cette journée, il y eut Abéto Ansté fils de la Ouézaro Sabla-Ouangèl, Mâguërâ Mâmo le Bélmâhâ, le dadjazmâtch Oualdé, Tchouḥâï, Abéto Bâslyos, ... (387)

Après cet exploit, Dërmën, ayant complètement détruit ceux qui étaient avec le rebelle, envoya un message de joie à Gondar. Le 23 de maskaram, un dimanche, le roi quitta cette ville avec le cérémonial des princes; il destitua le chapelain royal Mikâèl, qu'il remplaça par Qès Lëbné, envoya le Râs Fârès avec d'autres soldats à Dangël-Bar, puis il passa par

Ṣaddâ[388], et, étant arrivé à Ouaïnarab, il apprit que Dërmën avait exterminé les gens du Gojâm, et que l'usurpateur ʿÂmda-Ṣyon était mort[389]. Il s'en réjouit beaucoup, et, continuant sa route, il arriva à Yëbâbâ et se rencontra avec le Râs Fârès. Quant à l'Ëthiagé Abbâ Yoḥannës et aux fonctionnaires, il leur ordonna de demeurer à Thialmâ : pour Ano.é et (fol. 197) Yâʿqob, il les fit tuer près de l'Abâoui[390]. De Yëbâbâ, il se rendit dans le pays de Gamé, où il passa le temps de la nouvelle lune. Là moururent Baṣmâmo et l'Azâj Asara-Krëstos. Le roi fit périr le révolté Oualda-Yësyâs (fils d'Isaïe), qu'avait amené le dadjazmâtch du Dâmot, Lâtâ; à Gazgé mourut Abbâ-Sinodâ de Gadjgé. Takla-Hâïmânot nomma Tigé Bëḥt-Ouadad, le Râs Fârès dadjazmâtch et le dadjazmâtch Oualdé . . . . (lacune) et Sëmboulé Galâoudéouos Azâj de Râqamâsaré (Ërâq-Mâsarâ). Le 5 de sané, mourut le dadjazmâtch Oualda-Giyorgis, mari de la Ouézaro Oualata-Roufâèl. Dans le même mois, lorsque le roi partit de Gamé pour le pays des Agaous, les Gabar-Motch conspirèrent contre lui et résolurent de le tuer tandis qu'il chasserait les animaux sauvages dans leur pays; il partit seul . . . .[391]. Il alla à la chasse et tua un buffle[392]. Les conjurés s'étonnèrent et dirent : « Si nous le laissons, il reviendra à Gondar et nous fera tous périr sans nous épargner : allons, tuons-le ici. » Yoḥannës le Balâmbârâs et les autres Gabarmotch ses frères, à savoir Sëmban, Za-Ouald, fils de Lako, ʿEnqoulâl,

Gabarmâ-Kâssâ et Ouaraf, machinèrent ce complot. Après avoir ainsi parlé, ils percèrent le roi d'un coup d'épée, le renversèrent de son mulet ainsi que son écuyer, nommé Giyorgis, qu'ils tuèrent avec lui. Il succomba et les Gabarmotch se dispersèrent immédiatement, chacun sur son cheval. Cet événement arriva le 25 de sané, un samedi; le roi fut déposé dans la maison d'Azanâ Mikâël, et au même moment son âme quitta son corps. Les fonctionnaires qui lui étaient dévoués, le Ligâbâ Oualda-Giyorgis, Nathia-Mâmo le Grazmâtch et le Badjërond Yosṭos, le prirent et l'ensevelirent dans l'île de Kë-brân. Il y eut du trouble parmi les soldats; les gens de Gabar-Mâ arrivèrent et pillèrent les richesses d'une caravane, enlevèrent des vêtements et tuèrent même quelques hommes : ce jour-là Mikâël le Bélmâhâ périt. Les fonctionnaires et les troupes, ayant pris la couronne, et un fils de Takla-Hâïmânot, âgé de quatre ans, nommé Nâʿod, vinrent avec le Râs Fârès jusqu'à Ënfrâz; mais le Badjërond Yosṭos alla par Dangël-Bar à Ouaḥni, d'où il fit descendre Abéto Téouoflos (Théophile), fils du roi Yoḥannës, qui fut proclamé à Ënfrâz le 9 de ḥamlé.

Alors régna Téouoflos (1706-1709) dont le nom de roi fut Aṣrâr Sagad. Le 21 de ḥamlé mourut le Badjërond Amḥâ-Giyorgis, fils du dadjazmâtch Dëmyânos. Il fut enseveli à Aborâ (392 bis). Le 29 de ḥamlé, un mercredi, le roi Téouoflos assembla les grands fonctionnaires et les princes et fit une proclamation en ces termes : « Je crois que par l'onction (du S. Esprit)

le Fils existe avec une substance particulière. » Il y eut de grands troubles chez les moines de Dabra-Libânos, qui lui dirent : « Tu altères la religion par ton édit, comme un héritage et un fief, sans l'aveu du synode. » Il leur répondit : « Je ne vous hais pas, mais j'adopte l'opinion du Gojâm[393]. » Il déposa l'Éthiagé Yoḥannës et le Râs Fârès et nomma le dadjazmâtch Ḥëzqyâs Râs du Bégamdër, Yosṭos, dadjazmâtch du Samèn et du Tigré, et Bounâya Bâslé Bëḥt-Ouadad. Le 29 de naḥasé, il fit arrêter le Râs Fârès, Satouni Yoḥannës, Tigé, le Blâtèn-Gétâ Kidâné et Qabro Arsé, et les exila dans le pays d'Absalous[394]. Il envoya le Râs Fârès dans l'île Mëṣrâḥ. Pendant cet hiver, il y eut du trouble et du tumulte à Dabra-Libânos.

Maskaram commença par un dimanche, temps de l'évangile de Mathieu. Le 5 de ṭëqëmt, les gens du Gojâm amenèrent au roi Dërmën et Pâoulos, frères de l'Itégé Malakotâouit, femme de Iyâsou et mère de Takla-Hâïmânot. On les conduisit sur la place publique, et Téouoflos les condamna à être pendus. On pendit à un gibet Malakotâouit et son frère Pâoulos; quant à Dërmën et à Gabarmâ-Kâssâ, meurtriers de Takla-Ḥâïmânot, on les perça d'une pique, et on tua à coups de fusil et de coutelas Ëlbat-Tasfâ et les deux fusiliers musulmans qui avaient assassiné Iyâsou dans l'île de Thiaqlâ-Manzo. En ce jour, le roi célébra la fête de son frère avec des timbales à Dabra-Bërhân, et donna un festin à Molâlé-Gëmb. Le 27 de hëdâr il partit, selon l'usage, de Gondar pour Aringo. Dans le mois de tâḥsâs, il destitua le

ʿÂqâbé-Saʿât Abbâ Gâmtch et le remplaça par Abbâ Dyosqoros de Yëbsân. A cette époque, les gens de Dabra Libânos furent affligés et dirent : « Pourquoi a-t-il nommé à cette dignité, en dehors de sa maison (?), un moine du couvent d'Abbâ Éouostâtéouos ? » Le prince alla à Yëbâbâ. Là, le ʿÂqâbé-Saʿât Za-Manfas-Qëdous mourut le 10 de magâbit. Il fut enseveli dans son pays, à Ouado. Le roi partit par la route de Dangël-Bar et passa l'hiver à Gondar. Il destitua le Râs Ḥëzqyâs et nomma à sa place Dëméṭros du Châouâ. Il remplaça aussi le Bëḥt-Ouadad Bâslé par Arkalèds le Boursâ. Cet hiver apparut un fléau violent.

La deuxième année de son règne, maskaram commença par un lundi, temps de l'évangile de Marc. Le 9 de ḥëdâr, Téouoflos fit emprisonner le dadjazmâtch Yosṭos, fils du dadjazmâtch Dëlba-Iyâsous, et le Bëḥt-Ouadad Arkalèds. Le jeudi, il nomma Boro Ḥëzqyâs Bëḥt-Ouadad, et Tsabañâ Amsâlé dadjazmâtch du Samèn. Le 24 de ḥëdâr, il fit la dédicace du sanctuaire des trois cent seize pères orthodoxes (du concile de Nicée) dans le palais du Bëḥt-Ouadad Bâslé, et l'appela Ḥamarâ-Noḥ (arche de Noé). Le 13 de tâḥsâs, mourut dans l'Alafâ (395) la Ouézaro Oualata-Péṭros (fille de Pierre), alors qu'elle traversait les cantons du Dambyâ et du Ouagarâ avec le dadjazmâtch Amsâlé pour châtier les Bolads (?) (fol. 198) et brûler les maisons de Saraqt. Le 27 de magâbit, il nomma Ëthiagé Takla-Hâïmânot, après que cette charge eut été vacante pendant un an et huit

mois. Dans le mois de sané, il relâcha Yosṭos et Arkalèds. Le 19 de ḥamlé, il fit pendre Satouni Yoḥannës, son parent Mâmo, commandant du Bàdjanâ, et d'autres gens qui s'étaient révoltés; il les convainquit en effet d'avoir proclamé roi un rebelle appelé Nabâḥna Yoḥannës. Celui-ci fut pris le lendemain dans le pays d'Ëbnât alors qu'il fuyait; on lui coupa le nez et les oreilles et on le laissa aller. Le roi passa l'hiver paisiblement.

La troisième année de son règne, maskaram commença par un mardi, évangile de Luc. Le 5 de ṭëqëmt, le roi partit de Gondar et alla à Aringo. Le 17 de ṭëqëmt, Tsabaña Amsâlé mourut et fut enterré à Dabra-Bërhân avec les étendards et les timbales. Le prince passa l'été à Aringo où arriva la mort du Liqa-Makuàs Mikâèl, puis il se rendit à Yëbâbâ, et, après y avoir laissé sa couronne avec les grands fonctionnaires, il partit seul pour visiter les îles (du lac Tsânâ). Arrivé sur le bord de l'une d'elles, il apprit que Tigé s'était révolté après s'être échappé des liens d'Ab-Sëlous, gouverneur du Ḥamâsèn. Le rebelle réunit beaucoup de Gâllâs des tribus de Libân, de Qâla-Gand et de Bàso, et proclama roi un usurpateur. Téouoflos partit en toute hâte et, dès son arrivée, il ordonna par une proclamation à tous les braves de se réunir promptement. Ensuite il se dirigea directement vers le pays des Bâsos. Tigé alla à Yëbâbâ, tua beaucoup d'hommes et s'y établit. Le roi quitta l'endroit où il se trouvait, livra bataille à Yëbâbâ le 2 de miyâzyâ, le mercredi saint, et remporta la victoire.

Les soldats Bâsos et Libâns furent vaincus : le prince et ses gardes massacrèrent des *Gâllâs* en quantité innombrable : Takla-Hâïmânot, fils de Dënqousâ Dama-Krëstos, en tua deux; Abazotch en extermina plusieurs; parmi les troupes royales, il y eut des morts, entre autres le Blâtèn-Gétâ Sënâ-Dëngël (louange de la Vierge), le Blâtèn-Gétâ Kiroubèl (chérubin), qui avaient été autrefois partisans de Râ Fsârès, ainsi qu'Abéto Ëstifânos, fils de la Ouézaro Sâlâ de Nârâ. L'usurpateur disparut et ne fut plus retrouvé; Tigé s'enfuit avec ses deux fils, mais ils furent rencontrés par un paysan de Ouarâmit qui les arrêta et porta leurs têtes à Yëbâbâ. Il y avait près de cette ville une église appelée Dabra-Maoui'[396] où se réfugièrent plus de cinq cents Gâllâs. Le roi, l'ayant appris, ordonna d'y mettre le feu en disant : « J'en ferai bâtir une nouvelle, » et la brûla. Tous ceux qui y avaient cherché un refuge périrent dans les flammes, sans qu'il en échappât un seul pour porter la nouvelle. Après ces exploits, le prince retourna à Gondar le 21 de sané. Le 5 de ḥamlé succomba l'Azâj Akasi le secrétaire, à Azazo. Téouoflos fut malade pendant l'hiver sans qu'on sût quelle était sa maladie; le 4 de naḥasé, l'Azâj Quasṭé mourut de la mort égyptienne] (ms. 142, fol. 33) et fut enseveli à Dabra-Bërhân. Le 6 de naḥasé, le roi établit le Râs Yosṭos Râs de l'intérieur (du palais). Le 17, le Ras Ḥëzqyâs mourut de la mort égyptienne et fut enseveli à Ṣaddâ. Le 22, l'Ëthiagé Takla-Ḥâïmânot fut emprisonné.

Maskaram commença par un jeudi, temps de

l'évangile de Jean. Le 5 de ṭëqëmt, un mercredi, mourut le roi Téouoflos (397), qui fut enterré à Ṣaddâ. La durée de son règne fut de trois ans et trois mois.

Alors régna le Râs Yosṭos par la force, car la royauté ne lui appartenait pas (398). En effet, il était fils du dadjazmâtch Dëlba-Iyâsous et de la princesse Ouaïata-Ḥaouâryât, fille de la princesse Amlâkâouit (Divine), fille de Ouézaro Yoḥannës. Le nom de roi de Yosṭos fut Tsaḥaï-Sagad. Il nomma le dadjazmâtch Fësâ-Kësos gouverneur du Bégamdër; Agâts, fils de Giyorgis, Bëḥt-Ouadad; Bounâyâ Bâslé, dadjazmâtch du Samèn ; Arkalèds, Ṭëqaqën-Blâtèn-Gétâ, et Yârèd, Badjërond de Zëfân-Bèt. Le 27 de ṭëqëmt, il choisit pour Ëthiagé Za-Mikâèl, et passa l'été à nommer et à destituer des fonctionnaires. Il alla à la chasse aux animaux sauvages et en tua. Le 29 de magâbit, il fit mettre à mort Tsabati Oualda-Yoḥannës et Abéto Yâʿqob à Ouâlouâdj. Dans le mois de sané, il fit emprisonner dans la maison du dadjazmâtch Aṣmé six fonctionnaires qui étaient : le Blâtèn-Gétâ Arkalèds, le dadjazmâtch Mâmâs, le Grâ-Azmâtch Kobé, le Badjërond Abré, le Fit-Aourâri Lofis et le dadjazmâtch Za-Ouald, fils de Lako, et leur fit arracher les yeux. Quant au Bëḥt-Ouadad Bâslé, il le destitua et le mit en prison (399). C'étaient eux qui auparavant l'avaient proclamé roi et qui ensuite travaillaient à le déposer. Il destitua le fils du Râs Ḥëzqyâs et une autre fois lui fit arracher les yeux. L'année suivante, temps de l'évangile de Mathieu, le roi passa l'été à Gondar. Quelque temps après, il

alla à la chasse et fit un grand carnage. Cette même année, il marcha contre les Chânqallâs, en tua et en prit beaucoup (400). Le 5 de sané mourut la Ouézaro Amata-Iyâsous, fille de la Ouézaro Sabla-Ouangèl. Elle fut enterrée à Azazo. Le 30 de ḥamlé arriva la mort du Râs Fësâ-Kësos. La troisième année du règne de Yosṭos, temps de l'évangile de Marc, le roi alla en personne à la chasse dans l'endroit appelé Bèt-Malo (401) et tua des buffles et des éléphants; puis il revint à Gondar pour faire construire une église en l'honneur de la Nativité (402). Le Bëḥt-Ouadad Bâslé mourut en prison. Quant à son fils Galâoudéouos, il fut pris et amené au roi qui lui fit crever les yeux. Le 14 de ṭëqëmt mourut Abbâ Ḥërqânos d'Azazo. La quatrième année de son règne, temps de l'évangile de Luc, Yosṭos alla en personne à Yëbâbâ, et de là à Thiënqin (403) pour y chasser. Un éléphant tua le Badjërond Yârèd qu'on emporta et qu'on enterra à Qâḥa. Cette année, le roi envoya Yoḥannës, fils de Tchëḥouâ, avec Bâbsâ et Dagabsâ pour combattre les Chânqallâs. Lui-même passa l'hiver à Gondar. La cinquième année de son règne, temps de l'évangile de Jean, alors qu'il faisait construire l'église d'Abbâ Ëntons, le 22 de ṭër, il tomba gravement malade et se retira précipitamment. Comme sa maladie s'aggravait, on lui dressa une tente au milieu de la place et il demeura là. Lorsque le soir était venu, on le plaçait sur un divan et on le ramenait dans son palais. Le 2 de yakâtit, le bruit de la gravité de son mal se répandit par toute la capitale, et le pays entier fut

agité. Les grands allèrent visiter le roi, qu'ils trouvèrent en bonne santé [404]. Ils persévérèrent dans leur ruse afin d'élever et de destituer qui ils voudraient, et protestèrent près de Yosṭos en disant (fol. 34) : « Seigneur, après ta mort, nous ferons régner ton fils Fâsil. » Les gardes entendirent ce projet, et lorsqu'on fut au soir, les serviteurs firent sortir tout le monde de la réunion et fermèrent les portes de Jân-Taqal et de Tarasëm-ba-bar(?) ; ils barricadèrent et obstruèrent. . . (እንተ ፡ ዘቀለ ፡?); puis ils délibérèrent et dirent : « Autrefois Yosṭos nous a affligés et attristés en sortant sans sa suite : aujourd'hui, si son fils règne après lui, il nous fera rester dans la capitale. » Lorsque les gardes eurent tenu conseil là-dessus, les grands sortirent après avoir discuté avec le roi : les soldats prirent leurs lances, et en percèrent six, à savoir : le Bëḥt-Ouadad Tëmërté, le Ṭëqâqën-Blâtèn-Gétâ Quasṭé de Oualouâdj, Ayo, chef de Sëbilâ, Ënzira, chef de Bélmâ, Gorgoryos le gardien de la porte et Souré. Ils attaquèrent le Balâmbârâs Masmaré, le 'Âqâbé-Sâ'at Dyosqoros, Sandoun le Badjërond 'Ëqa-bèt et le Bâchâ Oualda-Giyorgis Qualâñâ. Le Balâmbârâṣ Masmaré s'échappa en s'élançant dans le palais. Il y eut du tumulte, et, pendant la nuit, les gardes firent la proclamation suivante : « Que règne notre roi Dâouit, fils de notre roi Iyâsou. » Cela arriva le 3 de yakâtit, un dimanche. Auparavant, les princes qui étaient à Ouaḥni, ayant appris que Yosṭos était atteint d'une maladie mortelle et que les grands travaillaient à mettre son fils

sur le trône, commencèrent à descendre de la montagne en disant : « Autrefois Yosṭos nous a fait souffrir du dénûment; il y en a parmi nous à qui il a arraché les yeux après s'être emparé du trône, notre héritage. Si son fils règne après lui, il ne nous épargnera pas et nous mettra à mort pour que le trône appartienne à jamais à son fils et aux descendants de son fils. » Cinquante prisonniers s'évadèrent. Pour le gardien de l'endroit, nommé Yosṭos, frère du Bëḥt-Ouadad Tëmërté, il ne put s'opposer à l'exécution de leur projet. Ceux qui avaient tiré Dâouit de Ouaḥni partirent. Ces princes, qui s'étaient enfuis, furent arrêtés sans avoir pu arriver à un bourg. L'Abéto Bâkâfa(405) disparut et ne reparut plus qu'à son heure. On amena Dâouit à Gondar, et on le proclama roi le 5 de yakâtit, un mardi; on ouvrit les prisons, et il y eut des réjouissances dans toute la capitale.

Alors régna le roi Dâouit (1714-1719), fils du roi Adyâm-Sagad. Il était âgé de vingt et un ans et prit pour nom royal Adabâr-Sagad. Le 12 de yakâtit, le lendemain de l'ouverture du Carême, le nouveau prince, les grands, l'Ëthiagé Za-Mikâël et l'Abouna Mârqos l'évêque, allèrent trouver l'ancien roi Yosṭos pour lui demander : « Pourquoi as-tu régné? Qui es-tu? » Yosṭos, gravement malade et couché dans sa demeure de... (ꕵꕦꕶ ꕷ?), répondit : « Oui, j'ai régné sans avoir de droits au trône, car je ne suis que le fils du dadjazmâtch Dëlba-Iyâsous : accordez-moi seulement du temps. » Il mourut le mercredi 13 de yakâtit. Les causes de sa mort sont obscures; le Sei-

gneur sait si on lui coupa le pied, si on l'étrangla ou s'il succomba à son mal. Le lendemain on le porta dans l'église de la Nativité et on l'y ensevelit avec des étendards et des timbales, comme on fait pour les princes et aussi pour le roi. Dâouit nomma Bĕḥt-Ouadad de la salle d'audience(406) le Fit-Aourâri Agné son oncle maternel; Boro-Ḥĕzqyâs, Țĕṣâqĕn-Blâtèn-Gétâ; il choisit pour Bâchâ Qĕrlos Azâj de Țârâ-sâmbâ; pour Balâmbârâs, l'Ĕdoug Tasfâ; pour Bad-jĕrond (chambellan), Koutcho, et les établit tous selon leur rang. Le 27 de yakâtit il y eut un synode à Achaouâ au sujet de trois Francs [(407) (fol. 199) qu'auparavant le roi Yosṭos avait fait venir par ruse et artifice et qu'il avait établis dans le district d'Aïna-Ĕgziĕ(408). Tout le monde était en émoi à cause d'eux(409). Le roi ordonna de les amener du pays d'Aïna-Ĕgziĕ et les fit comparaître à Achaouâ. Devant ce synode, Abbâ Mazmouré et l'Ĕdoug Tasfâ les interrogèrent en arabe sur leur foi. Ils répondirent : « Nous sommes dans la croyance de Léon (le pape) et du concile de Chalcédoine(410). » Ils furent condamnés à mort. Le Liq Kĕflé assistait au synode; il prononça la sentence et les fit lapider dans la partie basse de la ville. Les noms de ces gens étaient Samouèl, Dâouit et Mikâèl. Pour Abbâ Gorgoryos, qui leur avait servi d'interprète, le roi eut pitié de lui, car il disait : « Je ne partage pas la croyance de ces Francs ni leur communion, mais le roi Yosṭos me l'ayant ordonné, j'ai fait déposer leurs biens dans ma maison et je traduisais leur langage » (fol. 200). Le 10 de magâbit,

le roi Dâouït ayant appris que Bakâfâ était dans le pays de Ouâsatan, qui fait partie de la province de Bégamdër, envoya le Badjërond Oualda-Lë'oul, l'échanson Gabra-Madḥën et Takla-Hâïmânot, fils de Nathiët, qui s'emparèrent d'Abéto Bakâfâ, l'amenèrent à Ouaḥni et l'y firent monter. La Pâque arriva le 7 de miyazyâ. L'Ëthiagé Za-Mikâèl fut destitué. Le 16 de gënbot, les gens de Dabra-Libânos enfermèrent le *chapelain royal Mikâèl pour l'obliger à se laisser* nommer par eux Ëthiagé. Il refusa et resta leur prisonnier pendant quatre mois. A ce moment, Dâouit le remplaça par Abbâ Aousagnyos. Le 7 de sané, mourut Abéto Dëmétros Kâhën, chef de la liturgie, fils de la Ouézaro Ëskëndrâouit (Alexandrine), fille du prince Fâsil. Le 12 de sané, le roi fit la dédicace du sanctuaire de saint Mikâèl d'Aṣâsami. Le 30 de sané, mourut l'Abouna Mârqos, l'évêque; on le porta et on l'enterra à Jondâ. Le 21 de ḥamlé, Râs Fârès mourut à Rësëan-Ṭe'oul; il fut enseveli à Aborâ. Le 13 de naḥasé, le chapelain royal Mikâèl fut nommé Ëthiagé. Le roi passa l'hiver en repos. Maskaram commença par un mercredi, temps de l'évangile de Mathieu. Dans le mois de ṭër, Abéto Quasṭé et Abéto Baëda-Mâryâm, fils du roi Iyâsou, moururent à Ouaḥni. Le prince quitta Gondar et passa l'été à Aringo et l'hiver dans la capitale. Le 11 de sané arriva la mort de l'Azâj Mazmouré, savant dans la liturgie et la langue arabe. Il fut enterré dans l'île de Këbrân. La deuxième année, temps de l'évangile de Marc, Dâouit quitta Gondar, et, étant parvenu à Ën-

frâz, il fit venir de Ouaḥni le dadjazmâtch Giyorgis[411] et tous les enfants du Râs Anstasyos, et alla à Aringo. Il nomma Giyorgis dadjazmàtch du Gojâm. Cette même année, il y eut une épidémie de petite vérole : beaucoup d'enfants succombèrent ainsi que la Ouézaro Oualata-Roufâèl, qui fut ensevelie à Gërâryâ. Le 12 de sané, arriva la mort de la Ouézaro Oualata-Yoḥannës, fille du prince Fâsil; on l'enterra à Gânâ. Le 19 du même mois, mourut l'Azâj Qérlos d'Azazo; on le porta dans son pays à Angàr. Le roi revint d'Aringo et passa l'hiver à Gondar. La troisième année de son règne, temps de l'évangile de Luc, le roi quitta cette ville pour Aringo. Le 12 de miyâzyâ, le Bëḥt-Ouadad Agné mourut dans son pays à Bârkantâ; il y eut un grand deuil à Aringo. L'Ëthiagé fut destitué et, comme il était malade, envoyé à Tankal; on nomma à sa place Takla-Hâïmânot qui vint de Daquâ à Gondar. Le dadjazmâtch Giyorgis fut rappelé de son gouvernement du Gojâm et élevé au rang de Bëḥt-Ouadad. Le 22 de ḥamlé, l'Ëthiagé Mikâèl mourut à Tankal. Le 22 de naḥasé arriva la mort de la Ouézaro Oualata-Samâ'ët Ṣasorgé, orthodoxe dans sa foi; elle fut ensevelie à Dabra-Bërhân avec les étendards et les timbales. Le 30 de sané, le Bâchâ Yâ'qob mourut dans son pays à Zëmâḥâ. La quatrième année de son règne, maskaram commença par..... temps de l'évangile de Jean. Le 5 arriva la mort de la Ouézaro Oualata-Pàoulos, fille du roi Fâsil; elle fut ensevelie à Ṣaddâ. Le 18 de maskaram[412], le prince fit la dédicace du sanctuaire

d'Abbâ Éouostatéouos. Le 20 de tâhsâs mourut Ïté Ëskëndrâouit, fille du Liq Këflé. Le 23 de tër, Dâouit alla directement par Yëbâbâ à Dangël-bar; avant d'y arriver, il fit une chute de cheval, tomba malade et passa l'été à Yëbâbâ. Le 28 de magâbit arriva la mort de Tsabati-Falaskinos, gouverneur de Hamara-Noh [413]; on l'enterra à Dabra-Bërhân. Le 8 de miyâzyâ, le dadjazmâtch Atsmé, fils de Tsabañâ Amsâlé, mourut à Yëbâbâ et fut enterré à Dëndj. Le roi retourna à Gondar. Le 4 de hamlé, arriva la mort du Liq Mâmo de Grâ; il fut inhumé dans son pays à Djârdjâr; son nom de baptême était Sëltâna-Krëstos. Que le Seigneur accorde à son âme le repos parmi les enfants d'Abrëhâm. Dâouit nomma son fils Bâtré chef des magistrats et passa paisiblement l'hiver à Gondar. La cinquième année de son règne, temps de l'évangile de Mathieu, le 7 de hëdâr, arriva l'Abouna Krëstodolou (Christodule). Le 28 de tâhsâs, Oualda-Giyorgis fut destitué et envoyé dans son pays, à Agâts. Le Bëht-Ouadad Giyorgis fut nommé Râs. Dans le mois de magâbit, un synode fut convoqué au sujet de l'onction; tous les moines du Godjâm, de l'Amharâ et du Bégamdër se réunirent. Le roi publia l'ordre suivant adressé aux moines de Dabra-Libânos : « Que Giyorgis décide après avoir entendu l'exposition de votre croyance et celle des moines d'Abbâ Éouostâtéouos [414]. » Les moines de Dabra-Libânos répondirent : « Que la proclamation de la foi ne soit pas faite par le Bëht-Ouadad (lis. le Râs) Giyorgis en l'absence du roi. » Celui-ci leur

manda : « Allez tous, fonctionnaires et moines, interroger l'Abouna. » Ce dernier leur parla en ces termes : « Ma croyance (fol. 201) est identique à celle d'Abbâ Sinodâ et d'Abbâ Mârqos, les évêques mes prédécesseurs. » Ils revinrent apporter cette décision au roi qui leur dit : « Allez, et faites annoncer sur la place la proclamation que vous avez entendue de la bouche de l'évêque. » Les magistrats obéirent et firent la proclamation demandée à ce sujet, à savoir que : « par l'onction (de l'Esprit-Saint) le Christ avait eu une substance particulière, » le 2 de miyâzyâ, un mardi. Les moines de Dabra-Libânos l'ayant entendue en furent très affligés; le lendemain, ils se réunirent dans la maison de l'Ëthiagé Takla-Hâïmânot et prirent la résolution de mourir pour leur croyance, après avoir interrogé l'évêque. L'Ëthiagé, Abbâ Za-Oualda-Mâryâm de Maguinâ, Abbâ Niqolâouos Goubâé, fils de l'Azâj Oualda-Tansâé, Abbâ Éouostâtéouos d'Azazo et son frère Abbâ Hëtsfo, le chapelain royal Aousagnyos, l'Azâj Za-Ouald et un petit nombre d'autres Liqs allèrent trouver l'évêque Abbâ Krëstodolou et l'interrogèrent sur la foi. Il leur répondit : « Je crois que dans son union (avec la chair) le Fils est resté un, et que par l'onction (du Saint-Esprit) il est devenu Messie. » Les gens de Dabra-Libânos l'ayant entendu, s'écrièrent : « Louons] (ms. 142, fol. 37) le Seigneur. » Le son de leurs chants retentit comme le bruit d'une armée; toute la multitude s'ébranla, l'Ëthiagé sous un parasol et les Liqs derrière lui. Ils allèrent jusqu'à l'église de Takla-Hâï-

mânot[415]. Lorsque les fonctionnaires sortirent, le Bâchâ Oualda-Giyorgis, fils de l'Azâj Zëkro, l'Azâj Takla-Hâïmânot, fils de l'Azâj Minâs, et le Badjërond Oualda-Dâouit (fils de Dâvid) leur dirent : « Retournez dans vos demeures. » L'Ëthiagé et les Liqs se retirèrent dans la maison du premier. Ensuite les Gâllâs Djâouis arrivèrent[416]. Ils y pénétrèrent de force et tuèrent les moines de Maguinâ, d'Azazo et de tous les ermitages. Abbâ Niqolàouos, Abbâ Asfo, le chapelain royal Aousagnyos et Abbâ Rëësa-Qâl, un des prêtres de l'Abouna Takla-Hâïmânot, périrent aussi. Ils enlevèrent les vêtements d'Abbâ Éouostatéouos d'Azazo, d'Abbâ Za-Oualda-Mâryâm de Maguinâ, d'Abbâ Arqâdéouos (Arcadius) du couvent de Ouarq-Labho, de l'Azâj Za-Ouald, du Malëaka-Bërhânât (chef des lumières) Ëlfyos, de Sabâti Së'la-Krëstos, de Magâbi Oualda-Haouâryât, de beaucoup de moines et d'innombrables docteurs. Ceux qui périrent en ce jour de la main des Djâouis furent au nombre de 100 et plus. Cet événement arriva le 3 de miyâzyâ, un mercredi. Lorsque Dâouit en fut informé, il donna par une proclamation l'ordre suivant : « Ne tuez plus à présent ; quiconque commettra un meurtre sera mis à mort ; » et le calme se rétablit. Le lendemain, 4 de miyâzyâ, le roi se fit amener le patriarche devant le vestibule du palais pour qu'il fît en sa présence une déclaration disant : « Que par l'onction (de l'Esprit-Saint) le Fils avait eu une substance particulière. » Il y eut encore du trouble et des violences à Dabra-Libânos. Le roi tomba gravement

malade. Le 10 de miyâzyâ, jour de la prière du jeudi (?), les grands se réunirent sur l'ordre du roi dans la maison du Râs Giyorgis [417] et s'efforcèrent d'arrêter le dadjazmâtch Lâtâ [418]. Celui-ci n'évita la captivité qu'en franchissant les murailles, après avoir blessé un serviteur du Râs Giyorgis. Atteint lui-même légèrement à l'épaule, il se réfugia en toute hâte dans sa maison; on le fit comparaître en justice, il fut jugé, et on lui arracha les yeux le jour de. . (ቀጸሚ ፡ ሹር ፡) sur l'ordre du roi, dans la maison du Bëḥt-Ouadad Giyorgis. Le 12 de gënbot, on condamna à mort le Badjërond Koutcho [419], Kidané Qâmis l'échanson, et un musulman gardien des remèdes : les chiens les dévorèrent sur la place, car ils avaient été convaincus d'avoir donné au roi du poison pour qu'il tombât malade et mourût. Ce jour-là, un dimanche, Dâouit expira à la sixième heure. Le lendemain, lundi, 13 de gënbot, le Râs Giyorgis réunit dans sa maison le dadjazmâtch Bâḥrëï, le dadjazmâtch Mikâèl, Nagadé Mâmo qui était dadjazmâtch du Samèn, le dadjazmâtch Takla-Giyorgis, mari de la Ouézaro Oualata-Fëqr, sœur du feu roi, le dadjazmâtch Yosṭos, fils de Oualé, le Bâchâ Oualda-Giyorgis, fils de l'Azâj Zëkro, Gabra-Madḥën, fils du Râs Ḥëzqyâs, Askanâfër Aṣmé, beaucoup d'autres principaux fonctionnaires et des grands, quatre Azâj, quatre Liqs, du rang de Qâñ et de Grâ. Seul le Badjërond Koutcho alla dans le palais du roi avec des soldats. Ils fermèrent les portes de Jân-Takal et de Târas-ëmbâ-bar, obstruèrent et barrica-

dèrent les ouvertures, et gardèrent la couronne après s'être munis de dards, d'arcs et de fusils (fol. 30). *Le Râs Giyorgis dit à tous les grands :* « Faisons régner Abéto Oualda-Giyorgis, fils de notre roi Iyâsou, né de la Ouézaro Mâmit de Nagalâ, car il est frère de ma femme. » Tous lui répondirent : « Oui, qu'il soit comme tu dis. » Ils parlaient ainsi parce qu'ils le craignaient. Alors le Liq Yonatân, sur l'ordre du Râs Giyorgis, se leva et fit cette proclamation sans timbales, à l'intérieur de la maison : « Que règne Oualda-Giyorgis. » Ensuite le Râs ordonna à un grand nombre de soldats d'aller jusqu'à la place pour y publier cette déclaration. Les gardes qui remplissaient le vestibule du palais se séparèrent d'eux et firent cette proclamation : « Que règne notre roi Bakâfâ, fils de notre roi Iyâsou. » Il y eut une grande joie parmi les troupes de Gondar. Tous les fonctionnaires sortirent avec le peuple vers la demeure royale, abandonnant le Râs Giyorgis, et applaudirent à l'élévation de Bakâfâ. Puis ils tinrent conseil et choisirent des gens puissants, des officiers ainsi que des soldats et fonctionnaires nombreux pour aller chercher le nouveau prince à Ouahni. Tous s'y rendirent. Mais les parents du roi et ses frères dirent : « Nous ne laisserons pas sortir Bakâfâ ; nous choisirons à notre gré quelqu'un qui mérite le trône plus que lui. » Les grands répondirent : « N'agissez pas ainsi, car tout le monde applaudit à son élévation. » Ils passèrent trois jours à parlementer de la sorte.

Revenons aux événements antérieurs. Lorsque le Râs Giyorgis vit qu'il n'avait pas réussi dans son projet de faire régner Abéto Oualda-Giyorgis, il sortit le soir du lundi 13 de gënbot que nous avons mentionné auparavant. Il franchit les remparts, s'enfuit du palais et alla avec sa femme et son fils dans la demeure de l'Abouna Krëstodolou. Sa maison fut pillée par les gardes. Son exemple fut suivi par le Bâchâ Gabra-Madḥën, fils du Râs Ḥëzqyâs, le dadjazmâtch Yosṭos, fils de Oualé, et le Liqa-Makuâs Mâmo. Ils disparurent pendant la nuit et allèrent dans le Gojâm, car les circonstances l'ordonnaient. En effet, ils n'avaient pas approuvé l'élévation de Bakâfâ au trône. Leurs maisons furent pillées. Le 14 de gënbot on enterra Dâouit à Ṣaddâ.

Retournons au récit du regne de Bakâfâ. Le dadjazmâtch Amḥâ-Iyâsous partit du Bégamdër pour Gërmâ, où il fit trembler le pays. Alors les parents du roi, saisis de crainte, le laissèrent, et il descendit de Ouaḥni le 16 de gënbot. Quant à sa famille, qui s'était insurgée contre lui, il ne voulut pas en tirer vengeance et resta au pied de la montagne dans la maison de l'Azâj Asrât de Ouaḥni, car on était au soir. Le lendemain il en partit et s'arrêta à Sârbâkos. Le matin du 18 de gënbot, il quitta Sârbâkos et arriva à Ṣaddâ. Là il fut accueilli par les Liqs et les Azâj du rang de Qâñ et de Grâ. C'étaient : le Liq Këflé et son fils l'Azâj Giyorgis, le Liq Béta-Krëstos et l'Azâj Téouodosyos, du rang de Qâñ; le Liq Yonatân, le Liq Batro, l'Azâj Giyorgis et l'Azâj Za-Giyorgis du

rang de Grâ. Bakâfâ alla à Gondar, où se rendirent l'Abouna Krëstodolou, l'Ëthiagé Takla-Hâïmânot et tous les fonctionnaires ecclésiastiques. Ils le proclamèrent roi et il y eut des réjouissances.

Il usa de clémence envers le Râs Giyorgis, ne le punit pas et lui dit : « Choisis l'endroit où tu résideras. » Il fit son choix et répondit (fol. 22) : « Que le roi m'ordonne de rester à Maguinâ. » Il partit pour cet endroit avec son fils et sa femme. Les moines du couvent le reçurent dans une tente et refusèrent de l'accueillir à cause de sa conduite perfide, car ils disaient : « C'est un ennemi de notre sang, qui a tué les religieux nos frères, qui a dépouillé de ses vêtements notre père Za-Oualda-Mâryâm, par le moyen des Djâouis, dans la maison de l'Ëthiagé, à cause de la foi. » Giyorgis partit de Maguinâ avec confusion, Bakâfâ l'envoya dans les basses terres d'Adâgât, où il demeura. Revenons à présent à ce prince : le 24 de gënbot, il établit Bëḥt-Ouadad le dadjazmâtch Amḥâ-Iyâsous; le 27, il nomma Râs le dadjazmâtch Éraqlis, et Nagadé Mâmo dadjazmâtch du Samèn. Puis un autre jour il donna à Mëënâm la dignité de Ligâbâ; à Bënyâm Oualda-Abâta-Kësos, celle de Liqa-Makuâs; à Abéto Ouasan-Sagad fils du Râs Oualda-Giyorgis, celle de Ṭëqâqën-Blâtèn-Gêtâ; à Hëlâoué-Krëstos Ouagdé (?), son parent (?), celle de dadjazmâtch du Gojâm; à Ouadâdj, celle de dadjazmâtch du Dâmot; à Pâtriqâ Éfrèm, celle de Bâchâ; à Askanâfër Aṣmé, celle de Fit-Aourâri; au Blâtèn-Gêtâ Oualda-Ab, celle de Grâ-Azmâtch; à Qoqa Adâñ-

Mâmo, celle de Qañ-Azmâtch; à Tansé-Mâmo, celle de chef de Ouagdé; à Aboulids, celle d'Azâj de l'intérieur. Il les établit tous suivant leur rang. Bakâfâ prit plaisir à faire des nominations et des destitutions. Peu après il tomba malade pendant les mois de sané et de ḥamlé. Il ordonna au Ligâbâ Mëënâm d'aller à Ouaḥni et d'en ramener son favori Abéto Yoḥannës Agaou, fils du roi Iyâsou, afin que si lui-même venait à mourir, il proclamât roi cet Abéto Yoḥannës.....Celui-ci partit de Ouaḥni et passa l'hiver à Gondar en grande amitié avec le roi qui guérit de la fièvre. Dans le mois de naḥasé, il nomma chapelain royal Abbâ Ëlfyos; chef des docteurs Abbâ Rabḥa-Krëstos; administrateur de Ḥamara-Noḥ Abbâ Rëtou [419 bis], et secrétaire Abbâ Arsé [420]. Puis il renvoya Abéto-Yoḥannës qui retourna dans la demeure de son rang, c'est-à-dire à Ouaḥni. Le deuxième jour d'épagomène, un mercredi, le roi descendit à Qâḥa : il en partit bientôt pour Maʿât et alla dans son palais. Il ordonna à Tansé-Mâmo, chef de Ouagdé, de s'emparer de la maison de la Ouézaro Oualata-Roufâèl; celle-ci fut arrêtée, et son fils, Abéto Sousnyos, jeté en prison. Le roi l'exila à Dạq et envoya la princesse, sa sœur, dans le pays d'Aïnâ-Ëgzië dans le Ouâlqâït. Les causes de cette haine sont inconnues : Dieu seul a la connaissance des choses cachées.

Après que Bakâfâ eut régné un an, le mois de maskaram commença par un mardi, l'an 7214 depuis la création du monde — temps de l'évangile de Marc — épacte 14. Le 21 de ṭëqëmt, il fit enchaî-

ner le Badjërond Oualda-Dâouit, Nagadé Mâmo, le dadjazmâtch Bâḥrëï, le dadjazmâtch Yosṭos, fils de Oualé, et Gabra-Madḥën, fils du Râs Ḥëzqyâs, et les envoya dans un lieu de captivité. Il mit le dadjazmâtch Sandoun à la tête du Samèn et établit Mëënâm comme Badjërond de Zëfân-Bèt. Le 13 de ḥëdâr, il fit la consécration du sanctuaire de saint Roufâèl dans la demeure de (fol. 23) la Ouézaro Oualata-Roufâèl. Il choisit les savants parmi les prêtres, et mit à leur tête Abbâ Déméṭros. Le 17 de ṭèr, il partit de Gondar pour Aringo où il séjourna. Il avait établi Éfrèm, fils d'Abéto Barsomâ, comme dadjazmâtch d'Amḥarâ. Le lendemain de l'ouverture du Carême, on ramena de ce pays un révolté : le roi le condamna à avoir la main coupée. Ce jour-là, il y eut une proclamation au nom de Bakâfâ, qui prit comme nom royal Masiḥ-Sagad. Le 10 de yakâtit, mourut sa concubine la Ouézaro Oualata-Péṭros, fille du Bâchâ Mâmo, à Qâḥa, de la mort égyptienne qui consiste dans l'affluence du sang, tandis qu'elle était en couches. Le Kantibâ Matéouos la transporta dans la ville de Saqalt, où elle fut enterrée. Le roi, ayant appris sa mort, pleura beaucoup à Aringo. Il alla jusqu'à Gondar, seul avec peu de seigneurs, pour s'y affliger, et revint à Aringo. Le 10 de magâbit, le dadjazmâtch Lâtâ mourut dans l'île de Këbrân. Le 21 de magâbit, le prince fit couper le pied à Abéto Nâʿod, fils du prince Takla-Hâimânot. On lui fit subir cette opération et il en mourut. Le 22 de magâbit, jour des Rameaux, le roi destitua le Béḥt-Ouadad

Amḥâ-Iyâsous, Ouaïno-Mâmo, Ṣyon-Tĕhounĕh et le Ligâbâ Oualda-Giyorgis. Le 29 de magâbit, la Pâque coïncida avec l'Incarnation. Le prince établit Tansé-Mâmo comme Bĕḥt-Ouadad, Mĕĕnâm comme Ṭĕqâqĕn-Blâtèn-Gétâ, et Gabarmâ-Absadi comme Badjĕrond de Zĕfân-Bèt. Dans le mois de la Pentecôte, il nomma Bĕnyâm Azâj de Yĕbâbâ, Gabra-Lĕʿoul, Liqa-Makuas; Arkalèds, Grâ-Azmâtch; Hĕlâoué-Kĕsos Ouagdé, son parent, Bâchâ; le Ligâbâ Dâouit, dadjazmâtch du Samèn; Tasfâ-Iyâsous, frère d'Ĕmbéta Mâryâmâouit, dadjazmâtch du Gojâm, et Érâqlis, dadjazmâtch du Bégamdĕr. Le roi emprisonna le Badjĕrond Koutcho à Aringo, le dadjazmâtch Ouĕdadj et Malkĕa-Kĕsos Ṣagadé à Gondar. Il les envoya dans le Ouâlqâït, à Aïnâ-Ĕgziĕ. Il établit Oualda-Krĕstos Ouagdé, son parent, comme dadjazmâtch du Dâmot. Le 26 de gĕnbot, mourut la princesse Oualata-Dĕngĕl, fille d'Abéto-Kĕsâdé. Elle fut ensevelie dans le pays de Ouagrâ. Le 29 de gĕnbot, le prince alla à Gondar. Le 2 de sané, il nomma Aboulids Badjĕrond.

La deuxième année de son règne, maskaram commença par un mercredi, temps de l'évangile de Luc. Le 14, le roi destitua le Blâtèn-Gétâ Mĕĕnâm contre qui il avait conçu de l'aversion, et l'envoya dans le pays d'Anqo [420 bis], avec sa femme, la Ouézaro Yodit (Judith), fille du roi Adyâm-Sagad, qui avait été d'abord mariée au dadjazmâtch Lâtâ. Le prince établit Mâmoyo comme Ṭĕqâqĕn-Blâtèn-Gétâ et lui donna sa fille en mariage; puis il nomma Badjĕrond Oualda-

Giyorgis; comme Sërâg-Mâsâra Téouodosyos Mâmo; le lendemain, Tansé-Mâmo, dadjazmâtch du Dâmot, et le Râs Éraqlis, Bëḥt-Ouadad. Le 27 de maskaram, le ʿÂqâbé-Sâʿat Dyosqoros fut destitué et remplacé par Oualda-Ḥâouâryât. Le 7 de ḥëdâr, Qoq Adâñ-Mâmo fut nommé Badjërond ʿËqa-bèt. Le 12 de tâḥsâs mourut le Râs Oualda-Giyorgis d'Agâts. Le 15 de ṭër, le roi partit de Gondar après avoir confié la couronne et toute la capitale au Bëḥt-Ouadad Érâqlis et au Badjërond Mâmo; il alla à Aringo (fol. 24) et de là dans le Dâmot, où les Djâouis s'étaient révoltés contre lui. Il manda à Tansé-Mâmo, dadjazmâtch du Dâmot, et à l'Azâj Bënyâm de Yëbâbâ, d'attaquer les rebelles. Puis il ordonna au dadjazmâtch Tasfâ-Iyâsous du Gojâm de marcher contre le pays des Djâouis après avoir pris avec lui tous les Bâsos (421). Ils les attaquèrent et leur enlevèrent un butin innombrable. Les ennemis firent leur soumission, le roi leur pardonna et retourna à Yëbâbâ. Là il rétablit l'accord entre tous les nobles par une proclamation portant qu'ils retourneraient chacun dans son pays. Ils allèrent sur la route de Qârodâ, et le roi se rendit dans l'île de Këbrân, seul avec l'Azâj Bënyâm. Il revint à Gondar dans le mois du Carême. Le 10 de mâgâbit, mourut à Anqo la Ouézaro Yodit, femme du Blâtèn-Gétâ Mëënâm. La Pâque eut lieu le 19 de miyâzyâ. Le 28 de gënbot, jour de l'Ascension, arriva la mort de la Ouézaro Mâmit, dont le nom de baptême était Oualata-Giyorgis (422). Elle fut ensevelie à Dabra-Bërhân. Le 2 de sané, le roi

ordonna à Lâhèn-Mâmo de marcher vers Bârthiâ après avoir pris avec lui les soldats appelés Ṭanqañâs. Là, il tua les gardes qui avaient conspiré contre le prince [423]. Le 7 de sané périrent les troupes nommées Kanisot [424] à Anṣo, par le moyen des Élmânâs et des Dénsâs, car ces gardes étaient extrêmement pervers et troublaient le monde par leur insolence. Le 23 de naḥasé, mourut la mère du roi Ëmabèt Mâryâmâouit, fils du Râs Oualda-Giyorgis Ouagdé. Elle fut ensevelie à Dabra-Bërhân. Bakâfâ en fut affligé et se retira dans l'île de Bërgidâ [424 bis]; puis il revint et célébra les funérailles de sa mère selon le cérémonial des reines.

La troisième année de son règne, maskaram commença par un vendredi, temps de l'évangile de Jean. Le 12 de ṭeqëmt, le maître des lumières, Abbâ Qaoustos, mourut à l'âge de 85 ans à Rësʿân-Ṭëloul et fut enseveli à Dabra-Bërhân. Ce jour-là, le roi proclama Itégé Aouâlda-Nëgëst d'Ëmbéta-Gabarmâ (?). Elle alla dans le palais royal et y passa la soirée sans prendre de nourriture ni boire de vin au dîner; elle ne jouit pas de son bonheur, car cette même nuit, elle tomba gravement malade, mourut le 30 de ṭëqëmt et fut enterrée à Dabra-Bërhân. Le 27, le Bâchâ Adarâ, parent de Gabarmâ, mourut et fut enseveli à Qâḥâ, Le 7 de tër arriva la mort du secrétaire Arsé; on le porta à Azâzo. Le roi rappela le Bëḥt-Ouadad Amḥâ-Iyâsous de Gërâdyâ. Le 13 de yakâtit il le nomma Râs du Bégamdër et le fit comparaître en justice avec Mâmoyo et le Bëḥt Ouadad

Érâqlis, car ils avaient eu autrefois des contestations ensemble. Il les réconcilia et rétablit la paix entre eux dans le Bégamdër. Le 10 de magâbit, la Ouézaro Sabané Mantyâ, fille du roi Adyâm-Sagad, mourut et fut ensevelie à Dabra-Bërhân avec les drapeaux et les timbales. Le 19 de magâbit arriva à Rësʿân-Ṭëloul la mort d'Abbâ Talaï, sage et savant dans la loi. Il fut enterré à Dabra-Bërhân. Le 21 de magâbit succomba la Ouézaro Bëslantyâ, fille du roi Iyâsou et femme du Fit-Aourâri Yâʿqob d'Achman; le 27 du même mois, l'Ëthiagé Takla-Hâïmânot fut destitué, et remplacé le 27 de miyâzyâ par Yoḥannës. Le 12 de sané, un rebelle fut trouvé avec une troupe d'hommes dans la maison de l'Azâj Zarëa-Ṣyon où s'était arrêté le roi en allant à Tsaddâ. On se saisit avec difficulté de ce révolté et on l'amena chez le Blâtèn-Gétâ Mâmoyo. Le prince, l'ayant appris, revint de Tsaddâ, se rendit en toute hâte à Gondar et interrogea le prisonnier en ces termes (fol. 25): «De qui es-tu fils? et avec qui as-tu tenu conseil?» — Il répondit: «Je suis fils du prince Yâʿqob; mon nom est Ḥëzqyâs et je suis venu pour régner sur mon héritage.» Entre les mains de ce rebelle, il y avait une lettre où étaient écrits les noms des gens qui tenaient pour lui. C'étaient tous leurs secrets que découvrit Kourfâd Mâmo. Le 21 de sané, on lui coupa la main et il mourut. Le 23 succomba la Ouézaro Sinodiqâouit, fille du roi Fâsil. Le 25 de sané, on exécuta par jugement les soldats de Mâmoyo qui s'étaient joints au révolté. Le sang coula comme de

l'eau sur la place publique. Leurs noms étaient Za-Manfas-Qëdous, Sinṭou, Galâoudéouos, Këflé, Amonéouos, Mâryâm-Ouadad et Za-Oualda-Mâryâm. On tua aussi avec eux Oualda-Giyorgis, fils d'Abéto Dabra-Ṣyon de Sarâmné, Yosêf, le gardien de la porte, de Ouagdé, et le 'Ëqa-bèt Oualda-Gabrëèl. Tous ceux-là s'étaient joints à l'usurpateur. On emprisonna également..... le Fit Aourâri Ka... (le Bëḥt) Ouadad Éraqlis Hou..... Puis on coupa la main droite au rebelle et à Pâoulos. Le premier mourut, et Pâoulos passa l'hiver à..... sans tente, pendant que des pluies considérables tombaient. Pendant ce mois d'hiver, le roi fut informé de l'insurrection d'Amḥâ-Iyâsous et lui envoya le Liq Yosṭos chargé de lui dire : « Voilà ce que j'ai appris de toi, qu'y a-t-il de faux là-dedans? » Il nomma Barsomâ Éfrèm dadjazmâtch du Bégamdër. Le prince envoya à Aringo le Blâtèn-Gétâ Mâmoyo, le Fit-Aourâri Gabra-Madḥën, fils du Râs Ḥëzqyâs, et le Bâchâ Mëënâm, dans le temps d'épagomène.

La quatrième année de son règne, maskaram commença par un samedi, temps de l'évangile de Mathieu. Le 7 (de maskaram), le roi partit de (Gondar avec le cérémonial) de la royauté et..... le Liq Yosṭos..... Amḥâ-Iyâsous, puis..... de Tsaddâ il alla à Aringo. Le 23 de maskaram, un dimanche, le prince quitta Aringo, Il envoya en avant le Blâtèn-Gétâ Mâmoyo, le Fit-Aourâri Gabra-Madḥën et le dadjazmâtch Éfrèm. Le dadjazmâtch Lagâs passa par un autre chemin. Après avoir pris tous les

braves du Gojâm avec les Bâsos, ils entourèrent Amḥâ-Iyâsous alors qu'il se cachait dans une caverne, le 1er de ṭëqëmt. Bakâfâ, ayant appris que le rebelle avait été cerné, tandis qu'il était à Malaï(?), ordonna à son de trompe que les soldats restassent avec le Qañ-Azmâtch Péṭros, et fit une marche rapide. Il alla à Ṣëndénâ et fit frapper les timbales. Le 4 de ṭëqëmt, Amḥâ-Iyâsous succomba avec un grand nombre de ses partisans. Il avait tué beaucoup d'hommes avant de périr dans la caverne. Le lendemain le roi se rendit à cheval avec quelques courtisans pour visiter la grotte. Puis il revint, planta... (መልጅን ፡), s'assit sur son trône ayant 4 Azâj et 4 Liqs d'entre les Qañ et les Grâ auprès de lui, chacun selon son rang. Les troupes arrivèrent, jetèrent les cadavres d'Amḥâ-Iyâsous, de son père Konis, de l'échanson Élyâs fils du bâchâ Yâʿqob, de Dâryo et tout le butin; elles avaient emmené prisonnières l'épouse du rebelle, la Ouézaro Ëndjori, et d'autres femmes. Il y eut de grandes réjouissances et l'armée se retira. Le 7 de ṭëqëmt, le roi descendit dans le pays de Dëbko et alla dans la maison d'Ayo dont les biens furent pillés, car il s'était associé à la révolte du Râs Amḥâ-Iyâsous. Le 18 de ṭëqëmt, le prince passa (fol. 31) le Takazzé, et alla à Ouéré-bar (425), qui est dans le Lâstâ. Chaque jour il envoyait des éclaireurs. Le 22 de ṭëqëmt, un dimanche, les soldats de Mâmoyo brûlèrent la province de Goubâlâ jusqu'à Ëmakinâ (425 bis) qui en est la capitale. Il y eut de grands préparatifs à Goch-Maougiyâ (426). (Défense de l'élé-

phant ?) Les troupes du Lâstâ l'emportèrent et tuèrent le Fit-Aourâri Gabra-Madḥën, son frère Yâbo-Bâryâ, Madbâï (?) Agné avec ses fils, le Jân Ṣërâr Iyâsou, et les trois frères originaires du Ouâlouâdj, fils de la Ouézaro Bousi; ils se nommaient Mâmo, Éousṭé et Libânos. Le quatrième frère était Ëlfyos, fils d'Abéto-Yâʿqob du Ouâlouâdj. Ce jour-là moururent beaucoup d'Ëdjâgras, ainsi que Oualda-Sëlâsé le gardien de la porte, et un grand nombre de Boursâs et de Thiafantâs (426 bis), avec Azâné, frère du Blâtèn-Gétâ Kiroubèl de Balasâ, le Dagâfi-Gétâ Mâmo, Minâs, fils d'Abéto Aṣmé de Dabâri, et Atné, fils de Qoq Adâñ Mâmo. Quant au porte-drapeau Yoḥannës, il fut mis en pièces par les troupes du Lâstâ qui le prenaient pour Mâmoyo. Celui-ci s'enfuit, changea de monture et se revêtit d'une peau de mouton. Le roi, l'ayant appris, s'affligea et songea à partir pour Ëmakinâ et attaquer Goubalâ. Les magistrats lui dirent : « N'y va pas, ô roi, car le chemin est peu sûr. Les anciens princes, tes ancêtres, Sousnyos, Fâsil et Yoḥannës, n'ont pu y pénétrer.

Revenons à la mention de ceux qui périrent en ce jour; parmi les Ëdjâgras : Martyânos, Sagabâélyâs, Ëmnaté-Yëkouno, fils de Mâmo de Guaï. Comment énumérerai-je ceux qui succombèrent en ce jour, parmi les Ëdjâgras, les Thiafantâs et les Boursâs? . . . . . Ensuite Goubalâ alla trouver le roi pour lui dire : « pardonne-moi. » Bakâfâ se montra clément et revint à Aringo. De là il alla seul dans le pays de Salâm. Il ordonna au Bëḥt-Ouadad Tasfâ-Iyâsous et

au Badjërond Mâmo d'emporter la couronne à Gondar. Ils obéirent, et Tâsfâ-Iyâsous seul revint à Aringo, où il demeura jusqu'au mois de sané par l'ordre du roi. Le 3 de tâḥsâs, un jeudi, Bakâfâ alla à Gondar, où il fut reçu par tous les prêtres avec les psaumes et les cantiques selon leur coutume. Le 19 de yakâtit, mourut le Blâtèn-Gétâ Amonéouos à Aringo. Les tabernacles de Gëmdjâ-Bët (427) et de Iyâsous furent terminés en ce mois. Le 22 de maiyâzyâ mourut l'Ëthiagé Yoḥannës. On l'ensevelit à Azazo avec des drapeaux et des timbales. Le 28 de sané, on établit Ëthiagé Za-Oualda-Mâryâm. Dans ce même mois, le Blâtèn-Gétâ Mâmoyo s'enfuit et se réfugia dans la maison du patriarche Abbâ Krëstodolou. Le roi ordonna aux Azâj et aux Liqs de s'y rendre et de juger Mâmoyo, sous la direction de l'Abouna. Ils obéirent, car l'accusé avait maltraité sa femme, fille de Bakâfâ, lorsqu'il avait eu commerce avec elle, et il avait excité tous les troubles du Lâstâ et de la capitale. On fit subir à Mâmoyo une dure captivité en prison, puis il fut envoyé dans le pays de Ouâlqâït, où il mourut dans la misère. Le roi nomma Koutcho Ṭëqaqën-Blâtèn-Géṭâ.

La cinquième année de son règne, maskaram commença par un dimanche, évangile de Marc. Le 28, le roi partit de Gondar avec le cérémonial royal. Les tabernacles de Gëmdjâ-bèt et de Iyâsous demeurèrent à Gondar. L'image du Christ souffleté fut tout ce qu'il emporta avec lui. Après avoir marché sans relâche, il arriva à Aringo, d'où il se dirigea

vers le Lâstâ, dont il méditait le châtiment dans sa pensée. A Agrat, il réunit beaucoup de troupes *(fol. 32)* et vit venir les Djâouis, les Bâsos, les Agaous, les gens du Gojâm et tous les braves. Il passa le Takazzé, le 28 de ṭëqëmt, un lundi, et entra à Zëbgâz, qui fait partie du Lastâ. Les habitants de Galasot, situé également dans ce pays, l'ayant appris, se cachèrent dans des rochers; le dadjazmâtch Éfrèm les assiégea. Le roi s'avança jusqu'à Afa-Ouâchâ. Les Djâouis allèrent jusqu'au pays d'Ëlfyos, le tyran du Lâstâ, dont il tuait les habitants et brûlait les maisons. Beaucoup de ces Djâouis périrent. Les gens de Galasot implorèrent la clémence du roi, qui leur fit grâce. Ils sortirent joyeusement de Ouâchâ, hommes et femmes, avec leur chef, un géant appelé Ayâ. Le roi retourna satisfait à sa résidence de Zëbgâz; mais un léger trouble d'esprit émut et renversa celui qui portait le parasol; il descendit en toute hâte de sa monture. Tous les fonctionnaires qui le suivaient l'imitèrent; le roi partit rapidement, monta sur son mulet et retourna dans sa tente. Goubâlâ renvoya le trésor, beaucoup de bœufs, les annales.....(ሰንገል ፡) et les timbales qui avaient été enlevées auparavant des mains d'Adabo-Za-Mâryâm sous le règne du prince Sousnyos [428], et en même temps la fille, toutes les richesses et tous les biens du Râs Amḥâ-Iyâsous. Il fit aussi partir son fils pour dire au roi : « Je viendrai vers notre seigneur et j'implorerai son pardon. » Le prince se rendit à Aringo et de là à Gondar le 1er de tâḥsâs, un samedi. Le 2, l'Ëthiagé Za-Mikâêl mourut

et fut enterré à Thiâlmâ. Le 7 de tĕr, les grands allèrent dans la capitale. Ce jour-là mourut le Blâtèn-Gêtâ Ouasan-Sagad, père d'Ĕmbéta-Mâryâmâouit, mère du roi, et le 12 de ṭĕr, le maître des lumières, Ĕlfyos Tchamani, qui fut enseveli à Dabra-Bĕrhân; le 27, à Azazo, Abbâ Éouostaṭéouos, homme extrêmement savant. Le 7 de yakâtit, les moines de Ouâldĕbâ firent la paix avec Ayânâ-Ĕgziĕ, car, dans ce mois, ce dernier, étant en hostilité avec le roi qui le haïssait, alla chercher un refuge à Ouâldĕbâ. Le prince se rendit à Thiĕrqin [428bis] pour chasser, tua un rhinocéros [429] et revint dans sa capitale. Abéto Quasṭé, fils du Râs Oualda-Giyorgis et de la Ouézaro Ĕskĕndrâouit, fille de l'empereur Fâsil, mourut le 28 de yakâtit et fut enterré à Dabra-Bĕrhân avec les drapeaux et les timbales. Le 29, le Badjĕrond Oualda-Giyorgis amena Ayânâ-Ĕgziĕ, qui demanda sa grâce au roi. Le 19 de magâbit, Goubalâ arriva et fut remis par Bakâfâ, pendant huit jours, aux soins de l'Azâj Guaché à Qâḥa. Lorsque le prince se rendit dans la salle d'audience, il fit venir Goubâlâ qui implora sa miséricorde avec ses deux fils; il lui donna un domaine, lui fit de beaux présents ainsi qu'à ses fils et l'envoya en sûreté dans son pays, Ĕmakinâ. Le 8 de miyâzyâ, jour des Rameaux, Dâouit le lecteur, Ḥĕzqyâs et l'Azâj Oualda-Giyorgis portèrent une contestation devant le roi. Celui-ci chargea le Bĕḥt-Ouadad Tasfâ-Iyâsous d'entendre cette affaire comme arbitre. Le lendemain, le Bĕḥt-Ouadad convoqua les magistrats dans sa maison, quatre Azâj et quatre Liqs. Dâouit

le lecteur et Ḥëzqyâs plaidèrent devant lui contre l'Azâj Oualda-Giyorgis. Celui-ci fut emprisonné et Bakâfâ l'envoya en captivité dans le Ouâlqâït. Le 2 de gënbot mourut le Kantibâ Matéouos, qui fut enseveli dans son pays à Dëblalâ (420 bis) [(fol. 206). Le 14 de gënbot un incendie consuma l'église de Saint-Mikâèl, qui existait depuis longtemps (?). Le 7 de naḥasé, le secrétaire Sinodâ mourut à l'âge de cinquante-cinq ans à Dabra-Bërhân.

La sixième année de son règne, maskaram commença par un lundi, temps de l'évangile de Luc. Le 28 de maskaram, le Kantibâ Arsé mourut à Ledatâ, et le 3 de ṭëqëmt, le Liq Këflé, jurisconsulte savant, à la parole sage, à Rësʿân Ṭëloul. Il était âgé de 80 ans, et avait joui d'une grande faveur auprès des rois. On louait sa connaissance des lois. Pendant 32 ans, il occupa la charge de chef des magistrats. Il fut enseveli dans sa patrie à Arbâmbâ (430). Il fut remplacé dans ses fonctions par son fils aîné Giyorgis. Son second fils Takla Hâïmânot fut nommé Azâj du rang de Qañ: ils demeurèrent dans ces postes. Le 12 de ṭër, le dadjazmâtch Rëtou mourut à Ganâ, et le 28 de yakâtit, le dadjazmâtch Hëlâoué de Quârâ. Dans le mois de ḥamlé, le prince nomma le Bëḥt-Ouadad Tasfâ-Iyâsous Râs du Samèn.

La septième année de son règne, maskaram commença par un mercredi, temps de l'évangile de Jean. Le 4, Sëkout fut nommé Bëḥt-Ouadad. Le 6, à la troisième heure, un mardi, le soleil s'obscurcit et les étoiles furent visibles. Tout le peuple fut troublé et

pria, puis la lumière apparut comme auparavant. Ṭëqëmt commença par un vendredi. Le roi étant resté longtemps dans son palais sans être vu de personne, les grands furent inquiets et dirent : « Le prince est malade, il est mort[430 bis]. » Le Blâtèn-Gétâ Koutcho disposa ses troupes pour combattre à coups de fusil; il monta à cheval; mais lorsque le porteur d'un ordre vint le trouver, ses soldats s'irritèrent et tournèrent leurs armes contre lui. Lorsqu'il gouvernait la ville, ce Koutcho avait fait entourer l'enceinte de la salle d'audience. Le 7 de ṭëqëmt, Bakâfâ sortit à cheval, pour aller à Dabra-Bërhân, suivi de loin par tous les fonctionnaires, également à cheval; mais son écuyer ne les laissait pas approcher. Il y eut de la joie chez les prêtres, qui le reçurent en disant : « Nous louons le seigneur glorieux qui a été glorifié. » Les Liqs et les Azâj s'approchèrent de l'enceinte et se prosternèrent devant le cheval du roi. Lorsque celui-ci arriva, ils baisèrent la terre. Alors il leur envoya dire : « Comment vous êtes-vous montrés mes partisans et mes amis? » Puis il leur accorda leur pardon et ajouta : « Allez chacun dans votre maison, puisque vous m'avez vu. » Le lendemain, un vendredi, il fit venir les magistrats et les jurisconsultes, alors qu'il était à Ouarq-Saqlâ et se tenait assis sur son trône avec tout l'appareil royal. Il leur fit demander par l'Azâj de l'intérieur du palais, Yosèf, qui se tenait en face de lui : « Pourquoi avez-vous troublé ma capitale? » Les fonctionnaires avouèrent chacun, et l'enquête passa aux Azâj. Le roi ajouta : « Laisse ceux

à qui j'ai déclaré qu'il n'y avait pas eu de méchanceté dans leurs cœurs. » Koutcho répondit : « J'ai préparé la guerre parce qu'on me disait : « Le Râs Tasfâ-Iyâsous et le Bëḥt-Ouadad Sëkout t'enchaîneront. » Le roi s'adressa aux juges : « Jugez Koutcho selon vos lois. » Ils le condamnèrent à mort; il fut emprisonné avec deux de ses partisans. On arrêta la Ouézaro Oualata-Sëlâsé, sœur du roi, avec son mari Nathia, neveu du dadjazmâtch Bâḥrëï : sa maison fut pillée par l'écuyer. On mit aussi en prison la Ouézaro ʿOutsaft, sa sœur, dont la demeure fut également livrée au pillage. Le 11 de ṭëqëmt, un lundi, on amena Koutcho sur la place avec ses deux partisans : son beau-père Mârqos. . . . . Ouagi, Téouodros Gâdisa, Quèd-Sari Éouosṭé, Atné, l'Alaqâ Za-Qëdous, Mikâèl Fit, Abbâ Absâdi d'Azâzo, Nathia, le mari de la Ouézaro Oualata-Sëlâsé, et deux aveugles appelés Bëlé et Mâryâmbâryâ, l'écuyer les égorgea. Leurs cadavres restèrent abandonnés sur la place. On les enleva nus, sans linceul, et on les laissa hors du camp. Ils furent dévorés par les bêtes sauvages et ne reçurent pas la sépulture. Le 3 de ḥëdâr, le roi partit de Gondar pour Ouaḥni et dit aux princes qui s'y trouvaient : « Pourquoi avez-vous excité des troubles ? » Il leur adressa encore des reproches, puis se montra clément pour eux, et revint tranquillement. Le 5 de tâḥsâs mourut (fol. 207) la Ouézaro Amata-Iyâsous, bonne et orthodoxe, fille de l'empereur Fâsil; elle fut ensevelie à Dabra-Bërhân. A cette époque, le prince nomma Asrât du Godjâm Ṭëqâqën-Blâtèn-

Gétâ. En même temps, les soldats de Koutcho se réunirent et réclamèrent auprès de Bakâfâ en disant : « Donne-nous un chef, car le nôtre est mort. » Le roi les vainquit et les dispersa par cet édit : « Vous ne resterez pas dans ma capitale. » Le 11 de yakâtit mourut Oualata-Mangëst, fille de l'empereur Fâsil; elle avait épousé Fâsil le Franc. Le prince se rendit à Thiërqin, pour chasser, tua beaucoup d'animaux, puis il revint et passa l'été en repos. La Pâque arriva le 27 de miyâzyâ. Dans le mois de gënbot mourut le Ṭëqâqën-Blâtèn-Gétâ Asrât. Le 21 de sané, Bakâfâ nomma Râs le Liq Yoṣṭos et l'Ëdoug Éfrèm, Ṭëqâqën Blâtèn-Gétâ. Il destitua le Bëḥt-Ouadad Sëkout, qu'il remplaça par Tasfà-Iyâsous. Le 18 de ḥamlé mourut le Liq Yonaṭàn; il fut enseveli dans son pays, à Saldj. Le 21 de naḥasé, la Ouézaro Bëslântyà, fille du roi Fâsil, succomba et fut enterrée à Qâḥa.

La huitième année de ce règne, maskaram commença par un jeudi, temps de l'évangile de Mathieu. Le 5 de ṭëqëmt, l'Ëthiagé Za-Oualda Mâryàm fut déposé, envoyé à Thialmâ, et remplacé le 22 par Takla-Hâïmânot qui arriva de Daquâ. La Ouézaro Satroni, fille de l'empereur Fâsil et femme du dadjazmâtch Rëtou, mourut le 15 de yakâtit, jour des Cendres, et fut ensevelie à Ouâdjatâ. Dans le mois de magâbit, le rebelle Ëlfyos arriva du Lâstâ, pris par Abéto Dyonâsyos de Nagala. Le roi alla à son palais[(431)], convoqua les juges et les magistrats et leur dit : « Jugez-le. » Le jugement commença jusqu'à ce qu'il arrivât aux Azâj et aux secrétaires. . . . . Bakâfâ ques-

tionna la loi sur les anciens usages; on l'apporta et on lui répondit : « Depuis le règne du prince Fâsil jusqu'à celui d'Adyâm (Sagad), les Azâj ont jugé au-dessus des secrétaires. Par ordre du prince Adyâm-Sagad, les secrétaires ont jugé au-dessus des Azâj. » Le roi ayant eu connaissance de cette décision prononça : « Qu'il en soit comme avant ʿÂlâm-Sagad. » Les secrétaires jugèrent en premier lieu, puis au-dessus d'eux les Azâj. Le rebelle Ëlfyos fut pendu sur la place. La Pâque arriva le 11 de miyâzyâ. Dans le mois de gënbot, le Bëht-Ouadad Sëkout mourut dans son pays. Le 4 de sané, le roi destitua le Bëḥt-Ouadad Tasfâ-Iyâsous et nomma à sa place le Badjërond Ḥëzqyâs. Le 13, il fit arrêter comme coupables de trahison Ḥëzqyâs et Tasfâ-Iyâsous] (ms. 142, fol. 26) et destitua le premier de sa charge de Bëḥt-Ouadad, charge exercée par lui pendant dix jours : il le remplaça par Gafto. Le 4 de ḥamlé, il destitua le Râs Yosṭos et nomma à sa place le Râs Élyâs. Le 25 de ḥamlé mourut Abéto Dyonâsyos. Le roi passa un hiver paisible.

La neuvième année de son règne, maskaram commença par un vendredi, évangile de Marc. Le 11 de ṭëqëmt, Mâmo, dadjazmâtch du Ḥamâsèn, mourut dans le palais du roi. On l'enterra avec les drapeaux et les timbales à Qâḥa. Le 14 de ṭëqëmt, le prince manda les magistrats et les grands officiers et leur dit : « Que pensez-vous de l'affaire de Taklé, fils de Kësosâouit (chrétienne)? Car auparavant, il était en contestations avec le bâchâ Rëtou, qui jura que ce

Taklé était fils d'Adyâm Sagad. Moi, je l'ai emprisonné à Thiërqin. » Ils jugèrent chacun suivant son rang, et on lui coupa la main droite par ordre du roi (432) dans une maison, au delà de Qaḥâ, appartenant à Abbâ Anṭons. Il n'en mourut pas. Le 1er de tâḥsâs, un jeudi, Bakâfâ partit de Gondar, avec le cérémonial royal, pour Aringo; il demeura quelque temps dans le pays de Salâm. Le 8 de tâḥsâs, il manda l'Azâj Téouodosyos le Qañ et le Liq Batré le Grâ. Il ordonna au premier d'amener le dadjazmâtch Giyorgis de son pays de Sëmâno et de le conduire dans les basses terres d'Adâgât avec sa femme et son fils. Téouodosyos exécuta l'ordre. Le prince ordonna ensuite au Liq Batro d'aller dans la plaine de Quarâtsâ et de renvoyer en sûreté tous ceux dont il avait la garde. Le Liq Batro alla dans cette plaine, fit connaître l'ordre de Bakâfâ, et ceux qui lui étaient confiés partirent en sûreté chacun dans leur pays. Les gens du couvent de Quarâtsâ se réjouirent et bénirent le roi. Le Liq revint paisiblement et tranquillement et rapporta au prince ce qui s'était passé. Le 18 de ṭër, celui-ci partit pour Gondar seul avec peu d'hommes, après avoir pris la couronne. Les prêtres le reçurent selon leur coutume au chant des psaumes. Tandis qu'il était dans cette ville, il fit enchaîner Rëtou, dadjazmâtch du Samèn, et le fit emprisonner à Aringo. Lorsqu'il revint dans cette dernière ville, il nomma Talâfinos dadjazmâtch du Samèn et envoya Rëtou prisonnier dans le Ouâlqâït, sous la conduite du dadjazmâtch Talâfinos.

Il fit ensuite arrêter les gens du Gojâm, à savoir : le dadjazmâtch Lagâs, le Qañ-Azmâtch Kâso, l'officier Métâ, Oualda-Abîb et d'autres, parce qu'ils étaient en querelle avec le dadjazmâtch Qañ du Gojâm, et les envoya dans le territoire de Talâfinos. Le 18 de magâbit, il quitta Aringo pour Gondar, où il passa l'hiver au milieu des troubles qui arrivaient chaque jour. Dans le mois de ḥamlé, il destitua le Blâtèn-Gétâ Éfrèm et établit à sa place Dâouit du Gojâm.

Le mois de maskaram commença par un samedi, temps de l'évangile de Luc. Le 11, mourut le roi Bakâfâ, qui fut enseveli dans l'église d'Abouna Takla-Hâïmânot. Son nom de baptême était Aṣma-Giyorgis. Que Dieu fasse reposer son âme avec Abrëhâm, Yësḥaq et Yâʿqob. La durée de son règne fut de neuf ans et quatre mois (433).

NOTES.

(275) Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, Fâsiladas demanda en Égypte un patriarche jacobite, mais il se passa plus de deux ans avant que Rëzëq arrivât en Éthiopie, car en 1634, Peter Heyling, qui devait l'accompagner dans son voyage, écrivait à Hugo Grotius qu'il se disposait à partir avec lui. Sur ce luthérien qui parvint à s'introduire en Éthiopie et à y vivre dans une position honorable, on peut consulter le livre de Michaelis, *Sonderbarer Lebenslauff Herrn Peter Heyling's aus Lübec*, etc., in-12, Halle, 1724. (Cf. aussi Ludolf, *Hist. æth.*, l. III, ch. XIV, et *Comment. ad hist. æthiop.*, p. 551-554, où il a réfuté les erreurs commises par le P. Wansleb, à ce sujet, dans l'ouvrage intitulé *A brief account of the rebellions and the bloodshed in the empire of Ethiopia*, London, 1679, p. 27 et sqq.)

(276) L'avènement de Fâsiladas fut marqué par une vive réac-

tion contre les missionnaires et leurs adhérents. Les premiers, y compris le patriarche Mendez, reçurent l'ordre de quitter leur résidence pour aller à Frémonat, le berceau du catholicisme en Éthiopie. Ce fut en vain que le patriarche catholique écrivit au roi des lettres (V. Tellez, l. VI, ch. III; Ludolf, *Comment. ad hist. æth.*, p. 532-534) où il s'efforçait d'arriver à une entente : Fâsiladas lui répondit (Tellez, *ibid.*; Ludolf, *Comment. ad hist. æth.*, p. 534-536) en énumérant les troubles occasionnés en Éthiopie par le zèle intempérant des Jésuites, les scandales qu'ils avaient causés en rebaptisant les hérétiques, en supprimant la communion sous l'espèce du vin, en changeant les jours de jeûne et la date de certaines fêtes, en violant quelques-unes des règles de discipline usitées dans l'Église éthiopienne, enfin en brisant les pierres d'autel et les arches vénérées par les Jacobites et en ordonnant une seconde fois des prêtres et des diacres. Les missionnaires durent obéir et abandonner malgré eux les canons et les armes à feu dont, au dire de Ludolf, i's auraient eu quelque tentation de se servir. (Cf. Tellez, l. VI, ch. XXXVII; Ludolf, *Hist. æth.*, l. III, ch. XIV.)

(277) Ce ne fut qu'en 1633 que le patriarche Mendez retourna dans l'Inde. Arrivé, non sans risques, à Frémonat, il envoya quatre missionnaires solliciter à Goa les secours du vice-roi portugais pour détrôner Fâsiladas. Une expédition que ce gouverneur dirigea contre le roi vassal de Mombaz qui s'était révolté fit penser que les manœuvres des Jésuites avaient réussi : Fâsiladas envoya aux missionnaires de Frémonat l'ordre de quitter l'Éthiopie. Ceux-ci feignirent d'obéir, mais ils allèrent se mettre sous la protection du Bâḥar-Nagâch Yoḥannĕs Akay, qui avait pris part autrefois à la révolte de Takla-Giyorgis et n'avait pas fait sa soumission. Fâsiladas lui ayant offert son pardon s'il lui livrait les Jésuites, il refusa par un dernier scrupule, mais il les remit entre les mains des Turks qui les conduisirent à Maṣouâ et de là à Saouâkin où ils restèrent captifs jusqu'à ce qu'ils eussent payé une rançon au pacha. Fâsiladas conclut à cette époque avec le gouverneur turk de cette ville un traité pour fermer aux Portugais ce port et celui de Maṣouâ. C'est peut-être ce qui a donné lieu au bruit calomnieux répandu par les écrivains catholiques sur la prétendue conversion de ce prince à l'islamisme. Mendez écrivit le 19 juin 1634 à Fâsiladas une lettre où il accumulait les mensonges et les reproches de tout genre (cf. Tellez, l. VI, ch. XIV; Ludolf, *Comment. ad hist.*, p. 538-549). Les efforts tentés

par les bannis furent complètement inutiles. Abandonnés par l'Espagne et le Portugal qui cherchait à reconquérir son indépendance, ils ne purent compter sur quelques révoltes bientôt étouffées par Fâsiladas. Ceux des Jésuites qui étaient restés en Éthiopie périrent en diverses occasions : parmi eux se trouvaient les PP. Gaspard Paëz et Cardeïra, dont il a été parlé plus haut : plusieurs prêtres parvinrent à se cacher dans quelques provinces. (Cf. Tellez, *Histor. geral*, l. VI, ch. XVII-XX; Ludolf, *Hist. æth.*, l. III, ch. XIV; *Comment. ad hist.*, p. 549-550; Lobo, *Relation*, p. 119-136, et la suite de sa Relation dans Legrand, p. 136-142; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 4[illegible]1-448.)

(278) Le Chëouâdâ est un district situé dans les montagnes du Samèn.

(279) Malgré la sage réserve du P. Tellez qui, tout en parlant de la mort du Râs Sĕ'la-Krĕstos, déclare en ignorer la date et les circonstances, Bruce (*Voyage*, t. II, p. 440) n'hésite pas à la placer en 1632, et ce point semble être confirmé par notre Chronique; mais il faut reculer de plus de seize ans l'exécution de ce prince, car Bernard Nogueïra, le dernier prêtre catholique demeuré en Éthiopie après la mort ou l'exil des autres, écrivait de Maṣouâ, le 30 janvier 1649, à Alfonse Mendez, réfugié aux Indes, pour demander des secours au pape et au Portugal, tant en son propre nom qu'en celui du Râs Sĕ'la-Krĕstos qu'il avait vu au mois d'août 1648. (Cf. Legrand, *Relat. histor. d'Abissinie*, p. 150-152.) Les tentatives faites pour introduire en Éthiopie d'autres religieux que les jésuites, dont on accusait l'orgueil et la maladresse, furent inutiles. De six capucins français, envoyés par la Propagande et qui voulurent y pénétrer par Magadocho, sur la côte orientale d'Afrique, deux furent tués par les Gâllâs, deux autres lapidés en Éthiopie, et les deux derniers s'empressèrent de fuir de Maṣouâ où ils étaient arrivés. Trois nouveaux missionnaires furent décapités à Sa'ouâkin; enfin Nogueïra, arrêté par ordre de Fâsiladas, fut pendu, et la mort du patriarche Mendez en 1656 ne contribua pas peu à faire oublier pour longtemps la mission d'Éthiopie. (Cf. Ludolf, *Hist æth.*, l. III, ch. XIV; Legrand, *Relat.*, p. 148-157; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 447-448.)

(280) Dokit, sur la frontière du Bégamdĕr, est appelé Dobit par Bruce (*Voyage*, t. II, p. 449).

(281) Par un sentiment d'hostilité facile à comprendre, sinon à excuser, les écrivains ecclésiastiques portugais n'ont pas mentionné

cette victoire de Fâsiladas, dont ils ont représenté le règne comme une suite de calamités. (Cf. Legrand, *Relat.*, p. 153-154.)

(282) Ëda-Krēstos était cousin du roi Fâsiladas; son père Yamâna-Kēsos, frère utérin de Sousnyos, s'était toujours montré chaud partisan de la foi alexandrine.

(283) C'est à tort, comme l'a déjà remarqué Bruce (*Voyage*, t. II, p. 451), que Legrand (*Relation*, p. 154) rapporte, d'après les historiens portugais, que la campagne de Fâsiladas contre les Agaous fut malheureuse. Le combat eut lieu le 9 février 1636. Les tribus des Azanâs et des Zigams habitaient les deux cantons de ce nom dans l'Agaoumdēr, au sud du lac Tsânâ, entre les vallées du Zinghéni et du Dourra, affluents de droite de l'Abâï.

(284) Cette ville, aujourd'hui habitée en grande partie par les prêtres et les lettrés, ne tarda pas à remplacer les capitales éphémères, Tegoulet, Danqaz, Libo, etc., qui avaient précédé sa fondation. (Cf. la description qu'en ont donnée Pearce, *The life and adventures of Nathaniel Pearce*, t. I, p. 231-240; Heuglin, *Reise nach Abyssinien*, in-8°, Gotha, 1857, p. 49-52; Rüppel, *Reise in Abyssinien*, t. II, p. 79-141; Ferret et Galinier, *Voy. en Abyssinie*, t. II, ch. IX; Arn. d'Abbadie, *Douze ans de séjour dans la Haute-Éthiopie*, t. I, Paris, 1867, in-8°, ch. IV, p. 159-191; Raffray, *Abyssinie*, ch. VII, p. 205-315).

(285) Za-Mâryâm était un prince attaché au catholicisme, qui se révolta contre Fâsiladas, se joignit aux insurgés du Lâstâ, et se retrancha sur le mont Salam où les jésuites Bruni et Cardeïra le suivirent. Il fut tué dans une rencontre avec les troupes royales. (Cf. Legrand, *Relat. histor.*, p. 143.)

(286) በከዋላይ ፡ Le texte est assez obscur. Il est probable qu'il se rapporte à l'insurrection de Galâoudéouos qui, à l'instigation des missionnaires portugais, songea à s'emparer de la couronne en tuant son frère. Il avait déjà fait venir d'Égypte un abouna quand sa trahison fut découverte. Il s'enfuit alors près de Lâëka-Mâryâm (serviteur de Marie) fils de Malkëa-Krēstos, qui n'avait pas encore fait sa soumission.

(287) Le Fit-aourâri commandait l'avant-garde de l'armée et les troupes employées pour harceler l'ennemi. (Cf. Isenberg, *Dictionary of the amharic language* s. h. v°; Massaja, *Lectiones grammaticales*, p. 258; Arn. d'Abbadie, *Douze ans de séjour*, t. I, p. 337-338.)

(288) Il fut déporté à Ouaḥni (Bruce, *Voyage*, t. III, p. 453). Ce passage dément formellement les calomnies des missionnaires portugais, recueillies par Legrand (*Relation*, p. 146-147), et d'après lesquelles Galâoudéouos aurait été arrêté sur de simples soupçons et décapité.

(289) Ēmabèt (mère de la maison) est un titre qui se donnait aux princesses et aux femmes d'un rang élevé. (Cf. Isenberg, *Diction. of the amh. lang.*, s. h. v.)

(290) Le nom de Dankali (plur. arabe *Danâkil*) est donné par les Arabes aux populations Afar ou Ṭalṭal qui habitent le Samhar entre les montagnes du N. E. de l'Éthiopie et la mer Rouge. Ils appartiennent à la même famille que les Chohos et les Agaous; leur ville principale est Tadjourra. Cf. sur ces peuples, Isenberg, *Abessinien*, Bonn, 1844, in-8°, t. I, ch. VI; Rochet d'Héricourt, *Voy. dans le pays d'Adel*, in-8°, Paris, 1841, ch. II et III; *Second voyage*, ch. II; Johnston, *Travels in Southern Abyssinia*, t. I, ch. III; Arn. d'Abbadie, *Douze ans de séjour*, t. I, p. 92; W. Münzinger, *Narrative of a journey through the Afar Country; Journ. of the Royal geogr. Society*, t. XXXIX, 1869, p. 188-232; Vivien de Saint-Martin, *Diction. géograph.*, t. I, p. 23-24 s. v. Afar; De Rivoyre, *Mer rouge et Abyssinie*, Paris, in-12, 1880, ch. XVIII, p. 234-240.

(291) Bruce dit au contraire (*Voyage*, t. II, p. 453) que ce fut Abbâ Mikâèl qui fut exilé à Sarkâ, sur les frontières du Sennâr. Le roi de ce pays était alors Arbat ou Rebat, fils de Bady I, qui régna de 1623 à 1650, ou suivant d'autres, à 1651. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. IV, p. 532; Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. II, ch. XXXIV; Trémaux, *Voyage en Éthiopie*, t. II, p. 152.)

(292) Le nom de Nouvelle Terre ou Nouveau Monde (ሐዲስ ፡ ዓለም ፡) avait été donné à cette contrée par Râs Sĕ'la-Krĕstos qui y avait pénétré pour la première fois en 1615, lors d'une expédition contre les Gâllâs. (Cf. Lobo, *Relation*, p. 109.)

(293) L'expédition de Bĕ'la-Krĕstos contre les Dângèch et les Ouambaryâs eut une issue malheureuse. Ce général fut surpris, vaincu et obligé de battre en retraite. Les ennemis de Fâsiladas ne manquèrent pas d'exagérer cet échec. (Cf. Legrand, *Relation*, p. 156; Bruce, *Voyage*, t. II, p. 454-455.)

(294) Les Gongâs, sur lesquels on a raconté toutes sortes de fa-

bles, habitent au S. de l'Éthiopie. Certains écrivains voient en eux les restes des habitants primitifs du Zindjiro et du Kaffa, refoulés ou soumis par les Gâllâs. Ils sont encore païens et adorent surtout les fleuves. (Cf. Johnston, *Travels in Southern Abyssinia*, t. II, p. 432-438.)

(295) Les Gâllâs Ouaroménous sont les mêmes que les Worra-Himano ou Aïmano, mentionnés par M. Krapf (*Reisen in Ost-Afrika*, t. I, p. 121), et qui habitaient à l'E. de l'Éthiopie et au N. du Châouâ. Ils appartenaient à la grande fraction des Gâllâs Ouorras, comme les Ouorra-Kallos, et descendaient de Boréna, fils aîné d'Orma. (Cf. Massaja, *Lectiones grammaticales*, p. 250.)

(296) Chotal-Médâ signifie en amharique «la vallée du coutelas». Le missionnaire Krapf (*Reisen in Ost-Afrika*, t. I., p. 120) signale un Chotalmat (Chotal-médâ) situé près du fleuve appelé d'abord Gatira et qui séparait les Gâllâs Goras des Gâllâs Lĕgambos, au N. du Châouâ.

(297) Le Badjĕrond était un officier supérieur en grade à l'Alâka (colonel, chef de la milice) et inférieur au dadjazmâtch et au Fit-aourâri. (Cf, Arn. d'Abbadie, *Douze ans*, t. I, p. 341-342.)

(298) Les attributions du Blâtên-Gétâ (des deux mots amhariques ብላቴን ፡ «serviteur» et ጌታ ፡ «seigneur») n'étaient pas clairement délimitées : souvent il remplissait le rôle de trésorier ou de lieutenant du roi : ce titre était surtout honorifique. (Cf. Massaja, *Lectiones grammaticales*, p. 256; Arn. d'Abbadie, *Douze ans*, t. I, p. 338-339.)

(299) Azazo, qui fut pendant quelque temps un lieu de sépulture pour le roi et les grands, est une petite ville du Dambyâ, au S. de Gondar.

(300) De 1665 à 1680. En parlant de ce prince, l'annaliste emploie le pluriel respectueux.

(301) Il est difficile de déterminer quels sont ces Francs expulsés par Yohannĕs. Bruce dit seulement qu'il rassembla et fit brûler les livres composés autrefois par les Jésuites (*Voyage*, t. II, p. 462).

(302) Yĕbâbâ, ville et canton sur la rive droite de l'Abâï au S. E. du Matcha, dans l'Amharâ.

(303) C'est à cette date qu'il faut placer la lettre envoyée par

Yoḥannēs à Jean Mœtzuyker, gouverneur des Indes orientales hollandaises. Elle fut portée à Batavia avec quelques présents par l'Arménien Mourâd que nous retrouverons dans l'histoire des relations de Iyâsou avec la France. Le roi d'Éthiopie demandait dans cette lettre, datée de moḥarrem 1683, la continuation des bons rapports qui avaient existé entre la Hollande et son royaume, sous le règne de son père, et dont il faut peut-être faire remonter l'origine aux efforts de Peter Heyling. (Cf. Ludolf, *Comment.*, p. 244-245.)

(304) D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 462-463), Iyâsou s'enfuit de Gondar parce qu'il partageait les opinions religieuses de l'abouna Krēstodolou que son père venait de destituer.

(305) Les deux partis en présence étaient celui des moines de Dabra Libânos et celui des moines d'Éouostatéouos, dans le Gojâm. La discussion roulait sur le mode et l'instant de l'incarnation du Christ. Suivant les premiers, le Christ était un Dieu, procédant du Père seul, uni à un corps humain et par là devenu le Messie (*union*). Les seconds soutenaient que le Christ était parfaitement Dieu et parfaitement homme, et que son corps était formé d'une substance particulière (ባሕርይ ።) qui n'était ni consubstantielle à la nôtre, ni empruntée à sa mère (*onction*).

(306) Le Baqlo ou Bachilo est une rivière qui prend sa source dans les montagnes des Ēdjous et se jette dans l'Abâï entre le Gojâm et le Bégamdēr. (Cf. Krapf, *Reisen*, t. II, p. 215.)

(306 bis) Le couvent de Maguinâ est situé au N. O. de Gondar, sur une montagne du même nom dans la province de Tchelga. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. IV, p. 333.)

(307) Yoḥannēs mourut le 19 juillet 1680. Sous son règne, un certain Yoḥannēs, inconnu d'ailleurs, traduisit de l'arabe en gheez les actes de saint Mathias. (Cf. Wright, *Cat. of the eth. mss.*, n° 80.)

(308) Iyâsou ayant appris que les Gâllâs Ēdjous et Ouallos avaient envahi l'Amḥarâ jusqu'à Mélek-Chimfa, quitta Gondar, dont il laissa le commandement au Râs Atanâtéouos, et s'empara d'un défilé par où les ennemis devaient faire leur retraite. Il envoya ensuite une partie de son armée sous la direction du Dadj-Azmâtch (d'après Bruce, Qañ-Azmâtch) Dēmeṭros pour attirer les Gâllâs dans cette embuscade. Cet officier, ayant dépassé ses instructions, fut tué; mais le but de Iyâsou fut atteint, car il prit en queue les Ouallos occupés

par l'autre corps d'armée, en tua 6,000 et fit de nombreux prisonniers. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 472-474.)

(309) Les Goudrous, qui habitent sur la rive gauche de l'Abâï le pays situé entre ce fleuve et le Gibbé, en face du Gojâm et du Dâmot, prétendent descendre du quatrième fils d'Orma, l'ancêtre des Gâllâs, et se divisent en six tribus : Loúkou, Lóya, Sérba, Amiliè, Mallóle, Andársa. (Cf. Massaja, *Lectiones grammaticales*, p. 250, 251.)

(310) Abbâ Ṭabdân était un des moines du couvent d'Éouosṭatéouos, dont Yoḥannës avait favorisé les doctrines. Iyâsou, au contraire, adopta celles de Dabra Libânos et déposa les fonctionnaires d'opinion opposée, entre autres l'Ëthiagé Ṣaga-Krëstos et le 'Âqâbé-Sa'ât Quasṭanṭinos. Ouâlé (d'après Bruce et le ms. 143, Ouâli ዋሊ p. ዋሌ ።) était Gâllâ d'origine. L'usurpateur Yèsḥaq était petit-fils de Sousnyos; il fut tué après sa défaite; Abbâ Ṭabdân et Ouâlé implorèrent et obtinrent leur pardon.

(311) Le monastère de Guandj est probablement le même que celui qui est appelé par Rüppel (*Reise in Abyssinien*, t. II, p. 209) Gangiamba (Gandj Amba), situé dans une des îles du lac Tsânâ et embelli par Fâsiladas.

(312) Le titre de Bâchâ, emprunté aux Turks (باشا ou پاشا), était donné aux officiers qui commandaient des troupes spéciales, par exemple celles qui étaient armées de mousquets. (Cf. Isenberg, *Diction. of the amhar. lang.*, s. h. v.) Aujourd'hui il ne correspond plus qu'au grade de caporal. (Raffray, *Abyssinie*, p. 184; *Sërata-Mangëst*, fol. 45.)

(313) Le passage entre crochets est tiré du ms. 143.

(314) D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 476-477), la conférence imposée par Iyâsou aurait eu lieu la même année que le synode, c'est-à-dire la cinquième du règne de ce prince.

(315) Les Gisâs et les Ouambaryâs sont deux tribus d'origine chânqallâ, qui habitent, suivant Bruce, l'extrémité S. O. de l'Éthiopie. Ils sont établis entre le Nil bleu, le Kouara, le Gouba et le Sennâr. Les premiers ont tiré leur nom du Nil qu'ils appellent Gisâ, comme les Agaous du Gech; de même que les Ouambaryâs, ils adorent la divinité du fleuve et un arbre, et parlent une langue particulière;

ils vivent divisés en clans et font continuellement des excursions dans l'Agaoumdĕr pour en ramener des esclaves qu'ils vendent aux musulmans de Gouba. (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 478-479.)

(316) Bruce (*Voyage*, t. II, p. 480) semble avoir lu Abéto-Krĕstos (**አቤቶ ፡ ክርስቶስ ፡** au lieu de **አበ ፡ ቤተ ፡ ክርስቶስ ፡**).

(317) La reine Sabla-Ouangèl (épi de l'Évangile) s'était montrée grande protectrice des lettres. Ce fut sous son inspiration que, la cinquième année du règne de Iyâsou, on traduisit de l'arabe le Faous Manfasâoui (Remède spirituel), composé par Michel, évêque d'Atrib et de Malig. Cet ouvrage, divisé en 35 chapitres, renferme des préceptes et des recommandations sur les divers péchés : l'orgueil, l'homicide, la fornication des laïques et des clercs, la sodomie, etc., et se termine par une série d'enseignements sur la communion, le baptême, le saint Chrême, les églises, la discipline des prêtres et des clercs. Une rédaction maronite en karchouni renferme 54 chapitres. (Assemani, *Bibl. apost. Vatic.*, t. III, p. 1, p. 283. Cf. sur le texte éthiopien, Dillmann, *Cat. cod. Bibl. Bodl.*, p. VII; p. 16; *Verzeich. d. abyss. Handschr.*, n°s 42, B; 45; D'Abbadie, *Catal. des mss. éthiop.*, n° 115; Zotenberg, *Catal. des mss. éth.*, n° 122, 2°; Wright, *Cat. of the eth. mss.*, n°s 137; 331, 2°; 365, 3°; 371, 2°.) Il existe une autre version éthiopienne du Faous Manfasâoui, dont l'auteur et la date sont inconnus. (Cf. Dillmann, *Cat. æth. ms. Mus. Britann.*, n° 35, fol. 1; Zotenberg, *Catal. des mss. éth.*, n° 121, fol. 139; Wright, *Cat. of the eth. mss.*, n° 137, 10°.)

La même princesse fit encore copier ou traduire un certain nombre d'ouvrages qui nous sont parvenus, entre autres le Fatḥa-Nagast que, la cinquième année du règne de Iyâsou, Pierre fils de 'Abd es-Saïd, diacre, assisté d'Abrĕham fils de Haunâ-Natyâu, fit passer de l'arabe en gheez. Ce livre fut composé, d'après le traducteur arabe Abou-Isḥaq ben Al-Assal, qui vivait au XIIIe siècle, par les Pères du concile de Nicée, sur la demande de l'empereur Constantin. Il se divise en deux parties : l'une, traitant des choses ecclésiastiques, comprend 22 chapitres; l'autre, des affaires civiles, se compose de 51 chapitres. Le 44e de la deuxième partie, sur les rois, a été publié et traduit par Arnold (*Libri Æthiopici Fetha-Negest cap.* XLIV, Halis Saxonum, 1841, in-4°). Aujourd'hui encore, c'est le code officiel de l'Éthiopie. (Cf. Dillmann, *Cat. cod. Bibl. Bodl.*, n. 26; Rüppel, *Reise in Abyssinien*, t. II, p. 185, et au sujet de la table de Rüppel, une note de Rödiger dans la Revue littéraire

encyclopédique de Halle, *Hall. allgemeine Literaturzeit.*, März 1841, *Ergänzungsh.*, n° 23, p. 180; D'Abbadie, *Cat. des mss. éth.*, n°s 180, 200, 220; Zotenberg, *Cat. des mss. éthiop.*, n°s 122, 123, 124; Wright, *Cat. of the eth. mss.*, n°s 327, 2°; 365, 8°; 366, 367, 368, 369, 370, 371, 1°; 372, 373, 374; Dillmann, *Verzeichn. der Abyssin. Hands.*, n°s 42, A, 43, 44.) Il est impossible d'admettre, comme le fait Rüppel d'après quelques lignes obscures de Bruce, que Peter Heyling soit le traducteur de cet ouvrage. La biographie de cet aventurier, le seul Européen qui sut se maintenir en Éthiopie, biographie écrite par Michaelis (Halle, 1724, in-8°), mentionne seulement une traduction en amharique de l'Évangile de Jean (ch. xcv, p. 177). Comme l'a démontré Arnold (*op. laud.*, p. 4), il est peu probable que Peter Heyling, né à la fin du xvi° siècle, eût pu, âgé de plus de 80 ans, traduire un ouvrage aussi considérable. L'indication qui se trouve dans le ms de la Bodléienne est formelle; l'ouvrage fut traduit par Pierre, fils de ʿAbd es-Saïd. Cette même note détruit l'assertion d'Isenberg qui (*Diction. of amhar. lang.*, p. 212) fait remonter cette traduction au temps de Zarĕa-Yâʿqob.

Un manuscrit des quatre évangiles, orné de miniatures et qui a passé de la bibliothèque de Magdala au British Museum, avait été aussi écrit pour cette princesse et son mari Yohannës. (Wright, *Cat. of the eth. mss.*, n° 35.)

(318) Mĕsrâhâ est une des îles les plus pittoresques du lac Tsânâ. (Cf. Rüppel, *Reise*, t. II, p. 201.)

(319) Ce prêtre, qui se mêlait d'astrologie, avait annoncé que la comète présageait la mort du roi au milieu d'une expédition sanglante. L'itégé seule étant morte, Qaoustos ne put supporter les railleries de Iyâsou sur sa superstition. Bruce place sa retraite à Werk-Leva, sur les frontières du Sennâr (*Voyage*, t. II, p. 482-483).

(320) La description suivante, empruntée à un voyageur moderne, peut expliquer cette ordonnance : «Les femmes montent à mule, à chevauchons, et mettent alors sous la stole des pantalons étroits du bas et descendant jusqu'aux talons. Le bas de ces pantalons est souvent brodé en soie de diverses couleurs. Lorsque les femmes de condition se présentent en public, elles s'encapuchonnent et se voilent d'un pan de la toge, de façon à ne laisser paraître que les yeux.» (Arnaud d'Abbadie, *Douze ans de séjour dans la Haute-Éthiopie*, t. I, p. 69.)

(321) Douqé est une des îles les plus importantes du lac Tsânâ, près du bord occidental. (Cf. Rüppel, *Reise*, t. II, p. 221.)

(322) Ces envoyés étaient des députés, des moines bannis pour avoir embrassé le parti d'Abbâ-Ṭabdân (voir plus haut, p. 296). Le couvent de Dabra-Sēmouna est situé dans le Gôjâm près de celui de Dabra-Ouarq. D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 486), Abbâ Arka-Dēngēl aurait été supérieur du couvent de Dabra-Samayât.

(323) Le couvent de Dabra-Mâryâm est situé dans le Bēgamdēr.

(324) D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 487), ce fut après le refus du patriarche d'assister à un synode avec des excommuniés que ceux-ci proposèrent au roi de convoquer un concile en l'absence d'Abbâ Sinodâ.

(325) Les Toulamâs ou Tolomas, nation gâllâ, rapportent leur origine à Toloma, second fils d'Orma. (Massaja, *Lectiones grammaticales*, p. 249.)

(326) Les Mathiâs sont une tribu agaou qui occupe le pays situé sur les bords de l'Abâï, à l'endroit où ce fleuve entre dans le lac Tsânâ. (Cf. Arn. d'Abbadie, *Douze ans de séjour*, t. I, ch. x.)

(327) Dēldēi est un pont bâti par les Portugais auprès d'une des cataractes de l'Abâï, non loin de sa sortie du lac Tsânâ. (Cf. Rüppel, *Reise in Abyssinien*, t. II, p. 212; Raffray, *Abyssinie*, p. 251.)

(328) Ēsté est une ville du Bēgamdēr. La Chronique ne donne qu'un résumé incomplet de la manœuvre de Iyâsou. Les détails suivants sont extraits de Bruce (*Voyage*, t. II, p. 489-491). Le roi feignit de marcher contre les Chânqallas du Nord-Ouest, et alla de Yebâbâ à Ēsté où il avait donné rendez-vous au Qañ-Azmâtch Galâoudéouos, gouverneur du Tigré, et à d'autres officiers, pour endormir la défiance des Zigams; puis, brusquement, il rebroussa chemin, traversa à marches forcées le pays des Mathiâs, passa le Nil et tomba à l'improviste sur les Agaous auxquels il ne pardonnait pas d'avoir soutenu autrefois la cause de l'usurpateur Yēsḥaq.

(329) Bruce (*loc. laud.*) porte à 6,000 bœufs l'amende infligée aux Zigams.

(330) Sur Gēmdjâ-Bēt, qui ne doit pas être confondu avec Gandjambâ, voy. note 427, p. 389.

(331) Dangêl-Bar est un bourg situé sur le bord occidental du lac Tsânâ, dans la province d'Atchafar. Le roi avait donc fait le tour du lac dans sa double expédition avant de revenir à Gondar.

(332) Bruce dit (*Voyage*, t. II, p. 492) que ce Mazmour (psaume) était capitaine des gardes du roi.

(333) L'expédition du roi Iyâsou contre les Chânqallâs eut pour théâtre le pays situé entre le Takazzé, le Marab et le Barka. La partie inférieure de ce territoire est connue sous le nom de Kounama; le nord, sous le nom de Baréa et de Barka (cf. Münzinger, *Ostafrikanische Studien*, Schaffouse, 1864, in-8°; Reinisch, *Die Barea-Sprache*, Wien, 1874, in-8°, id., *Die Kunama-Sprache in Nord-Ost Africa*, Wien, 1881, in-8°). Tsaâda-Ambâ est un village chânqalla bâti sur une colline entre le Marab et le Mogoreib, affluent du Barka.

(334) Chaque gouverneur de province, ayant le titre de dadjazmâtch, a droit à un certain nombre de timbales, proportionné à l'importance de sa juridiction. L'ordre avait été donné par Iyâsou l'année précédente, lorsqu'il voulait cacher ses desseins contre les Zigams. (Cf. Arn. d'Abbadie, *Douze ans*, t. I, p. 359-362.)

(335) Batkom est le chef-lieu d'un district de ce nom, situé sur les deux rives du Mogoreib.

(336) Bâigâdâ, Dëdâ, Katafé, Kaïkaladâ, Mâtirâgâ (Bruce : Moléraga), Megadarbé (Bruce : Mégazbé), Ganâ, Soli, Hambâ, Chaladâ et Lëltë sont, d'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 494), les noms de tribus chânqallâs habitant le Batkom. W. Münzinger fait mention sur sa carte d'un pays d'Alommé : si on l'identifie avec l'Almou de la Chronique, il faut admettre que celle-ci ne nous a pas donné l'ordre exact de l'itinéraire de Iyâsou, car Alommé est situé au sud du Batkom.

(337) Samaro est situé sur la limite du Kounama et du pays des Baréas, au nord du Mogoreib.

(338) D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 496), ce Turk appelé Moustafa Djabarti s'était aventuré avec peu de soldats jusqu'à Tsaâdâ-Ambâ, et ce fut après la destruction totale de ses troupes que les Chânqallâs prirent et détruisirent la ville de Dadjën, pendant que Iyâsou s'emparait du Taka et se livrait à la chasse de l'éléphant.

(339) Les Musulmans à la solde de l'Éthiopie se nommaient Djabartis, du nom de la province de Djabarta (جبرت) dans l'Aoufât. Cf. cependant le mot አግብርቶች፡ que M. Dillmann, *Lexic. æth.*, s. v. ገብረ, fait dériver de cette dernière racine. Leur chef à cette époque était un certain Qasim; lors de la bataille livrée par les Tigréens aux Chânqallâs, il eut à subir seul avec ses hommes le choc des ennemis : tous se firent tuer pendant que le dadjazmâtch prenait la fuite.

(340) «Dans la montagne, au commencement de la saison des pluies, les Abyssins mettent à certains endroits le feu à des tas d'herbes sèches; il se développe sur une grande étendue de terrain, détruisant les herbes et les arbustes, et contribue ainsi à fertiliser le pays.» (Isenberg, *Diction. of the amhar. lang.*, p. 7፰.)

(341) Adyabo, chef-lieu du district de ce nom, est une ville du Tigré, au nord du Siré, sur la rive gauche du Marab.

(342) Comme nous l'avons vu plus haut, ce Mourâd, d'origine arménienne, avait été chargé par Yoḥannës de porter une lettre au gouverneur de Batavia. C'était un agent à la fois politique et commercial du roi d'Éthiopie, comme l'avait été autrefois Mathieu, Arménien comme lui, au temps de Lëbna-Dëngël. Son neveu, Mourâd ben Magdeloun, servit, ainsi qu'on le verra plus loin, d'intermédiaire dans les relations que Iyâsou chercha à établir avec Louis XIV.

(343) La Hollande désigne ici les colonies néerlandaises des Indes Orientales. Sur l'envoi de ces cloches et leur description, cf. Ludolf (*Appendix ad histor. æth.*, Francfort, 1693, p. 81) et Rüppel (*Reise in Abyssinien*, t. II, p. 120). Elles se voyaient encore, il y a quarante ans, dans l'église de Saint-Cyriaque à Gondar.

(344) Le Hamâsèn est une province au N. E. du Tigré, voisine de l'ancien territoire du Bâḥar-Nagâch et renfermant les sources du Marab. Elle est peuplée en partie par les Baréas et dépend presque entièrement de l'Égypte.

(345) L'Ënfrâz est un district montagneux de l'Amḥarâ, sur le bord N. E. du lac Tsânâ : sa capitale est Ambâ-Mâryâm (cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 437; t. IV, p. 437; Rüppel, *Reise*, t. II, p. 200-202). On ignore à quel crime la Chronique fait allusion.

(346) Bruce (*Voyage*, t. II, p. 500) a pris le nom de Qâla-Gand

(qu'il appelle Kal-Kend) pour celui d'un chef gâllâ. La construction grammaticale de ce passage s'y oppose entièrement.

(347) Le Bâlâmbarâs (de l'amharique ባለ ፡ አምባ ፡ ራስ ፡) désigne ordinairement un gouverneur de forteresse. (Cf. Massaja, *Lectiones grammaticales*, p. 258.)

(348) ቀድሐ ፡ ዘትሉ ፡ ጠፊ ፡ ማየ ፡ በሌሊት ፡ እንበይነ ፡ ኢትረክበቶ ፡ ለንጉሥ ፡ እንዘ ፡ ቀናና ፡?

(349) Sur la disposition des églises éthiopiennes, cf. Ludolf (*Histor. æthiop.*, l. III, ch. VI; Raffray, *Abyssinie*, p. 300-304).

(350) Le mot ዐጣነ ፡ ሞገር ፡, qui signifie l'action de brûler de l'encens, désigne des strophes de onze vers. (Cf. Ludolf, *Grammatica æthiopica*, l. VII.) Un poème connu sous le même nom célèbre la nativité du Christ. (Cf. Zotenberg, *Catal. des mss. éthiop.*, n° 119.)

(351) Botch est un village à l'ouest de Gondar dans la province du Dambyâ. (Cf. Krapf, *Reise in Ost-Afrika*, t. II, p. 361.)

(351 bis) Peut-être le nom d'Itou désigne-t-il la tribu à laquelle appartenait ce Gâllâ. Les Itous habitent les deux rives du Haouach au N. E. du Châouâ. (Cf. Johnston, *Travels in Southern Abyssinia*, ch. XXIX, p. 440.)

(352) ነሢኦ ፡ ሶሙ ፡ ፪ እደ ፡ ወ ፭ እደ ፡ ውሂበ ፡ ለዴጋ ፡ ዘሐሰ ፡?

(353) Il ne faut pas confondre ce Haouâryâ-Kēsos avec le secrétaire du roi Iyâsou, qui fut tué dans une bataille livrée aux Gâllâs.

(354) Le Liqa-Makuâsa (celui qui porte le vêtement du roi un jour de bataille) est un officier qui, au moment du combat, revêt le même costume que le prince afin de tromper l'ennemi. L'Anglais Bell, que Théodoros avait pris pour Liqa-Makuâsa, fut tué à ses côtés. (Cf. Krapf, *Reisen in Ost-Afrika*, t. II, p. 352.)

(355) L'église de Takla-Hâïmânot était située dans la partie N. E. de Gondar. (Cf. Rüppel, *Reisen*, t. II, p. 80.)

(355 bis) Malak-Sânqâ (en amharique, Porte royale de bois), située au sud du Bachilo entre le Bégamdĕr et le Châouâ, est bâtie sur une montagne presque inaccessible. (Cf. Combes et Tamisier, *Voyage*, t. II, p. 208-213.)

(356) La carte du *Voyage en Abyssinie*, de Combes et Tamisier, place les Carrayou-Gâllâs (Karayou) dans le pays de Gedem au nord du Bali et du Châouâ, à l'est des Ouallo-Gâllâs et des Ëdjous.

(356 [bis]) Le Mërat ou Morat est un district du Châouâ propre. Peut-être faut-il voir ici dans Aboté-Za-Mërat le Morabiétiéd, autre district du Châouâ, mentionné par le missionnaire Krapf (*Reisen*, t. I, p. 62. Cf. également Combes et Tamisier, *Voyage en Abyssinie*, t. III, p. 211-231).

(357) Ganata-Giyorgis est un couvent de la province de Geché, à l'est de Makana-Sëlâsé.

(357 [bis]) Saouâkin, qui appartient aujourd'hui à l'Égypte, était sous les Turks le chef-lieu d'un pachalik relevant de celui du Hedjâz. La ville est à quatre journées de bateau de Suez, et, comme tous les ports de la mer Rouge, renferme une population extrêmement mélangée. (Cf. Charles Didier, *Cinquante jours au désert*, Paris, 1857, in-12, ch. I; Junker, *Bericht über eine Fahrt auf der Sobat*; *Zeitschr. der Gesellschaft für Erdkunde*, t. XII, Berlin, 1877, p. 1; Prout, *General report on the province of Kordofan*, 1 vol. in-8°, Le Caire, 1878.)

(358) Peut-être y aurait-il lieu de rapprocher le mot ምርኩዝ ፡ non de l'amharique መርኩዝ ፡ « bâton, béquille, support », mais de l'arabe مركز « camp ».

(359) Le Quallâ désigne chez les Éthiopiens le plat pays en opposition aux Dagâs (ደጋ ፡). Cf. d'Abbadie, *Douze ans de séjour*, t. I, p. 81-89.

(360) Les Tolas, comme les Natabs et les Doubanis, font partie des Chânqallâs du Takazzé et habitent au nord de ce fleuve, sur les frontières du Ouâlqâit. (Cf. Rüppel, *Reisen*, t. II, p. 152.)

(361) Maqdâlâ (ou Magdâlâ) est un ambâ du pays des Ouallo-Gâllâs, célèbre par le séjour et la mort de Théodoros. Voir la description qu'en a donnée Blanc, *Ma captivité en Abyssinie*, Paris, 1870, in-12, ch. XII.

(362) Boué désigne peut-être le district que le missionnaire Krapf (*Reisen*, t. I, p. 138 et 135) appelle Bora, avec une capitale du même nom; situé dans le pays des Ouallo-Gâllâs, au nord du

Bachilo. La famille des Gabar-Mâ (pluriel amharique Gabar-Motch) était d'origine gâllâ.

(363) Voir, sur l'expédition malheureuse de Bë'la-Krëstos contre les Chânqallâs Dângëch, p. 369, note 293.

(364) Si Nagadé n'est pas un nom d'homme, ce mot désigne la capitale du district de Takadé (ou Sagadé) dont parle Rüppel (*Reisen*, t. II, p. 151).

(365) Bruce ne parle pas de cette ordonnance du roi Iyâsou qui eut pour but de mettre fin aux exactions dont souffrait le commerce intérieur de l'Éthiopie.

(366) Le 'Ëqa-bèt (gardien de la maison) remplit à la fois les fonctions de trésorier et de majordome. (Cf. Massaja, *Lectiones grammaticales*, p. 257; Arn. d'Abbadie, *Douze ans*, t. I, p. 354.)

(367) Sur les divers termes que les Éthiopiens ont employés successivement dans les discussions de ce genre : **ጠባይዕ ፡** (nature), **ባሕርይ ፡** (substance), **ህላዌ ፡** (essence), **አካል ፡** (hypostase). cf. Ludolf, *Comment. ad hist. æth.*, p. 458 et sqq.; Gobat, *Journal d'un séjour en Abyssinie*, Paris, 1834, in-8°, p. 329, 349-350.

(367 bis) Le Sërâg-Masaré est d'après Rochet d'Héricourt, qui l'appelle Sratche messerch (*Voyage dans le pays d'Adal*, p. 288), l'officier chargé de réveiller le roi. Cette charge existe encore aujourd'hui dans le royaume de Choa. (Cf. *Sërata-Mangëst*, fol. 45.)

(368) Guarabâ est un petit village au sud de Gondar, dans la direction du lac Tsânâ. (Cf. Krapf, *Reisen*, t. II, p. 348.)

(369) Këbrân est l'île la plus méridionale du lac Tsânâ. Elle est située au S. E. près de la sortie de l'Abâi.

(370) Ce fut cette même année qu'arriva en Éthiopie le médecin français Charles Poncet. Le roi ayant été atteint d'une sorte de scorbut (peut-être la maladie que la Chronique appelle *goudrou*), son facteur au Kaire, Hadji 'Ali, s'adressa au consul de France, M. de Maillet, qui lui recommanda Poncet comme médecin. Celui-ci quitta cette ville le 10 juin 1698, en compagnie du P. Brèvedent de la Société de Jésus. Les Capucins et les Franciscains se disputant alors la mission d'Éthiopie, les Jésuites espéraient les supplanter avec l'aide de Louis XIV. Mais leur espoir fut déçu, car le P. Brèvedent mourut à Bartcho, à une demi-journée de Gondar, où son compa-

gnon arriva le 21 juillet 1699. Ce religieux était un homme adroit, doux, insinuant et propre à recommencer l'œuvre du P. Paëz. Poncet accomplit heureusement sa mission, il guérit le roi, qui le traita bien, mais il était tout à fait incapable de remplir les fonctions d'ambassadeur. Il parvint toutefois à ramener avec lui Mourâd ben Magdeloun, neveu du vieux Mourâd, et facteur du roi Iyâsou comme son oncle et Hadji-ʿAli. Poncet nous a laissé la relation de son voyage (insérée dans les *Lettres édifiantes* à la suite des missions d'Égypte), et, si l'on doit reconnaître qu'elle est remplie d'exagérations et d'erreurs, du moins il faut remarquer, avec Bruce, qu'elle ne mérite pas les critiques malveillantes et ignorantes qu'en a faites Renaudot. (Cf. Legrand, *Relat.*, p. 157-163, Bruce, *Voyage*, t. II, p. 515, 529.)

(371) Toulou Amârâ (mont des Chrétiens) est une ville bâtie sur une colline, dans le territoire des Goudrous, au nord de l'Ënâryâ. Une tradition rapporte que, lors de l'invasion des Gâllâs, les habitants chrétiens (Amârâ) de la plaine se réfugièrent sur cette montagne qu'ils quittèrent plus tard pour aller en Éthiopie. On y aperçoit les restes d'un palais bâti par Iyâsou. (Voir, sur la position de cette ville, Beke, *An inquiry into M. l'Abbadie's Journey*, p. 17 et suiv.; Massaja, *Lection. grammat.*, p. 253.)

(372) Il s'agit probablement de quelque ouvrage de théologie, mais je n'ai rencontré ailleurs aucune indication sur ce livre.

(373) Le Kantibâ était gouverneur d'une ville importante. Dans quelques familles, ce titre était héréditaire. (Cf. Massaja, *Lectiones grammaticales*, p. 258.)

(374) Thiaqlâ-Manzo est une des îles du lac Tsânâ.

(375) Le Gibé (Givié ou Kibbé) est le nom que porte dans la partie supérieure de son cours le grand fleuve Omo ou Sobat, affluent du Nil blanc. Ses bords sont habités par des Gâllâs Nonnos, descendants d'un fils d'Orma, qui fut aussi l'ancêtre des Ouroumoûs, des Billos et des Illous qui se subdivisent en Illou-Garas et Illou-Algas. Selon quelques voyageurs modernes, le Gibé sert de limite septentrionale à l'Ënâryâ. (Cf. Beke, *An inquiry into M. Antoine d'Abbadie's Journey to Kaffa;* Massaja, *Lectiones grammaticales*, p. 251.)

(376) Les Gâllâs Bâsos étaient établis sur la rive droite de l'Abâï

en face des Goudrous, contre lesquels l'expédition était probablement conduite.

(377) D'après le missionnaire Krapf, les Mathiâs (Mätscha) sont des populations d'origine gâllâ, habitant, comme leurs congénères les Soddos et les Betcho-Ouorebs, le pays autour des sources du Haouach. (Cf. aussi Rochet d'Héricourt, *Voyage dans le pays d'Adel*, p. 265.)

(378) Les Djâouis (ou Edju, Iedschu des voyageurs modernes) appartiennent à la grande famille des Borâns ou Borénas, issus du fils aîné d'Orma; ils sont en partie musulmans. De la rive gauche de l'Abâoui, en face du Dâmot, où ils apparurent pour la première fois, ils avancèrent successivement vers le N. E., et en 1842 le missionnaire Krapf les trouva établis dans les montagnes méridionales du Lâstâ. Nous les verrons jouer plus tard un rôle important comme gardes des souverains.

(379) Takla-Hâïmânot, fils aîné de Iyâsou, qui lui avait confié le gouvernement de Gondar, venait de se révolter contre son père à l'instigation des grands et de sa mère, la Ouézaro Malakotâouit (divine).

(380) D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 562), ce serait la reine Malakotâouit, et non Takla-Hâïmânot, qui aurait envoyé des assassins tuer Iyâsou.

(381) Le passage entre crochets est tiré du ms. 143.

(382) Au temps de Bruce, on montrait encore à Mĕṣraḥa, île du lac Tsânâ, le cadavre du roi Iyâsou parfaitement conservé. (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 562.)

(383) Outre les ouvrages cités plus haut (p. 373, note 317) et composés sur l'ordre de la reine Sabla-Ouangèl, on ne trouve à signaler dans le règne de Iyâsou que les Annales de ce prince écrites par l'Azâj Za-Ouald, fils de Za-Kĕsos.

(384) Ce Jân-Ṣĕrâr avait été nommé, par Iyâsou, Azâj d'Ĕrâq Mâsarâ en 1701. Voy. p. 317.

(385) Ce fut cette même année (1705) que l'ambassadeur français Du Roule, qui se rendait à Gondar auprès du roi Iyâsou, fut assassiné dans le Sennâr. Comme nous l'avons vu plus haut (p. 381,

note 370), Poncet avait ramené avec lui un neveu du vieux Mourâd, appelé Mourâd ben Magdeloun, qui, après avoir été cuisinier à Haleb et avoir pratiqué toutes sortes de métiers, était devenu comme son oncle facteur du roi d'Éthiopie. Il était chargé de nouer des relations entre ce pays et la France. Mais son extérieur misérable excita la défiance du consul français au Kaire, qui s'attendait à recevoir un ambassadeur avec toute la suite conforme à ce titre et dont la vanité fut blessée par l'orgueil de l'ancien cuisinier arménien. Il travailla contre Poncet et contre Mourâd (voy. sa *Relation* et ses *Lettres* dans Legrand, *Relation d'Abissinie*, p. 359-413), et parvint à empêcher qu'on ne les choisît pour porter à Iyâsou les lettres de Louis XIV. Il refusa toutefois de se charger lui-même de cette ambassade et la fit confier à Le Noir du Roule, vice-consul à Damiette, qui s'embarqua sur le Nil le 9 juillet 1704. D'après un passage de Maillet (ap. Legrand, *Relat.*, p. 447), les Franciscains et les Capucins italiens, chargés de la mission d'Éthiopie à l'exclusion des Jésuites, excitèrent l'animosité des moines coptes d'Égypte et de Nubie contre l'ambassade française. En la faisant échouer, ils espéraient nuire au consul qui avait favorisé les entreprises de la Société de Jésus. L'un d'eux, le P. Joseph, avait pénétré en Éthiopie sous un déguisement et en avait rapporté deux lettres qu'il prétendait avoir été écrites par Adyâm-Sagad ou Iyâsou. (Voy. Legrand, *Relation*, p. 451-469; Zotenberg, *Catal. des mss. éthiop.*, n°s 162 et 163.) Du Roule, conduit par un Arménien nommé Élias, et accompagné de quatre Français et de deux chrétiens indigènes, arriva à Sennâr vers la fin de mai, après avoir couru des dangers sur sa route. Il fut d'abord bien reçu par le roi Bady III el-Ahmar, fils d'Ounsa ou Aouanseh II (1701-1726, ou selon d'autres 1699-1726), mais les manœuvres de ses ennemis et son ignorance des coutumes du pays, où il passa bientôt pour un sorcier chargé de dessécher le Nil, excitèrent contre lui le roi des Foungs. Lorsqu'il quitta Sennâr pour entrer en Éthiopie, il fut massacré avec toute sa suite. Élias, qu'il avait chargé de prévenir Iyâsou de son arrivée et qui avait trouvé Takla-Hâïmânot sur le trône, lui annonça l'assassinat de l'ambassadeur français. Le roi, qui avait écrit à Bady pour lui demander de laisser passer la mission, envoya une lettre au pacha du Kaire qu'il croyait complice de ce meurtre, et songea à venger sur le Sennâr et l'Égypte la mort de Du Roule; mais la rébellion de 'Âmda-Syon et les catastrophes qui suivirent l'empêchèrent de donner suite à ce projet. (Cf. Legrand, *Relation d'Abissinie*, p. 359-489; Bruce, *Voyage*, t. II,

p. 545-558, 563-576; t. IV, p. 534; Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. II, p. 256; Trémaux, *Voyage en Éthiopie*, t. II, p. 196-198.)

(386) La révolte de ʿÂmda-Ṣyon était appuyée par les partisans du roi assassiné. Ce fut à Dangël-bar que le rebelle prit les insignes de la royauté. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 576-577.)

(387) **እስ? ነተ ፡ እንልቁ ፡ ዘሞተ ፡ በይእቲ ፡ ዕለት ፡ ዳእ ሙ ፡ ይንልፉ ፡ በቱ ፡ ?**

(388) Pendant la campagne de Dërmën contre l'usurpateur, le roi marchait sur le Gojâm pour prendre ʿÂmda-Ṣyon à revers. Il avait eu auparavant la précaution de faire enfermer à Ouaḥni ses frères Dâouit, Yoḥannës et Yonatân. (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 576.)

(389) Le rebelle cherchait à s'enfuir, soit chez les Agaous du Dâmot, soit chez les Gâllâs, mais Dërmën lui ferma la route. Qabaro-Méda est une localité de la province de Mathiâ au sud du lac Tsânâ.

(390) Comme nous l'avons vu plus haut, Anoré et Yâʿqob avaient défendu la cause de Iyâsou.

(391) **አማስቄበ ፡ ሡሎ ፡ ከተማ ፡ ?**

(392) Le mot **ጎሽ ፡** «buffle» est expliqué dans le texte par Yadi, son synonyme (**ዘውእቱ ፡ የዲ ፡**), que Bruce a pris à tort pour un nom de pays. (Cf. *Voyage*, t. II, p. 579.)

(392 bis) Dans le *Voyage* de Combes et Tamisier (t. II, p. 149), il est fait mention d'un pays de Bora limité au nord par le Lâstâ. Peut-être y aurait-il lieu de l'assimiler à l'Abora de la Chronique, qui serait alors le Bora de Krapf rapproché du Bouré (voy. note 362, p. 379).

(393) Comme on l'a vu, les deux opinions de Dabrâ-Libânos et du Gojâm sur le mode d'incarnation du Christ se partageaient l'Éthiopie. En adoptant la dernière, le roi se séparait de l'opinion suivie par son frère Iyâsou et son neveu Takla-Hâïmânot. Peut-être ne s'était-il rallié aux doctrines du Gojâm, que professaient Malakotâouit, Dërmën et Pâoulos, que pour endormir la méfiance des meurtriers de son frère dont il voulait venger l'assassinat.

(394) Fârès, Tigé et les autres prisonniers avaient pris part au meurtre de Takla-Hâïmânot ou étaient suspects de complicité avec les assassins.

(395) L'Alafâ est un district situé sur la côte occidentale du lac Tsânâ entre le Dagousa et le Mathiâ.

(396) D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 584), cette église avait été fondée par le roi Iyâsou.

(397) Il mourut de la fièvre. (Bruce, *Voyage*, t. II, p. 585.)

(398) Yosṭos (1709-1714) était, par sa mère, petit-neveu du roi Iyâsou. Il avait rendu les derniers devoirs au cadavre de Takla-Hâîmânot et fait proclamer Téouoflos qui le nomma Dadjazmâtch du Samèn et du Tigré: après une courte disgrâce, il reçut le titre de Râs de l'intérieur du palais. Comme Za-Dëngël et Sousnyos, il chercha à s'appuyer sur les catholiques étrangers pour asseoir sa domination, mais sa mort interrompit ce projet.

(399) Ces fonctionnaires avaient cherché à profiter de l'éloignement de Yosṭos, occupé à la chasse à l'éléphant, pour conspirer contre lui. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 594.)

(400) Cette expédition fut dirigée contre les Chânqallâs Bâsas qui habitent les bords du Takazzé. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 594-619; Reinisch, *Die Kunama-Sprache*, p. 5.)

(401) Le Bét-Malo est situé dans le voisinage du Takazzé, près du territoire des Chânqallâs Bâsâs.

(402) C'est sans doute celle qui fut visitée par Rüppel (*Reise in Abyssinien*, t. II, p. 80) et qui se trouve au N. O. de la place du marché de Gondar.

(403) Thiënqin est un village chânqallâ au delà du Râs El-Fil, sur le chemin du Sennâr. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II. p. 621.) Il faut sans doute l'assimiler au Thiëlqin ou Thiërqin dont il est question plus loin (voir p. 428 *bis*).

(404) Yosṭos, qui avait pénétré leur dessein, feignit d'être rétabli pour couper court à leurs complots. Mais ils restèrent en sa présence toute la journée, espérant surprendre des marques de faiblesse. Les soldats, trompés par l'offre qu'ils avaient faite au roi d'élever après sa mort son fils Fâsil au pouvoir, les assassinèrent pendant la nuit, les croyant partisans de Yosṭos. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 621-624.)

(405) Bakâfâ, qui était frère du nouveau roi, parvint à se cacher chez les Gâllâs.

(406) **እልፍኝ** ፡ désigne l'endroit où l'on reçoit les hôtes et où le prince donne audience. (Cf. Isenberg, *Diction. of the amhar. lang.*, s. h. v.)

(407) Le passage entre crochets est tiré du ms. 143.

(408) Aïna-Ëgziē est un district du Ouâlqâït.

(409) C'étaient ces mêmes moines capucins qui, craignant de se voir enlever la mission d'Éthiopie par les jésuites, si l'ambassade de Du Roule réussissait, parvinrent, à l'aide des Coptes, à soulever la population du Sennâr, où ils étaient établis, et à faire assassiner l'ambassadeur français. Trois d'entre eux, dont les noms s'accordent avec ceux qui sont donnés par la Chronique : Liberato de Wies (Dâouit), préfet apostolique d'Autriche, Mikâèl-Pie de Zerba, de la province de Padoue, et Samuel de Beano, pénétrèrent en Éthiopie, et Yostos les établit dans le Ouâlqâït. Une brochure publiée à Rome par le capucin Théodore Valpi et citée par Bruce donne les mêmes détails sur leur mort. En outre, la lettre d'Élias Enoch, drogman arménien envoyé près de Iyâsou Ier pour préparer les voies à Du Roule et lui servir d'interprète, mentionne qu'avec ces trois missionnaires on lapida le quatrième fils de l'un d'eux, Mikâèl, enfant de six ans. On ignore le sort des autres fils de ce capucin. La traduction de la lettre d'Élias Enoch, adressée au consul Maillet, a été publiée par Legrand (*Relation historique*, p. 472; cf. aussi Bruce, *Voyage*, t. II, p. 629-635). Ce dernier reproche au P. Tellez de n'avoir pas parlé des missionnaires dans son histoire : le jésuite portugais ne méritait pas cette critique, puisqu'il était mort depuis un demi-siècle; les deux éditions de l'*Historia geral de Ethiopia alta* sont de 1650 et de 1660; l'exécution des missionnaires eut lieu en 1714. C'est à tort que Salt (*Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 281) place ce fait en 1674.

(410) Le concile de Chalcédoine, tenu sous l'empereur Marcien, avait condamné la doctrine monophysite d'Eutychès et déposé Dioscore, patriarche d'Alexandrie, qui la défendait. Le pape Léon Ier s'était montré ennemi acharné de cette hérésie.

(411) Ce Dadjazmâtch Giyorgis était fils du Qañ-Azmâtch Giyorgis et d'une belle-sœur du roi Iyâsou. Pendant son exil, Dâouit avait été très lié avec son père et fit de ce Dadjazmâtch son favori en remplacement de son oncle Agné, gouverneur du Gojâm, mort depuis peu. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 636.)

(412) Le manuscrit corrige *maskaram* en *ḥĕdâr*.

(413) L'église de Ḥamara-Noḥ (arche de Noé) avait été fondée par Téouoflos la deuxième année de son règne (1708).

(414) L'Éthiopie étant le théâtre de nombreuses discussions sur le mode d'incarnation de Jésus-Christ (cf. Gobat, *Journal d'un séjour en Abyssinie*, ch. III), chaque nouvel Abouna, ainsi que chaque roi à son avènement, est tenu de faire sur cet article une proclamation appelée *Nagara-hâïmânot* (Parole de foi) qui décide duquel des deux partis dominant en Éthiopie le roi ou l'Abouna partage les idées. Comme Dâouit ne voulait favoriser ni l'un ni l'autre, de peur d'exciter des troubles, il renvoya l'affaire à Giyorgis que les moines de Dabra-Libânos récusèrent comme partisan des doctrines de ceux d'Éouostâtéouos, leurs adversaires, puis à l'Abouna qui éluda la question en se déclarant du même avis que ses prédécesseurs. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 638.)

(415) L'église de Takla-Hâïmânot était située au N. E. de la place du marché (Adabâbâï) de Gondar. (Cf. Rüppel, *Reise in Abyssinien*, . II, p. 80.)

(416) Le roi, irrité de la duplicité du patriarche et des troubles causés par les moines, chargea les Djâouis, Gâllâs musulmans, de disperser leur troupe. L'un des religieux ayant assuré qu'il voyait un chérubin défendant la maison de l'Éthiagé, les autres se croyaient en sûreté sous cette protection céleste quand eut lieu le massacre. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 639-681.)

(417) Il faut lire du Bĕḥt-Ouadad Giyorgis.

(418) La Chronique est ici assez confuse. D'après Bruce (*Voyage*, t. I, II, p. 642), le Qañ-Azmâtch (et non Dadjazmâtch) Lâtâ et ce Râs Giyorgis (qu'il ne faut pas confondre avec le Bĕḥt-Ouadad du même nom, favori du roi) furent convaincus d'avoir tenté d'empoisonner le prince, à l'aide de Koutcho et d'un musulman. Tous furent exécutés, à l'exception de Lâtâ dont Bruce ne parle pas.

(419) Il faut admettre qu'il existait à cette époque deux Badjĕronds du nom de Koutcho, car nous verrons plus loin (p. 349) un fonctionnaire de ce nom emprisonné à Aringo par ordre de Bakâfâ.

(419 bis) Les Alakâs sont des laïques chargés d'administrer les

biens et de faire cultiver les propriétés appartenant à une église, et de subvenir avec les revenus à l'entretien des prêtres. (Cf. Combes et Tamisier, *Voyage*, t. III, p. 195; Rochet d'Héricourt, *Second voyage*, ch. v, p. 223.)

(420) Comme nous l'avons vu, c'était le secrétaire du roi qui était ordinairement annaliste officiel avec le titre d'Azâj. C'est sans doute à Abbâ Arsé que nous devons une partie de l'histoire de Bakâfâ, quoiqu'il ne soit pas nommé dans le ms. 32 de la Bodléienne.

(420 bis) Auqo est situé sur la rive gauche de l'Abâï, dans le territoire des Gâllâs Borans, en face du Gojâm. (Cf. Combes et Tamisier, *Voyage*, t. III, p. 241.)

(421) Les Gâllâs Râsos étaient depuis longtemps soumis à l'influence éthiopienne.

(422) Il ne faut pas confondre cette Oualata-Giyorgis avec celle qu'épousa Bakâfâ, dans des circonstances romanesques rapportées par Bruce (*Voyage*, t. II, p. 649-650), et qui portait aussi le nom de Bërhân-mogasa.

(423) D'après Bruce (*Voyage*, t. II, p. 651), ce complot aurait été ourdi contre Bakâfâ, pendant qu'il était malade dans le Quarâ, par sa sœur la Ouézaro Oualata-Roufâël. Il est probable que ce nom de ጋሻጊ ፡ est composé comme le titre de ሐጼጊ ፡ (Cf. Isenberg, *Diction. of the amhar. lang.*, s. h. v°.)

(424) Ce nom de Kanisot désigne sans doute les esclaves noirs de la garde royale dont parle Bruce (*loc. cit.*).

(424 bis) Cette île, que Bruce (*Voyage*, t. III, p. 438) appelle Briguida, est située près de Gorgora, dans la partie septentrionale du lac Tsânâ.

(425) Le pays de Ouéré (Ouéré-bar) est sans doute le canton arrosé par la rivière Ouéré ou Ouéri qui prend sa source dans le Haramat et se jette dans le Takazzé. (Cf. Raffray, *Abyssinie*, p. 125.)

(425 bis) La carte du *Voyage en Abyssinie* de Ferret et Galinier mentionne dans le Lâstâ un pic du nom de Makkina situé près de la source du Takazzé.

(426) Peut-être s'agit-il ici de préparatifs en vue d'une chasse au buffle (ጎሽ ፡).

(426 bis) Les Ëdjâgras, les Boursâs et les Thiafantâs étaient des corps particuliers de l'armée éthiopienne.

(427) Du persan گنج, le trésor. (Cf. Isenberg, *Diction. of the amhar. lang.*, s. v. ግምጃ ።)

(428) Lors des guerres de ce prince contre Malkëa-Krëstos.

(428 bis) Thiërqin (Tcherkin, Tschelkin? des voyageurs européens) est situé au sud du district d'Armatchoho, entre le Ouâlqâït et le Takadi, près du pays des Chânqallâs. (Cf. Bruce, t. IV, p. 335.)

(429) Voir dans Bruce (t. IV, p. 350-351) la description d'une chasse au rhinocéros dans le pays de Thiërqin.

(429 bis) Le passage entre crochets est tiré du ms. 143.

(430) Arbâmbâ est situé sur le Ouohéai, affluent de droite de l'Atbarâ, au nord du lac Tsânâ.

(430 bis) Bakâfâ feignit volontairement cette maladie, afin de savoir quels étaient les sentiments des grands et du peuple. Mais il trouva trop de coupables pour pouvoir sévir, et se borna à pardonner. Cet événement eut lieu quelque temps après que Bërhân-Mogasa eut été nommée Itégé et après la naissance de Iyâsou, fils du roi. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 650-655.)

(431) Râs gébêt paraît être le nom d'un appartement ou d'une partie du palais. Voir la description des palais de Gondar dans Arnaud d'Abbadie, *Douze ans*, t. I, p. 15; Raffray, *Abyssinie*, p. 298-299.

(432) Bakâfâ prévenait ainsi toute compétition dangereuse pour lui ou ses héritiers, car un prince mutilé ne pouvait pas monter sur le trône d'Éthiopie.

(433) La reine Bërhân-Mogasa tint cachée pendant quelque temps la mort de son mari afin d'assurer le trône à son fils Iyâsou. Le stratagème employé autrefois par le roi assura le succès de cette combinaison. Bakâfâ mourut en 1729; mais longtemps après, le bruit courait encore en Éthiopie qu'il était encore vivant et qu'un jour il devait apparaître pour rendre à l'autorité royale l'éclat qu'elle perdit après lui. (Cf. Bruce, *Voyage*, t. II, p. 658-659.)

LES PRÉTENDUS PROBLÈMES D'ALGÈBRE DU MANUEL DU CALCULATEUR ÉGYPTIEN (PAPYRUS RHIND),

PAR M. LÉON RODET.

PROBLÈMES DE *SEQEM* ,

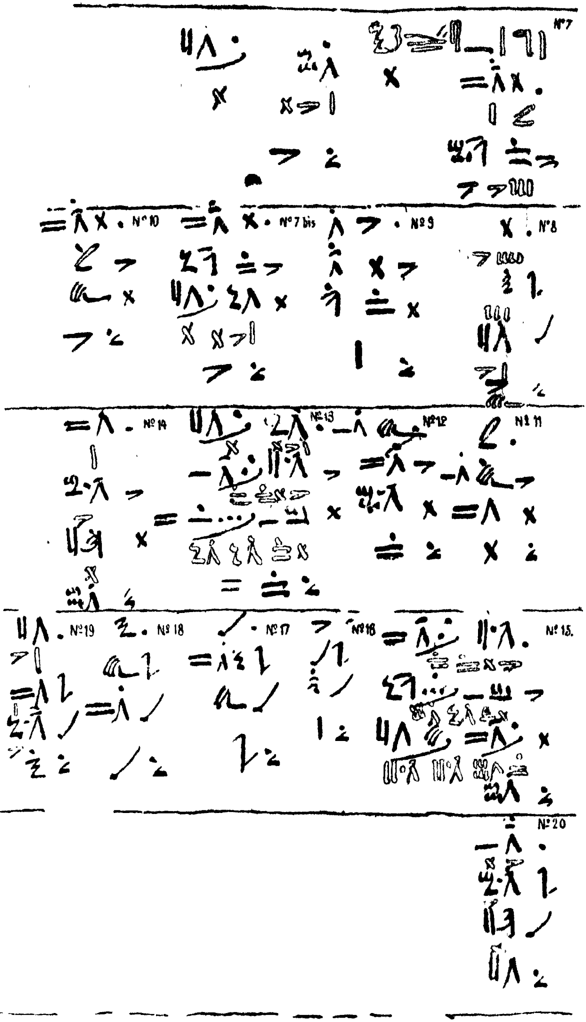
AUTREMENT DITS *SEGHOM*, ⲤϬϢⲘ.

D.

Reste maintenant à examiner les dix-sept premiers calculs du présent chapitre, et à faire voir que M. Cantor a été encore plus malheureux dans l'interprétation qu'il en a donnée.

Je vais les étudier successivement en ne transcrivant que ce qui sera indispensable, car ces calculs sont si simples que le lecteur le moins égyptologue pourra suivre aisément sur le fac-similé ci-joint.

N° 7						
	• $\frac{1}{4}$	$\frac{1}{28}$		$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{16}$	$\frac{1}{112}$
	7	**1**		$\mathbf{1\frac{1}{2}}$	$\mathbf{\frac{1}{4}}$	$\mathbf{\frac{1}{4}}$
	$\frac{1}{2}$ $\frac{1}{8}$	$\frac{1}{56}$		ensemble		$\frac{1}{2}$
	$\mathbf{3\frac{1}{2}}$	$\mathbf{\frac{1}{2}}$				


N° 7
N° 10
N° 7 bis
N° 9
N° 8
N° 14
N° 13
N° 12
N° 11
N° 19
N° 18
N° 17
N° 16
N° 15.
N° 20

Ce qui frappe ici au premier coup d'œil, c'est l'absence de toute explication. Pas d'énoncé, pas d'indication des données ni du nombre à obtenir; aucune conclusion tirée de la somme 8 des équivalents des deux fractions; pas de mise en évidence du  « manquant », comme au n° 21, ou de la  « différence » comme au n° 22; enfin pas de conclusion, « donc tel est l'accroissement (*âah*) à lui donner. » Ce que nous avons là sous les yeux *démontre* simplement que si à $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{28}$ on ajoute sa moitié et son quart, on obtient $\frac{1}{2}$.

Même absence de renseignements au n° 8 (je le coupe en deux colonnes pour prendre moins de place) :

N° 8		
	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{3}$ $\frac{1}{12}$
	$4\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$
	$\frac{2}{3}$ $\frac{1}{6}$	ensemble $\frac{1}{2}$
	3	9

Puis, dans les n°s 9, 7 *bis*, 10, 11, 12, 13, 14, 15, répétition de la même opération consistant à ajouter ensemble une quantité donnée, sa moitié et son quart; seulement :

Au n° 9, on part de $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{14}$ (il faut lire ainsi au lieu de $\frac{1}{10}$), c'est-à-dire du *double* du point de départ du n° 7, et l'on arrive à 1, *double* de $\frac{1}{2}$, résultat dudit n° 7.

Au n° 7 *bis*, répétition identique du n° 7.

Au n° 10, même point de départ; mais comme $\frac{1}{4}\ \frac{1}{28}$ est l'équivalent de $\frac{2}{7}$, on en profite pour dire que sa moitié est $\frac{1}{7}$ et son quart $\frac{1}{14}$ (écrit par erreur $\frac{1}{9}$: cette faute est répétée plusieurs fois), et l'on arrive encore à $\frac{1}{2}$ pour résultat.

Au n° 11, on part de $\frac{1}{7}$ (le point indicatif de la fraction est oublié), *moitié* de $\frac{1}{4}\ \frac{1}{28}$, et l'on arrive à $\frac{1}{4}$, *moitié* de $\frac{1}{2}$.

Au n° 12, le point de départ est $\frac{1}{14}$ (écrit à côté du nombre erroné 9 ou $\frac{1}{9}$, faute déjà signalée, et qui se retrouve dans l'évaluation de la moitié au numéro précédent), *quart* de $\frac{2}{7}$, et l'on obtient $\frac{1}{8}$, *quart* de $\frac{1}{2}$.

Au n° 13 (analysé par M. Cantor à sa manière, voir p. 220), partant de $\frac{1}{16}\ \frac{1}{112}$, *quart* de $\frac{1}{4}\ \frac{1}{28}$, on trouve $\frac{1}{8}$, *quart* de $\frac{1}{2}$.

Au n° 14, partant de $\frac{1}{28}$ (il faut lire ainsi au lieu de $\frac{1}{18}$ pour la justesse du calcul), *huitième* de $\frac{2}{7}$, le résultat qu'on obtient est $\frac{1}{16}$, *huitième* de $\frac{1}{2}$, résultat du calcul appliqué à $\frac{2}{7}$.

Enfin au n° 15, on part de $\frac{1}{32}\ \frac{1}{224}$ (lire ainsi au lieu de $\frac{1}{228}$), *huitième de* $\frac{1}{4}\ \frac{1}{28}$, et l'on obtient $\frac{1}{16}$, *huitième* de $\frac{1}{2}$.

De leur côté, les n°s 16, 17, 18, 19, 20 appliquent à une quantité la somme d'elle-même, de ses $\frac{2}{3}$ et de son $\frac{1}{3}$, c'est-à-dire la *doublent*, car Aahmesu n'ignore pas que $\frac{2}{3}+\frac{1}{3}=1$. C'est l'opération effectuée au n° 8 seulement.

Dans ce n° 8 on avait opéré sur $\frac{1}{4}$ et obtenu pour résultat $\frac{1}{2}$.

Au n° 16, on opère sur $\frac{1}{2}$, *double* de $\frac{1}{4}$, et l'on obtient 1, double de $\frac{1}{2}$.

Au n° 17, on opère sur $\frac{1}{3}$, *deux tiers* de $\frac{1}{2}$, et l'on obtient $\frac{2}{3}$, *deux tiers* de 1.

Au n° 18, on opère sur $\frac{1}{6}$, *moitié* du précédent ou *tiers* de $\frac{1}{2}$, et l'on arrive à $\frac{1}{3}$, *moitié* du précédent résultat ou *tiers* de celui fourni par $\frac{1}{2}$.

Au n° 19, on part de $\frac{1}{12}$, *moitié* du précédent, *sixième* de $\frac{1}{2}$, *tiers* de $\frac{1}{4}$, et l'on obtient $\frac{1}{6}$, *moitié* du précédent résultat, *sixième* de celui du n° 16, *tiers* de celui du n° 8.

Enfin au n° 20, le point de départ est $\frac{1}{24}$, le résultat $\frac{1}{12}$, et le lecteur trouvera sans peine le rapport de la donnée et du résultat avec les quantités homologues des autres problèmes.

N'avais-je pas raison de dire que l'exposé de M. Cantor donnait de ces calculs une idée absolument inexacte? Pas plus au n° 13 qu'à son prototype le n° 7, il n'est dit qu'on se propose d'amener $\frac{1}{4}\ \frac{1}{28}$ ($=\frac{2}{7}$) à valoir $\frac{1}{2}$. Ce n'est pas parce que $112 = 7.16$ qu'on prend pour bloc extractif 28, mais parce que ce bloc, choisi au n° 7, pouvait suffire pour les multiples et sous-multiples de $\frac{2}{7}$ que l'on fait successivement passer par l'opération prescrite; et au n° 7 lui-même, on a pris 28 pour bloc, parce que les deux dénominateurs 4 et 28 sont « rentrants » *mutedâkhil*, comme dit Mahmoud de Hérât (voir p. 208), et qu'on prend, en ce cas, le plus grand pour *mokhraj*. C'est déjà au n° 7 que l'on a vu, par des dimidiations

successives, que $\frac{1}{16}$ 28 = 1 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{112}$ 28 = $\frac{1}{4}$, et l'on n'a eu qu'à prendre là ces nombres pour les reporter au n° 13. Enfin j'ai déjà fait remarquer au n° 7 qu'il n'était question ni de la somme des deux fractions proposées ou de celle de leurs *substituts*, ni du « manquant » pour atteindre une quantité donnée, ni de donner un accroissement au bloc 28 pour trouver ce manquant. L'explication de M. Cantor est prise tout entière dans son imagination; rien, dans le texte égyptien, n'en fournit le moindre indice.

Mais alors, dira-t-on, comment interpréter cette répétition des mêmes calculs? La chose saute aux yeux, il me semble. C'est de les considérer tout simplement comme la démonstration empirique d'un théorème qui n'est pas énoncé, parce que Aahmesu n'énonce aucun théorème et se borne d'ordinaire à donner des applications, théorème qui reviendrait évidemment à ceci :

« Toutes les fois qu'on fait subir à différentes quantités une même opération arithmétique, *les résultats obtenus sont proportionnels aux quantités dont on est parti.* »

Ce théorème, ou plus exactement ce *lemme*, est nécessaire pour qu'il soit permis, dans les problèmes des *ha8u* que nous allons étudier plus loin, de mettre un nombre arbitraire à la place de l'inconnue, et surtout de corriger ce nombre proportionnellement à la correction qu'il a fallu faire subir au résultat faux auquel il a conduit, pour rendre ce résultat

égal au nombre final exigé par le problème. Mais n'anticipons pas.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que Aahmesu lui-même paraît ne pas avoir compris la signification des calculs qu'il avait à reproduire ici. Car il n'y a pas moyen sans cela d'expliquer les fautes grossières qu'il a commises en écrivant les nombres qui y entrent. Je ne parle pas du 9 substitué à 14 en trois endroits, car aux n[os] 11 et 12 il a corrigé ce nombre erroné en récrivant le vrai à côté; du reste, cette faute peut provenir d'une erreur de lecture, quoique je ne voie pas pour le moment parmi les systèmes numériques existant à cette époque, et qui nous soient connus, quel est celui dans lequel 9 et 14 peuvent être confondus[1]. Mais je parle d'erreurs comme celle du n° 9, qui écrit :

$$\begin{array}{cccccc} \bullet & \frac{1}{2} & \frac{1}{10} & \text{au lieu de} & \frac{1}{2} & \frac{1}{14} \\ \frac{1}{2} & \frac{1}{4} & \frac{1}{20} & & \frac{1}{4} & \frac{1}{28} \\ \frac{1}{4} & \frac{1}{8} & \frac{1}{50} & & \frac{1}{8} & \frac{1}{56} \end{array}$$

ou du n° 15 :

$$\begin{array}{cccccc} \bullet & \frac{1}{32} & \frac{1}{228} & \text{au lieu de} & \frac{1}{32} & \frac{1}{224} \\ \frac{1}{2} & \frac{1}{64} & \frac{1}{456} & & \frac{1}{64} & \frac{1}{448} \\ & \overline{128} & \overline{912} & & \overline{128} & \overline{896} \end{array}$$

$$\text{ensemble } \frac{1}{16}$$

[1] J'ai rencontré déjà, du reste, une confusion de ce genre et qui

fractions rectifiées auxquelles correspond, du reste, et non à celles qui sont écrites, le *substitut* pris au bloc 28, écrit au-dessous à l'encre rouge, substitut, par conséquent, sur lequel Aahmesu a fait son addition sans revérifier l'opération sur les fractions elles-mêmes.

Mais si l'on admet qu'il n'ait pas bien compris la portée de cette première série de calculs, ne serait-il pas permis de croire qu'il s'est mépris également sur la deuxième opération qui lui sert d'exemple? Faire ajouter à une quantité ses $\frac{2}{3}$ et son $\frac{1}{3}$ est un détour assez bizarre pour arriver à la doubler; et il est certain que Aahmesu, qui savait fort bien que $\frac{2}{3}+\frac{1}{3} = 1$ (il nous le montre encore dans sa preuve du n° 23), n'ignorait pas que $1+\frac{2}{3}+\frac{1}{3}=2$. Or il n'est pas difficile, je crois, de remplacer cette opération peu rationnelle par une autre que l'on rencontre parmi les problèmes des *ha8u*, auxquels, j'en ai déjà dit un mot, le présent *lemme* sert d'introduction. Je veux parler de l'opération du n° 28 où il est

m'est également inexplicable. Dans la copie en caractères bengalis du *Brahma-Siddhânta* de Brahmagupta, faite pour l'usage de l'abbé Guérin, et que possède actuellement la Bibliothèque nationale de Paris, dans presque tous les nombres cités soit par l'auteur, soit par le commentateur, les 9 sont régulièrement remplacés par des 4. Je ne connais dans l'Inde que les chiffres tamouls pour lesquels il pourrait y avoir confusion entre le 4 ௪ et le 9 ௯. Pourtant, d'autres fautes semblent démontrer que l'original que le copiste avait sous les yeux était écrit en dêvanagari : il n'y a que ce moyen, par exemple, d'expliquer comment le nom du procédé de solution de $ax + by = c$, le *kuṭṭaka* des Indiens, est devenu *kudṛka* कुद्रक dans cette copie. Ce n'est qu'en devanagari que कुट्टक *kuṭṭaka* peut être confondu avec कुद्रक *kudṛka*.

aussi question de $\frac{2}{3}$ et de $\frac{1}{3}$; seulement on *ajoute* les deux tiers et l'on prend le *tiers de la somme* pour le *retrancher* de ladite somme. Ne serait-ce pas là le second calcul qu'on devait faire subir aux quantités variées que Aahmesu passe en revue dans ses n°s 8 et 16 à 20? Une pareille opération est, par elle-même, assez compliquée pour qu'on ait eu besoin de faire ressortir que dans ce cas encore il y a proportionnalité entre les résultats et les données. Si l'on admettait cette correction, le n° 8, type du calcul en question, eût dû être :

·	$\frac{1}{4}$		·	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{6}$
	$4\frac{1}{2}$			$4\frac{1}{2}$	3
$\frac{2}{3}$	$\frac{1}{6}$		$\frac{1}{3}$	$\frac{1}{12}$	$\frac{1}{18}$
	3			$1\frac{1}{3}\frac{1}{6}$	1
—	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{6}$	⇇	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{9}$
	$4\frac{1}{2}$	3		3	2

et ainsi des n°s 16, 17, 18, 19 et 20, *mutatis mutandis*.

E.

Pour résumer tout ce qui vient d'être dit, voici dans quels termes j'exposerais le contenu du

CHAPITRE DE LA *SEGHOMT* 

OU DU COMPLÉMENT.

« L'auteur commence par démontrer que *lorsqu'on*

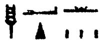
fait subir une même opération à diverses quantités, les résultats obtenus varient dans le même rapport que les quantités d'où l'on part. Il donne de ce THÉORÈME ou LEMME une démonstration empirique au moyen de deux exemples numériques.

« L'un d'eux consiste à ajouter à la quantité proposée sa *moitié* et son *quart;* l'autre, tel qu'il figure au papyrus, consiste à lui ajouter ses *deux tiers*, puis son *tiers*, ce qui équivaut à la doubler. Peut-être ce second exemple devrait-il consister à AJOUTER à la quantité primitive ses *deux tiers*, et à RETRANCHER de la somme le *tiers* de ladite somme. Quoi qu'il en soit, Aahmesu applique la première opération à $\frac{1}{4}\ \frac{1}{28}\ (=\frac{2}{7})$ et à quelques multiples et sous-multiples de ce même nombre; la seconde successivement à $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{12}$. Quand les fractions qui se présentent dans le calcul ont une expression un peu compliquée, c'est-à-dire un dénominateur un peu grand, il les ramène à une expression plus simple en estimant la fraction correspondante d'un NOMBRE TYPE (*môré* d'Aben-Ezra) ou d'un BLOC EXTRACTIF (*mokhraj* des Arabes orientaux et des Persans), de telle sorte que les fractions soient exprimées par des nombres entiers ou presque entiers, c'est-à-dire par des entiers accompagnés de fractions simples et dont la somme s'effectue d'elle-même. Les deux nombres qu'il choisit pour opérer cette transformation sont 28 dans le premier cas, 18 dans le second. Peut-être a-t-il encore pour but, en effectuant cette transmutation temporaire de ses fractions, de faire voir que

le théorème qu'il veut démontrer est encore vrai, même quand on emploie un pareil artifice.

« Ceci fait, il enseigne sur trois problèmes comment on doit s'y prendre pour compléter un nombre fractionnaire de façon à le rendre égal à une quantité donnée. Son procédé est le suivant. Transformant toujours ses fractions au moyen d'un *type* ou *bloc extractif*, il évalue ce qu'il manque à la somme desdites fractions pour reproduire *le bloc lui-même*, dans les deux premiers problèmes où il s'agit d'obtenir l'*unité;* les *deux tiers du bloc* dans le troisième cas, où l'on demande de compléter la somme donnée à $\frac{2}{3}$. Le manquant étant ainsi obtenu, on cherche quelle fraction du bloc il représente. Pour cela, Aahmesu *donne* au bloc lui-même *des accroissements successifs* aussi grands que possible tout d'abord, puis de plus en plus petits, jusqu'à ce que la somme de ces accroissements reproduise le manquant en question. Les accroissements donnés sont toujours des *multiples* ou des *sous-multiples* du BLOC lui-même : les mêmes multiples ou sous-multiples de l'UNITÉ constituent le COMPLÉMENT (*seghomt*) cherché pour la quantité proposée. »

Je crois, par cet exposé, avoir donné aux lecteurs une idée bien plus exacte des procédés du calculateur égyptien que ne l'ont fait MM. Eisenlohr et Cantor.

PROBLÈMES DES HA8U 

OU DE LA QUANTITÉ [*INCONNUE*].

Il est temps d'en venir à l'étude de ces problèmes intéressants où l'on a voulu voir l'origine de l'algèbre, et dont le présent travail a pour but principal de déterminer la véritable nature. Toutefois, la longue dissertation préliminaire à laquelle nous avons été entraînés ne sera pas précisément inutile : d'abord, elle nous a fourni l'occasion de définir pas mal de termes techniques, d'expliquer quelques procédés spéciaux de calcul sur lesquels nous n'aurons pas à revenir. Puis, comme les calculs de *seghom*, par leur lemme préliminaire et leur manière de « compléter un nombre à un autre », servent simplement, comme j'espère le démontrer, d'introduction aux calculs des *ha8u*, il était indispensable de bien établir au préalable quelle est la signification précise des calculs de la première catégorie.

Commençons d'abord par reproduire l'exposé de la question par M. Cantor, puisque c'est à lui et à l'idée qu'il veut donner des calculs égyptiens que nous nous en prenons : c'est à la page 32 que nous lisons :

« . . . . Arrivons maintenant aux problèmes propres du papyrus dans lesquels nous reconnaîtrons également le cachet de connaissances scientifiques relativement élevées.

« A la tête de ces problèmes se trouvent les *calculs*

des hau, qui, au fond, ne sont pas autre chose que ce que l'algèbre moderne appelle des *équations du premier degré à une inconnue*. La quantité inconnue s'appelle *hau* « le monceau, le tas », et non seulement l'on se sert de ce mot pour, jusqu'à un certain point, effectuer des calculs, mais encore on rencontre de véritables *signes mathématiques*[1]. . . . .
. . . . Mettons sous les yeux du lecteur quelques-uns de ces problèmes tels qu'ils sont énoncés, en faisant suivre toutefois cet énoncé de l'équation qui y correspond.

« N° 24. — Un monceau, son septième, son entier, cela fait 19, c'est-à-dire :

$$\frac{x}{7} + x = 19.$$

« N° 28. — $\frac{2}{3}$ en plus, $\frac{1}{3}$ en moins, reste 10 :

$$\left(x + \frac{2}{3}x\right) - \frac{1}{3}\left(x + \frac{2}{3}\right)x = 10.$$

« N° 29. — $\frac{2}{3}$ en plus, $\frac{1}{3}$ en plus, $\frac{2}{3}$ en moins (?), reste 10 :

$$\left(x + \frac{2}{3}x\right) + \frac{1}{3}\left(x + \frac{2}{3}x\right) - \frac{2}{3}\left[\left(x + \frac{2}{3}x\right) + \frac{1}{3}\left(x + \frac{2}{3}x\right)\right] = 10.$$

[1] Je passe ici l'énumération de ces *signes algébriques* sur lesquels je reviendrai autre part.

« N° 31. — Un monceau, ses $\frac{2}{3}$, son $\frac{1}{2}$, son $\frac{1}{7}$, son entier, cela monte à 33 :

$$\frac{2}{3}x+\frac{x}{2}+\frac{x}{7}+x=33.$$

« L'essence d'une équation consiste beaucoup moins dans l'énoncé que dans la solution : il nous faut donc, pour justifier notre comparaison, examiner comment Ahmès exécute ses calculs de *Hau.* Il y procède très méthodiquement, commençant par réunir en un seul tous les termes qui, comme on dirait aujourd'hui, sont placés à la gauche du signe d'égalité. Il opère, il est vrai, pour cela de deux façons : tantôt cette réunion, consistant à écrire tout simplement l'une à côté de l'autre les fractions primitives, n'est qu'une réunion pour la forme, par exemple :

N° 31 $$1\,\frac{2}{3}\,\frac{1}{2}\,\frac{1}{7}\,x=33,$$

tantôt, en employant un dénominateur général, il effectue une véritable addition, exemple :

N° 24 $$\frac{8}{7}x=19;$$

N° 28 $$\frac{10}{9}x=10;$$

N° 29 $$\frac{20}{27}x=10.$$

« Dans le premier cas, on divise immédiatement

le nombre donné par le coefficient de l'inconnue, en faisant toutefois la division comme la fait d'ordinaire notre Égyptien, à savoir que, au n° 31, on multiplie $1\,\frac{2}{3}\,\frac{1}{2}\,\frac{1}{7}$ jusqu'à ce qu'il en résulte 33, et l'on trouve ainsi pour valeur du monceau le nombre peu aisé à voir

$$14\,\frac{1}{4}\,\frac{1}{97}\,\frac{1}{56}\,\frac{1}{679}\,\frac{1}{776}\,\frac{1}{194}\,\frac{1}{388},$$

valeur sur laquelle nous ferons cette simple remarque, que $\frac{1}{56}\,\frac{1}{679}\,\frac{1}{776}$ est l'expression tabulaire[1] de $\frac{2}{97}$.

« Le second cas présente deux procédés possibles. Ou bien on résout $\frac{a}{b}x = C$ en effectuant la division $\frac{C}{a}$ et multipliant le quotient par b, c'est ce qui a lieu au n° 24 où l'on trouve que 8 est contenu dans 19 $2\,\frac{1}{4}\,\frac{1}{8}$ de fois, et que $2\,\frac{1}{4}\,\frac{1}{8}$, multiplié par 7, donne $16\,\frac{1}{2}\,\frac{1}{8}$. Ou bien on divise 1 par $\frac{a}{b}$ et on multiplie le quotient par C : c'est ainsi vraisemblablement qu'on procède dans les problèmes n°s 28 et 29. Au n° 28, en effet, on cherche $\frac{1}{10}$ de 10 que l'on retranche de 10 pour trouver 9 pour le monceau; nous entendons que l'on prend

$$\frac{1}{\frac{10}{9}} = \frac{9}{10} = 1 - \frac{1}{10},$$

puis qu'on répète 10 fois $1 - \frac{1}{10}$.

[1] C'est-à-dire l'expression de $\frac{2}{97}$ dans le tableau de transformation des fractions à numérateur 2 et à dénominateur impair par lequel commence le papyrus.

« Au n° 29, $\frac{1}{\frac{20}{27}}$ ou $\frac{27}{20}$ est transformé en $1\ \frac{1}{4}\ \frac{1}{10}$, et ce résultat pris 10 fois donne $13\frac{1}{2}$ pour le monceau. »

J'avoue qu'après l'étude minutieuse de ces problèmes à laquelle je m'étais livré, et dont témoignent les citations que j'en avais faites, tant dans mon analyse du *Manuel du calculateur* (*Bulletin de la Société mathématique*) que dans mes *Notations antérieures au XVIe siècle* (*Actes de la Société philologique*), j'ai été on ne peut plus surpris de voir exposés en semblables termes les procédés d'Aahmesu. Je n'avais jamais aperçu ni ces sommes de coefficients de x amenant à des équations $\frac{a}{b}x = C$, ni ces divisions habilement variées de C par le coefficient de x. J'ai cru m'être trompé, n'avoir pas su lire entre les chiffres, et j'ai repris mon étude à nouveau : cette nouvelle analyse m'a amené au même résultat que précédemment; avec la meilleure volonté du monde je n'ai pu trouver, comme autrefois (voir les Mémoires précités), dans les solutions d'Aahmesu, que les procédés de la *fausse position*.

Une pareille divergence d'opinion avec un savant tel que M. Cantor a besoin d'être justifiée par une démonstration rigoureuse : c'est ce que je vais essayer de faire dans les pages qui vont suivre. Ma démonstration se divisera en trois points : je ferai voir qu'avant l'époque présente, les problèmes du genre de ceux que traite ici Aahmesu étaient résolus *non par l'algèbre, mais par la fausse position*. Je rappelle-

rai, par quelques exemples pris un peu partout, en quoi consistait cette méthode de solution. Enfin, transcrivant signe par signe les calculs de notre Égyptien, je ferai voir qu'il suit exactement les procédés de la méthode en question, procédés purement arithmétiques, et qu'il n'a pas, au moins ici, fait preuve le moins du monde qu'il possédât la plus légère notion des méthodes, justement appelées algébriques, qu'ont employées Diophante, les algébristes arabes et les *cossistes* d'Italie et d'Allemagne : notions que l'exposé de M. Cantor nous obligerait à supposer aussi chez notre Égyptien.

A.

On remarquera d'abord, en parcourant les équations ci-dessus, qui sont bien réellement l'expression en signes de l'énoncé égyptien, et celles analogues que je donnerai plus loin, que les problèmes traités dans le chapitre qui nous occupe sont tous énoncés de telle manière que l'inconnue s'y trouve naturellement *dégagée* et isolée dans un des membres de l'équation, le second membre étant formé uniquement d'un terme tout connu. Or voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Commentaire* d'Al-Qalçâdî au *Talkhys* d'Ibn al-Bannâ. Al-Qalçâdî est cet auteur arabe espagnol du XV[e] siècle chez qui Woepcke a trouvé les notations algébriques dont j'ai maintes fois parlé, et dont je me suis même servi dans mes précédents travaux. Il a composé un *Traité d'arithmétique* que Woepcke a traduit et publié à Rome

en 1859 dans ses *Recherches sur plusieurs ouvrages de Léonard de Pise*. Il avait auparavant, sans doute, écrit le *Commentaire du Talkhys* auquel j'emprunte ma citation[1].

C'est tout au début du livre; Ibn al-Bannâ expose les grandes divisions de son *Traité* : « La première partie, dit-il, est consacrée aux opérations sur les nombres connus : la deuxième, في القوانين التي يمكن بها الوصول الى معرفة قدر المجهول المطلوب من المعلوم المفروض اذا كانت بينهما وصلة تقتضي ذالك, « aux règles qui permettent de déterminer la valeur des inconnues que l'on demande, en partant des connues que l'on pose, lorsqu'il existe entre elles des *liaisons* qui en décident. »

A quoi le commentateur ajoute :

الوصلة هي النسبة التي بين الاعداد حسبما ياتي بيانه
ان شاء الله وهي على وجهين وصلة جلية ووصلة خفية
فاما الجلية فكان يقال لك مال اجمع ثلثه وربعه فكان واحدا
وعشرين كم المال فالعمل في هذا ان تنظر الى اقل عدد له
الثلث والربع فتجد ذالك اثني عشر وثلثها وربعها سبعة

[1] Cet ouvrage, qui renferme des détails fort intéressants, est inédit : j'emprunte mes citations au ms. 951_2, supplément arabe, de la Bibliothèque nationale, un des manuscrits achetés sur les conseils de Woepcke, qui en a donné une courte analyse au *Journal asiatique* en 1862 ; Woepcke avait emprunté au manuscrit en question *la définition des chiffres gobârs* qu'il a insérée dans son *Mémoire sur la propagation des chiffres indiens en Occident*, *Journal asiatique*, janv.-fév. 1863, p. 58 (p. 34 du mémoire tiré à part).

ونسبتها الى اثني عشر كنسبة الواحد والعشرين الى
المجهول فاضرب الثاني في الثالث واقسم على الاول تخرج
الرابع المجهول وهو ستة وثلاثون فهذه الوصلة الجلية
وَامّا الخفية فكان يقال لك عشرة قسمتها قسمين وربعت كل
واحد منهما ونقصت الاقل من الاكبر يبقى ثمانون كم كل
واحد من القسمين فهذه ونحوه لا تخرج الا بالجبر على ما ياتي
بيانه ان شاء اللّٰه تعلى

Cette *liaison*, c'est le rapport qui existe entre les nombres, ainsi qu'il sera expliqué [plus loin], s'il plaît à Dieu. Elle se présente sous deux faces, la liaison où [l'inconnue] est *visible* et la liaison où elle est *cachée*. Elle est *visible* quand on te dit : Une quantité, son tiers et son quart [additionnés] font 21; quelle est la quantité? — La manière d'opérer, dans ce cas, c'est qu'on cherche le plus petit nombre qui ait un tiers et un quart : prends ici 12 dont le tiers et le quart font 7. Alors

le rapport de 7 à 12 est comme celui de 21 à l'inconnue.

Alors multiplie le second par le troisième et divise par le premier, il en résultera le quatrième, l'inconnue, qui est 36. Telle est la liaison où elle est *visible*. Elle est cachée lorsqu'on te dit : 10, partage-le en deux parts, fais le carré de chacune d'elles, retranche le plus petit du plus grand, il restera 80, quelle est chaque part? Ceci et les analogues ne s'obtiennent que par l'algèbre, ainsi qu'il sera expliqué, s'il plaît à Dieu Très-Haut.

En conformité de cette règle ou plutôt de son modèle, nous lisons dans Aben-Ezra, comme pre-

mière application de la théorie des proportions, chap. VI :

שאלה ממון חברנו חמישיתו וששיתו ושביעיתו והיו עשרה כמה הממון · בקשנו המורה שכפלנו ה על ו יעלו ל גם זה על ז יעלו ר׳ והוא המורה · וחמישיתו מב וששיתו לה ושביעיתו ל והם שלשתם קז · והנה ערך עשרה שהוא המחובר השברים הממון אל כל הממון שאינו נודע כערך קז אל ר׳ · ונעשה הדמיון ככה · כפלנו הקצוות שהם י ור׳ והיו אלפים ומאה

האמצעי הנעלם ° ——— הקנה הגדול והוא המורה א°ב	הקנה הקטון °א ——— האמצעי הנודע א°ז

חלקנו על האמצעי שהוא קז עלה יט שלמים ונשארו סז חלקים מן קז יהוא כל הממון : ונבחן זה כי ג שלמים חמישית טג ונשארו ד שלמים שלא חלקנו חמישיתם · נעשה מכל אחד קז ונחבר אל השברים סז יהיה הכל תצה וחמישיתם צט · וששית יט ג ונקח לא הנשאר קז נחבר אליו סז יהיה קעד וששיתו כט · גם השביעית מיד ב שלמים נשארו ה שלמים נקח לכל אחד קז יהיה תקלה נחבר אליו סז יהיה תרב ושביעיתו פו · ונחבר החלקים צט כט פו יהיו שנים שלמים נחבר אל השלמים שהם ג ג ב יהיו עשרה :

Problème : Une fortune, son cinquième, son sixième, son septième font 10 ; quelle est la fortune ? Cherchons le *móré*, et pour cela multiplions 5 par 6, qui montent[1] 30, et ceci

[1] J'emprunte, pour traduire le עלה hébreu, cette vieille expres-

par 7, cela monte 210 : c'est là le *môré*. Son cinquième est 42, son sixième 35, son septième 30, et tous trois ensemble sont 107. Or le rapport de 10, somme des fractions de la fortune, à la fortune entière inconnue est comme le rapport de 107 à 210, et nous ferons la figure comme ceci :

l'extrême le plus petit 10	le moyen à obtenir 0
le moyen connu 107	l'extrême le plus grand, le *môré* 210

Faisons le produit des extrêmes 10 et 210, nous obtiendrons 2100; divisons par le moyen 107, il viendra 19 entiers et il restera 67 parties, *dont* 107, et ce sera la fortune entière.

J'ajoute encore la preuve, parce qu'elle nous servira tout à l'heure à faire quelques rapprochements avec celles que fait Aahmesu.

Essayons ceci : 3 entiers sont le cinquième de 15, et il reste 4 entiers dont nous ne prenons pas le cinquième. Faisons de chaque unité 107 et additionnons-les avec la fraction 67; le total sera 495, dont le cinquième est 99. Le sixième de 19 est 3 et nous prendrons pour le 1 restant 107, nous y ajouterons 67, cela fera 174, dont le sixième est 29. Également, le septième de 14 est 2 entiers, et il reste 5 entiers : nous prendrons pour chaque unité 107, cela fera 535; ajoutons-y 67, cela fait 602, dont le septième est 86. Additionnons les fractions, à savoir : 99, 29, 86, cela fait 2 entiers

sion, très intelligible du reste, à Estienne de La Roche (Lyon, 1520) dont j'ai déjà maintes fois parlé.

que nous additionnerons avec les entiers, savoir : 3, 3, 2, et il vient 10.

Citons encore l'exemple suivant qui est très court :

לקחנו שביעיתו ותשיעיתו שהיו ז׳ • הנה המורה סג׳ והשביעית והתשיעית יו׳ והנה ככה הצורה :

גו	וא
•	ז

והיה החשבון כז שלמים וט חלקים מיו • כי כפלנו ז על סג עלו תמא וחלקנום על יו והיו כז ונשארו ט :

Prenons que son septième et son neuvième soient 7. Ici le *môré* sera 63, dont le septième et le neuvième font 16, et la figure sera ainsi :

16	63
7	0

Et le nombre sera 27 entiers et 9 parties, dont 16; car si nous multiplions 7 par 63, il vient 441, qui, divisé par 16, donne 27 et il reste 9.

A la même époque à peu près, mais à l'autre extrémité du monde musulman, Al-Hakâk al-Marwazi[1] écrivait à la fin de son chapitre des proportions :

[1] J'ai connu ce livre curieux par un manuscrit en écriture *ta'aliq* ancienne qui appartient à M. Schefer, et que j'ai pu consulter chez le D[r] Mirzâ Mohammad (actuellement médecin ordinaire du Shah) à qui son propriétaire l'avait confié. L'auteur, dont le nom est حسن ابن الحسين الحكاك المروزى, a composé son traité رسالة, intitulé مرشيد

سوال اول کدام عدد است که اجزاء مفروض بر وی افزاي عدد معين گردد چنانك گويند كدام عدد است كه نصف وثلث يا ربع يا خمس وربع يا ثمن وعشر يا تسع وسبع وخمس يا امثال آن بر وى افزاي ده گردد يا بيست يا چندانك فرض كنند جواب کمتر عددی طلب کنیم که اجزاء سوال کسره در وی یافت شود واین اجزاء عدد معلوم کنیم وهم بر وی افزایم ونسبت كنيم اين مجموع را بدان عدد كه اجزاء در وى يافته شود پس نسبت کنیم این هر دو عدد را چو نسبت عدد معلوم شد بعدد مجهول

Problème I. — Quel est le nombre dont des fractions données, si tu les additionnes, donneront un nombre déterminé? — Comme quand on dit : Quel est le nombre dont la moitié et le tiers ou le quart, ou le cinquième et le quart, ou le huitième et le dixième, ou le neuvième, le septième et le cinquième, ou autres analogues, si tu les additionnes, fassent 10 ou 20, ou tout ce qu'on voudra poser? *Réponse.* Nous chercherons le plus petit nombre, tel que l'on puisse en prendre les fractions de l'énoncé, de manière à faire de

الحاسبين, en محرم سنة ثلثة عشر وستماية « moharram de l'an 613 » (avril-mai 1216). La copie a été exécutée, suivant l'énoncé en toutes lettres et la date en chiffres à l'encre rouge au-dessous, en l'an في سنة عشرين وسبعماية ٧٢٠ 720 de l'hégire, 1320 de J.-C. Cette copie, exécutée en écriture *ta'aliq* ancienne, est un très curieux monument paléographique : je n'aurais certainement pu réussir à la lire sans le secours éclairé de Mirzâ Mohammad, lequel m'a également aidé avec une grande obligeance à interpréter les termes techniques qui ne m'étaient pas encore familiers à l'époque où j'ai pu consulter le livre d'Al-Marwazi.

ces fractions des nombres connus : nous les ajoutons et prenons le rapport de cette somme au nombre d'où les fractions ont été tirées; alors nous faisons le rapport de ces deux nombres égal au rapport du nombre connu au nombre in-

---

ومثال اول كدام آن عدد است كه ربع وى بر وى افزايى بيست
شود كمتر عددى كه اورا ربع بود چهارست ويكى با وى جمع
كرديم وپنج شد وپنج را نسبت كرديم بچهار پس نسبت پنج
بچهار چون نسبت بيست بود بعدد مطلوب نهاديم برين
صورت

۴	۵
	۲۰

وچهار را در بيست ضرب كرديم هشتاد شد
بر پنج قسمت كرديم شانزده بيرون آمد پس چون شانزده را
ربع بگيريم با وى جمع كنيم بيست گردد مطلوب اين بود

Exemple I. — Quel est le nombre tel que si l'on ajoute son quart à lui-même il viendra 20? — Le plus petit nombre qui ait un quart est 4 : ajoutons-lui 1, il vient 5, et prenons le rapport de 5 à 4. Alors

le rapport de 5 à 4 est comme le rapport de 20 au nombre cherché.

Posons cela en cette figure :

5	4
20	

Multiplions 4 par 20, il vient 80 : divisons par 5, il en sort 16. Alors si nous prenons le quart de 16 et que nous le lui ajoutions, cela fera 20. C'est là le nombre cherché.

De Merv en Khoraçân dans l'Inde, il n'y a qu'un

pas : franchissons-le, et nous lisons dans la *Lilâvatî* de Bhâskara, écrite à peu près à la même époque encore :

अथेष्टकर्म्मसु करणसूत्रं वृत्तं ।

उद्देशकालापवद् इष्टराशिः क्षुण्णोद्धृतो ऽंशैरहितो युतो वा । इष्टाहतं दृष्टम् अनेन भक्तं राशिर् भवेत् प्रोक्तमितीष्टकर्म्म ॥ २० ॥

Voici, dans les opérations sur une arbitraire, la règle (une strophe) :

En suivant les conditions de l'énoncé, une quantité arbitraire est multipliée, divisée, diminuée ou augmentée de ses fractions; le nombre connu, multiplié par l'arbitraire, divisé par [le résultat obtenu], est la quantité [cherchée]. Tel est ce qu'on vient de nommer l'opération sur une arbitraire.

अत्रोद्देशकः ।

पञ्चघ्नः स्वत्रिभागोनो दशभक्तः समन्वितः ।

राशित्र्यंशार्द्धपादैः स्यात् को राशिर् द्व्यूनसप्ततिः ॥

न्यासः

गुणः । ५ । स्वत्रिभागः १/३ । हरः १० । राश्यंशाः १/३ १/२ १/४ । दृश्यं ६८ ॥

अत्र किल कल्पितराशिः । ३ । पञ्चघ्नः । १५ । स्वत्रिभागोनः १० । दशभक्तः १ ।

कल्पित । ३ । राशेस् त्र्यंशार्द्धपादैः ३/३ ३/२ ३/४ समन्वितो हरो जातः १७/४ ॥

अथ दृष्टं । ६८ । इष्टेन । ३ । गुणितं । २०४ । हरेण १७/४ भक्तं जातो राशिः । ४८ ॥

Ici, un exemple :

Multipliez par 5, diminuez du tiers de ceci, divisez par 10, ajoutez le tiers, la moitié, le quart de la quantité, quelle est-elle pour donner 70 — 2?

Tableau :

Multiplicateur, 5; le tiers de ceci, $\frac{1}{3}$; diviseur, 10; fractions de la quantité, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$: ce qu'on doit voir, 68.

Soit ici la quantité *posée*, 3 : multipliée par 5, 15; diminuée de son tiers, 10; divisée par 10, 1

La *position*, 3; le tiers, la moitié, le quart de la quantité, $\frac{3}{3}$, $\frac{3}{2}$, $\frac{3}{4}$; la somme, [qui sera] le diviseur, apparaît $\frac{17}{4}$.

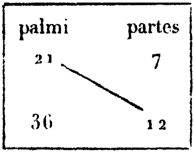
Or le nombre connu, 68, multiplié par l'arbitraire 3, [donne] 204, et divisé par le diviseur $\frac{17}{4}$, la quantité apparaît, 48.

Veut-on revenir en Occident? Voici Léonard de Pise, toujours du même temps ou à peu près. Nous lisons, p. 173 de l'édition Boncompagni :

INCIPIT PARS TERTIA DE QUESTIONIBUS ARBORUM ET SIMILIUM QUA RE SOLUCTIONES FIUNT.

«Est arbor, cujus $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{3}$ latet sub terra; et sunt palmi 21 : queritur quanta sit arboris illius longitudo : — Quia $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{3}$ reperiuntur in 12, intellige ip-

sam arborem esse in partes 12 equales divisam; quarum tertia et quarta, scilicet partes 7,

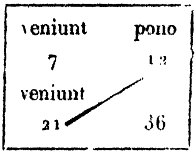


sunt palmi 21 : quare proportionaliter est sicut 7 ad 21, ita partes 12 ad longitudinem arboris.

« Et quia cum quattuor numeri sunt proportionales, est equa multiplicatio primi in quartum, multiplicationi secundi in tertium : quare si multiplicaveris secundum 21 per tertium 12 notos, et divides per primum numerum similiter, scilicet per 7, exibunt 36 pro quarto ignoto numero, scilicet pro illius arboris longitudine : vel quia 21 tripla sunt de 7, accipe triplum de 12, et habebis similiter 36.

« Est enim alius modus quo utimur, videlicet ut ponas pro re ignota aliquem numerum notum ad libitum, qui integraliter dividatur per fractiones, que ponuntur in ipsa questione : et secundum positionem illius questionis, cum ipso posito numero studeas invenire proportionem cadentem in solutione illius questionis. Verbi gratia : numerus quesitus hujus questionis est longitudo arboris : quare pone ipsum esse 12, cum integraliter dividantur per 3 et per 4, que sunt sub virgis : et quia dicitur $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{3}$ arboris sunt 21, accipe $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{3}$ de 12 positis, erunt 7. Que si essent 21 fortuitu utique haberemus propositum.

videlicet quod illa arbor esset palmorum 12. Sed quia 7 non sunt 21; cadunt ergo proportionaliter sicut 7 ad 21, ita posita arbor ad quesitam, scilicet 12 ad 36 : Quare consuevit dicere : pro 12, que pono, veniunt 7; quid ponam, ut veniant 21?



et cum ita dicitur, multiplicandi sunt insimul numeri extremi, scilicet 12 per 21; et summa dividenda est per reliquum numerum. »

Voilà bien assez d'exemples, je pense, pour faire voir comment, dans le monde entier, on a compris qu'il fallait traiter les problèmes où, comme je le disais plus haut d'après Al-Qalçâdî, l'inconnue est *dégagée*. N'aurions-nous pas le témoignage formel de l'auteur maghrebin, il ressortirait clairement des exemples cités que cette méthode n'a rien d'algébrique. On n'y invoque que le principe de la proportionnalité, on ne se sert pour les résoudre que d'une *proportion* : or cette sorte de formule, avant que les algébristes de nos jours aient eu l'idée de l'écrire

$$\frac{a}{b} = \frac{c}{x}$$

au lieu de

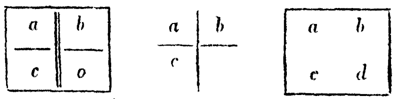
$$a : b :: c : x$$

avait toujours passé pour tout autre chose qu'une *équation*[1].

Il n'est pas jusqu'au terme employé pour désigner l'inconnue de ces sortes de problèmes qui ne décèle l'intention de les séparer de ceux qu'on traite par l'algèbre. On sait, en effet, que dans cette dernière branche du calcul, l'inconnue simple s'appelle en sanscrit यावत्तावत् *yâvat-tâvat* «le quantum», en arabe شيء *shay'* «la chose», ce dernier mot ayant été traduit en latin par *res*, en italien par *la cosa*, d'où l'allemand *die Coss*, et le nom de «règle de la chose» donné à l'algèbre par Estienne de la Roche (Lyon 1520). Dans les problèmes que je viens de citer, le nombre que l'on cherche, et qui doit subir les opérations prescrites pour amener au résultat

[1] Je ne veux dire qu'un mot en passant de la figure donnée à la proportion dans plusieurs de nos exemples :

chez Aben-Ezra, chez Al-Marwazi, chez Fibonacci.



Déjà, dans mes *Notations antérieurement au XVIe siècle*, j'avais rapproché cette figure de celle de nos *déterminants;* et pourtant je ne connaissais encore alors que celle d'Aben-Ezra : celle de Fibonacci, dont parle aussi Al-Qalçâdi dans son *Commentaire du Talkhis*, y ressemble encore plus, pour ne pas dire tout à fait. Au reste, je connais encore aujourd'hui d'autres exemples de l'emploi de cette figure, et je suis même sur la voie pour remonter jusqu'à son origine : j'espère donc pouvoir consacrer un jour un travail spécial à son histoire.

annoncé, s'appelle, chez Bhâskara, राशि *râçi* « quantité » ou plus littéralement « tas, monceau », ce qui, je le dirai plus loin, me paraît être purement et simplement la traduction du terme égyptien. En arabe et en persan, on l'appelle مال *mâl*, terme qu'il faut prendre ici dans son sens primitif et vulgaire de « fortune, bien, somme d'argent », *avere* chez Léonard de Pise[1], ממון chez Aben-Ezra, et non dans l'acception spéciale de « carré de l'inconnue, x^2 », qu'il prend en algèbre. Le problème d'Alkhârizmi, que j'ai cité dans mon *Étude sur l'algèbre* de cet auteur (p. 66 du tirage à part, ou *Journal asiatique*, janvier 1878, p. 66), fait bien ressortir la différence de ces deux significations.

B

Revenons maintenant à Aahmesu pour comparer sa manière de procéder à celle dont je viens de donner des exemples. Je vais d'abord traduire littéralement les trois premiers problèmes, en rendant pour cela les expressions égyptiennes telles que je les comprends, sauf à justifier plus loin celles de ces traductions qui différeront de l'interprétation de M. Eisenlohr que M. Cantor a suivie.

[1] Voir dans l'édition Boncompagni, p. 445 et suiv., les énoncés : « Multiplicavi quoddam avere, et radicem 3 per idem avere. . . . . : pone pro ipso avere rem. — Cuidam averi addidi 7 dragmas. . . . . pone pro ipso avere rem, etc. »

N° 24. — *Une quantité : son septième, elle-même,* font 19 :

/ • 7		• 8		/ $\frac{1}{4}$ 2		/ • $2\frac{1}{4}\ \frac{1}{8}$
/ $\frac{1}{7}$ 1	/ •• 16			/ $\frac{1}{8}$ 1		/ •• $4\frac{1}{2}\ \frac{1}{4}$
ensemble 8]		$\frac{1}{2}$ 4 [ensemble 19]				/ 4 $9\frac{1}{2}$
						[ensemble $16\frac{1}{2}\ \frac{1}{8}$]

(*a*)

La quantité

ποιῆσον οὕτως · • $16\frac{1}{2}\ \frac{1}{8}$

$\frac{1}{7}$ $2\frac{1}{4}\ \frac{1}{8}$ ensemble 19

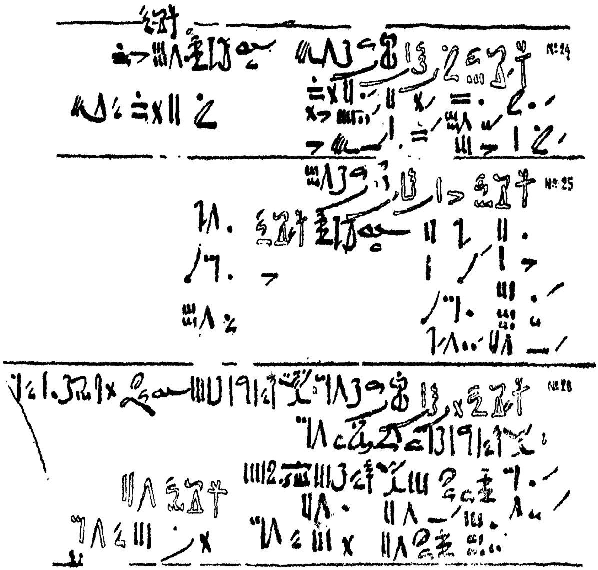
N° 25. — *Une quantité, sa moitié, elle-même,* font 16 :

	/ • 2	$\frac{2}{3}$ 2	
	/ $\frac{1}{2}$ 1	/ $\frac{1}{3}$ 1	
[l'ensemble]	/ • 3	• $5\frac{1}{3}$	
	∴ 6	/ •• $10\frac{2}{3}$	
	/ 4 12		

ποιῆσον οὕτως · *la quantité* • $10\frac{2}{3}$

$\frac{1}{2}$ $5\frac{1}{3}$

ensemble 16



N° 26. — *Une quantité, son quart, elle-même, font* 15 :

(*a*) Fais croître le nombre 4; fais $\frac{1}{4}$ de fois, c'est 1, ensemble 5 :

(*b*) Fais croître le nombre 5 pour trouver 15 :

/ • 5

/ •• 10

[ensemble 15]

cela te fait 3 : fais croître 3, 4 fois

• 3 / 4 12 • 12

•• 6 cela fait 12 $\frac{1}{4}$ 3 ensemble 15

la quantité 12

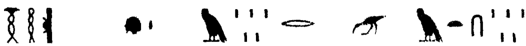
son quart 3 *ensemble 15.*

Que voyons-nous ici? Trois questions où l'inconnue est *dégagée*. Dans la première, il s'agit de prendre $1 \frac{1}{7}$ de cette inconnue : on opère sur 7. Dans la seconde, on demande $1 + \frac{1}{2}$ et l'auteur opère sur 2. Dans la troisième, c'est $1 + \frac{1}{4}$ qu'il faut prendre, et on les prend sur 4. N'est-ce pas là la règle du moyen âge qui prescrit d'essayer «le plus petit nombre en qui l'on puisse prendre les fractions de l'énoncé»?

Dans chacun de ces problèmes, on obtient pour résultat, avec la quantité essayée :

N° 24, 8 au lieu de 19,
N° 25, 3 au lieu de 16,
N° 26, 5 au lieu de 15.

Que nous dit alors Aahmesu dans son problème 26 qu'il a détaillé tout au long?



fais croître le nombre 5 pour trouver 15;

et par des duplications successives, la seule manière qu'il connaisse de multiplier, il trouve que pour avoir 15, il faut prendre 5 *une* fois (•) et *deux* fois (••), c'est-à-dire en tout *trois* fois. Guidés par cet exemple, nous reconnaîtrons au n° 24 que son résultat faux 8 est pris :

1 fois, ce qui fait 8,
2 fois, ce qui fait 16

et ce dernier est marqué bon. Il le faut seulement compléter par des fractions :

pour $\frac{1}{2}$ fois, nous avons 4,
pour $\frac{1}{4}$ fois, nous avons 2 qui est bon,
pour $\frac{1}{8}$ fois, nous avons 1 qui est bon,

d'où résulte que 8 donnera 19 si nous le prenons 2 $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$ de fois. — Au n° 25, le résultat faux 3 doit devenir 16, pour cela :

pris 1 fois, il donne 3,
pris 2 fois, il donne 6,
pris 4 fois, il donne 12,

et 1 fois et 4 fois sont marqués *bons* parce que leur somme fait 15 qui est le plus grand multiple entier de 3 contenu dans 16. Reste l'approximation par fractions. Ici, bien que Aahmesu sache fort bien que $\frac{1}{3}$ 3 = 1, il tient à passer régulièrement par son intermédiaire naturel $\frac{2}{3}$ 3 = 2 pour arriver *par dimidiation* à $\frac{1}{3}$ qui vaut 3 et est marqué bon. Ici encore, il résulte de l'accroissement graduel donné au résultat faux, qu'il le faut prendre 5 $\frac{1}{3}$ de fois pour avoir le résultat demandé par l'énoncé.

En résumé, il faut prendre le résultat faux :

au n° 24, 2 $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$ de fois,
au n° 25, 5 $\frac{1}{3}$ de fois,
au n° 26, 3 fois

pour satisfaire à l'énoncé du problème.

Ici intervient le lemme démontré dans la pre-

mière partie du chapitre du *Seghom : lorsqu'on fait subir à différents nombres une même opération, les résultats obtenus sont entre eux comme les nombres sur lesquels on a opéré.* Il faudra donc prendre pour valeur de la quantité sur laquelle on opère :

au n° 24, non pas 7, mais $(2 \frac{1}{4} \frac{1}{8})$ de 7.
au n° 25, non pas 2, mais $(5 \frac{1}{3})$ de 2,
au n° 26, non pas 4, mais (3) de 4,

ce que Aahmesu énonce, pour ce dernier cas, en intervertissant seulement l'ordre des facteurs :



fais croître 3, fois 4.

1 fois 3,
2 fois 6,
4 fois 12, marqué bon,

et qu'il ajoute  « il vient 12 ».

Par la même raison, et intervertissant encore l'ordre des facteurs, il lui faut :

Au n° 24 prendre sa correction $2 \frac{1}{4} \frac{1}{8}$, « fois 7 ».
1 fois $2 \frac{1}{4} \frac{1}{8}$,
2 fois $4 \frac{1}{2} \frac{1}{4}$,
4 fois $9 \frac{1}{2}$,
donc 7 fois $16 \frac{1}{2} \frac{2}{8}$.

Au n° 25, prendre $5 \frac{1}{3}$, « fois 2 ».
1 fois $5 \frac{1}{3}$,
2 fois $10 \frac{2}{3}$, marqué bon.

D'où résulte enfin que l'inconnue du problème,

la vraie quantité sur laquelle il faut opérer pour obtenir les nombres demandés, est :

au n° 24, $16 \frac{1}{2} \frac{1}{8}$ au lieu de 7,
au n° 25, $10 \frac{2}{3}$ au lieu de 2,
au n° 26, 12 au lieu de 4.

Telle est la vraie manière d'opérer d'Aahmesu, et non pas, comme le dit M. Cantor pour le n° 24, « en additionnant les fractions de l'énoncé pour arriver à $\frac{8}{7} x = 19$, en divisant 19 par le *numérateur* 8 du coefficient et multipliant le quotient par le *dénominateur* 7 », ce qui serait une véritable division par une fraction.

Encore une observation avant de continuer cette étude. J'ai déjà fait remarquer que l'auteur égyptien, pour appliquer à sa *fausse position* la même correction qu'au faux résultat qu'elle fournit, devait s'appuyer sur le lemme qui constitue la première partie du chapitre du *Seghom;* je crois que dans son esprit, la correction elle-même était obtenue en appliquant le procédé qu'indiquent les trois problèmes qui terminent ce même chapitre. Revenons pour cela au n° 21; l'auteur ayant vu que 15, mis à la place de 1 dans le nombre fractionnaire $\frac{2}{3} + \frac{1}{15}$, donne un résultat trop faible de « 4 parties de 15 » (pour parler comme les Arabes et Aben-Ezra), cherche quelle partie aliquote de 15 est 4, et prend la même partie aliquote de 1 pour compléter le nombre de l'énoncé. Au n° 24, de même, ou du moins par analogie, je crois, ayant trouvé que 7 essayé donne 8 et non 19, il cherche

quel multiple et sous-multiple de 8 est 19, et prend le même multiple et sous-multiple de 7, le nombre substitué. Encore une fois, il me semble qu'il y avait pour lui une connexion entre ces deux opérations.

Je passe maintenant à l'explication des termes mêmes ici employés, avant d'aborder l'examen des autres problèmes.

La quantité cherchée, le *mâl*, le *mammon*, est appelée *ha8-u*. Tous les égyptologues sont unanimes pour lui donner le sens de « amas, provisions, grande quantité »; je n'en parle que pour faire remarquer que le déterminatif semble lui donner pour sens primitif celui de « tas ou monceau de grains », et qu'alors il correspond exactement au sanscrit राशि *râçi* que le langage mathématique prend aussi dans le sens de « quantité » en général, mais qui a pour signification primitive celle de « tas de grains », « mound of corn », comme dit Colebrooke, en traduisant les titres des problèmes où Bhâskara et Brahmagupta enseignent à trouver le contenu d'un tas de grains, राशिमानं *râçimâna*[1].

Dans la plupart de nos énoncés, après l'énumération des fractions, vient le terme *hi-f* ou *her-f*, que M. Eisenlohr rend par « son entier »; dans sa courte *Analyse* du travail de M. Eisenlohr, insérée au *Literarisches Centralblatt* du 12 octobre 1878, M. Ebers semble tenir pour une préposition, et traduire : « ajoute la moitié par-dessus ou en outre, » *lege seine Hälfte auf es oder darauf*. Je crois qu'ici encore M. Eisenlohr est plus près de la vérité, mais

que pour y toucher, à la vérité, pour l'atteindre, il faut faire un pas de plus. Je trouve, en effet, dans la *Grammaire hiéroglyphique* de M. Brugsch, p. 14, la mention de ce qu'il appelle des *substantifs pronominaux :* ce sont des mots tels que « la tête », ou « le cœur », , , « la forme corporelle, la figure, la ressemblance », qui, suivis des pronoms personnels suffixes, servent à exprimer d'une façon plus énergique ces pronoms. Si ce fait était isolé en égyptien, on concevrait que les savants qui s'occupent de cette langue n'en aient pas aperçu l'importance; mais quand on les rapproche des composés analogues de l'hébreu avec עצם *8eṣem* « l'os »; du syriaque avec ܠܒܐ *leb* « le cœur », ܪܝܫ *rîsh* « la tête », ܝܬ *yath* « l'être », ܢܦܫ *nafsh* « l'âme », ܦܪܨܘܦ *parsup* « le πρόσωπον », etc.; de l'amariñña avec ርስ *ers* ou ራስ *ras* « la tête »; de l'arabe avec نفس *nefs* « le souffle vital », مثل *mithl* « la ressemblance », qui tous s'emploient pour exprimer notre mot *même*, ou mieux le *selb* ou *self* germanique, on est tenté de donner le même sens aux « substantifs pronominaux » de l'égyptien.

Voilà pourquoi je propose de traduire, au moins dans le cas qui nous occupe, par « lui-même », car nous obtenons ainsi une corrélation parfaite entre les énoncés égyptiens :



ar jed nek 8ân : haδ-u ro-sefeχ-f hi-f χeperf em met-pau

Si te dit l'écrivain : quantité, son $\frac{1}{7}$, lui, cela fait 19,

et l'arabe :

اذا قيل لك مالًا اجمع سبعه ومثله فكان تسعة عشر

idha qîl lek : mâl-an, ejma8 sub8-ho va mithl-ho
Lorsqu'il te dit : une fortune, joins son $\frac{1}{7}$ et sa ressemblance;
fe-kâna tis8at-8ashar
et ce sera dix-neuf,

plus ou moins fidèlement reproduit par le persan :

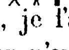
چون گويند كدام آن عدد است كه سبع وى بروى افزايى نوزده شود

cûn gûyand : kudâm ân 8adad ast ke, sub8 é vey bar vey
Lorsqu'on dit : quel est le nombre qui « ajoute son
afzâyî nûzdah shavad,
septième à lui, dix-neuf arrive »,

et par l'hébreu :

אמר אומר חברנו אל ממון (ou ממון הוספנו אליו) שביעיתו והיו תשעה עשר

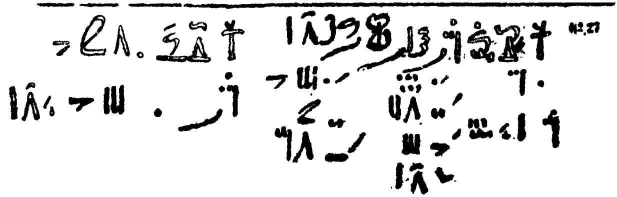
amar omer : ḥabar-nu el mammon ou *mammon, hôseph-nu*
A dit l'orateur : ajoutons à une fortune *ou* une fortune, ajoutons
elav shebi8ithô, vêhyû tish8a-8asar
lui son $\frac{1}{7}$, et ils seront 19.

Quant à ma manière de rendre  *ûah* par « faire croître », au lieu de multiplier, je l'ai expliquée assez longuement plus haut pour n'avoir plus besoin d'y revenir : je ferai remarquer seulement que les opérations auxquelles ce terme s'applique ici ne font que confirmer de plus en plus ma manière

de voir. Enfin j'ai traduit  *art ma χeper* « fais comme il est » par la formule héronienne *ποίησον οὕτως*, que je crois en être l'écho.

C.

Ceci posé, je continue à traduire le plus mot à mot possible les problèmes du papyrus.



N° 27. — *Une quantité : son cinquième, elle-même, font* 21 :

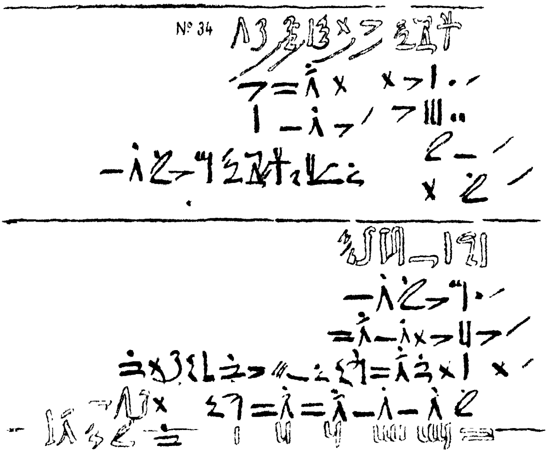
•	5	/ •	6	•	$3\frac{1}{2}$
$\frac{1}{5}$	1	/ ••	12	••	7
ensemble	6	/ $\frac{1}{2}$	3	/ 4	15
		ensemble	21	(ensemble	$17\frac{1}{2}$)

(en rouge) la quantité : $17\frac{1}{2}$

son cinquième $3\frac{1}{2}$ *ensemble 21.*

Rien de particulier à dire sur ce problème qui suit exactement la même marche que les trois premiers.

Il nous faut maintenant passer au n° 34 qui nous initiera à une manière de procéder de notre auteur, légèrement différente de la précédente : le nombre essayé, la fausse position, n'est plus le *mokhraj*, le « bloc extractif » des fractions : c'est l'unité.



N° 34. — *Une quantité : sa moitié, son quart, elle-même*, font 10 :

/ ·	1 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$
··	3 $\frac{1}{2}$
/ 4	7
/ $\frac{1}{7}$	$\frac{1}{4}$

(ensemble 9, manque 1).

$\frac{1}{4}$ $\frac{1}{28}$ $\left(= \frac{2}{7}\right)$		$\frac{1}{2}$
/ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{14}$		1



Ensemble, la quantité $5 \frac{1}{2} \frac{1}{7} \frac{1}{14}$.

L'auteur, ayant posé $x = 1$, a tout de suite pour résultat de sa substitution $1 \frac{1}{2} \frac{1}{4}$; il corrige alors ce résultat faux en procédant toujours par « approximations successives », par « accroissements graduels », et dans ces accroissements il déploie une certaine habileté sur laquelle on me permettra de m'arrêter un instant. Ainsi, lorsqu'il a doublé, puis doublé encore, et vu que 1 fois + 4 fois son nombre lui donne $8 \frac{1}{2} \frac{1}{4}$, il s'aperçoit que $\frac{1}{4}$ en plus lui feront 9; mais, par un artifice qu'il emploie souvent, puisque $4x = 7$, il en conclut que $\frac{1}{7}x = \frac{1}{4}$, et, dans la colonne suivante, que si $\frac{1}{7}x = \frac{1}{4}$, $\frac{2}{7}x$ (qu'il écrit suivant son habitude $\frac{1}{4} \frac{1}{28}) = \frac{1}{2}$ et $\frac{4}{7}x = 1$. Il a donc $5 \frac{1}{2} \frac{1}{7} \frac{1}{14}$ pour correction de son résultat faux : il faudrait multiplier cette correction par le nombre substitué, la fausse position; mais ici cette fausse position est 1 : la multiplication est donc toute faite, et, comme il l'écrit, « la quantité demandée est $5 \frac{1}{2} \frac{1}{7} \frac{1}{14}$ ».

Reste la preuve, annoncée par le titre



ap en s-api

$/\ \cdot \qquad 5\ \frac{1}{2}\ \frac{1}{7}\ \frac{1}{14}$

$/\ \frac{1}{2} \qquad 2\ \frac{1}{2}\ \frac{1}{4}\ \frac{1}{14}\ \frac{1}{28}$

$/\ \frac{1}{4} \qquad 1\ \frac{1}{4}\ \frac{1}{8}\ \frac{1}{28}\ \frac{1}{56}$



Ensemble $9\ \frac{1}{2}\ \frac{1}{8}$, manque $\frac{1}{4}\ \frac{1}{8}$.

Il faut remarquer que son total $9\ \frac{1}{2}\ \frac{1}{8}$ *ne comprend que les grosses fractions*, et qu'il a négligé les petites. Il agit ainsi dans tous les autres problèmes qu'il nous reste à étudier, et pour en tenir compte, il a soin d'indiquer ce qui manque,  *jet*, pour obtenir le nombre demandé. Ce manquant doit être comblé par les petites fractions dont il va alors s'occuper. Lorsqu'il opère ainsi, non pas dans une preuve comme ici, mais dans une correction de résultat faux, la somme des petites fractions ne lui donne pas tout son reste : il applique alors la méthode enseignée à la fin du chapitre du *Seghom*, il « complète » la somme de ses petites fractions pour combler son manquant. Voyons donc ici ce que vont lui donner ses petites fractions : ce sont :

$\frac{1}{7}\ \frac{1}{14}\ \frac{1}{14}\ \frac{1}{28}\ \frac{1}{28}\ \frac{1}{56}$ (or si $\cdot$ 56)

8 4 4 2 2 1 $\qquad \frac{1}{4}\ 14$

(ensemble **21**) $\qquad \frac{1}{8}\ 7$ ensemble 21.

Ici, il prend un *môré*, un *mokhraj*, un « bloc » 56,

transforme ses fractions et obtient pour leur somme 21 parties du « bloc »; mais $\frac{1}{4} + \frac{1}{8}$ de ce même bloc font aussi 21 : ses petites fractions comblent son manquant, sa preuve est satisfaite.

Remontons au problème précédent :

N° 33. — *Une quantité : ses deux tiers, sa moitié, son septième, elle-même,* font 37 :

(*a*)	·	$1\ \frac{2}{3}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{7}$	(*b*) ·		42
	··	$4\ \frac{1}{3}$	$\frac{1}{4}$	1		/ $\frac{2}{3}$	28
	4	$9\ \frac{1}{6}$	$\frac{1}{14}$ (1)			$\frac{1}{2}$	21
	8	$18\ \frac{1}{3}$	$\frac{1}{7}$			/ $\frac{1}{4}$	$10\ \frac{1}{2}$
/	16	$36\ \frac{2}{3}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{28}$		/ $\frac{1}{28}$	$1\ \frac{1}{2}$
		28	$10\ \frac{1}{2}$	$1\ \frac{1}{2}$	ensemble 40, manque 2.		

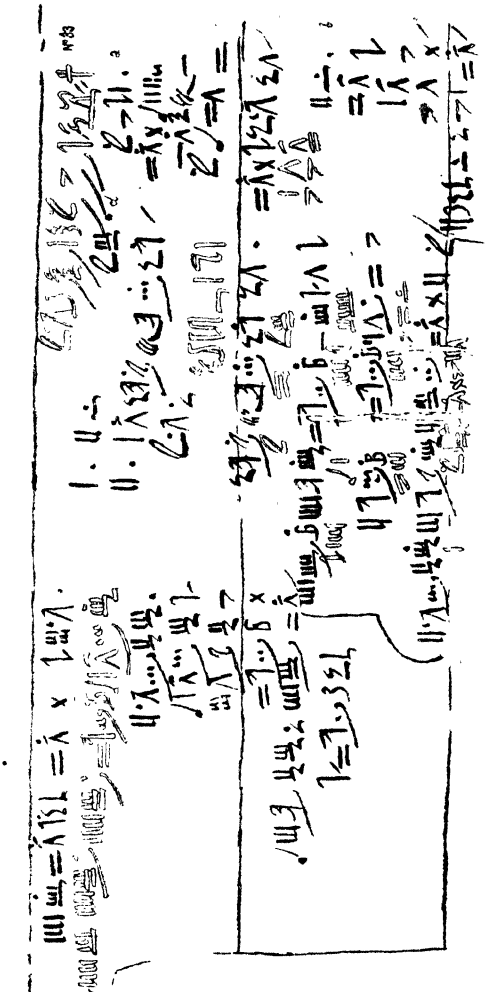
L'adoption de 1 comme fausse position lui donne $1\ \frac{2}{3}\ \frac{1}{2}\ \frac{1}{7}$ pour résultat à corriger : une première approximation de la correction est 16 fois, qui donne $36\ \frac{2}{3}\ \frac{1}{4}\ \frac{1}{28}$; ces fractions sont transformées au moyen du bloc 42, et, par extraordinaire, le calcul de cette transformation effectué tout au long dans la seconde colonne : il en résulte que ces fractions forment 40 parties du bloc 42, et qu'il en manque encore 2. Ces deux parties se retrouveront facilement. En effet :

Quand l'entier vaut 42,

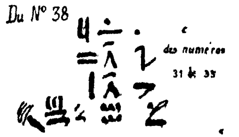
$\frac{1}{42}$ vaut 1.

$\frac{2}{42} = \frac{1}{21}$ vaut 2

[1] Ce résultat s'obtient comme ceci à l'égyptienne : en réalité, $2 \times (4\ \frac{1}{3}\ \frac{1}{4}\ \frac{1}{28}) = 8\ \frac{2}{3}\ \frac{1}{2}\ \frac{1}{14}$; mais $\frac{2}{3} = \frac{1}{2}\ \frac{1}{6}$.



Ainsi à 16 fois $1 \frac{2}{3} \frac{1}{2} \frac{1}{7}$, il manque encore $\frac{1}{21}$ pour faire 37. Mais qu'est-ce que $\frac{1}{21}$, en parties aliquotes de $1 \frac{2}{3} \frac{1}{2} \frac{1}{7}$, pour qu'on puisse ajouter cette partie aliquote à la correction approximative 16? Le calcul a été logé par Aahmesu tout à la fin du problème n° 38 où M. Eisenlohr a eu l'heureuse inspiration de l'aller découvrir. Le voici :



•	42	
$\frac{2}{3}$	28	
$\frac{1}{2}$	21	
$\frac{1}{7}$	6	ensemble 97.

Le texte porte 99, mais c'est évidemment une erreur de copie. — Que nous enseigne ce calcul? que $1 \frac{2}{3} \frac{1}{2} \frac{1}{7}$ du « bloc » 42 valent 97, et, par suite, que l'unité, qui est $\frac{1}{42}$ 42, sera $\frac{1}{97} \left(1 \frac{2}{3} \frac{1}{2} \frac{1}{7}\right)$, donc 2 unités seront $\frac{2}{97} = \frac{1}{56} \frac{1}{169} \frac{1}{776}$ du résultat faux; voilà pourquoi nous lisons à la seconde colonne de notre problème n° 33 (lettre *d*) :

$$\cdot \frac{1}{97} \qquad \frac{1}{42} \qquad 1$$

$$/ \frac{1}{56} \frac{1}{679} \frac{1}{776} \qquad / \frac{1}{21} \qquad 2.$$

On en conclut que la correction totale à faire subir au résultat faux, et, par suite, à la fausse position 1, est :

$$16 \frac{1}{56} \frac{1}{679} \frac{1}{776} \left(= 16 \frac{2}{97}\right).$$

La preuve est un curieux exemple d'addition de fractions compliquées :

•	16	$\frac{1}{56}$	$\frac{1}{679}$	$\frac{1}{776}$	
		97	**8**	**7**	
$\frac{2}{3}$	$10\frac{2}{3}$	$\frac{1}{84}$	$\frac{1}{1358}$	$\frac{1}{4074}$	$\frac{1}{1184}$
		$64\frac{2}{3}$	**4**	**$1\frac{1}{3}$**	**$4\frac{1}{3}$**
$\frac{1}{2}$	8	$\frac{1}{112}$	$\frac{1}{1358}$	$\frac{1}{1552}$	
		$48\frac{1}{2}$	**4**	**$3\frac{1}{2}$**	
$\frac{1}{7}$	$2\frac{1}{4}$	$\frac{1}{28}$	$\frac{1}{392}$	$\frac{1}{4753}$	$\frac{1}{5432}$
		(194)	**$12\frac{1}{2}\frac{1}{4}\frac{1}{14}$**	**$1\frac{1}{7}$**	**1**

•	$36\frac{2}{3}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{28}$	manque	$\frac{1}{28}$	$\frac{1}{84}$
	$3621\frac{1}{3}$	**1358**	**194**		**194**	**$64\frac{2}{3}$**

(calcul du manquant)

•	5432		
/ $\frac{2}{3}$ •	$3621\frac{1}{3}$		
$\frac{1}{2}$	2716		
/ $\frac{1}{4}$	1358		
/ $\frac{1}{28}$	194	ensemble	$5173\frac{1}{3}$
		manque	$258\frac{2}{3}$

N° 31. — *Une quantité : ses deux tiers, sa moitié, son septième, elle-même*, font 33 :

(a)					
•	$1\frac{2}{3}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{7}$		
/ ••	$4\frac{1}{3}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{28}$		
/ 4	$9\frac{1}{6}$	$\frac{1}{14}$			
/ 8	$18\frac{1}{3}$	$\frac{1}{7}$			
$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$ $\frac{1}{3}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{14}$		
/ $\frac{1}{4}$	$\frac{1}{4}$ $\frac{1}{6}$	$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{28}$	ensemble $32\frac{1}{2}$,	manque $\frac{1}{2}$.

L'« ensemble » est toujours la somme des entiers et des grandes fractions seulement; le manquant, $\frac{1}{2}$, doit être comblé par la somme des petites fractions et une *seghomt :* pour en déterminer la valeur, il faut sauter au calcul marqué

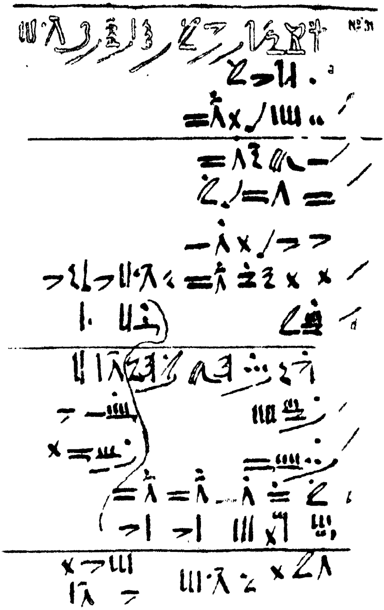
(b)

$\frac{1}{7}$	$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{14}$	$\frac{1}{28}$	$\frac{1}{28}$
6	**$5\frac{1}{}$**	**3**	**$1\frac{1}{}$**	**$1\frac{1}{}$**

[ensemble] **$17\frac{1}{4}$**, [manque] **$3\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$**

[car] **$\frac{1}{2}$** [=] **21.**

La somme de ces petites fractions, estimées au moyen du « bloc » 42, est $17\frac{1}{4}$; il manque donc, pour faire la moitié dudit bloc, soit 21, $3\frac{1}{2}\frac{1}{4}$ *parties* de 42.



Le petit calcul (c) de tout à l'heure (p. 436) nous apprenant que $\frac{1}{42}$ du bloc 42 est $\frac{1}{97}$ du résultat faux, de $1\ \frac{2}{3}\ \frac{1}{2}\ \frac{1}{7}$, nous pouvons calculer la partie aliquote de ce résultat faux que représentent $3\ \frac{1}{2}\ \frac{1}{4}$ parties de 42; c'est ce que fait Aahmesu dans son calcul

(d)

	$\frac{1}{97}$			$\frac{1}{42}$	1
$\left(\frac{2}{97} =\right)$	$\frac{1}{56}$	$\frac{1}{479}$	$\frac{1}{576}$	$\frac{2}{21}$	2
	$\frac{1}{194}$			$\frac{1}{84}$	$\frac{1}{2}$
	$\frac{1}{388}$			$\frac{1}{168}$	$\frac{1}{4}$

D'où l'on peut conclure (Aahmesu a négligé de le faire) que :

1° La correction totale à faire subir au résultat faux est :

$$14\frac{1}{4}\ \frac{1}{97}\ \frac{1}{56}\ \frac{1}{479}\ \frac{1}{776}\ \frac{1}{194}\ \frac{1}{388};$$

2° Telle est aussi la correction à faire subir à la fausse position ;

3° Cette fausse position étant 1, la correction est elle-même le nombre qui répond à la question.

Il faudrait maintenant en faire la preuve, ce dont Aahmesu s'est abstenu également : nous imiterons son exemple pour éviter des calculs dont on entrevoit d'ici la complication.

Peut-être cette complication a-t-elle été le motif qui a fait abandonner la conclusion de ce problème et y a fait substituer le n° 33, qui, avec le même coefficient pour x (je parle ici à la moderne, non plus à l'égyptienne), conduit à un complément, à une *seghomt* un peu moins compliqués.

N° 32. — *Une quantité : son tiers, son quart, elle-même*, font 2.

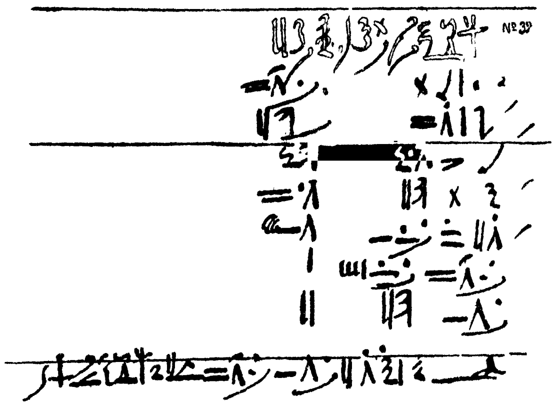
(a)				
	.	1 $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{4}$		**228**
	/ $\frac{2}{3}$	1 $\frac{1}{18}$		**152**
	/ $\frac{1}{3}$	$\frac{1}{2}$ $\frac{1}{36}$		**76**

/ $\frac{1}{6}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{72}$	38
/ $\frac{1}{12}$	$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{144}$	19
$\frac{1}{228}$		$\frac{1}{144}$	1
$\frac{1}{114}$		$\frac{1}{72}$	2.



demd *pa* *hâ8-u* *jed-su*

Total 1 $\frac{1}{6}$ $\frac{1}{12}$ $\frac{1}{114}$ $\frac{1}{228}$ la quantité en question.



Ici encore, Aahmesu avait commencé à essayer la substitution de 1, qui lui avait donné 1 $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{4}$ pour résultat faux : dans sa correction, arrivé à ajouter ensemble les $\frac{2}{3}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{12}$ de ce résultat faux, au lieu de procéder comme dans les exemples dont je viens de parler, de faire la somme seulement des grosses frac-

tions, puis de considérer l'ensemble des petites comme une quantité *à compléter*, il change d'avis et songe à prendre pour fausse position un *mokhraj* : régulièrement, il devrait prendre 12; mais comme il a déjà été conduit à prendre des *douzièmes* de son résultat faux, il choisit pour *mokhraj*, pour « bloc extractif » 12 × 12, qu'il évalue comme ceci :

(*c*)

	12
	24
/ 4	48
/ 8	96
ensemble	144,

et alors, s'il prend 144 pour bloc, ou pour valeur provisoire de son *ha8-u*, pour fausse position, il aura pour résultat de sa substitution :

(*b*)

[1] « la quantité »	144
$\frac{1}{3}$	48
$\frac{1}{4}$	36
ensemble	228,

et il recommence son calcul avec 288 pour résultat

[1] M. Eisenlohr n'a pas pu se rendre compte de ce que venait faire ici le signe : je crois qu'avec ma manière d'exposer la question, son emploi est tout naturel, ce qui me confirme dans l'opinion que mon explication est bien conforme aux idées d'Aahmesu ou de son modèle.

faux, ce qui lui donne les nombres entiers de la deuxième colonne de (*a*).

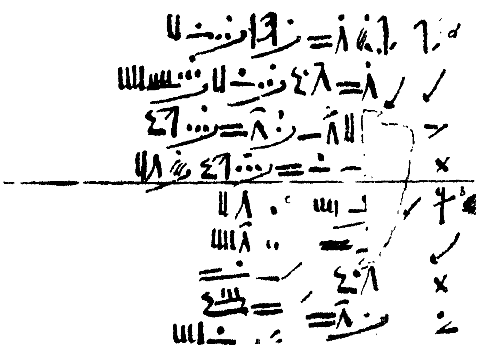
Ici manque un intermédiaire facile à retrouver d'après les exemples précédemment analysés :

$$\left(\frac{2}{3}\ \frac{1}{3}\ \frac{1}{6}\ \frac{1}{12}\right)\ 228 = 152 + 76 + 38 + 19 = 285$$

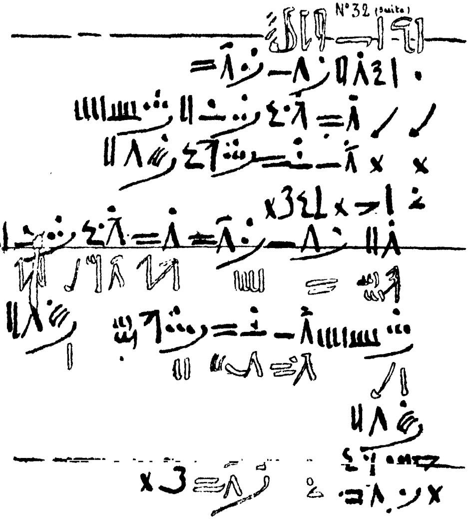
pour retrouver 2 fois le bloc, $2 \times 144 = 288$, il manque ( ) donc 3 parties de ce bloc.

Or 1 est $\frac{1}{144}$ du bloc, mais en même temps, puisque le résultat faux estimé dans ce bloc vaut 228, 1 est $\frac{1}{228}$ du résultat faux : Aahmesu a donc pu écrire les deux dernières lignes de (*a*) et celle dans laquelle il donne comme conclusion la vraie valeur à substituer. J'appellerai l'attention sur l'expression dont il se sert ici, et que nous allons retrouver au problème n° 30 : *pa ha8-u jed-su* « la quantité dont on parle, la quantité en question ».

Je m'arrête ici, le calcul effectué en (*d*)



n'étant, comme l'a très bien fait remarquer M. Eisenlohr, qu'une préparation à la preuve

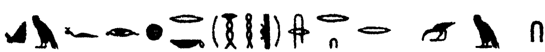


dont je ne m'occuperai pas, me bornant à en donner la réduction photographique pour la satisfaction des lecteurs qui voudront s'exercer à la lecture des calculs égyptiens.

N° 30



Si te dit l'écrivain : production de 10 au moyen de $\frac{2}{3}$ $\frac{1}{10}$, quel



est son ? Fais-toi croître $\frac{2}{3}$ $\frac{1}{10}$ pour trouver 10.

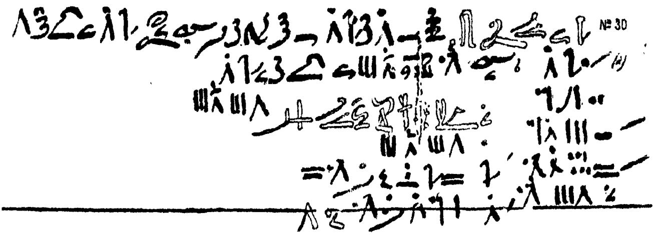
$/\ \cdot\quad \frac{2}{3}\ \frac{1}{10}$

$\cdot\cdot\quad 1\ \frac{1}{3}\ \frac{1}{5}$

$/\ 4\quad 3\ \frac{1}{15}$

$/\ 8\quad 6\ \frac{1}{4}\ \frac{1}{30}$

ensemble 13 $\left(9\ \frac{2}{3}\ \frac{1}{5}\ \frac{1}{15}\ \frac{1}{30}\right.$, manque$\left.\right)\ \frac{1}{30}$.



Cet énoncé diffère notablement de ceux que nous venons de voir : la présence, en commençant, de la formule *ar jed nek 8an* « si l'écrivain te dit » me paraît indiquer qu'Aahmesu avait l'intention de donner, dans ce problème, la méthode à suivre pour résoudre les autres. Aussi me semble-t-il que l'énoncé puisse se traduire en bon français comme ceci :

Si l'auteur te dit : on fait naître 10 de $\frac{2}{3}\ \frac{1}{10}$, qu'entend-il par là ?

et cette manière de traduire rend bien compte du mot *stem*, qui, d'après les meilleures autorités, signifie « écouter, entendre ». Je n'ai pas hésité à

supprimer le point fractionnaire au-dessus du signe de 10 dans l'énoncé, ni non plus à intercaler le mot *uah* après *ar-χerek* : ce mot indispensable a été évidemment omis par le copiste, tout comme il a omis, dans son addition ou produit par 13 (par exception ce facteur est écrit ici), la valeur du produit et le mot « manquant ». A moins, toutefois, que le ∩ de 13 ne soit écrit fautivement pour 9, et que les trois traits qui suivent ce ∩ ne soient justement les trois signes hiératiques = que l'on voit, par exemple, au n° 33 (*b*), et qu'ici le copiste n'aurait pas su lire.

Donc 13 fois $\frac{2}{3}$ $\frac{1}{10}$ font presque 10, mais il manque encore $\frac{1}{30}$.

Mais quelle partie aliquote de $\frac{2}{3}$ $\frac{1}{10}$ est $\frac{1}{30}$? Un calcul analogue au calcul (*c*) des n°s 31 et 33, que Aahmesu n'a pas plus écrit qu'il n'avait écrit à sa place ce calcul (*c*), mais qu'il n'a logé nulle part, nous l'apprendra. En effet :

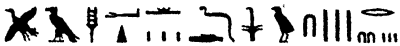
·	30
/ $\frac{2}{3}$	20
$\frac{1}{10}$	3
ensemble	23,

ce que le copiste résume dans la ligne (*b*) :



Fais 30 fois $\frac{1}{23}$ pour trouver $\frac{2}{3}$ $\frac{1}{10}$.

A quoi il ajoute comme conclusion :



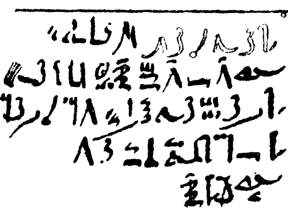
La quantité en question : 13 $\frac{1}{23}$.

Puis vient la preuve.

D.

Je suis convaincu que les deux problèmes 28 et 29 n'appartiennent pas au même chapitre que ceux que nous venons d'étudier : cependant, comme l'inconnue y est en *évidence* ou *dégagée*, je vais encore faire voir que Aahmesu n'a pas employé l'algèbre pour les résoudre.

Pourtant l'énoncé du nº 28 renferme de véritables signes algébriques : ce sont *les deux jambes* placées alternativement dans le sens direct pour dire « en plus », et dans le sens rétrograde pour dire « en moins »; mais comme je ne m'occupe ici que de la méthode suivie pour la solution du problème, je laisse de côté ce détail. En raison de la complication de l'énoncé, je le retranscrirai tout au long en hiéroglyphes.



Nº 28

N° 28. 

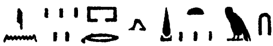
$\frac{2}{3}$ en + $\frac{1}{3}$ en — 10 reste :



Fais $\frac{1}{10}$ de 10 : cela est 1 : reste 9.



Ses $\frac{2}{3}$: 6; en + lui, = 15; son $\frac{1}{3}$: 5.



Si 5 sort, restent 10.



ποιῆσον οὕτως.

L'énoncé, ainsi qu'il résulte du calcul qui suit, signifie (sauf la valeur des signes), comme l'ont fort bien dit MM. Eisenlohr et Cantor :

$$\left(x+\frac{2}{3}x\right)-\frac{1}{3}\left(x+\frac{2}{3}x\right)=10.$$

Mais je ne puis rester d'accord avec eux pour croire

[1] Le texte porte par erreur un point sur le signe de 10 : M. Eisenlohr a pris ce point, qui est un peu large, pour le trait du chiffre 20; je crois plutôt que c'est un point de fraction que le copiste a placé sur ce chiffre parce qu'il venait de le mettre sur celui qui précède. Quant au démonstratif *pen* qui suit, M. Eisenlohr l'a placé dans la phrase précédente et traduit « fais $\frac{1}{10}$ de ces 10, cela donne 1 », *mache $\frac{1}{10}$ von 10 diesen, das giebt 1;* j'aime mieux lui faire commencer la phrase suivante, « cela fait 1 ».

que Aahmesu, tout en conservant dans l'esprit la notion de l'existence de cette inconnue, « fait la somme de ses coefficients » pour ramener la formule à être

$$\frac{10}{9}x = 10,$$

et effectuer la transformation, si compliquée pour l'époque, que j'ai copiée chez M. Cantor (v. p. 404). Ce que j'y vois, c'est que l'auteur égyptien a, comme dans les problèmes 30 à 34, essayé la valeur 1 pour l'inconnue, et obtenu pour résultat faux :

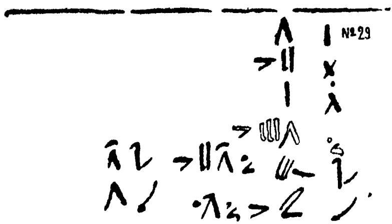
/ •	1
/ $\frac{1}{3}$	$\frac{2}{3}$
ensemble	$1\ \frac{2}{3}$
son $\frac{2}{3}$	$\frac{1}{3}\ \frac{1}{6}\ \frac{1}{18}$

reste  ou différence ⇉ $1\ \frac{1}{9}$.

Comment, maintenant, passe-t-il de là à nous dire que la vraie valeur est $(1 - \frac{1}{10})\ 10$? Comme il ne nous l'a appris nulle part, je m'abstiendrai de toute conjecture, non pas que je n'en puisse proposer de très probables; mais comme je n'ai aucun moyen de démontrer que je suis tombé sur la vraie, j'aime mieux me taire que de m'exposer à encourir le reproche, que j'adresse ici à M. Cantor, d'avoir substi-

tué des idées modernes à celles d'un auteur du XVIIIe siècle avant notre ère.

La façon dont M. Cantor explique le problème n° 29



est bien plus curieuse encore. Laissons en effet parler M. Eisenlohr (p. 65) :

« Du problème n° 29, qu'aucune marque extérieure ne distingue du problème précédent, quoique son équation soit tout autre, *il manque l'énoncé et la première moitié du calcul.* C'est seulement d'après la solution écrite en rouge et d'après la preuve contenue dans les dernières lignes que l'on peut reconstituer le problème. »

En vérité, c'est assez mal choisir un exemple que de prendre précisément un problème dont l'énoncé et le calcul n'ont été restitués que conjecturalement. Aussi bornerai-je à ces seuls mots mes observations au sujet des explications données par M. Cantor pour ce problème n° 29.

APPENDICE.

Dans ma notice du *Manuel du calculateur*, p. 147,

148 (9 et 10 du tirage à part), je m'exprimais en ces termes au sujet du n° 79 qui concerne la somme des termes d'une progression géométrique :

« . . . . . Chacune des puissances porte un nom que M. Eisenlohr n'a certainement pas su lire, car la traduction qu'il en donne n'a aucun sens; ces noms seraient, suivant lui, dans l'ordre des puissances croissantes :

« L'écrit;
« Le chat;
« La souris;
« L'orge;
« Le boisseau.

« Il faut attendre assurément une interprétation plus rationnelle de ces mots. . . . . »

Cette interprétation plus rationnelle est trouvée, et elle vient justifier pleinement la science égyptologique de M. Eisenlohr, qui n'en est pas, du reste, à attendre une pareille justification. Voici comment je suis arrivé, par hasard, à découvrir le mot de l'énigme.

En parcourant le *Liber abaci* de Léonard de Pise, pour y chercher des exemples de problèmes analogues à ceux des *haȣ-u* d'Aahmesu, je suis tombé sur l'énoncé suivant qui fait partie des explications du calcul des progressions; c'est à la p. 311, au bas, de l'édition Boncompagni :

« Septem vetulæ vadunt Romam ; quarum quælibet habet burdones 7; et in quolibet burdone sunt sac-

culi 7; et in quolibet sacculo panes 7; et quilibet panis habet cultellos 7; et quilibet cultellus habet vaginas 7. Quæritur summa omnium prædictorum. »

La ressemblance des raisons, 7 dans les deux cas, me fit immédiatement rapprocher ce problème de la progression égyptienne; et par une de ces déductions subites que nous connaissons tous, j'en vins sur-le-champ à conclure que le n° 79 du papyrus n'était que la fin d'un problème, écrite par Aahmesu dans une place restée libre, comme nous avons vu plus haut qu'il a écrit le petit calcul auxiliaire (*c*), de ses problèmes 31 et 33, bien loin desdits problèmes. L'énoncé, qui nous manque, soit que le scribe ne l'ait pas copié, soit qu'il se trouvât sur une partie du papyrus aujourd'hui détruite, devait être quelque chose comme ceci :

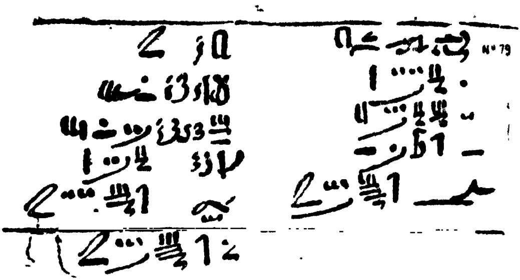
« Sept écrivains ont chacun 7 chats; chaque chat, dans un certain laps de temps (mettons T), attrape 7 souris; chaque souris, dans un temps T′, eût mangé 7 épis d'une céréale quelconque; chaque épi, mis en terre, eût fourni, dans un temps T″, 7 boisseaux de grains. »

et la sommation de tous ces termes hétérogènes n'est pas plus bizarre que celle du problème italien, qui additionne des couteaux avec des pains, des pains avec des sacs, et des sacs avec des vieilles femmes.

J'ai immédiatement fait part de cette découverte à MM. Cantor et Eisenlohr, qui ont donné leur approbation complète à mon explication, tout en ad-

mirant la persistance avec laquelle ont pu se perpétuer à travers des siècles des énoncés de problèmes aussi peu raisonnables que celui que nous avons sous les yeux.

La solution contenue dans la seconde colonne du n° 79



rappelle tout à fait celle que donne Fibonacci et le petit tableau inscrit en marge de l'édition. Cette seconde colonne doit en effet se lire ainsi :

Sân-u	écrivains	7
mau (ou *miau*)	chats	49
pennû	souris	343
beti	épis	2401
beša	boisseaux[1]	16807
	ensemble	19607,

[1] Le sens de « mesure de capacité pour les grains » de ce groupe est assuré par l'emploi qui en est fait dans un très grand nombre de problèmes du papyrus.

Pour le calcul de la première colonne, il n'est pas possible jusqu'à présent de déchiffrer le titre qui le surmonte : tout ce qu'on y voit, c'est que le premier mot est *ua8t* « un, l'unité ». Quant au calcul lui-même, il montre la somme 2801 des cinq premiers termes d'une progression géométrique de raison 7 *commençant à 1,* multipliée par 7 (ce qui nous fournit, soit dit en passant, un très bon exemple de multiplication à l'égyptienne par duplications successives) pour obtenir le même total *demd* « 19607 » qu'a la seconde colonne.

Or me basant sur le principe de la conservation des problèmes et des méthodes de calcul dont je parlais il n'y a qu'un instant, je retrouve chez les commentateurs d'Ibn-al-Bannâ [1] l'explication de ce procédé. La voici :

Ibn-al-Bannâ enseigne d'abord à faire le problème des « cases de l'échiquier » بيوت الشطرنج [2], c'est-à-dire

[1] Le ms. 951_2 renferme deux commentaires du Talkhys d'Ibn-al-Bannâ : celui d'Al-Qalçâdi, dont j'ai déjà parlé, et un autre d'un anonyme. Ces deux commentaires contiennent souvent les mêmes passages reproduits mot pour mot, mais ils diffèrent par certains détails ; en général, celui d'Al-Qalçâdi est le plus développé, mais pas toujours le plus clair.

[2] Le mot arabe شطرنج *shatranj* est emprunté au persan سطرنگ *shatrang*, lequel n'est lui-même qu'une corruption du sanscrit चतुरङ्ग *caturanga*, nom du jeu en question. Quelques personnes ont pensé que ce mot, qui signifie « à quatre membres », venait de ce que dans l'Inde on aurait joué ce jeu à quatre camps. Je ne suis pas assez versé dans l'histoire du jeu d'échecs pour contester d'une façon absolue cette explication, mais je dois dire, appuyé sur l'autorité du grand *Dictionnaire de Saint Pétersbourg*, qu'elle n'est pas

la somme des termes d'une progression géométrique dont la raison est 2 التفاضل بالضعف, et où « l'on pose 1 dans la première case » وتضع الواحد في بيت الاول, et il le fait d'une manière très ingénieuse, en partant de cette remarque, vraie pour la progression qu'il considère, que le $(n+1)^e$ terme est égal à la somme de tous ceux qui le précèdent, augmentée de 1. Puis il ajoute :

وان اختلف الوضع فاضرب الباقي في الاول يكن المطلوب

Et si l'on change la pose, multiplie le reste par le premier, ce sera ce qu'on cherche.

Les deux commentateurs disent ici l'un et l'autre :

هذا كلام مقفل وعبارة مغلقة والمعنى اكتفا فيه بالرمز

indispensable. En sanscrit, en effet, *caturanga* désigne une armée composée des quatre sortes de combattants désignés par les noms de रथाः *rathâs* « chars », गजाः *gajâs* « éléphants », तुरङ्गाः *turañgâs* « chevaux » et पदातिः *padâtis* « troupe à pied ». Or les noms des pièces, शार *çâra*, de l'échiquier sont en sanscrit et en persan :

राजन्	*râjan*	« roi »	شاه
राज्ञी	*râjñî*	« reine »	فرزين
गज	*gaja*	« éléphant » (le fou)	فيل
अश्व	*açva*	« cheval »	سوار اسب
नौ	*nau*	« navire » (la tour)	رخ
पदाति	*padâti*	« fantassin »	پيادكان

Sauf la substitution du « navire » au « char » (qui se retrouve également dans le russe ладья), nous avons ici une vraie चतुरङ्गा सेना « armée complète ».

والاشارة ولكن احجب بالكلام وابهم على الابهام والمراد
باختلاف الوضع ان يكون الابتداء من غير الواحد حسبما
صرح به في رفع الحجاب والمراد بالباقي ان تقدر الابتداء من
الواحد وتضع بيوتا على قدر البيوت المفروضة من غير
الواحد ثم تعمل في البيوت المبتدات بالواحد على ما تقدم
في الجمع في بيوت الشطرنج وتسقط واحدا من البيت الذي
بعد المنتهى اليه والباقي بعد اسقاط الواحد تضربه فيما في
البيت الاول المبتدا به من غير الواحد

Cette phrase est cadenassée et son sens est sous clef; l'auteur s'est contenté de signes et de mots couverts : il a mis un masque à ses paroles et fait usage de mots détournés. Ce qu'il entend par « changer la pose », c'est prendre un premier terme autre que 1, et cela devient clair dès qu'on enlève le masque. Ce qu'il entend par « le reste », c'est ceci : donne au premier terme la valeur 1 et pose dans chaque case des valeurs en rapport avec les cases proposées; alors tu opéreras sur les cases commençant par 1 comme devant, à la somme des cases de l'échiquier : tu retrancheras 1 à la case qui suit celle où l'on s'arrête, et *ce qui restera* après la soustraction de 1, tu le multiplieras par la première des cases qui commencent par autre chose que 1.

Cette manière de procéder revient tout simplement à appliquer la formule que nous connaissons tous aujourd'hui :

$$S_n = a \frac{q^{n+1}}{q-1}.$$

Voici le premier exemple qu'ils donnent tous deux :

ومثال من ذالك اذا قيل لك كم المجموع من اربع بيوت على
ان الابتداء من اثنين والتفاضل بالضعف ، فقدر الابتداء
بالواحد وافعل ما سبق تخرج لك خمسة عشر فاضربها فيما في
الاول وهو اثنان تخرج لك ثلاثون وهو المطلوب ، وهو
مجموع ما في اربع بيوت على انّ الابتداء من اثنين وهذا
صورة ذالك

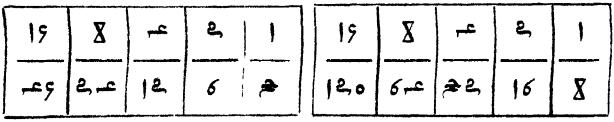
١٥	٨	٤	٢	١
٣٠	١٦	٨	٤	٢

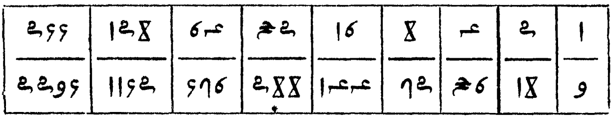
Exemple de ceci. Si on te dit : Quelle est la somme de quatre cases dans le cas où le premier terme est 2 et la différence du double? — Donne au premier terme la valeur 1 et agis comme ci-devant, il résultera 15. Multiplie-les par ce qu'il y a dans la première case, à savoir 2, il résultera 30 : c'est ce qu'on cherche. Et telle est la somme de ce qu'il y a dans quatre cases quand le début est 2. Voilà la figure de ceci :

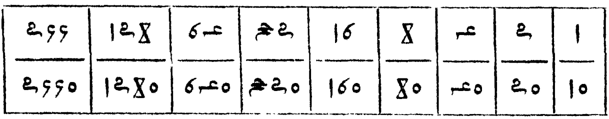
1	2	4	8	15
2	4	8	16	30

J'ajoute ici les « figures » (صورات = ), c'est-

à-dire les tableaux seulement, des autres exemples fournis par les commentateurs :







Les chiffres *ghobâris*, employés dans ces tableaux, sont assez semblables aux nôtres pour que je n'aie pas besoin de les traduire.

C'est bien évidemment ce même calcul qu'Aahmesu effectue dans sa première colonne, et par conséquent l'en-tête de cette colonne, dans lequel on ne lit plus que le mot « un » et l'initiale d'un autre mot, devait dire quelque chose d'analogue ou الابتداء من الواحد *el-ibtidâ'u min el-wâḥidi* « le commencement à partir de ۱ » de nos auteurs maghrébins. C'est donc dans ce sens qu'il convient de chercher la restitution de l'en-tête dont nous parlons.

Toutefois, il ne faut pas se dissimuler que, l'énoncé du problème et les quelques mots d'explication dont sa solution devait être accompagnée nous faisant défaut, il sera fort difficile, sinon impossible, de retrouver la véritable expression originale.

ÉTUDES BOUDDHIQUES.

COMMENT ON DEVIENT ARHAT,

PAR

M. Léon FEER.

Après la Bodhi du premier degré, cette Bodhi parfaite et accomplie (*samyak-sambodhi*) au-dessus de laquelle il n'y en a plus (*anuttarâ*); — après la *Pratyeka-bodhi*, ou Bodhi du second degré; — vient en troisième lieu la Bodhi des Çrâvakas (auditeurs). En germe, à des degrés divers, chez les Çrotaâpannas appelés à vivre et à mourir encore sept fois sur la terre, chez les Sakṛd-âgami appelés à y revenir une seule fois, chez les Anâgami qui n'y reviendront pas, et dont la destinée se consommera dans les régions supérieures, cette Bodhi n'atteint son complet développement que chez les Arhats. On pourrait l'appeler la Bodhi des Arhats.

Les Arhats ont ceci de commun avec les Buddhas et les Pratyeka-buddhas qu'ils sont arrivés à leur dernière existence; ils ne quittent la vie que pour entrer dans le Nirvâna, qui est la fin des existences, on peut même dire de l'existence. Aussi le mot

« Arhat » est-il un des noms du Buddha : le Buddha est le grand Arhat. Les Arhats proprement dits ne sont que de petits Arhats; ils composent le vulgaire, la plèbe, de ces êtres arrivés à la perfection, dont les Buddhas sont en quelque sorte les souverains, les potentats, les plus hauts dignitaires, et dont les Pratyeka-buddhas sont comme l'aristocratie, les chefs intérimaires, lieutenants du chef suprême.

1. RÉCITS RELATIFS AUX ARHATS.

L'Avadâna-çataka et son similaire, le Karma-çataka, renferment un très grand nombre de récits dont les héros arrivent à l'état d'Arhat. Le premier de ces recueils consacre spécialement à cette classe de personnages quatre décades, soit quarante récits dont chacun retrace l'histoire d'un Arhat. Mais de ces quarante textes, il y en a seulement la moitié, ceux de la septième et de la neuvième décade, qui présentent l'arrivée à l'état d'Arhat dans les conditions les plus simples, nous n'oserions dire les plus ordinaires. Dans les vingt autres, ce phénomène se complique de circonstances particulières qui exigent une étude spéciale. Les vingt premiers seulement nous occuperont ici.

Il y a entre les récits relatifs aux Arhats et les récits relatifs aux Buddhas et aux Pratyeka-buddhas une différence capitale : ceux-ci ont tous leur dénouement dans le présent; les autres auront le leur dans l'avenir. Pour les Buddhas et les Pratyeka-buddhas, l'acquisition de leur dignité est un fait futur très

éloigné; ils n'obtiennent actuellement qu'une promesse. Les Arhats, au contraire, entrent dès à présent en possession de leur dignité; ils l'acquièrent sous nos yeux. La différence s'explique tout naturellement : quand il y a un Buddha sur la terre, il ne peut en paraître un second, il n'en viendra un nouveau qu'après l'achèvement de la période du Buddha actuel; de même, les Pratyeka-buddhas, étant destinés à paraître quand il n'y a pas de Buddha, ne peuvent se montrer quand il y en a un. La présence de Çâkyamuni exclut donc nécessairement toute apparition de Buddhas et de Pratyeka-buddhas. Pour les Arhats, c'est tout autre chose, presque le contraire. Sans doute, il s'en forme dans tous les temps, et le dernier récit de l'Avadâna-çataka nous offre le cas d'un personnage devenu Arhat, sous le règne d'Açoka, deux cents ans après la disparition de Çàkyamuni. Mais il est de toute évidence que la présence d'un Buddha est particulièrement favorable à l'éclosion des Arhats; ils foisonnent du temps de Çâkyamuni, et les livres bouddhiques sont remplis de récits qui nous montrent les disciples du Buddha arrivant à l'état d'Arhat et entrant dans le Nirvàna du vivant de leur maître. C'est le cas de Çàriputra, de Maudgalyàyana et de bien d'autres.

L'Avadâna-çataka et les autres recueils analogues pourraient parfaitement nous faire voir la Bodhi des Çràvakas prédite comme celle des Buddhas et des Pratyeka-buddhas. Il est dit, dans la description des effets du rire du Buddha, que, lorsqu'il veut pré-

dire la Bodhi des Çrâvakas, les rayons lumineux sortis de ses yeux lui rentrent dans le corps par la bouche : donc le Buddha prédisait l'acquisition de la Bodhi des Çrâvakas, comme il prédisait celle des autres Bodhi et même des conditions d'existence inférieures. Trouverait-on dans la littérature bouddhique des exemples de ce genre de prédiction? Je l'ignore; il est probable qu'ils sont très rares. Ce n'est pas que la qualité d'Arhat n'ait dû être prédite à quelques-uns au moins des personnages que nous voyons entrer en possession de ce grade; mais il s'agit alors de prédictions faites dans les temps reculés par d'anciens Buddhas. Les textes les supposent ou n'y font si même ils en font, que des allusions fugitives, sans entrer dans les détails. Leur souci est de nous montrer la dignité d'Arhat acquise actuellement, et les degrés supérieurs comme l'objet d'une prédiction solennelle dont l'avenir doit apporter la réalisation.

Tous nos récits prennent donc leur point de départ dans le présent; ceux qui se rapportent aux Buddhas et aux Pratyeka-buddhas pour ouvrir des perspectives sur l'avenir; ceux qui se rapportent aux Arhats pour rappeler les souvenirs du passé : les premiers appartiennent à la classe des Vyâkaranas, les deuxièmes rentrent au fond dans la classe des Jâtakas. La seule différence entre les Jâtakas proprement dits et nos Jâtakas Avadânas, c'est que les premiers rapportent toujours quelque action passée du Buddha, soit seule, soit, ce qui arrive le plus souvent, en connexion avec quelque acte

également passé de ses disciples, pour rendre compte de telle ou telle circonstance de la vie présente; tandis que les seconds se réfèrent seulement aux actions passées des disciples. Si, comme il arrive parfois, il s'y mêle un épisode d'une des existences passées du Buddha, l'Avadâna devient un véritable Jâtaka : ce cas nous occupera plus tard. Pour le moment, nous nous attachons aux Avadânas proprement dits, et spécialement à ceux qui sont relatifs aux Arhats. Tous nous font assister à la fin d'une existence individuelle, au dernier terme d'une destinée, en nous faisant faire un retour sur le passé.

Ces récits se déroulent de la façon suivante : Nous assistons à la venue au monde du héros qui apporte en naissant tel ou tel avantage distinctif, se fait remarquer par telle ou telle perfection, entre dans la confrérie et devient Arhat. — La confrérie émerveillée ne sait que penser, elle demande au Buddha le mot de l'énigme. « Celui qui sait tout » n'est jamais à court d'explication; il raconte que le héros en question s'est acquis tel ou tel mérite à telle ou telle époque, dans une, deux, trois existences : ce qui lui a valu les avantages dont il jouit et surtout la dignité d'Arhat.

Telle est l'ordonnance générale de nos textes, diversifiée plus ou moins par les détails. Il y a entre la septième et la neuvième décade une distinction bien tranchée à faire. Les récits de la première sont très semblables les uns aux autres : les héros sont tous des Çâkyas; tous ont rendu hommage au même

Buddha dans une existence précédente; certaines portions de ces récits sont reproduites dans des termes absolument identiques ne présentant d'autres variantes que celles qui sont exigées par la différence des personnages. Les récits de la neuvième décade présentent moins d'uniformité, et, quoique faits sur le même plan, ne sont pas, au même degré, la répétition les uns des autres. On peut signaler encore cette autre différence que les faits anciens relatés au sujet des héros de la septième décade se rapportent tous à une seule existence, tandis que ceux qu'on raconte dans la neuvième se rapportent pour cinq des héros de ces récits à deux et même trois existences.

Les noms des héros servent de titre, à deux exceptions près, à tous ces récits. En voici la liste (nous mettons en italique les titres qui font exception, mais n'en contiennent pas moins une allusion au sujet traité) :

VIIe DECADE.

1. Suvarṇâbha (éclat de l'or).
2. Sugandhî (qui sent bon).
3. Vapuṣmân (qui a un corps).
4. Balavân (fort).
5. Priya (cher).
6. Padmâxa (aux yeux de lotus).
7. Dundubhisvara (voix de timbale).
8. *Putrâ* (les fils).
9. Sûrya (soleil).
10. Mallapatâka (étendard de lutteur).

IX° DÉCADE.

1. Samudra (mer).
2. Sumana (fleur de sumanâ).
3. Hiraṇyapâṇi (mains d'or).
4. Tripiṭa (triple vase).
5. Yaçomitra (ami de la gloire).
6. *Aupapaduka* (de naissance merveilleuse).
7. Çobhita (resplendissant).
8. Kapphina.
9. Bhadrika.
10. Râṣṭrapâla

Aux héros des récits de ces deux décades, il faut ajouter ceux des récits de quelques autres, un roi (I, 8) et un batelier (III, 7) anonymes, un musicien renommé Supriya (II, 7), le Bhixu Uttara (V, 6), et Sundara (X, 10) dont l'histoire a été précédemment traduite[1]. — Je ne reviendrai pas sur le roi et le batelier, dont j'ai déjà parlé; l'arrivée de Supriya et d'Uttara à l'état d'Arhat n'est pas décrite d'une manière assez détaillée pour figurer dans notre étude. Nous pouvons donc négliger ces personnages et nous en tenir aux vingt héros de la septième et de la neuvième décade, augmentés de celui du dernier récit du recueil, Sundara.

On aura remarqué que les titres des trois derniers récits de la neuvième décade sont des noms de Bhixus célèbres (nous les avons, pour ce motif, laissés sans traduction). Quelques autres noms de

[1] *Journal asiatique*, oct., nov., déc. 1879, p. 274-281.

notre liste se retrouvent parmi les noms des Bhixus; ce sont ceux de Sumana et de Çobhita dans la neuvième décade, de Sugandhî dans la septième. Deux de ces noms paraissent, d'après les textes pâlis, avoir été portés par deux personnages distincts. On comprend qu'il y aurait des recherches spéciales à faire sur chacun de ces personnages; mais cela serait hors de notre sujet. Nous nous proposons seulement d'étudier comment on arrive à l'état d'Arhat.

HISTOIRE DE SUVARNÂBHA ET DES CENT FILS.

Avant d'entreprendre cette étude minutieuse de nos textes, il convient d'en donner un spécimen. Je devrais en fournir un de chaque décade. Mais je crois devoir réserver la communication d'un texte de la neuvième décade et commencer par la septième seulement. Je prends le premier texte de cette décade, le Suvarṇâbha.

SUVARNÂBHA (VII, 1).

Le bienheureux Buddha... résidait à Kapilavastu, dans le jardin du Nyagrodha.

Il y avait à Kapilavastu un Çâkya riche... il se maria... il lui naquit un fils beau, admirable, charmant, dont l'éclat surpassait celui des hommes, sans atteindre au bel éclat des dieux, et semblable à l'or du fleuve Jâmbû (Jâmbûnada). Par cet éclat de l'or qui lui était propre, il fit resplendir toute la ville de Kapilavastu. Ce phénomène excita la curiosité de son père, de sa mère et (de bien) d'autres êtres. En proie à un étonnement suprême, ils se disaient : D'où vient cet être exceptionnel ? — On fit une fête à l'occasion de sa naissance, et on lui donna un nom. — Quel sera, demanda-t-on, le nom

de ce jeune garçon ? — Les parents dirent : Puisque, en naissant, il a fait resplendir toute la ville de Kapilavastu par l'éclat de l'or qui lui est propre, que son nom soit : « Brillant par l'or (Suvarṇâbha) ».

Le jeune Suvarṇâbha fut confié à huit nourrices... (*son éducation, ses inclinations vertueuses*)... il avait l'amour de la loi.

Plus tard, pendant que, ivre d'orgueil à cause de sa beauté, il était à jouer hors de la ville, une foule de Çâkyas (vint à passer), se rendant au jardin du Nyagrodha. Suvarṇâbha les vit : Messieurs, où allez-vous ? leur demanda-t-il. — Nous allons, répondirent-ils, au jardin du Nyagrodha pour voir le bienheureux Buddha. — A ce nom de Buddha, qu'il n'avait pas encore entendu prononcer, tous les poils de Suvarṇâbha se hérissèrent; une immense curiosité s'empara de lui, et il se dit en lui-même : Si j'allais, moi aussi, pour voir le bienheureux Buddha ! — Il se rendit donc au jardin du Nyagrodha.

Alors le jeune Suvarṇâbha vit le bienheureux Buddha... Aussitôt qu'il l'eut vu, l'enivrement de sa beauté s'évanouit. Il salua les pieds de Bhagavat et s'assit devant lui pour entendre la loi. Bhagavat la lui enseigna, et, après l'avoir entendue, il eut un ardent désir d'être initié.

Ayant donc obtenu l'autorisation de ses père et mère, il vint en présence de Bhagavat... (*initiation, réception de Suvarṇâbha; arrivée à l'état d'Arhat* [1]).

Les Bhixus, ayant conçu un doute, questionnèrent le bienheureux Buddha, celui qui résout tous les doutes. Vénérable, dirent-ils, quels actes Suvarṇâbha avait-il faits, pour être ainsi beau, admirable, charmant, et pour que, à la suite de son initiation, l'état d'Arhat se soit manifesté pour lui ?

[1] Le développement que j'omets ici sera plus tard l'objet d'une étude spéciale. C'est pour cela que je me borne à des indications sommaires, d'autant plus que la rédaction n'en est point identique à celle des autres récits, et que, du reste, il n'y a pas parfait accord entre le texte sanscrit et la version tibétaine.

Bhagavat répondit : Bhixus, Suvarṇâbha, autrefois, dans d'autres existences, a accompli des actes..... (*le fruit des œuvres et la transmigration*).....Autrefois, Bhixus, dans la voie du passé, dans le 91e Kalpa, parut dans le monde le Buddha nommé Vipaçyin... (*description d'un ancien Buddha*) ...Il entra dans la ville capitale Bandhumatî et y résida. A la fin, le parfait et accompli Buddha Vipaçyin, après avoir parachevé l'œuvre d'un Buddha, semblable à un feu dont l'aliment est épuisé, fut complètement couvert et absorbé dans l'élément du Nirvâna exempt de tout reste d'Upadhi.

Alors le roi Bandhumat, après avoir rendu les honneurs funèbres au corps de Bhagavat, érigea un stûpa qui avait un yojana en largeur comme en longueur, et un kroça en hauteur, puis il institua une fête du stûpa [1].

Or, pendant qu'on célébrait la fête du stûpa, un maître de maison, étant sorti de chez lui, vit un miroir en or qui était tombé de ce stûpa. Il en fit un ornement (d'oreilles), qu'il fixa au stûpa; puis, après avoir fait des offrandes de parfums, d'encens, de fleurs, il tomba sur ses deux pieds et fit ce vœu (*praṇidhâna*) : « Puissé-je obtenir de semblables qualités et me concilier un tel maître [et ne pas me l'aliéner]. »

Bhagavat ajouta : « Que pensez-vous, Bhixus ? — Celui qui, en ce temps-là, à cette époque-là, fut le maître de maison, c'était précisément ce Suvarṇâbha. »

C'est pour avoir offert ses hommages au parfait et accompli Buddha Vipaçyin qu'il est d'une beauté exceptionnelle. C'est pour avoir fait le vœu que, dans cette présente naissance, l'état d'Arhat s'est manifesté pour lui.

Ce spécimen est certes suffisant, mais il est un autre récit que je crois devoir reproduire, à cause de sa bizarrerie et de son lien étroit avec une tradition

[1] Tout ce développement sur la vie et la mort de Vipaçyin est textuellement reproduit dans les dix textes de la VIIIe décade, et dans ceux des autres où il est question de Vipaçyin.

brahmanique bien connue. C'est le huitième texte intitulé *Putrâ* «les fils». Le récit fournira lui-même l'explication de ce titre :

PUTRÂ «LES FILS» (VII, 8).

Le bienheureux Buddha. . .résidait à Kapilavastu, dans le jardin du Nyagrodha.

Or il y avait à Kapilavastu un Çâkya riche. . .sa femme devint enceinte. Quand huit ou neuf mois furent écoulés, elle accoucha, et il naquit une grosse boule de chair. A la vue de cet objet, le père et la mère furent consternés, aussi bien que les autres habitants de la maison, serviteurs et parents. — Qu'est-ce qu'un nouveau-né de ce genre? disaient-ils. Enfin, le maître de maison entra dans son boudoir, et, la joue appuyée sur sa main, il resta absorbé dans ses réflexions. — Qui consulterais-je bien? Qui pourra savoir ce que c'est? se disait-il. — Alors cette pensée lui vint à l'esprit : Le bienheureux Buddha sait tout, voit tout! C'est le bienheureux Buddha que je consulterai; c'est lui qui saura ce que c'est (que cela). — Il se rendit donc au lieu où était Bhagavat. Quand il y fut arrivé, il questionna Bhagavat. Bhagavat lui dit : Ne crains rien, toi, maître de maison, ne crains rien! Place cette boule de chair dans du coton bien préparé; trois fois par jour, pétris-la bien de tes propres mains; puis arrose-la de lait largement. Au bout de sept jours, elle s'ouvrira et il (te) naîtra une centaine de fils qui tous seront d'éminents et puissants personnages. — A l'ouïe de ces paroles, le maître de maison fut dans un suprême étonnement, et il se dit : J'ai fait un bien beau gain, puisqu'il me naîtra de tels fils.

Il fit comme (il avait été dit) et, le septième jour, la boule de chair s'ouvrit; il en naquit cent jeunes gens, tous beaux, admirables, charmants, doués de tous les membres principaux et secondaires, ayant la force des grands héros. Avec le temps, ils furent élevés, se développèrent, devinrent grands,

et bientôt ils furent tous enivrés par l'orgueil de la jeunesse. En errant çà et là, ils allèrent au jardin de Nyagrodha : là, ils virent le bienheureux Buddha... (*audition de la loi, — initiation, — arrivée à l'état d'Arhat*).

Les Bhixus, ayant conçu un doute, questionnèrent le bienheureux Buddha, celui qui résout tous les doutes: Vénérable, quels actes ces cent jeunes gens avaient-ils faits pour avoir ainsi la force des grands héros, et former une société de frères ?

Bhagavat répondit :... (*le fruit des œuvres et la transmigration; — apparition de Vipaçyin; — son Nirvâna; — son stûpa; — fête*)... Là, plusieurs centaines de milliers d'êtres offraient leurs hommages, l'esprit tourné vers le Svarga et la délivrance. Or une centaine de gens en fête, s'étant détachés de la troupe, virent le stûpa, et, se rappelant les qualités du Tathâgata, comme s'ils n'étaient qu'un seul homme, n'avaient qu'un seul corps et qu'une seule âme, tous, formant un même groupe, l'esprit rasséréné, la joie au cœur, dirigés par une même pensée, ils offrirent sur ce stûpa des fleurs, de l'encens, des parfums, des guirlandes, des onguents, des mets succulents et raffinés, et aussi toutes sortes de tentures, des bannières, des parasols. L'offrande achevée, formant toujours un seul corps, ils chantèrent un hymne d'une seule voix, et firent cent mille fois le *pradaxiṇa*, respectueusement inclinés. Après quoi, d'une même âme et d'un même esprit, ils firent ce *praṇidhâna:* Puissent, grâce à cette racine de vertu qui est en nous, naître pareillement des êtres qui aient une même âme, un même esprit, un même corps, une même loi, les mêmes mérites, un même nirvâna! — Là même, sur ce stûpa, leur existence s'arrêta pendant qu'ils étaient appliqués à cette dévotion. — C'est par cette cause que maintenant ils sont nés en une même boule de chair, ayant une même forme, la substance d'un même corps, une même âme et un même esprit, une même force, une même énergie, un même héroïsme, une même conduite, une application identique aux mêmes lois, qu'ils ont simultanément obtenu

la dignité de Çrota-âpatti, simultanément obtenu la dignité d'Arhat[1].

Ce récit pourrait donner lieu à des digressions qui nous entraîneraient trop loin. Nous ne nous y engagerons pas. Il nous suffit d'avoir donné ce curieux texte. Nous entrons maintenant dans notre sujet, la carrière des Arhats. On peut y distinguer les quatre points suivants : 1° l'acte religieux; 2° le vœu; 3° le prodige; 4° l'arrivée à l'état d'Arhat. Les deux premiers appartiennent aux existences antérieures, les deux autres à la dernière existence. Nous allons les passer successivement en revue.

3. ACTE RELIGIEUX.

Les actes religieux sont principalement des honneurs rendus à des stûpas. Ainsi les dix héros des

[1] Toute cette fin est rédigée un peu autrement dans le Kandjour, qui s'exprime ainsi : « Or cent personnes de la fête, s'étant détachées de la foule, virent le stûpa. Les qualités du Tathâgata se présentèrent à leur mémoire. Toutes ensemble, elles brûlèrent de l'encens et honorèrent le monument avec des fleurs, des guirlandes, des lampes, Après quoi, elles firent ensemble un *praṇidhâna :* « Partout où nous naîtrons, puissions-nous être une société de frères, nés d'un même sein, obtenir l'énergie des puissants et des forts, en même temps que la beauté physique, et, dans l'avenir, nous concilier de parfaits et accomplis Buddhas et ne pas nous les aliéner. — Que pensez-vous Bhixus ? Ceux qui étaient, en ce temps-là, à cette époque-là, les gens de la fête, c'étaient précisément ces grands personnages. C'est parce qu'ils ont ensemble rendu des honneurs au stûpa qu'ils sont ainsi nés ensemble et qu'ils ont obtenu l'énergie des puissants et des forts. C'est pour avoir fait le *praṇidhâna* que, ensemble, d'un commun accord, ils se sont fait initier et, après l'initiation, ont obtenu l'état d'Arhat.

récits de la septième décade ont tous, sans exception, honoré le stûpa de l'ancien Buddha Vipaçyin ; c'est là ce qui leur a valu la dignité d'Arhat. Quelques-uns de ceux des récits de la neuvième décade ont fait de même; d'autres se sont signalés par des actes un peu différents, mais, après tout, de même nature, des honneurs rendus à des Buddhas ou à des Pratyeka-buddhas. Un même personnage a quelquefois accompli plusieurs actes dans des existences distinctes.

Voici classés et résumés du mieux qu'il m'a été possible les actes religieux accomplis par les futurs Arhats :

Miroir en or tombé du stûpa de Vipaçyin à Bandhumatî et raccroché avec offrandes d'encens et de fleurs (VII, 1[1]); saphir fixé à la gouttière du même stûpa (VII, 6); ornement d'or fixé au stûpa de Kâçyapa à Bénarès (IX, 3); offrande d'instruments de musique et concert au stûpa de Vipaçyin (VII, 7); simple offrande de parfums et de fleurs au même stûpa (VII, 2); offrande de fleurs au même stûpa avec l'autorisation du roi et le concours du peuple (VII, 5); offrande de fleurs de Sumana au stûpa d'ongles et de cheveux de Kâçyapa avec regret de ne s'être pas fait initier (IX, 2); offrande de fleurs au stûpa d'ongles et de cheveux de Krakucchanda à Çobhavatî (IX, 7); offrande de parfums et d'huile au

[1] Pour compléter les renseignements fournis par les données, on peut se reporter à l'analyse de l'Avadâna-Çataka (*Journal asiat.*, août-sept. 1879, p. 176-177, 181-185 et 189).

stûpa de Vipaçyin (VII, 4); offrande au même de parfums, de fleurs, de mets, d'onguents, de guirlandes et d'étendards (VII, 9); d'un étendard gagné à la lutte (VII, 10), offrande d'un dais dressé sur le stûpa de Kâçyapa (IX, 10); nettoyage du stûpa de Vipaçyin, couvert de poussière et de fleurs fanées (VII, 3); nettoyage d'un stûpa quelconque abandonné dans la forêt (IX, 7).

Réception royale faite à Kâçyapa et à sa confrérie, et don de six ornements à chacun des membres (IX, 4); hospitalité de trois mois offerte à Vipaçyin (IX, 8).

Entretien d'un Pratyeka-buddha et érection d'un stûpa sur ses reliques (IX, 8, 10); assistance par don d'aliments et de vêtements à un Pratyeka-buddha fatigué (IX, 7, 10); offrande à un Pratyeka-buddha fatigué d'un beignet volé (IX, 9).

Initiation sous Kâçyapa (IX, 1, 6, 8); cet acte, qui est un peu maigre pour mériter à son auteur la qualité d'Arhat, ne se présente jamais seul, c'est-à-dire que le héros a accompli d'autres actes dans d'autres existences. — Respect témoigné à un Ṛṣi qui n'est que le futur Çâkyamuni (IX, 10); service fait à des Bhixus devenus Arhats (IX, 6); distribution merveilleuse d'eau faite à la confrérie de Kâçyapa pendant des milliers d'années à la suite d'un acte de repentir amené par la souffrance (IX, 5). Ici l'acte vraiment religieux est le repentir et la foi au Buddha; le prodige se manifeste dès avant la dernière existence. Enfin, bain offert à la confrérie en voyage (X, 10).

Le caractère de tous ces actes est bien marqué : ce sont des hommages rendus à des Buddhas ou à leurs monuments, à des Pratyeka-buddhas ou à la confrérie; rien en dehors de cela. Plusieurs de ces actes, nous l'avons déjà noté, ont été accomplis par un seul et même personnage; dans ce cas, les textes attribuent quelquefois à l'un de ces actes l'élévation au rang d'Arhat; mais il semble résulter du contexte que tous y ont contribué.

Parmi les auteurs de ces actes religieux nous distinguons : un fils de roi (IX, 4); un fils de Çreṣṭhì (IX, 5); cinq maîtres de maison (VII, 1, 2, 4, 5, 7); deux marchands (VII, 3, 6); une société de marchands (IX, 1); un directeur de maison de jeu (IX, 3); un pauvre (VII, 3); un mendiant (IX, 9); deux lutteurs ou faiseurs de tours (VII, 9, 10); cent fils de maître de maison, inséparables dans le saṁsâra et dans le nirvâna (VII, 8). Les héros de la neuvième décade dont on nous fait connaître les hauts faits dans plusieurs existences avaient été : ceux du premier (qui formaient une corporation), marchands, puis Bhixus de Kâçyapa; celui du sixième, Bhixu, serviteur d'un Arhat sous Vipaçyin, puis, Çreṣṭhi sous Kâçyapa; celui du septième, Çreṣṭhi, puis bûcheron; celui du huitième, marchand, puis roi (le roi Brahmadatta) et enfin Bhixu de Kâçyapa; celui du dixième, roi, fils de roi, Brahmane. La succession des naissances des héros des sixième et septième récits présente cette particularité que leur condition

dans la seconde existence est inférieure à celle qui leur était échue dans la première.

4. LE VŒU (PRANIDHÂNA).

Le mot *pranidhi* ou *pranidhâna*, que nous avons déjà cité plus d'une fois, signifie proprement : « disposition particulière d'esprit, application de l'esprit » à un objet déterminé. Un texte que nous traduirons plus loin renferme l'expression *cetanâ-pranidhi*. Le vœu est la manifestation extérieure de cet état mental ; et c'est par suite d'une extension du sens que *pranidhâna* peut se traduire par « vœu ».

Le vœu qui, dans la candidature à la Bodhi et à la Pratyeka-bodhi, succède immédiatement au prodige né de l'offrande, vient, dans la candidature à l'état d'Arhat, à la suite de l'acte religieux seulement, attendu que le prodige manque en général, ou, pour mieux dire, est renvoyé à un temps ultérieur. Ce vœu ne paraît pas indispensable, car il fait quelquefois absolument défaut (VII, 5 et 7 ; IX, 8) ; on peut le considérer comme absent de deux récits où l'on trouve bien un vœu, mais un vœu relatif à tout autre chose qu'à l'état d'Arhat (IX, 3, 4). Quatre récits (IX, 5, 7, 9, 10) nous offrent deux Pranidhâna, faits soit simultanément, soit séparément dans des existences distinctes, l'un pour la qualité d'Arhat, l'autre pour un avantage beaucoup plus mondain, et qu'on pourrait croire peu en harmonie avec la perfection morale.

La forme la plus ordinaire du vœu, toujours ex-

primé en présence soit d'un Buddha ou de son monument, soit d'un Pratyeka-buddha, est cellè-ci :

Evam vidhânâm guṇânâm labhî bhaviṣyâmi. ‖ *Evam vidham* (ou *prativiçiṣṭataram*) *çâstâram ârâgayeyam mâ virâgayeyam.* ‖ ‖

Puissé-je recevoir des qualités telles que celles-ci ! Puissé-je me concilier un maître tel que celui-ci (ou bien, s'il s'agit d'un Pratyeka-buddha : supérieur à celui-ci) et ne pas me l'aliéner !

Le mot « qualités » est quelquefois remplacé par le mot « œuvres » (*karmaṇâm*) ou par le mot « lois » (*dharmâṇâm̃*), et l'expression redondante « ne pas me l'aliéner », quelquefois absente du texte sanscrit, se retrouve ordinairement dans la traduction tibétaine. Dans plusieurs, la formule ci-dessus est précédée des expressions qui figurent constamment dans le vœu pour la Boddhi et la Pratyeka-bodhi : « Par cette racine de vertu, par cette production d'intelligence, par cet abandon conforme à la loi du sacrifice. . . »

Quelques praṇidhânas ont un caractère plus spécial. Tels sont : celui des cent jeunes gens que l'on a vu plus haut[1]; celui de Sumana que l'on verra plus bas[2] et qui renferme un regret, non pas celui d'une mauvaise action commise, mais celui d'une bonne action négligée. Deux autres praṇidhânas

[1] P. 471.
[2] P. 493.

présentent cette particularité qu'ils visent Çâkyamuni lui-même. Les héros du premier récit de la IXe décade étaient, à une époque indéterminée, une société de 500 marchands qu'un Ṛṣi, appelé à devenir Çâkyamuni, sauva du naufrage; ils formulèrent leur vœu en disant : Quand tu seras Buddha, prends-nous avec toi. — Le héros du récit 5, Yaçomitra, étant Bhixu de Kâçyapa, avait manqué de respect à son précepteur destiné à être Çâkyamuni; ce dont il avait été puni par une soif et une incapacité même d'apercevoir l'eau qui l'avaient amené à résipiscence, en sorte que son repentir avait été le principe d'une faculté merveilleuse pour avoir de l'eau en abondance et la distribuer. Au moment de mourir, il fit ce vœu :

Par cette racine de vertu,... puissé-je me concilier celui que le bienheureux Kâçyapa a déclaré son disciple supérieur, en lui disant : Au temps où les créatures vivront cent ans, tu seras, toi, disciple, le Tathâgata, Arhat, parfait et accompli Buddha appelé Çâkyamuni (puissé-je me le concilier) et ne pas me l'aliéner...

Vœu complété par celui-ci :

...et que de mes dents œillères sorte une eau douée de huit propriétés,

dont la réalisation est simultanée avec l'arrivée à l'état d'Arhat.

On conçoit ce double vœu exaucé dans chacune de ses parties; on conçoit moins bien le vœu simple

et tout à fait mondain de Hiraṇyapâṇi (IX, 3) qui, après avoir offert un double ornement d'or sur le stûpa de Kâçyapa, demande à naître toujours avec de l'or aux mains, obtient la réalisation de ce vœu à cause de l'offrande, et l'état d'Arhat à cause du vœu qui ne se rapporte nullement à cet état. Autant en faut-il dire de Tripiṭa (IX, 4) qui fait le vœu de naître en tenue de Çramaṇa et de se rappeler en venant au monde ses existences antérieures, obtient ces avantages en vertu de son vœu, et, en plus, l'état d'Arhat, sans qu'on nous dise à quoi il le doit. Il faut donc admettre ou que l'offrande, l'acte religieux avait, par lui-même, le pouvoir de le lui assurer, ou que le vœu spécial par lequel s'exprime l'aspiration à la dignité d'Arhat est sous-entendu.

Nous n'insisterons pas sur les vœux analogues à celui de Hiraṇyapâṇi dont nos textes nous offrent d'autres exemples (IX, 7, 9), sinon pour remarquer que ces vœux d'avoir à sa disposition une eau merveilleuse (IX, 3), de naître toujours beau, admirable, charmant (IX, 7), ou dans de grandes maisons (IX, 9), ne sont pas en harmonie avec ce détachement absolu que le bouddhisme enseigne. On répondra peut-être que ces vœux sont inspirés par une pensée vertueuse; Hiraṇyapâṇi donnait libéralement l'or qu'il portait fixé à ses mains. Nous le voulons bien; mais il y a autre chose que cette bonne pensée. Il faut du merveilleux, même quand on renonce à tout, et d'autant plus qu'on renonce. D'ailleurs la race indoue ne conçoit pas la vertu

sans un degré correspondant de bonheur poussé, s'il est nécessaire, jusqu'aux dernières limites de l'extravagance. Les actes religieux, qui sont la source première de ces avantages exceptionnels, et dont ces avantages provoquent à leur tour la multiplication, couvrent aux yeux des bouddhistes tout ce qu'il peut y avoir d'ambition secrète et de folle prétention dans le cœur de ces sages. Mais, pour nous qui ne sommes pas bouddhiste, il nous est impossible de ne pas voir là une véritable contradiction, une sorte de condamnation du bouddhisme par lui-même, une nouvelle justification du mot de Pascal : « L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. »

Râṣṭrapâla (IX, 10) énonce deux fois, c'est-à-dire dans deux existences distinctes, son vœu pour l'état d'Arhat. C'est le seul exemple que nous ayons. Faut-il attacher de l'importance à cette répétition? Admettre que le pranidhàna a besoin d'être confirmé par un second vœu, qu'on est plus sûr de son fait en le renouvelant? Nous n'oserions le faire, et nous nous bornons à constater cet exemple comme une sorte de bizarrerie ou une exception.

Remarquons, en finissant ce paragraphe, que, dans aucune des formules reproduites par nos textes, l'état d'Arhat n'est dénommé et désigné comme le sont la Bodhi suprême et la Pratyeka-bodhi dans les pranidhânas relatifs à ces deux grades supérieurs. Le vœu pour l'état d'Arhat est donc plus vague, moins précis que les autres. Il n'y a que Sundara (x,

10) qui exprime nettement son aspiration à la dignité d'Arhat. Mais aussi son vœu est formulé et s'accomplit en l'absence du Buddha qui n'est plus. Au contraire, tous les héros des autres textes font leur vœu en présence soit d'un Buddha, soit d'un Pratyekabuddha, ce qui sans doute donnait plus de valeur et de force à l'expression de leur désir, et comme la réalisation s'opère sous les yeux et par l'influence de Çâkyamuni, visé formellement ou non dans ces différents vœux, on peut croire que cette circonstance dispensait les candidats d'une déclaration plus positive. Il y aurait donc là comme un artifice pour glorifier le Buddha. Peut-être aussi celui qui doit devenir Arhat a-t-il moins conscience de son état moral et de sa destinée que celui qui est appelé à devenir Buddha ou Pratyeka-buddha. Toutefois ces explications ne me satisfont pas pleinement, et, en définitive, je ne vois pas bien pourquoi ceux qui aspiraient à l'état d'Arhat ne le disaient pas ouvertement.

5. PRODIGE.

La naissance de tous nos candidats à l'état d'Arhat est, à très peu d'exceptions près, signalée par un prodige plus ou moins extraordinaire.

Suvarnâbha fait resplendir Kapilavastu de l'éclat de l'or dont il brille (VII, 1). La même ville est éclairée par une grande lueur ou s'illumine spontanément à la naissance de Priya (VII, 5) et à celle de Çobhita (IX, 7). De la bouche de Sugandhî s'exhale une

odeur de lotus, et de son corps une odeur de sandal (VII, 2). La couleur de lotus des yeux de Padmâxa est à peine un prodige, mais la pierre de saphir fixée au sommet de sa tête en est un bien manifeste (VII, 6), de même que le joyau semblable au soleil fixé sur celle de Sûrya (VII, 9). La voix de Dundùbhisvara retentit comme un tambour (VII, 7); des divinités jettent des fleurs, dressent des étendards, donnent un concert à la naissance de Mallapatâka (VII, 10); Sumana naît couvert de filaments de la fleur sumanâ (IX, 2); Tripiṭa avec un vêtement de Bhixu et une mémoire qui lui permet d'appeler par leurs noms Bhagavat et les membres de la confrérie qu'il avait connus dans ses existences antérieures (IX, 4); Hiraṇyapâni avec un signe en or aux deux mains (IX, 3); Sundara avec un parc et un étang qui l'accompagnaient partout (X, 10).

Les cent héros du récit VIII, 8, naissent d'une boule de chair comme les fils de Dhṛtarâṣṭra; il fallait bien que cet épisode de l'histoire de la grande dynastie indienne passât dans le bouddhisme, de manière à égaler les membres de sa confrérie aux plus illustres héros de la race des Xatryas.

La naissance du personnage désigné par le terme Aupapaduka est des plus mystérieuses. C'est un personnage aérien, féerique, un deva. Il avait fait vœu (comme le Pratyeka-buddha Daçaçiras qu'on a vu naître d'un lotus[1]) de ne jamais passer par une ma-

[1] Voir *Journ. as.*, août-sept. 1879, p. 165.

trice, et il apparaît soudain, sans qu'on sache d'où il vient, pour héberger le Buddha avec une multitude d'êtres et devenir Arhat (IX, 6).

Yaçomitra est honoré, par exception, d'un double prodige. En naissant, il met fin à une sécheresse qui désolait le pays; dès qu'il est devenu Arhat, deux sources d'eau coulent de ses œillères. Les deux prodiges se rattachent à une même cause.

Certains prodiges sont beaucoup moins extraordinaires et rentrent presque dans le cours ordinaire des choses. Balavân naît avec une très grande force (VII, 5), et Vapuṣmân avec un corps très petit et qui est un «atome». Une force herculéenne et une taille de pygmée sont choses connues en dehors de la fantaisie bouddhique. Toute la question est de savoir quel en est le degré. Nous devons penser que la force de Balavân et la petitesse de Vapuṣmân atteignaient des limites connues seulement au pays des fictions.

Trois personnages (IX, 8, 9, 10) naquirent dans des conditions très rapprochées de la vie ordinaire. Du second on ne dit absolument rien; on fait remarquer que les deux autres naquirent «beaux, admirables, charmants, expressions qui indiquent certainement un physique particulièrement remarquable, mais qui, s'appliquant presque sans distinction à la plupart des héros de nos récits, y sont pour ainsi dire devenues banales. Or les trois personnages dont il s'agit, Kapphina, Bhadrika, Râṣṭrapâla, sont des membres connus, souvent cités, de la confrérie. N'y

a-t-il pas, dans la façon raisonnable dont leur naissance est rapportée, comme un aveu de la réalité historique de ces personnages mêlés à des héros fictifs?

Samudra « mer », le héros du premier récit de la IXe décade, fait aussi exception. Outre qu'il vient au monde beau, admirable, charmant, comme tant d'autres, sa naissance ne présente d'autre particularité que d'avoir eu lieu en mer, événement sans doute plus rare chez les Indiens que chez nous et dans les temps anciens que dans les temps modernes, mais, après tout, assez naturel et nullement merveilleux.

Le prodige de la naissance de plusieurs de ces personnages, des héros de la septième décade en particulier, paraît appartenir spécialement à la dernière existence. Mais il est dit positivement des héros de la neuvième décade dont la naissance fut signalée par un prodige que la merveille s'était renouvelée dans toutes les existences depuis la première qui suivit celle où le vœu avait été formulé jusqu'à la dernière dont on nous fait le récit. On aura remarqué que ce prodige est dans un rapport étroit avec l'acte dont il est la récompense, comme avec quelques-uns des vœux formulés et aussi avec le nom donné au personnage. Ainsi Sumana porte ce nom parce qu'il est né avec des filaments de la fleur divine sumanâ; et il est né avec ces filaments parce qu'il avait déposé une fleur de cette espèce en offrande sur le stûpa de Vipaçyin. Hiraṇyapâni a été ainsi

appelé à cause de l'ornement d'or qu'il avait aux deux mains, ornement qu'il avait demandé par un vœu, après avoir offert un double ornement d'or sur le stûpa de Kâçyapa. C'est pour avoir offert un bain à la confrérie que Sundara a toujours un étang et un parc à sa portée. Je pourrais multiplier ces rapprochements. Mais à quoi bon? Le lecteur les a pour ainsi dire sous la main : il ne tient qu'à lui d'en faire autant qu'il lui plaît.

6. ARRIVÉE À L'ÉTAT D'ARHAT.

La période préparatoire est longue et laborieuse, elle embrasse une longue série d'existences. Mais quand le moment est arrivé, l'opération se fait assez lestement. Ce qu'elle a de merveilleux et de mystérieux consiste en méditations, conceptions, idées, doctrines très profondes, en un travail intellectuel et moral très intense, mais d'une durée qui paraît assez brève. Un mot d'abord sur la période préparatoire.

On nous dit de trois personnages qu'ils s'étaient fait initier sous un Buddha antérieur (IX, 1, 6, 8), et d'un quatrième qu'il regretta de ne pas l'avoir fait (XI, 2). Au sujet de ceux qui s'étaient fait initier, on signale un certain degré de perfection ou un certain effort sur eux-mêmes exprimé par le terme *indriya-paripâka* («la maturation des sens») qui semble être le contraire de ce qui est appelé ailleurs (X, 1) *indriyânaṃ udbhrantatvam* («l'agitation, le tressaillement des sens») et désigne, par conséquent, un travail in-

térieur consistant à les émousser, à les dompter de manière qu'on en devienne complètement le maître. Il semble que tous les Arhats auraient dû passer par des épreuves de cette nature; mais elles n'apparaissent que comme des exceptions. Nos textes n'insistent que sur le travail accompli dans la dernière existence.

Ce travail comprend deux phases : 1° l'entrée dans la confrérie; 2° la prise de possession de la Bodhi. L'entrée dans la confrérie est exposée en ces termes :

> Plus tard, le jeune N. alla au jardin du Nyagrodha (ou à tel autre : Jetavana, Veṇuvana.....) Il y vit le bienheureux Buddha..... (*description physique du Buddha*). Dès qu'il le vit, son esprit fut bien disposé envers Bhagavat. Par suite de ces bonnes dispositions, il salua les pieds de Bhagavat, puis s'assit devant lui pour entendre la loi... Il obtint le degré de Çrota-âpatti. Quand il eut vu les vérités, il demanda l'autorisation de son père et de sa mère, puis se fit initier à l'enseignement de Bhagavat...

L'initiation est d'ordinaire indiquée par la simple phrase qu'on vient de lire. Mais, dans le premier récit de la septième décade, le Suvarṇâbha, traduit ci-dessus, elle est racontée tout au long en des termes qui ne sont pas identiques ou du moins distribués de la même manière dans le texte sanscrit et dans la traduction tibétaine, en sorte qu'il faudrait donner l'un et l'autre. Aussi ne reproduisons-nous pas ce passage que, du reste, aucune raison déterminante ne nous oblige à considérer comme spécial aux futurs Arhats. Même étant admis que certains traits se-

raient particuliers à ces personnages supérieurs, l'ensemble du récit doit se rapporter à tous les Bhixus, quel que soit leur degré d'avancement.

Étudions maintenant les actes dont se compose cette période courte, mais importante de la carrière des Arhats. On peut en faire l'énumération suivante · 1° le candidat va trouver le Buddha (il semble de règle que cette rencontre soit voulue par le candidat); 2° la vue du Buddha produit sur lui un effet irrésistible; 3° il écoute la prédication de la loi; 4° il éprouve le besoin d'être initié, ou il devient Çrotaâpanna; 5° il demande la permission de ses père et mère; 6° il est initié; 7° au bout d'un certain temps, il devient Arhat.

Ces détails sont reproduits dans tous les récits de la septième décade; ils ne sont pas aussi bien précisés dans la neuvième; mais ceux qui manquent doivent être sous-entendus. Car, d'abord, l'initiation n'est jamais omise; c'est la condition *sine qua non.* On ne peut devenir Arhat que sous le costume du Bhixu, après être entré dans la confrérie. Or l'initiation suppose la permission des père et mère, l'audition de la loi, la visite au Buddha.

La prise de possession du degré d'Arhat et la situation de celui qui y est parvenu sont exprimées par les deux propositions suivantes :

A force d'application, d'énergie, de travail, N. comprit que le cercle du Samsâra avec ses cinq conditions essentielles (*gaṇḍa*) est la mobilité même; il éloigna de lui, avec l'aide de la loi, toutes les voies des saṃskâras, la chute, la dé-

chéance, le changement, la destruction; et, quand il eut renoncé à tous les kleças, l'état d'Arhat se manifesta pour lui.

Quand il fut bien et dûment Arhat, l'attachement pour les trois régions du monde s'éloigna de lui. L'or fut, à ses yeux, comme la rouille, la voûte céleste comme le creux de la main; il voyait d'un même œil la hache et le sandal. La science avait déchiré l'enveloppe de l'œuf; la possession claire et distincte des connaissances supérieures lui était acquise : il se gardait de toute complaisance pour la passion du gain de l'existence; il était, pour Indra premier et second et pour tous les dieux, un objet de respect, de considération, d'adoration.

L'arrivée au degré de Çrota-âpatti, qui sert, en quelque sorte, d'introduction à l'acquisition du grade supérieur, est formulée en ces termes :

Bhagavat, connaissant bien les pensées de N., ses aspirations et son tempérament moral, lui fit un exposé explicatif des quatre vérités tel que N. brisa, avec la foudre de la connaissance, le rocher surmonté de vingt sommets qui consiste dans la persuasion que le corps est une chose bonne. Après quoi, l'état de Çrota-âpatti se manifesta pour lui.

Cette mention de l'arrivée à l'état de Çrota-âpatti n'est pas constante. Tous les héros de la septième décade, à l'exception d'un seul, passent, il est vrai, par cet état. Mais dans la neuvième décade, on ne l'affirme que des héros de trois récits (3, 7, 8). Qu'en faut-il penser? Est-ce à dessein ou par oubli que cette mention a été omise huit fois sur vingt? En d'autres termes, le passage par l'état de Çrota-âpatti est-il obligatoire? et faut-il le sous-entendre dans tous les cas où il n'est pas exprimé?

Remarquons d'abord que le prodige et surtout le vœu, qui semblent si nécessaires, sont quelquefois omis, quoique plus rarement, il est vrai; mais toujours n'est-il pas sans exemple qu'ils soient passés sous silence. Il n'est donc pas téméraire de supposer que la mention de l'arrivée à l'état de Çrota-âpatti a été omise par mégarde, et que, lorsqu'elle n'est pas citée, il faut la supposer. Mais il y a d'autres considérations à faire valoir. Le Çrota-âpatti nous est présenté, à ce qu'il semble, comme une conséquence de l'adhésion aux quatre vérités bien comprises[1] et de la persuasion que le corps est une mauvaise chose. Mais peut-on être Arhat sans cette adhésion et cette persuasion? L'Arhat a dû remplir cette double condition à un moment quelconque; à ce moment donc il a obtenu l'état de Çrota-âpatti. Cet état, quelques-uns y arrivent et s'y tiennent; l'Arhat ne s'y tient pas et va de l'avant.

Mais ici se pose une nouvelle question. Entre le degré inférieur de Çrota-âpanna et le degré supérieur d'Arhat se trouvent les degrés intermédiaires de Sakṛdâgamî et de Anâgamî. Beaucoup d'êtres arrivent à l'un ou à l'autre et s'y tiennent. Que penser de l'Arhat? Passe-t-il par chacun d'eux sans s'y arrêter, ou s'élance-t-il de l'état de Çrota-âpatti à celui d'Arhat? Il n'est jamais dit un mot des deux degrés intermédiaires, et l'on pourrait conclure de ce silence

[1] Certains textes du Kandjour présentent l'adhésion aux quatre vérités comme indépendante de l'acquisition du degré de Çrota-âpatti et paraissant former un degré inférieur.

que le passage se fait brusquement, sans intermédiaire, du degré le plus bas au degré le plus élevé. Mais comme il est question d'un travail intérieur très actif, bien que rapide, comme il n'y a pas de raison d'admettre que le degré de Çrota-âpanna ait une sorte de privilège sur les degrés supérieurs, que l'arrivée à l'état d'Arhat suppose une marche continue, ininterrompue, mais graduée vers la perfection, que les grades de Sakṛdâgamî et d'Anâgamî doivent correspondre à ces degrés, le plus naturel est de conclure que de Çrota-âpanna, le candidat devient successivement Sakṛd-âgamî, Anâgamî et enfin Arhat.

7. AVADÂNA ET APADÂNA.

J'ai achevé de passer en revue les actes divers qui aboutissent à l'acquisition du degré d'Arhat. Avant de commencer, j'ai donné deux spécimens des textes, empruntés l'un et l'autre à la septième décade. Il semble à propos d'en donner maintenant un qui soit fourni par la neuvième, moins pour faire sentir la différence qui existe entre les deux décades (différence qui, néanmoins, frappe plus quand on compare l'ensemble des récits que lorsqu'on rapproche deux textes détachés) que pour ne pas paraître négliger cette neuvième décade, et surtout pour avoir l'occasion de donner une idée des rapports qui existent entre les Avadânas sanscrits et les Avadânas pâlis ou Apadânas. J'ai promis[1] de fournir des spécimens

[1] *Journ. asiat.*, août-sept. 1879, p. 150.

de ceux-ci. Le moment me paraît opportun pour le faire. Je choisis donc le deuxième texte de la neuvième décade intitulé Sumana, et j'en donne la traduction faite sur le texte sanscrit; après quoi, je ferai connaître le texte pâli correspondant :

SUMANA (IX, 2).

Le bienheureux Buddha . . . résidait à Çrâvastî à Jetavana dans le jardin d'Anâthapiṇḍada.

Or, il y avait à Çrâvastî un maître de maison riche, etc. (*description d'un homme riche, mariage*, etc.); des enfants lui naissaient, puis ils mouraient.

Dans ces circonstances [1], le sthavira Aniruddha vint visiter la famille. La pensée suivante vint alors à l'esprit du maître de maison : ce sthavira Aniruddha jouit d'une grande considération due aux mérites qu'il a mûris. Je veux donc lui faire une demande; c'est que, s'il me naît un fils, je le lui donne pour être un Çramaṇa attaché à sa personne. — En conséquence, le maître de maison invita le sthavira Aniruddha à prendre le repas chez lui. Après lui avoir présenté des aliments, il lui adressa sa demande : Sthavira, dit-il, s'il me naît un fils et qu'il vive, je l'offre pour être un Çramaṇa à la suite du sthavira. — Qu'ainsi soit! répondit le sthavira Aniruddha; seulement, souviens-toi de ta promesse!

Plus tard, le maître de maison joue avec sa femme,. . . l'épouse se trouva enceinte; son corps exhalait une odeur délicieuse. Enfin, quand neuf mois se furent écoulés, elle accoucha et donna naissance à un fils beau, admirable, charmant, enveloppé d'un tissu [2] de sumanâ [3] divin. On fit une

[1] *Dei tse*, dit le tibétain. Le sanscrit porte *tasmiṁ gṛhe* (dans cette maison).

[2] Ou « couvert de filaments ». Le mot du texte *kañcuka* signifie « peau de serpent, cuirasse »; il est traduit par le tibétain *ral chung* « petits cheveux, petite chevelure ».

[3] Jasminum grandiflorum.

fête à l'occasion de sa naissance, et on lui donna le nom de Sumana.

Le sthavira Aniruddha ayant été ensuite invité à venir prendre le repas dans la maison, l'enfant lui fut présenté. Alors le sthavira Aniruddha lui fit revêtir des vêtements rougeâtres[1] et prononça cette parole de bénédiction: Qu'il ait une longue vie!

Quand l'enfant eut sept ans, ses père et mère le livrèrent au sthavira. Alors le sthavira Aniruddha l'initia et lui donna la faculté de bien fixer dans son esprit[2] (ce qu'on lui enseignait). A force d'application... (*arrivée à l'état d'Arhat*). Il avait les sens aiguisés, et lorsqu'il confectionnait (son vêtement formé de) lambeaux ramassés dans la poussière, à chaque point de son aiguille, il atteignait les huit délivrances et s'élevait (jusqu'à elles).

Or il arriva que, plus tard, le sthavira Aniruddha lui dit: Va, mon fils, apporte-moi de l'eau de la rivière Ajiravatî. — Le disciple Sumana prit donc une cruche et descendit sur le bord de l'Ajiravatî. Après s'être baigné et avoir rempli sa cruche, il se mit en marche dans l'air; en avant se mouvait la cruche, à la suite venait le disciple Sumana.

En ce moment, Bhagavat, réveillé de son absorption, enseignait la loi aux quatre assemblées. Alors Bhagavat, interpellant l'Ayuṣmat Çâriputra, (lui dit:) Vois, Çâriputra, ce disciple qui arrive avec sa cruche remplie d'eau; il a de la mémoire; ses sens sont reposés; il a renoncé à la passion, à la haine, à l'ignorance. La tenue de son corps indique l'absence de passion. (Comme) il est beau ce porteur d'eau!

Lorsque Bhagavat eut ainsi loué et exalté le disciple Sumana en présence de la confrérie des Bhixus, un doute naquit dans leur esprit: Vénérable, dirent-ils, quels actes Sumana avait-il faits et accumulés pour naître beau, admirable, char-

[1] Ou «jaunâtres» (*kaṣâyâni*).

[2] *Manasikâro dattaḥ*.

mant, enveloppé du tissu d'une fleur divine de sumanâ, pour avoir les sens aiguisés, et pour obtenir l'état d'Arhat? — Bhixus, Sumana, dans des existences antérieures, a accompli et accumulé des actes... (*le fruit des œuvres et la transmigration*).

Autrefois, Bhixus, dans la voie du passé, dans le 91e kalpa, le Buddha Vipaçyin... (*description d'un Buddha ancien*)... parut dans le monde. Il entra dans la ville de Bandhumatî et y résida.

Or un des marchands de cette ville avait eu dans son jeune âge la pensée de se faire initier; mais il n'avait pu exécuter son projet. Devenu vieux, il en eut du regret : Je n'ai pas fait une belle chose, se disait-il, en ne me faisant pas initier à l'enseignement de Bhagavat. — Alors il plaça une fleur de sumanâ sur le stùpa des cheveux et des ongles et offrit des aliments au parfait et accompli Buddha Vipaçyin, en même temps qu'à la confrérie des Bhixus. Après quoi il tomba à ses pieds et fit un praṇidhâna : Par cette racine de vertu..... puissé-je me concilier les parfaits et accomplis Buddhas de l'avenir et ne pas me les aliéner; quand je me ferai initier à l'enseignement de l'un d'eux, que ce soit étant encore jeune garçon que j'adopte les lois des Aryas.

Plus tard, il fut initié sous le bienheureux Buddha Kâçyapa. Là, il observa, pendant dix mille ans, la persévérance dans le Brahmacârya (la pureté). C'est à cause de cela que l'état d'Arhat s'est manifesté pour lui.

De ce récit sanscrit, je rapproche un texte de l'Apadâna pâli. La versification me permet de donner en regard l'original pâli et la traduction. Le manuscrit qui m'a fourni ce texte est rempli de fautes et d'omissions. Je crois pouvoir me dispenser de rendre compte de toutes les corrections que j'ai dû y faire.

Voici le texte et la traduction :

1.	1.
Sumano nâma nâmena ||	Je m'appelais de mon nom Sumana ;
Mâlâkâro aham tadâ ||	J'étais alors faiseur de guirlandes.
Addasañ virajañ Buddham ||	Je vis le Buddha exempt de passion,
Lokathuti-paṭiggaham || ||	qui recevait les louanges du monde.
2.	2.
Ubho hatthehi—m aggayha ||	De mes deux mains je saisis
Sumana-puppham uttamam ||	la plus belle fleur sumanâ ;
Buddhassâbhiropesi ||	Je la jetai sur le Buddha
Sikhino lokabandhuno || ||	Sikhi, le parent du monde.
3.	3.
Imâya puppha-pûjâya ||	Grâce à cette offrande de fleur
Cetanâ-paṇidhihica ||	et aux dispositions de mon esprit,
Duggatiñ nâbhijânâmi ||	je ne connais pas la mauvaise voie.
Buddhapûjâyidam phalam || ||	C'est là le fruit de l'offrande au Buddha.
4.	4.
Ekatiṁse ito kappe ||	C'est dans le trente et unième kalpa passé,
Sumanam abhiropayi ||	que j'ai jeté le sumanâ ;
Duggatiñ nâbhijânâmi ||	je ne connais plus la mauvaise voie.
Buddhapûjâyidañ phalam || ||	Voilà le fruit de l'offrande au Buddha.
5.	5.
Chabbisatimhi kappamhi ||	Dans le vingt-sixième kalpa
Cakkâyasâ mahâyasâ ||	j'eus la gloire de la roue, une grande gloire ;

Sattaratanasampanno ‖	j'étais pourvu des sept joyaux
Rājino Cakkavattino ‖ ‖	d'un roi Cakravartin.
6.	6.
Patisambhidā catasso ‖	Les quatre distinctions,
Vimokkhāpi ca atthime ‖	les huit délivrances,
Chaḷābhiññā sacchikatā ‖	les six connaissances supérieures me sont manifestées.
Katam̃ Buddhasāsananti[1] ‖ ‖	J'ai suivi les ordres du Buddha.
Idam sudam̃ āyasmā Sumano thero imā gāthāyo abhāsitthāti ‖ ‖	C'est en ces termes que l'Ayuṣmat, le sthavira Sumana prononça ces stances.

Cet *Apadâna*, quoique un des plus courts, donne une idée du recueil. Tous les textes sont analogues, uniquement formés de stances prononcées par le personnage lui-même et relatant, avec plus ou moins de détails, ses existences passées[2]. Le récit du temps présent est complètement absent; mais il doit se trouver dans le commentaire (que nous n'avons pas). L'Apadâna est, en ce point, absolument semblable au Jâtaka: le texte de l'un et de l'autre recueil se

[1] Cette stance revient sans cesse; il n'est peut-être pas un seul Apadâna qui ne finisse par elle.

[2] Il est possible que, dans quelques Apadânas, certaines stances appartiennent à un récit fait par un tiers. Je n'ai pas une connaissance assez complète du recueil pour être sur ce point très affirmatif. Ce qui est certain, c'est que le héros de chaque Apadâna raconte lui-même son histoire. C'est là un mode d'exposition assez usité. Ainsi le *Cariya-pitaka*, quinzième et dernier ouvrage du Khuddaka-Nikâya, est un recueil de 35 Jâtakas versifiés dans chacun desquels le Buddha, racontant lui-même son existence passée, a la parole depuis le premier vers jusqu'au dernier exactement comme dans notre Apadâna.

compose de stances relatives au passé; les faits du temps présent ne se trouvent que dans le commentaire. Grande différence avec les Avadânas sanscrits, qui ne séparent pas les deux récits!

Laissons de côté le récit du temps présent, puisque aussi bien les termes de comparaison nous font défaut, et bornons-nous au récit du temps passé. Tandis que, dans les textes sanscrits, ce récit est toujours fait par le Buddha, dans les textes pâlis, il l'est par le héros lui-même : c'est toujours lui qui a la parole. La différence est importante; il y en a une seconde moins grave, c'est que, dans les textes pâlis, tout est en vers, tandis que, dans les textes sanscrits, tout ou presque tout est en prose. Les vers n'apparaissent dans les Avadânas sanscrits que par exception, et l'on peut même dire que, pour la partie que nous avons à considérer, ils font absolument défaut.

Ces différences constatées dans l'économie et le plan général des textes, comparons ensemble les deux récits qui viennent d'être traduits. Qu'ont-ils de commun? Le fait particulier d'une offrande de fleur de sumanâ. Mais que de différences! Le texte sanscrit le rapporte au quatre-vingt-onzième kalpa et au temps de Vipaçyin, le texte pâli au trente et unième kalpa et au temps de Sikhi. Selon le pâli, l'offrande est faite au Buddha lui-même; selon le sanscrit, elle est faite à son stûpa, mais lui-même reçoit les largesses du donateur; cette différence est après tout légère. Dans les temps qui ont suivi cette offrande méritoire, le héros du texte pâli est roi

Cakravartin (ce qui est évidemment une récompense), le héros du texte sanscrit est Bhixu de Kâçyapa pendant dix mille ans, ce qui pourrait être considéré comme une épreuve et semble en effet donné comme tel. En définitive nos deux personnages ne sont liés l'un à l'autre que par ce seul fait d'une offrande de sumanâ. Avons-nous eu tort de les rapprocher? Non, car ce lien est suffisant. Dirons-nous qu'il s'agit dans les deux textes du même personnage? Nous ne voudrions pas l'affirmer, quoique cela nous paraisse assez probable. Du reste, notre objet n'était pas de résoudre ou d'examiner cette question. Nous avons simplement voulu rapprocher un Avadâna sanscrit et un Avadâna pâli, en nous attachant à deux textes qui eussent quelque chose de commun. On ne pourrait aller plus loin sans entreprendre un travail tout à fait différent de celui que nous avions en vue.

On a pu remarquer que notre texte pâli ne parle pas de l'arrivée à l'état d'Arhat; mais la stance 6 ne doit pas être autre chose que la description de cet état. Peut-être est-elle propre à ce recueil, car ailleurs l'état d'Arhat est décrit en d'autres termes. C'est là un point que le commentaire éclaircirait sans doute. Néanmoins je ne crois pas me tromper en voyant dans cette stance 6 la déclaration faite par celui qui parle qu'il est Arhat.

Une dernière réflexion, et nous avons fini.

Tous nos Arhats sont, au total, des gens heureux.

Leur carrière pendant la dernière existence est assez agréable. Leur naissance est, en général, charmante; la première partie de leur vie est remplie de douceur; la fin, il est vrai, en est un peu plus austère : cependant, elle les achemine par un sentier un peu rude, mais praticable, et sans précipices, au bonheur suprême, au Nirvâna. Il ne faut cependant pas croire que ce soit une règle sans exception; de tels privilèges ne sont pas réservés à tous les Arhats. Il en est pour qui cette dernière existence, que l'on peut considérer comme le seuil du bonheur suprême, est abreuvée d'amertumes et de douleurs. Il faut bien montrer le revers de la médaille. Nous parlerons une autre fois des mésaventures des Arhats.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR À L'HISTOIRE

DE

LA NUMISMATIQUE ET DE LA MÉTROLOGIE MUSULMANES,

TRADUITS OU RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

PAR M. H. SAUVAIRE,

CONSUL DE FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE. — MONNAIES.

(SUITE.)

90. عثرية *ʿAṯṯariyah*, d'ʿAṯṯar.

Un des plus puissants souverains de l'Arabie est Abou'l Djaych Isḥâq ebn Ibrâhîm ebn Zyâd . . . . La plus grande partie de ses revenus provient des *ʿeu-choûr* (droits d'entrée); ils s'élèvent à 50,000 dînârs *ʿaṯṯarys.* Les taxes (*qabâlah*) perçues à Zabîd, sur toutes les marchandises d'entrée et de sortie, y compris toutes sortes de redevances, montent à 200,000 dînârs *ʿaṯṯarys.* Les droits payés à ʿAden par les navires soumis à l'*ʿeuchr* lui rapportent 200,000 dînârs

ʿaṭṭarys environ [1]. Le seigneur des îles de Dahlak est tenu de lui envoyer des cadeaux consistant en esclaves, ambre, etc.... Après lui vient Ebn Taraf, seigneur d'ʿAṭṭar, qui lui est inférieur en autorité et en puissance. (Ebn Haukal-de Goeje, p. 20.)

Monnaies de l'Arabie. Les habitants de la Mekke ont les *motawwaqah* (à cercle) qui sont les (mêmes que les) ʿ*aṭṭarys* et égales aux deux tiers du metqâl. Ces pièces sont reçues comme les derhams de l'Yaman, au nombre; mais les ʿ*aṭṭarys* l'emportent, au point que parfois il y a entre les deux espèces une différence d'un petit derham (*dorayhem*). (El-Moqadd.-de Goeje, I, p. 99.)

A ʿAden, on évalue les marchandises en *zakâwys* (monnaies légales), puis on en prend l'ʿ*euchr* en ʿ*aṭṭarys*. (El-Moqadd.-de Goeje, I, p. 104.)

A ʿAṭṭar et à Es-Serrayn, il est perçu sur chaque charge un dînâr. — A ʿAden, on estime la marchandise, et on perçoit les droits à raison d'un dixième; toutefois on fait l'évaluation en *zakâwys* et la perception a lieu en ʿ*aṭṭarys*. (El-Moqadd.-de Goeje, I, p. 105.)

L'émir Solaymân ebn Taraf, seigneur d'ʿAṭṭar, a un revenu annuel de 500,000 dînârs ʿ*aṭrys* (*sic*). (El-Moqadd.-de Goeje, I, p. 104, note.)

91. عثمانيّة ʿ*oṭmâniyah*.

Les *osmanis* et les *maïdinis* sont synonymes de l'*ak-*

[1] Cf. sous *Morâbétys*.

djé ou aspre. (De Hammer, *Hist. de l'emp. ott.*, VII, p. 413.)

An 972 (1564-1565). Le sultan Solaymân Khân assigna à chaque professeur (à la Mekke) 50 *ʿotmânys* par jour; il assigna au répétiteur 4 *ʿotmânys* et à chaque étudiant 2 *ʿotmânys* de même qu'au valet de chambre; le portier recevait la moitié de cette somme. (Qotb ed-dyn-Wüstenfeld, p. 353.)

An 980 (1572-1573). 70,000 *ʿotmânys.* (Qotb ed-dyn-Wüstenfeld, p. 394.)

An 983 (1575-1576). Sous Moûrâd Khân, le traitement des professeurs de la *madraseh* hanafite (à la Mekke) fut porté à 60 *ʿotmânys.* (Qotb ed-dyn-Wüstenfeld, p. 354.)

An 995 (1586-1587). Qotb ed-dyn reçut comme moufty (de la Mekke) 50 *ʿotmânys* par jour. (Qotb ed-dyn-Wüstenfeld, p. 415.)

An 995. Les quatre *khatîbs* (prédicateurs), deux Hanafites et deux Châfeʿites, eurent chacun 40 *ʿotmânys* par jour. Qotb ed-dyn était l'un d'eux. (Qotb ed-dyn-Wüstenfeld, p. 416.)

An 995. Le sultan Mourâd Khân fit construire à Safa une *madraseh* pour l'enseignement des sciences qui traitent de la loi religieuse : il assigna au professeur 50 *ʿotmânys;* au répétiteur, 5 *ʿotmânys* (*ʿaṭâménah*); à chacun des étudiants, au nombre de 20, 3 *ʿotmânys;* au portier, au valet de chambre et au balayeur, 5 *ʿoṭmânys.* (Qotb ed-dyn-Wüstenfeld, p. 417.)

An 1025-1031 (1616-1622). Grande disette

dans l'Yaman : un œuf de poule se vendit une *boqdjah*, ce qui représente un *gros* (derham), équivalant à 2 *ʿotmânys*. (El-Mohebby, *Hommes illustres du* *xiᵉ siècle*, t. IV, p. 298.)

Voyez sous *Sultanin*.

92. عدلى *ʿadly;* عدالى *ʿadâly.*

Les Daylems ont aussi un autre derham qui est bon et qu'on appelle *ʿadly*. (El-Moqaddasy-de Goeje, II, p. 471, note 1.)

Dans les *ʿadlys* (*ʿadâly*) l'alliage dominait. (*ʿEnâyah*, apud *Fath el-moʿîn*, t. II, p. 639.)

CC. Les *ʿadâlys*, que le *Bahr* orthographie ainsi d'après la *Bénâyah* [1] : « par un *fathah* sur le *ʿayn* sans point ainsi que sur le *dâl*, et un *kasrah* sous le *lâm*, » sont des derhams contenant de l'alliage. (*Reudd el-mohtâr*, IV, p. 24.)

Un homme a emprunté des *fels* ayant cours et des *ʿadâlys*. Or ces pièces ont été démonétisées. Il en devra de semblables démonétisées. — CC. Les *ʿadâlys* sont des derhams qui tirent leur nom d'El-ʿAdâl, comme si c'était là le nom du roi qui a donné son nom à un derham contenant de l'alliage. Ainsi lit-on dans le *Bahr*, livre du *Change*, d'après la *Bénâyah*. J'ajouterai que dans le *Fath* et autres ouvrages on rencontre, au lieu de ce mot, l'expression *ghâlébat el-ghechch* (dont l'alliage domine sur le fin). (*Reudd el-mohtâr*, IV, p. 172.)

[1] Cet ouvrage n'est pas mentionné par Hadji Khalifah.

L'auteur de la *Hédâyah*[1] a dit : « Nos cheikhs, — c'est-à-dire les cheikhs du Mâwarâ' n-nahr, — tant ceux de Bokhâra que ceux de Samarqand, n'ont pas autorisé la vente, genre pour genre, avec supériorité — de poids ou de nombre, — des *ʿadâlys* et des *ghetrîfys*, bien que l'alliage y soit en plus grande quantité que l'argent. (*Reudd el-mohtâr*, IV, p. 240.)

Voyez aussi sous *Djéhâdy*.

93. عشريّة *ʿachriyah.*

An 662 (1263-1264). Yaʿqoub ebn ʿAbd el-Haqq le Mérinide lui donna un subside de 5,000 dînârs *ʿachrïa*[2]. (Ebn Khaldoun, *Berbères*-de Slane, II, p. 252.)

94. علويّة *ʿalawiyah.*

Les habitants de l'Yaman font usage des *ʿalawys*, qui varient suivant les villes, au point que parfois ils ont été supprimés dans quelqu'une. La valeur de quatre de ces pièces correspond à un derham; elles pèsent environ un dâneq l'une[3]. (El-Moqadd.-de Goeje, I, p. 99.)

Dans les autres *marsad* (octrois), tu donnes un derham *ʿalawiyah* (*sic*). (El-Moqadd.-de Goeje, I, p. 105.)

[1] El-Marghînâny, mort en l'année 593 (1197).

[2] Le dînâr *achrïa* valait 10 dînârs ordinaires. De Sl.

[3] Le ms C porte : « Chaque quatre de ces pièces égalent un derham et leur poids est d'environ un dâneq. De G.

95. غازانيّة *Ghâzâniyah*, de Ghâzàn.

Voyez sous *Sâboûriyah.*

96. غازىّ *ghâzy*.

Voyez sous *Djéhâdy*.

97. غرّة *ghorrah*.

Une *ghorrah* égale 500 derhams. (*Kanz*-ʿAyny, 2e part., p. 317; *Madjmaʿ el-anheur*, p. 867.)

98. غرّة *ghorrah* (Dînârs de la).

Dînârs du 1er de l'an. Voyez sous *Khamîs.*

99. غشّ *ghechch*, alliage, et ses dérivés.

Ghechch, cf. *Madjmaʿ el-anheur*, p. 531, 532, 655; *Kanz*-ʿAyny, p. 89, etc.

Maghchoûch, contenant de l'alliage (monnaie). Cf. *Madjmaʿ el-anheur*, p. 531, 532, etc.

Motasâwy el-ghechch, (monnaie) dans laquelle l'alliage est égal au fin. Cf. *Madjmaʿ el-anheur*, p. 532.

Ghâleb el-ghechch, (monnaie) dans laquelle l'alliage domine sur le fin. Cf. *Madjmaʿ el-anheur*, p. 532.

Maghloûb el-ghechch, (monnaie) dans laquelle l'alliage est inférieur au fin. Cf. *Madjmaʿ el-anheur*, p. 532.

Et tous les autres ouvrages de jurisprudence musulmane.

100. غطريفيّة *Ghetrîfiyah*, de Ghétrîf.

Toutefois les habitants de Bokhâra ont un derham qu'ils appellent *ghetrîfy*. Ce sont des derhams composés de fer, de cuivre jaune, de plomb et d'autres métaux amalgamés ensemble. Ce derham ne passe que dans la circonscription (*ʿaml*) de Bokhâra seulement. Son empreinte consiste en une figure. C'est une monnaie islamique. (El-Istakhry-de Goeje, p. 314.)

Les monnaies de Bokhâra sont les derhams; les dînârs sont employés comme marchandises. Il y a aussi des derhams qu'on appelle *ghetrîfys;* ce sont des derhams composes de fer, de cuivre jaune, de plomb et d'autres métaux divers amalgamés ensemble. Ces derhams ne passent qu'à Bokhâra ou dans certaines localités particulières situées au delà de l'Oxus. Ils portent une figure (*soûrah*) avec des caractères illisibles et font partie des monnaies de l'islamisme. Il en est de même des *mosayyabys*. Les habitants font leurs opérations commerciales à l'aide des fels. (Ebn Haukal-de Goeje, p. 363.)

Le *kharâdj* de Farghânah est de 280,000 (derhams) *mohammadys;* celui d'Ech-Châch, de 180,000 *mosayyabys;* celui de Khadjandah, ... *mosayyabys.* Soghd, Kechk, Nasaf, Ochrousanah, ... derhams *mohammadys.* Bokhâra, ... derhams *ghetrîfys.* Mohammad, Mosayyab et Ghétrîf étaient trois frères qui frappèrent ces derhams. Ceux-ci sont noirs, à la

façon des *fels*[1]; ils ne passent que dans le Haytal[2] et sont supérieurs aux blancs. (El-Moqadd.-de Goeje, II, p. 339-340.)

D'après le cheikh l'imâm Abou Bakr Mohammad ebn el-Fadl, de Balkh (mort en l'année 319), il était dû (pour la dîme aumônière) sur chaque 200 derhams du commerce (*teudjâriyah*), c'est-à-dire les *ghetrîfys* (*ghatâréfah*), 5 de ces derhams. Ce sont, ajoutait-il, les meilleures monnaies qui existent dans notre pays; elles servent à l'estimation des choses et à la constitution du don nuptial; on s'en sert pour acheter les objets de vil prix ou les plus précieux, de la même manière qu'on emploie les derhams à cette époque. (*Fatâwy-Khâniyah*[3], p. 210.)

Dans les *ghetrîfys* et les *'adâlys*, l'alliage dominait. Les *ghétrîfys* sont les derhams de ce nom (*ghetrîfiyah*), ainsi appelés de Ghetrîf ebn 'Atâ[4] le Kendite, émir du Khorasân sous le règne d'Er-Rachîd; quelques auteurs disent que c'était l'oncle maternel de ce khalife. (*'Enâyah*, apud *Fath el-mo'în*, II, p. 639.)

[1] *'Ala 'amal el-foloûs.*

[2] Nom donné au pays de Mâwarâ 'n-nahr, c'est-à-dire Bokhâra, Samarqand, Khodjand et les territoires compris entre eux. *Marâsed.*

[3] Par Qâdy Khân (Fakhr ed-dyn el-Hasan ebn Mansoûr ebn Mahmoûd ebn 'Abd el-'Azîz el-Ouzdjandy), hanafite, mort en l'année 592 (1196). Cf. Hadji Khal., IV, p. 364, n° 8805, et G. Flügel, *Die Classen der Hanef. Rechtsg.*, p. 314. Ces fetwas ont été imprimés au Caire en 1282 de l'hég., 3 vol.

[4] Ebn el-Atîr-Tornberg, VI, p. 148, mentionne parmi les gouverneurs du Khorasân, pendant le règne d'Haroun er-Rachîd, ce personnage qu'il appelle El-Ghetrîf ebn 'Attâb.

101. غَلَبَة *ghalabah*, supériorité.
غالب *ghâleb*, dominant.

Il y a supériorité (*ghalabah*) de l'alliage, lorsque celui-ci consiste en plus de la moitié (du poids de la pièce). (*Kanz*-ʿAyny, p. 89.)

Ghâleb el-warcq. Les monnaies dans lesquelles l'argent domine (sur l'alliage) sont de l'argent (*warcq* = *feddah*); — car il faut toujours que les pièces contiennent un peu d'alliage pour être frappées. On aura donc égard au métal dominant : si c'est l'argent qui domine, le métal sera (considéré comme) de l'argent; si c'est l'alliage, on n'aura plus qu'une marchandise. — Il en est de l'or contenant de l'alliage (*ed-dahab el-maghchouch*) comme de l'argent qui en contient. (*Kanz*-ʿAyny, p. 89.)

Ghâleb ed-dahab, *ghâleb el-feddah*, pièces dans lesquelles l'or ou l'argent domine sur l'alliage. Ces pièces sont entièrement assimilées à de l'or ou à de l'argent purs (*khâlès*). (*Kanz*-ʿAyny, 2ᵉ part., p. 65.)

Voyez aussi sous *Ghechch*.

102. غَلَّة *ghallah*.

Il est permis de vendre un derham entier (*sahîh*) et deux derhams *ghallah*. — C. on appelle *ghallah* les pièces que le Trésor refuse et qui sont acceptées par les commerçants, — pour deux derhams entiers et un derham *ghallah*, — parce qu'ils sont égaux en poids et qu'il n'y a pas à tenir compte de la bonté. — CC. Le Trésor refuse les derhams *ghallah*, non

pas qu'ils soient *zoyoûf*, mais parce que ce sont des fragments (*qéta'*). (*Reudd el-mohtâr*, IV, p. 239.)

Ghallah se dit des pièces que le Trésor refuse, mais qui sont acceptées par les commerçants. Suivant un auteur, des derhams *ghallah* signifient des derhams brisés (*mokassarah*). (*Kanz*-'Ayny, 2e part., p. 64.)

103. غياثيّة *Ghiâtiyah*, de Ghiâṭ el-Ommah.

An 383 (1014-1015). Grande cherté dans l''Irâq: le *keurr* de froment se vendit 6,600 derhams *ghiâṭys*[1]. (Ebn el-Aṭîr-Tornberg, IX, p. 71.)

104. فراتيّة *Forâtiyah*, de l'Euphrate.

La vente du pur pour le falsifié n'est pas permise, ni celle du falsifié pour le falsifié, soit de l'or, soit de l'argent, comme la vente des dînârs *égyptiens* pour les dînârs de l'*Euphrate* ou celle des dînârs de *Syrie*. (Behrnauer, *Journ. as.*, janv. 1861, p. 31.)

Voyez aussi sous *Derham*, *Fath el-mo'în*.

104 *bis*. فرادىّ *Farâdy*, pl. أفراد, (monnaies) isolées?

Voyez sous ثابتة.

[1] Il s'agit sans aucun doute des pièces frappées par le Bouweihide Bahâ ed-daulah Abou Nasr Feyrouz, qui régna dans l''Irâq, etc., à partir de l'année 379, et mourut en 403. Ce prince figure sur ses monnaies avec plusieurs titres honorifiques et entre autres celui de *Ghiâṭ el-ommah*. Voy. *Cat. of Or. Coins in the Brit. Museum*, II, n°s 668 et suiv., et pour les derhams spécialement, les n°s 681 et 682. Le n° 681 pèse 3 gr.,7584; le n° 682 est en argent à bas titre.

105. قادرية *Qâdériyah*, d'El-Qâder-billâh.

An 427 (1035-1036). L'emploi des dînârs *qâdérys* (frappés par El-Qâder-billâh, qui régna de 381 à 422) est prescrit par El-Qâïm bé-amr Allâh, qui prohibe l'usage des dînârs *maghrébys*[1]. (Ebn el-Aṭîr-Tornberg, IX, p. 308.)

Voyez sous *Qâsânys*.

106. قاسانية *Qâsâniyah*, de Qâsân[2].

An 416 (1025-1026). Grande cherté à Baghdâd : le *keurr* de froment se vendit 200 dînârs *qâsânys*. (Ebn el-Aṭîr, IX, p. 246.)

An 427 (Comm. 4 nov. 1035). Au mois de safar, El-Qâïm bé-amr Allâh ordonna d'abandonner l'emploi, dans les transactions commerciales, des dînârs *maghrébys*, et défendit aux témoins de prêter leur ministère dans des actes de vente et autres où il serait fait mention de cette sorte (de monnaie) d'or. Le public cessa de faire usage de ces pièces et employa les *qâdérys*, les *sâboûrys* et les *qâsânys*. (Ebn el-Aṭîr, IX, p. 308.)

107. قاسمية *Qâsémiyah*, d'Abou 'l-Qâsem[3].

On dit qu'En-Nâser (ʿAbd er-Rahmân III) dépensa

[1] Ce nom désigne les pièces frappées par les Fâtémites.

[2] Ville autrefois très riche et très peuplée dans la Transoxiane. (Yaqout, *Dict. géogr. de la Perse*, trad. B. de Meynard, p. 434.)

[3] Il y a lieu de supposer qu'Abou 'l-Qâsem Mohammad (El-Qâïm bé-amr Allâh), le deuxième khalife fâtémite d'Afrique, qui régna de 322 à 334, a donné son nom à ces derhams.

pour élever le minaret de la mosquée (de Cordoue), donner à celle-ci de justes proportions (*ta'dîl*) et construire la façade des onze nefs, 5 *modys* (*amdâ*) et 2 *kayls* ½ de derhams *qâsémys*[1]. — Le total des sommes dépensées par 'Abd er-Rahmân en-Nâser pour la construction de la ville d'Ez-Zahrâ s'éleva à 25 *modys* de derhams *qâsémys*, 6 *qafîz* et 3 *kayls* ½[2]. (Ebn Adhary-Dozy, 2ᵉ part., p. 246.)

108. قاهرية *qâhariyah;* قروية *qarawiyah;*
قندهارية *qandahariyah;* قنهرية *qanhariyah.*

Les monnaies des habitants d'El-Mansoûrah (dans le Send) sont les *qâhariyah;* chaque derham (vaut) environ 5 derhams. (Istakhry-de Goeje, p. 173.) Conf. Reinaud, *Mémoire*, p. 203, 219 et suiv., 236.

Leurs monnaies (à El-Mansoûrah, dans le Send) sont les *qandahâriyah;* chacun de ces derhams vaut cinq derhams (légaux). (Ibn Haukal-de Goeje, p. 228.)

Les derhams du Send s'appellent *qâhariyât;* chacun d'eux correspond à cinq (derhams) — On reçoit aussi dans le Moltân le *qanhary* qui, à Ghaznîn[3], ressemble aux rognures (*qoroâd*) en usage dans

[1] Suivant Ebn Bachkouâl (Gay. *Moh. dyn.*, I, p. 225), ce khalife dépensa 261,537 dînârs et 2 derhams ½ pour les additions qu'il fit à la mosquée de Cordoue et la construction du minaret.

[2] Comp. Gayangos, *loc. cit.*, I, p. 235.

[3] Nom donné à Ghaznah. Voyez *Dict. géogr. de la Perse*, p. 405. Comp. aussi le n° 82, ci-devant.

l'Yaman, si ce n'est que dans ce pays (litt. chez eux) les *qarawys* sont plus gros (*adjall*[1]). (El-Moqadd.-de Goeje, II, p. 482.)

Vers l'an 613. El-Mansoureh, capitale du Sind. Deux sortes de dirhems y ont cours, les *qâhériât* et les *thâhériât*[2]; ils valent un tiers de plus que notre monnaie. (Yaqout, *Dict. de la Perse*, trad. B. de Meynard, p. 547.)

108 *bis*. قائمة *qaimah*[3].

Principe fondamental sur le payement d'une monnaie (عين) *pour une autre, lorsqu'il y a égalité dans les monnaies.* Cette règle comprend trois cas : les *qaïmah* peuvent être données en payement en toute parité; les *madjmoûʿah* ne le peuvent en aucune manière; et les *farâdy* (isolées?) sont admises pour payer des *qâïmah*; elles ne le sont pas pour acquitter une dette en (monnaies) *mêlées*. Regarde bien. Si la similitude a lieu dans ledit payement de toute façon, la chose est permise. A-t-elle lieu sous un seul rapport, la chose est encore permise. Mais [cela n'est plus permis[4]] lorsqu'il y a excès d'une part et manque de

[1] C. Monnaies du Send. Les derhams s'appellent *Qanhariyât*; le derham pèse cinq. On reçoit aussi dans le Moltân les *qanhariyât*. (El-Moqadd.-de Goeje, II, p. 482.)

[2] La vraie leçon est *qandahari* et *thatheri*. (Yaqout, *Dict. de la Perse*, trad. B. de Meynard, p. 547.)

[3] D'après M. de Kazimirski, *Dict. ar.-fr.*, cette expression signifie « les bonnes monnaies, celles qui tiennent le poids voulu, ni plus ni moins ».

[4] Je suis forcé d'admettre que le copiste a omis à la fin de cette phrase les mots لم يجز. Toute cette partie ayant pour titre *Principe*

l'autre, comme dans le cas que nous avons interdit, à savoir le payement en *qâïmah* d'une dette consistant en (monnaies) *mêlées;* car celui qui remet des *qâïmah* pourrait être soupçonné, en recevant des (monnaies) *mêlées*, de n'avoir délaissé la supériorité des espèces *du poids voulu* (عيون القائمة) qu'à cause de la grande quantité des (monnaies) *mêlées.*

Connaissance des monnaies. Les *mohammadiyah* sont supérieures aux *yazîdiyah*. Les *qâïmah* sont supérieures aux *madjmoûʿah* (mêlées) et pèsent davantage. Les *madjmoûʿah* pèsent plus que les *afrâd;* les *afrâd* l'emportent sur les *madjmoûʿah* quant aux *habbah* (grains), et les anciennes (*ʿeutq*) l'emportent sur les *hâchémiyah.* (Ms. ar. de la Bibl. de l'Université de Gênes, coté F. I, 8 [1].)

109. قبرسيّة *Qobrosiyah*, de Chypre.

An 896 (1490-1491). L'huile fut frappée d'un droit de 15 *qobrosys* [2] par *qentâr.* (Moudjîr ed-dyn, *sub anno* 896, apud *Bibl. des Crois.*)

fondamental, etc., a trait au *Change*, qui, comme on le sait, forme dans le droit musulman un chapitre spécial.

[1] Je dois la copie arabe de cet extrait à l'inépuisable obligeance du savant professeur M. Michele Amari, sénateur du royaume d'Italie. Le manuscrit est un recueil d'opuscules ou fragments, de mains et d'époques diverses. L'extrait qui précède se trouverait au fol. 11 v° d'un petit traité (si celui-ci était paginé) transcrit en l'année 801 de l'hégire sous le titre de مختصر ابن جماعة.

[2] Mon manuscrit porte que les habitants furent contraints à acheter l'huile 15 dînârs (le qentâr) et qu'ils la revendaient à 5, avec une perte des deux tiers.

110. قراضة *qorâdah*, rognure; قروض *qoroâd*.

Quelques docteurs appliquent la défense faite par le prophète à l'acte de couper des rognures avec les ciseaux; car, au commencement de l'islamisme, les monnaies étaient reçues au nombre et, par suite, en recevant des parties (*atrâf*), on éprouvait un dommage et une perte. (El-Mawardy-Enger, p. 271-272.)

Chapitre de la vente du (dînâr) *entier* (*sahîh*) pour de la rognure (*qorâdah*). On t'a dit : Combien faudra-t-il de dînârs de 12 qîrâts pour les changer contre (dix) *entiers*?

Tu regardes combien il faut ajouter aux 12 (qîrâts) pour parfaire 20. Tu trouves que ce surplus est égal aux $\frac{2}{3}$ (de 12). Il te faudra donc $16\frac{2}{3}$. C'est là la réponse[1]. (*Kétâb el-hâwy*, fol. 2 v°.)

Ensuite tu prends la valeur du dînâr de rognure (*ed-dînâr men el-qorâdah*), laquelle est[2] 16 qîrâts, et tu y ajoutes le dînâr d'entier (*ed-dînâr men es-sahîh*). (*Kétâb el-hâwy*, fol. 4 v°.)

Voyez aussi sous *Imâmiyah*, *Kétâb el-hâwy*, fol. 4 v° et 17 v°.

An 628 (1230-1231). En cette année parurent les derhams à Baghdâd; les gens se servaient de rognures (*qorâdah*). (Maqr., *Descr. de l'Ég.*, II, p. 126.)

En 632, le 28 de rabî' Ier, le vizir Nâsir ed-Dyn, fils d'El-Monâqed, tint une assemblée dans son hôtel,

[1] En effet $16\frac{2}{3} \times 12 = 20 \times 10$.

[2] Dans le présent problème.

où il appela un grand nombre de docteurs, des principaux d'entre les négociants, et de changeurs. On étendit devant lui des tapis de cuir; puis on apporta des dirhems frappés au nom de l'imâm El-Mostanser-billâh, et on les jeta sur ces tapis. Alors le vizir se leva, ainsi que toute l'assemblée, à laquelle il adressa ces paroles: «Notre seigneur et maître, le prince des croyants, El-Mostanser-billâh, a ordonné que vous employiez dans vos transactions ces dirhems au lieu des *rognures;* il a donné cet ordre par bonté pour vous, pour exercer à votre égard une œuvre de miséricorde, et pour vous dispenser de faire usage, dans votre commerce, d'un moyen d'échange illicite; à l'avenir vous ne serez plus obligés de recourir à un *change* qui renferme une sorte d'usure.» Tous les assistants protestèrent de leur obéissance, et témoignèrent leur reconnaissance par des vœux réitérés pour le bonheur du khalife. *On fixa la valeur des dirhems à dix dirhems pour un dinâr au coin de l'imâm,* et l'on distribua ces dirhems aux négociants pour qu'ils s'en servissent dans le commerce. (*Nowaïri,* ms. ar. n° 645.) — Il résulte de ce passage de Nowaïri que les *rognures* dont on se servait dans le commerce étaient des rognures d'or qui suppléaient à la monnaie d'argent. Il paraît, par le traité des monnaies de Makrizi, que depuis le khalifat d'El-Motawakkel, mort en 247, la fabrication des dirhems fut fort altérée; et il y a lieu de croire qu'elle avait cessé depuis longtemps à l'époque du règne d'El-Mostanser, en sorte que l'on employait,

pour l'achat des choses de peu de valeur, de petits morceaux d'or informes, que l'on donnait au poids. Cette sorte de transaction commerciale renfermait une sorte d'usure, ou du moins d'échange illicite. Pour comprendre ceci, il faut savoir que lorsqu'on vend une chose de la nature de celles qui servent à l'estimation des valeurs, pour une autre chose de la même nature, comme de l'or pour de l'argent, ce contrat s'appelle *sarf* (*change*), et ne se nomme point *bay*ʿ (*vente*)... « Si l'on change or contre or, ou argent contre argent, c'est un commerce illicite, à moins qu'on ne donne poids pour poids, sans avoir égard à la différence de valeur qui résulte du titre (*djawdah*) ou du travail (*sïâghah*); encore faut-il que l'échange soit consommé et effectué avant la séparation des contractants; mais si l'on change de l'or pour de l'argent, il est permis d'avoir égard à la différence des valeurs; seulement il faut que l'échange soit consommé par la tradition réciproque des valeurs, avant la séparation des parties contractantes : autrement le contrat serait nul. » Or, dans le cas dont il s'agit, s'il n'y avait d'autres moyens d'échange que des dînârs ou monnaie d'or, et de petites portions non monnayées du même métal, à toutes sortes de titres, on était sans cesse obligé de changer de l'or pour de l'or; et comme on ne pouvait manquer, dans cet échange, d'avoir égard au titre de l'or, on se trouvait à chaque instant en contradiction avec la loi, et coupable d'une prévarication assimilée à l'usure. (S. de Sacy, *Chrest. ar.*, t. I, p. 247-249.)

Comparez sous قاهريّة, et sous *Change*, El-Moqad., I, p. 99.

111. قراطيس افرنجيّة *qarâtîs afrandjiyah.*

Il y en a qui achètent des dînârs avec des dirhems ou des *assignats européens* (*qarâtîs afrandjiyah*), et ils disent au vendeur: « Un de tes débiteurs me les a apportés afin que tu sois dispensé de les changer en argent comptant ou de les peser; pour moi, je m'en suis chargé pour une très petite somme. » Ils profitent en cela de l'ignorance des autres; tout cela est défendu et l'exécution n'en est pas permise. Le muhtasib a le devoir de contrôler ce commerce. (Behrnauer, *Journ. as.*, janv. 1861, p. 31.)

(La suite à un prochain cahier.)

UN FRAGMENT

D'UN

COMMENTAIRE SUR LE VENDIDÂD,

PAR

M. C. DE HARLEZ.

Cet article, n'étant pas un compte rendu, aurait dû être imprimé en *grand texte,* comme les articles de fond. Pour ne pas retarder la publication du *Journal* et avec le consentement de l'auteur, nous le laissons en sa forme actuelle, en le plaçant toutefois avant les *Nouvelles et mélanges* auxquels il n'appartient pas.

B. M.

En m'adressant de nouveau aux lecteurs du *Journal asiatique,* je devrais, peut-être, répondre au récent article qu'a publié dans cette savante revue notre confrère, M. Darmesteter. Mais j'ai cru leur être plus agréable en évitant de transformer le *Journal asiatique* en un champ clos destiné à vider une querelle qui pourrait devenir personnelle. Je me suis donc contenté de répondre dans un opuscule spécial intitulé : *Un fragment du commentaire de M. Darmesteter sur le Vendidâd*[1]. J'y renvoie le public savant ; on y trouvera, en un espace restreint, tout ce qui est nécessaire pour apprécier sûrement l'état de la question.

Il me sera sans doute encore permis d'ajouter un mot pour

[1] Paris, Maisonneuve et Cie. — E. Leroux. — Louvain, Ch. Peeters.

répondre, non point à une critique, mais plutôt au désir exprimé indirectement par l'éminent secrétaire de la Société, dans son dernier rapport annuel.

En ce qui concerne l'origine des doctrines avestiques, la différence caractéristique qui distingue mon système de celui que j'ai combattu[1] concerne et le principe et le fait. Quant au principe, j'ai cherché à démontrer que l'on ne peut, sans danger pour la science, s'en rapporter aux analogies extérieures, aux apparences. J'ai voulu montrer que les ressemblances extérieures étaient souvent des plus trompeuses et que d'ailleurs les partisans du système mythique en trouvaient quelquefois là même où il « n'y en avait pas l'ombre »; que ce système était fatal à la science en conduisant à des résultats nécessairement erronés; enfin, que, pour juger sainement des choses et des origines, il fallait examiner le fond et ne point s'en tenir au dehors. Relativement au fait ou à l'origine même du zoroastrisme, le système que j'ai cru devoir combattre, en l'examinant dans tous ses détails et dans ses conséquences, c'est celui qui fait d'abord dériver toute idée religieuse d'un mythe et qui, par conséquent, affirme qu'aucune conception intellectuelle ou morale n'a de fond dans l'esprit humain; c'est celui aussi qui ne veut voir dans les doctrines fondamentales du zoroastrisme, telles que le dualisme moral, le monothéisme imparfait, l'immortalité de l'âme, la rétribution dans l'autre vie, etc., que le produit d'un développement du mythe de l'orage, tandis que je les considère comme le fruit de spéculations philosophiques, d'idées religieuses et morales tout à fait indépendantes des mythes et n'ayant nullement leur raison d'être dans une mythologie qui n'aurait jamais pu les engendrer.

Le zoroastrisme n'est donc point le produit d'une évolution de l'ancienne religion polythéistique; ses parties essentielles sont nées des spéculations et des combinaisons des

[1] Ce que j'ai soumis à la critique, c'est le système tout entier, en lui-même, abstraction faite des personnes. Ce que j'ai dit s'adresse non à un seul auteur, mais à plusieurs.

prêtres mazdéens, peut-être même des emprunts faits par eux à d'autres cultes. Ce qui n'empêche pas que l'Avesta contienne encore beaucoup d'éléments tirés de l'ancienne mythologie, mais appropriés aux nouvelles conceptions.

Et maintenant je passe à mon sujet.

Le Fargard ou chapitre II du Vendidâd est entièrement consacré à la relation de deux légendes qui concernent exclusivement le personnage légendaire ou mythique de Yima. Il contient deux parties ou sujets bien distincts, l'un allant du § 1 au § 41, l'autre occupant tout le reste (§§ 41 à 143). En voici le résumé.

Zoroastre demande à Ahura-Mazda quel est le premier homme auquel il ait adressé la parole (en exceptant de cette question Zoroastre lui-même), à qui il ait révélé la loi de Zoroastre. Le dieu répond que c'est à Yima; qu'il a voulu confier à ce héros la charge de promulguer et faire exécuter cette loi, mais que, Yima lui ayant exposé son incapacité, il l'a simplement chargé de protéger, développer et gouverner les êtres terrestres. Par suite de cette mission, Yima est investi du pouvoir souverain. Trois fois le sol devint trop étroit pour contenir tous les êtres vivants qui se multipliaient sans cesse, et trois fois Yima, par l'emploi des instruments que lui avait donnés Ahura-Mazda et par sa prière, étendit la terre de manière que les animaux et les hommes pussent circuler à leur aise.

Dans la seconde légende ou la seconde partie de la légende, Ahura Mazda annonce à Yima qu'un jour la terre serait couverte de violentes inondations et livrée à la désolation; il lui enjoint, en conséquence, de construire un *vara*, c'est-à-dire un immense jardin entouré de murs, avec corps d'habitation, portiques, etc., et d'y porter les germes de tous les êtres ayant vie, et des feux. Ahura-Mazda apprend en outre à Yima qu'il n'y aura dans ce vara ni défaut corporel ni vice de l'âme. Puis Zoroastre reprend ses interrogations, et les réponses d'Ahura-Mazda nous apprennent que Yima exécuta l'ordre du Créateur, que les hommes vivent dans ce vara de

la vie la plus sainte et la plus heureuse, que chaque couple humain y donne le jour à un autre couple, tous les quarante ans, que la loi mazdéenne a été portée dans le vara par un oiseau mythique du nom de *Karshipta*, enfin que Zoroastre est le chef religieux du vara, et son fils, Urvatât-Narô, le chef civil.

La question que nous avons à étudier concernant cette double légende, c'est celle de l'âge relatif et de l'origine de cette fable.

La première partie est évidemment d'origine éranienne et avestique. La mythologie indo-celtique (ou indo-européenne) ne connaît pas la révélation d'une doctrine faite par Dieu d'une manière extérieure, par un entretien du Créateur avec un habitant de la terre. Ces conceptions ne se trouvent que chez les juifs et les zoroastriens. La seconde partie, la construction du vara pour sauver la race humaine menacée de destruction par un déluge ou des inondations, est également étrangère aux mythes aryaques. On a voulu assimiler le vara du héros éranien, Yima, au royaume du dieu hindou Yama, et rapporter le premier au second. Mais la moindre réflexion démontre l'impossibilité de ce rapprochement. Yama est le premier des morts, le premier qui partit de la terre pour l'autre monde, qui trouva pour les humains la voie qui conduit au monde des bienheureux (*Rig-Véda*, x, 14), qui leur y prépare des sièges, et qui là, uni aux dieux, boit un breuvage délicieux sous un arbre au feuillage luxuriant. Comme roi, Yama ne règne que sur les morts; son royaume est le séjour des morts qui ont mérité le bonheur dans l'autre vie. (Voy. *Rig-Véda*, x, 14; 18, 13; 97, 16; 165, 4; 1, 38, 5, etc.)

A part le titre de roi, Yima et Yama n'ont donc absolument rien de commun; il n'y a entre eux aucun trait d'analogie. Celle-ci existe, au contraire, presque complète entre Yima et Noé. L'avertissement divin les menace d'un déluge, l'ordre de construire un lieu de refuge, d'y transporter les hommes et les animaux destinés à échapper à la catastrophe

annoncée, et quelques points de détails sont absolument identiques. Cette question a été traitée par le Dr Kohut d'Alba; nous pouvons nous contenter de renvoyer à l'étude qu'il a publiée sur ce point dans la *Zeitschrift d. m. G.*, t. XXV.

Le royaume de Yama, empire supraterrestre des morts, et le vara de Yima, construction terrestre destinée à préserver d'une destruction totale les êtres créés, sont donc non seulement dépourvus de tout rapport entre eux, mais même d'une nature tout opposée. Les deux héros ne sont pas davantage assimilables; car Yima n'est pas même roi du vara: on a vu que c'est le second fils de Zoroastre qui en est le souverain. Le royaume de Yima est autre chose, comme on le verra plus loin. Isolée dans la mythologie primitive ou aryaque, la légende du second Fargard ne l'est pas moins dans l'Avesta. Elle n'est rappelée nulle part, pas même indirectement; elle ne se rattache à aucune des autres légendes relatives au même personnage. Voici ce qu'en dit ailleurs le livre sacré. Aux yeshts IX, 8-11; XV, 15-17; XIII, 28-31; XIX, 31-33, il est dit que Yima régna sur la terre aux sept karshvars, sur les Dévas et les hommes, les mauvais génies et les tyrans; qu'il enleva aux Dévas la puissance et la prospérité; qu'il préserva les hommes de tous maux. Le yaçna IX, 13-20, donne les mêmes renseignements. Il s'agit donc là d'un règne universel, sans limite, l'action bienfaisante de Yima s'exerce sur la terre entière, qui forme son royaume. Les yeshts IX et XVII ajoutent cette circonstance que ce règne dura mille ans. Le système des millénaires est d'origine exclusivement avestique. Cette mention indique donc une idée nouvelle, une addition tardive aux détails du mythe primitif.

A ces faits légendaires le yaçna XXXII, 118 (gâtha 5), et le yesht XIX, 34-39, ajoutent un trait spécial: celui d'un châtiment subi par le héros.

Au Gâtha, la cause indiquée est que Yima apprit aux hommes à manger de la chair d'animal. Au yesht XIX, c'est

une parole mensongère qui fait perdre trois fois au héros la majesté royale.

On voit aisément que tout cela n'a rien de commun avec notre légende, rien absolument avec la première partie, rien d'essentiel avec la seconde. Seulement les créateurs de la conception du vara ont emprunté à la légende antique des traits qu'ils ont appliqués à leur nouvelle création, en les amplifiant d'une part et en les restreignant de l'autre, c'est-à-dire que, voulant peindre la félicité qui régnait dans le vara, ils leur ont donné quelques-unes des qualités qui distinguaient le royaume de Yima, ou plutôt une seule : la perpétuité de la verdure et de la productivité des végétaux. Tout le reste est différent, et de plus, la peinture du royaume de Yima a tous les caractères de la mythologie, il ne s'agit que de bonheur physique, d'absence de maux physiques; le vara est surtout exempt de vices moraux et des défauts corporels des humains, défauts créés par Anro-Mainyus, et que ne mentionnent point les yeshts. On voit donc toute la différence.

La légende des yeshts appartient aux mythes éraniens primitifs, au polythéisme éranien; celle du Fargard II, au zoroastrisme proprement dit, à la réforme dualistique et quasi-monothéistique.

Le premier récit du Fargard II non seulement est étranger au reste de l'Avesta, mais il y est formellement contredit. Au paragraphe 87 du yesht XIII, il est dit que ce fut au premier homme *Gayo-Maretan* (et non à Yima) qu'Ahura-Mazda adressa la parole et révéla sa loi pour la première fois.

Il est du reste très facile de constater, dans tout le Fargard II, les préoccupations zoroastriennes. Elles se montrent surtout au début et à la fin. En voici vraisemblablement le mobile. La mythologie éranienne rapportait l'origine de la race, de sa constitution sociale, de ses trois classes et de sa civilisation, au *roi Yima*. Cette croyance s'était conservée dans l'Éran non zoroastrien, en Perse principalement, et elle s'est maintenue dans le *Shâh-Nâmèh* et dans tous les livres qui s'y rattachent.

Pour les zoroastriens, au contraire, tout devait nécessairement dériver de Zoroastre. Ainsi l'auteur zoroastrien de notre Fargard nous apprend (pour concilier les deux tendances et les deux doctrines) que Yima fut invité aussi par le Créateur à promulguer la loi sainte, mais qu'il s'en reconnut incapable. Par là tombaient les prétentions antizoroastriennes des partisans des droits de Yima à la creation de la société et de la civilisation éraniennes. Nous apprenons en outre du même auteur que le lieu enchanté formé par Yima ne lui appartient pas, mais est soumis au pouvoir de Zoroastre et de son fils. Le replâtrage se montre d'une manière évidente dans cette singulière conception que contiennent les paragraphes 140-143. Zoroastre ignore que lui-même et son fils sont les chefs du vara. Être pontife et souverain sans s'en douter, c'est assez bizarre[1].

La légende de la révélation faite à Yima et de la construction du vara est donc relativement récente, exclusivement zoroastrienne et formée, en partie, de traits empruntés probablement à la Bible, ou du moins tout semblables à certains détails du récit génésiaque. Notons cependant que nous n'entendons point prétendre que le déluge avestique soit le même que celui de la Genèse. Spiegel soutient, avec autant de probabilité, qu'il s'agit au Fargard II d'un fait qui ne doit se réaliser qu'aux derniers jours du monde, c'est-à-dire de ce déluge ou hiver appelé *malkosh* par les livres parses du moyen âge et qui ne doit avoir lieu que sous le règne d'*Ashedarbâmi*, selon le *Jâmasp-Nâmèh*.

Cette appréciation ne change rien à la question des emprunts faits ou non à la Genèse ; les faits restent les mêmes, quelle que soit l'époque de leur réalisation. D'ailleurs le nom

[1] Les préoccupations zoroastriennes se trahissent encore dans le rôle attribué à l'oiseau *karshipta*. Les habitants du vara devaient nécessairement être zoroastriens. Mais comment auraient-ils pu connaître la loi sainte avant la venue de son unique prophète? Pour trancher la difficulté, l'auteur de notre Fargard imagine une promulgation venue directement du ciel par l'entremise d'un oiseau merveilleux.

seul de ce fléau, *malkosh*, indique clairement un emprunt fait aux Sémites. Cet emprunt est si évident que des savants appartenant aux opinions les plus différentes et dont les principes ne permettent point de supposer des préjugés trop favorables à la Bible, tels que Spiegel, Geldner et Kohut, se rencontrent en ce point.

Nous ne saurions ne point leur donner raison.

Il serait malheureusement impossible de préciser davantage la date de composition du deuxième Fargard. La seule chose certaine, c'est qu'il est un des morceaux les plus récents de l'Avesta. Quant à son origine, nous croyons en avoir dit tout ce que l'on en peut dire présentement [1].

[1] Le Yima de l'Avesta n'a aucun trait de ressemblance avec le Yama des Védas, si ce n'est son titre de fils de *Vivasvat*. Dans le *Boundehesh*, Yima a une sœur (Yimak) comme le *Yama* du *Rig-Véda*, x, 10. Mais les rôles de ces femmes sont tout différents : Yimak s'unit à un démon et devient mère des singes; Yami sollicite son frère de s'unir à elle (voyez *Bound.*, XXIII, 1, éd. West. — *Rig-Véda*, x, 10). La légende du Véda y est également isolée et probablement récente.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1881.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Ad. Regnier, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Conseil reprend l'examen de la proposition faite, dans

la séance précédente, par M. Garrez et tendant à ce qu'à l'avenir les membres de la Société soient informés, avant chaque séance générale, des candidatures qui viendraient à se produire pour les différentes fonctions de la Société. Après une longue discussion, il est décidé qu'à défaut d'article spécial du règlement sur ce point, on suivra l'usage observé jusqu'à ce jour. Au fur et à mesure qu'une vacance se produira, le Bureau se mettra d'accord avec le Conseil pour y pourvoir d'urgence, s'il est besoin, et les choix faits à titre provisoire seront soumis à la ratification définitive de la Société en séance générale. Les lettres de convocation devront désormais faire mention des nominations provisoires.

Conformément au vœu exprime par la Commission des censeurs, et sur la proposition du secrétaire adjoint, le Conseil arrête qu'à partir de l'année 1882, le libraire de la Société est autorisé à faire toucher par la poste le montant des cotisations. L'expérience faite par d'autres sociétés savantes de ce mode de recouvrement a permis d'en apprécier les avantages. Des instructions en ce sens seront donc données à M. Ernest Leroux.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance. Il donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique, demandant des renseignements sur l'historique de la Société, le but de sa fondation, la nature de ses travaux, etc. Le Bureau est chargé de donner satisfaction au désir exprimé par le Ministre et de rédiger une note sommaire en réponse à ces différentes questions.

M. Regnier reprend ensuite la question du local affecté à notre Société par l'État. Après avoir rappelé les démarches faites par M. Mohl et par lui-même, le président ajoute qu'un nouveau local ayant été mis depuis peu à notre disposition dans le palais de l'Institut, le moment paraît venu de décider si la Société peut s'y installer définitivement. Sur la proposition du Président, le Conseil décide qu'on prendra exactement les mesures de ce nouveau local, pour savoir s'il est possible d'y placer convenablement les corps de bibliothèque, en tenant

compte des accroissements à prévoir pour l'avenir. Cette enquête, confiée à M. Stanislas Guyard, sera faite assez promptement pour que la question puisse être reprise et décidée sans retard.

M. Marcel Devic fait une communication sur un manuscrit en écriture arabe maghrébine, originaire du Sénégal et appartenant à la bibliothèque de la faculté de Montpellier. Ce document renferme une série d'allocutions sur les prescriptions de la religion musulmane. Il est vraisemblablement destiné aux mahométans du Sénégal et semble réduire tous les devoirs de l'islamisme à un certain nombre de pratiques pieuses dont quelques-unes rappellent celles du Talmud. Le texte arabe est accompagné de gloses marginales rédigées dans un des dialectes d'Afrique, et mériterait sous ce rapport une étude particulière. M. Devic est invité à rédiger à ce sujet une notice pour le *Journal asiatique*.

La séance est levée à 9 heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par le Comité de rédaction. *Journal des Savants*, nos de mai, juin et juillet 1881. In-4°.

Par l'Académie. *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XXVIII, nos 4 à 9 et dernier, et t. XXIX, n° 1. 1881. In-4°.

Par le directeur. *Revue de l'histoire des religions*, publiée sous la direction de M. Vernes, t. III, n° 3. Paris, 1881. In-8°. (Annales du Musée Guimet.)

Par les rédacteurs. *Revue africaine*, n° 146. Alger, 1881. In-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société khédiviale de géographie*, nos 9-11. Le Caire, 1880-1881. In-8°.

Par les rédacteurs. *Polybiblion*, Partie littéraire, nos de juillet, août et octobre (manque septembre); partie technique, numéros de juin-juillet et août. Paris, 1881. In-8°.

Par la Société. *Le Globe*, organe de la Société de géographie de Genève, t. XX, livr. 3, 4, 5. 1881. In-8°.

— *Bulletin de la Société académique hispano-portugaise de Toulouse*, t. II, n° 1. Toulouse, 1880. In-8°.

Par l'éditeur. *Indian Antiquary*, edited by Jas. Burgess. Part CXXI to CXXIV. Bombay, 1881. In 4°.

Par la Société. *Journal of the American oriental Society*, 12th vol. New-Haven, 1881. In-8°.

— *Proceedings* of the same, may, 1881. In-8°.

— *Journal of the Ceylan branch of the Royal Asiatic Society*. 1880, part II, and 1881, vol. VII, part I. Colombo, 1881. In-8°.

— *Proceedings* of the same, 1875-1880. Colombo, 1881. In-8°.

— *Proceedings of the Royal geographical Society*, july to september 1881. London. In-8°.

Par l'éditeur. *The Madras Journal of literature and science*, for the year 1880, ed. by G. Oppert. 1881. In-8°.

— Par la Société. *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*. New series, vol. XIII, part III, London, 1881. In-8°.

Par l'Institut. *Annual Report of the board of regents of the Smithsonian Institution* for the year 1880. Washington, 1880. In-8°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. vol. L, part I, n° 2, and part II, n° 2. Calcutta, 1881. In-8°.

— *Proceedings* of the same, june to august 1881. Calcutta. In-8°.

— *Mittheilungen der deutschen Gesellschaft für Natur- und Völkerkunde Ostasiens*. 24tes Heft. Yokohama, 1881. In-4° obl.

Par l'Académie. *Historia e memorias da Academia real das sciencias de Lisboa*. Nova serie, t. V, parte I-II. Lisboa, 1879. In-4°.

— *Documentos remettidos da India*. . . publ. de ordem . . . da Acad. real das sciencias de Lisboa; t. I. Lisboa, 1880. In-4°.

— *Jornal de sciencias mathematicas, physicas e naturaes*,

publ. sob os auspicios da Acad. real das sciencias de Lisboa. Num. XXIV-XXIX. Lisboa, 1878-1880. In-8°.

Par l'Académie. *Sessão publica* da Acad. real das sciencias de Lisboa em 9 Junho de 1880. In-8°.

— *Conferencias* celebradas na Acad. real das sciencias de Lisboa. 4[ta] Conf. Lisboa, 1880. In-8°.

— *Vida e Viagens* de Fernão de Magalhães por Diego de Barros Arana, trad. do Hespanhol de F. de Magalhães Villas-Boas. Lisboa, 1881. In-8°.

Par la Société. *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 2[e] serie, n° 5, 6. Lisboa, 1881. In-8°.

— *Société académique indo-chinoise de Paris.* Actes, 1877-1879. In-8°.

— *Le mouvement économique en Portugal,* par E. Gibert. Paris, 1881. In-8°.

Bibliotheca Indica. *Kathá Sarit Ságara,* transl. by C. H. Tawney; vol. II, fasc. VIII-IX. Calcutta, 1881. In-8°.

— *Nirukta.* Vol. I, fasc. III. Calcutta, 1881. In-8°.

— *Yoga Aphorisms of Patanjali*, with an english transl. by Rájendralála Mitra. Fasc. I. Calcutta, 1881. In-8°.

— *Institutes of Vishṇu,* by J. Jolly. Fasc. I-II. Calcutta, 1881. In-8°.

— *Chaturvarga-Chintámani.* Vol. III, fasc. I. Calcutta, 1881. In-8.

— *Srauta Sútra* of Apastambha, ed. by R. Garbe. Fasc. I. Calcutta, 1881. In-8°.

Par l'auteur. *Dictionnaire turc-français.* Supplément aux dictionnaires publiés jusqu'à ce jour. Par A. C. Barbier de Meynard. Vol. I, livr. 1. Paris, E. Leroux, 1881. In-8°. (Forme le vol. IV de la II[e] série des Publ. de l'École des langues orientales.)

— *On the history of the Mongols,* by Stanley Lane-Poole (reprinted from the Cat. of Oriental Coins in the Br. Mus., vol. VI).

— *A New English-hindustani Dictionary* by S. W. Fallon. Part III and part IV. London, Trübner, 1881. In-8°.

Par l'auteur. *Review of the Forest Administration* in the several provinces under the government of India, for the year 1879-1880, by D. Brandis. Simla, 1881. In-4° obl., 44 p.

— *Report on the search for sanskrit mss. in the Bombay Presidency*, during the year 1880-1881, by F. Kielhorn. Bombay, 1881. In-8°, XIV-101 pages.

— *The History of the Almohades*, by Abdo-'l-Wáhid el-Marrékoshí, ed. by R. Dozy. Second edition, revised and corrected. Leyden, Brill, 1881. In-8°, XXI-٢٩٠ p.

— J. Costa, *Poesía popular española y mitología y literatura celto-hispanas*. Madrid, 1881. In 8°, VIII-491 p.

— *Zur albanischen Sprachkunde*, von J. U. Jarnik. Leipzig, 1881. In-8°, 51 p.

— *Sulle iscrizioni arabiche del palazzo regio di Messina*. Memoria del socio M. Amari (Reale Accad. dei Lincei, anno CCLXXVIII). Roma, 1881. In-4°, 12 p., 2 pl.

— *Essai d'un système de linguistique*, comprenant l'interprétation des racines par les lettres de l'alphabet appliqué à la langue arménienne (par Seropé Tacvorian). Constantinople. In-8°, 40 p.

— *A Grammar of the classical arabic language*, by M. Sloper Howell. Part II and part III. Allahabad, 1880. In-8°, XXXIII-XXIII-735-30 p.

— *Arabisch-deutsches Handwörterbuch* zum Koran und Thier und Mensch, von Fr. Dieterici. Leipzig, Hinrichs'sche Buchh. 1881. In-8°, IV-180 p.

— *The Dinkard* by Peshotun Dustoor Behramjee Sunjana. Vol. III. Bombay, 1881. In 8°.

Par les *Trustees*. *Catalogue of Oriental Coins in the British Museum*. Vol. VI: The Coins of the Mongols, by Stanley Lane-Poole. Ed. by R. Stuart Poole. London, 1881. In 8°, LXXV-300 p., 9 pl.

Par l'auteur. *Petites études égyptologiques* par K. Piehl. Vienne, 1881. In-8°, 62 p.

— *Les instructions familières*, du Dr Tchou-pô-lou, publ. et tr. par C. Imbault-Huart. Paris, E. Leroux, 1831. In-8°, XX-133 p.

Par l'auteur. *Traité de grammaire syriaque* par R. Duval. Paris, 1881. In-8°, XL-447 p.

— *The Serpent tempter in Oriental Mythology* (from the Bibl. sacra for april 1881). In-8°, p. 209-253.

— *Bibliotheca arabo-sicula*, da M. Amari. Vol. II. Torino e Roma, 1881. In-8°, 838 p.

— *Hand-book of the Birouhi language*, by Alla Bux. Kurrachee, 1878. In-8°, XII-134-7 p.

— *The Religions of India*, by A. Barth. Authorised translation by Rev. J. Wood. London, 1882. In-8°, XX-309 p.

— *Tre Afhandlinger af Avicenna om Sjælen*, beskrevne af A. F. Mehren. Broch.

Par le Ministère de l'instruction publique. *Le manuscrit d'Isocrate Urbinas CXI* de la Vaticane, par A. Martin (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. XXIV). Paris, Thorin, 1881. In-8°.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1881.

La séance est ouverte à huit heures par M. Adolphe Regnier, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont reçus membres de la Société :

MM. W. Woodville Rockhill, à Montreux, canton de Vaud (Suisse), présenté par MM. Feer et Foucaux.

Edwin B. Chilton, à New-York, présenté par MM. Guyard et Barbier de Meynard.

En donnant lecture de la liste des ouvrages offerts à la Société, M. Stanislas Guyard fait remarquer qu'une rectification doit être faite en ce qui concerne les « Sacred Books of the East » publiés sous la direction de M. Max Müller. Cette importante collection est offerte à la Société non par l'éditeur, mais par l'India Office.

M. Barbier de Meynard donne quelques détails sur diffé-

rents ouvrages arabes qui ont été publiés récemment, à Constantinople, par l'imprimerie du *Djèvaïb*. Il signale particulièrement une série d'opuscules (*rèçaïl*) d'Avicenne qui n'existent que par fragments dans les bibliothèques d'Occident et qui offrent un certain intérêt pour l'histoire de la philosophie au moyen âge.

M. Halévy propose une correction au passage de Sanchoniaton où il est question d'une divinité phénicienne nommée dans le texte grec *Διαμίχιος*. A l'aide d'un léger changement de lettres, M. Halévy serait disposé à lire *Μαλήχιος*, leçon qui se rapprocherait beaucoup du *Baal Maleak* des inscriptions de Carthage. Cette restitution rendrait compte non seulement du nom, mais aussi des attributions de ce dieu qui présidait aux constructions et à la navigation.

M. Renan, tout en reconnaissant combien l'hypothèse proposée par M. Halévy est ingénieuse, ajoute que le texte grec est encore trop incertain pour se prêter à de sérieux rapprochements avec l'onomastique phénicienne.

La séance est levée à neuf heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Académie. *Memorias da Academia real das sciencias de Lisboa*, classe de sciencias math., phys. e nat. Nova serie, t. VI, parte I. Lisboa, 1881. In-4°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. I, part II, n° 3. Calcutta, 1881. In-8°.

Par le rédacteur. *Indian Antiquary*, ed. by Jas. Burgess. Part CXXV. Bombay, 1881, In-4°.

Par les rédacteurs. *Revue Africaine*, n° 148, juillet-août, 1881. Alger. In-8°.

— *Polybiblion*, revue bibliographique universelle. Partie littéraire, novembre 1881; partie technique, septembre-octobre 1881. Paris. In-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, avril 1881. Paris. In-8°.

Par la Société. *Journal of the Royal geographical Society.* Vol. L. London, 1880. In-8°.

— *Proceedings of the same,* oct. and nov. 1881. London. In-8°.

— *Classified Catalogue* of the library of the Royal geographical Society to december 1870. London, 1871. In-8°.

— *Journal of the Royal Asiatic Society of Gr. Britain and Ireland.* New series, vol. XIII, part. IV. London, 1881. In-8°.

Bibliotheca Indica. *Nirukta.* Vol. I, fasc. I. Calcutta, 1880. In-8°.

— *Gobhilîya Grihya Sûtra,* fasc. XII. Calcutta, 1880. In-8°.

— *Prithirâja Râsau,* transl. by A. F. Rudolf Hörnle. Part. II, fasc. I. Calcutta, 1881. In-8°.

— *Kathâ Sarit Sâgara,* transl. by C. H. Tawney. Fasc. VI. Calcutta, 1881. In-8°.

— *History of the Caliphs* of Jalâlu'ddîn A's Suyûṭi (transl.), by H. S. Jarrett. Fasc. V and VI. Calcutta, 1880-1881. In-8°.

— *Prâkrita Lakshaṇam* or Chaṇḍa's Grammar of the ancient Prakrit, by A. F. Rudolf Hörnle. Fasc. I. Calcutta, 1880. In-8°.

Par souscription. *Annales* auctore Abu Djafar Mohammed Ibn Djarir At-Tabari..... Sectionis tertiæ pars quarta quam edd. S. Guyard (p. 961-1163) et M. J. de Goeje (p. 1164-1280). Lugd.-Bat., E. J. Brill. 1881. In-8°.

Par l'India Office. *Sacred books of the East,* edited by F. Max Müller. Vol. X : *Dhammapada,* transl. from Pâli by F. Max Müller, LV-99 pages.

— *Sutta-Nipâta,* transl. from Pâli by V. Fausböll. XVI-224 p. Vol. XI : *Buddhist Suttas,* transl. from Pâli by T. W. Rhys Davids. XLVIII-320 p. Oxford, Clarendon Press, 1881. In-8°.

Par le Gouvernement hollandais. *Japanese-English Dictionary,* by the late J.-J. Hoffmann. Elaborated and edited by L. Serrurier. Vol. X, x-189 p.; vol. II, 77 p. Leiden, Brill. 1881. Gr. in-8°.

Par la Société. *Documenti per servire alla storia di Sicilia,*

pubbl. a cura della Soc. siciliana per la storia patria. Terza serie : Epigrafia, vol. I, fasc. II. Palerme, 1881.. Gr in-8°.

Par le Gouvernement de l'Inde. *Archæological Survey of Western India*, n° 10 : Inscriptions from the cave-temples of Western India, by Jas. Burgess and Bhagwanlal Indraji Pandit. Bombay, 1881. In-4°, v-114 p.

— *Selections from the Records of the Government of India*, n° 174 : Reports on publications issued and registered in the several provinces of British India during the year 1879. Calcutta, 1881. In-8°, 136 p.

— *A Catalogue of sanskrit manuscripts* in the North-Western provinces. Part. V. Allahabad, 1880. In-8°, 207 p.

— *A Catalogue of sanskrit manuscripts in Oudh*, prepared by Pandit Deví Prasáda. Fasc. XII. Allahabad, 1881. In-8°, 55 p.

— *Archæological Survey of India* by A. Cunningham. Vol. X and XI. Calcutta, 1880. In-8°, VIII-132 p., 36 pl.; VI-197 p., 44 pl.

— *A Catalogue of sanskrit manuscripts* in the library of his highness the Maháràja of Bikáner compiled by Rájendralála Mitra. Calcutta, 1880. In-8°, XII-745 p.

Par l'auteur. *Beiträge zur arabischen Sprachkunde* von Herrn Fleischer (n° 7 ; extrait des *Mémoires de l'Académie de Saxe*).

— *Studien* über Dozy's Supplément aux dictionnaires arabes, von Herrn Fleischer (extrait des mêmes Mémoires).

— *Le poète Sadi*, moraliste oriental du XIIIe siècle, par F. Nève. Louvain, 1881. In-8°, 32 p.

MISCELLANÉES CHINOIS,

PAR

M. Camille IMBAULT-HUART.

(SUITE.)

III. HISTORIETTES MORALES. — IV. ANECDOTES ET BONS MOTS. — V. NOUVELLE. — VI. LES PONTS SUSPENDUS AU YUN NANN. — VII. PENSÉES ET MAXIMES INÉDITES.

III. HISTORIETTES MORALES.

Le *Tçia paô* ou *Trésor de la famille*, de Chè T'ienn tçi, duquel nous avons tiré précédemment plusieurs anecdotes et bons mots[1], renferme, sous le titre de *Siaô tõo 'haô*, littéralement « le bien obtenu par le rire », une collection d'historiettes qui forme en quelque sorte une morale en action. Chacune d'entre elles est suivie d'un Ὁ μῦθος δηλοῖ ὅτι. L'auteur a mis comme épigraphe : *Jenn y siaô 'houa oueï siaô, ouô, y siaô 'houa sing jenn* « on se sert d'ordinaire des plaisanteries pour faire rire, moi, je m'en sers pour réveiller (*i. e.* instruire) les hommes. » Nous avons fait choix des suivantes.

1. L'aveugle tombé du pont.

Un aveugle qui traversait un jour le pont jeté sur une rivière dont le lit était alors à sec perdit pied et tomba : des deux mains il saisit la balustrade du pont, et la serra en tremblant de peur : « Si je la lâche, pensait-il en lui-même, je tomberai indubitablement dans un profond abîme, et je serai

[1] Voyez *Journal asiatique*, août-septembre 1880, p. 275 et suiv.

perdu. » Sur ces entrefaites vint à passer un homme qui voyait clair : « Ne craignez donc rien, dit-il à l'aveugle, lâchez seulement la balustrade et vous vous trouverez sur la terre ferme : rien ne fait obstacle. A quoi bon vous lamenter de la sorte? »

L'aveugle ne crut pas à ces bonnes paroles, et fut persuadé que le passant voulait le tromper. Il étreignit donc le garde-fou plus que jamais en appelant au secours pendant longtemps, en pleurant et en gémissant; à la longue, sa bouche se dessécha et il sentit ses forces faiblir : tout à coup ses mains se détendirent, et il tomba en effet sur une terre ferme et complètement sèche. Il éclata de rire : « Eh! dit-il, je savais depuis longtemps que c'était le sol. pourquoi ai-je ainsi souffert par ma faute? »

Morale. Ici-bas l'homme est chaque jour triste et songeur : pour lui une charge est comme une bride, et le profit comme un frein qui le retient. Il voit les flots de fatigues et de peines se succéder les uns aux autres jamais il ne veut prendre de repos, et si un homme clairvoyant le hèle, il ne s'en aperçoit même pas. Il ressemble à cet aveugle qui se rendait lui-même malheureux.

Le poete Pô Lô tienn [1] a dit :

« Pourquoi se disputer au sujet d'une corne de limace (de bagatelles)?

« La vie n'est pas plus longue que l'étincelle produite par le briquet.

« Que l'on soit riche ou pauvre, il faut savoir être content de son sort.

« Celui qui (étant pauvre) n'ouvre pas la bouche pour sourire est un homme stupide. »

Il y a quelques années je fus voir le grand bonze Fou yuann et lui demandai : « J'ai le cœur en proie à toutes sortes de désirs; dites-moi, je vous prie, par quel moyen puis-je les en extirper? » Il me répondit : « Il suffit que vous écartiez

[1] Pô Lô-t'ienn ou Pô Tçiu-y, célèbre poète de l'époque des T'anĝ, du même genre que Li T'ai-pé et aussi amoureux que lui de la dive bouteille.

de vous ce qui fait l'objet de ces désirs, et naturellement vous n'en aurez plus. Si les hommes savaient cela, c'est comme si, du sein d'une mer profonde de maux, ils pouvaient atteindre le rivage. Non seulement ils jouiraient de plaisirs nombreux et d'un bonheur véritable, mais de plus ils prolongeraient leurs forces et leur vie. »

Si ce que je viens de vous dire ne vous a pas fait sortir de votre torpeur, c'est que vous êtes un véritable aveugle.

2. Un bon coup de poing.

Un homme retournait à Péking dans sa famille et ne cessait de vanter à chaque instant les beautés de la capitale. Il arriva qu'un soir, voyageant avec son père sous les rayons de la lune, ce dernier s'écria : « Que la lune est belle cette nuit! » — « Qu'a-t-elle donc de beau, cette lune? répliqua notre louangeur; ne savez-vous donc pas que la lune de Péking est encore bien plus belle? — Imbécile, dit son père en colère, il n'y a dans le monde qu'une seule lune : comment la lune de Péking pourrait-elle être plus belle qu'ailleurs? » et il lui lança un coup de poing en plein visage. Battu, le fils se mit à pleurer et à gémir en criant : « Chose extraordinaire! ton coup de poing ne vaut pas celui d'un Pékinois. »

Morale. Les lettrés ne cessent de vanter la littérature; les guerriers, l'art militaire : ne savez-vous pas que ce sont les dignes disciples de ce louangeur?

3. Scier une tasse à vin.

Un individu avait été invité à dîner. Chaque fois que le maître de la maison lui versait du vin, il n'emplissait sa tasse qu'à moitié. « Avez-vous une scie à me prêter? demanda l'invité, » — « Pourquoi faire? » répliqua l'hôte. L'autre, montrant du doigt sa tasse : « Il faut scier la partie supérieure de cette tasse puisqu'elle ne peut contenir du vin. A quoi bon la laisser vide? »

Morale. Si on remplit une tasse à pleins bords, il est à craindre que le vin ne déborde, et si, d'autre part, le maître de la maison aime son vin au point d'en verser peu à ses invités, il s'attirera le ressentiment de ceux qui boivent beaucoup. Il suffit de remplir une tasse aux deux tiers, c'est une bonne mesure. Ceux qui boivent peu agiront à leur guise, sans qu'on puisse les forcer (à boire davantage).

4. La guérison des bossus.

Il y avait un médecin qui se vantait de pouvoir guérir les bossus de leur infirmité. « Qu'ils soient courbes comme des arcs, disait-il, qu'ils soient convexes comme des crevettes ou que leur tête soit à la hauteur de leurs reins, il suffit seulement qu'ils viennent me prier de les guérir, et ils deviendront aussitôt droits comme des pinceaux. »

Un bossu crut ce qu'il disait et vint le prier de le redresser.

Le médecin demanda deux grandes planches, en mit une par terre, fit coucher le bossu sur le dos, et plaça dessus l'autre planche. Avec des cordes il ficela fortement les deux bouts. Le bossu souffrait le martyre, poussait des cris déchirants et suppliait le médecin de s'arrêter; mais celui-ci n'écoutait rien et, s'aidant de son pied, serrait avec plus de force encore. Le bossu se trouva en effet redressé, mais il était mort.

On saisit le médecin et on l'accabla de coups: « Je ne sais que redresser les bossus, disait celui-ci, je ne m'occupe pas s'ils vivent ou non. »

Morale. De nos jours les fonctionnaires ne savent que pressurer le peuple pour lever des impôts; ils ne se soucient point de la vie ou de la mort du peuple, semblables aux créanciers d'aujourd'hui qui ne cessent d'exiger d'une façon pressante capital et intérêts et ne s'inquiètent point de savoir si les pauvres gens ont vendu leur fils ou leur fille (pour payer leurs dettes). Il y a aussi des individus sans conscience qui ne

prennent plaisir qu'à entraîner les autres dans de mauvais lieux, afin de s'enrichir eux-mêmes, et qu'à exciter les gens à faire des procès, afin d'en tirer du profit. Ils saisissent le premier venu et le battent pour faire voir leur force. Il leur est bien indifférent qu'on ruine son patrimoine ou même qu'on perde la vie. Ils ont tous le cœur et les mains de ce médecin : cela n'excite-t-il pas la pitié au dernier degré ?

5. Une lune grossière.

Il y avait un homme qui ne cessait jamais d'employer le mot *grossier* pour s'humilier lui-même chaque fois qu'il discourait avec autrui. Un soir il invita quelqu'un à venir boire chez lui. Sans que l'on s'en aperçut, la lune parut : « Que la lune est belle cette nuit ! » dit l'invité joyeux. L'autre, saluant légèrement [1] : « Je n'oserais pas mentir, répondit-il, ce n'est qu'une grossière lune qui paraît chez moi. »

Morale. Quand on ne s'humilie pas à propos [2], au lieu de paraître modeste, on s'attire les moqueries d'autrui ; il vaut mieux dire sincèrement qu'une chose est belle.

6. Une épouse et deux maîtresses.

Un marchand, passant à Sou tchéou [3], y prit une maîtresse

[1] Le salut ordinaire (*ta konḡ* ou *konḡ chéou*) consiste à placer un poing fermé dans une main également fermée, à élever ainsi les deux mains à peu près à la hauteur du menton, et à les agiter légèrement en inclinant un peu la tête.

[2] C'est une chose connue que les Chinois, quand ils parlent d'eux-mêmes, de leurs femmes et enfants, ou de choses qui leur appartiennent, se servent d'expressions d'humilité consacrées : ainsi ils disent *pi kouó*, « mon humble royaume », pour *mon pays ; siaó tc'uann*, « mon petit chien », pour *mon fils ; yu tcienn*, « ma stupide opinion », pour *mon avis*, etc. Par contre, ils remplacent le pronom possessif de la seconde personne par des termes polis : ils diront *koueï kouó*, « votre noble pays », pour *votre pays ; ts'ounn fou*, « votre vénérable palais », pour *votre demeure*, etc.

[3] Sou tchéou est la capitale de la province du Tçianḡ sou ; Hang-tchéou, celle du Tchĕ tçianḡ. Ces deux cités étaient jadis deux villes de plaisir ; on connaît le proverbe tant de fois cité : « *Chang yéou t'ienn t'anḡ, chia yéou*

et lui donna le nom de Sou tchéou; étant allé ensuite à ʻHanḡ tchéou il en prit une autre qu'il appela ʻHanḡ tchéou. Le voyant aller aux côtés de Sou tchéou, sa femme lui disait toujours : « Prends le coup de l'étrier, » et le faisait boire... Quand il revenait près d'elle, celle-ci lui faisait une chaude réception. Il en était de même quand il allait auprès de ʻHanḡ tchéou.

Fatigué par ce régime, le mari devint peu à peu de plus en plus jaune et maigre; il se décida à ne plus aller à Sou tchéou ni à ʻHanḡ tchéou et à dormir tranquillement tout seul. Un jour, sa femme voulut le faire venir près d'elle et l'engagea à aller à Sou tchéou, puis à ʻHanḡ tcheou. Le mari lui répondit en fronçant les sourcils : « Je voudrais bien y aller, mais je ne puis supporter vos adieux ni vos réceptions qui me conduiront à la mort. »

Morale. Lorsqu'on a femme et maîtresses, comment peut-on dormir tranquillement? On n'a que ce que l'on mérite.

7. Un joueur de guitare dans un marché.

Un joueur de guitare pinçait de cet instrument dans un marché. Une foule de gens s'étaient rassemblés autour de lui croyant que la guitare était comme le luth et le violon à trois cordes; mais à l'audition de sons clairs et fades qui ne lui plaisaient pas, l'assemblée se dispersa peu à peu. Il ne resta qu'une seule personne.

« Voilà qui est bien, dit l'artiste, il y en a au moins un qui s'y connaît et ne méprise pas mon talent. — Il y a longtemps que je serais parti, répliqua l'auditeur, si la table sur laquelle est posée la guitare ne m'appartenait point; j'attends seulement que vous partiez (pour l'emporter). »

Morale. Il faut pincer de la guitare dans une maison tran-

Sou 'Hanḡ; en haut il y a le paradis; ici-bas il y a Sou (tchéou) et 'Hanḡ (tchéou).» Aujourd'hui ces deux capitales sont bien déchues de leur ancienne splendeur et seront bientôt détrônées par Changhaï.

quille : les amateurs viendront d'eux-mêmes. Si vous vous exercez dans un marché, ne vous étonnez pas que l'on ne prenne point goût à votre musique.

8. Le chirurgien qui coupe le bois de la flèche.

Un soldat, percé d'une flèche, revenait d'un combat : comme sa souffrance ne cessait pas, il pria un célèbre chirurgien de le guérir. Celui-ci, l'ayant examiné, répéta à plusieurs reprises : « Ce n'est pas difficile, ce n'est pas difficile, » et, prenant une paire de grands ciseaux, il coupa le bois de la flèche qui sortait, puis il demanda son salaire. « Qui ne serait capable d'ôter ainsi le bois d'une flèche ? s'écria le soldat, mais le fer est dans la plaie ; il faut vous hâter de l'en retirer ; pourquoi vous en allez-vous ? — Ma tâche de chirurgien étant finie, répondit l'homme de science, cela regarde le médecin ; pourquoi me demandez-vous de vous soigner ? »

Morale. De nos jours, les fonctionnaires ne font aucun effort réel pour remplir leur charge : à tout instant ils veulent se décharger de leurs fonctions sur autrui. Ne sont-ils pas semblables à ce médecin ?

9. Un remède pour le sommeil.

Une nourrice qui allaitait un petit enfant ne pouvait dormir tranquille à cause des cris et des pleurs de celui ci. Elle ne savait que faire. Tout à coup elle appela son maître : « Apportez-moi vite un livre, dit-elle. — Pourquoi faire ? demanda son maître. — C'est, répondit la nourrice, parce que je vous vois vous endormir constamment dès que vous lisez un livre. »

Morale. Il y a nombre de gens qui s'endorment quand ils lisent, c'est parce qu'ils ne s'appliquent pas à leur lecture : autrement pourraient-ils s'endormir ?

10. Le corbeau et la tortue qui se disputent le droit d'aînesse.

Sur les bords d'un fleuve, un corbeau et une tortue se disputaient le droit d'aînesse. Chacun voulait être l'aîné. La tortue, imaginant un stratagème, dit au corbeau : « Je vais parier avec vous de traverser le fleuve : celui qui le traversera le premier sera l'aîné. » Le corbeau y consentit, pensant qu'en un vol il pourrait passer sur l'autre rive, tandis que la tortue ramperait plusieurs jours sans arriver au but. Il prit son vol et s'abattit sur le bord opposé : « Tortue, dit-il, où êtes-vous ? — Ici répondit la tortue. » Le corbeau, étonné, se demanda par quel moyen la tortue avait traversé si rapidement le fleuve : « A présent, dit-il, repassons de l'autre côté : celui qui arrivera le premier sera l'aîné. » La tortue y consentit : le corbeau étendit ses ailes et d'un vol franchit le fleuve ; il appela de nouveau : « Tortue, où êtes-vous ? — Ici, répondit la tortue. » Le corbeau, soupçonnant quelque tromperie, dit encore : « Maintenant, parions de nouveau d'aller sur l'autre rive, et je ne protesterai plus. » Acquiescement de la tortue. Le corbeau s'envola, et, arrivé au milieu du fleuve, il appela tout à coup : « Tortue, où êtes-vous ? » De la rive gauche et de la rive droite on répondit tout à la fois : « Ici. » C'est qu'en effet il y avait une tortue sur chacune des deux rives. Le corbeau s'arrêta roulant des yeux furieux : « C'est donc ainsi, dit-il, que deux misérables tortues trompent un corbeau de bonne foi ! »

Morale. Il n'est vraiment pas permis que deux personnes en trompent une troisième.

11. Invité à prendre le thé.

Un homme conduisant son petit enfant par la main passait dans une rue ; devant la porte d'une maison se tenait une femme de mauvaise vie ; elle l'invita d'une manière pressante à venir prendre le thé chez elle. L'homme refusa avec force : « Je reviendrai un autre jour, » dit-il. L'enfant lui adressa la

parole : « Puisque cette personne nous invite à boire du thé, nous devons entrer chez elle, pourquoi n'y vas-tu pas? — Elle ne m'invite pas à prendre du thé, elle en veut à mon argent, » répliqua le père. L'enfant sauta tout joyeux : « C'est cela, dit-il, c'est cela : je ne m'étonne plus si maman invite des gens à venir prendre du thé chez elle dès que tu es sorti ; en réalité, c'est parce qu'elle veut leur argent! »

Morale. Celui qui débauche la femme d'autrui est trompé à son tour. Cela a lieu partout. Comment le mari saurait-il qu'il est trompé ? Il jouit d'une tranquillité absolue : qui irait lui dire ce qui se passe ?

12. Un tailleur intelligent [1].

Sous la dynastie des Mign̄ vivait dans la capitale un certain tailleur qui s'était acquis une grande renommée dans son art. Il prenait mesure avec tant de justesse que les habits qu'il faisait allaient toujours à merveille.

Un censeur le fit venir un jour pour lui commander un habit de cour; le tailleur lui demanda respectueusement : « Depuis combien de temps êtes-vous censeur ? — Vous êtes tailleur, dit le censeur étonné, pourquoi voulez-vous savoir cela? — C'est que, répondit le tailleur, les premiers temps que vous autres censeurs êtes en charge, vous avez des pensées élevées, des gestes hautains, vous vous redressez avec orgueil : aussi faut-il que vos habits soient courts derrière et longs devant. Quand vous avez occupé ces fonctions pendant plusieurs années, vos pensées sont devenues presque égales : il faut que les vêtements soient de même devant et derrière. Mais lorsque vous avez exercé votre charge pendant longtemps et que vous êtes sur le point d'être promu à un grade supérieur, vous prenez une contenance moins haute, vous vous inclinez : vos habits doivent donc être plus courts devant que

[1] Extrait d'un recueil de pièces diverses intitulé *Lanḡ tsi ts onḡ t'ann*, par Léanḡ Tchanḡ-tçiu de Fou-tchéou.

derrière. Si je ne sais pas depuis combien de temps vous êtes en charge, je ne puis vous faire une robe qui vous aille. »

IV. ANECDOTES ET BONS MOTS.

I. Le paysan qui mange des gâteaux [1].

Un paysan entrait dans une ville. Comme il passait devant la boutique d'un pâtissier, ce dernier le héla. « Venez donc manger des gâteaux, » lui cria-t-il. Le paysan, croyant qu'on l'invitait et qu'on ne lui demanderait pas une obole, accourut et mangea trois gâteaux. Il allait sortir quand le pâtissier l'arrêta et exigea de lui le payement. Hélas! le paysan n'avait rien sur lui qui pût indemniser le marchand. Ce dernier saisit un levier, et ne laissa partir l'autre qu'après lui en avoir donné six coups.

Lorsque le paysan revint à son village, un de ses voisins l'interrogea : « Eh bien! frère, vous devez savoir quel est le prix courant du bois à brûler et du riz, puisque vous êtes allé à la ville? — En vérité, je l'ignore totalement, répliqua le mangeur de gâteaux; tout ce que je sais, c'est que les gâteaux coûtent deux coups de bâton l'un. »

II. LE BREUVAGE DE MORTALITÉ [2].

Un breuvage d'immortalité fut un jour envoyé en tribut au roi de Tçing. Celui qui fut chargé de l'offrir au roi entra au palais tenant le breuvage à la main. « Peut on boire cela? demanda un des archers. — Oui, » répondit le messager. L'archer le prit et le but.

Le roi se mit dans une violente colère et ordonna qu'on fît périr le coupable. L'archer envoya quelqu'un dire au roi qu'il avait demandé à celui qui apportait le breuvage s'il

[1] Tiré d'un recueil populaire de bons mots et grivoiseries intitulé *Siaó kinn ouanĝ tçi*, dont l'auteur s'est cru obligé de garder l'anonyme.

[2] Extrait du *Tchann kouò ts'o* ou Chronique des États belligérants. (Voyez sur ce livre nos précédents Miscellanées.)

pouvait en boire et qu'il ne l'avait bu que sur sa réponse affirmative; il n'est donc pas le vrai coupable. De plus, il a bu un breuvage d'immortalité, et le roi le fait mettre à mort : c'est donc un breuvage de mortalité. Le roi fait tuer des innocents; il est évident qu'on le trompe.

L'archer fut épargné.

V. NOUVELLE [1].

Tchou maï tch'enn ou la persévérance dans l'étude conduit à la richesse et aux honneurs.

Sous le règne de l'empereur Vou des 'Hann antérieurs [2] (140 à 86 avant J. C.), vivait dans le département de Kouei tsi [3] un individu nommé Tchou Maï-tch'enn, et surnommé Oueng̃-tsen. Il était pauvre et n'avait pas encore pu faire son chemin en ce monde; il habitait avec sa femme une misérable chaumière bâtie sur le flanc de la montagne Tç'ioñg loñg, là où s'élève aujourd'hui le temple de ce nom [4]. Chaque jour, il allait couper du bois dans la montagne et portait ses fagots au marché de la ville pour les vendre : c'est ainsi qu'il subvenait péniblement aux dépenses du ménage. Il aimait d'instinct l'étude et avait toujours un livre à la main; encore qu'il portât des fagots sur l'épaule, il lisait à haute voix ou récitait des vers tout en marchant. Les gens du marché étaient accoutumés à cela; aussi dès qu'ils entendaient la voix de quelqu'un qui chantait, ils savaient que Tchou arrivait avec sa charge de bois.

[1] Le héros, Tchou Maï-tch'enn, est un personnage historique. Sa biographie se trouve dans le *Ts'ienn 'Hann chou*, Annales des 'Hann antérieurs, livre LXIV, 1re partie, et renferme en substance les faits que l'auteur de la nouvelle a mis en œuvre.

[2] 'Hann Vou ti.

[3] Le département actuel de Sou tchéou fou.

[4] Le Tç'ioñg loñg chann ou Montagne céleste est situé près du T'aï'hou ou Grand Lac, à l'ouest de Sou tchéou ; à mi-côte se trouve un joli temple entouré de bois de pins. Le site est charmant, il mérite d'être visité par les résidents de Changhaï et aussi par les touristes de passage.

Comme Tchou était un lettré, tout le monde avait pitié de lui et lui achetait des fagots, et comme, de plus, il ne discutait pas sur le prix et qu'il acceptait le prix qu'on lui offrait, il vendait sa marchandise plus facilement que les autres. Cependant un certain nombre de jeunes gens le méprisaient, et souvent les gamins, qui le voyaient lire, tout plié qu'il fût sous son fardeau, s'attroupaient autour de lui et le tournaient en ridicule. Mais Tchou ne s'en souciait en aucune manière.

Un jour, la femme de Tchou Maï-tch'enn, étant sortie pour aller puiser de l'eau, vit son mari entouré et suivi d'une foule qui battait des mains en se moquant de lui : elle en rougit et en fut toute honteuse; aussi quand son mari revint de la ville après avoir vendu ses fagots, elle lui dit :

— Si tu veux étudier, ne vends pas de bois, ou si tu veux vendre du bois, n'étudie pas. Es-tu donc fou et idiot pour te conduire ainsi à ton âge? N'est-ce pas honteux d'être ainsi la risée des jeunes gens!

— Je vends du bois pour vivre, répliqua Tchou Maï-tch'enn; j'étudie pour arriver à la fortune et aux honneurs : l'un n'empêche pas l'autre; que l'on se moque de moi si l'on veut, cela m'est indifférent.

— Si tu veux parvenir à la fortune et aux honneurs, reprit la femme, ne vends pas de fagots : a-t-on jamais vu un bûcheron arriver à exercer une charge publique? Ne dis donc pas des choses qui n'ont pas le sens commun.

— La richesse et la pauvreté ont chacune leur temps, répliqua Tchou. Un devin qui a tiré mon horoscope m'a prédit qu'à cinquante ans je serais quelque chose : d'ailleurs on dit constamment que *l'on ne peut mesurer l'eau de la mer avec un boisseau* [1]. Ainsi ne vous occupez pas de moi.

— Ce devin, interrompit la femme, a vu que tu étais stupide et a voulu te tromper : ne crois pas qu'à cinquante ans

[1] C'est le proverbe chinois : *fann jenn pou k'ó sianğ maó 'hai chouei p'ou k'ó téou léanğ* « on ne peut pas plus juger des gens sur l'apparence que l'on ne peut mesurer l'eau de la mer avec un boisseau », équivalent du nôtre : « l'habit ne fait pas le moine ».

tu ne porteras plus de bois sur le dos; tu seras certes mort de faim avant cette époque. Puisque tu désires exercer une charge, il y a justement celle de juge qui est vacante au palais de Yenn-lô ouanĝ (le roi des enfers). Va l'occuper!

— L'illustre Tçianĝ, répartit Tchou sans s'émouvoir des injures de sa femme, pêchait à la ligne à l'âge de quatre-vingts ans sur le bord de la rivière Oueï, quand le roi Ouenn de la dynastie des Tchéou [1], suivi de ses chars, le rencontra et le salua du titre de *Chanĝ fou* (père estimé)[2]. Le premier ministre Kong Sounn-'honĝ, qui vécut sous la dynastie actuelle des 'Hann, gardait encore les pourceaux à l'âge de cinquante-neuf ans : ce ne fut qu'à soixante ans que l'empereur l'appela à sa cour. Moi j'arriverai à quelque chose à cinquante ans : ce sera plus tard que Kann lô [3], il est vrai, mais encore plus tôt que les deux personnages que je viens de citer. Il faut que tu prennes patience.

— Ne cherche pas des exemples dans l'antiquité, répondit sa femme : ce pêcheur et ce gardeur de pourceaux avaient tous deux des aptitudes et du savoir. Toi, tu lis des livres inutiles, tu auras beau étudier pendant cent ans, cela ne te servira de rien. Ah! j'ai vraiment eu peu de chance quand je t'ai épousé : les enfants se moquent de toi, et la honte s'étend jusqu'à moi. Si tu ne crois pas ce que je te dis et si tu ne jettes pas tes livres loin de toi, je ne te suivrai plus : que chacun s'en aille de son côté, que l'un ne retienne pas l'autre.

— A présent, dit Tchou, j'ai quarante-trois ans; dans sept ans j'en aurai cinquante. Attends jusque-là, ce ne sera pas long. Si tu me quittes maintenant, tu t'en repentiras plus tard.

— En ce monde, s'écria la femme en colère, il y a beaucoup de bûcherons comme toi : pourquoi regretterais-je de t'avoir quitté? Si je te suis encore pendant sept ans, je ne sais

[1] XIIe siècle avant notre ère.

[2] Charge de l'époque.

[3] L'histoire rapporte que Kann lô fut premier ministre à l'âge de *douze* ans. (Voir le *Lié Kouô tché*).

pas où j'irai mourir de faim. Au contraire, laisse-moi m'en aller : je pourrai vivre au moins encore un peu plus longtemps.

Tchou, voyant que sa femme était bien décidée à le quitter, et qu'il ne pourrait pas la retenir, dit en soupirant :

— Eh bien ! va-t-en ! je ne désire qu'une seule chose, c'est que tu trouves un mari plus riche que Tchou Maï-tch'enn : alors tout sera parfait.

— Mon mari sera certainement plus riche que toi, répliqua sa femme.

Elle le salua et sortit sans détourner la tête.

Tchou, resté seul et triste, exhala sa mélancolie dans les quatre vers suivants, qu'il écrivit sur le mur :

Lorsqu'on épouse un chien, on le doit suivre partout;
Lorsqu'on épouse un coq, on le doit suivre partout;
Ma femme me quitte d'elle-même, ce n'est pas moi qui la chasse[1].

Quelque temps après, comme il descendait un jour la montagne à travers les tombes[2], courbé sous une charge de fagots, et tout en récitant des vers, il rencontra son ancienne femme qui, accompagnée de son nouvel époux était venue accomplir les cérémonies exigées par les rites à la sépulture de ses ancêtres. Le voyant souffrir de la faim et du froid les deux époux en eurent pitié, l'appelèrent et lui donnèrent à boire et à manger.

Lorsque Tchou Maï-tch'enn eut atteint l'âge de cinquante ans, il lui arriva de faire partie de la suite du collecteur des impôts, et d'être, en cette qualité, chargé de conduire à la capi-

[1] Voici ces vers, de quatre syllabes chacun :

Tçia tç'uann souei tc'uann,
Tçia tçi souei tçi,
Tsi tseu tç i ouô,
Ouô pou tç'i ts'i.

[2] Les flancs de la montagne Tc'iong long sont couverts de débris de tombes : on y peut lire quelques inscriptions à demi effacées par le temps indiquant que des supérieurs ou abbés du temple de Tç'iong long y ont été enterrés.

tale, nommée alors Tch'ang ann[1], des voitures de vivres et de vêtements. Il eut occasion d'adresser une lettre à l'empereur, mais cette lettre resta longtemps sans réponse. Tchou, qui en attendait une, vit bientôt ses ressources s'épuiser; heureusement que le collecteur lui fournit de quoi vivre. A ce moment-là, un de ses compatriotes, alors bien en cour, vanta ses talents à l'empereur Vou et le lui présenta. L'empereur fut charmé des connaissances littéraires de Tchou et le nomma préfet, tout en le gardant près de lui comme officier du palais. Après diverses vicissitudes de fortune (Tchou tomba un moment en disgrâce), l'empereur, sachant qu'il était originaire de Kouei tsi, pensa qu'il devait être habitué au climat de cette localité, et qu'il était au courant des bons et mauvais sentiments de la population; il le nomma *t'aï chéou* ou préfet de Kouei tsi. Il lui dit un jour : « Si, à présent que vous êtes devenu riche, vous ne retournez pas dans votre hameau natal, c'est absolument comme si vous vous promeniez pendant la nuit revêtu d'habits magnifiques. » Tchou remercia l'empereur et lui demanda la permission de retourner à Kouei tsi.

Or, l'empereur Vou préparait justement en ce temps-là une expédition contre le pays de Tong̃ yué[2] : il ordonna en conséquence à Tchou de se rendre à Kouei tsi pour y réunir des jonques de guerre et des vivres de toutes sortes et y attendre ses ordres.

Auparavant, lorsque, par un retour de fortune, Tchou Maï-tch'enn était tombé en disgrâce pendant quelque temps, il avait été logé et nourri par un des officiers du préfet de Kouei tsi : nommé préfet, il reprit ses vieux habits déchirés, mit dans son sein le sceau orné du cordon, marque de sa dignité, et se rendit à pied à Kouei tsi. Tous les officiers et fonctionnaires assistaient alors à un grand festin : Tchou, sans être remarqué, entra dans la salle où il avait lieu. Mais son ancien bienfaiteur, l'ayant reconnu, lui désigna une place parmi les

[1] Aujourd'hui Si ann fou, capitale de la province du Chann si.
[2] La province actuelle du Tché tçiang̃.

assistants : Tchou, ayant bien bu et bien mangé, laissa voir un peu le cordon appendu au sceau. Son ami fut étonné à cette vue, et, tirant le cordon, amena le sceau lui-même. C'était le sceau de préfet de Kouei tsi. L'officier, surpris, fut le dire aux autres convives qui, pris de vin, s'écrièrent : « C'est une fausseté, cela ne peut être ! — Venez voir vous-mêmes, » répondit celui-ci. Un de ceux qui avaient méprisé jadis Tchou alla voir et revint en criant : « C'est vrai! c'est vrai! » Alors tous restèrent un instant immobiles d'étonnement ; puis, revenus à eux-mêmes, ils allèrent chacun selon son rang saluer Tchou Maï-tch'enn et le féliciter.

Peu après, le chef des haras de Tch'ang ann, conduisant un char attelé de quatre chevaux, vint prendre le nouveau préfet. Tchou monta dans le char et se dirigea vers la ville.

Le sous-préfet de Kouei tsi, sachant que le préfet allait arriver, s'était hâté d'envoyer un grand nombre d'habitants réparer la route par où il devait venir. Le mari de la femme de Tchou Maï-tch'enn était parmi eux. Comme le cortège du préfet, composé de plus de cent chars et d'une foule de fonctionnaires en chaise, à cheval ou à pied qui était allée le recevoir en dehors de la ville, approchait de l'endroit où se tenait cet homme, sa femme, les cheveux dénoués et les pieds nus, venait de lui apporter à manger : elle jeta un coup d'œil sur le cortège et reconnut son ancien époux dans la personne du préfet. Celui-ci, qui se trouvait dans un char magnifique, la reconnut aussi : il s'arrêta, envoya un de ses officiers la chercher, fit venir un char de sa suite et invita les deux époux à y monter. Une fois à la préfecture, la femme, toute honteuse, ne savait quelle contenance tenir : elle se prosterna aux pieds de Tchou en reconnaissant qu'elle avait eu tort. Tchou lui dit de prier son mari de venir pour qu'il le vît. Ce dernier accourut, se prosterna, n'osant pas lever les yeux sur le préfet.

« Eh bien! dit en riant Tchou à sa femme, il me semble que ce mari n'est pas plus riche que Tchou Maï-tch'enn! »

La femme, repentante, fit trois salutations, et pria Tchou

de la prendre comme servante : elle jura qu'elle le servirait jusqu'à la. mort. Mais Tchou ordonna d'apporter un seau plein d'eau; il en versa le contenu à terre et dit à sa femme :

— Tu ne peux pas plus revenir avec moi que l'on ne peut ramasser cette eau répandue[1]; mais, comme je me souviens de notre ancienne affection, je te donne un terrain derrière mon jardin : tu pourras le planter et y vivre.

La femme suivit son second mari : tous les passants la montraient du doigt en s'écriant :

« Voici l'ancienne femme du nouveau préfet. »

Elle en était toute confuse et toute honteuse : arrivée au jardin, elle se jeta à l'eau et périt[2].

La morale de cette histoire peut se résumer dans les quatre vers suivants :

Les branches sont à l'est du mur et les fleurs sont à l'ouest;
Dès que les fleurs sont tombées à terre, le vent les emporte à sa guise.
Si les branches n'ont pas de fleurs, elles pourront en produire plus tard ;
Mais si les fleurs quittent la branche, on ne peut les y replacer.

Cela veut dire que la femme doit suivre son mari comme la fleur accompagne la branche : si la branche n'a pas de fleurs,

[1] C'est là l'origine de cette expression souvent employée, aussi bien dans les livres que dans le discours : *fou choueï nann chéou* « il est difficile de ramasser l'eau répandue », phrase qui peut être très bien traduite par « on ne saurait revenir sur le passé. »

[2] Les Annales des 'Hann (livre LXIV, biographie de Tchou Maï-tch'enn) rapportent ainsi la fin du héros de la nouvelle. « Un an après son retour à Koueï tsi, l'empereur le nomma général et lui donna le commandement de l'armée dirigée contre Tong̃ yué : Tchou se distingua dans cette guerre et fut récompensé par de nouveaux titres et de nouvelles fonctions. Plus tard, tombé de rechef en disgrâce, dégradé, puis revenu en faveur, il eut à soutenir une lutte d'intrigues contre un censeur puissant : il voulait le faire assassiner, quand un complot dans lequel celui-ci était impliqué fut découvert ; le censeur n'eut autre chose à faire que de se donner volontairement la mort. Incontinent après, par un de ces retours de fortune dont l'histoire chinoise ne fournit que trop d'exemples, Tchou Maï-tchenn fut mis à mort sur l'ordre de l'empereur. »

au printemps prochain elle en produira de nouvelles; mais si la fleur quitte la branche, on ne peut l'y réunir à nouveau.

En ce monde, la femme doit servir son mari, n'en avoir jamais qu'un seul, et partager ses peines comme ses plaisirs : gardez-vous donc bien, ô femmes, d'avoir l'esprit incertain, de ne songer qu'aux riches et de mépriser les pauvres, car plus tard vous vous en repentirez!

VI. LES PONTS SUSPENDUS DU YUNN NANN [1].

D'ordinaire, là où il y a des ponts suspendus [2], les rivières coulent avec rapidité et bouillonnent avec agitation : en effet, comme on ne peut y entasser des pierres pour faire les piles (de pont), on prend des chaînes de fer grosses comme le bras, que l'on attache aux rochers des deux berges. Les chaînes ont les unes dix *tchanḡ* [3], les autres vingt environ de long. On les tend avec un tronc d'arbre pour qu'elles soient droites [4]; on place dessus un plancher que l'on recouvre d'un toit : sur les côtés on élève une barrière. Les ponts les plus longs ont quelques dizaines de *tchang* environ. Quand on les regarde de loin, on dirait un pavillon qui vole dans l'espace, mais les passants ne savent pas qu'ils marchent dans le vide.

Le plus beau pont suspendu du Yunn nann, est celui qui est sur le Lann ts'anḡ tçianḡ [5]; il fut jadis brûlé par Li tingkouô [6] pour arrêter la marche de nos troupes, mais Vou

[1] Traduit d'un recueil de mélanges intitulé *Chann p ou tsa tçi*. L'auteur est Tchaô Y, surnommé Yunn-sonḡ, de Yanḡ'hou, qui vécut sous la dynastie actuelle, voyagea et résida dans les provinces du Yunn-nann, du Kouei tchéou et les confins de la Birmanie : il a laissé une assez bonne histoire des principales guerres et campagnes faites par les premiers empereurs des Ts'inḡ.

[2] Litt. *t'ié sô tçiaô*, «pont de chaînes de fer».

[3] Un *tchanḡ* vaut dix pieds chinois ou 3m150.

[4] C'est-à-dire que l'on passe un *garrot* dans la chaîne pour la serrer en la tordant.

[5] Le Mé kong traverse le Yunn-nann sous ce nom.

[6] C'était un général resté fidèle à la cause des Ming, détrônés par les Ts'ing, qui tenta de résister dans le Yunn-nann et sur les frontières de la

Sann-Koueï fit passer ses troupes sur des radeaux de bambou et parvint à Yong̃ tch'ang̃ [1]. Ayant mis en fuite Li Ting̃-kouô, il prit trois mille taels dans le trésor impérial pour réparer le pont. Sur le bord de la route, il y a encore aujourd'hui une colonne commémorative de ce fait. Le pont de P'ann tçiang̃ du Koueï tchéou est encore bien plus beau que celui de Lann ts'ang̃ tçiang̃. C'est Aô Ouenn-touann (ou Aô eul taï) qui le fit construire et y établit un relai de postes alors qu'il gouvernait les trois provinces (du Yunn nann, du Koueï tchéou et du Kouang̃ si).

VII. PENSÉES ET MAXIMES INÉDITES.

I.

La route est étroite pour les familles qui veulent se venger (c'est-à-dire les ennemis se retrouvent toujours).

II.

Quand on est à la tête d'une maison, il faut être économe; quand on reçoit des hôtes, il faut être généreux (à leur égard).

III.

Si vous ne connaissez pas un homme, regardez quels sont ses amis [2].

IV.

Si la concorde ne règne pas dans la famille, c'est la femme qui en est la cause.

V.

Celui qui invective autrui est une graine de voleur.

Birmanie aux troupes tartares commandées par Vou Sann-Koueï. (Voyez *Histoire de la Chine*, par de Mailloc, t. XI, p. 47.)

[1] Ville et préfecture du Yunn-nann.

[2] C'est notre proverbe : «dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.»

VI.

Lorsqu'on porte du musc sur soi, l'odeur s'en répand d'elle-même : à quoi bon aller se placer sous le vent [1] ?

VII.

Ne faites pas fi des humbles, car même un petit insecte peut empoisonner tout le corps;

Ne faites pas fi des petites choses, car même une petite fente peut faire couler tout un navire.

VIII.

Le bonheur est aux côtés des gens laids [2].

IX.

En toute chose, les jeunes gens ne doivent pas agir à leur guise, mais se soumettre aux ordres de leurs aînés.

X.

Il vaut mieux garder le silence que de dire dix mille bonnes paroles [3].

Le Livre de Sîbawaihi, traité de grammaire arabe; texte arabe publié par Hartwig Derenbourg. Paris, Imprimerie nationale, 1881. Un volume grand in-8°, XLIV et 460 pages.

La publication d'un des plus anciens traités de grammaire arabe connus sera accueillie avec faveur non seulement par les arabisants, mais en général par tous ceux qui s'intéressent aux questions de philologie sémitique. La tâche entreprise

[1] C'est-à-dire : il est inutile de se louer soi-même : si l'on a des qualités réelles, elles finiront par se faire connaître elles-mêmes.

[2] Selon les Chinois, ceux qui sont laids ont plus de chance d'être heureux que d'autres.

[3] La parole est d'argent, mais le silence est d'or, disent les Musulmans.

par M. Hartwig Derenbourg présentait des difficultés de plusieurs sortes. Il faut bien le reconnaître, le vénérable document grammatical que le respect de la postérité a nommé simplement *Kitâb*, c'est-à-dire le *Livre* par excellence, ne se recommande ni par les justes proportions de son plan, ni par la rigueur de sa méthode, ni même par la clarté de ses définitions. Sous ce rapport, le vieux maître a été de beaucoup dépassé par ses disciples. Mais, à côté de ces défauts, qui d'ailleurs sont ceux de son temps (témoin le *Kamil* de Mouberred), que de mérites aux yeux des connaisseurs! Que d'observations fines et pénétrantes, quelle analyse minutieuse de tous ces petits problèmes de syntaxe et surtout quelle richesse d'exemples! Car c'est surtout par ses *chawahid*, par ses témoignages empruntés à l'ancienne langue, à la poésie héroïque du désert, que le *Kitâb* a conquis en grande partie le succès. C'est par là qu'il a su enseigner aux Barbares (*a'djemi*) les règles du bien-dire et qu'il a suppléé chez eux à cette faculté maîtresse, à cette aptitude naturelle que le judicieux Ibn Khaldoun refuse à tout ce qui n'est pas de pure race arabe.

Grâce au culte un peu superstitieux dont on a entouré l'œuvre de Sîbawaihi, nous en possédons d'excellentes copies, une ou deux même irréprochables, au dire de l'éditeur.

C'est à la description extrêmement détaillée de ces copies que l'introduction du premier volume est en grande partie consacrée. M. H. Derenbourg a eu l'heureuse fortune de réunir quinze copies, soit du texte même, soit des fragments poétiques et des commentaires à l'appui. Au premier rang de ces documents estimables se place le manuscrit de la Bibliothèque nationale n° 1155, supplément arabe, lequel a conservé, paraît-il, la rédaction la plus ancienne, exempte des interpolations que l'on constate dans le plus grand nombre des exemplaires. Nous aurions ainsi dans cette copie le texte authentique, s'il en est un parmi les documents de cet âge, texte adopté par l'école de Koufah jusqu'au jour où, cette école ayant été vaincue par sa rivale, l'école de Basrah, il serait tombé dans le discrédit et l'oubli. Les raisons don-

nées par M. Derenbourg pour justifier le choix qu'il a fait du manuscrit de Paris comme base de son édition sont en grande partie concluantes. Toutefois ce n'est pas sans une certaine hésitation qu'on acceptera parmi les preuves de l'authenticité du texte le fait qu'il est « obscur, mal écrit, trahissant la maladresse du Persan qui manie une langue étrangère et en révèle les secrets, mais en ignore les finesses. » (*Introd.*, p. XLI.) Comment s'expliquer que Sîbawaihi, le puriste par excellence, le législateur sévère de l'*Arabyeh*, ait si étrangement péché dans l'application de ses règles et que la pratique inflige chez lui un si cruel démenti à la théorie? Telle n'est point au surplus l'opinion des bons juges parmi les Arabes. Ibn Khaldoun, par exemple, cite le nom de l'auteur du *Kitâb* à côté de ceux de Faressy et de Zamakhschary; il le considère comme un de ces écrivains *distingués par leur style*, qui se sont rendus maîtres en toute perfection de l'idiome de Modhar. (*Prolégomènes*, trad. par M. de Slane, t. III, p. 299.) Cette question, sur laquelle je prends la liberté d'appeler l'attention de M. H. Derenbourg, trouvera sa place naturelle dans le second volume dont la publication prochaine nous dédommagera, je l'espère, des lenteurs qui ont retardé l'apparition du premier. L'éditeur nous promet à la suite du texte arabe une étude biographique et critique où il examinera successivement la valeur personnelle de Sîbawaihi, le rang qu'il occupe parmi les grammairiens et l'influence qu'il a exercée sur ses successeurs, aussi bien dans l'Orient musulman qu'en Espagne.

Il y aura peut-être aussi, au cours de cette étude, un point de propriété littéraire à élucider. Car, si j'ai bonne mémoire, on n'a pas craint de contester à l'auteur du *Kitâb* la paternité de son livre; on l'a accusé de l'avoir dérobé, au moins pour le fond, à un certain Abou-Amr-Thakefy, en se contentant d'y ajouter quelques développements, sous forme de gloses. En présence de la tradition persistante et presque invariable qui s'est formée autour du nom de Sîbawaihi, une pareille accusation me semble mal fondée. Peut-être faut-il la considérer comme l'écho des récriminations dirigées par l'école

de Koufah contre le maître, l'*imam* des savants de Basrah. Je sais bien qu'avec le système d'emprunts réciproques et souvent inavoués qui a existé de tout temps et chez toutes les classes d'écrivains musulmans, un soupçon de plagiat est toujours plausible; mais je suis porté à croire d'autre part que, si nous n'avons pas dans le texte actuel la dictée (*imlâ*) authentique et *ne varietur* du professeur, nous y trouverons du moins la substance de son enseignement fidèlement recueillie et, jusqu'à un certain point, dans sa forme primitive, par ses élèves immédiats.

Toutes ces questions seront certainement étudiées par le savant éditeur dans la suite de son travail. Il nous doit surtout du texte technique qu'il publie une analyse des plus complètes, des plus détaillées, où aucune difficulté, soit d'interprétation, soit de doctrine, ne restera sans solution. Dans ce premier volume nous avons la moitié environ du texte arabe vocalisé, muni des variantes tirées des principales copies et revu avec une scrupuleuse attention par M. Derenbourg et, après lui, par deux savants allemands dont l'autorité ne peut être contestée. Sans doute la lecture des premières pages eût été rendue plus facile, grâce à une vocalisation plus complète; mais, outre que plusieurs de ces premiers chapitres se retrouvent dans l'Anthologie de Silvestre de Sacy, l'éditeur avoue ses hésitations de la première heure avec tant de bonne grâce qu'il serait injuste de les lui reprocher.

Puisque j'ai cité le nom de l'illustre orientaliste, je ne puis me dispenser de signaler un rapprochement que je trouve à la fin de l'introduction de M. Derenbourg. « L'école de Silvestre de Sacy, dit-il, ne donna point un éditeur au *Kitâb*, au moins parmi les disciples immédiats qui étudièrent sous un tel maître. Lorsque, pour la première fois, j'osai prétendre à publier l'ouvrage entier dont Sacy avait donné un spécimen, il me sembla que j'allais réaliser une de ses intentions et que je me rattachais par des liens étroits à son glorieux enseignement. »

Nous sommes loin d'y contredire, à la condition de prendre

ces paroles plutôt comme un élan de généreuse émulation que comme une affirmation qui ne serait pas sans témérité. Si, par ses études orientales, M. Hartwig Derenbourg se rattache à l'Allemagne autant qu'à la France, il occupe, en effet, aujourd'hui avec distinction la chaire de Silvestre de Sacy à l'École des langues orientales. Nous souhaitons vivement que, par son enseignement autant que par ses publications, il soit considéré un jour comme le plus digne héritier du maître. Et en vérité l'importante publication qu'il entreprend et que ce premier volume inaugure si bien ne peut que contribuer à cet heureux résultat.

A.-C. Barbier de Meynard.

Catalogue of the Persian manuscripts in the British Museum, by Charles Rieu. Volume II, 1881. vi et 677 pages.

Ce volume complète la description des manuscrits persans possédés par le British Museum, y compris les acquisitions faites dans ces dernières années. Il est divisé en quatre sections principales : sciences, philologie, poésie, fables et contes, plus un chapitre spécial consacré aux liasses des fragments de toute provenance, ce désespoir des bibliothécaires.

Par l'importance des documents qu'il décrit, par la sûreté et l'abondance des renseignements et les nombreux extraits qui accompagnent la plupart des notices, ce second volume sera jugé encore supérieur au premier. M. C. Rieu a réussi à rendre la lecture de son catalogue non seulement instructive, mais même *attrayante*. La matière, il est vrai, s'y prêtait à merveille : tout ce que la Perse et l'Inde musulmane comptent de poètes célèbres, depuis Firdousi jusqu'aux contemporains de l'*Atesh-Kèdèh*, y est l'objet d'une notice plus ou moins développée, mais toujours puisée aux meilleures sources.

Au milieu de tant de trésors, on n'a que l'embarras du choix. Citons tout d'abord le *Youçouf et Zuleïkha* de Firdousi,

poème dont l'existence a été longtemps contestée et dont on ne connaît jusqu'à présent que quatre copies fort différentes les unes des autres. Ce serait rendre un réel service à l'ancienne littérature persane, encore si peu connue en Europe, que de publier de larges extraits de ce *romancero*, œuvre de la vieillesse du grand poète épique. Il y aurait aussi, au point de vue esthétique et historique, une curieuse étude à faire en comparant ces fragments aux poèmes du même genre qui ont joui d'une plus grande célébrité, notamment ceux de Nizami et de Djami. Citons également, parmi les textes dignes d'une attention particulière, une version en vers de Kalilah et Dimnah, par Kani'yi, قانعی (environ 658 de l'hégire). L'auteur, il est vrai, ne cite pas ses sources; mais, quoique sa rédaction rappelle celle de la version de Nasr-Oullah, elle mériterait d'être rapprochée non seulement des traductions arabe et persane, mais aussi du texte syriaque qui a été publié récemment. Enfin, au nombre des documents qui se recommandent tout au moins par leur extrême rareté, on remarque un fragment du *Shahryar-namèh* attribué à un certain Moukhtari, presque contemporain du *Shah-namèh;* les *divans* d'Abou'l-Faradj Roumi et de Mes'oud, poètes de la cour de Ghazna, les œuvres de Sabir et de 'Ymadi, qui vivaient sous le règne des Seldjoukides, enfin des fragments dans le dialecte kurde nommé *gauran* (des Guèbres), auquel M. Rieu a consacré une étude philologique des plus curieuses.

J'en passe et des meilleurs. On trouvera d'ailleurs dans la préface du volume l'indication des documents les plus dignes d'intérêt autant par leur rareté que par leur valeur littéraire. J'ai eu déjà l'occasion de signaler avec éloge le plan adopté pour la rédaction de ce grand travail (voir *Journal asiatique*, janvier 1880, p. 87). Description minutieuse des manuscrits, analyse fidèle du sujet traité, biographies, indications bibliographiques et, le cas échéant, discussion des questions d'authenticité et de provenance, tout cela est traité avec une richesse d'érudition, avec une prodigalité de

détails qui feront de ce catalogue une histoire presque complète de la littérature persane.

Il y aurait, ce me semble, plus que de l'ingratitude à reprocher au savant bibliothécaire cette surabondance, ce *luxe inutile* de renseignements, ainsi que je l'ai lu dans je ne sais quelle revue. Péché bien excusable après tout et dans lequel il n'est pas donné à tout le monde de tomber. Sans doute les limites ordinaires d'un catalogue sont dépassées dans les deux volumes que nous avons sous les yeux; mais qui ne sait que, pour les collections de manuscrits orientaux, les règles prescrites à ce genre d'ouvrage ne peuvent pas et ne doivent pas être strictement observées? Qui ne voit aussi que les recherches des érudits trouvent dans les vastes proportions d'un semblable recueil des facilités plus grandes? Peut-être, pour la commodité de ces recherches, eût-il mieux valu adopter, dans le classement des articles, une série uniforme de chiffres, au lieu de conserver le numérotage des anciens fonds. Mais cet inconvénient, plus apparent que réel, sera compensé par les tables et index qui doivent occuper la plus grande partie du troisième et dernier volume. Puisse l'achèvement de ce beau et utile travail ne pas être trop longtemps retardé! Le British Museum aura acquis ainsi de nouveaux titres à la reconnaissance des lettrés par l'heureux choix du savant à qui il a confié cette tâche et par la libéralité avec laquelle il en facilite l'accomplissement.

A. C. Barbier de Meynard.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XVIII VIIe SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE.

Le Gérant.

Barbier de Meynard.